3 1761 07967712 6

Goldwin Smith.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/originesduchrist01doel

Origines

DU

CHRISTIANISME.

ANGERS, IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE.

D.
HEccl.
D.

ORIGINES

DU

CHRISTIANISME

Par le Dr Doellinger, professeur d'histoire à l'Université de Munich,

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR M. LÉON BORÉ,

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE ROYAL D'ANGERS.

I.

116100
14/6/11

PARIS.

DEBÉCOURT, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 64. | HACHETTE, libraire de l'Université, rue Pierre-Sarrazin, 12.

1842.

HEcc1.
D.

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

L'intelligence de l'homme, réduite à sa propre énergie, ne pouvant connaître d'une manière certaine les rapports de Dieu avec le monde moral, il fallait que Dieu lui-même nous révélât ces rapports qui constituent la religion : comme aussi il fallait qu'une vertu divine, venant en aide à notre volonté affaiblie par la chute originelle, nous donnât la force de les réaliser. Tel est l'objet et le but du christianisme. Mais le christianisme, dans son économie complète, universelle, ne date pas seulement du jour où le Verbe fait chair est venu habiter parmi nous ; il remonte, sous sa forme primitive, jusqu'au berceau du genre humain.

Que l'on sorte de cette notion simple et rigoureuse, inébranlablement appuyée sur la base de l'histoire, et aussitôt le terrain solide manque, et l'on tombe dans les vagues espaces des rêves, des hypothèses, des abstractions sans consistance et sans fin. Rien, il est vrai, ne décourage l'inquiétude du cœur et l'orgueil de l'esprit abandonnés à eux-mêmes ;

l'inutile expérience de la raison humaine essayant, depuis le commencement des siècles, de remplacer l'autorité divine, se poursuit sous nos yeux avec une infatigable opiniâtreté; néanmoins on peut croire qu'il ne sera pas donné à un autre âge de porter plus loin que le nôtre, dans le domaine religieux, l'audace et la vanité des entreprises.

Sous ce double rapport, les dernières limites sont désormais atteintes; elles ne sauraient être dépassées. Le vieil emblème du serpent qui s'enlace autour du globe, trouve de nos jours une profonde application : le cycle des plus anciens systèmes recommence. Ainsi, la première philosophie formulée en dehors des principes traditionnels, le panthéisme de l'Inde, reparaît aujourd'hui, toujours le même en définitive, mais revêtu d'une forme moins grossière qu'il doit à l'influence du spiritualisme chrétien. Le génie de l'erreur épuisé rajeunit ces *éléments du monde* (1), d'où ne pouvaient sortir les rationalistes du temps de saint Paul qui refusaient de prendre Jésus-Christ pour guide, et où restent encore embarrassés maintenant ceux qui ne veulent pas voir dans notre divin Sauveur *la voie, la vérité et la vie.* Telle est, en effet, *la grande hérésie du XIXe siècle* (2), de ce siècle si occupé d'intérêts, si avide de jouissances, mais qu'on

(1) Ep. ad Coloss., II, 8.

(2) L'expression est de M. l'abbé Bautain. Un des disciples de ce philosophe éminent, M. l'abbé Goschler, docteur ès-lettres, a écrit sur le panthéisme, envisagé sous le point de vue historique et critique, une excellente dissertation (Strasbourg, 1839). Le travail le plus remarquable et le plus complet sur cette matière est celui de M. l'abbé Maret, professeur de dogme à la faculté de théologie de Paris.

ne doit plus appeler indifférent en matière de religion.

Il ne faut pas s'en étonner : les rapports de l'homme avec Dieu formeront toujours l'objet le plus constant, le plus inépuisable de la pensée humaine. Quoiqu'il veuille et qu'il fasse, l'homme ne peut s'enfermer tout entier dans le monde présent. D'ailleurs, ce monde même est plein de Dieu. L'inévitable idée se présente à chaque pas devant qui la fuit, comme devant qui la cherche; et pourrait-il en être autrement de l'Auteur de toutes choses, de Celui *dont le centre est partout et la circonférence nulle part?*

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler les erreurs opposées à la Tradition, qui se sont succédé, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, croulant les unes sur les autres comme ces empires que nous voyons naître, grandir et tomber dans le *Discours sur l'histoire universelle.* On aurait plus vite compté les ruisseaux, les rivières, les fleuves innombrables qui roulent leurs eaux à l'Océan. Mais allez au fond de ces systèmes, de ces opinions si multiples en apparence, faites-les passer au creuset d'une exacte analyse, et il ne restera, vous le verrez, que deux idées auxquelles reviennent toutes les autres, savoir : le théisme chrétien avec sa rigoureuse unité et le panthéisme avec ses formes infinies.

La question, sans doute, n'a pas toujours été ramenée à ces deux termes si précis et si simples, les discussions philosophiques étant assujéties, comme toute chose en ce monde, à la marche du temps. Ainsi, par exemple, pour ne pas remonter au-delà du XVIIIe siècle, les débats entre les adversaires et les défenseurs de la Révélation étaient tout autres,

il y a soixante ans, que ce qu'ils sont aujourd'hui. C'était alors une guerre de détail dont Voltaire fut à la fois le chef le plus habile et le soldat le plus aventureux.

Le terrain, sinon l'objet de la lutte, est bien changé. Il ne s'agit plus, à l'heure qu'il est, d'objections plus ou moins facétieuses contre Ezéchiel, Daniel (1) etc.; il ne s'agit même plus d'aucune objection particulière soit contre l'Ancien, soit contre le Nouveau-Testament : il s'agit d'admettre ou de rejeter le christianisme dans sa totalité. Il y a quelque chose de plus encore pour les esprits capables de suivre jusqu'au bout les déductions des principes : il y a une nécessité impérieuse de choisir entre la doctrine chrétienne complète et l'unique système qui, de nos jours, la combatte sérieusement. En deux mots : ou CHRÉTIEN, OU PANTHÉISTE, voilà l'alternative suprême; *c'est la question*, laquelle aussi se réduit à *être ou n'être pas.*

Bossuet disait de son temps : « ou chrétien, ou athée : » c'est au fond l'alternative qui vient d'être posée tout-à-l'heure, puisque le panthéisme *n'est qu'un athéisme déguisé*, comme Bossuet l'a encore dit du déisme. Toutefois, dans la série logique des développements de l'erreur, l'athéisme dont parle le grand évêque, forme un système moins avancé, on pourrait même dire moins dangereux que le panthéisme actuel. Le panthéisme actuel, il est vrai, nie pareillement, en fin de compte, l'existence de

(1) Questions sur la Bible, article *Prophétie;* — Bible expliquée, passim.

Dieu, mais il la nie d'une autre manière, à savoir en substituant à une négation pure et simple une affirmation systématique, qui veut se poser victorieuse sur les ruines du théisme chrétien et devenir à la fois la religion et la philosophie des générations présentes et à venir.

L'affirmation du panthéisme actuel se résout toute entière en une prétendue identité de la substance absolue et du *moi* humain, le *moi* humain étant élevé à l'état de personne divine par la nature même de l'*idée*, considérée comme le point initial et culminant de toutes choses.

Cette nébuleuse formule, qui a cependant l'avantage de réduire le système entier à sa plus simple expression, nous vient d'au-delà du Rhin. C'est la doctrine de Hegel, laquelle cherche, depuis plusieurs années, à s'implanter parmi nous. Dans les nombreux ouvrages du philosophe de Berlin, le système dont on vient de voir la quintessence est exprimé, développé, commenté de mille façons avec une crudité, il faut dire aussi avec une naïveté que les habitudes de l'esprit allemand peuvent seules permettre. Il ne pouvait se produire de la même manière en France. L'esprit critique, ou simplement l'esprit railleur, naturel à notre nation, eût fait prompte justice d'idées si évidemment dépourvues de base dans leur audace infinie. Mais elles se sont introduites, elles circulent au milieu de nous sous les fleurs de notre littérature, sous l'enveloppe de certaines théories historiques et sociales, enfin sous le manteau plus ou moins bien drapé d'une philosophie qui ne veut pas, à toute force, prendre dans le Christianisme son point de départ et de retour.

Bien poser les termes d'une question quelconque, c'est l'avoir en partie résolue, c'est du moins fournir les premiers éléments d'une solution prochaine. Mais, ne l'oublions pas, il y a contre les vérités qui ont leur application dans l'ordre moral, un obstacle permanent, c'est-à-dire la résistance secrète ou déclarée de la volonté à ces mêmes vérités, dont elle sent l'étroite connexion avec des devoirs qu'elle repousse. Dans tout ce qui touche à des intérêts, et la religion est l'intérêt le plus grave, le plus intime, il faut donc faire au libre arbitre une part pour le moins aussi large qu'à l'entendement. Ceci, du reste, ne doit nullement empêcher la démonstration logique de suivre son cours et d'atteindre la plus grande rigueur, en dévoilant ce qu'il y a de contradictoire, d'absurde, dans l'opinion qu'elle combat.

Toute bonne argumentation, en effet, repose sur ce principe : que le faux n'existe pas par lui-même et qu'il a toujours pour fond, pour support, quelque chose de vrai dont il abuse. Or, l'intelligence ne pouvant se détacher à la fois de toutes les vérités, puisque, au moment même de cette entière séparation, elle expirerait dans le vide, l'œuvre de la dialectique est d'employer ce que l'erreur garde nécessairement de vrai, pour faire ressortir les contradictions, les absurdités dans lesquelles on s'enlace soi-même en rejetant telle ou telle partie de la vérité qui est une. Voilà en même temps le principe vital et le procédé de la démonstration dans tous les ordres possibles; et ceux-là sont ou inconséquents ou injustes, qui repoussent, dans une sphère analogue d'idées, la certitude qu'ils admettent tous les jours dans la science des nombres et de l'étendue. La cer-

titude de la démonstration, dans l'un comme dans l'autre cas, repose entièrement sur l'unité indivisible de la vérité.

Ainsi donc la polémique est puissante et habile en proportion du terrain qu'elle force l'adversaire à abandonner. Et d'abord, jamais elle ne doit mettre en avant que des axiômes incontestés dont elle se sert pour faire passer les unes après les autres, les conclusions inséparablement liées à ces principes. De cette manière, on fait, pour ainsi dire, le siége en règle d'une intelligence plus ou moins forte; on la bat en brèche avec des raisons de plus en plus pressantes; on l'entoure, on la serre avec des conséquences de plus en plus rigoureuses, jusqu'à ce qu'on ait fait entrer d'assaut les vérités traitées par elles en ennemies. Mais encore une fois la défense employant beaucoup moins les forces de l'entendement que celles de la volonté, si l'on ne réussit à se faire un parti dans cette espèce de citadelle, on ne s'emparera point de la place; l'assiégé préférera s'ensevelir sous les ruines du bon sens plutôt que de capituler. Tant il est vrai, en général, que l'erreur meurt et ne se rend pas, et qu'il n'y a que Dieu qui la puisse forcer dans l'orgueil de son dernier retranchement.

Tout est soumis à la grande loi de la guerre dans le monde intellectuel comme dans le monde matériel. Aussi la stratégie et la tactique, les moyens d'agression et de défense, en un mot les procédés, les instruments de la lutte, dans l'une et l'autre sphère, changent-ils avec les temps. Tels arguments qui, dans un autre âge, produisirent de puissants effets, sont aujourd'hui hors de service, comme ces

vieilles armures de nos musées militaires, bonnes seulement à éclairer l'histoire ou à amuser la curiosité. Un des avantages les plus évidents et les plus précieux de notre siècle sur le XVIIIe, c'est sans contredit le progrès, le chemin immense qu'a fait la discussion. Le déisme, le matérialisme, le scepticisme, à l'heure qu'il est, sont des positions ruinées. L'analyse philosophique, sorte de chimie intellectuelle, a considérablement simplifié, en les décomposant, ces divers systèmes regardés encore naguère comme autant de corps distincts; elle les a réduits à leurs molécules, à leurs principes élémentaires. Et, par exemple, c'est un point désormais acquis à la science: que le scepticisme se résout en une erreur plus vaste, et qu'il va, comme toutes les autres négations ou affirmations contraires aux dogmes chrétiens, se perdre dans l'Océan sans fond et sans rivages du panthéisme.

En effet, le doute absolu, complétement irréalisable dans la vie pratique, n'est, au plus haut degré où le puisse porter l'imagination, que la tentative désespérée d'un homme qui voulant douter de tout et ne pouvant néanmoins douter de la substance qui doute en lui, s'efforce de confondre cette même substance avec le monde entier, devenu à ses yeux la *maya* ou illusion universelle. Or, qu'est-ce cela, sinon une face, bien connue, et disons-le, bien vieille de l'idée panthéiste? Mais prétendre que la vérité n'existe pas, ou qu'il n'y a nul moyen de la découvrir, c'est une thèse actuellement insoutenable. Le rationalisme ne peut pas déserter ainsi, d'un seul coup, les principes et les faits. Trop de communications se sont établies entre les diverses branches de

la science rapprochées les unes des autres, et de ce contact incessant il jaillit trop de lumière, pour qu'il soit loisible, en plein XIXe siècle, de se retrancher, les yeux fermés, derrière le vain rempart d'un doute fantastique. Il faut reculer plus loin, il faut battre en retraite jusqu'au dernier champ de bataille, et alors le catholicisme et le panthéisme, ces deux immenses synthèses qui se disputent aujourd'hui l'empire, apparaissent en présence sur les hauteurs du monde intellectuel.

Complétons tout de suite un ordre d'idées dont l'analogie nous paraît rigoureuse. A mesure que le Christianisme s'est avancé avec les siècles, la lutte a été s'élargissant. Le temps est venu désormais où la vérité, aussi elle, doit procéder par grandes masses sur un point capital, comme fit pendant vingt ans avec ses formidables armées le vainqueur de l'Europe. Une suprême concentration de forces s'est opérée dans le parti de l'erreur, au moyen du panthéisme idéaliste de Hegel; mais le voilà cerné présentement par les forces combinées qui, de toutes parts, arrivent à la vérité catholique. Un combat décisif va se livrer entre les deux géants. La guerre n'est plus entre le catholicisme et le protestantisme; le protestantisme est dépassé, ou délaissé par les plus fortes intelligences sorties de son sein. Quant à ceux des enfants de la Réforme qui veulent encore avoir une foi positive, ils se replient, sous différents drapeaux, vers l'inexpugnable enceinte abandonnée il y a trois cents ans par leurs pères.

Le cercle des grands systèmes d'erreur est donc parcouru, car il n'y a rien, il ne peut rien y avoir au-delà du panthéisme de Hegel. Le panthéisme,

disions-nous en commençant, a été l'hérésie fondamentale de l'antiquité. Aujourd'hui cette hérésie se produit de nouveau sous une forme plus subtile tirée du christianisme même qu'elle veut détruire; mais le fond est identique; encore une fois, le cercle est parcouru. C'était une chose nécessaire. L'erreur, par cela même qu'elle est la négation de la vérité, ne peut pas être infinie comme elle, à moins que l'on ne consente à voir cette qualité dans le panthéisme, et c'est en ce sens là seulement que, hors du théisme chrétien, il forme l'ensemble d'idées le plus large, le plus rigoureux qui puisse non seulement exister, mais encore être conçu. Disposition merveilleuse! Le système en soi le plus faux, et conséquemment le plus faible, va tout-à-coup, si vous abandonnez le Christianisme, devenir la doctrine la plus juste et la plus puissante; le paroxisme du délire de la raison serr ce qu'il peut y avoir au monde de plus raisonnable... — Laissons ici échapper le cri de notre âme et disons-le avec une joie profonde comme notre conviction : dans toute la philosophie nous ne voyons rien de plus satisfaisant que cette démonstration solennelle de la vérité par l'erreur poussée aux derniers excès. De même que l'hypocrisie est un tribut involontaire payé par le vice à la vertu dont il prend les dehors, de même la plus monstrueuse aberration humaine est un hommage forcé de l'esprit de mensonge envers la vérité absolue, à laquelle il emprunte à la fois son unité, son universalité, et surtout sa logique inflexible.

Envisagé d'un autre point de vue, le panthéisme devient quelque chose de très-complexe, parce qu'il peut revêtir et qu'il a revêtu effectivement une mul-

titude de formes. Sous ce rapport, il est nécessaire de le suivre pied à pied dans ses principales transformations et d'en déterminer avec soin les caractères essentiels ; il faut poursuivre, il faut saisir ce Protée, et l'enlaçant dans les liens d'une forte dialectique, l'obliger à s'expliquer, à se contredire, en d'autres termes à se condamner lui-même. Mais telle n'est point notre tâche : elle se borne uniquement à déterminer l'état actuel de la question entre le Christianisme et le rationalisme.

Un des besoins les plus profonds de l'intelligence humaine, et certainement le plus noble, consiste à rechercher, d'une manière scientifique, l'origine, la nature et la fin des choses. De là la philosophie qui est ce besoin même à l'état d'activité. Mais il n'y a et ne peut y avoir, en dernière analyse, que deux principaux moyens d'investigation. Ou notre esprit, considéré isolément et pris pour unique juge, se demande à lui-même, à lui seul, la solution des points relatifs à l'existence et à l'essence de Dieu ; ou bien il cherche au-dehors sa lumière et son point d'appui. Dans cette dernière hypothèse, parmi les doctrines qui se présentent en foule, il voit inévitablement, sur la première ligne, le théisme chrétien : dans l'autre cas (lequel bien approfondi, du reste, n'est qu'une fiction), il ne peut rien découvrir avec certitude au-delà du cercle de sa propre individualité, et s'il est doué d'une vigueur suffisante, il agrandit ce cercle jusqu'à y faire entrer Dieu, il tombe, il s'enfonce dans le panthéisme subjectif.

Nous venons d'appeler fictive l'hypothèse de spéculations purement et simplement individuelles : ne négligeons pas cette puissante fin de non-recevoir

contre le rationalisme. Oui, c'est une supposition gratuite, que celle qui, séparant un individu de tout contact avec les autres hommes, prétend lui faire trouver en lui-même, par ses seules forces, la raison des êtres. Notre intelligence ne se développe que dans le commerce de la société. Le monde au milieu duquel nous vivons, nous enveloppe, nous presse, nous pénètre de toutes parts; nous sommes soumis d'une manière irrésistible à ses mille influences et l'esprit le plus puissant ne peut jamais se dégager tout-à-fait de ce qu'il en a reçu. Même avec le doute méthodique aussi entier que vous le supposiez, il reste toujours des notions transmises. Que si néanmoins vous voulez pousser aux dernières conséquences une opération de l'entendement contraire à la nature, voici ce qui arrivera, car l'erreur a aussi sa logique, inexorable comme celle de la vérité : il arrivera qu'ayant brisé avec la tradition, et ne suivant plus que l'enchaînement fatal de vos propres idées, vous aboutirez de toute nécessité au panthéisme, soit idéaliste, soit matérialiste.

L'une ou l'autre de ces deux extrémités est inévitable. En effet, une fois arrivé en face de la question de substance, comme, d'une part, vous ne pouvez la résoudre avec les données traditionnelles dont vous vous êtes séparé, et comme, d'autre part, dans le vide de toutes vos notions antérieures, il ne vous reste que l'idée de votre substance propre qu'il vous est impossible de rejeter (*cogito, ergo sum*), force vous est de vous confondre vous-même avec l'universalité des êtres entre lesquels et vous tout terme intermédiaire a désormais disparu On confond naturellement, invinciblement ce qu'on ne peut pas

distinguer. Et voilà jusqu'où peut mener, à travers une série d'inéluctables conclusions, une hypothèse philosophique prise au sérieux, si ce n'est que, comme Descartes, on ne s'en tire par une heureuse inconséquence, en faisant intervenir l'*idée nécessaire* de Dieu (*Deus ex machina*) dans un esprit qui était censé n'avoir gardé que la conscience de son existence et de sa faculté de penser.

Il n'y a donc définitivement que deux grandes voies philosophiques, l'une de vérité, l'autre d'erreur, et cette multitude de petits sentiers en dehors de la Révélation et du panthéisme n'aboutissent pas. Dans la route de la Tradition, comme dans celle du rationalisme, il faut marcher à la manière des forts, droit au but; en d'autres termes, il faut aller jusqu'aux pieds du Dieu de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance, ou bien se prosterner devant soi-même, se diviniser et s'adorer. Nous le répétons : Ou Chrétien ou Panthéiste : logiquement il n'y a plus de milieu tenable.

Le panthéisme du XIXe siècle, on ne saurait trop le redire, est une production d'outre-Rhin qui veut s'acclimater en France. Mais pas un seul de nos philosophes de profession n'a encore formulé cette doctrine à notre usage. Au contraire, ceux qui devraient naturellement y aboutir se raidissent sur la pente de leurs propres théories pour ne pas rouler dans l'abîme. Ce fait incontestable mérite d'être examiné.

La religion générale d'un peuple forme autour de lui une atmosphère intellectuelle et morale à laquelle les esprits les plus audacieux ne peuvent entièrement se soustraire. Or, quoi qu'on dise et qu'on

fasse, la France est catholique. Aussi les croyances chrétiennes, plus ou moins vagues dans les pays protestants, forment-elles chez nous, pour la masse qui les professe, et par réaction, par contagion en quelque sorte, pour les individus qui ne les professent pas, un cercle d'idées très-arrêtées, très-fermes, que l'on peut franchir, mais non pas entamer. Il ne saurait en être ainsi dans les contrées où l'autorité dogmatique est, de sa nature, sinon nulle, au moins radicalement faible. Là, chacun se trouve livré, de fait et de droit, au caprice, à l'incertitude de sa raison.

Une autre cause de la différence entre le rationalisme allemand et le rationalisme français, réside dans la diversité si tranchée du génie des deux nations. Chez nous, la rectitude instinctive des esprits, leur sens pratique, leur vivacité même, comme aussi la sévère lucidité de notre langue, répugnent profondément à toutes les abstractions vides. Or, la plus rigoureuse formule du panthéisme germanique est claire comme les brouillards du Rhin, et facile à saisir comme les vapeurs du Broken. Un de nos plus brillants écrivains a dit avec raison dans un livre où lui-même n'a pas su échapper tout-à-fait à cette erreur : « Le dernier peuple du monde chez » lequel la personnalité humaine consentira à s'ab- » sorber dans le panthéisme, c'est la France. Le » panthéisme est chez soi en Allemagne, mais » ici !.... (1). »

(1) *Introduction à l'Histoire universelle*, Paris, 1831, p. 77. M. Michelet, nous n'en doutons pas, repousse de toute l'élévation de son esprit et de toute la droiture de son cœur l'absurde et immorale doc-

On aurait tort toutefois de méconnaître les étonnantes facultés du philosophe de Berlin. A la vérité, ses idées étant en général fausses, doivent être et sont intrinsèquement faibles ; mais malgré cela, pour employer ici une expression allemande, les *constructions* scientifiques de cet homme ont un caractère imposant. Il y a dans les raisonnements énormes qu'il entasse les uns sur les autres pour escalader le ciel, il y a surtout dans sa manière de les soulever et de les disposer, quelque chose de gigantesque. Nous l'appellerions volontiers le Titan du rationalisme, si l'impuissance de ses efforts ne trouvait une image plus exacte dans le labeur stérile et cependant continuel de Sysiphe. Car Hegel a usé sa vie à essayer de rouler jusqu'au faîte du temple philosophique, où il voulait diviniser l'intelligence humaine, la même pierre qu'il posait pour base de l'édifice, à savoir l'idée de l'infini, de l'absolu, consubstantiel, selon lui, avec notre *moi* ; mais l'immense idée, toujours retombant, l'a forcé, durant vingt-cinq ans, de recommencer chaque jour un travail inutile.

Notre intention n'est pas de donner ici une analyse complète des théories philosophiques de Hegel ; nous n'entraînerons pas le lecteur dans ce désert aride, où, ni la plus petite fleur d'imagination, ni la moindre source de sentiment, ne s'offre pour charmer la fatigue du voyage, et au bout duquel d'ailleurs ne se

trine du panthéisme, mais la *Fatalité* qui, dans l'ouvrage en question, forme l'un des deux pôles de sa théorie, est finalement un système panthéiste.

trouve point la terre promise. Il suffira de se rappeler que tout le système repose sur une supposition purement gratuite, sur l'identité prétendue de l'intelligence de l'homme et de l'être divin. L'auteur ne sort pas de son paralogisme. Malgré l'habileté de ses marches et contre-marches, il tourne incessamment dans ce cercle sans issue.

Nous sommes néanmoins obligés d'entrer dans le dédale des rêves de Hegel appliqués à l'histoire ou, si l'on veut, au *génie des religions*. D'abord il paraît impossible d'expliquer comment ce philosophe a pu concilier la notion de religion avec l'idée fondamentale de son système qui l'exclut positivement. Mais l'inconséquence est la compagne nécessaire de l'erreur, parce que l'homme, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ne pouvant pas se détacher à la fois de toutes les vérités, celles qu'il retient le font se contredire malgré lui. On va voir, en résumé, comment Hegel procède à cet égard. Suivant lui, les diverses religions ne sont que des moments particuliers de l'IDÉE universelle, un développement dont cette idée avait besoin pour arriver à l'entière compréhension et possession d'elle-même. En conséquence, les religions sont entre elles dans des rapports nécessaires; elles se succèdent logiquement les unes aux autres, jusqu'à la *religion de l'esprit* qui sera la dernière parce qu'elle est l'absolu lui-même devenu complet. La tâche de l'humanité identique à Dieu était d'obtenir ce résultat final par le travail des siècles. Voici maintenant de quelle manière Hegel classe et caractérise les religions à travers lesquelles a passé l'humanité depuis les premiers temps jusqu'à nos jours : il les partage en deux grandes catégories qu'il

appelle, l'une *religion de la nature*, et l'autre *religion de l'individualité spirituelle*. Examinant ensuite la *religion de la nature* dans la multiplicité de ses formes, il la subdivise de la manière suivante : 1° *religion de la magie ;* 2° *religion de l'imagination ;* 3° *religion de transition à un degré supérieur* (1).

Dans la *religion de la nature*, l'élément spirituel est absorbé par l'élément corporel. Cette absorption, que l'on regarde vulgairement comme l'innocence primitive, comme l'état paradisiaque, n'est au fond qu'un état de brutalité où la raison et la liberté n'existent pas encore. Ici l'homme ressemble à la bête, et voilà pourquoi l'on a dit qu'il naissait méchant. Mais un pareil état ne pouvait durer, le paradis devait se perdre : c'est ce que la Bible a appelé péché originel, en présentant sous l'enveloppe d'un mythe l'histoire nécessaire, éternelle du genre humain.

Aussi long-temps qu'il est retenu dans ce premier degré, l'homme a recours à la magie pour devenir le maître, le dominateur de la nature ; il cherche à conjurer ou à oublier les fléaux terrestres, par la danse, par les cris, par la musique, par l'enivrement furieux de la volupté charnelle. C'est la forme religieuse des Africains, des Mongoles, etc.

De cette fureur effrénée, l'homme rentre en lui-même dans les profondeurs de sa conscience. C'est le bouddhisme. Alors le sentiment de la liberté et de l'immortalité s'éveille ; mais alors aussi l'être divin

(1) L'exposé suivant est un résumé rapide de la IIe et de la IIIe partie de la *Philosophie de la Religion*, publiée en 1832, peu de temps après la mort de Hegel. L'importance des détails que l'on va lire doit en faire supporter la sécheresse.

se résout dans le néant parce qu'il apparaît comme l'être unique, immuable, devant lequel tout être particulier n'est qu'une illusion.

La *religion de la fantaisie* ou *de l'imagination* est celle des Indiens. Elle se rattache au bouddhisme dont elle est un prolongement perfectionné. Le perfectionnement consiste dans la particularisation de la substance générale, c'est-à-dire en ce que le monde est regardé dorénavant comme quelque chose d'individuel. Mais dans ce progrès, il n'y a encore rien de bien déterminé ; les déductions sont fantastiques, arbitraires, pleines de rêves.

La *religion de transition à un degré supérieur* comprend la *religion du bien* ou *de la lumière* et la *religion de l'énigme*. Opposée à la *religion de la fantaisie*, dans laquelle toutes les formes de l'Être divin se confondent, la *religion de la lumière* présente cet Être comme l'affirmation positive de soi-même. C'est la religion des Perses. Mais là le mal est à côté du bien et l'antagonisme subsiste, parce que le bien n'a pas encore vaincu le mal. La *religion de l'énigme* nous apparaît chez les Égyptiens. Elle a ce caractère parce qu'elle fait coexister, d'une manière symbolique, dans un seul et même sujet la négation et l'affirmation. Ce côté négatif et ce côté affirmatif empruntés, l'un à l'Inde, l'autre à la Perse, forment alternativement un ensemble des deux extrêmes, c'est-à-dire du bien et du mal, de la vie et de la mort. L'énigme, qui ne pouvait pas être résolue, c'est la mort. Osiris forme l'identité des deux déterminations contradictoires ; il n'est pas seulement la base positive de l'existence, il meurt aussi pour n'être point étranger au côté négatif. Mais ensuite,

revenant du fini à l'infini, de la mort à l'existence, il prouve que la mort est un moment nécessaire de la vie, et se montre ainsi lui-même comme la véritable et infinie personnalité.

Arrivons à la deuxième catégorie générale de notre auteur, en d'autres termes à la *religion de l'individualité spirituelle.* Ici l'esprit se connaît en tant que substance, il se pose, il se détermine par la pensée en tant que sujet spirituel, et la nature devient un simple accident. Le progrès dès-lors n'a plus lieu à l'extérieur, mais dans l'IDÉE même. Les points métaphysiques de cette sphère sont *l'unité*, *la nécessité*, *la conformité;* les religions corrélatives sont celles *de l'élévation*, *de la beauté* et *de l'entendement.*

Le caractère commun à tous les points de la sphère dans laquelle nous venons d'entrer, c'est l'idéalisation de l'élément naturel et sa sujétion à l'élément spirituel; désormais Dieu est connu en tant qu'esprit. La raison intrinsèque de cette forme religieuse, c'est que toutes les puissances intellectuelles et morales devaient sortir de leur état de morcellement pour former une unité spirituelle, et ceci est précisément l'unité de Dieu d'avoir conscience de lui en tant qu'UN. Mais la *religion de l'esprit* n'en est encore ici qu'à son premier principe, à sa base. Toute image disparaît; Dieu est conçu sans forme visible, il n'existe que pour la pensée. Puis il est exclusif; son unité ne peut souffrir vis-à-vis d'elle-même aucune individualité. En conséquence, il crée le monde de rien; le rien, c'est la nature sortie de la plénitude de l'esprit, et l'*élévation* consiste dans ce rapport de l'être UN avec le monde.

Maintenant que l'esprit s'est élevé au-dessus du fini,

sa plus prochaine détermination est de transfigurer la nature dans *la beauté* physique et intellectuelle. Telle est l'essence de la religion grecque où il n'y a plus de Dieu jaloux, exclusif, intolérant, mais où, au contraire, la liberté et la sérénité, planant sur le monde, enfantent une foule de formes nouvelles, pleines de grâces et d'harmonie.

La vie du peuple grec était partagée en une multitude d'états et de cultes : le monde romain et la religion romaine vont tout ramener à *l'unité*, à la *conformité*. Sans doute les Romains ont reçu des Grecs plusieurs éléments religieux, mais ils les ont transformés avec leur prosaïsme et leur sens pratique. Le but de la vie romaine est l'empire sur tous les peuples ; la force, la puissance, en un mot, la fortune publique, voilà le Dieu de Rome personnifiée elle-même, comme dominatrice universelle, dans son *Jupiter capitolin*. A la vérité, en broyant tous les peuples pour se les assimiler, Rome a versé des maux effroyables sur le monde, mais ces maux étaient l'enfantement du christianisme ou de *la religion absolue*.

La religion absolue ou complète, c'est l'IDÉE devenue objective par rapport à elle-même. Ici l'on voit Dieu manifestement, non plus dans une histoire extérieure, mais dans la conscience ; on a la religion de la manifestation de Dieu, c'est-à-dire Dieu se sachant, se connaissant lui-même dans l'esprit fini. Par conséquent, la religion absolue est la religion *manifeste* (1) ou révélée, la religion qui est elle-même

(1) *Die offenbare oder geoffenbarte Religion*. On ne peut rendre rigoureusement en français l'adjectif *offenbar* dans le sens où l'emploie Hegel. L'auteur fait une confusion d'idées à l'aide d'un jeu de mots

l'existence de l'Esprit. En elle sont inséparables l'esprit infini et l'esprit fini, l'esprit général et l'esprit individuel. Cette identité est l'essence même du christianisme, dans lequel l'infini et le fini sont arrivés à leur *réconciliation* (1). Le christianisme est la religion de la vérité et de la liberté. Voici maintenant les points successifs parcourus par l'IDÉE éternelle.

1° Dieu en soi et pour soi, Dieu en dehors du monde, c'est *le règne du Père ;* 2° Dieu se distinguant lui-même et posant cette distinction comme une autre mode d'existence, c'est la création ou *le règne du Fils;* 3° Dieu se réconciliant avec lui-même ou supprimant le fini par la conscience que l'homme a de son propre être en tant que divin et absolu, c'est *le règne du Saint-Esprit.*

Assurément tout ceci est bien faux, bien absurde et le plus souvent fort obscur ; mais les esprits familiarisés avec les nouveaux systèmes philosophiques verront sortir de cette masse, de ce chaos d'absurdités, un monde entier d'erreurs logiquement liées les unes aux autres et qu'une foule d'écrivains essaient, sous différentes formes, de substituer au monde des idées chrétiennes. Encore une fois ce ne sont pas les philosophes proprement dits qui répandent parmi nous les idées panthéis-

que nous n'avons pas dans notre langue ; il établit une fausse synonymie entre *offenbar*, qui veut dire évident, manifeste, et *geoffenbart*, qui signifie révélé. De cette manière, il croit avoir supprimé l'espace existant entre la raison humaine et la Révélation.

(1) Hegel joue encore ici sur le mot *Versœhnung* (réconciliation), qu'il emploie dans le sens d'un rapport purement logique, et qui, dans le langage chrétien, signifie la Rédemption.

tes ; plutôt que d'aller jusqu'à ce point extrême dont ils ont peur, ils préfèrent être inconséquents. Les véritables propagateurs du panthéisme en France à l'heure qu'il est, ce sont des écrivains moitié philosophes, moitié poétes, qui se laissent entraîner à la dérive des principes et qui cèdent au souffle de l'inspiration. Ecoutez, par exemple, l'auteur de *Au-delà du Rhin*. Après avoir salué les *émanations du panthéisme* comme des *nuages majestueux et bienfaisants*, il s'écrie, sans sortir de ses nuages à lui, qui sont toujours plus ou moins majestueux, mais dont nous ne connaissons pas encore les bienfaits : « L'homme pense Dieu naturellement *parce qu'il est* » *Dieu lui-même*, parce qu'il est *l'égal de l'essence di-* » *vine. Il n'y a pas de milieu : l'idée n'est pas ou elle* » *est Dieu lui-même* (sic). L'homme, dans la plénitude » de sa force, ne conçoit ni ne pense à demi : or, la » pensée pure et complète n'est autre chose que Dieu » même (1). »

Ne nous arrêtons pas à relever cet effroyable blasphême de la CONSUBSTANTIALITÉ DE L'HOMME AVEC DIEU, remarquons plutôt comme l'auteur nous apparaît dans toute son infirmité au moment même où il le prononce. En effet, le plus chétif écolier de philosophie sait qu'un dilemme exact ne doit pas admettre de troisième terme, et voici un troisième terme considérable, rigoureux, qui passe à travers le raisonnement de l'auteur, à savoir : que l'idée peut exister en tant que perception d'une intelligence finie, de l'intelligence humaine, sans être pour cela

(1) *Au-delà du Rhin*, tome II, p. 4 et 5.

Dieu lui-même. C'est ainsi que M. Lerminier, tout en croyant s'assimiler l'essence divine, est convaincu de manquer aux règles élémentaires du syllogisme; vraiment on croit entendre, dans le lointain, un écho de cette poignante ironie dont *Dieu lui-même* perça l'orgueil du premier homme, lorsqu'il lui dit en lui montrant sa nudité : « Voilà Adam devenu comme » l'un de nous (1) ! »

Empruntons encore quelques paroles à M. Lerminier : « Avec l'humanité a commencé son effort » pour se comprendre et s'élever jusqu'à Dieu. Cet » effort n'est que le développement de la pensée. » Depuis l'origine du monde, cette pensée s'est dé- » roulée par des phases successives, par des épo- » ques..... Il faut comprendre ces divisions de l'idée » divine. Dieu remplit l'espace intermédiaire qui » sépare une de ces affirmations de l'autre par des » analyses de détail qui consomment des siècles. » Cependant la décomposition une fois accomplie, » un mouvement est imprimé, et par une rotation » fatale, une affirmation nouvelle vient s'établir sur » les débris de l'affirmation antique (2). »

Au reste, M. Lerminier ne renie nullement sa parenté ou plutôt sa filiation intellectuelle avec le philosophe de Berlin. Il tient même à honneur d'avoir le premier arboré et de tenir haut et ferme, de ce coté-ci du Rhin, le drapeau du panthéisme qui flotte depuis long-temps déjà de l'autre côté. Son admiration pour *l'auteur de la philosophie absolue,* va jusqu'à

(1) Genèse, III, 22.

(2) *Ibidem,* tome I, p. 5 et 8.

l'enthousiasme ainsi qu'on va le voir : « Tout com-
» prendre pour tout expliquer ; contraindre la réa-
» lité tout entière à recevoir de sa pensée sa valeur et
» son existence ; envelopper l'universalité des choses
» dans la logique ; tout résumer comme pour prépa-
» rer tous les éléments de la pensée à une révolution
» inévitable : voilà l'œuvre de Hegel !... Le peuple
» romain avait reçu mission de rassembler le monde
» sous son joug, afin que le monde pût se renou-
» veler avec plus de facilité : on dirait que le philo-
» sophe allemand a été chargé de coordonner toute
» la philosophie dont peut disposer l'humanité, afin
» que la philosophie pût se transformer par des dé-
» veloppements nouveaux et féconds. Logicien du
» panthéisme moderne, il a consommé la doctrine
» de l'identité par une affirmation sans mollesse et
» par une application sans bornes. Jamais plus rude
» guerre n'a été faite aux différences apparentes :
» Hegel prononce l'identité de l'absolu et de l'idée,
» de l'objet et du sujet, et il enferme toutes les va-
» riétés dans la substance de l'être en soi, dont la
» sublime abstraction est la divinité du monde et le
» monde lui-même (1). »

Certes, voilà qui est clair, et parmi les nombreux reproches que la saine philosophie est en droit d'adresser à M. Lerminier, elle ne lui fera pas celui d'envelopper sa pensée dans des circonlocutions ou de l'abriter derrière des réticences. Mais aussi qu'on ne vienne plus dire que le panthéisme est un vain fantôme évoqué par de pieuses hallucinations : c'est

(1) *Ibidem*, tome II, p. 137 et 138.

bien réellement la forme actuelle, la forme prédominante du rationalisme, et l'unique adversaire sérieux des idées chrétiennes dans les hautes régions de la pensée. Nous ne cesserons donc de l'affirmer, le panthéisme, dès que l'on se place logiquement en-dehors de la tradition catholique, est le plus large et le plus conséquent des systèmes, puisque, seul, il oppose une explication universelle à l'universalité de nos dogmes et de notre Église (1). Du reste, nous ne disconviendrons pas qu'il n'y ait un certain charme à s'identifier à la substance infinie, à se regarder comme une manifestation nécessaire, éternelle de l'univers visible et idéal ; nous accorderons surtout que les conséquences pratiques qui découlent de ces rêves sont d'une facile et riante application ; et, pour ne rien déguiser de la poésie du panthéisme, nous terminerons nos citations par quelques lignes d'un des écrivains qui veulent fondre le sérieux, le sublime de la philosophie germanique avec la grâce et la légèreté du caractère français :

« Dieu est identique avec le monde ; il se mani-
» feste dans les plantes qui, sans conscience d'elles-
» mêmes, vivent d'une vie cosmo-magnétique ; il se
» manifeste dans les animaux qui, dans le rêve de
» leur vie sensuelle, éprouvent une existence plus
» ou moins sourde ; mais c'est dans l'homme qu'il se
» manifeste de la manière la plus admirable, dans
» l'homme qui sent et pense en même temps, qui

(1) L'étymologie des deux mots *panthéisme* et *catholicisme* (πανθεος et κατὰ τὸ ὅλον) suffit pour établir cette proposition.

» sait distinguer sa propre individualité de la nature
» objective, et porte déjà dans sa raison les idées qui
» se font aussi reconnaître à lui dans le monde des
» faits. Dans l'homme, la divinité arrive à la cons-
» cience de soi-même, et cette conscience elle la
» révèle de nouveau par l'homme. Mais cela n'arrive
» pas dans et par les hommes isolés, mais par l'en-
» semble de l'humanité, de telle sorte qu'un homme
» ne comprend et ne représente qu'une parcelle du
» *Dieu-monde*, mais que tous les hommes ensemble
» comprennent et représentent, dans l'idée et dans
» la réalité, tout le Dieu-monde. Chaque peuple a la
» mission de reconnaître et de manifester une partie
» de ce Dieu-monde, de reconnaître une certaine
» série de faits et de réaliser une certaine série
» d'idées, et de transmettre le résultat aux peuples
» suivants, auxquels une semblable mission est im-
» posée. Dieu est en conséquence le véritable héros
» de l'histoire universelle. L'histoire n'est que sa
» pensée éternelle, son éternelle action, sa parole,
» ses faits, et l'on peut dire avec raison de l'humanité
» entière qu'elle est *une incarnation de Dieu*..... Aussi
» le but de toutes nos institutions modernes est la
» réhabilitation de la matière, sa réintégration dans
» tous ses droits, sa reconnaissance religieuse, sa
» sanctification morale. Nous poursuivons le bien-
» être de la matière, parce que nous savons que la
» *divinité de l'homme* se manifeste également dans sa
» forme corporelle ; nous fondons une démocratie
» de dieux terrestres égaux en béatitude et en sain-
» teté ; nous voulons le nectar et l'ambroisie, des
» manteaux de pourpre, la volupté des parfums, des

» danses, des nymphes, de la musique et des comé-
» dies, etc., etc. ! (1) »

Dans son livre intitulé *le Génie des Religions*, et publié récemment, M. Edgar Quinet a développé l'idée fondamentale de Hegel, en y mêlant des vues de détail empruntées, pour la plupart, aux rationalistes d'outre-Rhin. Nous croyons donner l'exacte formule de cet ouvrage en le définissant : un syncrétisme des erreurs les plus avancées de l'Allemagne protestante. C'est dire en d'autres termes que la première donnée et la dernière conclusion du livre sont panthéistes. L'auteur, s'adressant à un public français, était dans la nécessité de voiler les incohérences, les contradictions palpables de toutes ces rêveries germaniques : il y a peut-être réussi pour les esprits superficiels et les imaginations que ne dominent ni la science, ni le raisonnement ; mais les intelligences saines, les hommes nourris de solides études ne se laisseront point éblouir par des artifices de style et par un luxe d'images qui ne recouvrent rien de démontré. Quoiqu'il en soit, l'œuvre de M. Edgar Quinet n'en est pas moins aujourd'hui l'expression la plus complète du panthéisme en France ; *le Génie des Religions* correspond évidemment chez nous à *la Vie de Jésus*, publiée, sur la rive droite du Rhin, par le docteur Strauss.

Heureusement, et ceci est une des meilleures preuves de sa divinité, le christianisme ne nous a pas été donné sous la forme d'une idée abstraite

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1834, article de M. Henri Heine.

livrée à toutes les fluctuations de l'esprit humain. Dieu lui-même s'est montré sous une forme visible au monde, qu'il a racheté, purifié, éclairé ; il a établi l'Église, infaillible interprète de sa doctrine, dépositaire universel de sa grâce ; et son œuvre subsiste !... En un mot, le christianisme est un FAIT vivant qui a pour lui, non-seulement la certitude de l'histoire, mais encore, mais surtout l'évidence du bien qu'il ne cesse de faire aux hommes, malgré leurs erreurs et leurs passions. Le panthéisme, son rival actuel, ne le dépossédera point dans l'intelligence et dans le cœur de l'humanité, pas plus que les autres systèmes qui se sont heurtés et brisés contre lui sur sa route de dix-huit siècles.

Angers, semaine sainte de l'an de grâce 1842.

LÉON BORÉ,
Docteur en philosophie de l'Université de Wurtzbourg,
professeur d'histoire au Collége royal d'Angers.

N. B. L'ouvrage dont on offre ici la traduction au public français, a paru, en Allemagne, dans les années 1833 et 1835. — Les notes du premier volume ont été reproduites dans leur intégrité, mais on a abrégé celles du deuxième volume depuis le chapitre V, ainsi qu'une partie du texte relatif au mahométisme, afin de donner place à l'appendice, tiré d'un autre travail du même auteur. — Pour les noms de lieux et de personnes, on a cru devoir adopter fréquemment l'orthographe allemande.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT POLITIQUE DES JUIFS (1).

Au milieu des trois parties du monde alors connues et si bien liées entr'elles par la Méditerranée, se trouve la Palestine, le berceau de la révolution opérée dans le monde par Jésus de Nazareth, révolution que nulle autre n'égale en étendue, en force et en durée.

Les Juifs, qui avaient été autrefois un peuple heureux et considéré, n'obéissaient plus, dans ce temps à jamais mémorable, à l'ancienne famille de leurs princes. Jusqu'à l'époque héroïque des Machabées, la Judée, sous le poids du malheur et de l'oppression, s'efforçait encore avec une

(1) Livres consultés : Le Nouveau Testament. — Les écrits des Pères de l'Eglise de cette période. — Jos. Routh reliquiæ sacræ, sivè auctorum ferè jàm perditorum secundi tertiique sæculi fragmenta quæ supersunt. Oxonii 1814. — Theod. Ruinart acta primorum martyrum sincera et selecta. Amstelod, 1713. — Eusebii ep. Cæsareensis historiæ eccl. libri X, ed. H. Valesius, Paris, 1659. — Joh. Laur. Moshemii commentarii de rebus christianorum antè Constantinum. Helmst. 1753, — Jos. Zola de rebus christianorum antè Constantinum, Ticini, 1780.— J. Clerici historia eccl. duorum primorum à Christo sæculorum. Amstel. 1716.

généreuse ardeur de former un état indépendant. Simon Machabée fut élevé à la dignité d'Ethnarque, et laissa son fils Hyrkan (133 ans avant J.-Ch.) en possession d'un royaume libre, assuré contre les rois de Syrie par son alliance avec les Romains.

Mais les dissensions religieuses devinrent aussi, chez les Juifs, des divisions politiques. Les Pharisiens se mirent du côté du peuple, les Saducéens du côté des grands. Les premiers, sous Alexandre Jannæus, jeune fils d'Hyrkan et successeur de son frère Aristobule, devinrent si puissants, que pendant huit années (de 79 à 71 avant J.-Ch.), ils furent maîtres des affaires, et ne laissèrent que le titre de régente à Salomé, veuve du dernier prince.

Les deux fils d'Alexandre Jannæus et de Salomé, appelés Hyrkan et Aristobule, se disputèrent la couronne les armes à la main. Alors un voisin perfide, Antipater, prince d'Idumée, leur conseilla de prendre les Romains pour juges. Pompée vint et décida en faveur d'Hyrkan, mais il lui enleva sa capitale et ruina ainsi par la base le nouvel édifice de la liberté juive.

Antipater, formellement appuyé par Jules César, fut nommé procurateur de la Judée, l'an 48 avant Jésus-Christ, et son fils Hérode se ménagea si bien que, les triumvirs, après la mort du dictateur, le continuèrent dans sa dignité, et qu'il reçut même d'Auguste une protection et des faveurs toutes spéciales. Enfin l'an 37, les Romains mirent à mort l'Asmonéen Antigone, fils d'Aristobule, par les instigations d'Hérode, et celui-ci, surnommé le Grand, monta sur le trône.

Au milieu des intrigues de sa politique impie et sans conscience, Hérode craignait toujours le sang asmonéen. Il restait encore de ce sang *illustre* (1) une fille du dernier Hyrkan, Alexandra dont il avait épousé la propre fille appelée Ma-

(1) Asmonéen, c'est-à-dire illustre, surnom donné à la famille des Machabées.

rianne; il restait aussi Aristobule, frère de celle-ci, et Hyrkan, frère aîné d'Antigone, récemment exécuté. Hérode les fit tous mourir les uns après les autres, et de plus, deux fils qu'il avait eus de l'infortunée Marianne.

Affermi par la flatterie dans la faveur d'Auguste, Hérode osa introduire dans la Judée des mœurs et des coutumes odieuses. Il établit des théâtres et des amphithéâtres avec des jeux en l'honneur de l'empereur, des musiciens, des jongleurs, etc., il ne craignit pas même d'instituer, avec une libéralité royale, les combats d'animaux si chers aux Romains. Auprès des sources du Jourdain il fit élever un temple à Auguste. Mais de peur que son mépris pour les mœurs nationales ne lui attirât, de la part des Juifs, de fâcheux embarras, il fit construire des forteresses qu'il remplit de bonnes garnisons. Il appela Sebaste ou Augusta la ville de Samarie, agrandie et mise en meilleur état de défense, et il donna le nom de Césarée à la tour de Straton, dont il fit également une ville avec un port et des fortifications nouvelles.

En véritable politique qui sert aussi Dieu, s'il y trouve son intérêt, Hérode fit démolir, pièce par pièce, le temple de Jérusalem, en ayant soin de faire remplacer à mesure chaque partie, de sorte que le sacrifice quotidien ne fut pas même interrompu. D'après la description de témoins oculaires, nul édifice au monde ne pouvait rivaliser avec celui-ci.

Récompensé par le monde comme le monde récompense, Hérode continuait de mettre à mort, et il tremblait au milieu de ses vils plaisirs jusque sur le bord de la tombe, il tremblait devant un enfant né dans une crèche à Bethléem, et il ordonnait le massacre d'une multitude d'enfants, et cinq jours avant d'expirer, il faisait exécuter le fils qu'il avait eu de Doris, sa première femme, Antipater, qui avait attenté à ses jours; enfin il mourut lui-même âgé de soixante-dix ans, la deuxième année qui suivit la naissance de Jésus-Christ.

Le royaume fut partagé entre ses trois fils. La part la plus considérable, à savoir la Judée, la Samarie et l'Idumée, échut, avec le titre d'Ethnarque, à Archelaüs; Philippe reçut, en qualité de Tétrarque, une partie de la Galilée et de la Trachonitis, et Hérode Antipas, également Tétrarque, l'autre partie de la Galilée, Pérée et l'Iturée. Le fils aîné d'Hérode-le-Grand, Hérode Philippe, le même à qui Hérode Antipas enleva sa femme Hérodiade, déshérité par son père, vivait en simple particulier. Flave Josèphe l'appelle un homme respectable.

L'an 6 après Jésus-Christ, Archelaüs, pour son mauvais gouvernement, fut déposé par Auguste, et envoyé à Vienne dans la Gaule. Sa part fut réunie à la Syrie romaine et confiée aux soins des procurateurs ou administrateurs de la province. La tétrarchie de Philippe eut le même sort l'année 34. Trois ans plus tard l'empereur Caligula la donna, avec le titre de roi, à Hérode Agrippa, petit-fils d'Hérode-le-Grand, et fils d'Aristobule mis à mort par celui-ci. L'an 39, Antipas ayant aussi été déposé et sa tétrarchie conférée au nouveau roi de Galilée qui obtint, en outre, en 41, le domaine d'Archelaüs, Hérode Agrippa se trouva ainsi possesseur, pendant quatre années, de toute la Palestine. Après sa mort, l'an 44, la contrée entière fut réduite en province romaine, moins le petit territoire de Chalkis, laissé à son fils Agrippa II.

Sous les princes dont nous venons de parler, la nation juive déclina de plus en plus, et les gouverneurs ou administrateurs romains pressurèrent inhumainement ce malheureux pays. Toutefois, les habitants retinrent encore quelque apparence de leur primitive constitution et de leur gouvernement sacerdotal. Mais cette apparence même ne subsista pas longtemps. En présence des vicissitudes du pouvoir, de l'indécision, de l'arbitraire et de l'oppression des procurateurs romains, le mécontentement du peuple s'accrut de jour en jour; une violente fermentation commença, qui devait ne finir au milieu de la tempête et des ruines, qu'après que le christianisme aurait implanté ses racines dans le

sol de la Judée. Dès lors devaient tomber les murs qui avaient séparé le peuple de Dieu des autres peuples, afin que l'heureuse nouvelle de la rédemption pût s'épandre sur toute la terre.

CHAPITRE II.

ÉTAT POLITIQUE DES ROMAINS.

L'indépendance et l'égalité civile n'existaient plus que dans la mémoire des Romains trop dégénérés pour posséder réellement ces biens précieux. Le souvenir de ce qu'avaient été leurs pères, était seulement pour eux une source de haine et de division : un mauvais peuple ne peut avoir la liberté que dans la bouche, car sa licence sans frein a besoin de chaînes, et les oppresseurs du dedans et du dehors s'empressent de charger de liens ces hommes esclaves de leurs propres vices.

Plusieurs tyrans avaient déjà paru et disparu, lorsque Jules César, illustre par sa naissance, ses talents, ses dignités et ses victoires, crut pouvoir prendre le nom de dominateur absolu de l'empire, comme il l'était en réalité. L'assassinat lui ôta la vie sans le moindre profit pour la chose publique ; Brutus avait bien pu délivrer le peuple de son maître, mais non des fers que celui-ci lui avait imposés.

Octave-Auguste, petit neveu et fils adopif de César, hérita de la puissance de son oncle : il gouverna comme un prince légitime monté de droit sur le trône de ses pères. Rome, sous son empire, eut encore des temps heureux, car dès qu'il fut débarrassé de ses rivaux, il renonça à la cruauté et à la défiance. Il régna quarante-quatre ans depuis la bataille d'Actium et cinquante-sept à compter de la mort de César : sa puissance s'étendait, en Europe, sur l'Italie,

la Gaule, l'Espagne, la Grèce, l'Illyrie, la Dacie, la Pannonie, la Bretagne et une partie de la Germanie; en Asie, sur l'Asie Mineure, l'Arménie, la Syrie, la Judée et la Mésopotamie; en Afrique, sur l'Égypte, la Libye, la Numidie et la Mauritanie.

Auguste perdit, il est vrai, par la faute de Quintilius Varus, ses meilleures légions dans une expédition mal dirigée contre les Germains, mais, du reste, il eut des guerres heureuses et il fit régner la paix avec lui un certain temps sur la terre. Alors Jésus-Christ vint au monde. On place sa naissance dans la quarantième année du règne de l'empereur Auguste à dater de la mort de César et dans la vingt-septième depuis la bataille d'Actium.

Claude Tibère, beau-fils d'Auguste par sa femme Livia Drusilla et adopté par lui, fut son indigne successeur. Aussi orgueilleux que cruel, ce monstre se mit à mépriser le genre humain dont il était à la fois le maître et l'opprobre, et le sénat qui jadis se faisait un jouet de la couronne des rois, ne rougit pas de ramper à ses pieds. Sa vie infâme à Caprée est connue. La volupté et l'ennui qui le minaient l'emportèrent, après qu'il eut torturé ses sujets pendant vingt-trois ans. Notre Sauveur fut crucifié la dix-neuvième année de son règne.

L'immense empire romain avait des voisins dangereux. Il était borné à l'orient par les Parthes, qui étendaient leur indépendance depuis l'Euphrate jusqu'à l'Oxus et depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Océan indien. (Le royaume des Parthes, sorti de celui des Perses, retourna à ceux-ci l'an 226 de l'ère chrétienne.) Au nord et au couchant, sur les bords du Rhin, vivaient, en Europe, des nations pauvres, belliqueuses qui formaient une espèce de ligue défensive contre l'ennemi commun et veillaient soigneusement à la sûreté des frontières. Irrités, blessés et souvent abattus, mais jamais domptés, ces peuples prirent des forces et ils devinrent, dans la suite, les conquérants qui jetèrent à bas le colosse de la puissance romaine.

CHAPITRE III.

ÉTAT RELIGIEUX ET MORAL DES JUIFS (1).

A l'époque de la venue du Sauveur, les Juifs se trouvaient dans un état de dissolution religieuse, morale et politique. C'était sans doute une chose digne d'admiration que l'attachement inébranlable avec lequel la grande majorité tenait au culte de ses pères, et cela seul aussi les préserva de la ruine complète dans laquelle s'abîmèrent tant d'autres peuples; mais ne s'attachant qu'à la lettre morte de la loi, l'essence propre et l'esprit vivant de la religion leur échappait chaque jour davantage. Courbés sous le joug détesté des Romains, ils appliquaient à un libérateur politique les prédictions de leurs prophètes, et comptaient fermement sur la venue du Messie pour monter à l'apogée de la puissance et de la splendeur. Ils se cramponnaient avec leur

(1) Livres consultés : Les ouvrages de Flave Josèphe et de Philon. — Histoire des Israélites depuis le temps des Machabées par Jost, Berlin, 1820. — Doctrines et opinions de toutes les sectes des Juifs passées et présentes, et histoire de la Cabale par Beer, Brunn, 1822. — Jac. Triglandius trium scriptorum illustrium (Drusii, Jos. Scaligerii et Serarii) de tribus Judæorum sectis syntagma, Delphis, 1703. Renseignements historiques tirés de l'antiquité sur les Esséens et les Thérapeutes, par Bellermann, Berlin, 1821. — Jos. Sauer de Essenis et Therapeutis disquisitio, Vratislav. 1829.

opiniâtreté naturelle à ce fantôme né de leur grossière imagination, et repoussaient loin d'eux toute idée opposée. L'extérieur du culte, la fréquentation du temple et des synagogues, l'exactitude servile aux prières vocales et aux sacrifices étaient regardés par la foule comme formant le fond même de la religion, et souvent la plus grande perversité de mœurs s'alliait à une scrupuleuse observation des cérémonies prescrites. Plus ils sentaient leur existence sociale abaissée par la domination étrangère et païenne de Rome, plus leur orgueil se réfugiait dans le domaine religieux. Ils étaient le peuple choisi : à eux, descendants charnels d'Abraham, avaient été faites toutes les promesses; ils regardaient d'un œil de mépris les nations qui, exclues de l'héritage divin, erraient dans les ténèbres du paganisme, et cependant ils oubliaient le point capital de toute vocation supérieure, à savoir de s'en rendre dignes par la pureté des sentiments et de la conduite. Lorsque Jésus-Christ appelait les Juifs de son temps *une race perverse et adultère*, la sévérité de cette parole n'était pas au-dessus de ce qu'ils méritaient. Voici comment l'historien Josèphe lui-même peint la corruption de ses contemporains : « C'était une » époque féconde en toute espèce de crimes, et il n'y a pas » d'action mauvaise et impie, on ne saurait même en ima- » giner, qui ne fût commise. Ils étaient tous tellement » corrompus, dans la vie privée comme dans la vie publi- » que, qu'ils rivalisaient d'attentats contre Dieu, et d'in- » justices contre les hommes. Les grands foulaient le peu- » ple, et le peuple, de son côté, cherchait à écraser les » grands; ceux-ci aspiraient à une domination tyrannique; » ceux-là ne désiraient que violence et pillage.» D'après le même historien, les princes des prêtres portaient l'avidité et la rapine jusqu'à faire enlever aux autres ministres du culte les dîmes qui leur appartenaient, et ils en laissèrent ainsi plusieurs périr de faim. Le grand-prêtre Jonathan fut assassiné à l'instigation de Dora, son intime ami; les sicaires versaient le sang humain jusque dans l'intérieur du

temple, et Josèphe avoue que si les Romains avaient tardé à investir cette ville dévouée aux coups de la colère céleste, elle eût dû être engloutie par un tremblement de terre, ou dévorée par le feu, comme Sodome; une telle multitude de forfaits commis dans Jérusalem, autrefois la Sainte, ne pouvant rester plus longtemps impunis. L'état dans lequel se trouvait alors le mariage, le plus saint et le plus important des liens humains, peut nous servir de mesure d'appréciation. L'école du Rabbin Hillel permettait aux hommes de répudier leurs femmes pour la raison la plus insignifiante, et d'en épouser d'autres. Par suite de cette théorie, généralement préférée à la doctrine plus sévère du Schammaï, il n'était pas rare de voir un Juif qui en fût à sa troisième ou quatrième femme, pendant que les premières vivaient encore (1).

Un autre symptôme de décadence, c'étaient les sectes et les partis, les uns purement religieux, les autres politiques et religieux à la fois, qui divisaient la nation, et se tenaient en présence dans un état permanent d'hostilité. La plus forte influence sur la masse du peuple, dont ils possédaient la faveur et le respect, appartenait aux Pharisiens, conservateurs et maîtres de l'antique tradition à laquelle ils semblent toutefois avoir mêlé des additions arbitraires. Depuis que la reine Alexandra s'était mise de leur côté, l'an 79 avant Jésus-Christ, ils avaient la haute main dans les affaires et se trouvaient en possession de la plupart des places dépendantes du choix du peuple, notamment de celles du Sanhédrin. Le vice de leurs principes et de leur conduite était d'attacher une valeur exagérée aux prescriptions

(1) Josèphe, par exemple, après que sa première femme l'eut abandonné, en épousa une autre, et s'étant dans la suite séparé de celle-ci *dont les manières ne lui convenaient pas*, il en prit une troisième (Jos. de vitâ suâ). Justin le martyr remarque, dans son dialogue contre Tryphon, que les Rabbins permettaient à un Juif d'épouser successivement quatre ou cinq femmes, et que les Juifs, en effet, sous le nom de mariage, en prenaient un aussi grand nombre qu'ils voulaient.

de la loi, et de sacrifier les devoirs essentiels aux pratiques les plus minutieuses. Afin d'observer avec sûreté les divins commandements, on devait, disaient-ils, rester toujours en dehors de leurs limites ou, en d'autres termes, faire plus qu'il n'était ordonné, et omettre plus qu'il n'était défendu. De là leurs ablutions multipliées, non seulement avant les repas, avant de toucher à la Thora, ou de faire une bonne œuvre quelconque, mais encore avant toute sorte de relations avec les autres hommes. Dans leur excessive crainte de se souiller le corps, ils négligeaient le soin bien autrement important de préserver leur âme : de là aussi leurs longues prières, qui ne consistaient souvent que dans une fatigante répétition des mêmes mots; de là ces philactères d'une grandeur démesurée, dont ils faisaient parade. Ils étendaient jusqu'aux moindres objets la loi concernant les dîmes, célébraient le sabbat avec une rigueur outrée, jeûnaient et veillaient beaucoup, et couchaient souvent sur d'étroites planches, afin de s'éveiller en tombant et de prier ensuite : en un mot, ils pratiquaient une innombrable quantité d'œuvres de mortification, qui eussent mérité plus d'éloges, si elles avaient été faites avec moins d'étalage et avec un sentiment religieux plus épuré. On sait de quelles sévères paroles le Sauveur poursuivit les vices et les crimes des Pharisiens, l'ostentation de leurs jeûnes et leurs aumônes, la négligence avec laquelle ils remplissaient les devoirs de charité envers le prochain pour observer les plus simples formalités de la loi; le prix qu'ils mettaient aux actes extérieurs sans s'occuper des dispositions de l'âme, leur superbe contentement d'eux-mêmes, leur haute opinion de leurs propres mérites, leur ambition, leur avidité. Néanmoins cette corruption n'était pas commune à tous les Pharisiens : il y avait aussi parmi eux des hommes excellents, tels que Gamaliel, Nicodème, Joseph d'Arimathie et Saul le futur apôtre. En somme, on ne peut nier que leur parti ne renfermât ce qu'il y avait de meilleur chez les juifs, et qu'ils n'eussent généralement conservé la pure doctrine de

Moïse et des prophètes, ce qui les fit reconnaître par Jésus-Christ pour les légitimes organes de la révélation de l'Ancien Testament : « Ils sont assis dans la chaire de Moïse; faites « ce qu'ils vous prescrivent. » (Matth. XXIII, 2-3.)

Infidèles à l'esprit comme à la lettre de l'ancienne religion, les Saducéens, ces superficiels *éclairantistes*, étaient liés à la nation juive bien plus par le sang que par la foi. En niant les vérités fondamentales, ils se plaçaient eux-mêmes au-dessous des païens pieux et éclairés. Ils rejetaient l'existence des anges, l'immortalité de l'âme, la résurrection, et conséquemment toute rémunération après la mort. Dieu, selon leur doctrine, récompensait dans ce monde les bons avec des biens terrestres, des plaisirs et une longue vie, et punissait les méchants par la pauvreté, par la honte et les souffrances. En admettant seulement la parole écrite des livres de l'Ancien Testament et en rejetant la tradition orale, leur but était sans doute d'affaiblir les preuves que celle-ci fournit en faveur de l'immortalité de l'âme, du jugement, des peines et des récompenses à venir : les expressions de l'Écriture se pliaient plus facilement à leur sens. C'était encore une des conséquences de leur creux déisme de nier l'influence de Dieu sur les actions humaines, et d'attribuer tout à la libre détermination de notre volonté qui, d'après eux, se suffirait à elle-même pour le bien comme pour le mal. Quant au nombre, ils étaient de beaucoup plus faibles que les Pharisiens : mais la plupart de leurs sectateurs se trouvaient parmi les puissans et les riches, auxquels (on le concevra aisément) la doctrine qui prétendait que le crédit et la richesse sont une récompense divine devait mieux plaire qu'aux pauvres et aux petits. Du reste, ils participaient au service divin, jusque-là même que, dans ce temps, leur secte fournit plusieurs grands prêtres. Mais lorsqu'ils venaient à accepter quelque charge publique, force leur était, comme le remarque Josèphe, de s'accommoder aux doctrines pharisiennes, sans quoi le peuple ne les eût pas soufferts.

Une autre secte, mais entièrement séparée du peuple, et retirée, loin des villes, sur les bords du Jourdain et de la mer Morte, était celle des Esséens, comme Philon les appelle, ou Esséniens selon Josèphe. Leur naissance date vraisemblablement du temps des Machabées, où de pieux Juifs, pour échapper à la cruelle persécution d'Antiochus et au danger de l'apostasie, s'enfuirent dans les déserts et les solitudes. Sous plusieurs rapports, ces juifs présentent une très grande ressemblance avec les moines chrétiens. Ils vivaient dans la communauté des biens et dans le célibat, prenaient des enfants étrangers qu'il se chargeaient d'instruire, cultivaient la terre, élevaient le bétail et les abeilles, en un mot exerçaient tous les métiers innocents et pacifiques. Ils dédaignaient les aises ordinaires de la vie, étaient ennemis déclarés de l'onction usitée en Orient, et cherchaient à se distinguer par la négligence volontaire et par l'austérité de leur extérieur. Pour ce qui est des personnes étrangères à leur société, ils ne pouvaient ni leur parler, ni communiquer d'aucune manière avec elles, sans se purifier ensuite par des pratiques religieuses. Chaque jour, au lever et au coucher du soleil, ils remplissaient les prescriptions de leur culte, mais sans aller au temple, pas même les jours de grandes fêtes, et ils s'abstenaient des sacrifices d'animaux qu'ils regardaient comme défendus par l'Ecriture (1). Cependant un lien les unissait encore au sanctuaire national : ils y envoyaient chaque année des présents. Quiconque voulait être reçu dans leur société, devait subir un temps d'épreuve, passer successivement par divers grades, et prêter à la fin un serment terrible par lequel il s'engageait à pratiquer les vertus exigées, à obéir aux supérieurs et à ne jamais rien révéler à personne. Cette secte ressemblait donc entièrement à un ordre, et, comme tel, avait en réalité ses secrets; le nombre des membres paraît s'être alors élevé

(1) Les passages sur lesquels ils s'appuyaient principalement étaient : Psaumes XL, 7. LI, 18.

à environ quatre mille. Quant au serment exigé à la réception d'un Essénien, c'était le dernier qu'il prêtât, car, du reste, le serment leur faisait horreur, et ils le déclaraient plus abominable que le parjure. On concilierait difficilement avec l'amour du prochain la dureté dont ils usaient contre les membres de leur association coupables de quelque grande faute. Ils les chassaient loin d'eux, et ces infortunés qui s'étaient engagés par serment à n'accepter d'aliments de personne n'avaient d'autre ressource que les plantes sauvages pour soutenir leur triste vie, jusqu'à ce qu'une mort lente vînt la terminer. Cette secte poussait, en quelque sorte, plus loin que les Pharisiens, la minutie dans les cérémonies religieuses. Selon eux il était mal de cracher dans un cercle, ou du côté droit, de remuer un vase le jour du sabbat, et même de céder aux exigences de la nature.

Les Thérapeutes d'Egypte que Philon a dépeints avec une évidente prédilection étaient une branche des Esséens. Eux aussi vivaient dans le célibat par aversion pour les plaisirs de la chair, demeuraient et mangeaient en commun, n'avaient point d'esclaves, célébraient le sabbat plus que les autres Juifs, et priaient, de même que les Esséens, au lever du soleil, le visage tourné vers cet astre qu'ils regardaient comme le symbole de la divinité. Ce qui les distinguait des Esséens, c'était qu'ils menaient une vie purement contemplative dans des cellules séparées, ne se réunissant qu'aux jours de sabbat pour prier ensemble.

La secte des Caréens ou Caraïtes n'admettait que le texte de l'Écriture, et rejetait l'autorité de la tradition que les Pharisiens lui donnaient pour commentaire, comme aussi toute espèce d'additions à la loi. Quelques-uns pensent que les docteurs dont il est question dans le Nouveau Testament et qui sont distingués des Pharisiens et des Saducéens, n'étaient autres que des Caraïtes.

Les Galiléens et les Hérodiens se distinguaient bien plus par leurs sentiments politiques que par leurs opinions religieuses. Au rapport de Josèphe, les Galiléens étaient des

zélateurs outrés de l'indépendance et de la liberté civiles, lesquels ne reconnaissaient d'autre maître que Dieu, et enduraient les supplices plutôt que de donner le nom de seigneur à l'homme. Les Hérodiens, au contraire, rampaient sous le joug étranger, approuvaient tous les impôts, étaient, pour la plupart, de serviles courtisans et mêlaient à leur culte des pratiques païennes empruntées aux Romains. Selon toute apparence ils tenaient leur nom d'Hérode Antipas, Tétrarque de Galilée dont ils étaient les partisans et les flatteurs : du reste le plus grand nombre d'entr'eux appartenait à la secte saducéenne.

Les Samaritains, nommés aussi Kuthéens par les Juifs, étaient issus du mélange des colons païens amenés par le roi Asserhaddon avec les Israélites restés en Palestine pendant la transmigration des dix tribus. Le prêtre juif Manassès avait, au temps de Néhémias, instruit ces colons, les avait portés à abjurer les derniers restes de paganisme, et après leur avoir fait bâtir, sous sa direction, un temple particulier sur la montagne de Garizim auprès de Sichem, avait introduit chez eux le sacerdoce lévitique, les sacrifices, en un mot le culte juif tout entier. L'aversion des Juifs pour les Samaritains, s'accrut encore par l'érection de ce temple, et alors une scission complète s'opéra entre les deux peuples. De leur côté, les Samaritains déclarèrent que leur temple était l'unique place légitime pour le service divin et admirent simplement Moïse et le Pentateuque, à l'exclusion des prophètes et des livres postérieurs de l'Ancien Testament. Ils attendaient de plus un Messie, qui, après avoir porté leur peuple à la pénitence et assuré son bonheur, amènerait les autres peuples à la même foi et à la participation du même culte sur la montagne de Garizim.

Cette décomposition du judaïsme en un si grand nombre de sectes opposées les unes aux autres, annonçait sa dissolution dont l'heure était venue, mais en même temps on doit y voir les symptômes favorables à la diffusion du christianisme. En effet, l'homme ne peut pas plus vivre sans re-

ligion, que la religion ne peut subsister sans forme, et c'est ainsi que la décomposition dont il s'agit, portait en elle-même la nécessité d'une forme nouvelle. D'un autre côté, tous les partis étaient unanimes dans leur horreur pour l'idolâtrie et dans leur attente du Messie à cette époque. Aussi, lorsque le dernier prophète, qui était à la fois le premier évangéliste, parut et se mit à crier : « Faites « pénitence, le royaume de Dieu est proche, » il pouvait compter sur des auditeurs attentifs et sur des cœurs pleins de désir.

CHAPITRE IV.

ÉTAT RELIGIEUX DE L'EMPIRE ROMAIN (1).

Lorsque le fils de Dieu parut sur la terre, à l'exception du peuple juif, les ténèbres du paganisme couvraient le monde entier. Qu'il existe un Dieu unique, créateur, libre, élevé au-dessus de la matière, Seigneur de l'universalité des êtres, souverainement saint; que l'homme soit fait pour reproduire l'image de ce Dieu et pour l'adorer en esprit et en vérité : ces dogmes étaient alors étrangers au plus grand nombre; quelques-uns les entrevoyaient et les exprimaient avec hésitation, personne ne les tenait fortement ni ne les suivait dans leurs conséquences. Le sentiment de la divinité inhérent à la conscience était allé toujours s'affaiblissant depuis la chute, les traditions, les connaissances primitives s'étaient altérées et obscurcies, le péché avait engendré l'erreur dans les âmes détournées de Dieu; et l'erreur, à son tour, avait produit des vices et des crimes

(1) Livres consultés : La chute du paganisme par Tzschirner, Leipzig, 1829. — Sur la nature et l'influence morale du paganisme, par Tholuck, Berlin, 1823. — P. E. Müller, de hierarchiâ et studio vitæ asceticæ in sacris et mysteriis Græcorum Romanorumque latentibus, Hafniæ, 1803. Histoire de la décadence des mœurs chez les Romains, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, par Meiners, Vienne et Leipzig, 1791.

de toute espèce. En un mot, l'erreur et le péché, par une effroyable réaction de l'un sur l'autre, croissant et multipliant sans mesure, avaient à la fin précipité les peuples dans cet abîme de corruption et d'égarement d'où Jésus-Christ vint les tirer. La notion de l'unité de Dieu s'était évanouie dans les rêves du polythéisme; la divinité était ravalée dans le cercle des imperfections humaines, assujétie aux forces de la nature, et ce qui, primitivement, n'était qu'un symbole de l'être divin, se trouvait confondu et identifié avec Dieu même. On élevait au rang des dieux les hommes avec leurs misères et leurs vices, et en même temps l'on abaissait les dieux jusqu'aux passions et aux faiblesses des hommes. Et ce n'étaient pas seulement les animaux, les pierres, les troncs d'arbre qui obtenaient les honneurs du culte, c'étaient aussi les ouvrages de main d'homme, les statues de marbre et de bois que l'on regardait comme animées et habitées par les dieux. Du reste, quelle que soit la variété de formes sous lesquelles le paganisme se manifeste chez les différents peuples de l'antiquité, partout on voit à sa suite, dans les masses, comme cause et effet à la fois, les mêmes ténèbres intellectuelles, la même dépravation de sentiment et de conduite.

Les Romains avaient laissé aux divers peuples conquis et réunis par eux en un immense empire, le libre exercice de leur culte. Que chaque nation eût ses dieux particuliers et une manière spéciale de les honorer, ceci était regardé, avant le christianisme, comme l'état naturel et normal; et Rome possédait trop d'habileté politique pour blesser, à l'endroit le plus sensible, les peuples qui lui étaient soumis. Une pareille religion nationale était si peu exclusive, qu'elle permettait souvent l'importation de dieux nouveaux et étrangers. C'est ainsi que dans les pays qui avaient passé sous la domination des Grecs, ou qui avaient adopté leur langue et leurs mœurs, le culte des dieux de la Grèce s'ajoutait à celui des divinités indigènes. Plus tard, les Romains eux-mêmes, malgré l'interdiction portée antérieure-

ment contre les cultes du dehors, ne craignirent pas d'admettre parmi leurs propres dieux les dieux des peuples incorporés à l'empire, ou du moins de leur rendre des honneurs spéciaux. Dans la Grèce et dans l'Asie Mineure, l'ancien culte illustré par des temples et des œuvres d'art innombrables continuait donc de dominer : on offrait des sacrifices, on célébrait les mystères, on consultait les oracles; presque chaque ville honorait spécialement quelque divinité, et beaucoup avaient leurs fêtes particulières. Chez les Romains, le culte avait, il est vrai, perdu son caractère de sévérité et de rudesse, mais sans cesser d'être étroitement lié à l'état : Rome était toujours pour eux un objet de vénération, et la croyance à l'éternelle durée de la ville et de l'empire avait la religion pour base. En Syrie, à côté des autels des divinités grecques introduites par la conquête macédonienne, subsistaient ceux d'Astarté et des dieux nationaux, tant Syriens que Phéniciens. Isis, Osiris et Anubis étaient honorés en Egypte avec toute la rigueur atroce des anciens rites, c'est-à-dire avec des blessures que l'on se faisait en poussant des cris lamentables ; on adorait le bœuf Apis, et chaque province avait ses animaux sacrés, tels que l'Ibis, l'Ichneumon, un chien, un autour ou un poisson. A Alexandrie s'élevait le temple de Sérapis, le premier du monde après le Capitole. Le vieux culte phénicien de Baal, auquel même on immolait des victimes humaines, s'était aussi conservé en Afrique avec le culte d'Astarté, honorée particulièrement comme protectrice de Carthage.

Considérons maintenant en détail le caractère du paganisme, ainsi que l'état moral et religieux de l'empire romain, à l'époque de la fondation de l'Église et dans les trois premiers siècles.

Le petit nombre de dieux du premier ordre étaient également adorés par les Grecs et par les Romains : mais la foule des dieux inférieurs ayant un culte dans quelque partie de l'empire, était immense ; on n'en comptait pas moins

de vingt mille, et personne ne pouvait se flatter de les connaître tous. Les attributs de la divinité avaient été prodigués aux choses les plus insignifiantes et les plus viles : à peine s'il y avait un besoin, un objet de désir, un préjugé, une vertu ou un vice qui n'eût été déifié et qui ne reçût sa part d'hommages. Les fonctions animales elle-mêmes étaient sous la protection de divinités spéciales, et chaque famille romaine avait en outre ses dieux domestiques. Des temples avaient été élevés à la déesse de la fièvre, à Orbilie, meurtrière des enfants, à la Peur, à Méphitis, déesse des exhalaisons nuisibles ou désagréables, et même à l'Impudence et à l'Opiniâtreté. Si cette infinie multiplication de divinités témoigne déjà de la notion corrompue de l'être divin à laquelle elle doit naissance, il ne faut pas s'étonner de voir attribuer même aux dieux supérieurs presque toutes les faiblesses et les défauts de l'humanité. Les Romains, par exemple, cachaient soigneusement le nom de la divinité tutélaire de Rome, dans la crainte que leurs ennemis ne vinssent à la gagner en lui promettant des offrandes plus précieuses. Les statues des dieux étaient quelquefois attachées avec des chaînes sur leur piédestal afin qu'il leur fût impossible de fuir, la divinité et son simulacre étant considérés comme une seule et même chose; et le philosophe Stilpon fut banni d'Athènes par l'Aréopage pour avoir soutenu que la statue de Minerve n'était pas la déesse elle-même, mais bien une œuvre de Phidias. La jalousie, l'avidité de ces dieux, la colère dont ils menaçaient ceux qui les négligeaient, tout cela était pour les pauvres mortels un inépuisable sujet de tourments et d'inquiétudes. Quiconque rendait à quelque dieu des honneurs particuliers devait craindre d'exciter l'envie d'un autre dieu, et l'adoration des divinités supérieures ne préservait nullement de la vengeance des divinités infernales. Les crimes et les débauches que les mythes grecs attribuaient aux principaux habitants de l'Olympe étaient connus de tout le peuple, grâce aux ouvrages des poëtes; et au théâtre, non seule-

ment ils étaient livrés à la dérision et à la moquerie, comme dans les *Grenouilles* d'Aristophane, mais encore on les représentait, par exemple Jupiter, dans l'Amphytrion de Plaute, se permettant les actes les plus abominables.

La foi à une providence divine qui dirige tout avec une souveraine sagesse était obscurcie : à peine ses rares et faibles rayons éclairaient-ils encore quelques hommes. Bien autrement puissante était l'opinion qui regardait les dieux eux-mêmes comme soumis aux arrêts inexorables et illimités du *Fatum*, et l'on voyait généralement dans Tyché, déesse de la fortune, la suprême dispensatrice de tout bien. Au fond, il était presque plus rassurant de se croire livré au caprice de l'aveugle hasard ou à l'irrésistible force d'une fatalité sans intelligence, que d'admettre la providence de dieux poussés par toutes sortes de passions, lesquels allumaient eux-mêmes le désir du mal dans les cœurs. Ainsi le polythéisme était tout-à-fait hors d'état de procurer aux malheureux et aux affligés le moindre adoucissement, la moindre consolation. Un païen accablé par quelque grande infortune, y voyait l'effet de la méchanceté ou de la vengeance d'un dieu, ou bien un inévitable coup du destin. Au lieu de s'abandonner pieusement à la sagesse de la volonté divine, il ne savait que se courber sous la nécessité, puis, afin d'échapper à l'étreinte de la douleur, il se précipitait dans l'ivresse des plaisirs sensuels, ou, lorsque l'existence lui était devenu un intolérable fardeau, il s'en déchargeait par le suicide. De là chez les Grecs eux-mêmes, pour qui cependant la vie avait tant de charme, cette sombre maxime des poëtes : « qu'il serait meilleur pour l'homme de n'avoir « jamais vu le jour, ou, du moins, de mourir au ber- « ceau. »

Les formes du culte, notamment chez les Grecs, étaient, à la vérité, propres à éveiller et à nourrir le goût de l'art, le sentiment du beau, mais elles ne pouvaient rien moins qu'inspirer un véritable recueillement intérieur et une piété réelle. Pour ce qui est des idées, des émotions, des

espérances qui animent le chrétien pendant le sacrifice, il n'en tombait pas une étincelle dans l'âme du païen : ce qu'il avait à dire aux dieux ne concernait que les biens de cette vie, les richesses, la santé du corps, les plaisirs des sens, la vengeance à tirer d'un ennemi et autres choses semblables. Un vrai repentir de ses crimes ne se mêlait pas même à sa prière : loin de là, il implorait souvent le secours des dieux pour en commettre de nouveaux. « Combien grande est la » folie des hommes d'à-présent, dit Sénèque, ils murmu- » rent aux oreilles des dieux les supplications les plus exé- » crables, mais si quelqu'un vient à les écouter, ils se » taisent; ce qu'un homme rougirait d'entendre, ils ne rou- » gissent pas de le dire à un dieu. « Comment la participation aux pratiques du culte aurait-elle pu rendre l'individu meilleur, lorsque ces pratiques, souillées par le crime et la débauche, portaient la double empreinte de la cruauté et de la lubricité. Les sacrifices d'hommes n'étaient point chose inouïe même chez les Grecs polis et chez les Romains. Trois prisonniers perses furent immolés à Bacchus Omestès après la victoire de Salamine; un pareil sacrifice fut offert à Philopœmen sur sa tombe, et au troisième siècle de l'ére chrétienne le sang coulait encore en Arcadie pour les dieux. Plutarque vit de ses propres yeux, à Sparte, fouetter de jeunes garçons jusqu'à la mort devant l'autel de Diane, et quelquefois des jeunes filles enduraient ce supplice en l'honneur de Bacchus. La même chose se pratiquait encore à Rome, au temps des empereurs, dans les circonstances extraordinaires : ainsi Octave, après la prise de Pérouse, immola au divin Jules, trois cents habitants de cette ville faits prisonniers. Que si dans l'opinion qui regardait de pareils sacrifices comme nécessaires au salut des hommes et agréables aux dieux, il est permis d'apercevoir le pressentiment d'une vérité mal comprise sans doute et horriblement défigurée, on doit en même temps reconnaître que le mélange de la lubricité avec les pratiques religieuses était uniquement l'œuvre de l'esprit mauvais.

Mais le chemin qui menait à cette confusion effroyable se trouvait tout frayé, du moment que l'on représentait les dieux eux-mêmes s'adonnant à la débauche, et qu'il y avait une déesse adorée spécialement comme protectrice de la volupté. L'Astarté des Philistins et des Phéniciens, la grande déesse des Syriens à Hiérapolis, l'Anaïtis des Arméniens, la Mylitta des Babyloniens, toutes ces divinités étaient honorées par des prostitutions auxquelles se livraient, dans leurs temples, des jeunes filles et des femmes consacrées à leur service. Les Grecs avaient emprunté à l'Orient ce culte infâme : il était pratiqué à Cypre, en Sicile, dans le fameux temple de Vénus sur la montagne d'Erix, et à Corinthe, où l'on entretenait, à titre d'hiérodules, dans le temple d'Aphrodite, mille courtisanes vouées à cette déesse. Ajoutons que chez les Grecs et les Romains les cérémonies religieuses étaient souvent accompagnées des derniers excès; que les plus vils et les plus dangereux penchants recevaient ainsi une sorte de sanction divine, et l'on concevra sans peine comment les derniers restes de pudeur étaient étouffés dans les âmes, comment les vertus domestiques étaient empoisonnées dans leur source. Le culte rendu, dans les fêtes publiques ainsi que dans les mystères, aux parties sexuelles de l'homme et de la femme, était une provocation formelle aux jouissances de la volupté la plus effrénée. Les graves Romains eux-mêmes avaient leur service de Priape ou Mutinus, et leurs fêtes de Flore ne le cédaient pas en immoralité aux Thesmophories, ni aux Aphrodisiennes et aux Dyonisiaques des Grecs. Souvent, dans les endroits retirés des temples, il se commettait des crimes contre nature qui ne furent découverts en partie et défendus que sous les empereurs chrétiens (1).

(1) Quelquefois aussi de pareilles horreurs s'étalaient sans honte aucune : « Videre est in ipsis templis, cum publico gemitu, miseranda » ludibria, viros muliebria pati, et hanc impuri et impudici corporis » tabem gloriosâ ostentatione detegere.» Firmic. Matern. de errore prof. » relig.

Une autre aberration propre au polythéisme, et très funeste dans ses effets, c'était le culte des divinités méchantes, des démons infernaux, et l'abus de secrètes forces de la nature par la magie, à laquelle on attribuait la vertu de plier les dieux eux-mêmes à la volonté de l'homme. On évoquait les ombres des morts et l'on allait jusqu'à immoler des enfants pour lire l'avenir dans leurs entrailles. En général on n'employait les opérations magiques que dans de criminelles intentions : aussi des lois rigoureuses furent-elles portées, de temps en temps, à Rome, contre la foule chaque jour croissante des sorciers, des enchanteurs et contre ceux qui recouraient à eux. Mais ces lois étaient impuissantes à arrêter le mal qui grandissait toujours, en sorte que, au second siècle, la magie s'était introduite dans toutes les classes de la société et avait fait alliance avec les religions nationales contre le christianisme.

Au lieu de faire rentrer l'homme en lui-même et de développer en lui le sens moral; au lieu de le rendre attentif à la voix de sa conscience et de l'appliquer au perfectionnement de son cœur et de son esprit, la religion païenne l'en détournait plutôt et le concentrait sur des choses extérieures tout-à-fait vides, sur des pratiques mystérieusement vaines, le retenant ainsi à la fois dans une inquiétude superstitieuse et dans une fausse sécurité. Comme on ne croyait pas que les dieux gouvernassent d'après les lois de la sagesse et de la justice éternelles, mais que, au contraire, on leur attribuait dans la direction du monde toutes les passions et les caprices des hommes, on s'imaginait pouvoir découvrir leur volonté à l'aide des signes les plus minutieux, dans le vol des oiseaux, dans les entrailles des victimes, et dans la manière dont mangeaient les poulets sacrés. S'agissait-il des affaires les plus importantes et de graves résolutions, les premiers dignitaires de l'état dépendaient du rapport des devins et des aruspices. Le Romain éclairé se laissait, aussi lui, effrayer comme un enfant par les mauvais présages : un songe suffisait pour le frapper de terreur. Il ren-

trait en toute hâte, s'il avait, en sortant, heurté le seuil de la porte, ou chaussé son pied droit du soulier du pied gauche ; de pareilles vétilles troublaient son intelligence et paralysaient son énergie.

L'assurance si consolante pour le chrétien qu'il ne tombe pas un cheveu de sa tête sans la permission divine, était donc tout-à-fait étrangère au païen : celui-ci s'abandonnait aux angoisses du désespoir et de l'inquiétude, là où le premier demeure calme et plein d'espérance. Mais, d'un autre côté, le polythéisme offrait à ses sectateurs des moyens de se tranquilliser qui les berçaient dans une sécurité funeste et complétement inconnue des disciples de l'Evangile, nous voulons parler des sacrifices expiatoires et des purifications. Ces pratiques, il est vrai, révèlent en même temps un besoin profond et généralement senti de la nature humaine, le besoin de satisfaire à la justice de Dieu, de se laver de ses souillures et de détourner les châtiments encourus par le péché. L'idée d'une substitution de mérites et de peines a ses racines dans chaque cœur d'homme, dans le sentiment que nous avons tous de notre insuffisance à expier pleinement nos fautes : de là les sacrifices d'animaux (1).

Outre ces sacrifices, il y avait une foule de cérémonies au moyen desquelles les dieux, croyait-on, devaient être apaisés et les fautes effacées, et ce qui, d'abord, n'était sans doute qu'un symbole destiné à rappeler la nécessité de la satisfaction et le besoin de se purifier, fut regardé, dans la suite, comme possédant la vertu de produire ce double

(1) Cette idée de substitution dans le sacrifice se trouve clairement exprimée chez les anciens, par exemple dans Ovide :

« Cor pro corde precor, pro vibris accipe vibras;
» Hanc animam vobis pro meliore damus.» (Fast. I. VI.)

Le sang, comme siége de l'âme et de la vie, avait, dans le sacrifice, une importance particulière, et cette âme, ainsi que le dit Ovide, était offerte *pour une autre âme*, d'où la dénomination d'ἀντίψυχον, vicaria anima.

effet. Le meurtrier, l'adultère, le faux témoin remplissaient une facile prescription rituelle, telle que de s'asperger d'eau lustrale, et, sans repentir, sans changement de sentiments ni de conduite, apaisait sa conscience, tenait son crime pour entièrement lavé et se croyait lui-même pur et sans tache (1). A mesure que la corruption s'étendit dans l'empire romain, à mesure que les forfaits et les iniquités de toute espèce augmentèrent, les prêtres devinrent plus ingénieux à inventer de nouveaux procédés d'expiation. Ainsi s'introduisirent sous les empereurs les tauroboles et les crioboles qui étaient censés effacer toutes les fautes et auxquels on attribuait le pouvoir d'opérer à la fois une purification complète et une renaissance spirituelle. Voici en quoi consistait le rit : celui qui voulait être purifié, se couchait dans une fosse recouverte d'une planche trouée; sur cette planche on immolait un bélier ou un taureau de manière que le sang arrosât, comme une pluie, le corps du patient (2).

Si dans les doctrines et les pratiques de sa religion, le païen, au lieu de motifs de repentir et d'amendement, ne trouvait, au contraire, que des raisons et des moyens de s'étourdir sur ses fautes, et de les continuer sans inquiétude, les notions qu'il avait du sort de l'homme dans l'autre vie n'étaient pas plus propres à le rendre meilleur. L'idée d'une justice vengeresse, dont l'homme doit subir l'arrêt après sa mort, n'existait que chez quelques individus qui s'y étaient élevés à l'aide de la réflexion ou par la connaissance des traditions antiques. Quant au peuple, c'était pour lui un dogme étranger, sa religion ne le conduisait pas jusque-là. Elle lui parlait simplement d'une vie triste des ombres dans les enfers; quelques ennemis particuliers des dieux étaient seuls

(1) « Ah nimium faciles, qui tristia crimina cædis
« Flumineâ tolli posse putatis aquâ. » (Ovid. Fast.)

(2) Il suffit de citer ici la curieuse inscription rapportée par Gruter : « Dîs magnis, matri Deûm et Attidi, Sextus Agesilaus Aedisius, Taurobolio Criobolioque in æternum renatus aram sacravit. »

punis dans le Tartare, comme aussi quelques-uns de leurs favoris seulement prenaient part à la félicité toute charnelle de l'Elysée. Bien plus, l'immortalité de l'âme avait cessé d'être admise par un grand nombre dès les derniers temps de la république, comme le prouvent deux discours de César et de Caton en plein sénat, que Salluste nous a conservés, et comme nous le savons d'ailleurs par Juvénal. Tous les désirs, toutes les espérances des sectateurs du polythéisme n'avaient d'autre objet que la vie présente; leurs prières aux dieux ne concernaient que les biens terrestres; ils n'avaient aucun pressentiment de la résurrection future, de l'union béatifique de l'âme avec Dieu, ni de l'éternelle et claire vue de sa splendeur; cet espoir des chrétiens devait leur paraître aussi insensé que présomptueux. Craindre et honorer les dieux parce qu'ils comblent de leurs faveurs ici-bas ceux qui les servent, et accablent de maux ceux qui les méprisent, telle était, pour le païen, la substance de la religion et le but de la piété.

De même que le polythéisme était dépourvu de toute doctrine morale, de même le culte païen était privé de toute espèce d'enseignement : c'est dans l'église chrétienne que la parole vivante, les instructions et les exhortations firent, pour la première fois, partie du service religieux ; là, pour la première fois, les prêtres joignirent à leurs autres fonctions celles de docteurs : le sacerdoce du paganisme était muet. La connaissance des cérémonies et celle des animaux propres aux sacrifices comprenait toute l'instruction nécessaire au prêtre païen; il n'ouvrait la bouche que pour prononcer des formules mille fois répétées, et le peuple, abandonné à lui-même, n'avait d'autre nourriture spirituelle que les mythes ou histoires des dieux fondées sur les traditions populaires, et les obscurs sentiments éveillés en lui par les pompes religieuses (1).

(1) Les Pères de l'Eglise font admirablement ressortir ce vice du paganisme, par exemple Lactance, Instit. 1, 3 : «Deorum cultus non habet

Les païens n'eussent pas moins vainement demandé aux secrets des mystères ce qui leur manquait dans le culte public. Outre que ces mystères demeuraient toujours inaccessibles au plus grand nombre, et que la légèreté et la lubricité qui régnaient dans plusieurs, en excluaient toute leçon morale, ils n'offraient, à part le prestige des cérémonies et la magnificence du spectacle, que des idées cosmogoniques et l'explication physique des mythes communiqués aux initiés (1).

» sapientiam, quià nihil ibi discitur, quod proficiat ad mores excolendos » vitamque formandam ; nec habet inquisitionem aliquam veritatis, sed » tantummodò ritum colendi, qui ministerio corporis constat.» — Voyez aussi S. Augustin, de civitate Dei, 1, 6.

(1) C'est ce qui faisait dire à Cicéron après avoir parlé des mystères d'Eleusis et de Samothrace : »Quibus explicatis ad rationemque revo» catis, rerum magis natura cognoscitur quam Deorum.»

CHAPITRE V.

ÉCOLES PHILOSOPHIQUES. DÉCADENCE DES MOEURS.

Lorsque sortant du cercle des croyances communes et des pratiques générales, un païen aspirait à une connaissance des choses divines plus claire et mieux fondée, les écoles philosophiques s'offraient à lui avec leurs brillantes promesses. Mais dans cette foule de doctrines en flagrante contradiction les unes avec les autres, laquelle devait-il choisir? Où trouver l'heureux fil qui pût le tirer de ce labyrinthe de théories arbitraires et des angoisses du doute éveillé dans son âme? Chez tous les philosophes il rencontrait de fausses, d'indignes notions de la divinité et de ses rapports avec l'homme et avec le monde; tous admettaient la pluralité des dieux. Même celui qui a reconnu et pressenti le plus de vérités, Platon, tout en enseignant un Dieu suprême, un principe unique de tous les êtres, parlait aussi de dieux inférieurs qui avaient créé ou formé le monde, et auxquels on devait les mêmes hommages, la même adoration (1). De plus il

(1) Toutefois il semble que, dans sa doctrine ésotérique, Platon professait plus explicitement l'unité de Dieu. On peut du moins l'inférer du passage suivant d'une de ses lettres dans lequel il déclare : « Que celles » où il dit οἱ θεοί n'expriment pas sa véritable pensée, mais bien les autres » où il écrit ὁ θεός. »

n'y en avait pas un qui ne tombât dans le dualisme, puisque tous déniaient la vertu créatrice au dieu supérieur, et qu'ils reconnaissaient, en dehors de lui, une matière éternelle, incréée, existant par soi-même. Platon, comme les autres, croyait que Dieu avait trouvé une masse chaotique préexistante, mue au gré du hasard, et dont il s'était servi comme de *substratum* pour produire l'univers.

L'impuissance de la raison livrée à elle-même, et obscurcie par le péché et par les passions, se manifestait encore davantage dans les infructueux essais de la philosophie pour déterminer les rapports de la divinité avec l'humanité. Si les dieux d'Epicure, entièrement étrangers à l'homme, et le regardant sans colère comme sans pitié du sein de leur heureux repos, l'abandonnaient à ses propres caprices et à ceux du hasard aveugle placé au-dessus de lui, de leur côté les stoïciens panthéistes niaient la personnalité et la providence divine, tandis que les néopythagoriciens ecclectiques eux-mêmes subordonnaient l'une et l'autre aux immuables lois du destin. L'idée chimérique d'une influence exercée par les astres sur les destinées humaines contribua aussi beaucoup à altérer, dans les esprits, la vraie notion de Dieu. Lorsque le christianisme parut, le dogme d'une providence libre, omnisciente, était généralement nié, et l'erreur avait des racines si profondes, que même les païens les plus éclairés (comme le témoigne le langage de Cœcilius, dans Minucius Felix) raillaient et traitaient d'absurdes, à ce sujet, les disciples de l'Evangile (1).

Ce que les philosophes enseignaient sur la destination de l'homme, sur la nature de l'âme et son état après la mort, n'était ni moins triste ni moins erroné. La plupart tombaient dans l'un de ces deux extrêmes : ou bien ils regardaient

(1) «Christiani quæ monstra, quæ portenta confingunt? Deum illum » suum, quem nec ostendere possunt, nec videre, in omnium mores, » omnium actus, verba etiam et occultas cogitationes diligenter inqui- » rere, molestum illum volunt, inquietum, impudenter curiosum.»

l'âme humaine comme un être passager, finissant avec la vie du corps, ou ils la divinisaient et ne lui accordaient l'immortalité que parce qu'elle était, à leurs yeux, de nature divine. Les nouveaux pythagoriciens partageaient cette erreur, et, méconnaissant l'intervalle infranchissable qui sépare le créateur de la créature, allaient jusqu'à prétendre que l'homme pouvait être appelé dieu à cause de sa parenté et de sa ressemblance avec la divinité. Cette même école admettait, conformément à la doctrine de Pythagore et de Platon, la préexistence et la transmigration des âmes, non seulement dans les corps d'hommes, mais aussi dans les corps d'animaux. Ils soumettaient de la sorte aux aveugles instincts des brutes l'être qui devait partager les prérogatives de la nature divine, tant il y a peu loin de l'exaltation superbe de soi-même au plus profond avilissement. A cette doctrine se rattachait celle qui voyait dans la vie terrestre un châtiment, et qui regardait le corps comme une prison, dans laquelle l'âme est enfermée avec conscience de sa nature supérieure. Les épicuriens et les stoïciens, au contraire, niaient formellement l'immortalité de l'âme, et ceux-ci, conséquents en cela au panthéisme qui faisait le fond des opinions du Portique, enseignaient que les âmes se dissolvaient soit immédiatement après la mort, soit plus tard, pour retourner aux éléments d'où elles étaient sorties. Sénèque lui-même ne voyait dans la croyance à l'immortalité qu'un beau rêve dont il assurait s'être éveillé depuis longtemps. Enfin Platon, le divin Platon, voulant démontrer, dans le Phédon, l'éternelle vie des âmes, ne trouve d'autre moyen que de supposer qu'elles existaient dans l'Hadès avant leur venue en ce monde, que tout ce que nous apprenons ici-bas n'est qu'un ressouvenir d'idées antérieures, oubliées depuis, et que l'âme de chaque homme, soumise à une continuelle migration, ne vient pas à la vie seulement une fois, mais qu'elle passe, à diverses reprises, dans différents corps et même dans les corps des bêtes.

Quelles consolations de telles doctrines pouvaient-elles

présenter contre les horreurs de la mort, quel adoucissement au milieu des angoisses de la vie? Vainement les philosophes déployaient leurs sophismes les plus spécieux pour prouver que la mort, pur anéantissement, n'est pas un mal, que même, à proprement parler, ce n'est rien, puisque tout le bonheur ou le malheur de la vie reposent sur des sensations qui finissent avec elle; vainement ils disaient que ce n'est qu'un sommeil sans réveil dont on ne doit pas plus s'alarmer que du sommeil de chaque jour, toutes ces maximes ne réussissaient nullement à arracher des âmes l'horreur naturelle du trépas, ni à couvrir ce qu'il y a d'affreux dans la pensée d'un éternel anéantissement. Aussi, d'après le témoignage de Plutarque, la plupart des hommes regardaient, avec Mécène, l'entière cessation de l'existence comme un mal pire que la vie la plus triste au sortir de ce monde. Mais c'était surtout à fortifier ses disciples contre l'infortune, à leur donner le courage de supporter les souffrances physiques et morales, que la philosophie était impuissante. La croyance qui a fait endurer avec joie par tant de milliers de chrétiens les plus cruels supplices en les leur faisant considérer comme un effet de l'amour de Dieu pour les rendre plus purs et plus parfaits, cette croyance pleine de consolation était tout-à-fait étrangère aux sages de l'antiquité. A la place d'une foi en même temps humble et forte, Epicure met le calme imperturbable qui accompagne le sage à travers les orages de la vie : mais il était rare de voir ce courage d'école supporter l'épreuve de la réalité, et les stoïciens voulant, aussi eux, donner leur type idéal, n'en avaient point trouvé d'autre que celui d'un homme appuyé sur son orgueil, qui ne courbe la tête sous aucune douleur, jusqu'à ce que l'existence lui étant devenue un poids intolérable, il s'en décharge par la mort volontaire.

Quelle que fût l'assurance avec laquelle les philosophes et les fondateurs d'écoles présentaient, comme autant de vérités absolues, de simples conceptions individuelles, ils ne laissaient pas souvent que de sentir, d'une manière acca-

blante, l'incertitude de leur savoir, l'imbécillité de la raison abandonnée à ses propres forces et le besoin d'une communication supérieure, d'une *révélation* de la divinité (1). Alors ils avouaient formellement que notre esprit ne pouvant rien connaître avec certitude, et tout reposant sur de chancelantes opinions, il fallait qu'un Dieu vînt dissiper les ténèbres dans lesquelles le monde était plongé. Mais à l'époque de la propagation du christianisme, on aurait en vain cherché, parmi les disciples dégénérés des grands maîtres, cet esprit de retenue, ce sentiment de la faiblesse humaine; autrement beaucoup d'entre eux eussent été conduits par là à reconnaître la vérité, et l'Évangile n'eût pas trouvé précisément chez les philosophes ses adversaires les plus ardents et les plus opiniâtres. En général ils étaient trop dégradés, la bassesse en eux s'alliait trop souvent à l'orgueil, pour que la foi nouvelle pût attendre de leur part une consciencieuse appréciation.

La meilleure des écoles philosophiques, les anciens platoniciens avaient depuis longtemps disparu. Déjà les premiers disciples de Platon s'étaient éloignés, sur beaucoup de points, de la doctrine du maître; le scepticisme, cette absolue négation de toute science, avait surgi du sein de l'académie sous Arcésilas, et Senèque nous apprend que, parmi ses contemporains, aucun philosophe remarquable ne professait plus les doctrines des académiciens, soit anciens soit modernes (2). La philosophie néoplatonicienne, qui commença au troisième siècle avec Plotin, fut une fille très peu ressemblante à sa mère. Quant aux sectes des épicu-

(1) Cicéron s'exprime sur ce sujet avec beaucoup de force : « Qui (omnes » penè veteres) nihil cognosci, nihil percipi, nihil sciri posse dixerunt, » angustos sensus, imbecilles animos, in profundo veritatem immersam, » opinionibus et institutis omnia teneri, nihil veritati relinqui; deinceps » omnia tenebris circumfusa esse dixerunt.» Acad. Quæst. I, 13.

(2) « Itaque tot familiæ philosophorum sine successore deficiunt. Aca- » demici et veteres et minores nullum antistitem reliquerunt.» Seneca, Nat. Quæst. I. VII, c. 32.

riens, des stoïciens et des cyniques, elles devinrent d'autant plus nombreuses et florissantes, du moins à l'extérieur. Ces mous épicuriens affichaient leur dédain pour la foi du peuple, ainsi que pour tout sentiment noble, et déjà Cicéron signalait les effrayants progrès d'une secte qui comptait, disait-il, des troupes entières de partisans. Les stoïciens avaient encore dans leurs rangs quelques hommes distingués, tels qu'Epictète, Senèque, Antonin; mais les écrits de Senèque lui-même témoignent de la dégénération de cette école. Les maîtres y traitaient l'enseignement comme un métier. Copistes hébétés des anciens, ils faisaient de la philosophie une pure affaire de mémoire, passant des années entières à commenter Chrysippe, ou se bornant à répéter ce qu'avaient dit avant eux Zénon et Cléanthe. D'autres s'exerçaient et formaient leurs disciples à manier habilement le sophisme : ils regardaient comme le *nec plus ultrà* l'art d'enfermer et de vaincre un adversaire dans le cercle d'arguments captieux; d'autres enfin, ceux-ci étaient les philosophes rhéteurs, ne faisaient cas des doctrines de l'école qu'autant qu'elles fournissaient matière à de brillantes et sonores déclamations. Souvent aussi, à la table des riches et des grands, des stoïciens remplissaient le vil rôle de parasites; la sévérité affectée de leur maintien, de leur mine et de leur costume, contrastait d'une manière grotesque avec la licence qui régnait dans ces repas, et servait d'amusement aux convives; souvent alors le grave disciple du Portique avait à endurer les plus indignes traitements de la part de celui qui l'hébergeait. Cependant les cyniques surpassaient en impudence et en dégradation tout ce qui portait le nom de philosophes. Sortis pour la plupart de la lie du peuple, c'était sur elle particulièrement que s'exerçait leur influence. On les voyait, sur les places publiques, ameuter autour d'eux la foule, et prêcher, en paroles et en actions, une impudeur effrénée, une licence digne des brutes. Ils couraient avec une égale effronterie chez les riches et chez les personnes élevées en dignité, leur extor-

quaient des présents, ou parvenaient, à force de bassesses et de flatteries, à se glisser en qualité d'amis de la maison et de parasites tolérés, dans leurs demeures et à leur table. De là vint que la philosophie, depuis longtemps soupçonnée par le peuple d'être incompatible avec la religion, fut de plus en plus méprisée, et que les philosophes de toutes les écoles perdirent chaque jour davantage dans l'opinion publique, mais c'était pure justice, car s'ils avaient sans cesse à la bouche les maximes d'une morale austère, leur conduite offrait trop souvent le contraste des vices les plus honteux.

Nous sommes donc en droit d'affirmer que, à peu d'exceptions près, lorsque le christianisme fit son entrée dans le monde, ceux qui appartenaient à quelque école philosophique, n'étaient pas pour cela meilleurs, mais souvent, au contraire, plus corrompus. Ce qui a été dit précédemment a déjà pu faire concevoir les effets pernicieux qu'exerçait en général la religion populaire sur les mœurs des païens. On trouvera la confirmation de nos paroles dans de nombreux passages des anciens auteurs qui peignent la vie du temps, et où respire l'impression produite sur les esprits par les débauches et les crimes des dieux, tels que les racontaient les mythes. Celui qui voulait commettre quelque action mauvaise, avait soin de s'encourager par le souvenir de ce qu'un dieu avait fait en pareille occasion; les fautes commises s'excusaient par le même procédé, ou étaient rejetées sur la divinité qui y avait poussé avec une force irrésistible. Joignez à cela l'effet des scènes immorales de la Mythologie, peintes à fresques sur les murs et les plafonds des maisons, comme on en a découvert récemment à Herculanum : de telle sorte que l'adolescent et la jeune fille qui avaient grandi au milieu du spectacle continuel de ces images, se trouvaient familiarisés, dès la plus tendre enfance, avec les infamies qu'elles contenaient. Quant aux représentations théâtrales, quiconque a lu Aristophane, sait combien elles étaient funestes à la pudeur.

Après tout ce que l'on vient de voir, on ne doit plus être étonné de trouver dans l'empire romain, immédiatement avant la prédication de l'Évangile, et tant que règne le paganisme, une horrible corruption de mœurs, une dissolution presque incroyable de tous les liens sociaux. S'il est vrai, en général, que les chefs des peuples représentent la société de leur temps, s'ils ne sont, pour la plupart, avec leurs vertus et leurs vices, ni au-dessus ni au-dessous de leurs sujets, que devons-nous penser rien qu'en voyant la suite des empereurs jusqu'à Constantin ? C'est d'abord le sombre, le misanthrope Tibère. Retiré à Caprée, dans cet antre de sa tyrannie, il s'abandonne aux vices les plus contraires à la nature ; une foule de délateurs l'environnent, et sur les calomnies de ces misérables, stipendiés par lui-même, il condamne à mort les premiers citoyens de Rome. Il envoie une mère au supplice pour avoir pleuré la mort de son fils ; il fait exterminer des familles entières uniquement parce qu'elles ont eu des relations avec Séjan, son favori disgrâcié. Vient ensuite Caligula, qui ne respectait pas ses propres sœurs, transformait son palais en un lieu de débauches et relevait la saveur d'un festin par des tortures et des exécutions. Ce fut lui qui fit couper un pont chargé de monde et qui, au milieu de ses folies et de ses forfaits, se croyant sérieusement dieu, ordonna d'ériger des autels en son honneur à Rome et dans les provinces. Claude lui succède, époux presque imbécile de Messaline, dont le nom dit tout ; dominé par une troupe d'eunuques et d'affranchis ; lâche, mais en même temps cruel et passionné pour les supplices d'un genre monstrueux. Puis Néron, le meurtrier de sa mère ; Néron, qui fit pratiquer à sa cour l'empoisonnement comme un métier ; Néron qui incendiait Rome et paraissait en comédien sur le théâtre. Galba et Othon passent, suivis du dégoûtant Vitellius. Le monde respire quelque temps avec Vespasien et Tite pour retomber sous la tyrannie du rapace et féroce Domitien, dont l'appétit sanguinaire augmentait à mesure qu'il faisait mutiler, torturer, crucifier, et qui inscrivait en tête de ses

édits : « Notre Seigneur et Dieu ordonne. » Après de tels prédécesseurs, il semble impossible d'inventer de nouvelles cruautés, de nouveaux raffinements de voluptés infâmes; mais Commode et Héliogabale résoudront le problême. Et de pareils monstres adorés comme des dieux pendant leur vie l'étaient encore plus expressément après leur mort; et Senèque lui-même pouvait figurer comme acteur dans l'apothéose de Claude !

Maintenant, nous le demandons, ces tyrans doivent-ils être considérés comme des phénomènes extraordinaires, comme de fortuites anomalies du monde moral, étaient-ils isolés sur le trône par leurs forfaits? Non! Même en attribuant une partie de leurs folles turpitudes à une puissance qui s'étendait illimitée sur des millions d'hommes, ils étaient, en somme, ce que leur éducation et leur entourage les avaient faits. Une foule de partisans de leurs goûts, exécuteurs empressés de leurs ordres sanguinaires, et ministres de leurs débauches, les poussaient au crime ; les proconsuls, les gouverneurs pillaient et tuaient à l'exemple de ceux dont ils tenaient la place ; le sénat et le peuple, la capitale et les provinces rivalisaient de bassesse dans l'adulation, et les citoyens des premières familles s'associaient avec joie aux orgies de leurs maîtres. En un mot, les sujets étaient généralement dignes de leurs souverains, et ceci doit s'entendre non-seulement de Rome, ce grand égout de tous les vices, mais encore des provinces les plus éloignées comme des plus voisines.

La première et la plus importante institution sociale, le mariage, était déjà chez les Grecs, à l'époque de leur plus grande prospérité, dans un état effroyable de dissolution. Le goût du célibat s'accrut au point qu'il fallut des lois pour le combattre. Chez les Romains, dès les derniers temps de la république, l'adultère et le divorce étaient des événements journaliers. A peine y avait-il, parmi les contemporains de Cicéron les plus distingués, un homme qui n'eût séduit les femmes de plusieurs

maris et auquel, de même, une ou plusieurs femmes n'eussent été infidèles. Beaucoup de citoyens, pour se livrer avec moins de retenue à toutes sortes d'excès, restaient célibataires. Ce fut afin de remédier à ce mal qu'Auguste porta la loi Pappia-Poppæa, mais elle souleva tant de mécontentement qu'un jour les chevaliers assemblés à l'amphithéâtre en demandèrent l'abrogation. Elle ne leur fut point accordée, mais la loi n'en fut pas pour cela mieux obéie, on l'éluda par mille subterfuges. L'impudence des femmes surpassait presque celle des hommes. « Il n'y en a » pas une seule, dit Senèque, qui rougisse à présent du di- » vorce, depuis que quelques-unes du premier rang comptent » leurs années non plus par le nombre des consuls, mais » par celui de leurs maris. » Souvent, lorsque le divorce souffrait des difficultés ou qu'il eût entraîné une perte de fortune, l'un des deux époux se débarrassait de l'autre par le poison. Croirait-on, si Tacite et Dion Cassius ne l'attestaient, que Tigellin détermina les premières femmes de Rome à imiter les courtisanes, dans une fête qu'il donna à Néron.

Que pouvait être l'éducation de l'enfance dans ces familles démoralisées? Souvent les parents, abrutis par la débauche et étrangers à toute affection pour leurs enfants, se déchargeaient sur des esclaves du soin de les élever. Ceux-ci, apportant chez leurs maîtres les vices de leur pays, ou se formant là à tous les vices naturels à la servitude, en inoculaient le germe, dès le plus bas âge, aux élèves confiés à leurs mains impures. Sans aucun doute, l'esclavage en lui-même était une source féconde de corruption, une de ces grandes maladies de l'humanité que le christianisme seul pouvait guérir radicalement. Des centaines ou plutôt des milliers d'hommes se voyaient livrés à l'arbitraire d'un seul, privés de leur dignité et de leurs droits naturels, réduits à être de simples instruments du luxe, des plaisirs et des caprices d'un de leurs semblables, menacés des châtiments les plus durs et les plus honteux s'ils n'obéissaient au premier signal, ou

s'ils commettaient la moindre négligence dans un service trop souvent humiliant. Heureux encore ceux qui, quoique enchaînés pour la plupart, labouraient les champs, ou gardaient les troupeaux loin des regards de leurs maîtres et inconnus d'eux! Du moins, au milieu des simples occupations de la campagne, ils n'étaient pas exposés à chaque caprice de ces hommes sans cœur et à la corruption qui infectait les maisons des grands. Bien autrement déplorable était le sort des esclaves achetés de toutes nations qui avaient à remplir les services les plus divers auprès des riches. Tout ce qui blesse la dignité de l'homme, énerve son corps, déprime son intelligence, éveille et fomente en lui les plus mauvaises passions, tout cela était commis sur ces infortunés ou accompli par eux.

Mais la corruption n'était pas seulement répandue dans les rangs les plus élevés comme dans les plus infimes, elle avait également envahi la classe moyenne. Ce qui prouve combien, là aussi, le sens moral était émoussé, c'est le plaisir avec lequel les gens de cette classe assistaient aux plus indécentes représentations théâtrales et aux sanglants combats des gladiateurs. Hommes et femmes, adolescents et jeunes filles, les vestales elles-mêmes repaissaient leurs regards de ces horribles jeux donnés régulièrement à Rome et dans les provinces, et où souvent l'on voyait de six à sept cents paires de combattants. Aux fêtes que donna Trajan et qui durèrent cent-vingt jours, on lâcha les uns contre les autres cinq mille paires de gladiateurs et plusieurs milliers de bêtes féroces. Lipse a calculé que, dans certains mois, il avait péri jusqu'à vingt mille hommes dans ces spectacles. Des fers ardents et des coups de fouet étaient employés pour forcer à se battre à outrance les malheureux qui reculaient devant l'épée; le peuple, sans entrailles, mettait sa joie dans le bruissement du sang s'échappant à bouillons, dans la vue d'affreuses blessures, dans le râle de la mort; puis, lorsqu'un blessé tombait incapable de continuer la lutte, des milliers de mains s'étendaient pour faire signe qu'on l'achevât. Au rap-

port de Senèque, le peuple romain était si insatiable de ces combats meurtriers que les gladiateurs qui avaient échappé, le matin, à la gueule et aux griffes des bêtes, devaient, dans l'après-midi, combattre de nouveau sans aucune arme défensive, pour rassasier les spectateurs par la grande quantité de blessures mortelles et par la foule des mourants.

Vraiment le frisson vous saisit lorsque vous considérez le tableau de la religion et des mœurs dans l'empire romain. Et c'était à ces hommes dégradés par la lâcheté et la bassesse, par une inextinguible soif de rapine, de débauche et de toutes sortes de voluptés contre nature, par l'amour du sang; c'était à une société ainsi gangrenée, ainsi décomposée par tous les vices, que les apôtres devaient porter la foi nouvelle et annoncer l'inflexible rigueur des préceptes évangéliques! quel succès pouvaient-ils humainement espérer? Mais ne méconnaissons pas que, au milieu des païens de cette époque, on pouvait encore trouver beaucoup d'hommes meilleurs sur lesquels, à la vérité, l'histoire garde un silence presque absolu, parce qu'ils vivaient obscurs. On ne saurait douter en effet que, parmi les artisans, parmi les habitants de la campagne et les esclaves, dans ces classes qui menaient une vie laborieuse et pénible, mais sobre, et par cela même moins troublée, il n'y eût bien des âmes accessibles à la révélation, des âmes ayant faim et soif de la vérité et de la justice. Le paganisme avait aussi ses *hommes de désirs* (1) qui, mécontents de la religion du peuple si vide d'idées élevées et consolantes, nourrissaient un secret pressentiment d'une doctrine plus pure, d'une doctrine divinement certaine dont ils appelaient avec ardeur la manifestation. Purs et intacts au milieu de la peste des vices dominants, ce furent ces hommes de bonne volonté, ces hommes choisis auxquels les messagers divins s'adressèrent particulièrement et qui accueillirent, pleins de joie, la parole du salut. De

(1) Daniel, 10, 11, 19.

même qu'ils avaient pénétré et s'étaient approprié jusqu'alors ce qui restait de pur et de vrai dans les doctrines et dans le culte du paganisme, de même ils reconnurent, dans la révélation de la grâce de Dieu en Jésus-Christ, l'objet de leurs vœux et de leur fervent espoir. Rien, dès ce moment, ne les arrêta : ils suivirent le puissant attrait qui les pressait et devinrent de zélés disciples de l'Évangile.

CHAPITRE VI.

JÉSUS-CHRIST ; JEAN-BAPTISTE ; ENSEIGNEMENT DE JÉSUS ; SES SOUFFRANCES, SA MORT ET SA RÉSURRECTION.

La formation de Jésus dans le sein de la sainte Vierge Marie n'est pas attribuée, dans les évangiles, à un homme, mais à la vertu toute puissante de Dieu qui créa aussi le premier homme. L'année et le jour où il faut placer la naissance du divin enfant ne sont pas nettement déterminés. Selon l'opinion la plus vraisemblable, cette naissance devrait être reculée plus loin que dans la supputation actuelle, et nous serions en retard de quatre années. Ce qui est tout-à-fait certain, c'est que sous le règne de l'empereur Auguste et du roi Hérode « le Verbe s'est fait chair et a habité parmi « nous. »

Marie, qui mit au monde Jésus sans cesser d'être vierge, et Joseph, à qui elle était fiancée, descendaient l'un et l'autre de la race royale de David, quoique vivant dans une humble condition, et sinon pauvres, du moins également éloignés de la richesse. Dès sa naissance, il fut visible que le Christ, qui n'était pas destiné à la grandeur terrestre ni à une vie facile, était néanmoins celui devant lequel tout genou devait plier, car « lorsque Dieu envoya son fils

» dans le monde, les anges aussi durent lui offrir leur ado-
» ration (1). »

Les premiers à qui cet événement fut annoncé, étaient des hommes d'une humble condition, des bergers qui gardaient leurs troupeaux pendant la nuit autour de Bethléem, et l'Évangile fut d'abord prêché aux pauvres. De même, dans la suite, il n'y eut aussi que des gens d'humble condition qui furent choisis pour porter cette heureuse nouvelle à tous les peuples, afin que celui qui a des yeux pour voir voie comment Dieu choisit les faibles, et que toute sagesse, tout salut, toute force viennent uniquement de Dieu et non de la sagesse et de l'activité humaines.

Conformément au rit judaïque, l'enfant fut soumis à la circoncision le huitième jour, et reçut le nom de Jésus. Et lorsque les jours de la purification furent accomplis et que Jésus, porté par sa mère, parut dans le temple, un pieux vieillard, Siméon, prédit qu'il deviendrait, dans Israël, la ruine et la résurrection d'un grand nombre, et qu'il serait en butte à la contradiction. Ainsi vinrent bientôt à Jérusalem, conduits de Dieu, des hommes savants d'un pays lointain de l'Orient, lesquels demandèrent le roi nouveau-né des Juifs. Là-dessus le roi Hérode s'effraya et toute la ville de Jérusalem avec lui; et, pour se délivrer de la crainte, il eut recours à un moyen éprouvé, au meurtre de l'innocence. Tous les petits enfants au-dessous de deux ans furent, par ses ordres, mis à mort à Bethléem et dans les environs. Mais Jésus fut emmené, sur un ordre divin, en Egypte, et lorsque, bientôt après, le tyran fut mort, Joseph, le père nourricier, prit l'enfant et la mère et revint avec eux dans le pays d'Israël. La famille vivait à Nazareth dans le calme domestique, et « l'enfant croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu » et devant les hommes (2). »

Que cette sagesse ne fût pas apprise, qu'elle fût non pas

(1) Hebr. I, 6.
(2) Luc II, 52

empruntée à des rouleaux de parchemin, ni aux fausses lueurs des écoles, mais puisée à la pure source céleste, l'enfant en donna, dans sa douzième année, une preuve publique à Jérusalem, dans le temple, où, assis au milieu des docteurs, il étonna par sa pénétration et ses réponses tous ceux qui l'écoutaient. L'Histoire Sainte se tait depuis cette époque jusqu'à celle de son enseignement public, et toutes les conjectures avec lesquelles on a essayé de remplir cette lacune, soit en bien, soit en mal, ne méritent absolument aucune créance. Par exemple, les Talmudistes ont imaginé « que Jésus avait appris en Egypte à faire ses » œuvres, qu'il en avait rapporté, dans une entaille pra- » tiquée dans sa chair, les formules magiques, et aussi qu'il » avait volé, dans le temple, le nom secret de Dieu, le *shem* » *ham phorasch*, talisman avec lequel il opérait ses pro- » diges. » De pareilles fables furent inventées de très-bonne heure par les Juifs, vraisemblablement peu de temps après la destruction de Jérusalem. Ils les transmirent aux païens qui, comme Celse, s'en firent des armes contre le christianisme. En tout cas, il y a là l'aveu de grands et frappants miracles, réellement accomplis par Jésus, que ses ennemis mêmes n'osaient nier directement et qu'ils préféraient, en conséquence, attribuer à des opérations magiques ou à l'abus du mystérieux nom de Dieu.

Dans la trentième année de sa vie, Jésus se produisit publiquement comme instructeur au milieu des Juifs, et à la fois comme auteur de la religion chrétienne. Pendant ce temps, le fils plus âgé du prêtre Zacharie, Jean, dont la naissance et la vie étaient extraordinaires, avait grandi. Cet homme, le plus grand qui soit né d'une femme, selon la parole de Jésus lui-même, apparaît comme le point d'intersection de l'Ancien et du Nouveau Testament, comme un anneau nécessaire dans la chaîne des révélations divines. Repoussant l'honneur d'être pris pour Elie ressuscité, ou même pour le rédempteur attendu, il annonça : que le règne du Messie commençait; que précisément Jésus de

Nazareth était le Messie promis; que son royaume n'était ni terrestre ni national, et que son principal but était l'amélioration des sentiments et de la conduite. Il parla d'un royaume du ciel, non de la terre (les Juifs savaient aussi bien que nous que le ciel et la terre sont différents), d'un baptême du Messie dans le Saint-Esprit, d'une destruction des péchés du monde, pour laquelle il n'était pas nécessaire de descendre d'Abraham.

Jésus, âgé d'environ trente années et au moment de commencer sa mission, se fit baptiser par Jean. Alors Dieu glorifia d'une manière merveilleuse, la personne et la destination de Jésus dont la mission céleste fut annoncée humainement par Jean et divinement par des miracles. Dans ce temps Tibère était empereur, Ponce-Pilate procurateur romain en Judée, Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de Pérée; Philippe, son frère, tétrarque d'Idumée, de Trachonitis et d'Abilène.

Le soleil s'élevant, l'étoile du matin baissa. Jean, dont tout chrétien admirera le sublime caractère dans les quelques traits hardis avec lesquels le peignent les évangélistes, fut jeté en prison par Hérode Antipas. Il avait plu à ce prince d'enlever à son propre frère Philippe sa femme Hérodiade, et celle-ci, contente du changement, vivait en inceste avec le tétrarque de Galilée. Le précurseur du Messie osa dénoncer hautement ce commerce illicite : il fut emprisonné pour être puni de sa hardiesse et pour apprendre à se taire; mais Hérode ne voulait pas le faire exécuter, craignant le peuple qui regardait Jean comme un prophète. Hérodiade, au contraire, ne connaissant pas la peur, le jour anniversaire de la naissance de son nouvel époux, détermina celui-ci à faire décapiter l'audacieux prédicateur dont elle lui présenta la tête sur un plat. Ainsi finit Jean, après avoir été témoin des commencements de la vie publique de Jésus et avoir vu les fruits qui pouvaient le consoler de sa difficile mission.

Nous devons supposer la vie de Jésus-Christ connue. Dédaignant la grandeur et le bien-être terrestres, aimé d'un

petit nombre d'âmes choisies, méconnu et poursuivi par les grands et les savants, comme par l'ignorante populace, il passa trois années à enseigner et à faire le bien. Réconciliation des hommes avec Dieu par la foi et l'amour fondés sur l'humilité, voilà sa doctrine et *ceux qui cherchent leur honneur ne peuvent croire en lui.* Il a lui-même donné une courte description de sa vie dans ces paroles recueillies par saint Mathieu : « Les aveugles voient, les boiteux marchent, » les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts » ressuscitent, l'Évangile est prêché aux pauvres, et heu- » reux celui qui ne se scandalise pas de moi. » Mais lorsque le scandale de la foule savante et ignorante eut atteint son plus haut degré, Jésus entra volontairement dans la voie des souffrances qui devaient amener notre salut.

Il y a une observation juste, mais qui n'est pas en notre honneur : c'est que les hommes croient très facilement le mal les uns des autres, et très difficilement le bien. Ainsi les ennemis de l'être le plus saint trouvèrent créance et appui : il put être méconnu, calomnié et supplicié.

Un esprit et un cœur tout divins, une manière d'envisager la vie entièrement opposée à la manière commune devaient naturellement se trouver dans le plus violent conflit avec le monde. « Il était dans le monde, et le monde ne l'a point » connu; il est venu chez soi, et les siens ne l'ont point » reçu. » Il avait aussi des partisans qui lui étaient attachés, mais avec hésitation et avec crainte, tandis que les puissants et la multitude, excités par les interprètes de l'Écriture et des lois, par les prêtres, les Pharisiens, s'élevaient contre lui avec jalousie, avec haine, avec fureur, et cherchaient à le tuer.

Il savait, il dit d'avance ses souffrances et sa mort, mais il évita de tomber aux mains de ses ennemis jusqu'à ce que son heure fût venue, jusqu'à ce qu'il eût annoncé ouvertement à Jérusalem, à la dernière fête de Pâques, qu'on allait le faire périr. Un de ses douze disciples les plus intimes, vendit pour trente deniers son maître qui, arrêté et chargé

de liens, parut d'abord comme un malfaiteur devant le grand prêtre pour être entendu. A la sommation solennelle de déclarer s'il était le fils de Dieu, Jésus répondit : oui. L'assemblée des prêtres, des docteurs et des conseillers le déclara blasphémateur et digne de mort. Du grand conseil des Juifs qui, sous la domination romaine, avait perdu la juridiction criminelle, l'affaire fut déférée au procurateur Pilate. Celui-ci, mû par des considérations politiques, condamna au supplice de la croix Jésus innocent et solennellement reconnu pour tel, après l'avoir abandonné à toutes sortes d'outrages et de mauvais traitements. Jésus, dans la trente-troisième année de sa vie, honni des Juifs et des Romains, mourut de la mort alors réservée aux plus vils criminels, entre deux meurtriers. Son corps ne fut point mutilé, suivant la coutume en pareil cas, mais un soldat, pour s'assurer qu'il avait rendu l'âme, lui ouvrit le côté avec sa lance. Un homme dévoué ensevelit soigneusement le corps de Jésus; on scella son tombeau et l'on y plaça des gardes.

Le troisième jour, Jésus reparut vivant au milieu de ses disciples, et la vérité de la religion qui vivait en lui ne put être obscurcie par sa mort ignominieuse : au contraire, elle sortit transfigurée avec lui du tombeau, et son but, à savoir la rédemption et la réconciliation de l'humanité, en fut avancé. Il passa encore quarante jours sur la terre, instruisant ses disciples plus complétement du royaume de Dieu, de leurs fonctions et des moyens qu'ils avaient à prendre, sans que rien de particulier ni de positif là-dessus ait été consigné dans les saints Évangiles, si ce n'est le commandement général d'enseigner, de baptiser et d'observer tout ce qu'il avait ordonné.

Parmi ceux qui croyaient en lui, Jésus en avait choisi douze avec lesquels, en leur qualité de témoins de ses discours et de ses actions, il avait formé l'union la plus étroite. Il leur laissa comme à ses représentants, ses pleins pouvoirs. On nomme encore soixante-douze autres disciples, liés

à lui par d'intimes rapports et qui, après son ascension, prêchèrent aussi l'Evangile, mais sans avoir le même rang que les douze apôtres.

Tous ces disciples, ou du moins beaucoup d'entr'eux, furent conduits par Jésus, à la fin des quarante jours, du côté de Béthanie : là il leva ses mains, les bénit, et, pendant qu'il se séparait d'eux, il fut enlevé au ciel et disparut à leurs regards.

CHAPITRE VII.

LA PENTECOTE; PREMIERS TRAVAUX DES APOTRES A JÉRUSALEM; CONVERSION DE PAUL; ACCUEIL DES GENTILS; PERSÉCUTIONS; DISPERSION DES APOTRES (1).

L'œuvre de la rédemption était accompli; le fils de Dieu venait de monter au ciel après avoir confié à ses apôtres le soin de prêcher l'évangile à tous les peuples. Mais, pour remplir cette mission, il leur fallait une force et des lumières supérieures, il leur fallait les dons de l'Esprit que le Seigneur leur avait promis et qu'ils attendaient, selon son ordre, à Jérusalem, sans se permettre de rien entreprendre, sinon de compléter leur collège par le choix de Matthias. Ce fut à la fête commémorative de la promulgation de la loi sur le Sinaï, que s'opéra la consommation de la nouvelle alliance: l'Esprit saint, sous la forme de langues de feu, descendit sur les apôtres et les disciples assemblés et se communiqua à la jeune Église réunie encore tout entière en un même lieu.

(1) Livres consultés : Histoire et écrits des apôtres, par Hess, 3 vol. IVe éd. Zurich, 1820. — Histoire du christianisme dans sa première période, par Planck, Gœttingue, 1818. — Histoire de l'établissement de l'Eglise chrétienne, par A. Neander, Hambourg, 1832. — L'apôtre Paul, par Hensen, publié par Lücke, Gœttingue, 1830. — La vie de saint Paul, apôtre des Gentils, 3 vol. Paris 1735.

Depuis cet instant, il demeure indissolublement lié au corps de sa mystique épouse, comme une âme vivifiante, et conserve en elle l'unité de l'amour et de la foi. Les effets du divin esprit se manifestent aussitôt chez les apôtres. Eux, auparavant si lents à croire, si bornés dans leurs vues, si chancelants et craintifs, font éclater, à partir de cette heure merveilleuse, une énergie de foi, une intelligence de leur mission, un courage qu'ils ne démentent plus jusqu'à leur mort. Mais c'est le don des langues qui fait d'abord le plus d'impression sur les Juifs et les prosélytes, accourus de tous pays à Jérusalem pour célébrer la fête. Des Parthes et des Mèdes, des habitants de la Mésopotamie et de l'Asie-Mineure, des Juifs d'Egypte et de Rome, de Libye, de Créte et d'Arabie, sont stupéfaits d'entendre, chacun dans sa langue, les paroles des disciples. La voix inspirée du prince des apôtres trouve un accès d'autant plus facile, et, dès ce même jour, trois mille convertis viennent s'adjoindre à la société naissante composée de cent-vingt frères.

Une grande partie de ces nouveaux chrétiens, de retour dans leur pays, répandirent la semence de la parole divine, et plus tard les apôtres, sortis de Jérusalem pour évangéliser le monde, trouvèrent, en beaucoup d'endroits, le chemin déjà frayé. Bientôt après, Pierre guérit d'une parole, sur les marches du temple, un homme perclus depuis sa naissance, et son discours produisit un effet si entraînant sur la foule assemblée par ce miracle, que le nombre des croyants monta jusqu'à cinq mille. Les chefs des Juifs ne pouvaient garder le silence plus longtemps. Irrités d'entendre les apôtres annoncer la résurrection du Christ, les prêtres et les Saducéens se saisirent de Pierre et de Jean, les jetèrent dans les fers, et, le lendemain, les amenèrent devant le grand Conseil. Mais lorsque Pierre se fut mis à exposer, simplement et sans détours, la nécessité de la foi en celui qu'ils avaient crucifié, et que Dieu a ressuscité des morts, le Sanhédrin ne sut faire autre chose que leur ordonner de se taire, sous peine d'un grave châtiment.

« Jugez vous-mêmes s'il est juste, devant Dieu, de vous » obéir plutôt qu'à lui, » telle fut la digne réponse des disciples de Jésus. Chaque jour on voyait s'augmenter le nombre des croyants; car les miraculeuses guérisons opérées par les apôtres, spécialement par Pierre, annonçaient Jésus-Christ encore plus haut et d'une manière plus pénétrante que tous leurs discours. On plaçait les malades dans les rues pour que Pierre, en passant, les touchât au moins de son ombre; le peuple apportait aussi, des villes voisines, à Jérusalem des possédés et des malades de toute espèce, et tous s'en retournaient guéris. Les rigueurs de la Synagogue étaient impuissantes à arrêter l'Eglise dans l'effrayante rapidité de ses progrès : on jettait les apôtres en prison, mais la nuit ils étaient délivrés par un ange; on les flagellait, mais ils se réjouissaient d'endurer cet opprobre pour le nom de Jésus. Déjà la pensée était venue au Sanhédrin de les faire assassiner : un de ses membres, Gamaliel, sut empêcher ce crime.

Le premier élan d'amour et de foi dans la jeune Eglise avait tant de force, que non-seulement tous vivaient ensemble comme une famille, mais encore que les riches se dépouillaient volontairement de la plus grande partie de leur bien, et chargeaient les apôtres du soin de le distribuer aux pauvres. Toutefois cette communauté de biens n'allait pas, sans doute, jusqu'à un complet anéantissement des droits et des rapports de la propriété; elle n'était non plus imposée à personne comme un devoir, et elle ne fut point introduite dans les autres Eglises. Mais lorsque Ananie et Saphire essayèrent de tromper les apôtres en gardant une partie de la somme qu'ils avaient retirée de la vente de leur patrimoine, la mort subite dont ils furent frappés à la parole de Pierre, prouva aux fidèles que ce n'était pas aux hommes mais à Dieu qu'ils avaient menti.

Assemblés dans des maisons particulières, les croyants célébraient le saint sacrifice et recevaient le corps du Seigneur (*ils persévéraient dans la fraction du pain*, comme

disent les actes des apôtres), mais ils ne laissaient pas que de visiter assiduement le temple, et de prendre part aux prières et aux sacrifices accoutumés. A l'extérieur, ils vivaient encore tout-à-fait en Juifs, observant exactement les cérémonies de la loi, bien que celle-ci, d'après son caractère purement figuratif, eût perdu sa vertu et cédé le pas aux prescriptions de l'Evangile. C'était un temps d'attente et de transition: l'église judaïque n'avait pas encore perdu l'autorité que Dieu lui avait conférée; la synagogue possédait toujours la chaire de Moïse dont Jésus lui-même avait recommandé le respect à ses disciples; en un mot, la nouvelle Eglise ne s'était pas encore entièrement détachée du sein de sa mère, il fallait qu'elle prît des forces auparavant, il fallait que les païens y entrassent en foule. Ceci accompli, et la mesure de la synagogue comblée par son opiniâtre aveuglement en face de la lumière de la vérité toujours croissante, comme aussi par ses sanguinaires persécutions à l'égard des fidèles, tout se réunit, et la ruine de Jérusalem, et la destruction du temple, et la dissolution de l'état, et la dispersion du peuple, pour signaler à la fois le complet renversement de l'ancienne Eglise, et son entière scission avec l'Eglise nouvelle parvenue à sa maturité. Les disciples de Jésus-Christ connaissaient d'avance, par les prédictions de leur maître, le sort réservé à la synagogue et à toute la nation, mais ils ne voulaient anticiper en rien sur les décrets du ciel.

Les Hellénistes, c'est-à-dire les Juifs convertis des provinces où l'on parlait la langue grecque, s'étant plaint que leurs veuves fussent négligées dans la distribution des aumônes, occasionnèrent par là l'institution des sept diacres. Ceux-ci, choisis par les fidèles, et ordonnés par les apôtres, furent chargés de l'administration des deniers communs et du soin des veuves et des pauvres. Les apôtres purent dès lors se livrer sans partage à la prédication; mais les premiers aides qu'ils avaient appelés à leur secours étaient, eux aussi, des hommes remplis de l'esprit saint, lesquels

revêtus en même temps de fonctions plus élevées, prêchaient également l'Evangile. Cette prédication avait déjà tant de succès, que même des prêtres, et en grand nombre, devinrent croyants. Mais les autres n'en furent que plus furieux : ils choisirent Etienne, le premier des diacres, pour victime de leur rage. Accusé par eux de blasphème et lapidé par eux, Etienne mourut en priant pour ses meurtriers, et emporta au ciel la première palme du martyre. L'effet immédiat de la persécution, qui éclata alors et s'étendit sur toute l'Eglise encore resserrée dans les murs de Jérusalem, fut que les fidèles, à l'exception des apôtres, quittant la capitale, se répandirent, les uns dans les villes voisines, les autres dans des provinces plus éloignées, et posèrent ainsi le fondement de nouvelles églises dans toute la Palestine et la Samarie, et jusques en Phénicie, en Syrie et à Cypre. La parole et les guérisons miraculeuses du diacre Philippe gagnèrent à l'Evangile beaucoup de Samaritains qui, confirmés ensuite par Pierre et par Jean, reçurent d'eux les dons du saint Esprit. Dans le même temps, le magicien Simon, voulant obtenir des apôtres, pour de l'argent, la puissance de communiquer ces dons divins, fut repoussé par Pierre avec horreur. Une rencontre ayant été providentiellement amenée entre Philippe et un des principaux officiers de la cour d'Ethiopie, prosélyte païen de *la porte*, c'est-à-dire de la justice, qui se rendait par motif de piété à Jérusalem, celui-ci fut converti et baptisé, et, de retour dans son pays, il y propagea le christianisme.

Parmi les persécuteurs des croyants, se faisait remarquer par son infatigable activité, par son zèle fougueux et presque féroce, Saul, jeune homme né à Tarse, en Cilicie, de parents juifs de la tribu de Benjamin, mais qui étaient citoyens romains. Disciple de Gamaliel, c'est-à-dire élevé dans les principes des Pharisiens, il avait déjà assisté avec joie au supplice d'Etienne, et maintenant que les Pharisiens et les Saducéens, animés d'une haine égale contre l'ennemi commun, réunissaient leurs efforts pour étouffer l'Eglise au

berceau, il pénétrait dans les maisons, arrachait les hommes et les femmes pour les jeter en prison, ou les faire flageller dans les synagogues, et réussissait ainsi à en pousser quelques-uns à l'apostasie, livrant à la mort ceux qui restaient inébranlables. Afin d'arrêter les progrès de l'Evangile hors de la capitale, il se fit donner, par le grand Conseil, en l'année 35 ou 36, des lettres adressées aux présidents des synagogues dans la Palestine et dans la Syrie, avec des pleins pouvoirs pour conduire, chargés de chaînes à Jérusalem, ceux dont il se serait emparé. Mais précisément cet homme était celui que Dieu avait choisi pour en faire le principal et le plus noble instrument de la propagation de la foi chez les païens. Il se rendait à Damas, lorsque tout à coup, au milieu du chemin, il est investi par les rayons d'une lumière surnaturelle. Frappé d'éblouissement, il se jette à terre et entend ces paroles : « Saul, pourquoi me persécutes-tu » Sur sa demande : « Qui êtes-vous, Seigneur?» il reçoit pour réponse : « Je suis Jésus que tu persécutes;» et, en même temps, l'ordre lui est donné de se rendre à Damas où il apprendra ce qu'il doit faire. Pendant son séjour dans cette ville, où il demeure privé de l'usage de ses yeux, et sans boire ni manger, l'aveuglement de son âme disparaît : le disciple Ananias, à qui une vision céleste l'a révélée, lui fait connaître sa vocation, qui est désormais de confesser le Christ devant les païens et les Juifs, après quoi il lui rend la vue par l'imposition des mains, et lui donne le baptême. Saul, complètement changé, prêche, aussitôt que Jésus est fils de Dieu, dans la même ville où il avait voulu déployer son zèle pour la loi de Moïse, en persécutant les disciples de l'Evangile. De là il va dans l'Arabie Pétrée, soit pour prêcher les Juifs qui s'y trouvaient, soit pour se préparer, dans la retraite, à sa mission apostolique. Trois années après, de retour à Damas, il lui fallut fuir pendant la nuit pour échapper aux embûches des Juifs qui voulaient le tuer. Alors il fit son premier voyage à Jérusalem, où les fidèles le reçurent d'abord avec défiance,

sans doute parce qu'ils ignoraient sa conversion, du moins dans ce qu'elle avait eu de particulier. Ceci n'empêcha pas toutefois Barnabé de le présenter à Pierre et à Jacques le mineur. Il prêchait courageusement l'Evangile dans les synagogues, mais les tentatives de meurtre des Hellénistes irrités contre lui l'ayant bientôt forcé de partir, il se rendit directement à Tarse, sa ville natale.

Cependant l'heure était venue où les portes de l'Eglise, jusqu'alors ouvertes aux seuls Juifs, devaient aussi laisser entrer librement les païens. Pierre, qui parcourait la Palestine, employant à constituer et à étendre les nouvelles églises le repos que lui laissait la fin de la persécution, fut préparé à ce grand événement par une vision dans laquelle il reçut l'avertissement de ne plus regarder comme souillé ce que Dieu lui-même avait déclaré pur. Dans le même temps, une autre vision ordonnait à un homme craignant Dieu, au centurion Cornelius de Césarée, d'envoyer chercher le chef des apôtres à Joppé, où il venait de rappeler à la vie Tabitha. Pierre vint et annonça l'Evangile au centurion et à ses amis animés des mêmes sentiments. Pendant qu'il exposait la divine doctrine, son auditoire, uniquement composé de païens, reçut tout à coup les dons du Saint-Esprit, et ils se mirent à parler des langues qu'ils n'avaient jamais apprises. Voyant cela, le chef des apôtres n'hésita pas à baptiser des hommes si évidemment appelés de Dieu. Au fait il était besoin d'un signe extraordinaire pour briser le mur de séparation élevé, jusqu'à cette époque, entre la nation juive et les autres peuples, et pour réconcilier les chrétiens judaïsants avec la pensée que des païens pouvaient prendre part aux droits de la nouvelle alliance, sans avoir été auparavant prosélytes. Ce fut là ce qui obligea Pierre, de retour à Jérusalem, d'opposer le miracle de Césarée aux Juifs convertis, qui lui reprochaient d'être en relation avec des incirconcis et de les admettre parmi les frères.

L'église de Jérusalem étant uniquement composée de chrétiens judaïsants, il en fallait une autre qui fût pour les

convertis du paganisme ce que la première était alors pour les fidèles de Judée, de Galilée et de Samarie. Les fondements de cette seconde église-mère furent posés dans la principale ville de l'Orient romain, à Antioche, où des hommes de Cypre et de Cyrène annonçaient aussi aux Gentils Jésus le rédempteur, et en convertissaient un grand nombre. Quand ceci fut connu à Jérusalem, les apôtres envoyèrent à Antioche Barnabé, un de leurs coopérateurs, pour organiser et diriger la nouvelle église. C'était un lévite, appelé Josèphe avant que les apôtres eussent changé son nom en celui de Barnabé, c'est-à-dire *fils du prophète.* Il alla d'abord à Tarse prendre un aide en la personne de Saul. Les efforts réunis de ces deux hommes créèrent, dans l'espace d'une année, une église considérable dont les membres furent, pour la première fois, désignés sous le nom de *chrétiens* (christiani). La terminaison latine de ce mot donne à conclure qu'il fut employé d'abord par les Romains demeurant à Antioche. Quelque temps après, Pierre prit la direction de cette église, et fut le fondateur du siège d'Antioche, qu'il confia ensuite à Evodius en partant pour Rome (1).

Une seconde persécution, mais dirigée cette fois spécialement contre les chefs de l'Eglise naissante, fut suscitée par

(1) Le silence de saint Luc, qui omet tant de choses, ne prouve rien contre les témoignagnes formels d'Origène, d'Eusèbe de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostôme et de saint Innocent I. Si Eusèbe appelle une fois Evodius le premier évêque d'Antioche, il dit dans un autre endroit : «Ignace fut le deuxième successeur de Pierre » sur ce siège (H. E. 3, 36).» Que Pierre soit allé à Antioche, cela est exprimé positivement dans l'épître aux Galates (2, 11), mais le temps qu'il y passa est incertain, quoique quelques Pères portent à sept années la durée de son épiscopat dans cette ville. — Voir Lequien, Oriens christ. II, 673. — Tillemont (Mém. eccl. I, 2, 741) soupçonne que la nouvelle de l'épiscopat de saint Pierre à Antioche repose purement et simplement sur les *Recognitions Clémentines*, mais il est bien plus naturel d'admettre que l'auteur des *Recognitions* a adopté la tradition existante, tout en l'ornant à sa manière.

Hérode Agrippa, petit fils d'Hérode-le-Grand, à qui l'empereur Claude avait conféré en même temps la dignité royale et le gouvernement de la Judée. Voulant se montrer juif zèlé, et désireux de plaire au peuple, Hérode-Agrippa fit décapiter l'apôtre Jacques, fils de Zébédée, et jeter Pierre en prison sous la garde la plus sévère. Le chef de l'Eglise, pour la délivrance duquel les croyants alarmés priaient sans relâche, fut délivré, pendant la nuit, par un ange, avant d'être conduit devant le peuple, d'où l'on devait le mener au supplice. Il quitta Jérusalem sur-le-champ, et la mort subite d'Agrippa, après laquelle la Judée devint province romaine, mit fin à la persécution. Ce fut dans ce temps que Saul et Barnabé vinrent ensemble à Jérusalem, porteurs d'une collecte des fidèles d'Antioche, pour secourir leurs frères pendant la chèreté prédite par le prophète chrétien Agabus.

L'entière dispersion des apôtres, dans le but d'exécuter les ordres du Seigneur relatifs à la prédication de l'Evangile, parait s'être effectuée peu de temps après la mort d'Agrippa. Selon une tradition très-ancienne et digne de foi, Jésus leur avait enjoint de rester douze années à Jérusalem et dans la Judée avant de partir pour leurs lointaines missions (1). Ce terme expiré, il se séparèrent pour ne plus jamais se réunir ici-bas. L'histoire de la plupart d'entre eux, à partir de ce moment, est enveloppée de ténèbres presque impénétrables. Saint Luc désormais ne rapporte que les actes de saint Paul, et, à l'exception de saint Pierre, de saint Jean, et de saint Jacques, sur lesquels l'on posséde quelques renseignements plus précis, on en est réduit, pour

(1) Cette tradition est rapportée par Appollonius, écrivain du deuxième siècle (apud Euseb. H. E. 5, 18) qui invoque, à ce sujet, la tradition orale. Clément d'Alexandrie en parle aussi (Strom. 6, 5) d'après le livre apocryphe, mais tres-ancien intitulé : *La Prédication de Pierre*. Voici les paroles de Notre Seigneur telles que que ce dernier écrivain les rapporte : « Μετα δωδεκα ετη εξελθετε εις τον Κοσμον, μη τις ειπη. ουκ ηκουσαμεν. »

tous les autres, à de courtes indications, souvent incertaines, touchant leurs travaux apostoliques et leur mort. André, frère de Pierre, prêcha dans les provinces septentrionales de l'Asie Mineure et dans la Scythie, c'est-à-dire dans les pays baignés par la Mer Noire; il fut crucifié à Patra en Achaïe. Philippe, l'apôtre, mourut à Hiérapolis dans un âge avancé. Barthélemy annonça, dit-on, l'Evangile dans l'Inde, vraisemblablement dans la partie de l'Arabie située en face de l'Ethiopie. On rapporte de l'Alexandrin Pantène que, voyageant cent ans plus tard dans les lieux où cet apôtre avait enseigné, il trouva, chez les chrétiens, un Evangile de saint Mathieu en langue hébraïque, apporté par Barthélemy. Thomas doit avoir évangélisé les Parthes, parmi lesquels vivaient beaucoup de Juifs, et de là s'être rendu jusqu'aux Indes Orientales, où il aurait propagé largement le christianisme. Judas Thaddée serait allé en Syrie, en Arabie, en Mésopotamie et en Perse. Mais les nouvelles que nous avons de lui, ainsi que de Simon et de Matthias, viennent d'écrivains postérieurs d'une critique très-peu sûre, et, en général, il n'est pas probable que ces apôtres aient laissé de côté des pays plus rapprochés d'eux pour aller chez des peuples si éloignés.

CHAPITRE VIII.

VOYAGES APOSTOLIQUES DE PAUL; MARTYRE DE PIERRE ET DE PAUL A ROME; JACQUES, ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM, ET JEAN.

Bientôt après leur retour, Paul et Barnabé reçurent la consécration de l'apostolat par l'imposition des mains des chefs de l'église d'Antioche, lesquels avaient eux-mêmes reçu, dans une révélation divine, l'ordre de la leur donner. C'est à cette consécration que saint Paul en appelle, quand il dit (Gal. I, 1) que ce n'est point par les hommes, mais par Jésus-Christ et Dieu le père qu'il a été fait apôtre. Paul et Barnabé, accompagnés de Jean Marc, neveu de celui-ci, partirent ensemble pour leur première mission. Ils prêchèrent l'Evangile à Salamis de Cypre, et là, comme partout, d'abord dans les synagogues. Appelé à Paphos par le proconsul Sergius-Paulus, Paul frappa de cécité le jongleur Barjesu (Elymas), qui se trouvait dans cette ville, et conquit le proconsul à la foi. Depuis ce moment l'apôtre est appelé Paul par saint Luc, d'où saint Jérôme conjecture qu'il emprunta ce nom au proconsul gagné par lui à la cause de l'Evangile. Au reste, les Juifs qui vivaient parmi les païens avaient, en général, l'habitude de prendre un autre nom, ou de changer le leur en un synonyme grec ou

latin (1). Ce fut sans doute pour trouver au milieu des Gentils un plus facile accès que l'apôtre suivit cette coutume. De Paphos, les deux messagers de la foi revinrent sur le continent asiatique, et de Perg en Pamphylie, où Marc les quitta, ils allèrent à Antioche en Pisidie. Là, et à Iconium, ils convertirent beaucoup de Juifs et de païens, mais les Zélotes, transportés de fureur, ne tardèrent pas à les chasser. A Lystre, où une parole de Paul rendit publiquement à un homme perclus l'usage de ses membres, les deux apôtres furent d'abord regardés comme des dieux, et l'on voulait leur offrir des sacrifices comme à Jupiter et à Mercure, mais le même peuple, changeant tout à coup de dispositions sous le souffle de la colère des Juifs, poursuivit Paul à coups de pierres, et le traîna hors des murs. Déjà on le tenait pour mort, lorsqu'il rentra sain et sauf dans la ville, et partit de là pour Derbe avec Barnabé. Dans une nouvelle visite qu'ils firent l'un et l'autre aux croyants de Lystre, d'Antioche en Pisidie et d'Iconium, ils donnèrent des chefs à ces églises naissantes, après quoi ils retournèrent à Antioche en Syrie (45-50).

Appelé d'une manière extraordinaire à l'apostolat, Paul avait reçu immédiatement de Dieu les lumières nécessaires à sa mission. Mais afin de donner à son enseignement et à sa discipline la sanction extérieure de la vérité, c'est-à-dire celle d'un parfait accord avec la doctrine et la conduite des autres apôtres, poussé par une inspiration supérieure, il se rendit à Jérusalem quatorze ans après sa conversion, accompagné de Barnabé et de Tite qu'il avait conduit des ombres du paganisme à la lumière de l'Evangile. Là il s'aboucha avec « les colonnes de l'Eglise », Jacques, Pierre et Jean.

(1) Ainsi, par exemple. Dositheus au lieu de Dosthaï; Jason au lieu de Jesus; Tripho au lieu de Tarphon. A la place de Silas qui se trouve dans saint Luc, on lit Silvanus dans les Epîtres de saint Paul : on lit aussi Menelaus au lieu d'Onias; Pollio au lieu de Hillel; Alkimus au lieu de Joakim.

Dès cette époque fut agitée la question de l'obligation absolue de la loi mosaïque, question d'une importance décisive pour les progrès de la société chrétienne. Rien n'était plus difficile aux Juifs, particulièrement à ceux qui vivaient à Jérusalem, en face du temple et au milieu des sacrifices toujours subsistants, que de se dépouiller du préjugé qui leur faisait regarder l'exacte observation de la loi comme l'unique moyen de justification et de salut. Ce préjugé avait ses racines dans le fond le plus intime de leur âme, et s'était mêlé à toutes leurs habitudes morales et intellectuelles. Aussi ne concevaient-ils qu'avec une peine extrême qu'il dût suffire de la foi en Jésus-Christ, aux païens convertis, pour être justifiés, sans avoir besoin de se soumettre à la circoncision et aux autres prescriptions légales. Leur sentiment à cet égard était si obstiné, qu'ils exigèrent de Tite, le compagnon de Paul, qu'il se fît circonscrire pour avoir part à leur confiance et à leur société. Mais Paul s'opposa à cette exigence. Les trois apôtres, parfaitement d'accord avec Paul, le reconnurent, lui et Barnabé, pour leurs véritables collègues, et il fut décidé que l'un et l'autre prêcheraient spécialement les païens, pendant que Pierre, Jacques et Jean continueraient d'évangéliser les Juifs. Bientôt après le retour de Paul et de Barnabé à Antioche, Pierre s'y rendit lui-même et ne se fit aucun scrupule de manger avec des croyants incirconcis, jusqu'à l'arrivée de quelques juifs chrétiens envoyés de la Judée par Jacques. Craignant de scandaliser ces austères zélateurs de la loi, qui regardaient comme impurs les incirconcis et leurs repas, Pierre, l'apôtre des Juifs, s'éloigna de la table des païens convertis. Déjà son exemple en avait entraîné d'autres, et Barnabé lui-même, lorsque Paul intervint avec l'énergique dignité de son caractère, et blâma publiquement cette dissimulation opposée à l'esprit de l'Evangile. Plus tard, d'autres Juifs chrétiens, venus de la Judée à Antioche, déclarèrent formellement aux païens convertis de cette ville que, pour être sauvés, ils devaient se soumettre à la circoncision et à la

loi tout entière. Les nouvelles agitations qui résultèrent de cet incident dans l'église d'Antioche, firent sentir la nécessité d'une décision suprême de la part de l'apostolat réuni à Jérusalem. En conséquence, Paul et Barnabé furent envoyés en députation à l'Église-mère, mais là aussi ils rencontrèrent tout d'abord les opiniâtres prétentions de Pharisiens devenus croyants, qui soutenaient que tous les païens convertis et à convertir étaient tenus de vivre selon la loi. Alors les cinq apôtres Pierre, Jacques, Jean, Paul et Barnabé formèrent, avec les prêtres et les fidèles, un concile dans lequel, après que Pierre se fut prononcé en faveur de la liberté chrétienne, on adopta le moyen terme proposé par Jacques. Il consistait en ce que les païens devenus chrétiens n'eussent, en fait d'obligations nouvelles, qu'à s'abstenir des viandes offertes en sacrifice, de la chair des animaux étouffés, du sang et de la fornication. La défense de prendre part aux repas des sacrifices, était nécessaire pour préserver les nouveaux chrétiens d'une rechute dans le paganisme. Quant à la fornication, c'était quelque chose de si commun parmi les païens, de si indifférent à leurs yeux, que la pureté des mœurs devait être un des signes distinctifs de la foi nouvelle, et qu'une défense spéciale du vice contraire n'était nullement superflue. Du reste, ce n'était pas la loi mosaïque qui avait la première ordonné l'abstinence de la chair d'animaux étouffés et du sang; et comme, dans l'esprit des Juifs, cette abstinence était un précepte divin obligatoire pour tous les hommes, il fallait, afin de diminuer leur répugnance contre toute espèce de commerce avec les Gentils, imposer momentanément les mêmes prohibitions à la généralité des chrétiens. La décision du concile fut envoyée aux églises de Syrie et de Cilicie comme ayant été prise sous l'inspiration de l'esprit saint, et Paul et Barnabé retournèrent à Antioche dans la compagnie de Judas Barsabé et de Silas, envoyés de l'église de Jérusalem.

Bientôt après (53) Paul commença son second voyage, accompagné cette fois de Silas seul, Barnabé s'étant séparé

de lui, parce que Paul n'avait pas voulu emmener Jean Marc, neveu de Barnabé. L'apôtre visita d'abord les églises de la Syrie septentrionale, de la Cilicie et de la Lycaonie. A Lystre, il s'adjoignit le jeune Timothée, fils d'un pére grec et d'une mére juive devenue chrétienne. Timothée, conformément au désir de Paul, se fit circoncire pour trouver accès parmi les Juifs. Les trois hérauts de la foi allèrent premièrement dans la Phrygie, dans la Galatie et la Mysie. En Troade, le médecin et évangéliste Luc se joignit à eux, mais une vision que l'apôtre eut en songe l'avertit de quitter l'Asie et de se rendre en Macédoine. A Philippe, une marchande de pourpre, nommée Lydie, se convertit avec toute sa maison. Dans cette même ville, la guérison d'une esclave possédée du malin esprit fut cause que, sur l'ordre du gouverneur Romain, Paul et Silas, après avoir été battus de verges, furent jetés en prison comme séducteurs du peuple et comme prédicateurs d'un culte nouveau non autorisé. La constance pleine de joie des apôtres, et le miracle qui leur ouvrit la porte de la prison pendant la nuit, touchèrent tellement le geôlier, que, s'étant fait instruire par Paul, il crut en Jésus-Christ et reçut le baptême avec toute sa famille. L'autorité de la ville, effrayée de la précipitation avec laquelle elle avait maltraité un citoyen romain, rendit la liberté avec beaucoup d'égards aux deux prisonniers, en les priant toutefois de s'éloigner. Mais les fondements d'une église étaient jetés à Philippe. Ils s'arrêtèrent plus longtemps dans la populeuse ville de Thessalonique, où se trouvait une synagogue, et y formèrent, parmi les Juifs et les prosélytes, une église qui devint rapidement florissante. Cependant les Juifs incroyants ayant cherché, par une plainte calomnieuse, à extorquer à l'autorité païenne une prompte condamnation contre les deux messagers de la foi, ils partirent, dans la même nuit, pour la ville de Beroë, située dans le voisinage, où ils trouvèrent, chez les habitants juifs, une plus grande sympathie. Poursuivi jusque dans cet endroit par les Juifs de

Thessalonique, Paul laissa Silas et Timothée, et fit voile vers Athènes. Alors, pour la première fois, la doctrine qui était en même temps un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils, fut prêchée dans la forteresse de la superstition païenne, dans le principal foyer de la science et de l'art païen, où l'œil ne rencontrait, de toutes parts, que statues et temples élevés en l'honneur des dieux, que fêtes et sacrifices; dans une ville dont les habitants avaient, de temps immémorial, la réputation d'être les plus zèlés fauteurs du polythéisme. Comment l'apôtre devait-il procéder pour faire comprendre à ce peuple léger et plein d'amour-propre la vanité de ses errements? L'autel sans nom d'un dieu inconnu lui fournit une heureuse manière de commencer sa prédication. Amené par des Stoïciens et des Epicuriens devant l'aréopage, tribunal suprême en matières religieuses, il annonce, en face d'un auditoire étonné, le Dieu unique, tout-puissant, *dans lequel nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes*, et qui jugera le monde par celui qu'il a ressuscité d'entre les morts. Les uns répondent par la moquerie à ses paroles, les autres lui disent qu'ils l'entendront une autre fois, quelques-uns seulement croient en Jésus-Christ, parmi lesquels Denis, membre de l'aréopage, et depuis premier évêque d'Athènes. De là Paul se rendit dans la capitale de l'Achaïe, dans la voluptueuse et dissolue Corinthe, où il demeura chez un juif converti nommé Aquila, fabriquant de ses propres mains des tentes pour vivre, et prêchant dans la synagogue. Mais là encore la majorité des Juifs accueillit sa doctrine avec tant d'hostilité, qu'il ne tarda pas à se tourner avec plus de succès vers les Grecs. Il se forma, en peu de temps, une communauté de croyants dont Crispus, président de la synagogue, fit lui-même partie, et qui, pendant une année et demie qu'elle fut sous la direction de l'apôtre, devint une des plus florissantes et des plus nombreuses. Les Juifs irrités portèrent plainte auprès du proconsul Gallio, frère d'Année Sénèque, mais il les renvoya en disant qu'il ne voulait

pas s'immiscer dans cette querelle de religion judaïque. Sur ces entrefaites, Silas et Timothée, de retour de la Macédoine, avaient apporté à Paul des nouvelles consolantes sur l'état des églises de cette contrée. Ceci fut l'occasion de la première, et bientôt après de la deuxième épître de Paul aux chrétiens de Thessalonique.

Au commencement de l'année 56, Paul retourna en Syrie, et, après un court séjour à Jérusalem, partit d'Antioche pour son troisième voyage apostolique dans l'Asie Mineure. Cette fois il s'arrêta principalement à Ephèse, où il baptisa douze disciples de saint Jean, et leur communiqua par la confirmation les dons de l'esprit saint. La vertu des miracles que Dieu opérait par lui, jointe à la puissance de sa parole, propagea la foi chrétienne non-seulement dans cette grande ville de commerce, centre de toute l'Asie occidentale, mais encore dans les provinces voisines. Là s'éveilla le premier soupçon que le règne du Christ menaçait le culte jusqu'alors tout-puissant des idoles, et que la grande Diane des Ephésiens allait tomber dans la poussière devant le crucifié. Une émeute excitée par l'orfèvre Démétrius, dont les modèles du temple de la grande déesse trouvaient moins de débit, et fomentée par les Juifs, mit en danger la vie de l'apôtre et celle de ses coopérateurs; toutefois un des magistrats de la ville parvint à apaiser le peuple. Pendant son séjour de près de trois ans à Ephèse, Paul écrivit aux chrétiens de la Galatie pour les prémunir contre de faux docteurs judaïsants qui prêchaient l'obligation absolue de la loi mosaïque. Ce fut dans le même intervalle qu'il envoya Tite, avec sa première épître, à l'église de Corinthe, menacée de dissensions intérieures. Plein d'un ardent désir de revoir les fidèles de Philippe, de Thessalonique et de Beroë, il se rendit, dans l'année 59, par la Troade, en Macédoine, d'où il écrivit sa seconde épître aux Corinthiens. On y voit que, pour l'accomplissement de sa mission, il avait souffert, surtout de la part des Juifs, une foule de mauvais traitements, et couru des dangers sur lesquels saint Luc garde le

silence. C'est vraisemblablement à la même époque qu'il envoya à son disciple Timothée, laissé par lui à la tête de l'église d'Ephèse, une première lettre contenant des instructions sur ses devoirs d'évêque. Ayant ensuite tourné son zèle apostolique vers les églises de Grèce, il remit à la diaconesse Phœbé qui allait à Rome, son admirable épître aux croyants de cette ville, lesquels commençaient à former une église. L'an 60, il s'empressa de se rendre en Syrie, avec plusieurs envoyés des églises d'Achaïe et de Macédoine, pour aller célébrer à Jérusalem la fête de la Pentecôte. A Milet, ayant réuni les évêques et les prêtres d'Ephèse et des églises voisines, il les conjura, dans une pénétrante allocution, de prendre grand soin des troupeaux confiés à leur garde, les prémunit contre les faux docteurs qui devaient bientôt paraître, et après avoir prié en commun avec eux, les quitta avec le pressentiment des périls qui l'attendaient. Il vit à Césarée le diacre Philippe et ses quatre filles douées du don de prophétie. Arrivé à Jérusalem, il n'y trouva plus aucun des apôtres, à l'exception de l'évêque Jacques, à qui il raconta, et en même temps aux prêtres réunis autour de lui, le merveilleux succès de sa carrière évangélique. La nombreuse église de Jérusalem, toute composée de Juifs chrétiens, tenait encore fortement à la loi. Plusieurs d'entre eux animés de sentiments hostiles contre l'apôtre, l'accusèrent faussement d'avoir poussé les Juifs de la *Diaspora* à mettre de côté la loi et la circoncision (1). Alors Jacques et ses prêtres lui conseillèrent d'écarter ce soupçon en se chargeant d'une satisfaction judaïque pour quatre croyants qui accomplissaient dans le temple un vœu nazaréen. Paul y consentit, mais ayant été reconnu dans le temple même par quelques Juifs de l'Asie-Mineure, ceux-ci le désignèrent comme contempteur de la loi et profanateur du temple, à la fureur fanati-

(1) On appelait Juifs de la Diaspora ceux qui étaient dispersés dans les provinces romaines, des deux mots grecs διὰ et σπείρω.

que du peuple, qui l'eût massacré sans l'intervention du tribun romain Lysias. Conduit par Lysias lui-même devant le Sanhédrin, à la tête duquel siégeait le grand-prêtre Ananie, ennemi acharné de la foi nouvelle, déjà Paul voyait planer sur lui la sentence de mort, lorsqu'il rappela aux Pharisiens présents dans l'assemblée que c'était à cause de la doctrine de la résurrection qu'il était l'objet de la haine des Saducéens. L'esprit de parti tout à coup rallumé au fond de l'âme des Pharisiens, leur faisant oublier pour un instant leur vieille animosité contre celui qui avait déserté leur secte, ils déclarèrent ne rien trouver en lui qui fût digne de châtiment. Lysias profita de cette déclaration pour le soustraire à la rage des Saducéens, mais ayant appris que quarante Zélotes avaient juré sa mort, il le fit conduire à Césarée devant le procureur Félix, avec un certificat d'innocence. Ses ennemis et le grand-prêtre avec eux le poursuivirent jusque dans cette ville. Félix, n'osant pas s'attaquer à un citoyen romain, et de plus espérant que Paul achèterait sa liberté, le fit mettre dans une prison assez douce où il passa deux ans. Les implacables persécuteurs de l'apôtre se représentèrent devant Porcius Festus, successeur de Félix, et ne négligèrent rien pour obtenir une condamnation; Paul en appela à l'empereur, et Porcius reçut l'appel. Avant son départ pour Rome, lorsqu'il parut encore une fois, en assemblée solennelle, devant le roi Agrippa, et là, exprima sa foi toute entière, disant que Jésus le ressuscité était venu éclairer les Gentils aussi bien que les Juifs, Festus lui cria qu'il déraisonnait, mais ses paroles firent plus d'impression sur Agrippa. L'an 62, Paul partit comme prisonnier pour Rome, accompagné de ses amis Luc et Aristarque. Par suite d'un naufrage sur la côte de Malte, il resta trois mois dans cette île. En abordant à Puteoli, il reçut le fraternel accueil d'une église qui y était déjà formée, et enfin l'année 63, la huitième du règne de Néron, il fit son entrée dans la capitale de l'empire au milieu de frères chrétiens accourus au-devant de lui. Paul passa

deux ans à Rome, sous une surveillance peu rigoureuse, jouissant de la permission d'habiter un logement particulier avec le soldat auquel il était enchaîné, et de recevoir ceux qui se présentaient en sa maison, pouvant, par conséquent, annoncer librement l'Evangile. Ici finissent les Actes des apôtres par saint Luc, lesquels paraissent avoir été rédigés peu de temps après cette époque, environ l'an 66. Pendant sa captivité de deux années à Rome, indépendamment de la courte lettre portée à Philémon par Onésime, esclave fugitif et désormais converti, qu'il lui renvoyait, Paul écrivit les trois épîtres aux Ephésiens, véritable encyclique adressée à plusieurs églises de l'Asie-Mineure; l'épître aux Colossiens et celle aux Philippiens, dans lesquelles il développait les principes de la foi sur la glorification de Jésus-Christ, la rédemption de l'humanité déchue et la vocation des Gentils. Dans le même temps, selon toute apparence, a été écrite l'épître aux Hébreux, c'est-à-dire aux Juifs vivant dans la Judée et à Jérusalem. C'est là que l'apôtre explique comment le christianisme est sorti de la religion juive, et par quels avantages éminents la nouvelle loi est supérieure à l'ancienne (1).

Le zèle apostolique de Paul, secondé par les coopérateurs qui se joignaient peu à peu à lui, fit faire de rapides progrès à l'église de Rome. La doctrine chrétienne pénétra même jusque dans la cour impériale, de sorte que Paul put écrire aux Philippiens : « Tous les fidèles vous saluent, particuliè- » rement ceux de la maison de César. » Ce fut vraisemblablement par l'entremise d'amis et de disciples influents que l'apôtre obtint d'être délivré de ses fers au commencement

(1) D'assez fortes raisons militent en faveur de l'opinion qui attribue cette épître à Barnabé. Tertullien l'en croit l'auteur (de pudic. c. 20), et il paraît, d'après le passage suivant de saint Jérome, que la même idée était répandue en Orient : « Licet plerique (Græci sermonis scrip- » tores) eam Barnabæ arbitrentur. — Epist. ad Dardan. » Il s'entend de soi-même que ceci n'ôte rien à l'autorité canonique de l'épître en question.

de l'année 65. Il profita aussitôt de sa liberté pour entreprendre de nouvelles missions, sur lesquelles malheureusement nous n'avons pas de renseignements précis. On peut très-bien croire toutefois qu'il mit alors à exécution le projet de visiter l'Espagne dont il avait déjà parlé dans son épître aux Romains. Nous avons en faveur de cette opinion le témoignage d'un contemporain, Clément de Rome, qui dit que, de l'aurore au couchant, Paul fut un héraut de la foi chrétienne, qu'il prêcha le salut dans le monde entier (c'est-à-dire dans tout l'empire romain), et qu'il pénétra jusqu'aux limites de l'Occident (1). L'apôtre alla aussi dans l'île de Crête, accompagné de son disciple Tite, qu'il y laissa en qualité d'inspecteur des églises nouvellement fondées, avec le pouvoir d'instituer des évêques et des prêtres. Ensuite il lui envoya de Nicopolis (sans doute de Nicopolis en Epire) une instruction sur la manière de diriger le troupeau confié à sa garde : c'est l'épître qui se trouve dans le canon des Ecritures. De Nicopolis, Paul se rendit à Corinthe, visita encore une fois les églises de Troade et de Milet, puis retourna à Rome auprès de ses frères en proie à la persécution de Néron. L'espace de temps où il lui fut encore possible de donner libre carrière à son zèle dans la capitale du monde, est resté inconnu. La dernière lettre que nous avons de lui, il l'écrivit l'an 67, enfermé dans une dure prison, et dans l'attente prochaine du martyre, à son cher Timothée qui se trouvait alors à Ephèse. Il fut décapité la même année, soit dans la persécution qui durait depuis le

(1) Ἐπι το τερμα της δυσεως ἐλθων. Plusieurs ont voulu appliquer à l'Italie les paroles de Clément, mais Clément lui-même qui vivait en Italie, ne peut pas avoir désigné ce pays comme la limite de l'Occident. Des témoignages plus positifs à cet égard se trouvent dans le *Fragment sur le canon*, par un auteur inconnu de la dernière moitié du deuxième siècle (Routh, reliquiæ sacræ IV, 4). Saint Jérôme, saint Cyrille de Jérusalem, Epiphane, Théodoret admettent aussi le voyage de Paul en Espagne.

grand incendie de Rome, soit dans celle qui suivit bientôt après, dirigée par les affranchis Helius, Cæsarianus et Polycletus, que Néron avait investis de ses pleins pouvoirs pendant son voyage en Grèce (1).

Suivant l'unanime tradition de l'antiquité chrétienne, l'apôtre Pierre fut crucifié dans le même temps à Rome, après en avoir dirigé l'église en qualité d'évêque, et après avoir transmis à ses successeurs, avec l'épiscopat romain, la primauté que lui avait confiée Jésus-Christ. Pour ce qui est du temps de son arrivée à Rome, et de la durée de son épiscopat dans cette ville, les opinions sont fort divergentes, et il n'est guère possible de concilier les données des anciens sur ce point, si ce n'est en admettant que le prince des apôtres ait été deux fois dans la capitale du monde. Le premier séjour, selon Eusèbe, saint Jérôme et Orose, tomberait dans la deuxième année du règne de Claude (42 ans après J.-Ch.), époque à laquelle Pierre se serait rendu à Rome pour mettre un terme aux séductions de Simon le magicien, et y aurait posé les fondements d'une église; ensuite, compris dans l'édit de bannissement que Claude porta contre les Juifs divisés par la doctrine chrétienne, il aurait bientôt quitté la capitale du monde pour retourner à Jérusalem, où le trouva la persécution d'Agrippa. C'est alors qu'il paraît avoir entrepris un voyage apostolique plus considérable dans l'Asie Mineure, et avoir fondé ou visité les églises du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce et de la Bithynie, auxquelles il adressa postérieurement de Rome sa lettre encycliqne (2). Cependant saint Jérôme place cette excursion

(1) Ceci semble du moins indiqué par une expression de Clément de Rome, quand il dit que Paul a souffert la mort ἐπὶ τῶν ἡγουμένων. Le même père en ajoutant : « Pierre et Paul ont été poursuivis par l'envie jusqu'à la » mort », paraît vouloir dire que les machinations des Juifs, infatigables dans leur haine, furent la principale cause du supplice des deux apôtres dans un temps où la persécution contre les chrétiens avait sans doute déjà cessé à Rome.

(2) Dans cette lettre se trouve le nom de Babylone, par lequel tous

dans l'Asie-Mineure avant le premier voyage à Rome. Plus tard Pierre se rendit à Antioche, et de là au synode de Jérusalem. Sous le règne de Néron, il alla, pour la seconde fois à Rome, où il souffrit avec Paul, l'an 67, la mort du martyre. C'est là le voyage dont parlent Lactance et Denis

les Pères de l'Eglise entendent Rome. Mais dans nos temps modernes on a rejeté cette signification pour y substituer un séjour de Pierre à Babylone sur l'Euphrate. Or, peu de temps auparavant, tous les Juifs en avaient été chassés, ainsi que de Séleucie, et il n'est pas vraisemblable que l'apôtre de la circoncision eût entrepris un si grand voyage dans une ville où il n'y avait plus aucun de ses concitoyens. D'autre part, la présence de Pierre à Babylone sur l'Euphrate aurait donc été bien infructueuse, puisqu'on ne trouve pas la moindre trace d'une église ni d'évêques établis par lui dans cette contrée. Quant à Babylone en Egypte, sans parler d'autres raisons, personne n'y pourrait penser à cause de son peu d'importance. La présence de Jean Marc auprès de Pierre quand il écrivit sa lettre, fait aussi conclure plutôt en faveur de Rome. En effet, que Marc ait été à Rome, nous le savons par les lettres de Paul, et pourquoi admettre sans nécessité qu'il se soit trouvé, en un court espace de temps, dans deux endroits si éloignés l'un de l'autre. L'objection qui veut que l'apôtre, dans une lettre sans allégories, sans images, écrite d'un ton grave et dogmatique, n'ait pas pu désigner Rome sous le nom de Babylone, manque de solidité. Il est très-naturel que Rome, le foyer de toutes les horreurs du paganisme, ait été souvent appelée Babylone par les Juifs chrétiens, familiarisés avec le langage des prophètes, et que Pierre se soit servi de cette expression devenue ordinaire. Pour prendre un exemple près de nous, on sait que Luther a daté de Pathmos sa lettre écrite au donjon de Wartbourg sans employer pour cela généralement, dans cette lettre, le style apocalyptique. Il y aurait une difficulté plus sérieuse à tirer des *Actes des apôtres*, d'après lesquels Paul trouva les chefs de la synagogue romaine tout-à-fait ignorants des choses de la foi nouvelle qu'ils ne connaissaient que par ouï-dire. On pourrait, en effet, inférer de là que Pierre n'avait point été précédemment à Rome, puisqu'il se serait d'abord certainement adressé à la synagogue et aux principaux d'entre les Juifs, mais il faut penser qu'après la première arrivée de Pierre à Rome, le bannissement de tous les Juifs par Claude ayant eu lieu, et beaucoup d'entre eux, qui s'étaient établis ailleurs, n'étant pas revenus, une synagogue nouvelle dut se former, où il était facile d'ignorer ce que, auparavant, à Rome même, on avait su de l'Evangile.

de Corinthe. Ainsi s'expliqueraient les vingt-cinq années d'épiscopat à Rome, que Eusèbe et saint Jérôme attribuent à saint Pierre : en effet, de la deuxième année du règne de Claude à laquelle on rapporte le premier séjour de l'apôtre dans cette ville, il y a, jusqu'à sa mort, précisément vingt-cinq ans. Quant à une résidence de vingt-cinq années consécutives, c'est ce qui n'a jamais été soutenu par personne.

Quelques années auparavant, Jacques l'Alphaïde, frère, c'est-à-dire cousin du Seigneur, apôtre et premier évêque de Jérusalem, avait été tué. La droiture d'intelligence et la piété de cet homme, saint dès son plus bas âge, étaient également connues des Juifs et des chrétiens. On l'appelait *le juste, le rempart du peuple*. Souvent on le trouvait à genoux dans le temple, appelant par ses prières la miséricorde céleste sur l'aveuglement de sa nation. Anne le jeune, vraisemblablement un fils de celui devant lequel comparut Jésus, avait été élevé à la dignité de grand-prêtre par Hérode Agrippa II. C'était un homme de la secte des Saducéens, superbe, audacieux et dur. Le procurateur romain Festus venait de mourir, et Albinus, son successeur, n'était pas encore arrivé. « Anne, au rapport de l'historien Josèphe, crut » avoir trouvé le moment favorable pour faire comparaître » devant le Sanhédrin le frère de Jésus appelé le Christ. Il » accusa cet homme nommé Jacques, et plusieurs autres, » de transgresser la loi, puis, sans attendre leur défense, il » décida sur-le-champ qu'ils seraient lapidés. Cette sentence » blessa vivement les membres les plus justes du Sanhédrin : » ils envoyèrent prier le roi Agrippa de vouloir bien écrire » à Anne de ne plus se permettre désormais rien de semblable. Agrippa le dépouilla, pour cette raison, de la dignité de grand-prêtre dont il était revêtu depuis trois » mois (1). »

(1) Cet Agrippa était un fils d'Hérode Agrippa, mort en 43 ou 44. Il se trouva, sous Titus, au siége de Jérusalem, et fut le dernier roi des Juifs. On ignore ce qu'il devint après la dispersion; il doit avoir cessé

Jean, fils de Zébédée et de Salomé, et frère de Jacques le majeur, consacra dans la suite ses soins aux églises de l'Asie occidentale qu'il dirigeait de son siége d'Ephèse. Tertullien raconte que Domitien le fit venir à Rome et jeter dans une cuve pleine d'huile bouillante, d'où cependant l'apôtre sortit sain et sauf. Il fut alors relégué dans l'île de Pathmos. Là il écrivit, l'an 96, l'apocalypse particulièrement adressée aux sept églises de l'Asie occidentale. Après la mort de Domitien, le vénérable vieillard retourna à Ephèse, où il composa son évangile qui confirme et complète le récit des trois autres évangélistes, et, en outre, la lettre encyclique plus étendue que nous avons de lui (1). On raconte que,

de vivre sous Domitien, dans l'année 64. — Pour ce qui est de la mort de Jacques, Hégésippe, dans l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, la raconte d'une autre manière. Les savants et les prêtres, dit-il, voyant que la foi nouvelle trouvait chaque jour un plus grand nombre de partisans, sommèrent l'évêque qui possédait la confiance générale de se déclarer sur Jésus. A cette fin, il fut placé sur le pinacle du temple, d'où il pouvait être vu et entendu de tout le monde, et on lui cria : « Juste, en qui » nous avons tous confiance, puisque le peuple s'égare à la suite du cru- » cifié Jésus, dis-nous quelle est *la porte* de ce Jésus crucifié (c'est-à-dire le vrai sens de sa doctrine?) » Il répondit à haute voix : « Que m'in- » terrogez-vous sur Jésus, il est assis à la droite de la grande puissance, » et viendra sur les nues du ciel. » Beaucoup d'assistants étant du nombre des croyants, et criant hosanna au fils de David, les savants et les prêtres s'approchèrent de Jacques et lui crièrent : « Oh! oh! lui aussi, » le juste, il est dans la fausse route », et ils le précipitèrent du haut du pinacle. Cependant il n'était pas encore mort, et s'étant mis à genou, il priait : « Seigneur, Dieu, Père! je vous en supplie, pardonnez-leur, car » ils ne savent ce qu'ils font. » Alors ils l'accablèrent de pierres, et un d'entre eux ayant pris la masse d'un foulon, en fracassa la tête du juste qui mourut ainsi de la mort du martyre.—Voir l'histoire de la relig. de Jésus-Christ par Stolberg, tome IV, p. 510.

(1) C'est probablement à cette époque qu'il faut rapporter la touchante histoire, racontée par Clément d'Alexandrie, d'un jeune homme doué d'heureuses qualités, que l'apôtre Jean avait laissé, en partant, à un évêque pour le former et le diriger. Ce jeune homme tomba en mauvaise compagnie, et, à la fin, se dépravа au point de devenir chef d'une

à la fin de ses jours, n'ayant pas assez de force pour se rendre à l'assemblée des fidèles autrement qu'appuyé sur les épaules de ses disciples, et ne pouvant plus prononcer de longs discours, il avait coutume de répéter chaque fois : « Chers enfants, aimez-vous les uns les autres ; » et, quand on lui demandait pourquoi il redisait toujours la même chose, il répondait : « C'est là le grand commandement du » Seigneur, celui qui l'accomplit en fait assez.» Il mourut de mort naturelle, l'an 101, à Ephèse, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

Relativement à la Vierge Marie, mère de notre Sauveur, nous ne savons de positif que ce qui se trouve dans l'Ecriture Sainte. Elle mourut selon toute apparence, l'an 45 ou 47, à Jérusalem. Suivant une autre opinion, elle aurait accompagné l'apôtre Jean à Ephèse, ce qui n'aurait eu lieu qu'après l'année 56. Quoiqu'il en soit, l'Eglise célèbre la fête de l'Assomption de Marie dans le ciel, assomption que nul chrétien ne peut vouloir contester, mais qui n'implique ni une résurrection, ni une ascension comme celle de Jésus-Christ.

bande de brigands. De retour de son exil de Pathmos, Jean alla visiter l'évêque et lui redemanda le dépôt qu'il lui avait confié. L'évêque répondit que le jeune homme avait abandonné Dieu et était devenu un malfaiteur. L'apôtre pleura amèrement, puis il dirigea aussitôt ses pas du côté de la montagne où les brigands avaient leur retraite. Il se fit conduire devant leur chef, et, courant après celui-ci qui fuyait plein de honte, il ne cessa de le supplier jusqu'à ce que le jeune homme se fût précipité au cou du vieillard en le couvrant de larmes, mais aussi en cachant avec soin sa main droite souillée de sang. Jean lui donna, de la part du Sauveur, l'assurance de son pardon, baisa sa main ensanglantée, et ne quitta pas l'enfant qu'il venait de retrouver, avant d'avoir opéré sa réconciliation avec l'Eglise, avec Dieu et avec les hommes.

CHAPITRE IX.

DE LA GUERRE CONTRE LES JUIFS ET DE LA DESTRUCTION DE JÉRUSALEM SOUS L'EMPEREUR VESPASIEN.

Le procurateur Florus fut la cause occasionnelle de la révolte des Juifs. Etant venu à Jérusalem pour faire un dénombrement de la population avec le gouverneur Cestius Gallus, les Juifs portèrent à celui-ci leurs justes plaintes contre Florus, et demandèrent sa destitution qui leur fut refusée. Florus irrité se vengea par de nouvelles vexations. Les Juifs recoururent souvent à la violence : ils s'emparèrent (66) de la forteresse de Masada, située sur la côte occidentale de la mer Morte, et où ils trouvèrent une quantité d'armes, prirent d'assaut les forts bâtis sur les murs de Jérusalem, et tuèrent déloyalement la garnison romaine qui s'était rendue à merci. Dès lors s'ouvrit une lutte acharnée, dans les commencements de laquelle les Juifs eurent le dessus.

Les chrétiens de Jérusalem ne partagèrent point le fol espoir de leurs concitoyens enthousiastes, mais pénétrés au contraire de la vérité des prédictions du Sauveur, ils se retirèrent à Pella en Pérée.

Néron remit la conduite de la guerre contre les Juifs à

Vespasien qui, avec son fils Titus, s'empara d'abord des forteresses galiléennes, et ensuite s'approcha peu à peu des frontières de la Judée, comptant, pour atteindre son but, sur les divisions intestines de l'ennemi. Jean appelé Guischala, du nom de la forteresse qu'il commandait dans la Galilée, s'en échappa et alla, suivi d'une bande assez nombreuse, se jeter dans Jérusalem où il prit en main le gouvernement et maltraita ceux qui voulaient la paix. Une autre bande de jeunes Juifs, qui avaient pillé et dévasté le pays, vint également à Jérusalem se rallier à Jean. Le grand-prêtre Ananias arma le peuple pour mettre fin à l'oppression de cette troupe désordonnée, et l'obligea effectivement à battre en retraite, mais elle se réfugia dans le temple et s'y fortifia. De là elle appela à son secours les Iduméens. Ceux-ci, au nombre de vingt mille hommes, assiégèrent Jérusalem, y entrèrent de nuit, pendant un orage, et commencèrent leurs excès par tuer le grand-prêtre et huit mille habitants. A la vérité les Iduméens sortirent bientôt de la ville, mais ce fut après avoir rendu la force à Jean de Guischala, qui, soutenu par les Zélotes, se mit de nouveau à exercer sa tyrannie.

Sur ces entrefaites, les légions romaines de l'Occident s'étaient révoltées en Belgique contre Néron, et avaient proclamé Galba empereur. Vespasien ayant reçu cette nouvelle, et, de plus ayant appris que les légions marchaient les unes contre les autres, résolut d'abandonner pour un temps la guerre juive, et fit voile avec son armée vers les côtes d'Italie.

Cette interruption de la guerre ne servit qu'à augmenter les maux de Jérusalem et de toute la Judée. En effet, le départ des Romains, laissant le champ libre aux assassins et aux voleurs, une horde de tous ces malfaiteurs se réunit sous la conduite d'un certain Simon, s'approcha de la capitale et en fit le siége parce qu'on leur avait fermé les portes. Personne n'osait plus quitter l'enceinte, car de paisibles citoyens, sortis pour aller chercher des vivres, étaient

rentrés avec les mains coupées. Dans la pensée de choisir le moindre mal, les habitants firent alliance contre Jean de Guischala avec Simon, et laissèrent celui-ci pénétrer dans la ville qui, dès lors, devint un champ de bataille. Jean, pour la deuxième fois retranché dans le temple, essaya de fréquentes sorties, Simon, de son côté, tenta de vives attaques. Afin que rien ne manquât à la confusion, les Zélotes, renfermés dans le temple, se divisèrent en deux partis. L'un, vraisemblablement composé des Galiléens échappés de la forteresse de Guischala, obéissait à Jean; l'autre, formé selon toute apparence de la troupe de jeunes gens accourus de la Judée, reconnaissait l'autorité d'Eléazar. Ce dernier occupait l'intérieur du temple, et Jean les ouvrages avancés. Il se passa de la sorte environ deux années, dans l'espace desquelles les généraux de Vespasien livrèrent les combats et remportèrent les victoires qui lui valurent l'empire. Ce fut à Alexandrie qu'il reçut la nouvelle de son élévation au trône; il se hâta de partir pour Rome, laissant à son fils Titus le soin de poursuivre la guerre contre les Juifs.

La famine, des tremblements de terre et d'autres signes présageaient la ruine de ce peuple, qui n'en était pas moins opiniâtre à résister à la puissance romaine. Titus s'avança au moment où la ville était dans l'état décrit plus haut, et l'investit à la distance de six stades. Une innombrable multitude de Juifs se trouvait réunie à Jérusalem, suivant l'ancienne coutume, pour la fête de Pâques, lorsque le siége commença. A la vue des légions, la furie des démagogues s'apaisa, et renvoyant à un autre temps plus favorable la décision de leurs querelles particulières, ils résolurent d'opposer une résistance unanime à l'ennemi commun. Mais à chaque répit que leur laissaient les assiégeants, les partis reprenaient leurs dissensions, sans toutefois rien perdre de leur entêtement à repousser les Romains.

La ville avait de fortes murailles, et était protégée, d'un autre côté, par des vallées profondes. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, et en courant de grands dangers, que

Titus parvint à renverser les premiers murs. Le pardon qu'il fit, en ce moment, proposer aux Juifs, fut rejeté avec mépris. Cinq jours après le commencement du siége, la seconde enceinte croula pareillement, et les Romains, un instant repoussés, se mirent en devoir d'attaquer le troisième et dernier rempart de Jérusalem. Auparavant, un écrivain juif, Flave Josèphe, qui se trouvait dans l'armée romaine, fut envoyé aux assiégés et leur dit tout ce qui pouvait les déterminer à se rendre : on le renvoya couvert de reproches et d'insultes. Alors Titus, pour enlever à la ville toute communication avec le dehors, fit creuser un fossé à l'entour, et la famine, bientôt suivie de la peste, devint si grande, que les habitants eurent recours à la nourriture la plus dégoûtante; des cadavres à moitié pourris furent déterrés et mangés. Une femme de haute condition fit cuire son propre enfant, ce que Titus entendant, il déclara que les ruines de Jérusalem enseveliraient un tel forfait. Parmi ceux qui avaient réussi à sortir de la ville, il s'en trouva un qui avait avalé plusieurs petites pièces d'or, pour avoir encore quelques ressources dans le camp des Romains. Un soldat syrien surprit cet homme cherchant son or dans ce qu'il venait de rendre, et le bruit se répandit que tous les Juifs réfugiés dans le camp avaient le corps rempli d'argent. Poussés par le désir de s'approprier ces trésors, les soldats ouvrirent le ventre aux fugitifs, et, dans une seule nuit, l'on trouva deux mille de ces malheureux auxquels ils avaient arraché les entrailles. Malgré la peine de mort dont Titus frappa cette barbarie, elle continua secrètement.

Après vingt et un jours employés par les Romains à construire de nouvelles machines, l'attaque fut dirigée contre le fort Antonia qui, malgré la courageuse résistance des Juifs, fut emporté d'assaut dès la seconde journée (5 juillet). Il fallut six jours pour abattre les murs et les ouvrages derrière lesquels le temple était abrité. Titus, vraiment désireux de conserver et le temple et la ville, fit proposer une troisième fois, par Josèphe, à Jean de Guischala, de se

rendre, lui offrant libre retraite; mais il fut encore refusé.

A la suite de plusieurs jours de combats, l'enceinte septentrionale du temple fut détruite par le feu, et de ce côté la place du temple lui-même fut ouverte. Ce magnifique édifice était bâti comme une véritable forteresse, au milieu de l'avant-cour extérieure, et défendu tout entier par une enceinte carrée de murs impénétrables. Les Romains cherchèrent en vain, durant six jours, à rompre ces murs avec leurs béliers; s'étant mis péniblement à les miner, ils appliquèrent leurs échelles, et déjà ils étaient près d'effectuer l'escalade, lorsqu'ils échouèrent dans cette nouvelle tentative.

Alors on essaya de mettre le feu aux portes, et ce moyen réussit. La flamme dévora les galeries, les chambres des prêtres, et déjà elle menaçait le corps même du temple, quand Titus ordonna d'éteindre l'incendie. Pendant que les Romains exécutaient cet ordre, les Juifs firent encore deux sorties. Au moment où ceux-ci étaient repoussés pour la seconde fois, un soldat romain, de son propre mouvement, prit un brandon allumé, monta sur les épaules d'un de ses camarades, et jeta le brandon par une fenêtre dans l'intérieur du temple. Les flammes s'étendirent tout à coup avec tant de violence, qu'il ne fut pas même possible, cette fois, d'essayer de les éteindre; d'ailleurs les soldats, transportés de rage, ne tenaient aucun compte des ordres qui leur venaient à ce sujet. Le moment était arrivé dont Jésus-Christ avait dit : « Il n'en restera pas pierre sur pierre.... mais au-
» paravant il faut que l'Evangile soit annoncé à tous les
» peuples (Marc, XIII, 1-10).» Avec le temple tomba tout le courage des Juifs; les échos des montagnes renvoyèrent leurs gémissements et leurs cris de désespoir; ceux qui étaient près de rendre le dernier souffle, tournaient vers les ruines fumantes leur regard mourant, et ils expiraient en versant des pleurs sur la chute de ce temple unique qui leur avait été plus cher que la vie.

Les plus acharnés cherchèrent, il est vrai, à défendre la

partie la plus élevée et la plus forte de Jérusalem, le fort de Sion; mais Titus ne tarda pas à s'en emparer, et le 8 septembre de l'année 70, il fut maître de la ville entière. Durant tout un jour et la nuit suivante, les Romains se livrèrent au massacre et ne s'arrêtèrent que par lassitude. La portion du peuple incapable de défense fut ensuite enfermée dans l'endroit du temple appelé le portique des femmes. Après avoir distribué par catégories la masse des habitants, Titus fit mettre en pièces, sur-le-champ, les séditieux et les voleurs, réservant pour l'ornement de son triomphe les jeunes gens les mieux faits et les plus vigoureux, et ordonna de conduire en Egypte ceux qui étaient âgés de plus de dix-sept ans, pour être employés aux travaux des esclaves et aux jeux de l'amphithéâtre. Les autres plus jeunes durent être vendus. Pendant que l'on faisait ce choix, c'est-à-dire dans l'espace de quelques jours, il en mourut onze mille de faim; beaucoup ne reçurent aucune nourriture, beaucoup n'en voulurent prendre aucune; on en trouva, dans les canaux souterrains, deux mille qui étaient morts faute d'aliments ou qui s'étaient tués eux-mêmes. Plus d'un million avait péri dans le siége, et le nombre des prisonniers s'éleva encore à quatre-vingt-dix-sept mille. Jean de Guischala et Simon ayant été tirés des voûtes où ils s'étaient cachés, le premier fut condamné à une prison perpétuelle; l'autre, envoyé à Rome chargé de chaînes, servit au triomphe de Titus et fut ensuité exécuté.

Après que la fureur du meurtre et du pillage se fut apaisée chez les Romains, après qu'ils eurent fouillé tous les recoins et même les tombeaux, ils abattirent les murs du temple qui étaient restés debout, et en arrachèrent jusqu'aux fondements. La ville fut rasée, et l'on passa la charrue sur les ruines pour signifier que personne ne devait jamais essayer de les relever. Les trois tours Hippikos, Phasael et Marianne furent seules conservées pour marquer la place où s'élevait Jérusalem. Ainsi finit, après un siége de six mois, la noble ville qui avait fleuri deux mille ans

sous la protection du ciel. L'état juif était dissous. Ceux des survivants qui ne furent pas traînés en esclavage, vendus ou crucifiés, se dispersèrent, et après avoir vainement tenté. sous Adrien, de former de nouveau un état particulier, leurs descendants se répandirent dans toutes les parties du monde, où on les trouve encore aujourd'hui, non confondus avec les peuples parmi lesquels ils vivent.

CHAPITRE X.

EXTENSION DE L'ÉGLISE; ÉGLISES-MÈRES ET ÉGLISES-PRINCIPALES DE L'ORIENT; LEURS ÉVÊQUES (1).

Le siége de la religion judaïque était renversé désormais, et le lieu des sacrifices dévasté; l'irréconciliable ennemi du christianisme, le Sanhédrin était anéanti. Dès lors, même les yeux les plus faibles virent clairement que l'heure avait sonné, où l'Eglise, ce germe plein de vie, dégagé pour toujours de l'enveloppe desséchée du judaïsme, sous laquelle il avait atteint sûrement sa maturité, allait devenir, en peu de temps, l'arbre qui devait tout couvrir de son ombre. L'attachement des chrétiens d'origine juive à l'ancienne loi était puissamment ébranlé par la chute de l'état et de l'église judaïques; le libre esprit de l'Evangile triomphait chaque jour davantage de leur étroit rigorisme, et déliait, peu à peu, mais sans retour, les entraves de la loi. La différence entre les Juifs devenus croyants et les païens con-

(1) Livres consultés : Fabricii salutaris lux Evangelii toti orbi exoriens, Hamburg, 1731. — Essai d'une histoire générale des progrès de l'Eglise du Christ, par C.-G. Blumhardt, Basle, 1828. — Lequien, Oriens christianus, Paris 1740.

vertis, s'effaçait de plus en plus; l'orgueilleuse prééminence que les premiers s'attribuaient sur les seconds, commençait à disparaître, et quant à ces demi-chrétiens, qui s'opiniâtraient à investir le mosaïsme d'une force absolument obligatoire, ils se détachaient de l'Eglise universelle pour aller former, sous le nom d'Ebionites, une secte entièrement séparée.

L'église de Jérusalem, uniquement composée de Juifs-chrétiens, persévéra le plus longtemps dans la fidélité aux prescriptions légales. Lorsque la ville commença à sortir de ses ruines et à présenter quelques endroits habitables, une partie des fidèles fugitifs y rentrèrent avec Siméon leur évêque, et, depuis ce moment, jusqu'à la nouvelle destruction de Jérusalem sous Adrien, il y eut une succession non interrompue de treize évêques, tous d'origine juive. Ces fidèles observèrent la loi mosaïque jusqu'au temps d'Adrien; mais cet empereur ayant remis en vigueur un vieil édit, supprimé plus tard par Antonin, et qui défendait la circoncision sous peine de mort, ceux des Juifs-chrétiens aux yeux desquels ce rit n'était pas nécessaire pour le salut, dûrent être déterminés par cette seule circonstance à y renoncer.

L'an 132, éclata l'effroyable soulèvement des Juifs en Palestine et en Syrie. Un imposteur qui avait pris le nom de Barkochba, c'est-à-dire fils de l'étoile, par allusion au passage de Moïse (Nombres XXIV, 17), et reconnu pour le messie, par Akiba, le plus considéré des rabbins, se fit élire roi et sacrer en cette qualité. Beaucoup de chrétiens furent cruellement martyrisés et exécutés par son ordre, pour avoir refusé d'apostasier et de se mêler à la révolte contre les Romains. La guerre d'extermination que ceux-ci firent aux Juifs, jusqu'en l'année 136, changea une grande partie de la Palestine en désert, et détruisit plusieurs églises florissantes. Celle même qui s'était jusque-là maintenue dans la Cité-Sainte fut entièrement dispersée. Alors Adrien fit bâtir dans le voisinage, et avec les décombres de Jéru

salem, la ville d'Ælia-Capitolina, à laquelle il donna pour habitants une colonie romaine, mais dont l'entrée, ainsi que l'approche, fut défendue, sous peine de mort, à tous les Juifs. Ceux d'entre eux qui, ayant embrassé le christianisme, voulurent demeurer à Ælia, furent obligés, pour n'être pas regardés comme Juifs, d'abandonner toutes les pratiques de la loi. En conséquence, ils se joignirent aux membres chrétiens de la colonie, et formèrent avec eux une seule et même église, dont Marc, le premier évêque, comme tous ses successeurs, était d'origine païenne.

Après Jérusalem, la principale église de la Palestine était celle de Césarée, fondée par les apôtres, et qui, s'il faut en croire une ancienne tradition, eut pour premier évêque Zachée le publicain, converti par le Seigneur. En Phénicie, il y avait, à Tyr, une église également fondée du temps des apôtres; celles de Sidon, de Ptolémaïs, de Béryte, de Tripolis et de Byblos ne sont mentionnées que dans le deuxième et troisième siècle. L'église de Bostra, dans l'Arabie romaine, s'éleva de très bonne heure. Parmi toutes les églises de l'Orient, la plus considérée était celle d'Antioche, dont nous connaissons tous les évêques, depuis Evodius, institué par saint Pierre, et saint Ignace, son successeur, jusqu'à Vital, qui fut le vingtième, et mourut en 318. Les principales églises de la Syrie, dans cette période, étaient celles de Séleucie, de Berhoë, d'Apamée, d'Hiérapolis, de Cyrus et de Samosate. Le christianisme se répandit de très bonne heure dans Edesse, capitale de l'Osroène. A la vérité, il est difficile de regarder comme authentique la correspondance entre le prince Abgar et Jésus-Christ, qu'Eusèbe prétend avoir trouvée dans les archives d'Edesse, ainsi que la conversion d'Abgar lui-même et des Edesséens par Thaddée, que Jésus-Christ leur aurait envoyé; mais un prince postérieur, Abgar, fils de Manu, semble avoir embrassé la foi, de l'année 160 à 170, puisque le savant chrétien Bardesanes était, à cette époque, en grand crédit auprès de lui, et que sa monnaie portait l'empreinte de la croix. Dès l'année

228, nous voyons Kono, évêque d'Edesse, poser, dans cette ville, les fondements d'un temple chrétien. Dans la Mésopotamie, les églises d'Amide, de Nisibe et de Kascar fleurirent aussi de bonne heure. Les Chaldéens désignent Maris, disciple de saint Thaddée, comme leur apôtre et comme le premier évêque de Séleucie sur le Tigre. L'église réunie de Séleucie et de Ktésiphon devint l'église-mère et principale des provinces parthiques, qui formèrent plus tard l'empire de Perse. Les évêques de Séleucie recevaient d'abord, paraît-il, leur ordination à Antioche; mais ensuite, au temps des guerres perso-romaines, lorsque la communication entre les églises situées sur le territoire perse, et celles placées sur le territoire romain, fut devenue très-difficile, ils se firent sacrer par leurs propres évêques suffragants, et exercèrent, en qualité de délégués des patriarches d'Antioche, avec le titre de catholiques, leur juridiction sur les églises orientales plus éloignées. La création de l'empire néo-perse, et le rétablissement de la terrible domination sacerdotale de quatre-vingt-mille mages, rendirent la propagation de l'Evangile fort dangereuse et difficile dans ces contrées : toutefois le nombre des fidèles s'y accrut tellement, que Constantin profita de l'occasion d'une ambassade qui lui fut envoyée par Sapor II, pour recommander, d'une manière pressante, à la protection de ce monarque, ses sujets chrétiens. Les mouvements que le faux docteur Manès excita, dans la seconde moitié du troisième siècle, parmi les croyants de la Perse, témoignent également qu'il y avait là, dès cette époque, une église considérable.

La Cilicie reçut la foi nouvelle de la bouche des apôtres eux-mêmes, et vit presqu'aussitôt fleurir les églises de Tarse et de Mopsueste. La prédication de l'Evangile en Isaurie, et jusque dans Seleucie, capitale de cette province, est attribuée à une femme, disciple de saint Paul, à sainte Thècle, si honorée par l'antiquité chrétienne. En Lycaonie, Paul lui-même organisa les églises d'Iconium, de Derbe et

de Lystre. L'église-mère d'Antioche, en Pisidie, était aussi d'origine apostolique, de même que celle d'Apamée Cibotis. En Pamphylie, les églises de Comana, Side, Aspendus, Perga et Termessus. L'église de Myre, en Lycie, est devenue célèbre par saint Nicolas, son évêque. En Carie, existaient dès lors les églises d'Aphrodisie, appelée dans la suite Stauropolis sous les empereurs chrétiens, de Cybire, de Milet et d'Antioche sur le Méandre. Plusieurs églises florissaient déjà au temps des apôtres dans la Lydie. Des sept lettres de l'Apocalypse, trois sont adressées aux évêques de Sardes, de Thyatire et de Philadelphie. En Asie on remarquait, parmi toutes les autres, l'église-mère d'Ephèse, si favorisée par les longs et tendres soins des apôtres les plus distingués. Elle reçut de la main de saint Paul, saint Timothée, son premier évêque. Quand celui-ci eut été tué dans la persécution de Domitien, comme une ancienne tradition le rapporte, le maître de Papias, Jean, doit lui avoir été donné pour premier pasteur par l'apôtre du même nom. Il eut vraisemblablement pour successeur Onésime, contemporain de saint Ignace. Plus tard Ephèse vit sur son siége Apollonius, l'infatigable adversaire du montanisme, et, l'an 196, Polycrates, connu par la part qu'il prit au débat sur la fête de Pâques. Les églises de Tralles et de Magnésie existaient déjà au temps de saint Ignace ; quant à celle de Pergame, saint Jean paraît lui avoir donné pour premier évêque Caïus, qui fut suivi d'Antipas, loué dans l'Apocalypse comme un fidèle témoin de Jésus. Dans la série des évêques de Smyrne, brille au-dessus de tous, le vénérable nom de saint Polycarpe, dont la jeunesse avait eu pour maître et pour guide l'apôtre saint Jean. La principale église de la Phrygie, Laodicée, fut fondée par saint Paul, qui fonda également celle de Colosse, à laquelle la tradition attribue pour premier évêque Epaphras, qu'il nomme dans son épître. L'Eglise d'Hiérapolis se vantait d'avoir possédé, jusqu'à sa mort, l'apôtre Philippe, à qui elle devait son

existence; et Synnade, depuis métropole de la Phrygie orientale (*Phrygia salutaris*), vit, dès le deuxième siècle, un synode assemblé dans ses murs.

La lettre du proconsul Pline (106) à l'empereur Trajan fournit un remarquable témoignage de la précoce diffusion du christianisme dans la Bithynie : il déclare que non-seulement cette *superstition* s'est répandue dans les villes, mais qu'elle a même pénétré jusque dans les villages et dans les maisons de campagne isolées, et que la foule abandonne presqu'entièrement les temples. La principale église de la province était celle de Nicomédie, qui, dans la suite, eut pour sœurs les églises d'Apollonie, de Prusa, d'Helonopolis, de Césarée, de Cius et d'Adrianopolis. La religion chrétienne avait fait des conquêtes dans le Pont dès le temps des apôtres : pour cette raison la première lettre de saint Pierre est aussi adressée aux croyants de cette province. L'ancienne tradition du pays raconte que saint Pierre lui-même prêcha dans ces lieux avant son voyage à Rome, et qu'il plaça Nicetius à Amasie en qualité d'évêque. C'est à cause de cela que la place où l'apôtre enseignait et où il sacra Nicetius, conserva longtemps le nom de chaire apostolique. Le nombre des chrétiens doit y avoir été considérable dès le deuxième siècle, puisque, au rapport de Lucien, le faux prophète Alexandre d'Abonoteichos se plaignait hautement *qu'il n'y eût dans le Pont que des chrétiens et des athées.* Saint André est regardé comme fondateur de l'église de Synope, qui aurait reçu de lui Philologus pour premier évêque. Un disciple d'Origène, saint Grégoire le Taumaturge, dont le nom est compté parmi les plus beaux de l'antiquité chrétienne, fut le premier évêque de Néocésarée. Sacré par Phædime, évêque d'Amasie, il ne trouva, en prenant possession de son siége, que dix-sept chrétiens dans la ville encore toute livrée au culte des idoles; mais tels furent les succès de son zèle, que, en 270, époque de sa mort, il ne restait plus que dix-sept païens. Le même saint Grégoire donna à l'église de Comana un digne évêque dans

la personne d'Alexandre le charbonnier, précédemment philosophe, qui couronna son long épiscopat par la mort du martyre sur un bûcher. Jusque dans la lointaine Trébisonde une église existait à la fin de cette période. Dans la Paphlagonie nous trouvons déjà au second siècle, à Amastris, l'évêque Palmas qui présidait les évêques du Pont dans un synode assemblé pour la question de la fête de Pâques. La Galatie doit à l'apôtre saint Paul les premiers enseignements de la foi chrétienne et la fondation de ses premières églises, toutefois nous ne commençons à connaître les évêques de cette province qu'en l'année 314, au concile tenu à Ancyre. Saint Pierre paraît avoir annoncé l'Evangile dans la Cappadoce, et une ancienne tradition, rapportée par saint Grégoire de Nysse, donne pour premier évêque à ce pays, par conséquent, selon toute apparence, à Césarée la capitale, ce même centurion qui, au pied de la croix, reconnut le fils de Dieu dans la personne de Jésus-Christ. Le célèbre Firmilien fut un de ses successeurs, l'an 233. Dans l'Arménie romaine, c'est-à-dire dans la partie de cette contrée située en deçà de l'Euphrate, il y avait aussi des églises, dès le deuxième et troisième siècle, particulièrement à Sébaste, à Mélitène et Comana.

L'église de Crète est d'origine apostolique, et le même Tite qui y fut laissé par saint Paul, est désigné plus tard comme évêque de Gortyne, métropole de l'île. Nous y voyons une autre église, celle de Gnosse, dont nous connaissons l'évêque Pynitus par la lettre que lui adressa Denis de Corinthe. Parmi toutes les îles, Cypre est la première à laquelle fut annoncée la parole du salut; des fidèles de Jérusalem vinrent s'y réfugier dès le temps de la première persécution dont saint Etienne fut victime, et ce furent des hommes de Cypre qui répandirent les premiers, parmi les païens d'Antioche, la semence de la foi. C'est à Cypre que saint Paul convertit Sergius Paulus; mais, d'après une ancienne tradition, le fondateur proprement dit de l'église de cette île est saint Barnabé, qui en était natif, et qui doit en-

fin avoir pareillement reçu la mort du martyre de la main des Juifs à Salamis. Sous la juridiction du siége de Salamis, appelée Constantine depuis le quatrième siècle, existèrent autrefois quinze évêchés ; mais des noms d'évêques cypriotes ne se trouvent pour la première fois qu'au concile de Nicée, parmi lesquels saint Spyridon, évêque de Trimithe, précédemment simple berger sans études, que la seule pureté et sainteté de sa vie élevèrent à la dignité épiscopale.

En Egypte, où les Juifs étaient en si grand nombre, la foi nouvelle fut prêchée immédiatement après les miracles de la Pentecôte, et il y avait déjà, selon toute apparence, des chrétiens à Alexandrie, avant que l'évangéliste saint Marc, envoyé à Rome par saint Pierre, y arrivât et mît en ordre l'église de cette ville, qui eut le second rang dans la chrétienté. Que saint Marc ait été le premier évêque d'Alexandrie, l'antiquité chrétienne l'atteste unanimement, quelque divergentes que soient les données sur l'époque de son arrivée en Egypte. Mais quoique le christianisme ait pris racine de bonne heure en Egypte, il paraît cependant que le nombre des chrétiens et des églises y resta petit jusqu'au troisième siècle. D'un côté, la masse du peuple était trop attachée aux superstitions nationales; d'autre part, la puissance des Juifs, dans la basse Egypte et dans la Pentapole, était si grande, leur révolte, en l'année 115, causa tant de ravages, qu'Adrien fut obligé bientôt après de coloniser la Libye, pour rendre à la culture ce pays dévasté. A ces causes il faut joindre la grande diffusion des sectes gnostiques au deuxième siècle, particulièrement des Basilidiens dans l'Egypte, dont les partisans étaient si nombreux, que l'empereur Adrien reprochait à tous les chrétiens de la contrée le culte de Sérapis pratiqué en effet par les sectaires. Tout cela donne une grande vraisemblance au rapport d'Eutychius, qui dit que, jusqu'au temps de l'évêque Démétrius, Alexandrie excepté, il n'y avait pas d'églises épiscopales en Egypte. Selon le même auteur, l'évêque d'Alexandrie était le seul de l'Egypte, et pourvoyait avec ses douze prêtres

(dont quelques-uns avaient vraisemblablement la consécration épiscopale) aux besoins des fidèles de la ville et de toute la contrée. Demetrius et ses successeurs, Héraclas et Denis, furent les premiers qui instituèrent plusieurs évêques. Toutefois nous voyons à l'époque d'Athanase une portion de pays considérable, tout le Mareotis, administré seulement par des prêtres.

Saint Marc n'étant pas resté à Alexandrie, mais ayant parcouru les provinces voisines en leur annonçant l'Evangile, doit avoir, deux années avant sa mort, choisi pour son successeur et sacré comme tel, Anianus appelé Hananias par les écrivains coptes et arabes, et, de retour de la Pentapole, avoir été tué par les païens à la fête de Sérapis. A Anianus succédèrent Abilius, Cerdo, Primus, Justus, Eumènes, Marc II, Celadion, Agrippinus, Julianus, jusqu'en 189. Ensuite l'église d'Egypte eut pour administrateur, durant 43 ans, Demetrius connu par ses débats avec Origène (1). A sa place brilla, en 230, le savant Héraclée, compagnon d'études d'Origène, et son aide dans l'école catéchétique. Denis, successeur d'Héraclée dans l'école, et seize années plus tard (246) dans l'épiscopat, est un des hommes les plus illustres de l'Église primitive. Aucun évêque ne contribua plus que lui, non-seulement à étendre l'Église, mais encore à maintenir son unité menacée par des schismes, et à la défendre contre les erreurs qui germaient de toutes parts. Obligé de fuir dans la persécution de Decius, il fut pris par les païens acharnés à sa poursuite; bientôt après une troupe de chrétiens le délivra. Banni sous Valérien, et relégué dans un village lointain de la Libye, il revint dans son église après la fin de la persécution, et employa tous ses soins à diminuer la misère de son

(1) Voici les expressions d'Eusèbe : Ταυ δε αυτοθι (αιγυπτου) παροικιας την επισκοπην νεαστι τοτε μετα Ιουλιανου Δημητριος υπειληφει : nouvelle preuve que, jusqu'à son temps, il n'y avait pas en Egypte, d'autre évêque que celui d'Alexandrie ; l'expression est trop forte pour signifier les rapports du patriarchat, tel qu'il existait à cette époque.

troupeau affligé par la peste, la famine et la guerre civile. jusqu'en 265, époque de la convocation du synode d'Antioche et de sa mort. Il eut pour successeurs Maxime. Theonas et Pierre; ce dernier fut décapité l'an 311, dans la persécution de Maximin. Achillas qui fut président de l'école catéchétique sous Pierre, mourut quelques mois après, et ce fut sous son successeur Alexandre qu'éclata l'Arianisme.

Quant aux autres églises d'Egypte et à leurs évêques, c'est à peine si l'on en trouve un nom jusqu'au commencement du quatrième siècle; Eusèbe ne cite que Chærémon. évêque de Nicopolis, au temps de la persécution de Decius. Plus tard, sous Maximin, fut décapité Phileas, évêque de Thmuis, célèbre comme philosophe, et dont Eusèbe nous a conservé une lettre remarquable par la description des cruautés exercées à cette époque contre les chrétiens d'Alexandrie. Au concile de Nicée parurent les évêques de Naucratis, de Phthénothe, de Pelusium, de Panephyse, de Memphis et particulièrement le confesseur Potamon, évêque de la haute Héraclée, qui avait été mutilé dans la persécution et envoyé aux mines. L'existence d'un grand nombre d'autres églises, à cette époque, nous est révélée par l'histoire du schisme de Meletius durant lequel celui-ci institua, de sa propre autorité, beaucoup d'évêques. Dans la Thébaïde, nous trouvons les églises d'Antinoë. d'Hermopolis et de Lycopolis. Dans la Pentapole, se montre Ptolémaïs, comme église métropolitaine, dès le troisième siècle. Basilide, évêque des églises de la Pentapole, dont parle Denis, était sans aucun doute évêque de Ptolémaïs.

CHAPITRE XI.

PROPAGATION DU CHRISTIANISME EN OCCIDENT; L'ÉGLISE ROMAINE ET SES ÉVÊQUES (1).

Si nous fixons maintenant nos regards sur l'Europe, et d'abord sur les provinces thraciennes situées le plus près de l'Asie, nous voyons, il est vrai, que la religion chrétienne s'est étendue là de très bonne heure, mais en même temps nous sommes obligés de reconnaître l'incertitude des rensei-

(1) Livres consultés : Ferd. Ughelli Italia sacra, Venezia, 1717, 10 vol. in-folio. — Stephan. Ant. Morcelli Africa Christiana, Brixiæ, 1816, 3 vol. in-4°. — Dion. Sammarthani Gallia Christiana, Paris, 1715, 13 vol. in-fol. — Histoire de l'Eglise gallicane par Longueval, Paris, 1730. — Dissertation sur le temps où la religion chrétienne fut établie dans les Gaules, par de Chiniac, Paris, 1771. — Mich. Alford fides regia britannica, sivè Annales ecclesiæ britannicæ, Leodii, 1663, in-fol. — Siegm. Calles Annales ecclesiastici Germaniæ, Vindobonæ, 1756, in-fol. — Em. Schelstrate de antiquis Rom. Pontificum catalogis; Antiquitas ecclesiæ illustrata, Rom. 1697, in fol. — Joh. Pearsonii de serie et successione primorum Rom. episcoporum, Lond., 1688. — J.-P. Baraterii disquisitio chronologica de successione antiquissimâ Pontif. Rom. Ultraject., 1740. — P. Constant dissertatio de proximis B. Petri successoribus, Paris, 1721.

gnements qui attribuent à l'apôtre saint André la prédication de l'Evangile dans ce pays. En général, il n'y a que peu de vestiges de la première existence d'églises chrétiennes dans la Thrace, l'Hæminontus, le Rhodope, la Scythie et la Mœsie inférieure. Le plus ancien évêque que l'on puisse nommer avec certitude est Sotas d'Anchiale, qui vivait au milieu du deuxieme siècle. L'église métropolitaine d'Héraclée fut administrée, pendant la persécution de Dioclétien, par l'évêque Philippe, qui ayant refusé d'abandonner son troupeau et de prendre la fuite, fut conduit et brûlé vif à Adrianopolis, avec son diacre Hermès. Byzance, bien éloignée de soupçonner alors qu'un jour elle serait la principale église de l'Orient, eut pour premier évêque, au commencement du troisième siècle seulement, le prêtre Philadelphe (1), auquel succédèrent Eugène et Rufin, et ensuite, sous Constantin, Métrophanes et Alexandre, l'inébranlable adversaire de l'Arianisme.

En Macédoine florissaient les églises apostoliques de Thessalonique, de Philippe et de Berhoë. On peut croire, d'après les anciens martyrologes, que le même Aristarque, dont il est question dans les *Actes des Apôtres* (XX, 27), fut le premier évêque de Thessalonique. Il paraît avoir eu pour successeur Caïus nommé dans l'épître aux Romains, lequel, si l'on accepte une ancienne tradition rapportée par Origène, fut aussi évêque de cette église. Le premier évêque de Philippe, selon l'opinion de quelques Pères de l'Eglise d'un temps postérieur, est Epaphrodite que saint Paul mentionne dans sa lettre aux fidèles de cette église. On lit dans les Constitutions Apostoliques que Berhoë eut pour évêque

(1) Ceci repose sur le témoignage d'un écrivain à la vérité postérieur, mais néanmoins digne de foi, Siméon Métaphraste, qui dit expressément que, sous Sévère et Caracalla, Philadelphe fut le premier évêque de Byzance, et qu'auparavant cette église n'avait pas d'évêque. La longue liste de vingt-deux évêques bizantins commençant par Stachys, lequel aurait été institué par les apôtres, est une invention évidente du faux Dorothée.

Onésime, l'esclave de Philémon. C'est une chose frappante que nous n'ayons pas les moindres renseignements certains sur les églises de Thessalie et leurs évêques dans les trois premiers siècles. Nous connaissons mieux quelques églises de la Grèce proprement dite, notamment l'église apostolique de Corinthe, sur le siége de laquelle Hégésippe trouva Primus en se rendant à Rome. Celui-ci fut remplacé, à sa mort, par le célèbre Denis, qui exerçait au loin, par ses lettres, une influence heureuse pour l'Eglise. Paraît ensuite, au temps du pape Victor, Bakchyllus, qui assembla un synode pour règler les contestations sur la fête de Pâques. Le premier évêque d'Athènes fut l'Aréopagite Denis, converti par saint Paul. Après lui vinrent Publius et Quadratus, dont l'un mourut martyr, et l'autre, qui était disciple des apôtres, présenta, l'an 126, à l'empereur Adrien, une apologie en faveur de la foi chrétienne.

Rome fut certainement la première ville d'Italie où se forma une église, soit que l'apôtre saint Pierre lui-même en ait posé les fondements à son premier voyage sous l'empereur Claude, soit qu'il y ait déjà trouvé, à cette époque, un certain nombre de croyants. Les relations nombreuses et animées qui existaient entre la Palestine et la capitale de l'empire, font du moins présumer, avec la plus grande vraisemblance, que des partisans de la foi nouvelle la propagèrent, à leur retour dans cette ville, immédiatement après la première fête de la Pentecôte, et c'est probablement à la fermentation qu'elle excita alors parmi les Juifs, très-nombreux à Rome, qu'il faut attribuer leur bannissement par l'empereur Claude, ainsi que le reproche qui leur a été adressé par l'historien Suétone (1). Au nombre des bannis

(1) « Judæos, impulsore Chresto, assiduè tumultantes Claudius Româ » expulit. » Les païens disaient souvent *Chrestus* au lieu de Christus et *Chrestiani* au lieu de Christiani (Voir Lactance Instit. 4, 7). Ainsi Suétone aurait faussement mis sur le compte d'un chef de parti du nom de *Chrestus*, et encore vivant, les effets produits par la doctrine de Jésus-

étaient sans doute Aquila et Priscilla, dont saint Paul fit la connaissance à Corinthe. L'édit de bannissement ne s'étendit pas toutefois jusqu'aux païens convertis habitants de Rome, et ce fut ainsi que, malgré l'obstacle survenu, et pendant l'absence de saint Pierre, l'Eglise ne discontinua pas de se développer. Bientôt se rendirent à Rome plusieurs amis et disciples de saint Paul; Aquila et Priscilla revinrent aussi, et un grand nombre de croyants s'assemblèrent dans leur maison. Lorsque saint Paul écrivit son épître aux Romains, leur église subsistait déjà depuis plusieurs années, comme le prouve le verset 23 du chapitre XV, et, au commencement de la persécution de Néron, elle était déjà si nombreuse, que Tacite parle d'une multitude immense (*multitudo ingens*) de chrétiens condamnés et suppliciés de la manière la plus cruelle.

Saint Irénée, Eusèbe, saint Epiphanes, saint Optat et saint Augustin nous ont laissé la liste des évêques de Rome; mais leurs données sur les trois ou quatre premiers successeurs de saint Pierre sont si divergentes, qu'il est impossible de les concilier. C'est pour cela que beaucoup ont regardé comme plus sûr de suivre le *Catalogue libérien* (Catalogus liberianus), qui relate non-seulement les années, mois et jours de chaque pontificat, mais encore les consuls sous lesquels chaque pape a pris les rênes de l'Eglise, et ceux sous lesquels il est mort. Ce catalogue va jusqu'à Liberius, et a vraisemblablement été composé en l'année 354; mais il renferme aussi un grand nombre de fautes palpables, et le plus prudent, au milieu de ces incertitudes, est de s'en rapporter aux listes concordantes de saint Irénée et d'Eusèbe, lesquelles sont encore les plus dignes de foi. Que saint Lin, dont parle saint Paul dans son épître à Timothée, ait été le premier évêque de Rome après saint Pierre, tous

Christ. Ce qui prouve, du reste, combien les Juifs étaient nombreux à Rome, c'est qu'Auguste leur assigna un quartier spécial au-delà du Tibre.

les témoignages sont d'accord sur ce point; mais quelques-uns, se fondant sur l'autorité du catalogue de Liberius, lui attribuent l'administration de l'église romaine du vivant même de saint Pierre, en sorte que l'apôtre l'aurait déjà sacré pendant son premier séjour à Rome (1). Saint Lin eut pour successeur Anaclet, et celui-ci saint Clément, que saint Paul, dans l'épître aux Philippiens, désigne comme son coopérateur, *dont le nom est écrit dans le livre de vie* (2). La célèbre épître que saint Clément écrivit aux

(1) On lit dans Rufin (præf. ad recogn. Petri) : « Linus et Anacletus » fuerunt quidem antè Clementem episcopi in urbe Româ, sed superstite » Petro, videlicet ut illi episcopatûs curam gererent, ipse verò aposto- » latûs impleret officium. » Les paroles suivantes de la chronique portant le nom de Damase sont d'accord avec ce qui précède : « Nisi tempora » pontificatûs Lini atque Cleti sub spatio præsulatûs B. Petri comprehen- » deris, non sibi consonè respondebunt anni pontificum Romanorum an- » nis imperatorum. » De même les Constitutions Apostoliques, du moins en ce qui a rapport à saint Lin (VII, 46) et le témoignage d'Epiphanes, qui dit que Clément devint évêque pendant la vie de saint Pierre. On trouve la même chose dans Tertullien (de præscript. c. 32), et il n'y a chez lui rien de contradictoire avec l'opinion générale qui veut que saint Lin ait été, après saint Pierre, le premier évêque de Rome.

(2) Ici est la plus grande difficulté : le *Catalogue libérien*, et l'auteur du poëme contre Marcion distinguent Clet d'avec Anaclet; le dernier donne la liste suivante : Clet, Anaclet, Clément, tandis que le *Catalogue* désigne Clément comme successeur de Lin, et place successivement Clet et Anaclet après celui-ci. Tous les autres ne parlent que d'un seul, appelé tantôt Clet, tantôt Anaclet, et sans doute plus justement *Anenclet* (Ανεγκλητος). On a, en faveur de cette dernière opinion, le grave témoignage du prêtre romain Caius, ou de l'auteur du deuxième siècle, quel qu'il soit, mentionné par Eusèbe (V, 28). Cet écrivain nomme Victor le treizième évêque de Rome depuis Pierre; si Clet et Anaclet étaient deux personnes différentes, Victor serait le quatorzième. De même Cyprien compte, comme neuvième évêque, Hyginus, qui, dans l'autre cas ne viendrait que le dixième. Il est facile de penser qu'une confusion de noms ait pu faire admettre deux évêques au lieu d'un seul. Du reste, Optat et Augustin placent aussi Clément avant Anaclet; mais ils ont contre eux l'autorité prépondérante d'Irénée et d'Eusèbe.

Corinthiens, en son nom propre, et au nom de l'église romaine, nous met à même de déterminer d'une manière plus exacte, son pontificat, et par conséquent, celui de ses prédécesseurs. Cette lettre, où ne se trouve pas un seul mot sur le gnosticisme, mais qui parle des sacrifices toujours subsistants que l'on ne pouvait offrir qu'à Jérusalem, et dans laquelle il n'est question que d'une seule persécution commencée peu auparavant, c'est-à-dire celle de Néron, doit avoir été écrite avant la ruine de la ville sainte, et peu après le martyre des deux apôtres, conséquemment dans l'année 69. Saint Clément, d'après cela, était évêque de Rome avant l'année 70, et il a encore reçu de saint Pierre la consécration épiscopale (1). La liste des évêques romains qui suivent immédiatement, est donnée d'une manière assez uniforme. Ce sont Evareste, Alexandre, Xiste, Telesphore qui fut martyr, Hyginus et Anicet. Pendant le pontificat de ce dernier arrivèrent à Rome Hégésippe et Polycarpe. Viennent ensuite Soter (168-177) à qui Denis de Corinthe rend le témoignage qu'il se conforma, de la manière la plus généreuse, à l'invariable coutume de son église, en envoyant de fortes aumônes aux frères étrangers et dans l'indigence, particulièrement à ceux qui avaient souffert de la persécution; Eleuthère (177-193), auquel les martyrs de Lyon écrivirent au sujet de la secte nouvellement formée des Montanistes; Victor (193-202, dont le pontificat fut le premier qui vit l'église sérieusement agitée par la question de la fête de Pâques; Zéphirin (202-219), sous lequel Origène vint à Rome, attiré par l'ancienneté et la majesté de cette église; Calliste (219-223), martyr, suivant le catalogue de Liberius et les martyrologes. Puis nous voyons

(1) En plaçant le pontificat de Clément à peu près de 68 à 77, nous sommes obligés d'abandonner la chronologie d'Eusèbe, d'après laquelle il n'aurait été sacré que dans la douzième année du règne de Domitien, et serait mort la troisième année du règne de Trajan. Voir Tertullien, de præscript. C. XXXII.

Urbain (223-230) et Pontianus (230-235), qui, selon le même catalogue, fut relégué et mourut en Sardaigne pendant la persécution de Maximin. Après l'épiscopat de quelques semaines d'Anterus, on choisit Fabien qui fut, en 250, une des premières victimes de la persécution de Decius. Cette persécution étant principalement dirigée contre les évêques, le siége de Rome demeura vacant presqu'une année et demie, jusqu'à ce qu'il fût occupé, en 251, par Cornelius, contre lequel s'éleva, pour la première fois, un antipape, le schismatique Novatien. Cornelius et son successeur Lucius furent promptement enlevés à leur siége par la mort du martyre. A cette époque, l'église de Rome était déjà si nombreuse, qu'elle comptait soixante-seize prêtres, sept diacres, autant de sous-diacres, cinquante lecteurs, exorcistes et portiers, et quinze cents chrétiens pauvres, à qui elle distribuait des aumônes. Elle envoyait jusqu'en Cappadoce des sommes d'argent, pour racheter les fidèles faits prisonniers par les barbares. En 253, Etienne, connu par son débat sur le baptême des hérétiques, et en 257, le grec Xiste II, qui, après un pontificat de onze mois, mourut martyr dans la persécution de Valérien. Au bout d'une année de vacance, le siége de Rome fut occupé par Denis le savant (259-269), lequel eut pour successeurs Félix (269-274), Eutychianus (274-283), Caïus (283-296), et Marcellin (296-304). Ce fut ce dernier et ses prêtres Melchiades, Marcellus et Sylvestre, devenus également pontifes après lui, que les Donatistes accusèrent plus tard, sans preuves, d'avoir livré les saintes Ecritures dans la persécution de Dioclétien, et d'avoir offert de l'encens aux idoles. Après sa mort arrivée en 304, la rage des persécuteurs rendit la chaire apostolique vacante jusqu'en 308, époque à laquelle elle fut occupée par Marcel que bannit Maxence. L'an 310, vint Eusèbe, remplacé quatre mois après par Melchiades, puis par Sylvestre en 314.

De vieilles traditions locales attribuent à des disciples de l'apôtre saint Pierre la fondation de la plupart des principa-

les églises d'Italie. Saint Paulin, envoyé en mission par le prince des apôtres, passe pour avoir prêché l'Evangile en Etrurie, et formé une église à Lucques. Saint Romule et saint Apollinaire, tous deux disciples de saint Pierre, sont nommés comme fondateurs, celui-là de l'église de Fiesole, celui-ci de celle de Ravenne. Le premier évêque de Milan fut saint Anathalon, contemporain, aussi lui, des apôtres. Aquilée se glorifie, d'après une tradition des plus anciennes, d'avoir reçu de saint Marc l'évangéliste la semence de la parole divine, et regarde comme son premier pasteur Hermagore, disciple de saint Marc lui-même. L'église de Bologne rapporte sa naissance à saint Zamas, que lui envoya Denis, évêque de Rome. Zenon, évêque de Vérone, paraît avoir subi la mort du martyre sous Gallien, l'an 255. Plusieurs églises de la basse Italie conservent également le souvenir de leur origine apostolique, et une preuve que ce n'est pas sans fondement, c'est que saint Paul, à son arrivée à Puteoli, trouva déjà, dans cette ville, une église dont le premier évêque doit avoir été Patrobas, qu'il nomme, dans l'épître aux Romains (1). L'église de Bari, en Apulie, croit avoir reçu de saint Pierre son premier évêque Maurus, qui mourut martyr sous Domitien. Les anciens calendriers et martyrologes attribuent pareillement au chef des apôtres l'institution de Photin à Bénévent, de Priscus à Capoue, et de saint Aspre à Naples. S'il faut en croire une vieille tradition, Philippe d'Agyrium, envoyé par saint Pierre, fonda l'église de Palerme en Sicile, où il annonça le premier la foi, et saint Marcien, premier évêque de l'église de Syracuse, doit y avoir été envoyé de la même main du fond de la Syrie.

On manque tout-à-fait de renseignements certains sur les origines du christianisme dans l'Afrique proconsulaire, dans

(1) Selvaggio, antiquitatum christianarum institutiones. Mogunt, 1787.

la Numidie et la Mauritanie. Mais, vers la fin du deuxième siècle, nous voyons, dans ces populeuses provinces, une église solidement établie étendre au loin ses rameaux, en sorte que l'Africain Tertullien ne parle pas seulement de plusieurs milliers de personnes de tout sexe, de tout rang et de tout âge, qui pouvaient paraître comme chrétiens devant le proconsul, mais il va même jusqu'à prétendre que, dans la plupart des villes, les fidèles formaient presque la majorité des habitants (1). Veut-on regarder ces dernières paroles comme exagérées, un seul fait, celui d'Agrippinus, évêque de Carthage, assemblant, à la fin du deuxième siècle, un synode de soixante-dix évêques, témoigne suffisamment de la précoce diffusion du christianisme dans les provinces septentrionales de l'Afrique. L'Evangile put s'y développer librement durant plus d'un siècle, car, jusqu'au règne de l'empereur Sévère, on ne vit aucune persécution dans ces contrées. Il y fut, selon toute apparence, apporté, non de l'Egypte, mais de l'Italie, et vraisemblablement de Rome, les relations commerciales les plus actives existant entre la capitale du monde et les côtes de l'Afrique septentrionale. Chaque jour il partait des vaisseaux du port d'Ostie pour cette destination, et nous pouvons bien supposer que, dès le temps de la persécution de Néron, beaucoup de chrétiens qui se refugièrent en Afrique, y répandirent la semence de la foi nouvelle. Le siége principal du christianisme dans ce pays, depuis le désert de Barca jusqu'à l'Atlantique, était Carthage, magnifique et populeuse cité, relevée dès longtemps de ses ruines, et alors en relation par son commerce avec le monde entier. La multitude de prêtres et de diacres, dont saint Cyprien parle dans ses lettres, prouve combien l'église de cette ville était considérable au milieu du troisième siècle. A côté de la masse des colons

(1) « Cùm tanta hominum multitudo, pars pœnè major civitatis cujus-» que, in silentio et modestiâ agimus (Ad Scapul. II). »

romains se trouvaient en foule, particulièrement à la campagne, les hommes de race phénicienne, parlant l'ancien idiôme punique, et conservant le vieux culte national. On peut conclure de la grande quantité de noms phéniciens, d'évêques qui se trouvent dans les écrits de saint Cyprien, que la religion chrétienne fit de bonne heure des progrès parmi eux, quoique saint Augustin se plaignît encore de la difficulté d'instruire cette classe du peuple à cause du petit nombre de prêtres sachant parler sa langue. Le christianisme avait même pénétré, dès le temps de Tertullien, jusque parmi les Africains primitifs, c'est-à-dire chez les Gétules et les Maures, qui demeuraient plus avant dans l'intérieur du pays, dans les gorges et les vallées de l'Atlas, nomades pour la plupart, et parlant également leur langue particulière. Arnobe rapporte aussi que, de son temps, beaucoup de tribus errantes de Gétules et de Maures avaient embrassé la foi de Jésus-Christ.

Dans les trois premiers siècles, le nord-ouest de l'Afrique était divisé en trois provinces ecclésiastiques seulement, savoir : l'Afrique proconsulaire, la Numidie et la Mauritanie. On en compta six dans le siècle suivant, c'est-à-dire, outre celles que nous venons de nommer, la Tripolitaine, qui ne se composait que de cinq évêchés, la Byzacène et la Mauritanie Césarienne. Carthage, capitale de l'Afrique proconsulaire, était en même temps l'église métropolitaine de l'Afrique septentrionale tout entière, et ses évêques composaient des synodes de toutes les provinces (1). Quant aux pasteurs des églises africaines, dans les premiers temps, leurs noms ne sont pas même parvenus jusqu'à nous. Le plus ancien qu'il soit possible de découvrir est Optat, nommé dans les actes de sainte Perpétue, et qui paraît avoir eu pour successeur Agrippinus. L'année 248 vit élire saint

(1) De là ces paroles de saint Cyprien, Ep. 15 : « Latiùs fusa est nostra » provincia, habet enim Numidiam et Mauritaniam sibi cohærentes. »

Cyprien, le plus célèbre de tous les évêques d'Afrique jusqu'à saint Augustin, et, en 311, après la mort de l'évêque Mensurius, l'élection de Cécilien fit naître le schisme des Donatistes. L'Eglise doit avoir été de bonne heure très-considérable en Numidie, puisque saint Cyprien parle d'un concile dans cette province auquel assistèrent quatre-vingt-dix évêques. Toutefois on ne peut déterminer la métropole de cette province africaine, non plus que d'aucune autre, la qualité de primat n'étant pas attachée à une église particulière, mais toujours à l'évêque le plus ancien de chaque province.

Les commencements de l'Eglise en Espagne nous sont tout-à-fait inconnus. Que l'apôtre Jacques, fils de Zébédée, ait annoncé le premier la parole de Dieu dans ce pays, c'est une légende très-ancienne, il est vrai, mais nullement prouvée, et même invraisemblable. On peut admettre avec plus de sûreté un voyage de saint Paul en Espagne, mais sur les résultats duquel nous n'avons aucun renseignement. C'est dans l'année 250 que l'on voit l'Eglise espagnole apparaître pour la première fois dans l'histoire, lorsque deux évêques, Basilide d'Astorga et Martial de Léon, ayant apostasié dans la persécution de Decius, furent déposés par un synode. Un autre évêque d'Espagne, Fructuose de Tarragone, donna, au contraire, bientôt après, dans la persécution de Valerien, un éclatant exemple de fidélité à la foi, et souffrit le martyre du feu avec ses deux diacres. En 306 eut lieu à Elvire (Eliberis) un synode de dix-neuf évêques, dont les décisions nous offrent d'importants documents sur la plus ancienne discipline de l'Eglise espagnole.

C'est une question fort controversée que celle de l'époque où le christianisme fut d'abord prêché dans les Gaules. Beaucoup ont prétendu que cette prédication a été faite, dès le premier siècle, par les disciples immédiats des apôtres. Saint Luc devait avoir déjà évangélisé ce pays, d'après l'opinion d'Epiphanes; Eusèbe attribue la même chose à Crescent, disciple de l'apôtre saint Paul, et fonde son sen-

timent sur le mot *Gaule*, qu'il lit, au lieu de GALATIE, dans la deuxième épître à Timothée. Un autre disciple et compagnon de l'apôtre des Gentils, Trophime, d'après une tradition que les évêques de la province d'Arles invoquaient, dès le cinquième siècle, dans une lettre au pape Zozime, aurait été envoyé en Gaule par saint Pierre, et y aurait fondé l'église d'Arles. Mais ces légendes et d'autres semblables ne peuvent supporter la critique, et l'on doit bien plutôt admettre, comme un fait certain, que le christianisme ne commença à prendre racine dans les Gaules qu'au milieu du deuxième siècle. Sulpice Sévère dit expressément que c'est au temps de Marc-Aurèle que l'on a vu les premiers martyrs dans les Gaules, la religion chrétienne ayant commencé tard à se répandre au-delà des Alpes. L'ancien biographe de saint Saturnin remarque pareillement que la lumière de la foi n'a éclairé que lentement et successivement les provinces gauloises. Saint Pothin de l'Asie-Mineure, disciple de saint Polycarpe qu'il accompagna peut-être à Rome, fut le premier chef d'une église fondée à Lyon et à Vienne, et qui demeura quelque temps réunie sous un même évêque. Saint Pothin mourut martyr, l'an 178, dans un âge très-avancé, et eut pour successeur, dans l'épiscopat, saint Irénée, pareillement de l'Asie-Mineure et de l'école de saint Polycarpe. Saint Irénée subit aussi, l'an 202, la mort pour la foi. Qu'il ait existé, dès l'année 180, une église à Autun, les actes du martyre de saint Symphorien nous l'apprennent. Si l'on s'en rapporte à une ancienne tradition, la parole évangélique fut d'abord prêchée dans cette ville par un autre disciple de saint Polycarpe, à savoir saint Benigne, qui fut ensuite tué par les païens d'une manière horrible. Le fait le plus important que nous offre l'histoire des premières églises de la Gaule, bien qu'il ne soit rapporté que plus tard par Grégoire de Tours, c'est la mission du pape Fabien, qui envoya dans ce pays, vers le milieu du troisième siècle, sept évêques, accompagnés d'autres ecclésiastiques, pour y propager et affermir le

christianisme. Ce furent ces missionnaires de Rome qui donnèrent, pour premiers évêques, à Narbonne Paul, à Toulouse Saturnin, à Arles Trophime. Austremonius fonda l'église de Clermont en Auvergne, Martial celle de Limoges, Gatien celle de Tours. Denis (confondu dans le moyen-âge avec l'aréopagite) établit à Paris la première église de la Gaule septentrionale. Dans l'année 255, saint Cyprien pria le pape Cornelius d'exiger des évêques des Gaules qu'ils déposassent l'évêque d'Arles, Marcien, entaché de novatianisme, et qui était vraisemblablement le successeur de saint Trophime. Il y avait donc déjà, à cette époque, dans les Gaules, un assez grand nombre d'évêques et de diocèses. Les temps qui suivent immédiatement, jusqu'à Constantin, virent s'élever, dans ces contrées, beaucoup d'églises, mais sur l'existence desquelles les histoires des martyrs nous offrent seules quelques détails. C'est ainsi que les actes authentiques de saint Victor nous montrent, en 288, une église à Marseille, et qu'il résulte de l'histoire de deux saints frères, Donatien et Rogatien, que, à la même époque, la ville de Nantes possédait un évêque. Au synode tenu à Arles, l'an 314, au sujet des Donatistes, parurent aussi les évêques de Rheims, de Rouen, de Vaison, de Bordeaux, et les envoyés des églises de Gabales (Mende), d'Orange, d'Apt et de Nice. L'Eglise étendait ainsi ses rameaux de tous côtés sur la Gaule.

Dans les contrées situées sur la rive gauche du Rhin, et qui, divisées en *Germanie supérieure* et en *Germanie inférieure* (Germania prima, Germania secunda), appartenaient à la province de Lyon, la religion chrétienne était déjà répandue au deuxième siècle. La preuve, c'est qu'Irénée, qui vivait à peu de distance de cette époque, parlant de l'identité de la foi dans tous les pays conquis par l'Evangile, cite, à ce propos, « les églises fondées dans l'une et » l'autre Germanie.» Ces églises appartenaient vraisemblablement à son diocèse, et avaient été établies par des prêtres qu'il avait envoyés sur les lieux. Que le christianisme

ait été dès lors connu au-delà du Rhin, parmi les habitants de la Germanie proprement dite, ceci reste à l'état de simple conjecture. Trèves, capitale de la Gaule Belgique, avait un évêque au commencement du quatrième siècle, saint Maternus, que la légende d'une époque postérieure a transporté (comme saint Trophime d'Arles) dans le temps des apôtres. A Cologne, à Tongres, à Spire et à Mayence, il est probable qu'il y avait également déjà des églises. Les renseignements sur les premiers progrès du christianisme dans les pays du Danube, dans la Norique, la Vindélicie et la Rhétie (l'Autriche, la Bavière, le Tyrol et les Grisons) sont un peu plus abondants. Il y avait, là aussi, des villes de colons romains (Laureacum, Augusta Vindelicorum, Reginum, Juvavia, Tridentum) et des camps fortifiés, où la semence de la foi fut portée de bonne heure, soit par des soldats chrétiens, soit par d'autres frères, que le négoce ou la fuite des persécutions conduisait dans ces lieux. L'église la plus ancienne de toute cette partie de l'Allemagne était celle de Laureacum (Lorch). Là, et dans le reste de la Norique, saint Maximilien doit avoir puissamment travaillé à la propagation de l'Evangile, vers le milieu du troisième siècle, jusqu'à ce qu'enfin il subit la mort du martyre à Celeja (Cilly en Carinthie), sa ville natale. Il est plus sûr qu'il existait, à la fin de ce siècle, à Petavium, en Pannonie (Pettau dans la Styrie), une église dont l'évêque Victorin, mort martyr en 303, a laissé quelques écrits qui nous sont parvenus. Dans la même province, vécut et mourut, à la même époque, saint Quirinus, martyr, évêque de Sciscia (Sissek). En Vindélicie, dans la cité coloniale appelée par les Romains Augusta Vindelicorum (Augsbourg), la persécution de Dioclétien trouva des fidèles qui donnèrent leur vie pour la foi. D'anciens et positifs documents constatent le martyre de sainte Afre brûlée vivante en cette ville.

Nous avons des traces de l'accès précoce que la religion chrétienne trouva en Bretagne. Il y avait dans cette île aussi,

depuis le règne de Claude, des colonies romaines civiles et militaires, et si l'on en croit Eusèbe et Théodoret, qui prétendent que l'apôtre saint Paul y alla, ce fut sans doute à une pareille colonie qu'il annonça Jésus-Christ. Au commencement du troisième siècle, l'existence de plusieurs églises dans ces contrées nous est attestée par Origène et Tertullien. Bien plus, d'après les paroles de celui-ci, le christianisme s'étendait déjà dans les parties où les Romains n'avaient encore jamais pénétré, par conséquent à l'ouest, vers l'Irlande, ou au nord vers l'Ecosse (1). Aussi longtemps que subsista, dans toute son étendue, le pouvoir des Druides qui avaient une immense influence sur les indigènes, la foi chrétienne ne put faire que peu de progrès parmi les Bretons proprement dits; mais, dès l'année 61, les Druides ayant été attaqués et exterminés par les Romains, sous le commandement de Suetonius, dans l'île de Mona (Anglesey), leur dernier refuge, avec eux croula le plus ferme appui de la vieille idolâtrie nationale. Beda et Nennius rapportent que, vers la fin du deuxième siècle, un chef breton, nommé Lucius, s'adressa par députés à Eleuthère, évêque de Rome, pour le prier de lui envoyer quelques maîtres de la doctrine chrétienne, et que le pape lui ayant adressé Fugace et Damien, ces deux missionnaires convertirent non-seulement Lucius, mais encore une foule d'autres (2). Depuis cette époque jusqu'au commencement du quatrième siècle, les nouvelles manquent sur la marche du christianisme. Les sanglants édits de Dioclétien atteignirent aussi, l'an 303, les chrétiens de la Bretagne. Gildas, le plus ancien écrivain de cette nation, raconte que les églises furent démolies, les livres saints brûlés publiquement dans les rues, une multitude de prêtres et de laïques suppliciés, en sorte

(1) « Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo verò subdita. (Adv. Jud. C. VII). »

(2) Usserius (Antiq. eccl. brit. p. 39) prétend avoir vu des pièces d'argent avec les lettres LUC et une croix.

que beaucoup de chrétiens s'étaient réfugiés dans les forêts et dans les cavernes, et que plusieurs contrées offraient à peine quelques vestiges de christianisme. Le César Constantius, quoique très doux, du reste, à l'égard des chrétiens, ne put arrêter la rage du peuple et des prêtres païens qui s'appuyaient sur les édits impériaux. Le premier martyr breton fut saint Alban de Verulam, converti à l'Evangile par un prêtre fugitif auquel il avait donné l'hospitalité (1).

Nous aimerions savoir quel fut le nombre des chrétiens, dans le deuxième et le troisième siècle, relativement à celui des païens, mais nous manquons entièrement là-dessus de renseignements précis : nous ne savons même pas positivement combien en comptait telle ou telle église en particulier, et ce n'est que par approximation qu'il nous est permis d'évaluer le chiffre des fidèles de Rome, au temps de la persécution de Dioclétien, en nous fondant sur un fait constant, à savoir qu'ils possédaient alors quarante églises. Les plaintes du proconsul Pline et du devin Alexandre, sur la multitude des chrétiens en Bithynie et dans le Pont, dans la première moitié du deuxième siècle, ainsi que sur le délaissement du temple des dieux, nous montrent les progrès extraordinaires que le christianisme avait faits, dès cette époque, en ces provinces. Dans le même temps, Justin disait : « Il n'y a pas de peuple chez lequel on ne rencontre » des croyants à Jésus-Christ. » Nous lisons pareillement dans Irénée, que « l'Eglise s'était étendue sur toute la terre » et jusqu'aux extrémités du monde les plus lointaines. » Ce que Tertullien dit de la merveilleuse diffusion de l'Evangile dans les provinces romaines, n'est pas moins remarquable, bien que l'on puisse y reprendre de l'exagération de rhéteur : « Nous sommes d'hier, et nous remplissons tout ce » qui est à vous, vos villes, vos îles, vos villages, vos for-

(1) Après la fin de la persécution parurent, au synode d'Arles, trois évêques bretons, Eborius d'Iork, Restitutus de Londres, et Adelfius *de civitate coloniâ Londinensium* (peut-être Lincoln).

» teresses, les municipes, les assemblées du peuple, les » camps, les corporations, la cour impériale, et même le » sénat et le Forum ; nous ne vous laissons que les temples. » Nous pouvons compter vos armées; les chrétiens d'une » seule province sont plus nombreux. Si nous voulions » nous venger, quelle guerre ne pourrions-nous pas soute- » nir ? Et si nous voulions seulement nous séparer de vous, » nous retirer dans quelque pays éloigné, la perte de tant » de citoyens déconcerterait votre puissance. Vous frémi- » riez sur la désolation, sur le silence de mort d'un monde » en quelque sorte éteint, vous chercheriez des hommes à » qui commander. Il vous serait resté plus d'ennemis que » de citoyens, car, à l'heure qu'il est, vous avez moins » d'ennemis à cause du grand nombre de chrétiens dans » presque toutes les villes, et parce que presque tous les » bons et fidèles citoyens que vous avez sont des chrétiens.» Dans son écrit à Démetrius, saint Cyprien en appelle aussi à l'immense quantité des chrétiens, laquelle, s'ils le voulaient, les mettrait bien en état de se défendre contre les injustices des païens. Il importe également de remarquer un passage d'Eusèbe, où cet auteur dit que, lorsque Maxentius se fut emparé, à Rome, du pouvoir impérial, il feignit d'abord d'avoir embrassé la religion chrétienne « afin de flat- » ter et de gagner le peuple romain.» S'il en a été réellement ainsi, combien ne devait pas être grand dès lors, et même prépondérant, le nombre des chrétiens dans la capitale du monde ?

CHAPITRE XII.

CAUSES PRINCIPALES DE LA RAPIDE EXTENSION DU CHRISTIANISME.

Ainsi, trois siècles ne s'étaient pas encore écoulés depuis sa naissance, et déjà le christianisme était devenu dans le monde une puissance qui le remuait; mais il n'était arrivé là qu'après un combat de trois siècles contre l'incroyance et la superstition païennes. Avant de commencer l'histoire de cette grande lutte, nous devons dire ce qui, d'une part, favorisa la foi nouvelle, et, d'autre part, les nombreux obstacles qu'elle eut à surmonter.

Au premier siècle, ce fut souvent un avantage pour l'Eglise d'être regardée comme une secte juive, et de pouvoir, à l'abri du judaïsme, légalement toléré dans l'empire romain, pousser de si profondes racines, que lorsqu'ensuite les tempêtes des persécutions se déchaînèrent, elles ne purent plus la renverser. Un autre avantage, c'était la situation politique du monde civilisé, qui ne formant alors, pour la plus grande partie, qu'un même empire, n'opposait point aux messagers de la foi la barrière des haines nationales, mais au contraire facilitait l'étroite union et la com-

munication des églises entre elles. Une troisième circonstance fort utile aux apôtres de la nouvelle religion, ce fut que, dès le commencement, ils s'emparèrent de l'idiôme le plus parfait du monde antique, de la langue grecque, parlée dans tout l'Orient depuis la conquête d'Alexandre, et qu'ils en firent, par la prédication et par les livres saints, le véhicule des idées chrétiennes. La culture intellectuelle des Grecs, répandue aussi loin que leur langue, entra également de bonne heure au service du christanisme. Des hommes tels que saint Justin, Clément d'Alexandrie, Origène, avec leur vaste érudition, leur habitude de toutes les parties de la littérature, mettaient merveilleusement à nu la pauvreté des divers systèmes philosophiques, soit en démontrant l'impuissance où est la sagesse humaine de satisfaire les âmes qui cherchent la certitude et le repos, soit en faisant voir que la doctrine chrétienne, la plus pure et la plus élevée des doctrines, renferme tout ce qu'il y a de bon dans la philosophie. Par là, ils conquéraient à l'Evangile l'estime et l'accès des classes supérieures.

Au deuxième, mais surtout au troisième siècle, la misère des temps, misère affreuse et toujours croissante, contribua beaucoup aussi à propager la foi. L'indignité des empereurs, la licence féroce et effrénée des soldats, la corruption, les rapines des hommes publics, les ravages des barbares sur les frontières; une foule de calamités physiques, la peste, des tremblements de terre, des débordements de fleuves, la famine, tous ces malheurs se joignaient à la dépravation, à la dissolution générale pour engendrer, dans les provinces à moitié disjointes de l'empire, tantôt le plus dur despotisme, tantôt une sauvage anarchie, et pour faire sentir aux infortunés habitants toute la misère de ce grand corps déchiré et gangréné, qui s'affaissait sur lui-même. Lorsque des milliers d'hommes voyaient l'ouragan des guerres civiles emporter leur fortune, l'épée ou la peste frapper les plus chers objets de leur affection, et qu'ils ne rencontraient chez les dépositaires de l'autorité qu'une froide

cruauté et de révoltants caprices, et, en bas, dans le peuple avili, rien que les excès les plus hideux de la brutalité et de la débauche, alors la société des chrétiens apparaissait à beaucoup d'entre eux comme l'unique asile où ils pussent encore trouver la vertu, la justice et le repos. Mais, pour le plus grand nombre, l'infortune et l'oppression ne servaient malheureusement qu'à les asservir davantage au culte des faux dieux, et à leur faire chercher avec plus d'ardeur une issue dans l'obscur labyrinthe de la magie et de la théurgie.

Plus un homme est intimement attaché à la foi, mieux il apprécie l'avantage d'être membre de l'Eglise, plus aussi il désire faire partager son bonheur à d'autres, surtout à ses parents et à ses amis. La plupart des chrétiens de cette époque n'étaient point nés tels; beaucoup n'avaient embrassé la nouvelle religion que dans un âge avancé, souvent après une longue lutte intérieure, presque toujours après de rudes sacrifices, mais par cela même, la vérité qu'ils avaient achetée cher leur était d'autant plus précieuse, et ils mesuraient dans cette proportion le devoir de la répandre. Aussi chaque fidèle remplissait autour de lui une sorte d'apostolat. Le père devenu croyant, prêchait l'Evangile à sa famille, l'esclave à son maître, le soldat à ses compagnons d'armes, l'ami à son ami; la ferme conviction, l'inébranlable foi, l'exaltation neuve et généreuse avec laquelle se faisait cette prédication toute naturelle, manquait rarement son effet sur les âmes non prévenues, et triomphait souvent des plus opiniâtres résistances. Un grand nombre d'entre les nouveaux convertis dévouaient leur vie entière aux missions lointaines; c'est leur portrait qu'Eusèbe a tracé avec les paroles suivantes : « La plupart de ces disciples apostoliques dans le cœur desquels l'amour divin avait allumé » un extraordinaire amour de la sagesse, distribuaient d'abord tout leur bien aux pauvres pour accomplir le commandement du Sauveur, ensuite ils allaient dans les pays » éloignés prêcher Jésus-Christ à ceux qui auparavant n'a-

» vaient jamais ouï parler de la doctrine chrétienne, et ils » répandaient le livre des saints Evangiles; puis, après » avoir posé les fondements de l'Eglise dans ces contrées, » après avoir établi des pasteurs pour le soin des fidèles, ils » se rendaient chez d'autres peuples. Aidés de la grâce et « de l'assistance divine, ils opéraient aussi beaucoup de » miracles, de sorte que des foules entières, qui les enten- » daient pour la première fois, ouvraient aussitôt leur » cœur à l'adoration du vrai Dieu.»

La vie des chrétiens, dans laquelle le païen ne pouvait méconnaître une fidèle image de leur foi, produisait encore plus d'impression que la parole. Toutes les vertus le moins connues et le moins pratiquées dans le polythéisme, la douceur, la bienfaisance envers les ennemis, la tempérance, la chasteté brillaient comme autant de fruits du christianisme chez ceux qui le professaient; et plus ces vertus étaient jusque là demeurées étrangères aux païens même les moins corrompus, plus elles les frappaient d'admiration en réalisant sous leurs yeux ce qu'on leur disait être un précepte divin.

Vers le milieu du troisième siècle, lorsque des maladies pestilentielles exercèrent d'épouvantables ravages dans une grande partie de l'Empire, les païens virent avec étonnement les chrétiens soigner, sans crainte et sans relâche, les personnes attaquées, distribuer des aumônes, enterrer les morts, tandis que les adorateurs des idoles, glacés par un froid égoïsme, et ne songeant qu'à leur conservation, se tenaient loin de tout malade. Ce spectacle éveillait dans l'âme de plus d'un païen le désir de connaître une doctrine qui inspirait à ses sectateurs un amour si désintéressé de leurs semblables, et il lui ouvrait ensuite d'autant plus volontiers son cœur et son esprit. L'intime communauté de tous les chrétiens, ce lien de fraternelle tendresse, fortifié par l'égalité du péril, par l'unité de la foi et de l'espérance, avaient aux yeux de beaucoup d'infidèles un charme tout particulier. C'était pour eux quelque chose de si étrange,

qu'ils s'écriaient avec une sorte de stupeur : *Voyez comme ils s'aiment!* « Oh! oui, cela doit les étonner, répondait » alors Tertullien, car, eux, ils se haïssent les uns les au- » tres. » Mais plus la charité chrétienne contrastait avec l'égoïsme brutal et la haine des païens, plus elle avait d'attrait cette Eglise dans le sein de laquelle on abjurait ces tristes passions pour faire partie d'une société toute d'amour et de secours mutuels.

Il n'y avait pas jusqu'à ce noble sentiment de liberté, dont les chrétiens avaient l'âme remplie, sentiment non moins éloigné de la révolte que de la bassesse, qui ne dût recommander l'Evangile aux meilleurs d'entre les païens. Dans un temps où l'esprit de la liberté véritable avait disparu, où l'insolence et la tyrannie d'en haut rencontraient chez les petits une lâche soumission et une adulation rampante, les chrétiens seuls savaient à la fois remplir leurs devoirs de fidèles sujets en se conformant à l'ordre civil, et conserver l'unique indépendance réelle, celle de l'esprit et de la conscience, *pour laquelle*, dit Tertullien, *ils savaient aussi mourir* (1). Dans tout ce qui concernait la foi et l'exercice de la religion, ils ne reconnaissaient point de maître terrestre, point de puissance impériale, et ils refusaient d'obéir non-seulement aux ordres qui leur commandaient directement l'apostasie, mais encore aux injonctions qui interdisaient leurs assemblées religieuses, et exigeaient d'eux qu'ils livrassent les livres saints (2). *L'homme est de Dieu seul, non de l'empereur* (3), disaient-ils hautement. Etrangers à toute crainte humaine, ils répondaient par un tranquille refus d'obéissance à chaque tentative de

(1) « Ipsam libertatem pro quâ mori novimus. » Tertull. ad Nat., I, 4.

(2) Origène dit sans détour que les chrétiens ont complétement le droit de violer les lois tyranniques des empereurs qui leur défendraient leurs pieuses réunions. Adv. Cels., lib. 1, p. 5, éd. Spenc.

(3) « Solius autem Dei homo... » Tertull., Scorpiace, C. XIV.

l'Etat sur leur vie de chrétiens, et déclaraient n'avoir d'ordres à suivre, dans cette matière, que ceux de Dieu et de son Eglise.

Le principal moyen employé pour anéantir la foi nouvelle, les persécutions et les supplices produisaient un effet diamétralement opposé. Presque tous les écrivains chrétiens ont révélé ce fait que le sang des martyrs devenait une semence de nouveaux confesseurs, et qu'après chaque grande persécution le nombre des fidèles augmentait d'une manière frappante. Déjà saint Justin disait dans son dialogue avec Triphon : « Plus on nous prépare de semblables douleurs, » plus s'accroît la foule de ceux qui se résolvent à deve- » nir d'inébranlables adorateurs du nom de Jésus-Christ. » De même que l'on taille souvent les branches fécondes » des ceps de vigne, pour faire naître des bourgeons plus » abondants et plus forts, de même en use-t-on avec nous ; » car le peuple chrétien est un cep planté par Dieu le père » et par Jésus-Christ le Sauveur.» La même remarque se trouve à la conclusion de l'Apologétique de Tertullien : « Tous les raffinements de votre cruauté sont inutiles, ou » plutôt c'est un charme qui augmente notre parti. Ne » voyez-vous pas nos frères se multiplier sous vos moissons » sanglantes ? Le sang chrétien est une semence de chré- » tiens.» Donnant ensuite l'explication du fait même : « Cette opiniâtreté que vous nous reprochez agit comme » une leçon pleine de puissance. Car, qui la peut voir sans » éprouver le besoin de creuser, par la méditation, jusqu'au » fond de la chose, et quel homme sincère, l'ayant appro- » fondie, ne se détache de vous et ne brûle de souffrir pour » notre foi après l'avoir embrassée ?»

Sans doute beaucoup de païens ne voulaient voir dans l'invincible constance des fidèles que l'effet d'un esprit entêté et dur, et le passage de Tertullien qui répond à cette accusation, réfutait d'avance une phrase des Monologues de Marc-Aurèle, où l'empereur philosophe blâme les chrétiens de ne mépriser la mort que par pure opiniâtreté, non

par réflexion (1). Pline, dans son rapport à Trajan, avait aussi présenté comme digne de punition ce qu'il appelait l'entêtement et l'inflexible obstination des chrétiens (2).

Si les disciples de la croix n'avaient montré au milieu des supplices qu'un courageux dédain de la mort, une résignation calme, ils auraient produit peu d'effet dans un temps où le suicide et les exécutions étaient choses de tous les jours, et où des hommes accoutumés aux horreurs des guerres civiles, et blasés par les jeux sanglants de l'arène, exigeaient du gladiateur mortellement blessé, qu'il rendît le dernier soupir avec grâce. Mais les chrétiens faisaient voir autre chose que cette indifférence qui se décharge de la vie comme d'un trop lourd fardeau, ou se courbe résignée sous un destin inévitable. Non seulement des hommes d'un âge mûr, mais des femmes, mais des vieillards, des jeunes gens et de tendres jeunes filles, supportaient, sereins et joyeux, toutes les tortures que savait inventer l'ingénieuse cruauté des bourreaux; ils les enduraient sans se plaindre, très souvent sans pousser un seul cri; fatiguaient, par leur inépuisable force à souffrir, les bras des exécuteurs contre lesquels ils ne laissaient pas échapper le moindre signe d'impatience ou de haine, et remerciaient les juges qui leur avaient procuré la faveur de verser leur sang pour Jésus-Christ. En présence d'un tel spectacle, ceux des païens qui n'étaient ni tout-à-fait dépourvus de sens, ni complétement aveuglés, commençaient à soupçonner que ce devait être plus qu'une

(1) Κατα ψιλην παραταξιν. Il n'y aurait cependant pas d'invraisemblance à ce que ces paroles signifiassent plutôt : « Comme des soldats ar- » més à la légère, » qui se précipitent impétueusement et sans réflexion dans la mêlée. Arrien, disciple d'Epictète, à la même époque, s'exprime d'une manière encore plus étrange sur la persévérance des chrétiens ou des Galiléens, comme il les appelle : « Ce n'était chez eux, dit-il, qu'une » folie et une habitude de ne point redouter la mort. » Εἶτα ὑπο μανιας μεν δυναται τις οὑτω διατεθηναι προς ταυτα, και ὑπο ἐθους ὡς οἱ Γαλιλαιοι.

(2) « Pervicaciam et inflexibilem obstinationem. »

illusion qui élevait ainsi tant de personnes de tout sexe et de tout âge au-dessus des faiblesses ordinaires de la nature, et leur inspirait une constance si calme et pourtant invincible. Venant ensuite à examiner la chose de plus près, le soupçon se changeait bientôt chez eux en certitude, et ce qui leur avait paru d'abord une inexplicable énigme, s'emparait de toutes les facultés de leur âme dès qu'ils étaient chrétiens. Souvent même ce joyeux mépris de la mort et des souffrances faisait une si puissante impression sur quelques-uns des spectateurs, qu'une conversion spontanée en était la suite (1).

Par la continuation du don des miracles, Dieu avait pourvu son Eglise d'un autre moyen de propagation plein d'efficacité. La promesse du Sauveur à ses disciples, que la vertu de son nom leur donnerait puissance sur les mauvais anges et sur les forces de la nature, s'était accomplie immédiatement après l'Ascension. Dans les temps qui suivirent l'époque des apôtres, ces dons demeurèrent également dans l'Eglise, et furent souvent exercés par des fidèles, soit ecclésiastiques, soit laïques, pour le bien des individus et pour la confirmation de la vérité et de la divinité de la loi chrétienne. Ceux à qui Dieu conférait le pouvoir d'opérer de tels prodiges, reconnaissaient que ce n'était point à cause d'eux, mais dans l'intérêt des païens, et qu'en conséquence

(1) Voici un beau passage de Lactance qui a rapport à ce que l'on vient de dire : « Nam cùm videat vulgus dilacerari homines variis tor» mentorum generibus, et inter fatigatos carnifices invictam tenere pa» tientiam, existimant id quod res est, nec concensum tam multorum, nec » perseverantiam morientium vanam esse, nec ipsam patientiam sine Deo » cruciatus tantos posse superare. Latrones et robusti corporis viri ejus» modi lacerationes perferre nequeunt, exclamant et gemitus edunt; vin» cuntur enim dolore, quià deest illis inspirata patientia. Nostri autem, ut » de viris taceam, pueri et mulierculæ tortores suos taciti vincunt, et ex» promere illis gemitum nec ignis potest. — Ecce sexus infirmus et fra» gilis ætas dilacerari se toto corpore utique perpetitur, non necessitate, » quià licet vitare si vellent, sed voluntate, quià confidunt in Deo. » Ins» titut. lib. V. C. XII.

ils ne devaient pas, pour cela, s'élever au-dessus de leurs frères (1).

Le don des miracles était surtout nécessaire dans un temps où le polythéisme se retranchait orgueilleusement derrière une foule de phénomènes extraordinaires et d'éblouissants prestiges opérés avec le secours des démons, ou par de secrètes forces naturelles, moyens dont les enchanteurs de tous genres se servaient pour séduire le peuple et le retenir dans le paganisme. A ces œuvres magiques, les chrétiens n'opposaient que le nom de Jésus-Christ et le signe de la croix, et avec cela seul ils déconcertaient tout le charlatanisme des évocations. Déjà saint Justin, dans son Apologie, proclame que, même à Rome, beaucoup de possédés, qu'aucun enchanteur n'avait pu délivrer, s'étaient fait guérir par des chrétiens qui avaient simplement prononcé sur eux le nom de Jésus-Christ, et que cela se voyait encore tous les jours. Il n'y a pas de point sur lequel les témoignages de l'antiquité chrétienne soient plus unanimes et plus formels. Saint Irénée cite en détail les différents dons divins qui, de son temps, continuaient d'exister dans l'Eglise. « Les uns, » dit-il, chassent véritablement et certainement les démons » au nom du Sauveur, de sorte que souvent ceux qui ont » été délivrés deviennent disciples de l'Evangile; les autres » savent prédire les choses futures et ont des visions pro- » phétiques. D'autres possèdent la vertu de guérir, et, » par la seule imposition des mains, rendent la santé à » toutes sortes de malades. Il y en a même qui ont ressus- » cité des morts que l'on a vu vivre longtemps. Mais com- » ment nommer tous les dons célestes que l'Eglise reçoit de » Dieu, et qui, chaque jour, au nom de Jésus-Christ, sont » employés à l'égard des païens?» La certitude de Tertullien à ce sujet était si complète, qu'il osait adresser aux

(1) Οὐκ εἰς την των ἐνεργουντων αφελειαν, ἀλλ' εἰς των ἀπιστων συγκαταθεσιν, ἱνα οὐς οὐκ ἐπεισεν ὁ λογος, τουτους ἡ των σημειων δυσαπτησι δυναμις. (Constit. Apost. lib. VIII, cap. I, p. 391; ed. Coteler. Amstelod. 1724. Tom. I.

païens une provocation en forme : « Juges, s'écrie-t-il dans » son Apologétique, faites amener devant votre tribunal un » homme évidemment possédé, et, à la voix d'un chrétien, » l'esprit qui tourmente cet homme se fera connaître pour » ce qu'il est, pour un démon; s'il en est autrement, faites » à l'instant mourir le chrétien téméraire. » Puis il ajoute : » Que peut-il y avoir de plus évident que cette expérience; » quoi de plus sûr que cette preuve? La vérité est visible- » ment là; il n'y a pas place au moindre soupçon; force » vous est de convenir qu'ici la puissance du chrétien est » la puissance de Dieu même.»

Origène, dans sa réfutation de Celse, parle souvent de ces cures miraculeuses et de ces expulsions des mauvais esprits; il déclare avoir lui-même vu, et souvent, des chrétiens guérir les maladies les plus incurables par une simple invocation de Dieu ou du nom de Jésus, et que ce sont, d'ordinaire, des fidèles tout-à-fait dépourvus de science, mais pieux, qui opèrent ces prodiges uniquement par la foi et la prière. Saint Cyprien, Minucius Félix, Lactance, Firmicus Maternus mentionnent cette puissance des chrétiens sur les démons comme un fait journalier, et qui démontre en même temps, d'une manière éclatante. la vérité de la foi chrétienne.

Outre les guérisons miraculeuses, c'était donc principalement par l'expulsion des mauvais esprits que les chrétiens ébranlaient ceux d'entre les païens qui eussent été moins accessibles à la puissance de la parole, et qu'ils les préparaient à accepter une doctrine annoncée au milieu des prodiges. L'empire que, pendant sa mission terrestre, le Seigneur avait exercé sur les démons, était demeuré dans l'Eglise, et de pieux fidèles forçaient, comme auparavant le fils de Dieu lui-même, les esprits impurs à avouer ce qu'ils étaient et à reconnaître la vertu de Jésus-Christ. Au fait, si dès le temps du Sauveur et de ses apôtres, il y avait parmi les Juifs un tel nombre de possédés, combien le pouvoir des mauvais anges sur l'âme et le corps de certains hom-

mes ne devait-il pas se manifester plus fréquemment chez les païens, sous la double influence d'une impiété partout répandue, et du polythéisme descendu en grande partie jusqu'à un culte formel des puissances infernales. L'histoire offrant toujours, à une même époque, les contrastes les plus opposés, il y avait alors en présence, d'un côté le royaume de Dieu, de l'autre celui de Satan, tous deux dans leur pleine vigueur et leur souveraine énergie, engagés tous deux dans une lutte plus manifeste sur le théâtre du monde extérieur. Le prince des ténèbres, pressentant la ruine qui le menaçait, avait rassemblé toutes ses forces pour un dernier combat, et tandis que les disciples de Jésus-Christ brillaient de tout l'éclat des dons divins et de la force surnaturelle, le sombre génie du mal avait ses apôtres, volontaires ou forcés, dans la foule des adeptes de la magie et des énergumènes, lesquels, il faut bien se garder de le croire, n'étaient pas tous des jongleurs et des charlatans. Si l'on veut voir jusqu'à quel point le don des miracles contribua aux progrès de l'Eglise, et combien il ouvrit souvent l'âme des païens à la parole de Dieu, que l'on consulte les Pères et les apologistes, qui, à chaque occasion, opposent aux défenseurs du polythéisme cette preuve triomphante. Saint Irénée nous apprend de plus que les malades guéris ou les possédés délivrés par les chrétiens devenaient souvent chrétiens eux-mêmes.

En recherchant les causes de la merveilleuse rapidité et de la puissance de propagation de la foi évangélique, on pénètre dans les entrailles mêmes du christianisme, et l'on voit que c'était particulièrement dans la doctrine de la rédemption et de la rémission des péchés que résidait sa force d'attraction. Tous ceux qu'inquiétait une conscience chargée de crimes ne parvenaient pas à l'apaiser par des sacrifices expiatoires et par ces cérémonies vides que les prêtres païens recommandaient comme devant infailliblement effacer toutes les fautes. Les aspersions d'eau lustrale, l'encens brûlé dans les cassolettes, les dégoûtants tauroboles et

crioboles ne protégeaient pas à la longue contre le remords et ses douloureuses angoisses. Mais quand ces hommes venaient à entendre prêcher que ce qu'ils étaient incapables de faire, Dieu lui-même l'avait fait pour eux; qu'il ne dépendait que de leur volonté de s'approprier les fruits du grand sacrifice d'expiation accompli sur la croix, et que, pour être purifiés de leurs iniquités précédentes, pour renaître dans le baptême à une nouvelle vie, à une vie d'intime union avec Dieu, il suffisait d'une seule chose, de la foi au divin médiateur et sauveur, c'était alors véritablement pour eux une *bonne nouvelle*, et ils saisissaient avidement une croyance qui apaisait, au-delà de tout espoir, un besoin si profondément senti. Saint Cyprien, dans sa lettre à Donatus, dépeint avec une grande force, et d'après son expérience personnelle, l'état d'un païen devenu croyant; il raconte comment, enfoncé autrefois dans les ténèbres du polythéisme, il tenait pour impossible la renaissance morale et l'entier changement de sentiments d'un homme, mais comment ensuite il s'est convaincu par lui-même de la possibilité de cette rénovation. Lors donc que des adversaires tels que Celse, reprochant aux chrétiens d'offrir le royaume de Dieu à des pécheurs, à des indignes et à des misérables, disaient que des hommes ainsi habitués au vice ne pouvaient être changés par les châtiments, bien moins encore par la miséricorde, les apologistes chrétiens se contentaient de les renvoyer à la multitude de ceux que le christianisme avait réellement fait passer de désordres effrénés à une vie pure et sage.

Les classes nombreuses qu'un travail continu, la pauvreté et la privation de tous les raffinements de la richesse protégeaient contre la profonde corruption morale des classes supérieures, les habitants de la campagne, les artisans, les esclaves, étaient en général plus accessibles à la foi. Dans les étroites limites de leurs relations et au milieu de l'activité continuelle que leur imposaient les besoins de la vie, ils demeuraient, en grande partie, étrangers aux vices

des riches et des puissants, et lorsque, pour satisfaire à l'irrésistible besoin de rendre un culte à Dieu, ils avaient, avec une volonté droite et simple, visité assidûment les temples, participé aux cérémonies et aux sacrifices, il n'était souvent besoin que de la prédication des principales vérités de la foi, pour gagner au christianisme ces âmes encore non émoussées. Tandis qu'un grand nombre d'esclaves, initiés à tous les crimes et à toutes les turpitudes de leurs maîtres, se laissaient prendre pour instruments des plus honteuses passions, il y en avait d'autres attachés à leurs devoirs, et peu exposés, dans ce petit cercle, à l'appât des grands vices : aussi l'Evangile, qui ne connaît point de différence entre le maître et l'esclave, fut salué avec joie par ces hommes comme le lever d'un éclatant et réchauffant soleil. Les témoignages ne manquent pas pour montrer que c'est dans cette classe pauvre, ignorante et opprimée, mais pure en comparaison du reste de la société, que le christianisme fit les progrès les plus rapides; et l'on connaît ce reproche favori des adversaires de l'Eglise, qu'elle ne savait gagner que la populace.

La vérité évangélique trouvait pareillement accès chez ceux qui, familiarisés avec la philosophie grecque, sentaient néanmoins en eux un vide que nul système ne pouvait remplir. Mécontents du froid orgueil, du fatalisme et du panthéisme désespérant des stoïciens, ils éprouvaient encore plus d'aversion pour la débauche et l'incroyance épicuriennes, de même que pour la grossière rudesse et la cupidité mal cachée des cyniques. Les doctrines incomparablement meilleures de Platon et de Pythagore étaient plus propres à faire naître un vague besoin religieux qu'à le satisfaire, plus capables d'égarer l'intelligence dans un labyrinthe de doutes, de pressentiments et de subtilités, que de lui présenter l'heureux fil qui pût la guider vers la lumière.

Aux questions suivantes : « Qu'est-ce que Dieu et qu'est-
» ce que l'homme; dans quels rapports l'homme est-il vis-
» à-vis de Dieu; comment le pécheur peut-il obtenir la

» rémission de ses fautes; qu'y a-t-il à attendre après la » mort? » toutes ces philosophies n'avaient point de réponses capables de contenter un esprit raisonnable. Dans le christianisme, au contraire, le sage trouvait la solution de ses doutes, la réalisation de ses pressentiments : plus que tout cela, il y trouvait ce qui n'existait pas au moindre degré dans le paganisme et les écoles philosophiques, à savoir l'harmonie d'une conviction commune, cet uniforme et solide enseignement fondé sur la tradition orale et écrite de Jésus et de ses apôtres, dont l'Eglise seule pouvait se glorifier. Là on n'exigeait point de l'homme une aveugle soumission à la parole d'un homme faillible et pécheur comme lui, on ne le renvoyait point à l'autorité trompeuse de sa propre raison obscurcie par les passions et les préjugés; on ne lui remettait point entre les mains un livre où il eût à chercher lui-même sa foi; mais la parole vivante, telle que Dieu fait homme et ses apôtres l'avaient annoncée, telle qu'elle ne cessait de se répéter dans l'Eglise, était pour lui la source de la foi et de la connaissance, l'éclaircissement de ses incertitudes, l'ancre qui l'affermissait contre toute illusion, contre toute erreur dans la plus importante des affaires. Païen, il lui avait fallu, en quelque sorte, se diviser pour nourrir son esprit et son cœur : désirait-il une doctrine, il était obligé de devenir membre de quelque école philosophique; pour participer à un culte et à des sacrifices, il lui fallait visiter les temples et se conformer aux prescriptions rituelles; s'il voulait connaître le sens des traditions et des mythes, et alimenter sa piété par la représentation des symboles religieux, il ne trouvait cela que dans les mystères des initiés. Et quelle contradiction insoluble ne voyait-il pas entre ce qu'enseignait l'école, ce qui était mis sous ses yeux dans le temple, et ce qu'on lui prêchait secrètement? Au contraire, dans la religion nouvelle tout offrait à ses yeux une complète unité. L'école et la prédication, le mystère et la doctrine ésotérique, les cérémonies du culte et la perpétration réelle

du sacrifice, toutes ces choses se tenaient intimement ; l'une conduisait à l'autre. A la place de spéculations philosophiques confuses, désespérantes et stériles, la doctrine simple, claire et douce de l'Evangile était enseignée d'abord dans le catéchuménat, et ensuite dans les instructions faites au service divin ; au lieu d'explications et de symboles puisés dans la physique, ou dans la philosophie de la nature, et qui faisaient partie des mystères païens devenus à cette époque un jeu vide, on exposait dans l'église les mystères sublimes et purement moraux de l'Incarnation, de la Rédemption et de l'Eucharistie ; les sacrifices sanglants étaient remplacés par un seul sacrifice pur et non sanglant, célébré chaque jour comme répétition et continuation du sacrifice de la croix.

Au milieu de l'innombrable multitude de ses dieux, le païen était souvent rempli d'incertitude sur le choix de la divinité qu'il devait spécialement honorer, sur les hommages qu'il avait à lui rendre, ou rempli de terreur pour avoir négligé le culte d'une autre divinité dont il se serait par là attiré la vengeance ; le chrétien n'invoquait qu'un seul Dieu, ne redoutait que le péché, et se confiait joyeusement en tout à son Sauveur. La foi, l'espérance et la charité, vertus pleines de bonheur et de force, étaient étrangères aux Gentils ; au lieu de la foi, ils ne connaissaient que l'opinion ; au lieu de l'espérance, le doute et le désespoir ; au lieu de l'amour, la crainte. Le disciple de l'Evangile, au contraire, avait un infaillible critérium de la vérité dans la foi au fils de Dieu et à l'Eglise ; l'espoir des récompenses promises par Jésus-Christ aux siens lui donnait une sérénité qu'il ne connaissait pas auparavant ; l'amour du Dieu qui l'avait aimé le premier et comblé de bienfaits élevait et ennoblissait tout son être. Avait-il précédemment participé à des fêtes et à des mystères du paganisme, lesquels n'ayant de rapport qu'avec la nature, le changement des saisons, le cours des astres, les moissons, les semailles, ou l'instinct de la chair, le laissaient froid et indifférent, lorsqu'elles ne

souillaient pas sa pensée par d'impures images ; il ne célébrait désormais que des fêtes qui lui rappelaient sa rédemption et son heureuse naissance spirituelle. Quand il était encore retenu dans les liens du polythéisme, il ne croyait point à l'universelle direction d'une providence souverainement sage ; tourmenté par un inquiet besoin de connaître l'avenir, il interrogeait sur ses futures destinées le vol des oiseaux, les entrailles des victimes, les étoiles : et tous ces signes trompeurs, s'ils ne lui donnaient une pernicieuse sécurité, le frappaient de la crainte de malheurs possibles : chrétien, il s'abandonnait avec une pleine confiance à la volonté du Dieu omniscient, sans la volonté de qui un seul cheveu ne pouvait tomber de sa tête. Avant d'avoir embrassé la foi, il était enchaîné dans le cercle des présages, des songes et des mauvais augures; le léger cri d'une souris, le chant d'un coq suffisaient pour le jeter dans l'épouvante et lui faire abandonner un travail commencé ; la souillure occasionnée par le contact fortuit d'un cadavre lui causait plus d'effroi qne celle d'un grand crime : une fois entré dans l'Eglise, il se sentait libre de cette honteuse servitude d'esprit, il craignait Dieu, et n'avait point d'autre crainte. Enfin, sectateur du paganisme, il avait flotté dans une cruelle incertitude sur l'état de l'homme après la mort, ou bien il s'était abandonné, avec la foule, à la désespérante idée que tout doit finir avec cette vie : adorateur du Christ, il croyait à une félicité à venir dans l'éternelle contemplation de la magnificence divine, et c'était seulemənt par la foi à l'existence future, dont l'existence actuelle est la préparation, qu'il commençait à comprendre le sens et la valeur de son séjour sur la terre.

Si les païens avaient été généralement enfoncés dans une complète incroyance, ou dans l'apathie stupide de l'indifférence religieuse, à peine le christianisme aurait-il pu se faire jour à travers cette masse inerte; car les incroyants et les indifférents ne lui accordaient d'ordinaire qu'une attention très superficielle, et le reléguaient ensuite, avec un

orgueilleux dédain, dans la catégorie des inventions sans nombre de la superstition et de l'imposture. Au contraire, ceux qui, ayant gardé quelque religion dans le cœur, n'étaient presque jamais satisfaits par l'exercice du culte national, et réussissaient rarement à secouer tout-à-fait une pénible incertitude, ceux-là consentaient sans peine à examiner de près le phénomène du christianisme déjà si frappant au premier coup-d'œil, et leur promptitude à reconnaître sa vérité divine était en proportion de la pureté et de la profondeur des sentiments religieux qu'ils avaient conservés. Sous ce rapport, le zèle qui se réveilla chez les païens, vers la moitié du deuxième siècle, fut très profitable à la religion chétienne. Quoiqu'il faille mettre au nombre des plus grands obstacles qu'elle ait eus à vaincre, les effroyables aberrations causées par la recrudescence de l'idolâtrie, à côté de ces aberrations et malgré elles, on vit se développer, dans le sein du paganisme même, une direction meilleure, qui, se rapprochant de la pureté primitive, allait par cela même à la rencontre du christianisme. Le grossier polythéisme se purifiait et s'élevait successivement jusqu'au monothéisme; on reconnaissait chaque jour d'une manière plus formelle qu'il existe un Être suprême, auteur et modérateur du monde, père de toutes choses, et de beaucoup élevé au-dessus des autres dieux; que ceux-ci, ayant reçu l'être de lui, le servent comme des ministres, et président aux diverses parties de l'univers. Aussi Maxime de Tyr était-il en droit d'avancer que quelle que fût, du reste, la diversité des opinions, tous les hommes s'accordaient à admettre un seul Dieu, roi et père de toutes choses, et plusieurs dieux, ses fils, à qui il accordait une part de sa puissance. Des oracles reconnaissaient même le Dieu des Hébreux pour le vrai Dieu et pour le créateur du monde (1).

(1) Saint Augustin, dans sa *Cité de Dieu*, liv. XIX, chap. 22, cite un de ces oracles tiré de la collection de Porphyre. Celui qui se trouve dans saint Justin est encore plus remarquable :

Le peuple aussi, comme le remarque Tertullien dans son livre sur l'âme, témoignait à chaque instant, quoique souvent sans y penser, de sa foi au souverain Être, lorsqu'il s'écriait en toute occasion : *Si Dieu veut; Dieu le bénisse; Dieu voit tout.* Les écrivains chrétiens ont souvent fait observer que les païens savaient fort bien distinguer entre le Dieu suprême, qu'ils adoraient en tournant leurs regards vers le ciel, et la foule des autres divinités, lors même qu'ils offraient à celles-ci des sacrifices et célébraient les fêtes établies en leur honneur (1). Mais le service divin fut toujours de plus en plus exclusivement affecté aux deux divinités principales, Jupiter et Apollon. Celui-ci était honoré comme le reflet et le représentant de *Zeus*, comme médiateur entre ce Dieu par excellence et les hommes, comme son prophète (2), dont les oracles annonçaient aux hommes les célestes volontés, et en même temps comme un sauveur qui les purifiait de leurs fautes et de leurs souillures, et portait en conséquence les surnoms d'*Alexikakos*, d'*Akésios* et d'*Atropæos*. Il s'était fait homme, avait servi sur la terre en qualité d'esclave, et même s'était chargé de souffrances expiatoires (3). Combien cette notion ne se rappro-

Μουνοι Καλδαιοι σοφιην λαχον, ηδ' ἀρ' Εβραιοι,
Αὐτογεννητον ἀνακτα σεβαζομενοι Θεον ἁγνως.

(Cohort. ad Græcos, p. 12, ed. Colon.)

(1) Ainsi nous lisons dans le poème de Prudentius contre les Sabelliens :

Et quis in idolio recubans, inter sacra mille,
Ridiculosque Deos venerans sale, cespite, thure,
Non putat esse Deum summum et super omnia solum,
Quamvis Saturnis, Junonibus et Cytheræis
Portentisque aliis fumantes consecret aras.

(2) Eschyle avait déjà dit :

Διος προφητης ἐστι Δοξιας πατρος.

(Euménides, v. 19).

(3) Voir la dissertation intitulée : *Apollonius de Tyane et Jésus-Christ*, par Baur, p. 168, Tubingue 1832.

chait-elle pas de la doctrine chrétienne touchant le fils de Dieu et son incarnation pour le salut des hommes! Combien facile et avantageuse était la transition du crépuscule des mythes au grand jour de l'Evangile (1)!

(1) Nous espérons que personne ne voudra voir une contradiction entre ce qui a été dit plus haut sur le caractère démoniaque du polythéisme, et ce que nous faisons remarquer ici de son rapprochement de la religion chrétienne. Le polythéisme avait des parties meilleures et des parties plus mauvaises. Les moins corrompus d'entre les païens, et ceux qui ne l'étaient pas encore, s'attachaient, par instinct ou par réflexion aux débris des traditions antiques, à ces idées religieuses dont le fond plus noble se laissait apercevoir à travers les altérations et falsifications de toute espèce qui les recouvraient; les autres, au contraire, s'efforçaient de retenir du polythéisme ce qui flattait leurs sentiments corrompus, par exemple, le service des démons, le culte des divinités qui ne représentaient aucune idée morale, et même en représentaient d'absolument immorales, ou bien encore la magie et ses criminelles pratiques.

CHAPITRE XIII.

PRINCIPAUX OBSTACLES A LA PROPAGATION DU CHRISTIANISME (1).

Que l'on cherche parmi les circonstances extérieures et les mobiles purement humains, tout ce qui put faciliter la propagation du christianisme, et l'on verra avec évidence que, sans l'action de forces supérieures déposées dans le sein de l'Eglise, sans une intervention spéciale de la Providence, les succès rapides, immenses de cette religion, deviennent inexplicables. Ceci devient encore plus frappant, si l'on examine de près quels obstacles la foi nouvelle eut à renverser. Alors on découvre, dans toute son étendue, la disproportion des chances favorables et des chances contraires, et combien tous les moyens des hommes étaient insuffisants pour produire un pareil résultat. Lors donc que, à

(1) Livres consultés : Les écrits des apologistes : Justin, Athénagore, Tertullien, Minucius Félix, Cyprien, Origène, Arnobe, Lactance. — Mamachi, orig. et antiquit. christ. Tom. I, p. 71-186. — Chr. Kortholt, Paganus obtrectator, Lubecæ, 1703. — J. J. Huldrici Gentilis, obtrectator, Tigur. 1744. — J. F. Gruner, de odio humani generis Christianis olim objecto. Coburgi, 1755.

l'exemple de Gibbon, des auteurs modernes ont présenté la diffusion de l'Evangile et sa victoire définitive comme un fait aussi facile à expliquer que tout autre par la coïncidence des causes naturelles, ces écrivains n'ont pu réussir à abuser leurs lecteurs qu'en déguisant avec adresse les difficultés presque incommensurables dont la *bonne nouvelle* eut à triompher, et en voilant l'opposition générale et profonde que lui suscitaient à la fois l'esprit dominant, les mœurs et les institutions politiques. Arrêtons-nous à analyser les plus hostiles de ces éléments.

Quelque importance qu'on attache aux germes de dissolution intérieure du polythéisme grec et romain, à son entière impuissance morale et à l'incroyance répandue de toutes parts, ce n'en est pas moins un fait que, aux premiers temps de l'Eglise, la grande masse des peuples se trouvait liée par un vieil attachement héréditaire au culte des idoles; qu'elle avait confiance aux dieux à qui elle offrait des sacrifices, ainsi qu'aux oracles dont elle prenait conseil, et qu'elle n'avait point discontinué de célébrer ses fêtes sacrées avec les anciens rites. En général, l'influence du paganisme était beaucoup plus grande que nous ne pouvons l'imaginer depuis sa chute, nés et nourris que nous sommes dans le sein du christianisme. N'y eut-il pas, même pour le peuple élu, une époque où le culte des idoles agit sur lui avec tant de puissance, que, bien qu'éclairé depuis longtemps par la révélation divine, et incessamment averti par ses prophètes, il courait néanmoins toujours, comme poussé par une irrésistible fascination, se prosterner aux pieds de Baal ou sacrifier à Moloch? L'Evangile n'avait pas seulement à combattre les impressions si fortes du premier âge, l'éducation et les préjugés polythéistes sucés avec le lait : le polythéisme lui-même était regardé comme la religion primitive, dont la nuit des temps cachait l'origine, et sous l'influence protectrice de laquelle s'étaient formées les familles et fondés les empire. Au contraire, le christianisme se produisant avec une apparence de nouveauté, le païen

qui s'affermissait dans son ancienne foi, pensait, par là, rester fidèle à la tradition de ses ancêtres meilleurs et plus sages, et regardait comme le seul culte agréable aux dieux le sien, qu'ils avaient, croyait-il, établi jadis eux-mêmes sur la terre (1). Les nombreux oracles, les tables votives dans les temples, les prodiges que les dieux avaient opérés autrefois, et qu'ils continuaient d'opérer, tels que les guérisons dans le temple d'Esculape à Epidaure, tout cela semblait prouver, d'une manière irrésistible, la présence et la puissance de ces mêmes dieux. Ajoutez les prestiges de l'art, tout entier au service du polythéisme, la pompe et la majesté du culte, les riantes fêtes mêlées de jeux et de danses qui enivraient les sens. Que pouvait opposer le christianisme, à cette époque, avec ses formes austères, presque sombres, ses assemblées nocturnes pleines de danger, la pauvreté, la simplicité sans ornements de ses lieux de réunion et de ses cérémonies?

Nous avons déjà remarqué que le polythéisme laissait à ses sectateurs la plus entière liberté de satisfaire leurs penchans. Volupté, avarice, cupidité, intempérance, dureté sans entrailles, tous ces vices et d'autres n'empêchaient nullement le païen de se regarder comme un zèlé serviteur des dieux, et il ne craignait point de perdre leurs faveurs, tant qu'il s'acquittait des pratiques en usage. A

(1) Plus tard les païens, dans leur polémique contre le christianisme, en appelèrent également à la haute et vénérable antiquité de leur religion, surtout Julien. Par exemple, dans sa cinquante-troisième lettre aux habitants de Bostra, il dit : « Ceux qui sont dans l'erreur ne doivent » pas nous attaquer, nous qui honorons les dieux d'après la tradition » que nos pères nous ont transmise depuis un temps immémorial (Κατα » τα ἐξ αἰῶνος ἡμῖν παραδιδομενα). » Dans son écrit contre la religion chrétienne, il déclare : « Qu'il évite en général les nouveautés, mais parti- » culièrement en ce qui concerne les dieux ; car il est clair que c'est un » devoir de conserver les lois et les institutions de la patrie *données par* » *les dieux mêmes.* »

l'opposé, le christianisme commençait par exiger un entier changement de sentiments; le païen devait renoncer tout d'abord à ses inclinations favorites. Il était dit au voluptueux : qu'un simple regard, accompagné d'impurs désirs, est une faute grave et suffisante pour exclure du royaume céleste; au cœur altéré de vengeance : qu'il devait pardonner à son ennemi et l'aimer; à l'homme ambitieux et opulent : que le ciel n'est point fait pour les riches. Maintenant, si nous considérons que, même aujourd'hui, sous l'empire de l'Evangile, la plupart des hommes, je dis de ceux qui ont grandi au milieu de l'Eglise et de son influence, sont trop faibles, trop corrompus pour mettre leur vie d'accord avec leur foi, nous reconnaîtrons que la pureté et l'inflexible austérité de la morale chrétienne, opposaient alors à la propagation du nouveau culte un obstacle humainement insurmontable.

Ainsi l'on peut dire avec raison qu'à cette époque, et au milieu des circonstances existantes, le christianisme avait tous les intérêts contre lui, aucun en sa faveur. L'esprit de la religion païenne s'était infiltré dans toutes les branches de la vie domestique et civile; il avait plongé profondément ses racines dans les mœurs et dans les habitudes; tout, dans la littérature romaine et grecque, comme dans l'instruction des écoles, portait le cachet du polythéisme. Les œuvres d'art, au milieu desquelles grandissaient les générations, ne leur représentaient, pour ainsi dire, que des sujets tirés du monde des dieux. Le mélange du paganisme aux faits de la vie, surtout de la vie publique, était même beaucoup plus intime que ne l'a jamais été celui du christianisme, précisément parce que l'absence de tout sens moral lui permettait mieux de s'accommoder à toutes les relations, à toutes les circonstances, tandis que, le plus souvent, le pouvoir politique ne se mêle aux actes du culte chrétien qu'avec une sorte d'hypocrisie. Partout se tenait debout un sacerdoce nombreux, étendant au loin ses ramifications multipliées, uni aux familles les plus puissan-

tes par les liens de la parenté, et dont la vie tenait à celle même du paganisme. Dans toutes les villes, il y avait une foule d'artistes, de marchands, d'artisans et d'ouvriers de toute espèce, pour lesquels le service des dieux était un moyen d'existence. Ceux qui faisaient le commerce de l'encens et des animaux destinés aux sacrifices, ceux qui avaient un emploi quelconque dans les jeux sacrés, les fabricateurs de statues et d'autels, tous ces gens-là voyaient dans chaque attaque contre le polythéisme une attaque contre leur état, et la révolte excitée à Ephèse par l'orfèvre Démétrius, ne fut que le prélude d'autres agressions semblables de l'intérêt privé contre les chrétiens. Tertullien mentionne particulièrement une classe qui se plaignait que le grand nombre des nouveaux croyants diminuât la recette des temples. Lorsque ces hommes, s'élevant au-dessus de l'intérêt personnel, commençaient à s'approcher du christianisme, ils heurtaient contre un nouvel obstacle. En effet, du moment qu'ils avaient embrassé la foi, ils devaient abandonner les ressources que leur procurait le service des idoles, et s'ouvrir une autre carrière, chose toujours très difficile. Ceux qui étaient dans les charges publiques avaient encore plus de difficultés à vaincre, étant obligés, comme employés de l'Etat, de jurer, d'après des formules tout-à-fait païennes, d'offrir eux-mêmes des sacrifices, ou du moins d'y assister, de se charger de la direction des jeux et d'une quantité d'autres fonctions auxquelles, une fois devenus chrétiens, il fallait renoncer absolument.

Mais ce n'était pas seulement pour les personnes élevées en dignité, c'était pour chaque individu, qu'il y avait, avant d'arriver à la profession de la foi chrétienne, d'innombrables barrières, dont l'une surgissait après l'autre. De même qu'en général les religions de l'antiquité avaient un caractère tout national, de même chez les Romains, particulièrement, le culte des dieux et les institutions qui en faisaient partie, étaient liés au système de l'Etat de la manière la plus

étroite, et portaient, d'outre en outre, une empreinte politique. Le centre de l'empire, la ville aux sept collines était elle-même l'objet d'un culte religieux. L'on conservait avec une haute vénération les gages sacrés de sa prospérité et de sa durée éternelle, et les livres sybillins, oracle de l'état, n'étaient point consultés, comme les oracles grecs, sur des affaires privées, mais uniquement sur les affaires du peuple romain, sur l'issue de ses vastes entreprises. La foi religieuse des Romains était tellement identifiée à leur patriotisme, qu'il leur semblait ne pouvoir abandonner l'une qu'avec l'autre. Quiconque osait porter atteinte aux vieilles croyances, affermies par les lois de plusieurs siècles, confirmées par la majesté victorieuse et par l'universelle domination de Rome, se rendait coupable de haute trahison : il attaquait l'Etat jusque dans ses fondements, cherchait, autant qu'il était en son pouvoir, à lui enlever la faveur et la protection des dieux tutélaires, et chaque citoyen fidèle devait avoir horreur de lui comme d'un ennemi de la chose publique. Telle était la manière de penser, profondément enracinée et généralement répandue, contre laquelle, comme contre un mur d'airain, semblaient devoir se briser tous les efforts des messagers de l'Evangile.

Celui qui, à cette époque, embrassait sincèrement la religion chrétienne, se trouvait, par là même, engagé dans des collisions interminables, au milieu des relations toutes païennes de la société. C'était comme s'il lui fallait, en sortant du cercle d'habitudes devenues pour lui une seconde nature, s'arracher violemment du sol avec toutes ses racines, et renoncer à tout ce qui précédemment avait fait partie de son existence. Or, rien ne lui semblait plus triste, plus repoussant que le genre de vie lugubre et vide de jouissances, que son imagination attribuait aux chrétiens. Tout ce qui, dans ce temps, composait les distractions et les amusements du monde, devenait quelque chose d'étranger à celui qui avait franchi le seuil de l'Eglise : il ne pouvait plus prendre part à ces spectacles immoraux, sour-

ces de mille désirs coupables, ni assister aux jeux favoris de la foule, aux sanglants combats des gladiateurs; il était exclu des fêtes célébrées en l'honneur des dieux, exclu des repas de réjouissance où il fallait offrir des libations, et où régnait, d'ailleurs, une intempérance extrême. La vie chrétienne entière apparaissait comme une continuelle renonciation à ce qui plaît aux autres hommes, à tout ce qui donne de la valeur et du charme à l'existence; elle apparaissait comme un farouche esprit d'isolement, portant à la haine de la société, ou découlant de ce sentiment affreux. De là, l'opinion d'un grand nombre de païens, que les chrétiens, en leur qualité de race opiniâtre, prête à subir la mort à toute heure, se privaient de toutes les joies de la terre, afin de mépriser la vie plus aisément (1). Et, en effet, pour peu qu'on se rappelle l'espèce de frénésie avec laquelle la masse du peuple courait aux représentations du cirque et aux luttes de l'arène, on n'aura pas de peine à comprendre Tertullien disant : « Qu'il y en a beaucoup que » l'idée d'être obligés de renoncer à ces plaisirs, éloigne » plus du christianisme que la crainte d'être condamnés à » mort pour l'avoir embrassé. » Aussi, lorsqu'un païen passait à la foi nouvelle, était-ce à son éloignement de cette sorte de jeux, que ses amis remarquaient d'abord le changement opéré en lui.

A mesure que le christanisme sortit de son obscurité primitive et attira l'attention par ses progrès, il se développa parmi la grande majorité des païens une disposition de plus en plus hostile; disposition qui, dans la suite, se déchargea en persécutions effroyables. Que si, chez un

(1) « Sunt qui existiment, Christianum expeditum morti genus ad » hanc obstinationem abdicatione voluptatum erudiri, quò faciliùs vitam » contemnant, amputatis quasi retinaculis ejus, ne desiderent quam jàm » supervacuam sibi fecerint. »

(Tertull., de Spectac. C. I.

grand nombre, la seule idée que les chrétiens étaient ennemis de la religion existante, suffisait pour exciter leur haine, il ne manquait pas néanmoins de s'y joindre de graves incriminations, des calomnies empoisonnées, lesquelles agissant tantôt sur une des classes, tantôt sur une autre, nourrissaient et exaltaient la malveillance générale, aiguisaient le mépris de ceux-ci, la fureur de ceux-là.

Parce qu'ils avaient renoncé au polythéisme, et refusaient de reconnaître les divinités païennes, les chrétiens étaient tenus pour contempteurs de toute religion et même pour athées. Suivant le témoignage de saint Justin, les Juifs, dès les premiers commencements de l'Eglise, avaient, par de perfides messagers envoyés de Jérusalem, répandu le bruit de tous côtés qu'une nouvelle secte impie, celle des chrétiens, venait de prendre naissance. Les païens adoptèrent d'autant plus volontiers cette accusation, que les chrétiens ne déguisaient nullement leur mépris pour tout ce qui, selon les idées païennes, était une expression du culte, et qu'on ne remarquait chez eux rien d'analogue. Jamais, en effet, ils n'entraient dans les temples des dieux; et de même qu'ils évitaient de donner ce nom à leurs églises, lorsqu'ils en eurent, de même il ne pouvait y avoir, en réalité, rien de plus dissemblable qu'un temple païen et le lieu consacré aux réunions des fidèles. Que ceux-ci eussent réellement un sacrifice, les païens, qui ne voyaient aucun autel proprement dit dans les maisons de prières des chrétiens, l'ignoraient pour la plupart, ou bien ils ne voulaient pas reconnaître de sacrifice véritable dans les saints mystères, où l'hostie n'est présente qu'aux yeux de la foi (1). Imbu de l'opinion que les chrétiens étaient des athées, et que ces hommes sur lesquels planait la colère du ciel de-

(1) Julien lui-même reprochait encore aux chrétiens de ne point ériger de Θυσιαστηρια. Cependant Julien savait parfaitement que les chrétiens avaient leur autel et leur sacrifice, mais que l'un et l'autre diffèrent des autels et des sacrifices païens.

vaient être honnis et exterminés, le peuple criait tout d'une voix, aux magistrats et aux gouverneurs : Αἶρε τους ἀθεους! (Exterminez les athées!)

Ceux-là mêmes qui voulaient bien ajouter foi à la parole des chrétiens assurant qu'ils croyaient en un Dieu, n'étaient pas, pour cela, plus disposés à les épargner et à les endurer. Les Romains avaient précédemment porté une défense générale contre l'introduction et l'exercice des cultes étrangers; défense violée plusieurs fois, du temps même de la république, par des arrêts du sénat qui accordaient le droit de cité et de culte solennel aux divinités d'autres peuples. Une telle interdiction put encore moins être observée, lorsque tant de nations et de pays divers se trouvèrent incorporés à l'empire. Aussi Rome était-elle devenue un vrai panthéon, où les cultes les plus différents subsistaient les uns auprès des autres. Cette hospitalité religieuse des Romains acceptant tous les dieux comme leurs, et allant jusqu'à élever des autels aux divinités inconnues, fut, dans la suite, célébrée comme une vertu, même par des païens zélés, qui dirent que le peuple qui honorait les dieux de tous les autres peuples, méritait la domination universelle. Saint Augustin avait donc bien raison de remarquer que les Romains rendaient des honneurs à tous les dieux, un seul excepté, celui dont le culte excluait tous les autres. Cela étant, on ne pouvait espérer qu'ils étendissent à la religion chrétienne la tolérance qu'ils accordaient à toutes les religions, y compris le judaïsme. Ces divers cultes étaient tous d'anciennes institutions nationales, semblables au culte romain, dont l'une n'excluait point l'autre; et celui qui révérait les dieux d'un peuple étranger n'était nullement obligé par là d'abandonner la religion de sa patrie. Le judaïsme lui-même, quoique ayant un caractère exclusif, différent en cela du polythéïsme, était néanmoins aussi, sous plusieurs rapports, un culte national très ancien, et ressemblait aux autres religions en ce qu'il avait, ou plutôt en ce qu'il avait eu son temple et ses sacrifices à

lui. Il en était tout autrement du christianisme. Là, rien de national, rien de particulier. Au contraire, cette religion manifesta, dès le commencement, son caractère universel, vraiment catholique, et ne dissimula pas du tout qu'elle était destinée à s'élever victorieuse sur les ruines des autres cultes. Celui qui embrassait l'Evangile, renonçait dès lors à toute autre doctrine et pratique religieuse; il devenait un ennemi et un contempteur des dieux nationaux, qu'il déclarait tenir pour de vains fantômes ou des êtres méchants, des démons. Il ne pouvait nier que son vœu le plus ardent ne fût de voir la ruine complète du paganisme avec tout ce qui s'y rattachait; et en effet, dès le règne de Trajan, l'on s'aperçut que les temples et les autels étaient délaissés en proportion de l'accroissement des chrétiens. En conséquence, aux yeux des païens, les disciples de Jésus-Christ étaient des *ennemis publics*, contre lesquels on devait sévir de toute la rigueur des lois; des ennemis qui, par leur mépris des divinités tutélaires de l'empire, par leur esprit de prosélytisme, par leurs efforts pour s'étendre chaque jour davantage, et par les coups qu'ils portaient ainsi à l'édifice religieux de l'Etat, ne méritaient aucune indulgence (1). A leur égard tout était permis, tout était légitime. Et même, lorsqu'on inclinait à ne pas les persécuter à cause de leur foi, leurs assemblées religieuses n'en étaient pas plus tolérées; car la soupçonneuse tyrannie des empereurs avait interdit les associations ou *hétairies*, notamment celles qui avaient la religion pour objet. L'empereur Trajan lui-même avait porté un édit spécial contre de pareilles assemblées; et si les Juifs, dont le culte était reconnu par l'Etat, avaient permission de se réunir dans leurs synagogues, ce n'était qu'en vertu de priviléges particuliers. Lors

(1) Tertullien, Lactance et d'autres mentionnent souvent cette dénomination d'*Hostes publici*. On lit sur une inscription relative à la persécution de Dioclétien : «Nomine Christianorum deleto, qui Rempublicam evertebant.»

donc que, malgré cela, les chrétiens continuaient de s'assembler, ils étaient poursuivis avec acharnement comme une race séditieuse et opiniâtrement désobéissante.

Et qu'était-il, aux yeux des Romains, celui pour l'amour duquel les chrétiens méprisaient et reniaient les grands dieux protecteurs de l'empire? un Juif, qui avait mené une vie vagabonde et misérable dans quelque coin lointain de leurs innombrables conquêtes, et que ses propres citoyens leur avaient livré pour se défaire de lui par le supplice ; un homme qui, malgré ses hautes prétentions, n'avait pu éviter la mort la plus honteuse, celle des voleurs et des esclaves! Ainsi parlaient tous ceux qui ne croyaient pas au Crucifié; car, à cette époque aussi, l'amour et la haîne, les honneurs divins et d'ignobles insultes étaient en présence ; et quiconque ne se donnait pas au Sauveur, ne voyait dans la foi chrétienne qu'une sottise incompréhensible, une aveugle illusion, ou même une effroyable démence. La plume perfide de Celse, pour rendre cette démence palpable, n'a-t-elle pas prêté les paroles suivantes à un chrétien discourant avec un païen : « Crois seulement, de toutes tes forces, » que celui dont je te parle est le fils de Dieu, bien qu'il ait » été lié et supplicié de la manière la plus ignominieuse, et » qu'il n'y ait que peu d'années qu'il endurait, aux yeux de » tous, d'infâmes traitements (1). » Enfin, dans l'honneur que les chrétiens rendaient au signe de leur salut, les païens ne voyaient qu'une absurde vénération d'un instrument d'opprobre; et il leur plaisait à dire que les chrétiens adoraient ce qu'ils méritaient (2).

(1) « Non idcircò Dii vobis infesti sunt, quòd omnipotentem colatis » Deum ; sed quòd hominem natum, et, quod personis infame est vilibus, » crucis supplicio interemptum, et Deum fuisse contenditis, et superesse » adhùc creditis, et quotidianis supplicationibus adoratis. » Arnob., I, 36.

(2) On allait même, quoique moins généralement, jusqu'à accuser les chrétiens d'adorer une idole avec une tête d'âne, d'où le surnom dérisoire d'*Asinarii*. Tertullien rapporte que, à Carthage, un tableau fut exposé

Que si les chrétiens, par cela seul qu'ils se séparaient de la religion de l'Etat, étaient regardés comme des citoyens mauvais et dangereux, la défiance des païens une fois éveillée, allait facilement jusqu'à leur attribuer des vues et des machinations politiques. Lorsqu'ils laissaient apercevoir que Jésus-Christ était leur roi, après le règne duquel ils soupiraient, cela était aussitôt interprété comme un plan de haute trahison. C'est ainsi que les Juifs avaient déjà cherché à perdre Paul et ses compagnons, en les accusant d'être partisans d'un autre souverain et ennemis de l'empereur. Dans la suite cette accusation contribua puissamment à entretenir, surtout parmi les fonctionnaires publics, d'hostiles dispositions contre le christianisme. Une chose qui augmentait le soupçon que les chrétiens étaient ennemis non-seulement de la religion de l'Etat, mais encore de l'Etat lui-même, et des dépositaires de la puissance, c'était qu'ils refusaient aux empereurs les hommages imaginés par le servile esprit d'adulation de cette époque. Le nom de *Seigneur* (dominus), qui, proprement parlant, était une désignation de la divinité que l'on ajoutait, à titre d'adoration, aux autres noms des empereurs, les chrétiens ne voulaient pas l'employer, du moins dans cette acception religieuse (1). Ils ne voulaient pas non plus jurer par le génie

qui représentait Jésus-Christ avec des oreilles d'âne et avec un sabot du même animal, couvert d'une toge et tenant à la main un livre, le tout accompagné de l'inscription suivante : *Deus Christianorum Onokoitis*. Une figure semblable se trouve sur une agathe dont Münter a donné le dessin dans son ouvrage intitulé : *Les Chrétiens dans la maison païenne* (Copenhague, 1828). Une autre calomnie disait que les chrétiens adoraient les parties honteuses de leurs évêques. On leur faisait encore le reproche d'honorer le soleil comme leur Dieu, reproche auquel Tertullien donne pour origine la coutume qu'ils avaient alors de se tourner vers l'Orient dans leurs prières. Ceci montre qu'à cette époque tout pouvait être jeté en pâture à la haîne crédule des païens.

(1) « Και ὑμεις ἀκουσαντες βασιλειαν προσδοκωντας ἡμας, ἀκριτας ἀνθρωπινον » λεγειν ἡμας ὑπειληφατε, ἡμαν την μετα θεου λεγοντων. » (Saint Justin, Apolog. Ch. XI).

de l'empereur, serment si sacré pour les païens, qui regardaient ce génie comme une divinité particulière à laquelle ils élevaient des temples et offraient des sacrifices. Lorsque les païens faisaient des vœux pour le salut de l'empereur, et qu'ils offraient des prières et des sacrifices solennels à cette intention, les chrétiens étaient les seuls qui n'y prissent aucune part. Tout cela leur attirait l'accusation alors si dangereuse de criminels de lèse-majesté.

Plus les chrétiens étaient obligés de tenir leurs réunions en secret et pendant la nuit, plus les païens accueillaient avec facilité l'accusation, déjà de très-bonne heure répandue, qu'il se commettait dans ces assemblées des crimes horribles et contre nature, rien de moins que des meurtres, de la chair humaine servie et mangée, des unions incestueuses, etc. On savait même donner tous les détails au milieu desquels ces scènes d'horreur s'accomplissaient. Un enfant couvert de farine, disait-on, est présenté au néophyte que l'on va initier; celui-ci, sans savoir ce qu'il fait, le perce à coups de couteau; ensuite on se passe dans une coupe le sang de l'enfant égorgé : on se partage ses membres comme nourriture, et l'on se lie ainsi par un commun sacrifice. Dans le repas, ajoutait-on, où se trouvent avec eux leurs mères, leurs filles, leurs sœurs, ils éteignent tout à coup les flambeaux, et là, dans les ténèbres, ils se livrent sans choix à leurs désirs échauffés par le vin. Quant à l'accusation d'antropophagie, c'était ce que les païens connaissaient du saint sacrifice, qui y avait donné naissance : ils avaient entendu que, dans leurs assemblées secrètes, les chrétiens mangeaient la chair de Jésus-Christ sous la forme du pain et buvaient son sang. Dès le commencement de l'Eglise, au témoignage de saint Justin et d'Origène, les Juifs, mieux instruits du mystère de l'Eucharistie, en avaient répandu parmi les païens cette notion horriblement défigurée; et ceux-ci, qui aimaient à attribuer ce qu'il y a de pire aux ennemis de leurs dieux, avaient volontiers accueilli et amplifié l'imposture. Pour ce qui est des accusations d'inceste,

elles provenaient sans doute du nom d'*agapes* : des relations aussi pures étant pour les païens quelque chose d'inouï, d'incroyable. Eux, qui de toutes parts, voyaient des débordements sans frein, et ne connaissaient souvent l'amour du sexe que dans sa plus effroyable profanation, concluaient de là que les *agapes* des chrétiens n'étaient qu'un plus beau nom inventé pour servir de voile à leurs criminels appétits; et que ces hommes si austères et si chastes, si éloignés de tous les amusements, de toutes les jouissances, s'en dédommageaient secrètement dans des orgies déhontées. D'ailleurs, à cette époque, des assemblées religieuses secrètes éveillaient presque toujours le soupçon de crimes et de voluptés extrêmes (1), de pareilles choses n'étant pas rares dans la célébration des mystères païens (2).

Les autre plaintes portées contre les chrétiens, quand on les compare à des accusations aussi effroyables, peuvent

(1) Quelque chose de semblable avait aussi été imputé aux Juifs. Apion les accusa de tuer chaque année un homme en sacrifice, et de manger sa chair (Josèphe, contrà Apion., Ed. Haverkamp. Tom. II, p. 476). Tacite dit en parlant d'eux (Hist. V. 5) : « Projectissima ad libidinem gens.... inter se nihil illicitum arbitrentur. »

(2) Par exemple, dans les mystères de Bacchus, qui subsistaient à Rome du temps de la république, mais qui furent ensuite abolis, il se commettait des actes d'impudicité contre nature, et ceux qui ne voulaient pas laisser abuser d'eux étaient égorgés. Dans les mystères de Mithra, répandus alors dans tout l'empire romain, l'on immolait des hommes. Adrien proscrivit ces affreux meurtres, mais ils reparurent sous Commode, et cet empereur sacrifia de ses propres mains un homme à Mithra. Si l'on songe qu'aux sacrifices expiatoires, se joignaient le plus souvent des repas dans lesquels on mangeait de la chair immolée, et que, chez des hommes profondément corrompus et dégradés, l'anthropophagie peut devenir un appétit des plus violents, l'on ne regardera plus comme invraisemblable que quelquefois il ait réellement été mangé de la chair d'homme dans ces horribles cènes. L'usage de boire du sang humain, pour affermir une alliance, n'était pas d'ailleurs quelque chose d'inouï. Qu'on se rappelle seulement Catilina, ce que Pomponius Mela (II, 1) dit d'un peuple de la Scythie, et la conjuration arménienne racontée par Valère Maxime (IX, 11).

être regardées comme peu importantes. Ainsi, on leur reprochait d'être dans l'Etat des membres inutiles, paresseux et inhabiles aux affaires, parce qu'ils cherchaient à se dérober aux emplois publics; puis, par une contradiction étrange, on disait qu'ils formaient une dangereuse ligue de conjurés prêts à se porter aux crimes les plus extrêmes, et qu'ils avaient pour cela des signes mystérieux auxquels ils se reconnaissaient. Les miracles mêmes que Dieu opérait par leur entremise étaient tournés comme une arme contre eux. De même, disait-on, qu'autrefois le maître, par son art magique, avait attiré à lui et entraîné les hommes, de même ses disciples et partisans, marchant sur ses traces, produisaient de merveilleux phénomènes au moyen de leurs formules d'évocation et d'enchantement. Enfin, il n'y avait pas jusqu'à leur contenance au milieu des tortures et des tourments de tout genre, qui ne fût attribuée à d'impurs maléfices (1).

(1) Presque tous les apologistes parlent de ce reproche, et c'était, en effet, le plus ordinaire que l'on fît aux chrétiens. Notamment Celse prétendait « que toute la force qui semblait les assister ne devait être attri- » buée qu'aux noms et aux conjurations de certains esprits. » Il assurait » (maisque n'assurait pas Celse?) avoir vu, chez plusieurs prêtres chrétiens, des livres renfermant des paroles magiques (βιβλια βαρβαρα δαιμονων ονοματα εχοντα και τερατειας). Origène répond : « Il est de toute » notoriété que les chrétiens, dans les guérisons qu'ils opèrent, et dans » leurs expulsions des démons, n'ont recours à aucune évocation d'es- » prits, mais seulement au nom de Jésus (Adv. Cels. I, 26, 38; p. 344 et » 356, ed. Ruæi). L'expression de Suétone : *Christiani, genus hominum superstitionis maleficæ* (Vita Neron.; C. XIV) se rapporte à cette opinion des païens, et lorsque, dans les supplices des martyrs, il arrivait quelque chose de miraculeux; lorsque, par exemple, le feu qui devait consumer le corps, ne l'entamait pas même, ou s'éteignait, cela était aussitôt expliqué comme un résultat de leur habileté dans la magie. On voit en même temps, par là, que les païens ne niaient nullement la réalité de ces miracles.

CHAPITRE XIV.

LES DIFFÉRENTS ÉTATS RÉUNIS DANS LEUR HAINE CONTRE LE CHRISTIANISME; L'ÉCOLE NÉOPLATONICIENNE.

Le christianisme apparaissait donc aux païens comme un mélange de folie, d'absurdité et d'extravagance; en somme, leur jugement sur les sectateurs de cette doctrine se réduisait à ceci : « Un chrétien est un homme capable et » coupable de tous les crimes; un ennemi des dieux, des » empereurs, des lois, des mœurs et de toute la nature (1).» Aussi le simple nom de chrétien suffisait-il pour rendre odieux quiconque le portait; et lorsqu'au temps de Tacite les disciples de l'Evangile passaient pour haïr le genre humain, c'était plutôt à eux de se regarder comme l'objet de son inimitié, et de s'appliquer ces paroles de l'apôtre : « Nous sommes devenus les balayures du monde, un » objet d'horreur rejeté de tous (2).» Car, en réalité, un même sentiment de haine animait toutes les classes; et, quelle que fût la différence de l'éducation, du rang, des

(1) Tertull., Apolog., Chap. II.
(2) I Cor., IV, 13.

emplois et du genre de vie, les habitants de l'empire n'en étaient pas moins unanimes dans leur mépris pour le christianisme, dans leur répugnance pour les chrétiens.

La masse du peuple voyait en eux des misérables, qui non-seulement exposaient leur propre tête à la colère des dieux par eux méprisés, mais encore attiraient sur les campagnes et les villes, où ils vivaient en impies, la disgrâce et la vengeance des puissances célestes. En conséquence, on les rendait responsables des calamités publiques sous lesquelles gémissaient si souvent à cette époque les provinces de l'empire romain. Survenait-il une inondation, un tremblement de terre ; la famine ou la peste venaient-elles à exercer leurs ravages, aussitôt la fureur éclatait contre les contempteurs des dieux ; nombre de fidèles tombaient alors sous les coups de la populace, et, des gradins remplis de l'amphithéâtre, partait un cri poussé par mille voix : *Les chrétiens aux lions ! jetez-les aux lions !* Les dépositaires du pouvoir, ne voulant pas faire à une secte détestée le sacrifice de leur popularité, cédaient aux rugissements de la foule, et sans suivre aucune forme judiciaire, ils livraient sur-le-champ les chrétiens à la dent des bêtes, pour apaiser la sanglante soif du peuple, plus impatient qu'elles.

Sans partager précisément cette rage de la haine, les empereurs et les hommes d'Etat, même les meilleurs, même les plus sages, étaient des adversaires tout aussi déclarés du christianisme. Plus l'Etat se montrait à eux comme un édifice lézardé et portant déjà intérieurement le germe de sa ruine, plus ils étaient soupçonneux et durs contre ceux dont les mains téméraires semblaient vouloir hâter le moment fatal, particulièrement contre les chrétiens qui s'attaquaient aux fondements mêmes, et dont la résistance opiniâtre et ouverte donnait le dangereux exemple du mépris de la majesté des lois. Aux yeux de ces fonctionnaires pénétrés de l'esprit de l'ancienne Rome, pour lesquels l'introduction et la tolérance des dieux étrangers étaient déjà une calamité publique, combien plus pernicieuse ne devait point paraître

la doctrine chrétienne, qui, loin de pouvoir demeurer en paix avec les autres cultes, voulait les détruire tous et régner seule! La moindre connaissance de cette doctrine suffisait pour apercevoir qu'elle produirait, tôt ou tard, chez les peuples comme chez les individus qui l'embrassaient, un entier bouleversement des relations sociales, et que, par conséquent, les institutions, les lois, les mœurs auxquelles l'empire devait sa forme, tomberaient les unes après les autres sous les principes victorieux de l'Evangile. Lors donc qu'ils mettaient tout en œuvre pour étouffer ce dangereux ennemi aux prises avec leur grande idole, la *Chose Romaine*, ils agissaient conformément à l'idée qu'un homme d'état et historien de cette époque, Dion Cassius, met dans la bouche de Mécène parlant à Auguste : « Honore toi-même, » partout et toujours, la divinité d'après les lois et les usa- » ges paternels, et contrains les autres à l'honorer ainsi. » Quant à ceux qui introduisent quelque chose d'étranger » dans le culte, déteste-les et châtie-les, non-seulement à » cause des dieux, mais encore parce que ces introducteurs » de divinités étrangères entraînent un grand nombre de » citoyens à des innovations dans les mœurs, et que de là « résultent des conjurations, des assemblées et des associa- » tions très pernicieuses à la monarchie. »

La puissante classe des jurisconsultes jetait dans la balance tout le poids de son autorité contre les chrétiens. Chargés de la garde et de la conservation des lois de la patrie, *du soin des choses divines et humaines* (1), ils voyaient dans l'ancienne religion un élément essentiel de l'organisme de l'Etat qu'il fallait conserver à tout prix, et dont la reconnaissance devait, au besoin, s'obtenir par les peines les plus sévères. Ils sommaient les empereurs et les gouverneurs de mettre ces peines à exécution contre les disciples

(1) « Divinarum atque humanarum rerum notitia, » d'après la définition romaine de la jurisprudence.

de la foi nouvelle; et, afin que chaque dépositaire de l'autorité sût au juste les moyens de rigueur dont il pouvait disposer, le célèbre Domitius Ulpianus rassembla, au troisième siècle, les décrets impériaux sur cette matière (1).

Les riches et les grands regardaient du haut d'un dédain superbe les humbles sectateurs de l'Evangile. N'étaient-ce pas, du moins la plupart, des gens pauvres et de basse condition, des artisans, des esclaves, des femmes? Raison suffisante pour ne pas s'en occuper. La pensée seule de faire partie d'une société où l'homme libre, opulent et puissant n'avait rien qui le distinguât du moindre esclave, était intolérable à l'orgueilleux Romain. Les esprits cultivés et ceux qui se comptaient pour tels, trouvaient les livres des prophètes et des apôtres écrits grossièrement. C'était à leurs yeux une folie de mettre des pêcheurs de la Galilée au-dessus du divin Platon, d'Epicure et d'Aristippe. S'ils venaient ensuite à entendre que ces pêcheurs attribuaient à une vierge la naissance de leur maître, et publiaient la doctrine d'une résurrection des morts, ils ne voyaient là qu'un sujet de plaisanterie, déclarant que l'Evangile était une fable mal imaginée, bonne sans doute pour des femmes et des esclaves, mais à jamais indigne de la créance d'un homme instruit. De cette classe d'hommes particulièrement venait l'objection qu'une religion ne pouvait être vraie, dont les disciples menaient une vie misérable; qu'un Dieu qui ne protégeait point ses adorateurs contre les plus durs supplices et une mort cruelle, devait être ou impuissant ou injuste : objection tout-à-fait conforme au génie païen, lequel rapportait tout à l'existence terrestre, et n'avait d'autre mesure pour les faveurs des dieux que le bien-être, la richesse et le bonheur de la vie présente. De là cette remarque d'Aris-

(1) « Domitius Ulpianus, de officio Proconsulis libro septimo, rescripta principum nefaria collegit, ut doceret, quibus pœnis affici oporteret eos, qui se cultores Dei confiterentur. » (Lactant., Instit., V. 14.)

tote, que les heureux pratiquaient le culte avec plus de zèle que ceux qui étaient dans le malheur.

La foule des prêtres païens, tous ceux qui vivaient ou profitaient des temples, des sacrifices et des fêtes, étaient les ennemis nés des chrétiens; et l'influence dont ils disposaient encore sur le peuple, ils l'employaient tout entière à exciter sa rage contre les fidèles et leurs ministres. Une animosité pareille se montrait chez ceux qui avaient spécialement à cœur la conservation des mystères païens; et à Athènes, les présidents des Eleusinies établirent en conséquence qu'il serait crié à haute voix au commencement de la solennité : *Si un athée, un épicurien ou un chrétien se trouve ici, qu'il s'éloigne!* Venaient ensuite ceux pour lesquels les goûts favoris de cette époque, la magie et la divination, étaient un objet de commerce, les enchanteurs, les devins, les augures, les astrologues et les nécromans. Dès le temps du magicien Simon, ces hommes avaient reconnu dans les chrétiens leurs plus dangereux adversaires; c'était là un effet de l'inimitié établie entre le serpent et la semence de la femme. La simple présence d'un fidèle agissait comme un obstacle sur leurs opérations; et lorsqu'ils avaient du crédit auprès des masses, ou auprès d'individus puissants, ils s'en servaient pour nuire aux sectateurs de l'Evangile. Le chef des mages d'Egypte, qui initia Valérien à d'horribles mystères, et le poussa à fouiller dans les entrailles d'enfants nouveau-nés, détermina ce même empereur, précédemment si favorable aux chrétiens, à les persécuter de la manière la plus cruelle, *parce qu'ils arrêtaient l'effet de ses affreux enchantements* (1).

Enfin, les philosophes païens des diverses écoles étaient tout-à-fait hostiles au christianisme. Les plus acharnés, par un effet de leurs doctrines et de leur genre du vie, devaient

(1) Dionys. Alex., ap. Euseb., VII, 10. Il ajoute : « Καὶ γὰρ εἰσι καὶ ὅσοι » ἱκανοὶ (οἱ Χριστιανοὶ) παρόντες καὶ ὁρώμενοι, καὶ μόνον ἐμπνέοντες καὶ φθεγ- » γόμενοι, διασκεδάσαι τὰς τῶν ἀλιτηρίων δαιμόνων ἐπιβουλάς. »

être les épicuriens, les cyniques, les stoïciens; et si, parmi les hommes cultivant la philosophie, quelques-uns embrassaient la religion chrétienne, il était très-rare qu'ils eussent appartenu à l'une de ces sectes. Ceux-là mêmes qui méprisaient le polythéisme et ses formes multipliées, n'étaient pas en général, pour cela, plus rapprochés du christianisme, dans lequel ils ne voulaient voir qu'une autre espèce de superstition. D'ailleurs, à cette époque, la pureté des mœurs, la modestie et la gravité religieuse, n'étaient nulle part moins faciles à trouver que dans le cercle des écoles philosophiques. Vers la fin du deuxième siècle et dans le troisième, les principales sectes de philosophie païenne, devenues surannées, se dissolvaient peu à peu. Aussi ne pouvaient-elles, comme association, causer que peu de dommage au christianisme, qui marchait toujours en avant avec la pleine vigueur de la jeunesse.

Il se développa, en revanche, dans ces temps postérieurs, une autre école, qui, dès le commencement, s'annonça comme une réforme et un soutien de la vieille foi, ainsi que du vieux culte du paganisme, par conséquent dès lors aussi comme une ennemie de la nouvelle religion. C'était l'école néoplatonicienne, dont les fondateurs furent Ammonius Saccas et Plotin, et qui, dans la suite, eut pour représentants les plus remarquables Porphyre, Amelius et Iamblique. Leur doctrine était la dernière, et, sous beaucoup de rapports la meilleure production du paganisme essayant une lutte suprême; c'était en même temps l'effort d'une société qui reconnaissait, du moins en partie, ses propres défauts, et cherchait à se purifier, à se régénérer. Les théories des philosophes et la religion du peuple, jusqu'alors séparées et intérieurement inconciliables, devaient se fondre dans une unité harmonieuse, pour se prêter un mutuel appui et gagner par là une vie nouvelle. En conséquence, les néoplatoniciens cherchèrent à lier aux conceptions orientales les divers systèmes philosophiques, particulièrement ceux de Platon, de Pythagore et d'Aristote, pour

en former un ensemble et élever ainsi un édifice de vérité absolue, où chacun pût se réfugier. Procédant de la même manière par rapport aux cultes particuliers de l'Orient et de l'Occident, ils les présentaient comme un seul et même tout, manifesté sous des formes diverses, lesquelles avaient pour base, quant à l'essentiel, la même foi véritable. « Car, » disaient-ils, chaque hommage, chaque adoration que les » hommes rendent aux êtres supérieurs, se rapportent aux » héros et aux démons, autrement appelés dieux, mais » toujours, en définitive, au seul Dieu suprême, auteur de » tous les êtres. Ces démons et dieux étaient les chefs et » les génies des différentes parties de l'univers, des éléments » et des forces du monde, des peuples, des pays et des » villes (1); et pour obtenir et conserver leur faveur, il » fallait les honorer d'après les anciens préceptes et usa- » ges. » Par là même, les néoplatoniciens furent nécessairement les adversaires du christianisme, dont le caractère exclusif et l'hostilité à mort contre tous les autres cultes, formait une opposition tranchée avec leur doctrine; et comme le temps où ils florissaient, se trouvait être précisément celui où l'Evangile faisait les progrès les plus sensibles, et où il avait déjà causé au polythéisme un échec irréparable, ils s'appliquèrent, plus que tous les autres, à protéger l'ancien culte et à opposer au nouveau des barrières. Toutefois, ils ne voulaient nullement conserver ni défendre le paganisme dans l'état de dégénération et d'avilissement où il était tombé. Leur idéal était un polythéisme épuré, anobli, spiritualisé, et la réalisation de cet idéal le but qu'ils poursuivaient. Or, tandis que, d'une part, ils relevaient d'anciennes vérités de la tradition primitive, et les purifiaient des erreurs et des altérations qui s'y étaient mêlées, ils s'appropriaient, d'autre part, plusieurs doctrines de ce christianisme d'ailleurs si haï, et ils entreprenaient

(1) Θεοὶ μερικοί, μεριστοί, ἐθνικοί, πολιοῦχοι.

la restauration du paganisme à la clarté de la lumière qui rayonnait dans l'Eglise chrétienne, et dont ils étaient aussi eux éclairés. Cette mise à profit des vérités évangéliques s'explique facilement, s'il est vrai que deux d'entre eux, Ammon et Porphyre, furent eux-mêmes d'abord membres de l'Eglise. Il est notoire, du reste, que les chefs de cette école reçurent des leçons de maîtres chrétiens; leurs écrits portent les traces d'une connaissance réelle de l'Ecriture-Sainte, et en général, à cette époque, le christianisme étant devenu dans le monde intellectuel une puissance du premier rang, ses ennemis, même les plus déclarés, ne pouvaient plus en éviter l'influence. De même donc que plus tard l'empereur Julien, également disciple de cette école, chercha à soutenir, par l'emprunt d'institutions chrétiennes, l'édifice croulant du polythéisme, de même, au troisième siècle, les philosophes dont nous parlons essayèrent, avec des principes chrétiens, de délivrer le polythéisme de ses plus mauvaises parties et de couvrir la nudité de sa doctrine. Ce n'est pas seulement dans les termes que se manifeste cet accord ou cette imitation, mais aussi dans les dogmes les plus importants(1). Il est évident, par exemple, que la doctrine néoplatonicienne des trois hypostases en Dieu ne serait point venue au jour sans la doctrine de la Trinité chrétienne; et si les philosophes d'Alexandrie la développèrent d'une manière très-diverse, souvent même très-obscure, c'était un effet naturel, en partie du désaccord où

(1) Rien de plus commun, chez les néaplatoniciens, que les expressions de σωτηρ, ἀνακαινωσις, παλιγγενεσια, φωτισμος, inconnues aux philosophes d'un âge antérieur. Ils employaient le mot ἀγγελος dans le sens chrétien. Le parallèle des écrits de Porphyre et du Nouveau-Testament, que Ullmann a inséré dans le deuxième cahier de ses *Etudes et critiques théologiques* de 1832, prouve ceci très en détail. Voyez aussi *Moshemii dissertatio de studio Ethnicorum Christianos imitandi*, parmi ses dissertations diverses sur l'histoire ecclésiastique, Altona 1733, p. 339 et suiv.

ils tombaient en se servant du dogme chrétien seulement comme de point de départ et en voulant l'arranger à leur manière, en partie aussi des erreurs panthéistiques dont ils ne pouvaient tout-à-fait se débarrasser (1). La doctrine des dieux inférieurs, de leur sphère d'activité et de leurs rapports avec le Dieu suprême, s'approchait du dogme chrétien des anges. L'influence du christianisme sur la morale plus pure et plus grave des néoplatoniciens n'est pas moins visible. Dans leurs idées sur la purification des âmes déchues, le détachement des sens, le *crucifiement* des affections et des passions, l'élément chrétien se laisse très-bien distinguer des erreurs qui y sont mêlées.

L'essai de réforme du polythéisme par les néoplatoniciens, consistait à présenter, au sujet des dieux, une doctrine plus digne, à donner aux mythes une signification allégorique, à chercher dans les cérémonies et les actes du culte un sens moral ou des souvenirs capables de porter l'âme à la piété, et à rejeter de la théologie païenne beaucoup d'idées antropopathiques concernant les rapports des dieux avec les hommes. Ils voulaient aussi abolir les sacrifices d'animaux, disant que les dieux détestaient,

(1) Amélius, disciple de Plotin, en appelle, dans son exposition de la doctrine du Logos, à l'Évangile de Saint-Jean : « Και οὗτος ἄρα ἦν ὁ λογος καθ' ὃν αἰεὶ ὄντα τα γενομενα ἐγινετο, ὡς ἂν και ὁ Ηρακλειτος ἀξιασειε. και τη Δι ἦν ὁ βαρβαρος ἀξιοι εν τη της ἀρχης ταξει τε και ἀξιᾳ καθεστηκοτα προς Θεον εἶναι, και Θεον εἶναι. » (Apud Euseb., Præpar. evang., XI, 19, pag. 540, ed Colon.) Le *barbare*, c'est saint Jean, comme le remarque Eusèbe. Saint Augustin fait aussi ressortir plusieurs fois (par exemple, Conf., VII, X; de civ. Dei, X, 29), que chez les platoniciens on trouve bien la doctrine du divin Logos fils du Père, mais point celle de son Incarnation. L'influence de la doctrine chrétienne du Logos se montre encore, d'une manière frappante, dans le discours du rhéteur Aristide sur la déesse Athéné (Minerve), où il reporte à cette divinité tous les attributs par lesquels les chrétiens désignent le fils de Dieu. Ainsi, par exemple, il dit qu'elle est engendrée de la nature de Zeus lui-même, que Zeus n'a rien fait sans elle, qu'elle est assise à la droite du Père, qu'elle est plus grande que tous les anges, etc., etc.

comme une œuvre impure, qu'on égorgeât, découpât et brûlât ces pauvres bêtes. Mais en même temps ils formulaient une théorie des apparitions des dieux, ils proclamaient la magie la plus divine des sciences, et ils enseignaient et défendaient la théurgie, ou l'art de gagner, par de mystérieux moyens, les dieux inférieurs liés à la matière.

CHAPITRE XV.

PERSÉCUTIONS, SOUS LES EMPEREURS, DEPUIS NÉRON JUSQU'A MAXIMIN (1).

La première persécution éclata, l'an 64, sous l'empereur Néron, contre les fidèles de l'église de Rome. Pour éloigner le soupçon d'avoir lui-même allumé l'affreux incendie qui réduisit en cendres un tiers de la capitale, Néron rejeta ce crime sur les chrétiens déjà méprisés et haïs à cette époque.

(1) Livres consultés : Tacite, Suétone, Dion Cassius, les historiens d'Auguste, l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe et les apologistes, Lactance (de la mort des persécuteurs), les actes des martyrs collationnés par Ruinart, les Bollandistes, Surius, les Notices du martyrologe romain. — Chr. Kortholt, de persecutionibus ecclesiæ primævæ, Kilon., 1689. —Bart. Peverelli istoria delle persecuzioni ne' primi quattro secoli, Venez. 1763. — Fr. Balduini comment. ad edicta vet. Principum Rom. de Christianis, Hal. 1727. — Sur les persécutions de l'Eglise primitive par Schumann de Mansegg, Vienne 1721 ; — Ant. Gallonii, de SS. Martyrum cruciatibus, Romæ 1594. Casp. Sagittarii de Martyrum cruciatibus, Franco-Furt. et Lips. 1696. — Henr. Dodwell, dissertatio de paucitate Martyrum, et la Réfutation de Ruinart, Præfatio ad Acta MM. Sinc.

D'après les propres expressions de Tacite, il en fit exécuter *un nombre immense*. Les uns, recouverts de peaux de bêtes sauvages, furent lacérés par des chiens; les autres furent crucifiés, d'autres enduits de matières inflammables, furent brûlés en guise de torches pendant la nuit. Tacite lui-même qui représente les chrétiens comme criminels et dignes, en conséquence, des châtiments les plus sévères (sans toutefois mentionner leurs crimes), n'excuse pas l'inhumanité du tyran; au contraire, il la désapprouve, et il dit qu'un sentiment de pitié se remua au fond des cœurs en faveur des coupables. Quant à ses inculpations générales, elles ne sont rien autre chose qu'un écho de l'opinion populaire, le grand historien connaissant encore moins les sectateurs de la religion nouvelle que les Juifs, dont il raconte les fables les plus bizarres.

Au repos que les chrétiens trouvèrent sous Vespasien et Titus, succéda une seconde persécution sous Domitien (81-96). Suivant le récit de Dion Cassius, le consul Flavius Clemens, cousin de l'empereur, accusé d'athéisme et de participation aux usages juifs (ces deux choses étaient alors synonymes de la foi chrétienne), fut condamné à mort avec un grand nombre de fidèles, et sa femme Flavia Domitilla, reléguée dans l'île de Pandatarie; d'autres furent punis par la perte de leur fortune. On avait découvert au soupçonneux tyran que les chrétiens, ainsi que les Juifs, attendaient un règne terrestre du Messie, et qu'il existait encore des rejetons de sa famille, l'antique famille royale du peuple hébreu. En conséquence Domitien fit rechercher, dans la Palestine, les descendants de David; deux neveux de l'apôtre saint Jude furent amenés en cette qualité à Rome et introduits devant lui; mais dès qu'ils lui eurent donné la preuve de la modicité de leurs ressources, en montrant leurs mains durcies par le travail, il les renvoya avec mépris. Il paraît que, peu de temps avant sa mort, il suspendit le cours de la persécution. La rigueur impitoyable avec la-

quelle on levait l'impôt personnel dont les Juifs étaient frappés, servait aussi à opprimer les chrétiens souvent confondus avec eux. Ils furent délivrés de ces poursuites par le successeur de Domitien, l'empereur Nerva, qui ne voulut plus recevoir les plaintes d'impiété et de participation aux rites judaïques.

Après le règne trop court de Nerva, vint Trajan (98-117), dont le gouvernement fut hostile à la foi nouvelle. Sans doute, il n'avait pas encore été porté de lois pénales particulières contre les chrétiens en tant que chrétiens, mais l'édit de Trajan sur les sociétés secrètes et les vieilles lois conservatrices de la religion de l'Etat pouvaient être tournés contre eux. Le rapport de Pline le jeune prouve avec quelle dureté, avec quel arbitraire fondé, il est vrai, sur la lettre du code pénal romain, procédaient ceux mêmes d'entre les gouverneurs qui avaient des sentiments humains et élevés. Pline, en sa qualité de gouverneur de la Bithynie, avait à prononcer sur le sort d'une foule d'hommes amenés, comme chrétiens, devant son tribunal. N'ayant encore assisté à aucune poursuite judiciaire contre les disciples de l'Evangile, ne connaissant aucune loi précise sur la marche à suivre et les peines à infliger, il désirait recevoir une décision spéciale de l'empereur, ce qui ne l'empêcha pas, en attendant, d'en faire exécuter plusieurs demeurés fermes dans la confession de leur foi. Il avait estimé que, en toute hypothèse, leur opiniâtreté invincible était digne de mort, et il mit également à la torture deux femmes esclaves, remplissant les fonctions de diaconesses dans l'Eglise chrétienne, afin de connaître la véritable nature de cette superstition. Mais voici à quoi se réduisait ce qu'il tira de ces deux femmes et d'autres chrétiens devenus apostats par peur : « Que les fidèles se réunissaient certains » jours, avant le lever du soleil, pour chanter les louanges » du Christ, réputé Dieu par eux, qu'ils s'engageaient, par » serment, à ne rien faire de mal, à respecter la propriété » d'autrui, à ne violer ni la foi du mariage, ni la parole

» donnée, et à rendre ce qui leur aurait été confié (1) ; » qu'ils se séparaient ainsi pour se retrouver, le soir, réu- » nis dans un repas innocent, mais que ce dernier point » n'était plus pratiqué depuis les dernières lois contre les » hétairies. » Après cet exposé, Pline désirait savoir si l'on devait avoir égard à la différence des années, ou s'il fallait traiter de tendres adolescents avec la même sévérité que les hommes d'un âge mûr; si le repentir de ceux qui abjuraient le christianisme ne devait pas leur profiter, et enfin, si les chrétiens étaient punissables pour le simple fait de leur croyance, ou seulement pour d'autres délits liés à cette religion. Trajan, dans sa réponse, approuve la conduite du gouverneur; il ordonne de ne plus faire rechercher les chrétiens par des agents de police, mais de les châtier lorsqu'ils seront dénoncés et convaincus. A ses yeux, sans doute, le christianisme était une de ces formes passagères de la superstition, qui tombent, d'elles-mêmes, quand elles ont fait leur temps et que le charme de la nouveauté est passé, mais la manifestation publique d'un tel fanatisme, accompagnée de mépris pour la religion de l'Etat, ne devait pas demeurer impunie. De cette manière les chrétiens étaient livrés à l'arbitraire de leurs ennemis, et l'accès le plus libre et le plus large restait ouvert à toute sorte de délations contre leurs personnes. Les Juifs de Jérusalem ne se firent pas faute d'assouvir leur haine, en livrant l'évêque de cette ville, Siméon, fils de Cléophas. Ce saint vieillard, âgé de cent vingt ans, et proche parent du Christ, fut crucifié sur l'ordre du gouverneur romain de la Syrie. Saint Ignace, évêque d'Antioche, partagea aussi le bonheur du martyre. Trajan l'ayant fait amener en sa présence,

(1) C'était là, selon toute apparence, une formule de renovation des vœux du baptême. Elle devait renfermer beaucoup plus qu'il ne se trouve ici, mais Pline n'avait pas l'intelligence de ce qui était proprement chrétien.

lorsqu'il marcha contre les Parthes, l'année 106, et lui ayant adressé de dures paroles, le vénérable octogénaire répondit, sans s'émouvoir, aux reproches de l'empereur qui l'accusait d'être un mauvais démon, de violer les ordres impériaux et de faire le malheur des autres. « Le nom de » mauvais démon, dit-il, n'est pas applicable à un serviteur » de Dieu qui porte Jésus-Christ dans son cœur. » Lorsqu'ensuite il eut confessé qu'il n'y avait qu'un Dieu, et que les dieux des païens étaient des démons, l'empereur le condamna, de sa propre bouche, à périr sous la dent des bêtes à Rome, pour l'amusement du peuple. Ignace, transporté de joie, se laissa saisir, et dans toutes les villes, sur son passage, il venait des évêques, des prêtres, des laïques pour le voir et l'entendre. A peine arrivé à Rome, il fut jeté dans l'amphithéâtre. Là, ayant mis les genoux en terre, il pria pour la prospérité de l'Eglise et pour l'abrégement de la persécution, mais le peuple se mit à crier et à demander son supplice. Deux lions affamés, qu'on lâcha sur lui, le dévorèrent en un instant ; il ne resta de son corps que les os principaux. Il avait dit : « Je veux être moulu par les dents des bêtes » féroces pour devenir un digne fruit de Jésus-Christ. » Les fidèles réunirent avec soin ce qui restait de sa dépouille mortelle, et le transportèrent à Antioche. Les témoins de ses souffrances les ont décrites, d'une manière très touchante, dans un récit terminé en ces termes : « Nous vous » avons annoncé le jour de son martyre auquel nous devons » nous assembler, chaque année, pour célébrer sa mémoire, » dans l'espérance de participer à son triomphe. »

L'empereur Adrien (117-138) se montra moins ennemi de l'Evangile, quoiqu'il fût, en général, un sectateur zélé de la religion de l'Etat et du culte païen. Il vit avec déplaisir que souvent les chrétiens étaient livrés au supplice sur les simples cris de la populace, et, prenant en considération le rapport qui lui fut adressé, à ce sujet, par Serennius Granianus, proconsul d'Asie, il envoya à Minucius Fondanus, son successeur, un rescrit dans lequel il ordonnait que,

parmi les sectateurs de la nouvelle religion, ceux-là seulement devaient être condamnés à mort qui auraient été accusés et convaincus d'une manière légale, et que les faux délateurs seraient eux-mêmes punis. Les apologies présentées à l'empereur par Quadratus et Aristides, contribuèrent vraisemblablement à faire naître ces dispositions jusqu'à un certain point protectrices pour les fidèles, et Lampride rapporte que l'empereur Adrien voulut placer Jésus-Christ parmi les Dieux. Il avait fait bâtir des temples sans images d'une divinité quelconque, dit le même auteur, pour y placer, croyait-on, celle de Jésus. mais il en fut détourné par les représentations des prêtres païens. On voit que ce sont précisément ces temples, nommés *Hadriana*, qui ont donné naissance à la fable mentionnée par Lampride : or, c'était l'image de l'empereur lui-même, non celle du Sauveur du monde qui devait y être placée.

Antonin le pieux (138-161) paraît avoir personnellement épargné les chrétiens. Il adressa à différentes villes de la Grèce, et à la totalité des habitants de cette contrée, des rescrits pour protéger les partisans de la foi nouvelle contre les agressions du peuple irrité par des calamités publiques (1). Toutefois un certain nombre de chrétiens furent martyrisés sous son règne, entr'autres Publius, évêque d'Athènes. Le fils adoptif et successeur d'Antonin, Marc-Aurèle (161-180), malgré son attachement à la philosophie

(1) L'on attribue à cet empereur, ou à son successeur, le célèbre édit intitulé : *Ad Commune Asiæ*, et adressé à l'assemblée des députés de l'Asie antérieure. Cet édit se trouve sous différentes formes, tantôt avec le nom d'Antonin, tantôt avec celui de Marc-Aurèle, à la suite de la première apologie de Justin et dans Eusèbe IV, 13. Sans doute il serait permis de supposer que Marc-Aurèle, reproduisant un édit déjà publié par son prédécesseur, y eût changé quelques passages blessants pour les païens, mais les raisons historiques qui militent contre l'authenticité de cet édit, sous l'une et l'autre forme, ont tant de poids, qu'il est plus vraisemblable d'y voir l'œuvre d'un chrétien. Indépendamment de ce que l'auteur de l'édit en question (sous sa première

stoïque, fut un adorateur si zélé des dieux, qu'il excita la moquerie des païens eux-mêmes par la quantité inouïe d'animaux qu'il immola avant d'aller combattre les Marcomans. Il n'était donc pas du tout porté à tolérer les chrétiens dont le nombre augmentait, chaque jour, d'une manière sensible et vraiment menaçante pour l'existence de la religion de l'Etat. Au contraire, les persécutions, sous son règne, furent plus violentes qu'auparavant. L'empereur lui-même prit des mesures rigoureuses contre les fidèles. Ils ne furent plus condamnés et exécutés, d'après des accusations précises, comme Trajan l'avait ordonné, mais recherchés par des espions. Avant de les livrer au dernier supplice, on s'appliquait, par de cruelles tortures, à les faire apostasier ou sacrifier aux dieux. Lorsqu'ils demeuraient inébranlables, on les condamnait souvent au genre de mort le plus infamant et le plus douloureux; ils étaient crucifiés, brûlés, jetés aux bêtes féroces. Les sentiments haineux de l'empereur contre les chrétiens étant connus, les gouverneurs des provinces cédaient d'autant plus volontiers aux clameurs d'une populace avide de sang. Quant aux victimes elles-mêmes, il y avait une classe d'hommes attentifs à ce qu'elles ne manquassent pas, nous voulons parler des délateurs, sur la cupidité et les infatigables dénonciations desquels Mélito, alors évêque de Sardes, fit entendre d'éloquentes plaintes dans son apologie.

Nous avons des renseignements plus précis sur les persécutions de Smyrne, l'an 167, de Lyon et de Vienne dans l'année 177. A Smyrne, les chrétiens, sur l'ordre du proconsul Satius Quadratus, furent conduits dans l'amphithéâtre et soumis à tous les genres de tortures. On les fouettait

forme) parle comme un chrétien, la principale disposition qu'il renferme ne peut avoir été prise ni par Antonin, ni par Marc-Aurèle; voici cette disposition : « Si quelqu'un accuse un chrétien, en tant que » chrétien, l'accusé doit être renvoyé absous, même dans le cas où il » ferait publiquement profession du christianisme, « l'accusateur, au con- » traire, doit être puni. »

d'abord jusqu'à ce que les veines fussent à découvert, puis on les roulait sur des tessons tranchants de coquilles de pourpre. Tous, à l'exception d'un seul qui succomba après s'être présenté lui-même au supplice avec trop de témérité, demeurèrent tellement fermes, que l'on n'entendit pas même un soupir. Ils furent ensuite, les uns brûlés, les autres dévorés par les bêtes. L'évêque Polycarpe, plus que nonagénaire, fut cherché et amené, à la demande du peuple, et comme il se refusait à blasphémer Jésus-Christ et à jurer par la fortune de l'empereur, il fut condamné à être brûlé vif. Le vieillard monta joyeux et en rendant grâces sur le bûcher, mais la flamme ne toucha pas son corps; elle se forma en voûte au-dessus de lui, semblable à une voile enflée par le vent, en sorte qu'à la fin le bourreau fut obligé d'aller à lui et de le percer avec un poignard.

A Lyon et à Vienne, la persécution commença également par des excès de rage de la part du peuple, dont la violence s'accrut encore lorsque quelques esclaves de maîtres chrétiens eurent déclaré, par crainte des supplices, que les fidèles, dans leurs assemblées secrètes, faisaient des repas à la Thyeste et s'abandonnaient aux plus infâmes voluptés. Le lieutenant qui remplissait les fonctions de gouverneur, partagea l'aveugle fureur de la multitude, et commença sur-le-champ l'instruction par des tortures. Quelques-uns prirent la fuite; mais les bêtes féroces, les chaises brûlantes, le fer, le feu furent employés contre ceux qui restèrent, et l'on n'accepta aucune explication. Le seul aveu que les tourments de toute espèce purent arracher, fut celui-ci : « Je suis chrétien; chez nous il ne se passe rien de honteux.» Blandine, jeune fille, qui s'était montrée d'abord un peu chancelante, demeura ferme à la fin, et après des tortures inouïes de plusieurs jours, fut liée à un taureau sauvage qui l'emporta et l'entraîna jusqu'à ce qu'elle eût rendu le dernier soupir. L'évêque Pothin, vieillard de quatre-ving-dix ans, battu et foulé aux pieds, mourut deux jours après dans sa prison. La rage s'étendait jusqu'aux cadavres, que

l'on arrachait de terre, pour les livrer à la pâture des chiens et des oiseaux. Des gardes, placés exprès, veillaient à ce qu'aucun chrétien supplicié ne reçût la sépulture. Une demande d'instructions spéciales ayant été adressée à l'empereur au sujet des citoyens romains qui languissaient en prison, Marc-Aurèle ordonna que tous ceux qui persévéraient dans la confession du christianisme fussent punis de mort; on exécuta ponctuellement sa volonté.

Il est vrai qu'au milieu de ces tortures incessantes, multipliées et capables de troubler la raison, quelques chrétiens perdaient courage et reniaient leur foi; mais aussi beaucoup d'entre eux se relevant, demeuraient fermes par la suite et mouraient martyrs. Ces apostats repentants étaient accueillis avec un tendre amour par les fidèles auxquels ils étaient réunis dans les prisons et qui priaient le Seigneur de les réhabiliter.

Les années 167 et 168 paraissent avoir été, pour la persécution de Rome, l'époque de la plus grande violence. Saint Justin, qui avait présenté à l'empereur sa seconde apologie, fut saisi, comme responsable, à l'instigation particulière du philosophe Crescens. Le préfet lui demanda, et à plusieurs autres, en même temps, s'ils étaient chrétiens? Sur leur réponse affirmative, la sentence fut rendue en ces termes: « Au fait principal! venez tous ensemble et sacri-» fiez, sinon je vous livre sans miséricorde à tous les tour-» ments. » Comme ils refusèrent d'obéir, l'exécution suivit: ils furent d'abord fouettés et ensuite décapités d'après la teneur des lois.

Dans la guerre de Marc-Aurèle contre les Marcomans et les Quades, l'an 174, il se passa un événement merveilleux, qui a été regardé comme ayant déterminé l'empereur à prendre une manière d'agir plus douce envers les chrétiens. Renfermé dans un lieu dépourvu d'eau, tourmenté par une chaleur et une soif brûlante, il se voyait près de périr avec toute son armée, lorsqu'une ondée soudaine vint les rafraî-

chir. Au même instant, un violent orage effraya l'ennemi à un tel point que les Romains remportèrent une victoire complète. Les fidèles attribuèrent cette délivrance aux prières de soldats chrétiens qui se trouvaient dans l'armée, et prétendirent qu'une légion entière, la *légion fulminante,* composée uniquement de disciples de l'Evangile, avait reçu son nom de cet événement. On ne peut admettre ni l'une ni l'autre de ces explications, mais seulement qu'il y avait dans cette légion beaucoup de chrétiens dont Dieu exauça la prière. L'empereur et les païens rapportèrent tout à Jupiter Pluvius, ou, suivant le récit de Dion Cassius, à un enchanteur égyptien nommé Arnuphis. Du reste, que Marc-Aurèle n'ait pas été rendu par là plus favorable à la cause de l'Evangile, c'est ce que prouve le martyre des chrétiens de Lyon, ordonné par lui trois ans plus tard.

Sous Commode (180-192) il y eut pour les fidèles une trêve que Marcia, concubine de l'empereur, est censée avoir obtenue de ce despote. Mais si Commode lui-même ne donna aucun ordre de rechercher les chrétiens, les lois antérieures d'après lesquelles on jugeait les cas survenants, ne cessèrent pas pour cela d'être en vigueur. Ainsi le savant sénateur Apollonius, à Rome, fut condamné à mort à cause de la profession qu'il avait faite de sa foi; mais l'esclave qui l'avait dénoncé fut exécuté avec lui. Lorsque le proconsul d'Asie, Arrius Antoninus, commença à persécuter les chrétiens dans sa province, tous les fidèles d'une même ville se présentèrent devant son tribunal dans l'espérance de le porter à des sentiments plus humains par le spectacle d'une si grande multitude. Le proconsul en fit tuer quelques-uns et dit aux autres : « Misérables, si vous vou-» lez périr, n'avez-vous pas les rochers pour vous précipi-» ter et les cordes pour vous pendre ? » Pendant la guerre civile qui suivit le meurtre de Commode, les chrétiens étaient déjà, indépendamment de la guerre même, livrés à toute espèce d'arbitraire, et si l'on veut avoir une idée de

la cruauté avec laquelle on les poursuivait, surtout en Orient, il suffit de lire ces paroles de Clément d'Alexandrie : « Nous voyons chaque jour brûler, crucifier, décapiter » une foule de martyrs.»

Le nouvel empereur, Septime Sévère (193-211), avait été délivré d'une maladie par un chrétien, et si bien disposé par là, au commencement, en faveur de la foi nouvelle, qu'il prit sous sa protection, contre la fureur de la populace, plusieurs hommes et femmes des familles distinguées de Rome, quoiqu'il connût leur religion. Mais on eut bientôt des preuves d'un changement dans ses dispositions : une loi de l'année 202 défendit, sous les peines les plus sévères, la conversion à la religion chrétienne ainsi qu'au judaïsme. Sans doute cette loi aurait pu être considérée bientôt comme un adoucissement apporté aux lois antérieures, puisqu'elle semblait ne pas être dirigée contre ceux qui étaient chrétiens depuis quelque temps; mais il n'était besoin que d'un signe de disgrâce, de la part de l'empereur, pour exciter sur-le-champ les nombreux adversaires des fidèles à les persécuter de nouveau. Sévère ne s'en tint pas non plus à cette défense : la même année, pendant son séjour en Egypte, il fit exécuter beaucoup de croyants, parmi lesquels Léonidas, père d'Origène. La vierge Potamiæna, après avoir supporté avec une fermeté invincible toutes les douleurs de la question, expira, l'an 207, dans de la poix bouillante où on la plongea lentement; le soldat Basilides, qui la conduisit à la mort, fut converti par elle et décapité peu de jours après.

En Afrique, dès l'année 200, plusieurs chrétiens furent décapités à Scillita en Numidie par ordre du proconsul ; mais ce qui offre un charme tout particulier, c'est le récit du martyre, postérieur de quelques années, de deux jeunes femmes, Perpetue et Félicité, et de leurs compagnons de souffrances Revocatus, Secundulus et Saturninus, auxquels se joignit volontairement Satur. Lorsqu'on les incarcera à Carthage,

ils étaient simples catéchumènes, mais ils se firent baptiser dans la prison. L'impression produite par leur assurance pleine de sérénité sur le geôlier Pudens fut si forte, qu'il devint croyant. Perpetue, après avoir constamment refusé de sacrifier pour les empereurs, malgré les supplications déchirantes de son père, et les instances du gouverneur, fut condamnée, ainsi que ceux qui étaient avec elle, à être la proie des bêtes féroces dans l'amphithéâtre, aux solennités de la fête annuelle instituée en mémoire de l'élévation du jeune Geta à la dignité de César. La veille, au soir, ils furent tous traités dans un repas public suivant la coutume romaine. Le peuple, debout autour d'eux, vit avec étonnement la tenue calme et joyeuse des martyrs, aussi éloignée de l'insolence que de la timidité, et lorsque Satur dit : « Re-» gardez-nous bien en face pour nous reconnaître au jour » du jugement, » la plupart se sentirent ébranlés et beaucoup embrassèrent l'Evangile. Quand ils eurent été blessés et mis en pièces par les bêtes, on les amena au milieu de l'amphithéâtre pour y recevoir la mort aux yeux du peuple assemblé : ils se donnèrent d'abord, les uns aux autres, le baiser de paix, et reçurent ensuite tranquillement le dernier coup.

Sous Caracalla, fils de Sévère (211-217), la persécution continua encore quelques années, mais des temps plus paisibles pour les chrétiens commencèrent avec l'année 219, lorsque les deux petits neveux de l'impératrice Julie, épouse de Sévère, parvinrent l'un après l'autre à l'empire. Héliogabale (219-222), en sa qualité de natif de la Syrie, voulait rendre universel le culte d'un dieu syrien, du dieu du soleil, avec qui il était en communauté de nom, et dont il était prêtre; il voulait fondre avec ce culte celui des dieux protecteurs de l'empire, aussi bien que les religions juive, samaritaine et chrétienne. Dans cette intention, il toléra provisoirement le christianisme; mais s'il avait vécu davantage, il aurait sans doute aussi persécuté les chrétiens

à cause de la résistance que ceux-ci n'eussent pas manqué d'opposer à ses tentatives de syncrétisme. Son cousin et successeur, de beaucoup meilleur que lui, Alexandre Sévère (222-235) favorisa les disciples de la loi nouvelle, ressemblant en cela à sa mère Mammæa, qui appela Origène à sa cour et qui peut-être devint elle-même chrétienne. Dans le *lararium* où il avait coutume de remplir ses devoirs religieux du matin, se trouvaient auprès des bustes d'Orphée et d'Apollonius de Tyane, ceux d'Abraham et de Jésus-Christ; il eut même la pensée, dit-on, d'élever à Rome un temple au Sauveur du monde. Il fit graver, à l'entrée de son palais, et placer, comme inscription, sur d'autres édifices publics, les paroles suivantes de notre Seigneur : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas que l'on » te fasse à toi-même, » et lorsqu'il fit de nouveaux réglements pour la distribution des charges municipales, il présenta comme modèle le soin avec lequel les chrétiens élisaient leurs chefs.

Les chrétiens se réjouissaient d'une paix de vingt ans et commençaient à bâtir leurs propres églises, lorsque, après la mort du généreux Alexandre Sévère, un Thrace, le farouche Maximin, s'empara du gouvernement. Déjà, par pure haine contre son prédécesseur, qui avait été favorable aux sectateurs du Christ, il se mit à les persécuter de nouveau, mais surtout les évêques et le clergé. Sur ces entrefaites, de violents tremblements de terre excitèrent encore, dans quelques provinces, la colère du peuple contre les fidèles. Cependant le tyran fut bientôt tué par ses soldats, et l'Arabe Philippe, qui gouverna de l'année 244 à 249, se montra si favorable aux chrétiens, qu'il passa pour être chrétien lui-même. Eusèbe rapporte, mais sans le garantir, le bruit qu'il aurait voulu assister, à Antioche, aux mystères chrétiens, la veille du dimanche de Pâques, mais que l'entrée lui fut refusée par l'évêque Babylas, à cause de ses crimes, jusqu'à ce qu'il eût rempli la péni-

tence de l'Eglise (Philippe avait fait égorger le jeune Gordien), et l'empereur, ajoute le même écrivain, se serait déclaré prêt à s'y soumettre. Toutefois, dans les actes publics et à la fête séculaire de Rome, Philippe se montra entièrement païen : il aurait donc professé la religion chrétienne seulement en secret, et, par conséquent d'une manière qui ne pourrait être approuvée.

CHAPITRE XVI.

PERSÉCUTIONS SOUS DÈCE ET VALÉRIEN; PERSÉCUTION DIOCLÉTIENNE.

Quelque sanglantes qu'eussent été jusqu'alors les persécutions, néanmoins aucune n'avait encore eu le caractère d'une mesure générale prise pour l'entière extermination des sectateurs de l'Evangile dans toute l'étendue de l'empire. Aux yeux des meilleurs empereurs, tels que Trajan et Marc-Aurèle, le danger qui menaçait, de ce côté, la religion de l'Etat et l'Etat lui-même, n'était ni assez grave, ni assez imminent. Ils voyaient, dans la nouvelle secte, une espèce de fanatisme qui passerait comme tout autre, et lorsqu'ils faisaient exécuter des chrétiens, c'était plutôt pour les effrayer et pour montrer qu'ils n'étaient pas disposés à laisser violer impunément les lois. En général, ce fut par un effet de leur amour du sang, que des tyrans, comme Domitien, Caracalla, Maximin, tourmentèrent et poursuivirent les chrétiens, ou bien ils avaient contre eux, comme le dernier, des motifs particuliers de haine; le reste était l'œuvre des gouverneurs des provinces ou de la rage du peuple excitée par les calamités publiques. Aussi lorsqu'Origène, à l'époque du règne de Philippe,

comparait le nombre des victimes avec celui des fidèles épargnés, il avait raison de trouver le premier chiffre proportionnellement peu considérable, et il pouvait dire que, jusqu'alors, il n'y en avait eu qu'une petite quantité qui eussent subi la mort pour la foi chrétienne, et qu'il était facile de les compter, Dieu ayant empêché une guerre d'extermination contre son peuple entier. Du reste, que le nombre des martyrs ne fût nullement faible en soi, et qu'il s'élevât, au contraire, à plusieurs milliers, l'histoire le dit clairement ; mais si, avec ces exécutions, l'on s'était proposé l'anéantissement de l'Eglise et une extermination complète des chrétiens, la somme des victimes devait paraître médiocre, car, même en la décuplant, on n'aurait pas obtenu ce résultat. Tel est le vrai sens des paroles souvent mal entendues d'Origène.

Cependant, durant ce long repos de presque quarante années, interrompu seulement par la courte persécution de Maximin, le nombre des églises, comme celui des individus devenus croyants, s'était accru dans une proportion extraordinaire; beaucoup de préjugés des païens avaient disparu, ou du moins s'étaient affaiblis, après une action de deux cents années du christianisme. La fable des repas à la Thyeste, notamment, et celle des secrets désordres des chrétiens avaient cessé d'être aussi répandues. Suivant le rapport d'Origène, elles n'étaient plus en circulation que parmi la populace crédule ou chez les zélotes du paganisme, qui avaient encore horreur de parler à un chrétien. Mais, en même temps, par suite de cette longue paix, il s'était introduit, au sein même des fidèles, une certaine langueur. Un assez grand nombre de gens du monde, qui s'en seraient tenus éloignés pendant une persécution violente, étaient entrés dans l'Eglise ; leur exemple, de même que celui des païens, exerçait sur les chrétiens une influence contagieuse ; car ces années de repos laissaient facilement s'altérer l'idée de l'opposition radicale qui existe entre les mœurs païennes et celles du christianisme, et beaucoup de

fauteurs du culte des idoles, en s'approchant des disciples de l'Evangile, avaient glissé, dans le genre de vie de ceux-ci, quelque chose de leur propre conduite. Il entrait donc dans les desseins de Dieu que son Eglise fût purifiée par le feu dévorant de la nouvelle persécution. Elle éclata tout-à-coup. Ceux qui ne s'étaient attachés qu'extérieurement au christianisme, sans une véritable renaissance intérieure, durent tomber lorsque commença cette rude épreuve, et l'Eglise elle-même ne pouvait qu'y gagner.

Dèce-Trajan arriva au pouvoir avec la résolution d'étouffer et de détruire entièrement le nouveau culte. Dès la première année de son règne (250), un édit parut qui ordonnait à tous les gouverneurs et fonctionnaires publics de l'empire d'obliger les chrétiens à l'observation des pratiques de la religion romaine, et d'employer toute espèce de supplices contre ceux qui s'y refuseraient; les fonctionnaires négligents dans l'exécution des ordres impériaux étaient en même temps menacés de châtimens sévères. Les évêques, objet spécial de la haine de l'empereur, étaient particulièrement exposés à la peine de mort; c'est ainsi que furent martyrisés Fabien de Rome, Babylas d'Antioche et Alexandre de Jérusalem. On espérait venir à bout des autres chrétiens par la prison, et, à défaut de ce moyen, par les mille et une inventions de la cruauté ingénieuse des bourreaux et de leurs valets. « Il n'était pas donné aux chrétiens de mourir, » bien qu'ils le voulussent, » dit saint Cyprien. Souvent on évitait avec soin qu'ils expirassent au milieu de douleurs incessantes. L'épée, les bûchers, les bêtes féroces, les chaises brûlantes, les tenailles de fer, des instrumens pour mettre les membres en lambeaux ou pour les pressurer, en un mot, l'appareil entier des tortures et de l'exécution était déroulé devant les chrétiens afin de les effrayer et employé contre ceux qui demeuraient fermes.

Une foule d'entr'eux émigrèrent, laissant leur avoir aux lieux qu'ils désertaient; à ceux-là, le retour dans la patrie était défendu, sous peine de mort, et leur fortune confis-

quée. Les prisons s'emplirent au point qu'on fut obligé d'affecter à cet usage d'autres édifices publics. L'exemple suivant, cité par saint Jérôme, prouve combien les païens étaient ingénieux à créer des supplices : « Un chrétien fut » d'abord torturé sur le chevalet, puis brûlé avec des pla- » ques de fer ardentes, et enfin, après avoir été enduit » de miel par tout le corps, il fut exposé, sous un soleil » dévorant, aux morsures des mouches et des guêpes; on » le laissa mourir lentement en cet état. »

Le nombre de ceux qui apostasiaient était considérable ; beaucoup n'attendaient pas une seconde sommation pour faire ce qu'on exigeait d'eux; ils sacrifiaient aux idoles ou leur offraient de l'encens. Il y en avait même quelques-uns qui, se présentant sans être appelés, niaient avec impudence qu'ils eussent jamais été chrétiens. D'autres supportaient, quelques jours, les incommodités de la prison ou les premiers degrés de la torture, et cédaient ensuite. Il était déjà arrivé, pendant la persécution de Sévère, que des chrétiens, jouissant d'une certaine fortune, s'étaient fait délivrer pour de l'argent, par les autorités païennes, des lettres de franchise ou cartes de sûreté, au moyen desquelles ils étaient garantis contre toutes recherches et accusations ultérieures. Leur exemple trouva, sous le règne de Dèce, une quantité d'imitateurs qui mirent à profit l'indulgence ou la cupidité des employés; mais cette fois il fallut que chaque chrétien qui recevait une lettre de franchise (libellus) fût porté sur les registres publics comme ayant satisfait aux exigences de la loi, c'est-à-dire comme ayant sacrifié et renié Jésus-Christ. Par là, cette mesure prit le caractère d'une dissimulation coupable, et les chefs de l'Eglise firent observer aux chrétiens surnommés *libellatici* que, à la vérité, ils avaient conservé leurs mains pures, mais qu'ils avaient souillé leur conscience en laissant inscrire leurs noms sur la liste des apostats. Ceux qui se faisaient porter sur les registres sans prendre de quittance s'appelaient *acta-facientes*. Ainsi il y avait différents degrés

de culpabilité et de chute : on distinguait les *sacrificati* et les *thurificati*, publiquement apostats, d'avec les *libellatici* et les *acta-facientes*, dont la conduite, regardée comme une apostasie secrète, était également condamnée par l'Eglise.

Le scandale, donné par la multitude de ceux qui devenaient infidèles à leur foi, était compensé par la fermeté admirable de tant de martyrs et de confesseurs. Il n'était pas rare d'en voir rendre l'esprit au milieu des tortures, comme Mappalicus à Carthage; la fureur des agents de l'Etat croissait en proportion du courage des chrétiens. Conformément à la volonté impériale, la peine de mort fut d'abord peu fréquente, mais il paraît que cette espèce de ménagement disparut dans le cours de la persécution, du moins dans quelques provinces, et particulièrement en Afrique. Là, un zèlé chrétien, nommé Numidicus, en avait encouragé plusieurs à endurer invinciblement le martyre; il avait vu mourir sa femme sur le bûcher, et lui-même à la fin avait été livré aux flammes. Sa fille, qui cherchait les restes de sa dépouille mortelle pour leur donner la sépulture, tira son corps à demi brûlé de dessous une masse de pierres. Ayant découvert en lui quelques signes de vie, elle le sauva par ses soins tendres et multipliés; dans la suite, saint Cyprien l'ordonna prêtre dans son Eglise.

Heureusement cette persécution, qui surpassa toutes les autres en étendue et en violence, fut de courte durée. Dèce, qui l'avait suscitée, perdit la vie dans une guerre contre les Goths, dès l'an 251. L'Eglise jouit de quelque repos jusqu'en l'année 252, pendant laquelle les ravages d'une épidémie excitèrent derechef la rage du peuple contre les chrétiens, qui ne voulaient pas prendre part aux sacrifices offerts pour apaiser les dieux. Le nouvel empereur Gallus donna lui-même l'exemple, et, sur son ordre, le sang chrétien commença de nouveau à couler à Rome, où la présence de Dèce avait déjà imprimé à la persécution plus d'âpreté. Les papes Cornelius et Lucius furent exécutés l'un après l'autre; on fit traîner le prêtre Hippolyte par des

chevaux pour qu'il partageât le sort du fils de Thésée dont il portait le nom. Sur ces entrefaites, Gallus mourut assassiné (253); Valérien, le nouvel empereur, se montra, dans les commencements, très-favorable aux chrétiens; mais le magicien Macrien lui inspira, peu à peu, des sentiments tout opposés. Dès l'année 257, parut un édit qui interdisait les assemblées des fidèles et annonçait l'exil aux évêques et aux prêtres qui refuseraient de sacrifier aux dieux. On espérait, par l'éloignement des évêques, hâter la chute des églises; mais l'exil n'était, pour les zèlés pasteurs, qu'une occasion de prêcher l'Evangile dans des lieux reculés, où il n'avait pu pénétrer jusqu'alors. Outre les ecclésiastiques, on ne tarda pas aussi à condamner les laïques au travail des mines, et, l'an 258, il parut un nouvel édit statuant que les évêques, les prêtres et les diacres, seraient décapités sur-le-champ; les sénateurs et les chevaliers déchus de leurs dignités et de leurs biens, et, s'ils refusaient d'obéir, condamnés également à mort; enfin, que les femmes de condition seraient bannies, et les chrétiens de la cour dispersés dans les domaines impériaux pour y travailler enchaînés comme des esclaves.

Le pape Sixte, qui mourut martyr, fut suivi, peu de jours après, par son diacre Laurent. Le préfet de la ville exigeant de celui-ci qu'il livrât les trésors et les vases précieux que la rumeur publique attribuait à l'église romaine, et Laurent lui ayant présenté, comme l'unique trésor de cette église, les pauvres qu'elle nourrissait, il le fit étendre sur un gril de fer et mourir à petit feu. En Afrique, le proconsul Galerius Maximus fit décapiter cent cinquante chrétiens d'une seule fois (1). Il condamna à mort Cyprien,

(1) D'après l'hymne XIIIe de Prudentius, le choix aurait été laissé à ces martyrs de sacrifier aux dieux ou d'être jetés dans une grande fosse remplie de chaux vive; ils se précipitèrent aussitôt eux-mêmes dans la fosse, et reçurent, en conséquence, le nom de *Massa candida*.

évêque de Carthage, comme ennemi des dieux de Rome et des lois relatives à la religion ; le saint pasteur, conformément à ses désirs, fut exécuté aux yeux de son troupeau, le 14 septembre 258, sur une place devant les murs de la ville.

Lorsque Valérien tomba, l'an 259, dans les mains des Perses, et que le pouvoir échut tout entier à son fils Gallien, celui-ci publia un édit qui assurait aux chrétiens le libre exercice de leur religion, et ordonnait de rendre aux églises les maisons et les fonds de terre qui leur appartenaient, spécialement les lieux de sépulture. Comme il n'y avait que les corporations et associations légalement reconnues qui eussent le droit d'avoir des propriétés communes, le mode d'existence de la religion chrétienne fut dès lors, pour la première fois, considéré comme légitime dans l'empire. En Orient, où Macrien s'était revêtu lui-même de la dignité d'empereur, la persécution continuait. Cependant elle ne tarda pas à cesser entièrement, et alors commença, pour les chrétiens, un long intervalle de repos et de sécurité, que n'interrompit pas même Aurélien, quoique zèlé sectateur du polythéisme, car, lorsque cet empereur était sur le point de porter un nouvel édit de persécution (275), où, selon d'autres, lorsque l'édit était déjà préparé, il périt victime d'un conjuration des officiers supérieurs de son armée.

Le pouvoir, après de nombreux changements, tomba aux mains de Dioclétien en l'année 284. Depuis Marc-Aurèle, ce pouvoir était devenu si chancelant et si incertain que, de plus de trente empereurs qui s'étaient succédé dans l'espace de cent ans, trois seulement moururent d'une mort naturelle; les autres furent, pour la plupart, égorgés par leurs propres soldats. Dioclétien chercha à affermir sa puissance en l'environnant de la pompe orientale : il prit le diadême, introduisit à sa cour les formes des cours asiatiques, et, par un habile calcul, non par un délire d'orgueil, comme Domitien, il se fit donner le titre de : *Divinité et Majesté sa-*

crée. De plus, il partagea le gouvernement, d'abord avec Maximien, qu'il s'adjoignit comme collègue, et ensuite avec deux Césars, Galerius et Constantius, en partie pour diminuer le poids de l'immense empire, et en partie pour protéger les empereurs contre des révoltes et des tentatives d'assassinat, qui devaient être vengées par les co-régents. D'après toute sa manière de penser et de sentir, Dioclétien, l'empereur suprême, ne pouvait être favorable à une religion qui ne permettait à ses sectateurs ni une obéissance illimitée au despotisme impérial, ni la reconnaissance de la divinité trônant à Nicomédie. Il voulait rétablir l'empire romain dans son éclat antique, et, pour atteindre ce but, la conservation de la religion d'Etat lui paraissait indispensable. Il exprima ses idées à ce sujet, dès l'année 296, dans un édit contre les Manichéens, où il disait : « Que c'était le » plus grand des crimes de remettre en question ce qui avait » été une fois établi et décidé par les anciens, ce qui était » devenu partie intégrante de l'ordre de l'Etat et se trouvait » avoir ainsi la possession légitime. »

Toutefois il resta dix-huit années sans rien entreprendre contre l'Eglise (1). Il voyait que les persécutions précédentes, loin de dissoudre la société des chrétiens, n'avaient fait que

(1) Si la légende de la légion thébaine était vraie, Maximien, collègue de Dioclétien, aurait été, dès le commencement, un ennemi et un persécuteur acharné des chrétiens. Voici le récit : Dans l'armée de Maximien, se trouvait une légion composée toute entière de chrétiens, laquelle arrivait d'Orient et s'appelait Thébaine. Maximien ayant voulu employer cette légion, comme les autres, à rechercher et à exécuter les croyants, elle refusa d'aller plus loin et s'arrêta dans les défilés d'Agaunum ; ce que voyant l'empereur, il fit d'abord décimer deux fois et ensuite égorger toute la légion avec son commandant Maurice. Tous les auteurs contemporains, tant chrétiens que païens, gardent le silence sur cet événement déjà très-invraisemblable en lui-même ; c'est au VIe siècle qu'il commence à en être fait mention, et Euchère, évêque de Lyon, le premier qui le raconte, s'appuie seulement sur une tradition incertaine.

l'affermir davantage ; il voyait qu'au milieu de la diffusion sans cesse croissante de cette société, il lui faudrait verser des flots de sang pour essayer de la détruire, et que la réussite de ses desseins serait encore, après cela, très-incertaine. En effet, l'Eglise comptait déjà dans son sein les meilleures et les plus nobles personnes de tous les états ; si elle continuait encore un certain temps à enlever ainsi au paganisme ses partisans dans une proportion chaque jour croissante, l'époque de sa ruine complète ne pouvait plus être très-éloignée. La femme même de Dioclétien, Prisca, et sa fille Valeria, étaient du nombre des croyants. Les anciennes maisons de prières étant devenues trop étroites, dans toutes les villes on en élevait de nouvelles, ainsi que de spacieuses églises ; les gouverneurs eux-mêmes et les employés païens témoignaient aux évêques une estime et une attention voisine du respect. Mais le long repos et la sécurité avaient, comme avant la persécution de Dèce, engendré beaucoup d'abus et de relâchement. Nombre de gens, sans vocation intérieure, s'étaient glissés dans l'Eglise, depuis que l'entrée dans son sein, non-seulement n'offrait plus de dangers, mais au contraire était regardée comme avantageuse, à cause des secours que les nécessiteux trouvaient facilement parmi les fidèles. Eusèbe se plaint de la mollesse, de l'hypocrisie et des disputes des évêques, de la tiédeur et des dissensions des frères.

Les premières atteintes de la persécution vinrent du farouche Galerius, altéré de sang et aveuglément livré aux superstitions païennes. Depuis l'année 298, il manifestait ses dispositions à l'égard des chrétiens par les mauvais traitements qu'il exerçait contre les fidèles placés à sa cour ou dans l'armée ; mais son état de dépendance vis-à-vis de Dioclétien l'obligeant de borner à des individus ses actes de cruauté, peu de martyrs moururent jusqu'à ce que l'empereur en chef eût pris une attitude plus hostile vis-à-vis l'Eglise. Ce furent des prêtres païens qui lui en fournirent l'occasion immédiate. Dans l'été de 302, Dioclé-

tien ayant immolé un nombre considérable de victimes afin de lire l'avenir dans leurs entrailles, les chrétiens de sa cour, que leur service obligeait d'être présents, avaient soin de faire le signe de la croix ; les prêtres profitèrent de ceci pour persuader à l'empereur que les effets des sacrifices étaient arrêtés par la présence d'hommes impurs et par l'influence pernicieuse de leur signe. Dioclétien, transporté de colère, ordonne que tous les chrétiens de son palais sacrifient ou soient battus de verges, et en même temps il envoie aux chefs militaires l'ordre d'obliger tous les soldats de prendre part aux sacrifices et de chasser de l'armée ceux qui s'y refuseront.

Alors Galerius se rend lui-même à Nicomédie et met tout en œuvre pour faire partager à Dioclétien, plus âgé et plus mûr, son esprit de haine furieuse, et pour l'entraîner dans la voie sanglante des persécutions. Dioclétien, après avoir résisté long-temps, après avoir exposé toutes les difficultés de l'entreprise, assemble un conseil de juges et de chefs de l'armée, qui, en partie par haine contre les chrétiens, et en partie par déférence à la volonté de Galerius, prononcent que les ennemis des dieux soient exterminés. Cette sentence n'ayant pas paru suffisante à Dioclétien, il fit consulter l'oracle d'Apollon de Milet. L'oracle déclara : « Que les justes qui étaient sur la terre l'empêchaient de dire la vérité ; que c'était à cause de cela qu'il ne sortait du trépied » que de fausses réponses. » Et comme l'empereur voulait savoir quels étaient ces justes, les prêtres-sacrificateurs dirent que l'oracle avait voulu désigner les chrétiens. De ce moment, Dioclétien se rendit, et la fête des terminales (23 février 303) fut choisie pour la publication des décrets impériaux. Sous les auspices de ce jour, regardés comme heureux par les Romains, devait commencer l'anéantissement de la religion de Jésus-Christ.

Dès le point du jour, la magnifique église de Nicomédie fut envahie violemment, mise d'abord au pillage et ensuite démolie par les soldats. Le jour suivant parut le premier édit

ainsi conçu : « Tous les chrétiens, sans exception, sont dé-
» pouillés de leurs honneurs et dignités ; nul état ne met à
» l'abri de la torture; chacun est libre de faire valoir contre
» les chrétiens toute espèce de plaintes; eux, au contraire,
» ne peuvent intenter aucune action pour quelque injustice
» que ce soit commise à leur détriment ; ils n'ont plus ni li-
» berté ni voix ; les églises doivent être jetées à bas, les
» biens ecclésiastiques confisqués, les livres brûlés. » Un chrétien ayant détaché et déchiré ce décret en disant d'un ton de moquerie : « Regardez donc la nouvelle des victoires » sur les Goths et les Sarmates ; » il fut saisi à l'instant, étendu sur le chevalet, puis rôti à petit feu, puis enfin brûlé, ce qu'il endura avec une admirable constance.

Un second édit ordonna de jeter en prison tous les chefs de l'Eglise. Bientôt il en vint un troisième, enjoignant de mettre en liberté quiconque sacrifierait aux idoles et de tourmenter les réfractaires jusqu'à ce qu'ils se soumissent. Enfin, dans la deuxième année de la persécution, c'est-à-dire au commencement de 304, la peine de mort fut portée, et dès lors, d'une extrémité à l'autre de l'empire, à l'exception de la Gaule, on s'acharna contre les chrétiens avec une barbarie aussi éloignée des bornes de l'humanité que l'était le courage magnanime des martyrs.

Peu de temps après la destruction de l'église à Nicomédie, le feu éclata dans le palais impérial ; il n'est pas certain si ce fut Galerius lui-même qui l'alluma, pour en rejeter l'odieux sur les chrétiens et rendre encore plus violent le vieil empereur ; ce qui est incontestable, c'est qu'il sut bien faire servir cet événement à ses fins. Dioclétien entra dans des accès de rage contre ses courtisans et ses domestiques. Son épouse Prisca et sa fille Valeria (femme de Galerius) étaient chrétiennes, ou pour le moins cathécumènes; par crainte de la mort, elles se laissèrent entraîner à offrir un sacrifice aux idoles. Les officiers de la chambre (cubicularii), Dorothée et Gorgone, furent étranglés, et un autre, nommé Pierre, cruellement supplicié. Après l'avoir suspendu, on le battit

de verges, jusqu'à ce que la chair tombât des os, puis, comme il se refusait toujours à sacrifier, on versa du vinaigre et du sel sur son corps en lambeaux, et enfin on le fit rôtir devant un brasier ardent jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir. Anthime, évêque de Nicomédie, fut décapité. Dioclétien écrivit à Maximien Hercule et à Constance Chlore pour étendre à tout l'empire les mêmes mesures. Le premier n'avait besoin d'aucune excitation; il faisait tout ce qui dépendait de lui, en Italie et en Afrique, pour rivaliser de cruauté avec son collègue.

Dans les Gaules, le sort des chrétiens était meilleur. A la vérité, Constance, pour ne pas exciter davantage Dioclétien, fit détruire des églises, mais sans exercer aucune violence contre les personnes. En général, l'exécution des ordres sanglants des empereurs n'était pas partout ni toujours la même; elle dépendait, en grande partie, des gouverneurs. L'ordre de faire sortir des prisons encombrées ceux qui sacrifieraient volontairement et d'employer *toutes sortes de moyens* pour forcer les autres, laissait un large espace à l'arbitraire et à l'inhumanité. Il est impossible de peindre l'atroce émulation des persécuteurs dans l'invention et l'application de tourmens infernaux, et l'on trouve encore trop faibles ces paroles de Lactance : « Alors le gémissement » s'étendit sur toute la terre, et, de l'Orient à l'Occident, » la Gaule exceptée, se promena la fureur des trois bêtes » les plus féroces. » (Dioclétien, Galerius et Maximien.) Quelques chrétiens avaient le bonheur d'être soit décapités, soit mis en pièces sur-le-champ; d'autres devaient rester longtemps en prison et subir des tortures multipliées; d'autres étaient brûlés par bandes dans un cercle tout rempli de bois. Aux supplices connus des griffes de fer, des coquillages et des tessons tranchants, du plomb fondu et de l'eau bouillante, de la brûlure des plaies, etc., etc., venait s'ajouter la torture des âmes. Mais pour ne parler que des tourments infligés aux corps, on eut l'horrible idée, du moins dans la haute Egypte, de lier des femmes par un pied à une

machine qui les suspendait en l'air la tête en bas; quelques-unes étaient attachées, par les pieds, à plusieurs branches d'arbres courbées ensemble qui les mettaient en pièces en se séparant. Eusèbe, témoin lui-même d'un grand nombre de ces actes de brutalité inouïe, assure que la fatigue obligeait les bourreaux à se relever les uns les autres, et que les instrumens du supplice s'émoussaient à force de servir. On alla jusqu'à brûler des enfans!...

Ce que l'on admire avec étonnement dans Mucius Scévola était une chose fréquente parmi les chrétiens. On mettait de l'encens dans leur main droite étendue sur une cassolette allumée, et beaucoup préféraient se laisser brûler la main, plutôt que de paraître, même par de simples mouvements nerveux, avoir laissé tomber de l'encens sur les charbons. Qu'un grand nombre de chrétiens, néanmoins, et même des évêques, tinssent une conduite lâche et honteuse, cela se conçoit parmi une quantité innombrable. Les prêtres ou serviteurs quelconques des églises, qui livraient les manuscrits de la Bible pour être brûlés publiquement, étaient appelés *traditores*. Dioclétien pressait avec une ardeur particulière cette destruction des saintes Ecritures; mais un assez grand nombre de fonctionnaires, en partie par humanité et en partie par légèreté, ne prenaient pas, à beaucoup près, la chose aussi sévèrement, et se montraient satisfaits lorsque, à la place du livre par excellence, on leur livrait tout autre ouvrage, — souvent des écrits hérétiques; — ils cherchaient même à faire naître une réponse échappatoire par des questions telles que les suivantes: « Pourquoi ne livrez-vous pas les écrits superflus? ou, » peut-être n'en avez-vous aucun? » Quelques chrétiens se permettant un subterfuge dans ces circonstances pour sauver les saintes Ecritures, d'autres employant des réponses équivoques, d'autres enfin, prenant la chose tout-à-fait strictement, trop strictement même, il naquit de là, par la suite, surtout dans les églises de l'Afrique septentrionale,

des sentimens divers et des débats sur le *crime de tradition* (crimen traditionis).

On était allé si loin que l'on chercha à éterniser le souvenir de la destruction du christianisme et le rétablissement de l'ancien culte par des inscriptions du genre de celle-ci : « Le nom des chrétiens étant détruit, la su-» perstition chrétienne abolie et le culte des dieux pro-» pagé (1). » Cependant déjà le bruit se répandait qu'il était contraire à la clémence et à la douceur de l'empereur de toujours faire égorger ; en conséquence, beaucoup de chrétiens obtinrent leur grâce, en ce sens que l'on se contentait d'arracher un œil aux uns, de priver les autres de l'usage d'une jambe, après quoi on les envoyait travailler aux mines.

Tous les moyens, tous les expédients que peut inspirer une haine implacable furent employés par les païens pour anéantir la religion nouvelle. Tandis que les flammes des bûchers dévoraient les chrétiens, deux philosophes écrivaient contre eux. On fabriqua de prétendus rapports de Pilate sur Jésus (acta Pilati), dans lesquels se trouvaient les accusations les plus infâmes contre la personne du Sauveur, et que l'on répandit de tous côtés par l'ordre de César Maximin. On les affichait publiquement dans les villes afin que chacun pût les lire, et les maîtres devaient les faire apprendre par cœur à la jeunesse de leurs écoles. A Damas, un chef de l'armée fit saisir sur la place publique quelques femmes de mauvaise vie, et les força, en les menaçant des tortures, à déclarer par écrit qu'elles avaient été chrétiennes, et qu'elles avaient connaissance des actes d'impiété et de dissolution auxquels les chrétiens s'abandonnaient dans leurs églises ; ces dépositions furent transmises à l'empereur, qui les fit publier dans toutes les villes.

(1) « Nomine Christianorum deleto : Superstitione christianâ ubique » deletâ, et cultu deorum propagato. »

La persécution dioclétienne fut plus acharnée et plus longue qu'aucune des précédentes. C'était le suprême effort du paganisme cherchant à se débarrasser de son dangereux adversaire ; aussi ne fut-ce point, comme auparavant, avec une rigueur froidement calculée, que l'on procéda contre les chrétiens, mais souvent avec une exaltation qu'il faut appeler démoniaque, et qui, ne pouvant atteindre l'âme, était inépuisable à torturer et à détruire le corps. En conséquence, on n'épargnait pas même les enfans : à Antioche, un tendre adolescent, qui s'était déclaré disciple du Dieu des chrétiens, fut battu de verges jusqu'à ce qu'il eût rendu l'esprit, sous les yeux de sa mère dont les paroles l'encourageaient. En Phrygie, une ville entièrement composée de chrétiens fut cernée par des soldats et brûlée avec tous ses habitants. Sur l'ordre de Maximus, gouverneur de Cilicie, trois chrétiens, Tharaskus, Probus et Andronicus, furent premièrement tourmentés à Tarse de la manière la plus horrible, conduits ensuite à Mopsueste, où l'on essaya de nouveau sur eux toutes les tortures imaginables, et enfin traînés à Anazarbe. Dans cette dernière ville, après avoir commencé par les soumettre à d'affreux tourments, le gouverneur les fit jeter aux bêtes de l'amphithéâtre, et comme celles-ci, au lieu de les dévorer, léchaient leurs blessures, il ordonna à des gladiateurs de les achever. A Alexandrie, le gouverneur Proculus fit traîner dans une maison de prostituées la vierge chrétienne Théodora, mais elle en fut tirée par un chrétien nommé Dydime, qui eut ensuite la tête tranchée. Dans cette persécution, comme dans celles qui précédèrent, la puissance de Dieu éclata, d'une manière admirable, dans plusieurs martyrs. Eusèbe vit de ses propres yeux à Tyr, cinq chrétiens d'Egypte livrés aux bêtes féroces après avoir été déchirés à coups de verges, mais les bêtes ne les touchèrent même pas. Excitées par des coups de fouets et des fers chauds, elles s'étaient précipitées avec rage à la rencontre des martyrs ; puis lorsqu'elles furent près d'eux elles se retournèrent sur leurs gardiens et les

dévorèrent ; vainement on amena d'autres animaux féroces, il ne resta d'autre moyen que de tuer ces chrétiens avec l'épée.

Le 1er mai 305, Dioclétien ayant abdiqué, à Nicomédie. la dignité impériale, et Maximien, sur son ordre, ayant fait la même chose à Milan, Galerius et Constance prirent sur-le-champ le titre d'Auguste et se partagèrent l'empire. Galerius éleva à la dignité de César son neveu, le grossier Daja, qui dès lors s'appela Maximin, et le dissolu Sévère, déjà épuisé de débauches. Dans l'Occident, Constance Chlore mit un terme à la persécution et ordonna de rendre aux chrétiens les églises dont dont on s'était emparé ; à la vérité, il mourut à York l'an 306, mais Constantin, son fils et successeur, n'était pas moins favorable aux disciples de la nouvelle religion. Au contraire, Maximin, dominateur de la Syrie, de la Palestine et de l'Egypte, livré tout entier à la magie, à la divination et à toutes les superstitions païennes, n'épargna aucun effort pour relever le culte des idoles, et renchérit, autant qu'il put, contre les chrétiens, sur les barbaries de son oncle. Avec lui rivalisaient de cruauté, dans la Palestine, les gouverneurs Urbanus et Firmilianus, auxquels le tyran rendit plus tard la pareille en les faisant lui-même mettre à mort. Le trait suivant peut donner une idée de la rage d'Urbanus. Le dimanche de Pâques de l'année 307, quelques chrétiens étaient assis, chargés de chaînes, devant le palais du gouverneur, attendant vraisemblablement leur jugement ; une jeune fille de dix-sept ans, nommée Théodosia, qui vint à passer devant eux, se recommanda à leurs prières ; aussitôt le gouverneur ordonna de la déchirer avec des tenailles, puis, quand elle fut en lambeaux, de la jeter à la mer. Entre autres cruautés, Firmilianus, son successeur, fit d'abord tourmenter de la manière la plus cruelle et ensuite précipiter dans les flammes deux sœurs qui refusaient de sacrifier. Maximin lui-même se plaisait à faire chercher de jeunes chrétiennes

d'une beauté remarquable pour les déshonorer, en sorte que plusieurs d'entr'elles, voyant venir les soldats, se donnèrent volontairement la mort. On mutilait ceux que l'on ne voulait pas exécuter; quatre-vingt-dix-sept chrétiens furent tirés des carrières de porphyre de la Thébaïde pour être conduits dans la Palestine, où Firmilianus leur fit crever un œil et fracturer le genou gauche; bientôt après, cent trente autres chrétiens furent tirés des mines déjà encombrées de l'Egypte et dispersés, après avoir été mutilés, dans celles de la Cilicie et de la Palestine.

Vers la fin de 308, l'effusion du sang commençant à diminuer un peu, et les chrétiens étant traités, çà et là, avec plus de douceur, Maximin attisa de nouveau la persécution en envoyant à tous les gouverneurs l'ordre de rétablir les temples tombés et de faire sacrifier et participer aux viandes offertes tous les citoyens sans exception, hommes et femmes, vieillards et enfants. Il poussa la fureur jusqu'à ordonner d'asperger d'eau lustrale tous les comestibles apportés au marché, afin que les chrétiens ne pussent, en aucune manière, éviter de manger des mets consacrés aux idoles. A cette époque, le savant Pamphile, prêtre et maître à l'école chrétienne de Césarée, fut exécuté avec onze autres fidèles. Après une année écoulée, le calme se rétablit dans la Palestine; mais Maximin ne tarda pas à publier de nouvelles ordonnances en vertu desquelles deux évêques égyptiens, Neleus et Peleus, moururent sur le bûcher, l'an 310, et Silvanus, évêque de Gaza, fut décapité avec trente-huit confesseurs (1).

(1) Parmi les évêques qui souffrirent la mort du martyre dans cette persécution, de 303 à 311, il faut nommer, outre ceux indiqués ci-dessus: Phileas de Thmuis, Tyrannio de Tyr, et son successeur Methodius, précédemment évêque d'Olympe, Philippe d'Héraclée, Silvain d'Emèse, Basilisque de Comane, Félix de Tibiura en Afrique. Que dans l'Occident aussi l'on n'ait point épargné de très-jeunes filles, c'est ce que prouvent, entre autres, les actes de sainte Eulalie, à Emérite en Espagne, et ceux

Dans le même temps, Galerius était tourmenté par les cruelles douleurs d'une maladie repoussante et incurable. Alors il commença de soupçonner que le Dieu dont il s'était vainement efforcé d'anéantir les adorateurs, pouvait néanmoins être plus qu'un fantôme, et que ses tourments, qui ne cédaient à aucun remède, étaient peut-être un châtiment de ce même Dieu, une sorte de talion des supplices qu'il avait fait subir à tant de disciples de l'Evangile. En conséquence, l'an 311, une loi parut qui permettait aux chrétiens le libre exercice de leur religion. L'empereur se donnait l'air, dans cette loi, de ne céder qu'à l'entêtement des chrétiens et de permettre qu'ils adorassent au moins le Christ, s'il était entièrement impossible de leur faire adorer les dieux de la patrie ; mais ils devaient, de leur côté, en retour de cette grâce, prier *leur Dieu* pour le bien de l'empereur et de l'Etat. Maximin, n'ayant pas osé s'opposer aux ordres de son oncle, vit les fidèles revenir des mines dans sa province comme dans les autres ; on se mit à relever les églises abattues, et les païens s'étonnaient que les efforts réunis de huit années eussent été tout-à-fait inutiles, que le christianisme sortît vainqueur et comme nouveau-né des tempêtes d'une persécution que rien n'avait encore égalé. Mais la mort de Galerius, survenue bientôt, laissa l'Asie romaine tout entière sous la domination de Maximin, qui ne tarda pas à renouveler les hostilités contre les chrétiens. Comme on savait que toute manifestation de haine contre eux était bien reçue de l'empereur, les villes lui envoyaient des députations qui le priaient de ne pas permettre aux sectateurs du Christ de demeurer dans leurs murs. Les exécutions recommencèrent : Pierre, évêque d'Alexandrie, fut décapité l'an 311 ; bientôt après, vint

de sainte Agnès, à Rome, l'une et l'autre âgées de douze ans. La mémoire de ces deux saintes fut particulièrement honorée dans les églises d'Occident dès le IVe siècle.

le tour de cinq évêques d'Egypte, accompagnés de beaucoup d'autres, et, dans les premiers jours de 312, mourut également de la mort du martyre un des théologiens les plus savants, le prêtre Lucianus d'Antioche. Maximin poussa la fureur jusqu'à déclarer la guerre à un de ses alliés, Tiridates, roi d'Arménie, uniquement parce qu'il avait embrassé la religion chrétienne, mais les légions du tyran furent taillées en pièces.

Sur ces entrefaites, Constantin s'était joint à Licinius, nommé Auguste par Galerius; ils publièrent, l'un et l'autre, un édit de tolérance universelle pour les pays soumis à leur puissance, et des événements favorables aux chrétiens ne tardèrent pas à suivre. Le tyran Maxence, fils de Maximien, perdit la couronne et la vie, l'an 312, à la bataille du pont Milvius auprès de Rome; Maximin, qui s'était engagé dans cette guerre, fut vaincu par Licinius l'an 313, et s'empoisonna à Tarse. Les chrétiens étaient délivrés de leurs ennemis les plus cruels. Licinius étendit aussitôt à toutes les provinces de l'Orient l'ordonnance publiée à Milan, en 313, par Constantin, et ainsi conçue : « Le libre et entier » exercice de leur religion est accordé aux chrétiens, » comme à tous les autres sujets de l'empire ; chacun peut » passer à eux sans obstacle ; les églises et les biens que l'on » avait enlevés aux fidèles doivent leur être rendus, et ceux » qui avaient acheté ces biens seront dédommagés par le » trésor public. »

CHAPITRE XVII.

GUERRE DES ÉCRIVAINS PAÏENS CONTRE LE CHRISTIANISME (1).

Tandis que les empereurs et les gouverneurs s'efforçaient de détruire l'Eglise par l'épée, par les bûchers, par les bêtes féroces et par les tortures, les écrivains et les philosophes païens se servaient, pour la ruiner dans l'opinion des gens éclairés, d'armes non moins puissantes en leur genre, à savoir du sarcasme, des fausses interprétations et des calomnies.

Lucien, ce railleur superficiel, contemporain des Antonins, était, par ses opinions épicuriennes, l'ennemi de toute religion, sous quelque forme qu'elle pût se montrer ; en conséquence, il ne voyait, dans le christianisme, qu'une des faces innombrables de la folie humaine sur lesquelles il

(1) Livres consultés : L'ouvrage de Lucien sur la mort de Pérégrin. — Les huit livres d'Origène contre Celse. — La vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate. — Le livre d'Eusèbe de Césarée contre Hiéroclès. — Les fragments de Porphyre.

épanchait à l'occasion le fiel de sa moquerie. De plus, il paraît n'avoir prêté qu'une attention très-fugitive à la foi nouvelle et ne s'être nullement douté de son importance. Dans sa peinture de Pérégrin Protée, il présente cet imposteur comme lié avec les chrétiens, et prend de là sujet de raconter, sur son ton satirique, ce qu'il sait des disciples de l'Evangile. Quoique ce récit des aventures de Pérégrin au milieu des fidèles porte tous les traits d'une fiction (1), les réflexions du narrateur méritent cependant d'être remarquées comme expression de ses idées particulières sur le christianisme et ses adhérents. Ceux-ci lui apparaissaient comme des gens honnêtes, mais extravagants et faciles à tromper; il ne voyait dans leur constance et dans leur mépris de la mort qu'un effet d'une superstition aveugle. Leur amour fraternel, leur zèle à s'aider mutuellement n'étaient à ses yeux que le résultat d'un esprit de secte habilement exalté. « Ces pauvres gens, dit-il, s'imaginaient qu'ils seraient » immortels, corps et âme; en conséquence, ils mépri- » saient la mort, et même beaucoup d'entr'eux s'y of- » fraient volontairement. Leur premier législateur leur avait » persuadé qu'ils étaient tous frères dès que, reniant les » dieux helléniques, ils adoraient leur sophiste crucifié. Ils » méprisaient également tout le reste, regardaient comme » un bien commun leur avoir, et, par cette crédulité, de- » venaient facilement la proie du premier imposteur ha- » bile, qui pouvait faire une rapide fortune parmi des hom- » mes si peu avisés. » Lucien démontre ensuite sa thèse par

(1) Lucien dit que Pérégrin devint, chez les sectateurs de la nouvelle religion, prophète, *thiasarque et maître de synagogue*. Il désigne le culte chrétien comme *de nouveaux mystères* introduits dans le monde. Pérégrin, toujours d'après le même auteur, aurait, pendant son court séjour parmi les fidèles, écrit un grand nombre d'ouvrages dans le sens du christianisme, pour s'égayer; ce qui toutefois l'avait fait prendre pour un Dieu (ὡς θεὸν αὐτὸν ἡγοῦντο). Tout ceci démontre clairement la fiction de Lucien.

l'exemple de Pérégrin, lequel sut acquérir, chez les sectateurs de l'Evangile, une si grande considération, que lorsqu'il fut jeté dans les fers, ceux-ci mirent tout en œuvre pour obtenir sa délivrance. Leurs tentatives ayant été vaines, ils lui prodiguèrent des soins infinis : dès le point du jour, de vieilles femmes, des veuves et de jeunes orphelins attendaient devant sa prison ; les plus distingués d'entre les croyants passaient les nuits auprès de lui, et même quelques églises de l'Asie mineure lui envoyèrent des députations pour l'assister. Dans toutes ces choses, Lucien n'apercevait rien que la folie enfantine d'hommes aveuglés ; un observateur non prévenu aurait trouvé un sujet digne de réflexion dans ce fraternel amour, dans cette générosité désintéressée, et un examen plus sérieux l'eût conduit à une appréciation plus juste d'une doctrine qui produisait de tels fruits.

Le premier qui écrivit un livre spécial contre le christianisme, Celse le philosophe, vivait dans la première moitié du IIe siècle et était vraisemblablement ami de Lucien à qui il dédia un ouvrage. On ne sait pas au juste s'il était épicurien, comme Origène le rapporte, ou platonicien ; il est plus probable qu'il appartenait à cette classe d'ecclectiques, qui, ne se liant à aucun système déterminé, choisissaient dans chacun ce qui leur plaisait. Il a ramassé sans ordre, dans un style amer, passionné, plein de haine, tout ce que les païens avaient l'habitude d'opposer aux disciples de la foi nouvelle, et, comme Origène, son réfutateur, cite toujours ses propres paroles, la substance de son livre est arrivée jusqu'à nous. Voici les principales idées du *vrai discours* de Celse :

Les Juifs, desquels descendent les chrétiens, sont un peuple ignorant, sans passé remarquable, issu des Egyptiens. Moïse, leur instituteur et législateur, a emprunté des autres peuples et des sages plus anciens ce qu'il y a de bon dans sa doctrine. Trompés par les artifices de cet homme, les Juifs adoptèrent d'après lui le dogme de l'unité de Dieu. Ses ré-

cits touchant la création, la chute, etc., sont des fables incohérentes indignes de la divinité, et les interprétations allégoriques par lesquelles on a voulu faire disparaître ce qu'elles renferment d'absurde, sont plus dépourvues de sens que les récits mêmes. Les chrétiens sont un parti né depuis peu de temps et qui s'est détaché des Juifs par la révolte. Jésus, fondateur de cette secte, était le fils adultérin d'une pauvre femme et d'un soldat païen nommé Panthera. Sa mère, repoussée de celui à qui elle avait été mariée, vécut dans la misère et la honte, jusqu'au moment où elle le mit au jour (1). Ce fils fut réduit en Egypte au travail de ses mains pour vivre, et après qu'il eut appris là les secrets de la magie, plein de confiance dans la force de ses enchantements, il revint en Judée, où il se donna pour un Dieu. Accompagné de dix ou onze misérables publicains et pêcheurs dissolus qu'il avait choisis pour ses compagnons, il errait dans le pays, se cachant souvent à l'approche du danger, et ne vivant, du reste, lui et les siens, que des ressources d'une mendicité effrontée ; tous ses actes étaient ceux d'un imposteur plein de malice ; on le somma vainement dans le temple de prouver la divinité de sa doctrine par un miracle évident. A la vérité, il peut bien avoir fait certaines choses ressemblant à des prodiges, mais on voit, chaque jour, des jongleurs égyptiens en opérer de pareils pour quelques oboles sans que personne s'avise de les regarder comme fils de Dieu. Aristée de Proconnèse, Abaris l'hyperboréen, Hermotime de Clazomène, Cléomède d'Æstipalée, ont, sans aucun doute, fait des prodiges, mais nous ne les estimons pas pour cela des divinités ou des fils de Dieu (2).

(1) Les Juifs, auteurs de ce mensonge, le transmirent aux païens. Voir la version de Talmud qui est un peu différente.

(2) Celse ne nomme point Apollonius de Tyane parmi les thaumaturges païens, ce qui prouve que, à cette époque, il n'était pas encore rangé dans cette classe. Il ne manquait pas alors de récits des prodiges

Il n'a point prévu ses souffrances, autrement il s'y serait certainemement dérobé. Trahi, renié, abandonné par ses propres disciples, le prétendu Dieu n'a pu ni se protéger lui-même, ni châtier ses ennemis; mais il s'est abandonné à de lâches plaintes et a prié le ciel d'écarter de lui la mort. Quel crime de présenter comme fils de Dieu, comme son verbe saint et pur, un homme misérable, qui a été fouetté et crucifié! Ses partisans disent qu'il est ressuscité, mais qui l'a vu apres sa mort? qui a reconnu ses blessures? Une femme en démence et un ou deux de cette bande de jongleurs. C'était à ses ennemis qu'il devait se montrer avant tout; il devait se montrer au monde entier. Il ne l'a point fait, lui qui, s'il avait été réellement fils de Dieu, aurait dû resplendir à tous les regards comme le soleil. Et à quels signes doit-on le reconnaître pour tel? Peut-être à la voix que l'on dit s'être fait entendre au moment de son baptême? Mais personne ne sait rien de cela, sinon un de ses disciples. Serait-ce aux prédictions prophétiques qui se sont accomplies en lui? Les prophètes, il est vrai, avaient annoncé un roi puissant et un héros plein de grandeur, mais non une telle peste, et d'ailleurs, que ne peut-on pas tirer, avec des interprétations forcées, d'images si obscures?

La doctrine de cet homme est digne de son auteur: ce qu'elle contient de vrai n'est pas nouveau, et ce qu'elle renferme de nouveau n'est pas vrai. Quelques-uns de ses préceptes moraux sont bons, mais ceux-là avaient été professés longtemps avant lui par les philosophes grecs d'une manière plus claire, plus pénétrante et sous une forme bien autrement belle. Pour le reste, sa doctrine n'est autre chose que la vieille doctrine judaïque; ce qu'il y a joint de son

opérés par lui, mais ces prodiges étaient si douteux et trouvaient si peu de créance dans les premiers temps qui suivirent sa mort, que Celse jugea prudent de ne point invoquer une pareille autorité et de n'en citer que de beaucoup plus anciennes.

fonds concerne principalement ses prétentions à la divinité, prétentions aussi insensées qu'orgueilleuses. Et pourtant on voit encore des troupes d'hommes pauvres et abusés, croyant d'une foi ferme en celui qui, pendant sa vie, ne put convaincre personne, et même allant jusqu'à mourir pour lui ! Ils exigent une croyance aveugle et une soumission absolue de l'esprit, non sans raison, car des doctrines comme les leurs ne supportent pas le plus léger examen. Dieu, selon eux, ne viendrait que de commencer, après tant de temps, à s'occuper des hommes, et à leur montrer, par le Christ, le chemin de la sagesse et de la vertu. Selon eux encore, Dieu aurait apparu comme homme; mais il est également impossible que le Dieu immuable se transforme en homme, et que le vrai Dieu revête un corps seulement apparent. Selon eux toujours, il faut croire que les corps des hommes ressusciteront, comme si des corps entièrement décomposés pouvaient revenir à leur premier état organique. Toutes les objections qu'on leur oppose ils croient les réfuter par cette facile réponse : Tout est possible à Dieu. Aussi prêchent-ils leurs doctrines, non à des gens éclairés, à des hommes sages et raisonnables, mais à des femmes, à des esclaves et à des enfants. Et ce n'est pas seulement aux plus ignorants des hommes, mais encore aux plus criminels qu'ils donnent la préférence. Ceux qui invitent à d'autres mystères religieux commencent par dire : « Que celui qui » est pur de toute tache, que celui auquel sa conscience ne » reproche aucun crime et qui a mené une vie juste et » bonne, que celui-là vienne ici. » Les chrétiens, au contraire, crient de toutes leurs forces: « Le royaume de Dieu » est ouvert aux pécheurs, aux insensés et aux enfants, en » un mot, à tout ce qui est misérable. » Ainsi donc des brigands, des assassins, des empoisonneurs, des voleurs de temples, tels sont les hommes qu'ils appellent à leurs mystères ! En vérité, celui qui voudrait rassembler une bande d'assassins et de voleurs n'aurait qu'à prendre des chrétiens. Vainement ils nous disent que le christianisme a corrigé

ces pécheurs; on sait que ceux qui ont fortifié, par le temps et par l'habitude, leurs dispositions naturelles au péché, ne peuvent être entièrement guéris par rien, ni par la crainte ni par le châtiment, bien moins encore par la bonté et la miséricorde.

Voici les traits distinctifs de ces hommes qui méprisent les dieux et leurs adorateurs. Ils prétendent n'adorer qu'un seul Dieu, et toutefois ils rendent les honneurs divins à un homme qui n'a paru que depuis peu de temps dans le monde; ils se moquent des adorateurs de Zeus, parce que les habitants de Crète montrent son tombeau, et cependant ils adorent un homme qui a été lui-même mis en terre; ils ont horreur des temples et des autels, quoique les autels et les temples soient au nombre des signes de leur union secrète. Leur humilité n'est qu'un abaissement méprisable et inconvenant, et leur doctrine sur les châtiments après la mort, tout-à-fait indigne de la divinité, n'a été imaginée que pour effrayer les simples; car Dieu ne se fâche pas plus contre les hommes que contre les singes et les mouches. A leurs autres folies, ils joignent la prétention absurde de voir leur superstition devenir un jour la foi générale du monde; mais quel homme de bon sens regardera comme possible que tous les peuples de la terre, grecs et barbares, se soumettent jamais à une seule et même croyance, à un seul et même culte?

On voit qu'ici le mauvais vouloir n'a point manqué, et que Celse n'a pas rougi d'employer les armes les plus indignes, pourvu qu'elles pussent seulement servir à ses fins, c'est-à-dire faire du mal à un adversaire détesté. Il somme clairement les empereurs d'exterminer les chrétiens de la terre. Et pourtant, au milieu des plus amers sarcasmes, il est forcé d'avouer que l'extérieur des assemblées des fidèles, leurs institutions, leur culte, ont du charme et de la majesté. Il les compare avec les temples et les bois sacrés de l'Egypte, dont le dehors est d'une beauté fascinante, mais au fond le plus intime desquels on adore un animal immonde.

Or, cet intérieur du christianisme est précisément ce qu'il n'a que peu ou point du tout étudié. Il paraît n'avoir pas même lu les livres de l'ancien Testament. Parmi les écrivains de l'Eglise catholique, il ne cite que l'insignifiant Ariston de Pella; en revanche, il connaissait mieux quelques sectes gnostiques et leurs écrits, ce qui explique comment il attribue souvent à la généralité des chrétiens les doctrines les plus hérétiques. Mais par là même plusieurs des coups qu'il dirige contre l'Eglise ne l'atteignent pas du tout, notamment le reproche d'avoir altéré les Evangiles. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est un aveu qui lui échappe, à savoir que les chrétiens possédaient la puissance d'opérer des choses extraordinaires, semblables à des prodiges, mais pour lesquelles ils se servaient, ajoute-t-il, d'arts magiques et théurgiques, de leur science des noms et de l'évocation des esprits. Toutefois il prétend ensuite que Jésus avait sévèrement interdit aux siens l'usage de la magie, afin que personne ne pût faire de prodiges comme ceux qu'il avait faits.

Si l'un des principaux soins de Celse est de ravaler de toute manière la divine personne du Sauveur, et si, à la fin, il n'épargne pas les injures et les blasphêmes du cynisme le plus trivial, les meilleurs d'entre les païens éclairés, particulièrement ceux appartenant à l'école platonicienne ecclectique, ne partageaient, d'aucune manière, ni ces idées, ni cette disposition. Loin de là, ils ne pouvaient s'empêcher de s'incliner, jusqu'à un certain point, devant la figure imposante de Jésus-Christ, et de reconnaître, au moins en partie, la beauté sublime et la pureté de son caractère. Cette reconnaissance involontaire se montre particulièrement dans la tentative qu'ils firent de lui opposer des caractères semblables pris dans le sein du polythéisme. Les païens réfléchis ne se dissimulaient pas non plus quel grand avantage donnait à la nouvelle religion la personne de celui qui l'avait fondée. Ils sentaient que le chrétien possédait dans le Sauveur tout ce dont a besoin l'homme de bien, tout ce qui,

d'après leur expérience, manquait ou ne se trouvait que dispersé et brisé en faibles rayons dans le polythéisme, à savoir : l'élévation de la nature humaine par l'union à la nature divine en une seule et même personne ; des dogmes fondés sur une autorité divine ; l'idéal d'un sage, parfait, pur de tout péché et élevé au-dessus de toute faiblesse, lequel était devenu le plus grand bienfaiteur du genre humain, comme réformateur moral et religieux, en même temps qu'il prouvait, comme Dieu-homme, par tant de prodiges, sa puissance illimitée sur les forces de la nature. Celui qui ne voulait pas fermer les yeux à l'évidence, trouvait tout cela réuni dans la personnalité la plus admirable, dans Jésus-Christ, tandis que, placées en face de cette figure pleine de vie et purement historique, toutes les théophanies de la mythologie grecque lui apparaissaient vides.

Après avoir cherché autour d'eux quelqu'un qu'ils pussent opposer à Jésus-Christ, et auquel il fût possible d'attribuer, par rapport au polythéisme, une importance et une influence égales à celles du fondateur de la religion chrétienne, les païens ne trouvèrent rien de mieux que Pythagore et Apollonius de Tyane ; le premier, déjà environné, dans l'ombre des âges, d'une auréole mythique ; l'autre, appartenant à une époque postérieure. Une biographie de ce dernier, conçue dans l'intention que nous venons de dire, fut écrite par Flavius Philostrate, qui vivait à Rome au commencement du troisième siècle, et qui prétend l'avoir composée à la demande de l'impératrice Julie, épouse de Sévère. Apollonius, son héros, né à Tyane, en Cappadoce, à peu près dans le même temps que Jésus-Christ, était, sous les règnes de Vespasien et de Domitien, un philosophe et magicien de quelque réputation, regardé comme un jongleur et un imposteur par les gens de la tournure d'esprit de Lucien, pendant que d'autres, nommément Mœragène, son premier biographe, cité par Origène, le tenaient pour un grand enchanteur dont plusieurs philosophes d'une grave autorité auraient, suivant eux, reconnu la puissance. Dion

Cassius raconte d'Apollonius que, à Ephèse, il eut, devant le peuple assemblé, une vision qui lui représenta le meurtre de Domitien au moment où il s'accomplissait à Rome. Les amis de la magie l'avaient en grande vénération ; ce fut par suite de ce sentiment que l'empereur Caracalla lui fit élever un sanctuaire (ἡρῷον), et l'enthousiasme pour lui monta si haut que, dans plusieurs endroits, on alla jusqu'à lui consacrer des temples. C'est ce qui détermina Philostrate à le choisir pour sujet de sa fiction, car on peut bien appeler ainsi une narration éloignée de toute vérité historique et arbitrairement arrangée pour un effet convenu d'avance. Apollonius paraît, dans ce récit, non comme un magicien, mais comme l'idéal d'un vrai pythagoricien, qui, élevé au-dessus de la nature humaine, était une manifestation de la divinité elle-même, et avait à remplir sur la terre une mission déterminée. En effet, sa tâche, en qualité de réformateur religieux du paganisme, était de rétablir et de propager, par la parole et par l'exemple, le pur et véritable culte de Dieu, et en même temps de représenter et de défendre la liberté politique contre la tyrannie romaine de cette époque. Après avoir été puiser dans l'Inde à la source la plus pure de la sagesse religieuse, le héros de Philostrate s'engagea dans de continuelles excursions, partout occupé à éveiller et à répandre la connaissance et l'amour des dieux, ainsi qu'à enseigner la vraie doctrine des sacrifices, en rejetant toutefois les sacrifices sanglants. Il visitait les temples de tous les dieux, il y faisait sa demeure de préférence, s'élevait contre la mythologie de la Grèce et contre l'adoration des animaux de l'Egypte, donnant des conseils aux empereurs Vespasien et Titus sur le bon usage de la puissance suprême, et opposant ensuite ses efforts à la tyrannie de Domitien. Il s'abstenait rigoureusement de vin et de viande, ne portait que des habits de lin, marchait pieds nus et menait une vie tout-à-fait chaste et austère. Il montra surtout dans une circonstance son élévation au-dessus des

faiblesses de notre nature, lorsqu'il méprisa la mort dont Domitien le menaçait. Enfin, il justifia de sa sublime origine et de sa divine dignité par des miracles, par le don de deviner les choses les plus cachées et de prédire l'avenir (1). Plein du sentiment de sa nature divine, il permit en conséquence qu'on l'appelât ouvertement du nom de Dieu.

Philostrate ne prononçant pas même le nom de Jésus ni le mot christianisme, on a voulu conclure de là que son ouvrage n'avait aucun rapport à la religion chrétienne et à son fondateur. Mais ce silence est évidemment calculé, et le soin que prend l'auteur de dessiner son héros sur le modèle du Christ, se trahit, d'une manière très-sensible, par une foule de traits dont quelques-uns, tels que ceux-ci, méritent d'être cités : le dieu égyptien Protée apparut à la mère d'Apollonius et lui annonça quel sublime et céleste fils elle mettrait au monde ; de frappants phénomènes miraculeux accompagnèrent sa naissance, et des cygnes, serviteurs de la divinité, saluèrent d'un joyeux hymne le nouveau-né. Dès son enfance, les temples furent pour Apollonius une demeure de prédilection ; dès cette époque aussi, il excitait l'étonnement des hommes par sa sagesse prématurée. Parvenu à l'âge viril, il distribuait son enseignement à un cercle de disciples dévoués, pénétrait les cœurs et lisait au fond des pensées. Ainsi il s'aperçut de l'inceste commis par un riche Cilicien avec sa belle-fille, de même que Jésus avait découvert les criminelles liaisons de la Samaritaine. De même encore que Jésus rappela à la vie la fille de Jaïre, de même Apollonius ressuscita, à Rome, une jeune vierge dont il rencontra le convoi funèbre. Il guérissait les possédés et contraignait les démons à se déclarer pour ce qu'ils

(1) De là ces paroles d'Eunapius dans l'introduction des vies des sophistes : « Ἀπολλώνιος ὁ ἐκ Τυάνων, οὐκέτι φιλόσοφος, ἀλλ' ἤν τι θεῶν τε καὶ ἀνθρώπου μέσον. » Le même auteur remarque ensuite que Philostrate aurait » dû intituler son histoire : Ἐπιδήμια εἰς ἀνθρώπους θεοῦ. »

étaient (1). Enfin, trahi et accusé auprès de l'empereur par un de ses disciples, le cupide Euphrates, il se rendit sans crainte à Rome, quoique sachant le sort qui l'attendait, fut abandonné par les siens au milieu du péril, maltraité indignement par Domitien, et, plus tard, ayant apparu tout à coup à un de ses amis, il le somma de le toucher, pour le convaincre qu'il vivait encore et qu'il n'était point une ombre sortie des enfers.

Les néoplatoniciens Porphyre et Iamblique présentèrent encore plus expressément Pythagore comme un dieu sous forme humaine, venu pour guérir les hommes et pour faire leur bonheur, mais enveloppé à leurs yeux d'un voile terrestre, afin de ne les pas troubler et abattre par l'éclat de l'apparition divine. Le calque de l'histoire du Christ n'est pas aussi sensible là que dans la vie d'Apollonius, sans doute parce que, pour peindre leur héros, ces philosophes pouvaient, beaucoup mieux que Philostrate, puiser dans l'ancienne histoire et dans les mythes; mais il est impossible de méconnaître, dans l'ensemble, l'intention d'opposer au fondateur de la religion chrétienne, un prophète divin, réformateur et législateur du paganisme. La naissance d'un fils merveilleux fut aussi annoncée, par la Pythie de Delphes, au père de Pythagore. Dès l'adolescence, la divinité voilée en lui se manifesta par son être entier, de même que par ses miracles; toutes les vertus auxquelles l'homme doit tendre se développaient dans son âme jusqu'à la plus haute perfection; il devint ensuite fondateur d'un état modèle dans la grande Grèce, rapportant tout à la religion, prêchant sans cesse le respect dû aux dieux comme la première et la plus importante chose; en un mot, menant une vie tout ascétique, pour apprendre aux hommes à se rendre de plus

(1) L'histoire d'Empusa, fiancée de Menippus, disciple d'Apollonius, et délivrée par Apollonius lui-même, ressemble mot pour mot au récit de saint Luc, VIII, 28.

en plus dignes de l'amitié et des communications du ciel par la pureté du cœur et l'empire sur soi-même. Les créatures d'un ordre inférieur telles que des animaux, des fleuves, devinaient en lui le dieu caché et obéissaient à sa voix; lui-même se fit reconnaître à des individus comme un être supérieur, par exemple au scythe Abaris, à qui il montra pour preuve sa hanche d'or. Voici maintenant la conclusion que Porphyre tire de tous ces faits, non sans une allusion polémique à Jésus-Christ: « Les dieux n'ont jamais » fait et ne feront jamais aux hommes un meilleur présent » que Pythagore. »

La comparaison d'Apollonius avec Jésus-Christ, que Philostrate s'était contenté de laisser deviner, fut achevée par un adversaire acharné des chrétiens, par Hiéroclès, gouverneur de Bithynie, dans l'intention avouée de rabaisser la personne du Sauveur. Ce n'était pas assez pour Hiéroclès d'avoir fait exécuter un grand nombre de fidèles dans la persécution de Dioclétien, d'avoir poussé la fureur jusqu'à faire déshonorer des femmes chrétiennes, et même des vierges consacrées, il écrivit son livre intitulé: *Discours amis de la vérité adressés aux chrétiens.* Nous n'en connaissons le contenu que par la réfutation d'Eusèbe. Hiéroclès était si ignorant ou tellement aveuglé par la haine qu'il ne se fit aucun scrupule de prétendre que Jésus-Christ, après avoir été repoussé par les Juifs, devint voleur de grands chemins et infesta le pays avec neuf cents de ses sectateurs. Pour le reste, il s'accordait le plus souvent avec les attaques et les reproches de Celse et en appelait surtout à Apollonius. « Les chrétiens, disait-il, vantent toujours leur Jésus d'avoir » rendu la vue à quelques aveugles et d'avoir opéré d'au- » tres choses semblables; mais nous possédons plusieurs » hommes distingués auxquels nous attribuons, avec beau- » coup plus de droit, de pareils prodiges et de plus grands; » ainsi, outre Aristée et Pythagore, Apollonius de Tyane » a spécialement accompli de grandes et merveilleuses » choses. Toutefois, nous ne le regardons pas, à cause de

» cela, comme un dieu, mais seulement comme un homme
» aimé des dieux, pendant qu'ils confèrent la divinité à
» leur Jésus pour quelques signes éclatants. Ajoutez que les
» faits de Jésus ont été racontés par Pierre et Paul et par
» d'autres hommes de cette espèce, des jongleurs et des
» imposteurs grossiers, tandis que les motifs les plus purs
» ont porté des hommes très-éclairés et amis de la vérité,
» tels que Maxime, Domis, Philostrate, à signaler les actions
» d'Apollonius. »

Parmi les écrivains de cette époque hostiles au christianisme, le plus important fut Porphyre, né à Batanée, en Syrie, l'an 233, disciple de Plotin, et sans contredit le premier philosophe de son temps. Les païens couronnèrent du nom de divins les quinze livres qu'il écrivit en Sicile contre les chrétiens, et auxquels les évêques les plus considérés, Methodius, Apollinaire, Eusèbe, opposèrent leurs réponses. Ces réfutations sont malheureusement toutes perdues comme l'ouvrage lui-même, dont on peut néanmoins reconnaître en partie la marche par les passages que les pères en citent à l'occasion. Il cherchait d'abord à montrer, dans le nouveau Testament, des contradictions d'où devait résulter la preuve que c'était une œuvre informe d'hommes aveuglés; il faisait surtout ressortir le blâme déversé sur saint Pierre par saint Paul, qui lui paraissait être un présomptueux excité par une basse jalousie en voulant redresser le prince des apôtres. Il s'attaquait ensuite aux livres de l'ancien Testament, dans lesquels il trouvait beaucoup d'absurdités et de faussetés, s'élevait contre les arbitraires explications allégoriques de beaucoup de chrétiens, qui, selon lui, auraient bien mieux fait de laisser de côté les écrits judaïques à cause de leurs défauts et de leur insuffisance; mais surtout il poursuivait de ses reproches Origène, qu'il avait connu personnellement, et qui, disait-il, quoique né et élevé dans la Grèce avait adopté, tout en gardant sa manière grecque de penser, l'impudente doctrine étrangère (βαρβαρον τολμημα). Il s'applique avec un soin particulier à combattre les prophé-

ties de Daniel, qu'il prétend n'avoir été écrites qu'après les événements qu'elles annoncent. Voici quelques-unes de ses autres objections : Il n'y a aucune proportion entre le péché et un châtiment éternel, et cependant Jésus-Christ a dit : « On mesurera pour vous avec la mesure que vous » aurez employée. » Jésus a détruit les sacrifices de l'ancienne loi qui pourtant avaient été établis de Dieu. Venait après cela le reproche déjà articulé par Celse, et souvent répété dans la suite par les païens : Si le Christ est l'unique voie qui conduise au salut, pourquoi est-il venu si tard? Enfin, il tirait des conséquences odieuses de faits isolés des évangiles et des actes des apôtres; par exemple, dans le récit de la mort subite d'Ananie et de Saphire, il voulait voir une preuve de la sévérité cruelle de saint Pierre. Les miracles opérés aux tombeaux des martyrs étaient expliqués par lui comme des illusions produites par les démons.

On retrouve à un degré frappant dans un autre ouvrage de Porphyre cette tendance à imiter la religion chrétienne, et à donner au paganisme les fondements et les appuis dont il manquait. L'auteur sentait bien de quel avantage était, pour les disciples de l'Evangile, la possession d'un livre rempli de l'esprit divin, ou du moins estimé tel par eux, à l'autorité duquel ils pouvaient toujours en référer, et qu'il leur était possible de lier à l'enseignement de leur doctrine au point de compléter, d'éclaircir et de fortifier l'un par l'autre. Dans sa collection de sentences des oracles (περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας), Porphyre voulut présenter aux païens quelque chose d'analogue à l'Evangile, un code sacré de révélations divines et immédiates, dans lequel le doute et l'aspiration vers une autorité supérieure pussent trouver les secours et le repos objet de leurs désirs. Ce recueil de Porphyre contenait sur Jésus-Christ des paroles d'oracles qui le présentaient comme un homme distingué par sa piété, et dont l'âme, après les souffrances du corps, s'était envolée aux régions célestes. Par l'effet d'une destinée particulière, ajoutait un de ces oracles, l'âme de Jésus était devenue une occasion d'erreur

pour d'autres âmes non éclairées des dieux. De là Porphyre concluait qu'on ne devait pas maudire le Christ lui-même; qu'il fallait seulement déplorer la folie de ceux qui avaient falsifié sa doctrine, et qui s'en étaient fait un prétexte pour mépriser les dieux. Mais ceci était en contradiction avec une autre sentence d'oracle également citée par Porphyre, dans laquelle la condamnation de Jésus se trouvait clairement approuvée. En effet, un homme ayant demandé de quelle manière sa femme pouvait être guérie de la superstition chrétienne, le dieu répondit : « Tu parviendrais à » écrire sur l'eau ou à voler dans les airs plutôt qu'à con- » vertir ta femme impie et souillée. Qu'elle reste dans ses » illusions et qu'elle continue d'honorer mensongèrement » de chants plaintifs son Dieu mort, qui a souffert la peine » la plus honteuse prononcée sur lui par des juges équi- » tables. »

Du point de vue des païens, cette appréciation était juste, la doctrine des Juifs, selon eux, étant au fond toujours préférable à la doctrine des chrétiens parce que le dieu des premiers était un dieu national.

CHAPITRE XVIII.

LES APOLOGISTES.

A peu près dans le même temps où parurent les premiers écrits des païens contre les chrétiens, ceux-ci commencèrent, de leur côté, à publier des apologies destinées soit à inspirer aux empereurs et aux gouverneurs des procédés plus doux à l'égard des fidèles, soit à faire pénétrer dans les esprits cultivés de meilleures notions du christianisme méprisé et méconnu, soit enfin à dévoiler les parties vulnérables du polythéisme et à justifier chez les disciples de la religion nouvelle, leur éloignement de la religion de l'Etat. Les premiers écrits de ce genre, présentés, l'an 131, à l'empereur Adrien par Quadrat et Aristide, sont perdus, de même que ceux de Miltiade, d'Apollinaire d'Hiérapolis, d'Irénée et de Melito de Sardes. Le plus ancien que nous possédions est celui de Justin le martyr, né de parents païens à Flavia (Sichem), en Samarie. Après avoir longtemps, mais vainement cherché la vérité et le repos dans les systèmes de la philosophie grecque, frappé de la constance des chrétiens, il arrêta son attention sur leur doctrine, et ensuite, bientôt convaincu par les enseignements d'un d'entr'eux et par la lecture de la Bible, il se déclara dis-

ciple de Jésus-Christ. Justin écrivit, pour la défense de ses frères opprimés, deux apologies; l'une, la plus considérable, qu'il présenta, l'an 138, à l'empereur Antonin-le-Pieux et à son fils adoptif; l'autre, plus courte, adressée postérieurement à Marc-Aurèle (1). Dans un petit *discours aux païens*, il montrait l'impuissance du polythéisme, et, dans cette impuissance, la raison qui le lui avait fait abandonner. Dans son exhortation aux Grecs (παραινετικος προς Ελληνας), il les sommait de reconnaître l'insuffisance de leur religion, ainsi que de leur philosophie, et de se ranger sous la bannière de la vérité révélée par le christianisme. Dans un autre livre intitulé Μοναρχια (de l'unité de Dieu), mais qui ne nous est pas parvenu complet, Justin prouvait, par des passages des poëtes grecs et de Platon, qu'ils avaient reconnu un Dieu suprême, créateur et conservateur de toutes choses, et que quelques-uns, par exemple Ménandre, Euripide, Homère, avaient méprisé les divinités païennes.

L'an 170, un disciple de saint Justin, Tatien de Syrie, dans un discours aux païens, montrait dans la foi nouvelle la seule vraie philosophie : il opposait aux doctrines du polythéisme l'ancien Testament comme une source de sagesse plus ancienne et supérieure, gourmandait la vanité des Hellènes qui rejetaient avec un superbe dédain la religion du Christ comme quelque chose venu des barbares, tandis qu'eux-mêmes ils devaient à des barbares aussi les éléments de toute connaissance ; enfin, il soumettait à la plus sévère

(1) D'après Valois et Longuerue, cette seconde apologie aurait été pareillement adressée à l'empereur Antonin-le-Pieux, et, par conséquent, écrite aussi avant l'an 161. Le dialogue avec le juif Tryphon, que quelques-uns ont disputé sans raison à Justin, démontre la vérité du christianisme par l'accomplissement des prophéties de l'ancien Testament ; mais la belle lettre à Diognet doit être attribuée à un autre auteur plus ancien, peut-être même à un disciple immédiat des apôtres, puisque l'écrivain semble se donner cette qualité, et qu'il parle du sacrifice offert à Jérusalem comme subsistant encore.

critique la conduite entière des païens, leurs études, leurs mœurs, leurs lois, leur philosophie et leur religion. Pendant que Tatien poursuivait son plan d'attaque, un philosophe chrétien d'Athènes, Athénagore, dans un écrit intitulé πρεσβεια, et adressé aux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus ou peut-être à Commode, s'appliquait davantage à réfuter les reproches faits aux sectateurs de l'Evangile et à démontrer qu'ils étaient dignes de la protection des chefs de l'Etat. Dans un autre écrit, court, mais excellent, Tatien faisait voir que la résurrection des corps, si attaquée par les païens, n'était ni impossible en soi, ni indigne de Dieu, mais que, au contraire, elle avait pour raisons la volonté divine, la nature de l'homme dont le corps est une partie intégrante, et enfin sa future destination. A la même époque vraisemblablement, vivait un autre philosophe chrétien, nommé Hermias, dont la plume versait la raillerie sur les philosophes grecs en rapprochant leurs assertions erronées et contradictoires. Un ouvrage plus substantiel de Théophile, évêque d'Antioche, divisé en trois livres et dédié au païen Autolique, parut entre les années 170 et 180. Quant à l'Eglise d'Occident, le premier écrit apologétique publié (peut-être dès le règne de Marc-Aurèle) fut, selon toute apparence, l'ouvrage de l'Africain Minucius Felix, dans lequel les calomnies et les reproches ordinaires sont présentés par le païen Cecilius et refutés par Octavius. Le plus éloquent défenseur des chrétiens de cette partie du monde fut Tertullien, pendant et après le règne de Commode, d'abord dans ses deux livres *ad nationes* adressés aux païens en général, puis dans son apologétique présenté, l'an 198 ou 200, aux gouverneurs de l'Afrique, et enfin dans son mémoire justificatif envoyé, l'an 211, au proconsul Scapula.

Un homme qui avait à son service une grande érudition et toute la philosophie grecque, Clément d'Alexandrie, écrivit aussi, mais d'après un plan particulier, plusieurs

ouvrages apologétiques enchaînés les uns aux autres (1). Ce sont le *Protreptique*, où il somme les païens de renoncer à leurs erreurs, le *Pédagogue*, dans lequel, après avoir tracé une esquisse de la morale chrétienne, il peint la vie des croyants, et les *Stromates*, qui présentent les éléments d'une gnose chrétienne, accompagnée de ce qu'il y a de bon dans les divers systèmes philosophiques. Origène, son grand disciple et successeur, écrivit dans la suite, en réfutant Celse, l'apologie la plus remarquable qui ait paru dans l'ancienne Eglise, sous le rapport de la hauteur du génie et de la grandeur des proportions. Dans le même temps, Cyprien composait à Carthage son opuscule sur le néant des idoles, emprunté pour la majeure partie à Tertullien; plus tard, l'an 253, il fit paraître son écrit à Demetrianus, pour inspirer à ce juge cruel quelques sentiments d'humanité en faveur des chrétiens. Les cinquante années suivantes ne produisirent aucune œuvre apologétique, et ce n'est qu'au commencement de la grande persécution que l'Africain Arnobe publia, comme gage de la sincérité de sa conversion, ses sept livres contre le paganisme.

Conformément à la foi générale des chrétiens, les pères, dans tous leurs écrits, soit apologétiques soit polémiques, traitaient le culte païen comme un culte rendu aux démons. Si parfois, d'accord en cela avec la théorie d'Euhémère, ils ne voyaient dans les dieux que des hommes élevés à l'apothéose ; leur sentiment était unanime sur un point, à savoir, comme dit Origène, que tous les hommages offerts aux dieux dans les temples, devant leurs autels et leurs images, ne pouvaient s'adresser qu'à des esprits déchus et mauvais. Déjà, dans sa première épître aux Corinthiens (X, 20), saint Paul avait dit que les sacrifices des païens se rappor-

(1) L'ordre suivi dans ces ouvrages correspond à celui qui était observé dans les mystères ; on y trouve les trois degrés : καθαρσις, μυησις, εποπτικα.

taient aux démons. Plus tard, les philosophes tels que Celse et les néoplatoniciens donnant le nom de démons, même à ces dieux inférieurs ou êtres intermédiaires, qui, d'après leur doctrine, étaient les dieux spéciaux des hommes, les chrétiens avaient accepté cette idée, au moins en partie, et ils prétendaient que tous les démons étaient des êtres détachés de Dieu, que c'était eux précisément qui avaient éloigné les hommes de l'adoration du vrai Dieu unique et les avaient entraînés dans toutes sortes de superstitions accompagnées de débauches et de crimes. Aussi, lorsque les païens invoquaient l'autorité des oracles, des phénomènes extraordinaires qui apparaissaient dans les temples et des miracles opérés par les images des dieux, les chrétiens ne leur répondaient pas que tout cela était un effet de leur propre illusion et de la fourberie de leurs prêtres (en donner les preuves eût été impossible) ; ils admettaient les faits, mais en y signalant les opérations des mauvais esprits, qui employaient ces moyens pour enchaîner plus fortement les hommes dans l'erreur. La théurgie si répandue, les rites de consécration des temples et des images des dieux, rites dans lesquels diverses cérémonies et formules déprécatoires forçaient la divinité à s'unir à son image, comme l'âme au corps, toutes ces choses devaient fortifier les chrétiens dans leurs sentiments à cet égard.

Si les apologistes voyaient dans l'influence des démons une cause principale de l'empire du culte des idoles, ils ne méconnaissaient pas pour cela que la première source du paganisme était la chute de l'homme, le péché. C'est dans ce sens que Théophile dit : « Dieu n'est vu que par ceux » qui peuvent le voir, c'est-à-dire par ceux qui ont les » yeux de leur âme ouverts; mais les yeux de l'âme sont » obscurcis par le péché, l'homme devant conserver son » âme aussi pure qu'un miroir éclatant. De même qu'un » miroir, dès qu'il est rouillé, ne réfléchit plus l'image de » l'homme, de même l'âme dans laquelle le péché domine » ne peut plus réfléchir Dieu. »

Pour ce qui concerne Jésus-Christ lui-même, les apologistes en appelaient principalement à l'accomplissement des prophéties ; ils faisaient moins valoir les preuves tirées de ses miracles, parce que la plupart des païens admettaient les faits sans difficulté, sauf ensuite à les expliquer par la magie. Toutefois les pères avaient soin de faire observer à ce sujet que l'Evangile était en opposition formelle avec la magie, et dans un passage qui nous a été conservé par Eusèbe, Quadrat, le premier apologiste, s'exprime d'une manière admirable sur les miracles opérés par Jésus : « Les » malades qu'il a guéris et les morts qu'il a ressuscités, dit-» il, sont restés assez longtemps sur la terre, non-seulement » pendant la vie terrestre du Sauveur, mais même après » son ascension, de sorte que quelques-uns vivaient encore » de notre temps. »

Les pères s'arrêtaient avec une prédilection particulière aux preuves tirées des effets moraux du christianisme. Ils puisaient dans une expérience de tous les jours les couleurs avec lesquelles ils peignaient le changement complet opéré par la foi chrétienne dans ceux qui, pour l'embrasser, avaient déserté les rangs du paganisme. « Que l'on compare avec » leur conduite actuelle, dit Origène, la vie précédente d'un » si grand nombre devenus croyants. Parmi eux, il n'en » est pas un seul qui n'ait été plongé dans l'impureté, dans » l'injustice et dans d'autres passions désordonnées avant » qu'il se laissât séduire, comme disent Celse et ses parti-» sans, et qu'il embrassât la foi que ceux-ci nomment la » peste du genre humain ; mais on voit combien, depuis ce » temps, ils sont plus justes, plus graves, plus constans et » plus vertueux, à tel point que quelques-uns s'abstiennent » volontairement des plaisirs permis du mariage, en partie » par l'amour d'une pureté plus grande, en partie pour » pouvoir servir Dieu avec d'autant plus d'innocence et » de sainteté. »

Dans le septième livre contre Celse, l'opposition entre l'impureté des païens et la pureté chrétienne, entièrement

inconnue et impossible à ceux-ci, est relevée d'une manière encore plus frappante par Origène : « Tous ceux, dit-il, » que vous méprisez à cause de leur ignorance et de leur » simplicité, que vous traitez de fous et de misérables » esclaves, n'ont pas plus tôt embrassé la doctrine de Jésus, » qu'ils renoncent à tout désordre, et cela ils le font si » généreusement que beaucoup d'entr'eux, comme les véri- » tables prêtres du Seigneur qui ne connaissent aucune » liaison avec l'autre sexe, non-seulement évitent le fait » même, mais encore conservent leurs âmes pures et sans » tache. A Athènes, le grand-prêtre doit employer le suc de » la cigüe pour éteindre le feu de ses passions ; ce n'est » qu'après cela qu'on l'estime en état d'exercer le culte » légal. Chez les chrétiens, il y en a un grand nombre qui » n'ont besoin d'aucun suc de cigüe pour servir Dieu avec » une entière pureté, la parole divine leur tenant lieu d'un » semblable moyen. »

Au reproche que leur doctrine n'excitait que des désunions et qu'elle était dangereuse pour l'Etat, dont elle troublait la paix et la concorde, Justin répondait : « Nous con- » servons et propageons, plus que qui que ce soit, la paix » dans le monde, puisque nous enseignons que rien, ni un » seul crime ni un seul acte de vertu, n'est caché aux yeux » de Dieu. » Tertullien dit que la misère des temps antérieurs avait bien plutôt été adoucie par la diffusion du christianisme, le nombre des péchés ayant été diminué grâce à la multitude des chrétiens et celui des intercesseurs ayant augmenté dans la même proportion.

Si les philosophes et les gens éclairés du polythéisme présentaient les chrétiens comme une misérable troupe de fous ignorants, les apologistes prouvaient, au contraire, que le fidèle le moins instruit montrait dans ses actions plus de véritable connaissance des choses divines que le païen le plus savant. « Chaque artisan chrétien a trouvé Dieu ; il le » démontre, et explique réellement tout ce que l'on cherche » sur ce sujet, quoique Platon assure qu'il soit aussi difficile

» de trouver l'architecte du monde que de s'expliquer à cet » égard lorsqu'on l'a trouvé. » — « Chez nous, dit Athéna- » gore, vous voyez des gens tout à fait sans études, des » ouvriers, des femmes, qui, tout en étant incapables de » décrire avec des phrases choisies la riche bénédiction de » leur foi, en produisent les fruits dans leur conduite, par » exemple, en ne frappant point ceux qui les ont frappés, » en n'accusant point le voleur qui les a dépouillés, en don- » nant à tous ceux qui leur demandent et en aimant les » autres comme eux-mêmes. »

Quelquefois les apologistes faisaient servir au profit de leur cause des écrits apocryphes dans lesquels ils trouvaient des témoignages favorables. Un livre attribué à Hystaspes, ancien sage de la Perse, était particulièrement cité par eux ; mais ils se servaient plus souvent des prétendus *oracles sybillins*, dont on possédait à cette époque beaucoup de fragments, bien qu'ils ne fussent pas encore réunis dans une seule et même collection. Ces oracles avaient été versifiés dans des temps très-divers, tantôt par des païens, tantôt par des juifs, et contenaient des prédictions d'une ruine prochaine de Rome et du paganisme entier. Quelques-uns furent, selon toute apparence, composés dans les années 160-170 avant Jésus-Christ, sous les successeurs d'Alexandre, par des juifs alexandrins ; on y trouve un brûlant désir de la venue du Messie. Plus tard, pendant les règnes d'Adrien et des Antonins, un chrétien ou peut-être plusieurs y joignirent des prophéties en vers de leur composition, qui décrivaient, d'une manière tout à fait circonstanciée et précise, les événements de la vie de Jésus. Les auteurs des fragments en question purent ne pas avoir l'intention de tromper ; peut-être ne choisirent-ils cette forme que parce qu'elle avait déjà été en usage avant eux et qu'elle leur semblait propre à familiariser les païens avec les idées chrétiennes ; mais, dès le temps de Justin, beaucoup de fidèles voyaient dans ces fragments les produits authentiques d'une ancienne sybille païenne qu'ils invoquaient, comme

Justin lui-même, contre les païens. Ceci fut la cause non-seulement que les païens reprochèrent amèrement aux chrétiens d'avoir falsifié, par des additions blasphématoires, les prédictions des sybilles, mais encore qu'il y eut une loi défendant, sous peine de mort, de lire les livres d'Hystaspes et de la sybille, aussi bien que ceux des prophètes. Toutefois un grand nombre parmi les chrétiens blâmaient leurs frères de cet appel à des prédictions apocryphes, et c'est de là que paraît être sortie la désignation d'un parti de sybillistes dont Celse fait mention (1).

(1) Plus tard, les pères de l'Eglise traitèrent comme des inventions chrétiennes toutes les prophéties des païens concernant le Sauveur; ainsi, par exemple, saint Augustin, de civit. Dei, XVIII, 47: « Quæcunque aliorum prophetiæ de Dei per Jesum Christum gratiâ proferuntur, » possunt putari à Christianis esse confictæ. Ideò nihil est firmiùs ad con- » vincendos quosvis alienos, si de hâc re contenderint, nostrosque facien- » dos, si rectè sapuerint, quàm ut divina prædicta de Christo ea profe- » rantur, quæ in Judæorum scripta sunt codicibus. »

CHAPITRE XIX.

SECTES ET HÉRÉSIES. — LES JUDAÏSANTS, LES EBIONITES ET LES NAZARÉENS (1).

La vie de l'Eglise était, ce qu'elle sera toujours, un combat continuel contre les adversaires du dehors et ceux du dedans, contre l'incroyance et la foi erronée, contre tout ce qui menace et empêche le développement du royaume de Dieu dans la société entière ainsi que dans l'individu. L'Eglise, dès les premiers temps de son existence, eut moins à se plaindre des attaques du paganisme que des coups de ceux qui, ne voulant pas accepter la doctrine chrétienne telle qu'elle avait été enseignée, propagée et transmise par les apôtres, essayèrent de s'en rendre maîtres et de la falsifier par l'alliage d'éléments hétérogènes. Lorsque le christia-

(1) Livres consultés : Epiphanes, Eusèbe, Théodoret, saint Jérôme, Tertullien, Origène. Les Clémentines, in Cotelerii patrum apost. opp. Amstelod., 1724, vol. I.

C. M. Travasa, storia critica delle vite degli eresiarchi del secolo, I, II, III. Venez, 1752; Esquisse d'une histoire complète des hérésies, par C. W. F. Walch, Leipzig, 1762; Dissertation sur les Esséens et les Ebionites, par Credner, Sulzbach, 1827; Baur, de Ebionitarum origine et doctrinâ ab Essenis repetendâ, Tubingen, 1831; Recherches sur les Nazaréens et les Ebionites, par Gieseler.

nisme entra dans le monde, il rencontra un grand nombre d'hommes qui se soumirent de bon cœur et sans restriction à ce qu'il enseignait, renonçant sur-le-champ aux erreurs que leur intelligence avait jusqu'alors caressées ; ceux-ci furent les vrais croyants, les membres de l'Eglise catholique. D'autres, au contraire, qui se sentaient attirés par certaines idées vers la nouvelle religion, mais néanmoins ne voulaient nullement mettre de côté des conceptions plus anciennes, devenues chères à leur esprit et mêlées à toutes leurs habitudes, cherchèrent à rattacher les enseignements de l'Eglise aux dogmes païens et juifs pour en former un ensemble, rejetèrent toute idée chrétienne hostile à cet amalgame, et falsifièrent le reste en le fondant avec des opinions essentiellement contradictoires. Ainsi naquirent les sectes et les hérésies, en partie judaïques, en partie païennes, de cette première période ; car celles-ci, nommément les judaïques, et quelques-unes entre les gnostiques, ont cela de singulier et qui les distingue d'hérésies postérieures, qu'elles ne sont point sorties du sein de l'Eglise catholique en se séparant de sa doctrine, mais que plutôt elles se sont placées dès le commencement à côté d'elle, comme des formes particulières et défectueuses du christianisme.

Il y avait parmi les Juifs, au temps de Jésus-Christ et des apôtres, diverses écoles dont nous ne connaissons exactement que les plus considérables, ou celles qui se faisaient davantage remarquer, et, par exemple, des nombreuses sectes théosophico-mystiques, plus cachées par leur nature même, nous ne connaissons bien que les Esséniens. Mais c'était précisément sur ces sectes que le christianisme devait exercer d'abord sa force d'attraction, parce que, dans leurs doctrines secrètes, elles possédaient déjà beaucoup de points analogues. Ce fut de la sorte que s'élevèrent, du milieu d'elles, les partis des chrétiens judaïsants, spécialement ceux des Ebionites et des Nazaréens qui tous avaient pour lien commun l'exacte observation des cérémonies légales.

Il paraît que les plus anciens Ebionites (lesquels s'organi-

sèrent en sectes séparées dans les derniers temps des apôtres) étaient d'abord libres de doctrines théosophiques et gnostiques, et que, ayant un caractère purement judaïque, ils ne se distinguaient du reste des Juifs que par la reconnaissance de la dignité de Messie qu'ils accordaient à Jésus. Jusqu'au martyre de Jacques, frère du Seigneur, dit Hégésippe, l'Eglise était restée entièrement vierge, c'est-à-dire n'avait été inquiétée par aucune fausse doctrine; mais à cette époque, Thébutis, irrité de ce qu'on lui eût préféré Siméon pour le siége épiscopal de Jérusalem, commença à falsifier les dogmes de l'Eglise en y mêlant les doctrines des sectes juives. Ainsi donc, c'était le judaïsme que ce Thébutis, qui, du reste, n'est cité par personne autre qu'Hégésippe, introduisit à Jérusalem parmi ses adhérents. Toutefois ce n'était point une rechute complète dans les idées judaïques, puisque l'on conservait la doctrine distinctive du Messie, venu dans la personne de Jésus-Christ; mais en même temps, c'était plus que la simple observation de la loi qui n'avait pas encore cessé d'être pratiquée par les autres juifs chrétiens. Bientôt vint la migration des fidèles de Jérusalem au-delà du Jourdain, à Pella et dans la province de Perée en général, à Beroë et Basanitis ou Kokabe. Dans ces environs, sur les bords du Jourdain et de la mer Noire, habitaient déjà les Esséens (nommés Osséens par Epiphanes) et les sectes des Nasiréens, des Sampséens et des Elxaïtes (1), avec lesquelles ils avaient une grande affinité. Entre ceux-ci et les Juifs semi-chrétiens nouvellement arrivés, il s'opéra peu à peu un rapprochement et une fusion. Ces derniers leur communiquèrent la connaissance du Messie, manifesté dans la personne de Jésus, et reçurent d'eux les doctrines esséniennes proprement dites. Telle pa-

(1) D'après la description d'Epiphanes, on ne voit pas de véritable différence entre ces sectes; aussi est-il vraisemblable que ce n'étaient que des degrés ou classes d'une même secte, à savoir de la secte essénienne. Voyez Credner, Introduction à l'étude des écrits bibliques, Halle, 1832, vol. 1, p. 367.

raît avoir été l'origine des Ebionites ou Ebionéens. Ils avaient pris leur nom d'un mot hébreu signifiant pauvre, à cause de leur pauvreté volontaire et de la communauté des biens, qui avait été probablement introduite chez eux comme chez les Esséniens et qu'ils rapportaient aux réglements des apôtres. Ils étaient, prétendaient-ils, les descendants de ceux qui avaient vendu leurs propriétés et en avaient déposé le prix aux pieds des premiers disciples du Sauveur (1).

D'après leur doctrine, Jésus était un homme engendré d'une manière naturelle par Joseph et Marie, mais que sa vertu avait rendu digne de recevoir le Christ et d'être appelé pour cela fils de Dieu. En effet, pendant son baptême dans le Jourdain, le Messie céleste, descendu sous la forme d'une colombe, était entré en lui. Ce Messie céleste, le plus élevé de tous les esprits créés ou émanés de Dieu, et dominateur de toutes choses, apparut d'abord sur la terre dans la personne d'Adam, se manifesta sous une enveloppe cor-

(1) Plusieurs pères de l'Eglise plus anciens nomment un certain Ebion comme fondateur du parti, et Epiphanes, que son séjour antérieur dans un lieu voisin des Ebionites avait mis à même de les connaître de la manière la plus exacte, parle également d'un Ebion devenu fondateur de la secte aux environs de Kokabe, de Nabatée et de Pella, dans les temps qui suivirent la destruction de Jérusalem. On a élevé des doutes sur la véracité de ce document, parce qu'Epiphanes attribue à Ebion la rencontre avec l'apôtre Jean dans le bain, rencontre attribuée à Cérinthe par les autres auteurs. Quoiqu'il en soit, chaque secte a un fondateur ou un docteur principal dont elle suit particulièrement l'autorité, et le fondateur des Ebionites (peut-être Thébutis cité par Hégésippe) pourrait bien avoir porté de préférence le surnom d'Ebion, c'est-à-dire pauvre. Epiphanes présente comme auteur de la réunion entre les Ebionites primitifs, venus de Jérusalem, et les Esséens (ou, comme il dit, les *Sampséens*, les *Osséens* et les *Elxaïtes*) un certain Elxaï, lequel vivait sous le règne de Trajan et a écrit un livre contenant ses doctrines théosophiques. Toutefois cette réunion n'était pas complète. Une partie des anciens Ebionites ne voulut point accepter les doctrines esséniennes; c'étaient, d'après Epiphanes, ceux qui regardaient le Christ comme un simple homme, prophète il est vrai, mais dans lequel n'habitait aucun esprit supérieur.

porelle aux patriarches, et s'unit enfin à Jésus, après le crucifiement et la résurrection duquel il remonta aux cieux. Il forme avec l'Esprit-Saint une syzygie (1). Contre lui se tient Satan, à qui le souverain Etre a confié la domination sur le monde inférieur et visible, comme au Christ celle sur le monde futur et céleste, d'après le libre choix de l'un et de l'autre. Ainsi les Ebionites enseignaient, quoique d'une manière non absolue, le dualisme. Le but des christophanies réitérées était la fondation et le rétablissement du véritable culte, et la destination spéciale de Jésus, depuis que le Christ habitait en lui, était de purifier et en même temps d'affermir le judaïsme, puis, après l'avoir purifié, de le présenter aussi aux païens comme l'unique source du salut. Les Ebionites rejetant, de même que les Esséens, le culte des sacrifices comme une altération de la religion primitive, leur Evangile attribuait à Jésus les paroles suivantes : « Je suis venu faire cesser les sacrifices, et si vous » ne discontinuez pas d'immoler des victimes, la colère de » Dieu demeurera sur vous. » Semblables, sous ce rapport, aux Juifs nasiréens dont parle Epiphanes, ils n'admettaient, comme prophètes inspirés de Dieu, qu'Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron et Josué, et rejetaient tous ceux qui, postérieurement, n'avaient écrit, disaient-ils, que par l'effet d'une impulsion personnelle, jusqu'à Jésus, premier prophète de la vérité. Ce qui dans le Pentateuque ne correspondait pas à leurs vues, était traité par eux d'addition postérieure. Pour le reste, les Ebionites étaient strictement attachés à la loi, et Origène avait raison de dire qu'ils différaient peu des Juifs. Ils observaient la circoncision, le sabbat et les autres prescriptions légales. Pour ce qui est de la circoncision, ils invoquaient l'exemple de Jésus et citaient ces paroles du Sauveur : « Que le disciple se contente d'être » comme le maître ; » ils disaient : Jésus a été circoncis,

(1) Dans la cabale, le Saint-Esprit s'appelle également la compagne ou la femme du Messie.

laisse-toi pareillement circoncire, car la circoncision est le sceau et le signe des patriarches et de tous les justes qui ont vécu d'après la loi. En conséquence, ils déclaraient l'apôtre saint Paul un apostat de la loi, un faux docteur, et rejetaient toutes ses épîtres. Ils racontaient que Paul n'était point Juif de naissance, mais païen ; qu'il n'était devenu, plus tard, prosélyte du judaïsme que dans l'espérance d'obtenir pour épouse la fille du grand-prêtre, mais que, n'ayant pas réussi, il avait, par esprit de vengeance, écrit contre la circoncision, contre le sabbat et la loi en général. Au contraire, Jacques, frère du Seigneur, était, ainsi que Pierre, leur idéal, et, dans leurs livres apocryphes, ils représentaient l'un et l'autre comme des ascètes juifs (1), car ils avaient eux-mêmes complétement conservé l'ancienne ascèse essénienne. Ils s'abstenaient de toute chair et de toute espèce de nourriture provenant d'animaux, parce que les animaux étant nés d'une union charnelle, ils les tenaient pour impurs ; ils se baignaient chaque jour, souvent avec

(1) Voici comment Hégésippe représente saint Jacques (Ap. Euseb. II, 23) : « Il fut saint dès le ventre de sa mère ; il ne buvait ni vin, » ni boisson fermentée, ne mangeait point de chair, ne se coupait » point les cheveux, ne s'oignait point d'huile et ne prenait jamais de » bains ; il ne portait point de vêtement de laine, mais seulement de lin. » On a voulu voir dans ces paroles une preuve qu'Hégésippe avait été Ebionite ; l'opinion contraire est plus vraisemblable, car il donne pour résultat de son voyage, entrepris dans un but d'examen, « qu'il avait » trouvé la même doctrine dans toutes les églises d'Orient et d'Occident » visitées par lui. » Un Ebionite n'eût certainement point parlé de la sorte. Qne si dans un fragment conservé par le trithéïte Etienne Gobarus (Routh, reliquiæ sacræ, I, 203), s'appuyant sur saint Matthieu (XIII, 16), il rejetait cette sentence : « *Qu'aucun œil n'a vu, qu'aucune oreille » n'a entendu les biens préparés aux justes,* » ce n'était point assurément pour blâmer l'apôtre saint Paul, mais seulement pour écarter la fausse interprétation d'une secte gnostique. Quant à sa description du nasiréat de Jacques, auquel il était postérieur d'un siècle, il l'a vraisemblablement tirée d'un livre apocryphe des Ebionites, peut-être des ἀναβαθμοὶ Ἰακώβου, cités par Epiphanes.

leurs habits, dans de l'eau courante à laquelle ils attachaient une vertu purificatrice pour toute sorte de souillures, évitaient tout commerce avec les étrangers, le considérant comme une impureté, et rejetaient le serment. D'abord ils avaient attaché à la virginité un grand prix; mais ils y avaient entièrement renoncé au temps d'Epiphanes, et même, à cette époque, ils contractaient des mariages très-précoces, toléraient le divorce et souffraient qu'il fût suivi d'une nouvelle union. Ils avaient leurs conseils d'Anciens et leurs synagogues, le baptême et la communion, mais dans celle-ci, en place de vin, ils prenaient de l'eau, sans doute par préférence pour ce dernier élément, auquel ils rendaient presque un culte, et parce qu'ils regardaient le vin comme une production impure.

Les Ebionites avaient leur Evangile particulier, portant le titre d'Evangile des Hébreux (Καθ' Ἑβραίους). Le fond de cet Evangile était altéré par beaucoup de changements et d'omissions suivant les vues de la secte. Le contenu des deux premiers chapitres de saint Mathieu manquait; il commençait par le récit du baptême de Jean. La circonstance du Saint-Esprit apparaissant sous la forme d'une colombe pendant le baptême de Jésus était défigurée d'après leur doctrine, et, au lieu de ce qui se trouve dans saint Luc (XXII, 15), on lisait dans leur version : « Ai-je désiré de manger avec vous » l'agneau pascal immolé ? » Avec d'autres ouvrages apocryphes sous le nom de plusieurs apôtres, les Ebionites avaient de plus une histoire des apôtres et un écrit doctrinal de saint Jacques (*degrés de consécration*), dans lequel il parlait contre le temple, contre les offrandes et contre le feu allumé sur l'autel du sacrifice.

Ces Ebionites avaient aussi un livre sur les voyages de saint Pierre (Περιοδοι Πετρου). Cet ouvrage, ou un autre absolument semblable, s'est conservé sous le titre d'*homélies clémentines*, lesquelles rapportent les prétendus voyages de Clément avec l'apôtre saint Pierre, les sermons de ce dernier dans ces mêmes voyages, et les disputes qu'il eut à

soutenir contre le magicien Simon et contre le philosophe Appion (1). L'ouvrage dont il s'agit, composé au IIe siècle, expose d'une manière frappante les vues religieuses des Ebionites, mais avec quelques graves modifications, ce qui donne le droit de supposer que la doctrine qu'on y trouve est d'une autre secte que celle décrite par Epiphanes. Selon cette doctrine, il existe une religion primitive enseignée, dès le commencement, par Adam, le premier prophète, transmise par les patriarches et par Moïse, mais altérée bientôt après ce dernier, par une rédaction faite contrairement à sa volonté et surtout falsifiée par le culte des sacrifices. Le Christ est venu pour rétablir la religion primitive dans sa pureté et enseigner à distinguer le vrai du faux dans le Pentateuque; aussi sa doctrine n'est-elle, à proprement parler, que l'ancienne doctrine mosaïque, de même que l'Esprit divin, apparu dans Adam et dans Moïse, habitait pareillement en Jésus. Le disciple de Moïse n'est donc pas moindre que le disciple de Jésus; ils doivent se supporter mutuellement et reconnaître que l'un, aussi bien que l'autre, est en possession de la vérité. Celui dont le regard pénétrant aperçoit l'unité des deux prophètes et l'accord complet de l'ancienne doctrine de Moïse et de la doctrine nouvelle de Jésus, celui-là occupe le degré le plus élevé. Dans ce système, le Christ n'apparaît que comme prophète et docteur; il n'est pas question de sa vertu libératrice, et sa mort est considérée comme quelque chose de fortuit. L'ouvrage entier ne ren-

(1) Trois rédactions différentes nous sont parvenues, savoir: 1° les homélies, c'est-à-dire, les conférences, les exhortations, attribuées à Clément et conservées dans le texte grec original; 2° les *Recognitiones sancti Clementis ad Jacobum fratrem Domini*, dans la traduction latine du prêtre Rufin, laquelle est, selon toute apparence, un remaniement postérieur des homélies, mais dont l'auteur s'est beaucoup éloigné de son modèle; 3° Κλημεντος των Πετρου ἐπιδημιων κηρυγματων ἐπιτομη, extrait grec des homélies.

ferme pas une seule fois le nom de l'apôtre saint Paul, mais il s'y trouve une allusion évidente à son égard (1). Là on voit l'accord des Clémentines avec les idées des Ebionites dépeints par Epiphanes, comme aussi dans le rejet de la divinité du Christ, dans la supposition d'une naissance naturelle de Jésus (2), dans la condamnation des sacrifices et du serment, dans l'importance attachée aux ablutions quotidiennes et dans l'opinion que le Pentateuque a été falsifié. On trouve également dans ce livre le dualisme subordonné des Ebionites et le mépris des prophètes postérieurs, conformément à l'idée qu'ils avaient de ne vouloir reconnaître pour véritables prophètes qu'Adam, les patriarches, Moïse et Jésus. De tous les apôtres, les Clémentines ne font ressortir que Pierre et Jacques ; le dernier est représenté comme le conservateur spécial de la pure doctrine auquel il appartient d'éprouver et de confirmer chaque autre docteur ou apôtre. L'auteur des Clémentines a une façon toute particulière de déterminer le prix de la loi mosaïque : il la déclare sacrée, mais l'observation n'en est point absolument nécessaire pour tous ; le païen n'a besoin que de suivre les commandements de Jésus, sans pour cela mépriser et haïr Moïse. Enfin, une chose digne d'attention, c'est que

(1) En effet, saint Pierre, dans une lettre à saint Jacques, mise en tête des homélies, s'exprime de la manière suivante : « Ετι μου περιοντος ἐπεχειρησαν τινες ποικιλοις τισιν ερμηνειαις τους εμους λογους μετασχηματιζειν εις την του νομου καταλυσιν. ὡς και εμου αυτου οὑτω μεν φρονουντος, μη ἐκ παρρησιας δε κηρυσσοντος. οπερ ἀπειη » Comparez ce passage avec l'épître aux Galates, II, 11, l'analogie est frappante. Dans la XVIIe homélie, l'expression κατεγνωσμενος est encore empruntée à l'épître aux Galates.

(2) Ceci résulte du passage suivant de la IIIe homélie : « Si quelqu'un » refuse le Saint-Esprit à un homme formé des mains de Dieu, comment » peut-il l'attribuer à un homme sorti d'une semence dégoutante ? » L'opposition entre ces mots : ὑπο χειρων θεου κυοφορηθεις ανθρωπος et ceux-ci : εκ μυσαρας σταγονος γεγεννημενος montre que, parmi ces derniers, l'on comprend tous les prophètes depuis Adam, par conséquent Jésus-Christ lui-même.

l'origine postérieure de cette doctrine et de la secte qui la professe, est avouée précisément dans l'ouvrage (1).

Les Nazaréens formaient une secte judaïsante distincte de celle des Ebionites, mais ils ne commencent à être appelés ainsi que par saint Epiphanes et saint Jérôme. Les autres Pères d'une époque antérieure les avaient compris sous le nom général d'Ebionites, sans toutefois les confondre avec ceux que nous venons de dépeindre. Ils se nommaient eux-mêmes Nazaréens, gardant l'ancien nom commun aux sectateurs de Jésus, d'autant mieux que la dénomination de chrétiens appartenait à une langue qui leur était complètement étrangère. Ils demeuraient également au-delà du Jourdain, à Beroë, Decapolis et Basanitis ou Kokabe, mais se distinguaient des Ebionites, principalement en ce qu'ils reconnaissaient Paul comme l'apôtre des Gentils, et, par suite, ne regardaient point comme obligatoire, pour les païens devenus chrétiens, la loi mosaïque qu'ils ne cessaient néanmoins de pratiquer eux-mêmes. De plus, ils acceptaient l'ancien Testament tout entier ainsi que la naissance surnaturelle de Jésus. Ils étaient haïs et maudits par les Juifs, surtout par les Pharisiens, non-seulement parce qu'ils regardaient le Christ comme le Messie, mais encore parce qu'ils tenaient les Pharisiens pour des hommes morts spirituellement et moralement, qui s'enveloppaient de ténèbres, eux et leurs disciples. Ils tournaient contre ces hypocrites les paroles les plus menaçantes des prophètes, et ce que Isaïe dit d'Emmanuel, qui sera une pierre d'achoppement et un

(1) L'aveu en question se trouve sous la forme d'une prétendue prophétie de Jésus : « Ως ἀληθης ἡμιν προφητης ειρηκεν, πρωτον ψευδες δει ἐλθειν » εὐαγγελιον ὑπο πλανου τινος, και εἰθ' οὑτως, μετα καταιρεσιν του αγιου τοπου, » εὐαγγελιον ἀληθες κρυφα διαπεμφθηναι, εἰς ἐπανορθωσιν των ἐσομενων αἱρεσεων. » (Homel. II, 17.) Le séducteur dont il est ici parlé et qui annonça le premier un faux Evangile, est sans doute saint Paul ; ce n'est qu'après la destruction de Jérusalem que parut, mais seulement pour quelques-uns et dans un petit espace, le véritable Evangile, l'Evangile des Ebionites.

rocher de scandale pour les deux maisons d'Israël, ils l'appliquaient aux deux célèbres écoles d'Hillel et de Schammaï. Cependant ils étaient encore très-éloignés de la véritable foi chrétienne (1), qu'ils avaient, au contraire, falsifiée par des idées judaïco-théosophiques d'une époque antérieure, étant issus, selon toute apparence, des Esséniens ou d'une secte semblable. Ceci ressort des fragments que saint Jérôme nous a conservés de leur Evangile hébraïque (2), où Jésus apparaît comme un homme qui, avant son baptême dans le Jourdain, n'était pas même impeccable (3), et sur lequel l'Esprit divin ne reposa que depuis cette heure. En effet, on y lit les paroles suivantes : « Après que le Seigneur » fut sorti de l'eau, la source entière de l'Esprit saint » s'épancha sur lui, demeura en lui et dit : Mon fils, j'atten-

(1) Lequien, dans sa dissertation *de Nazaræis*, et Prud. Maran, dans son ouvrage intitulé : Divinitas Jesu Christi, manifesta in scripturis et traditione, cherchent à prouver que les Nazaréens étaient orthodoxes, particulièrement en ce qui concerne la divinité de Jésus-Christ. Le premier a été réfuté par Mosheim, instit. hist. christ. majores, sæc. I. Quant à Maran, il ne donne aucune preuve nouvelle, et commet, en outre, l'erreur de regarder les Clémentines comme un ouvrage des Nazaréens.

(2) L'Evangile en question doit aussi avoir eu pour base celui de saint Matthieu ; mais, d'après Epiphanes, il était beaucoup plus complet que l'Evangile des Ebionites. On y lisait sans doute le récit de la naissance et de la jeunesse de Jésus qui manquait dans le dernier.

(3) Voici un passage qui s'y trouve : « La mère du Seigneur et ses frères » lui dirent : Jean-Baptiste donne le baptême pour la rémission des » péchés ; allons le trouver et laissons-nous aussi baptiser par lui. » Jésus répondit : « En quoi ai-je péché pour devoir l'aller trouver et me » faire baptiser par lui, à moins que ce que je viens de dire ne soit pré- » cisément une ignorance (en d'autres termes, un péché commis par moi » sans le savoir) ? » Le même récit se rencontre dans un autre livre apocrype intitulé : Prædicatio Pauli ou Tractatus de non iterando baptismo : « In quo libro contrà omnes scripturas et de peccato proprio confitentem » invenies Christum, qui solus omninò nihil deliquit, et ad accipiendum » Johannis baptisma pœnè invitum à matre suâ Mariâ esse compulsum » (ad calcem opp. Cypriani). »

» dais ta venue dans tous les prophètes pour demeurer en » toi ; car tu es ma demeure permanente, toi, mon fils pre- » mier né, qui régneras éternellement. » Dans un autre passage bizarre du même Evangile, Jésus nomme l'Esprit saint sa mère (1). Au reste, le kiliasme, que saint Jérôme place chez les Ebionistes, doit probablement être attribué aux Nazaréens, puisqu'il ne s'en trouve aucune trace parmi les Ebionites-Esséens, non plus que dans les Clémentines.

La troisième secte judaïsante des Elxaïtes ou Elkésaïtes paraît avoir peu différé de la secte ébionite et être issue d'un ancien parti judaïque du même nom. Elle subsistait depuis le commencement du IIe siècle ; mais ce ne fut qu'au IIIe qu'elle commença à trouver accès dans quelques églises chrétiennes. Alors elle fut combattue par Origène et par Alcibiade d'Apamée. Au rapport de Théodoret, les Elxaïtes admettaient deux Christ, l'un supérieur, l'autre inférieur, c'est-à-dire l'homme Jésus et l'Esprit divin, qui demeura d'abord dans Adam et les patriarches, puis s'unit également à Jésus. Ils possédaient un prétendu livre tombé du ciel auquel ou aux doctrines duquel ils attachaient une vertu effaçant les péchés. Ils détestaient aussi l'apôtre saint Paul; mais ce qui frappait surtout en eux, c'était leur assertion que l'on pouvait renier le Christ pendant les persécutions et sacrifier aux idoles, pourvu que l'on gardât seulement la foi au fond de son cœur. Cela joint aux arts magiques, à l'astrologie et aux invocations des esprits en usage chez eux, fait soupçonner qu'ils s'étaient plus éloignés du

(1) On lit dans le passage cité par Origène et saint Jérôme : « Αρτι ελαβε » με ἡ μητηρ μου, το ἅγιον πνευμα, εν μια των τριχων μου, και ἀπενεγκε με εἰς το » ορος το μεγα Θαβωρ. » D'après ce fragment, ce serait le πνευμα qui, dans le baptême, aurait déclaré Jésus pour son fils. *Ruach*, en hébreu, est féminin, et, selon la doctrine judaïco-théosophique, le πνευμα remplit le rôle de la femme dans la syzygie avec le Christ céleste. Aussi les Elxaïtes disent-ils dans Epiphanes : « ἀστικευ αὐτου (του χριστου) εσταναι και το αγιον πνευμα εν ειδει θηλειας ουσης. »

judaïsme, et qu'ils avaient plus emprunté aux idées païennes que toutes les autres sectes judaïsantes. Il paraît qu'ils admettaient aussi des révélations continuelles dont les organes étaient des personnes de la famille de leur fondateur. Au temps d'Epiphanes, vivaient parmi eux deux sœurs de la race d'Elxaï, qu'ils regardaient comme prophétesses, et auxquelles ils rendaient des honneurs presque divins.

CHAPITRE XX.

LES SECTES GNOSTIQUES. — SIMON LE MAGICIEN, LES NICOLAÏTES, CÉRINTHE (1).

L'apparition la plus remarquable des trois premiers siècles, dans le domaine de la religion et de la philosophie, en dehors de l'orthodoxie catholique, c'est sans aucun doute le gnosticisme. Ce fut en même temps pour l'Eglise le plus

(1) Livres consultés : Irenæs adv. hæreseus, ed. Ren. Massuet, Paris, 1710 ; Tertullianus adv. Marcionem lib. V. De præscriptionibus hæreticorum. adv. Valentinianos. Contrà gnosticos scorpiacum. (Pseudo-Origenis) Dialogus contrà Marcionitas, ed. Westenius, Basil., 1673 ; Epiphanius adv. hæreses, opp., tom. I, ed. D. Petavius, Paris, 1622 ; Clément d'Alexandrie et Origène ; les fragments des gnostiques, recueillis par Massuet, dans son édition d'Irénée, p. 349-376 ; J. Beausobre, histoire critique de Manichée et du manichéisme, Amsterdam, 1734 ; E. A. Lewald, commentatio de doctrinâ gnosticâ, Heidelberg, 1818 ; Développement génétique des principaux systèmes gnostiques, par A. Neander, Berlin, 1818 ; J. Matter, histoire critique du gnosticisme, Paris, 1828 ; Essai sur l'origine des gnostiques, par J. A. Mœhler, Tubingue, 1831 ; Essai sur les antiquités gnostiques par F. Münter, Anspach, 1790.

dangereux adversaire. Elle eut à soutenir avec lui un combat d'autant plus difficile qu'il se servait en partie d'armes empruntées à celle-ci pour l'attaquer. Du reste, l'Eglise ne réussit que peu à peu et non sans beaucoup de perte à le vaincre ; encore ce triomphe, obtenu avec tant d'efforts, ne fut-il pas complet, car de temps en temps le gnosticisme, relevant la tête sous d'autres noms et d'autres formes, attira, jusque dans des siècles beaucoup postérieurs, des milliers d'âmes vers l'abime.

Saisie d'après ses traits généraux, la gnose hérétique peut être présentée comme un mélange du paganisme avec le christianisme. A la vérité, en tant qu'elle voyait déjà dans la matière le principe du mal, elle était en opposition tranchée avec la déification païenne de la nature. Mais tandis qu'elle faisait effort pour s'éloigner aussi loin que possible du paganisme, elle y retombait par le dualisme, par la doctrine de l'éternité de la matière, par la distinction d'une religion esotérique et exotérique, et par plusieurs autres côtés. En outre, lorsqu'il est question du syncrétisme païen-chrétien, il faut moins penser à la mythologie grecque et romaine qu'au paganisme oriental, aux religions égyptienne, phénicienne, persane, bouddhaïste, car l'entrée de l'Evangile dans le monde avait produit une puissante fermentation dans les esprits. Le sentiment religieux était excité sous tous les rapports ; la soif de connaissances supérieures était allumée, les idées et les dogmes des vieilles religions populaires de l'Orient se réveillaient, et il surgissait des hommes qui, d'une part, pénétrés de cet esprit, et, d'un autre côté, attirés vivement par les doctrines du christianisme, surtout par l'idée de la Rédemption, s'efforçaient de fondre l'élément nouveau avec l'ancien, d'expliquer l'un par l'autre, construisant tout un système de science religieuse, non d'après des déductions logiques, mais *à priori*, par intuition et par images, à la manière des Orientaux. A tout cela venait se joindre l'influence de la philosophie pla-

tonicienne, telle qu'elle avait été développée dans l'Orient, en partie par l'alliance que Philon lui avait fait contracter avec le judaïsme, et en partie par les avant-coureurs de l'école d'Alexandrie.

Mais dans le sein de l'Eglise chrétienne elle-même il se développa une disposition qui préparait et conduisait au gnosticisme. Un grand nombre de chrétiens, comparant avec la sainte doctrine et avec les maximes sévères de l'Evangile, la dégradation du monde, cette foule de forfaits et de vices dont ils étaient entourés, penchèrent à voir là-dedans une irrémédiable contradiction. La pensée que le christianisme dût jamais surmonter la masse du mal, vaincre la tyrannie des passions, convertir une multitude innombrable d'âmes infectées par le péché, régénérer et réformer tous les rapports d'une société, dans laquelle le mal, pareil au sang dans l'organisme, avait atteint les parties les plus délicates et s'épanchait dans mille canaux, cette pensée leur apparaissait comme une illusion d'esprits superficiels. Les disciples de la nouvelle foi ne recevaient de ce monde qu'outrageants mépris, haine amère, persécutions sanglantes; ils se sentaient étrangers et mal à l'aise dans son sein, où ils ne voyaient autour d'eux rien que d'hostile. Mais aussi, dès lors, l'opinion qu'ils étaient citoyens d'un autre monde, supérieur et entièrement distinct du monde terrestre; qu'il y a deux royaumes, l'un de Dieu, l'autre de l'esprit mauvais, séparés par un abîme infranchissable; que les citoyens de ce royaume céleste sont animés contre ceux du monde de Satan d'une irréconciliable haine, fondée sur l'opposition de leur nature, et que le croyant, qui a autrefois appartenu, comme enfant du Dieu bon, au monde supérieur, n'est retenu que passagèrement sur la terre pour y combattre le mal qui y règne et retourner ensuite dans sa vraie patrie, cette opinion, disons-nous, à laquelle, comme presque toujours, une vérité mal entendue servait de base, trouvait dans leurs esprits un accès d'autant plus

facile (1). Et comme toutes les erreurs se laissent appuyer sur des passages de l'Ecriture sainte, ceux où Jésus-Christ

(1) Mœhler, dans son ouvrage ci-dessus indiqué, a exposé avec une sagacité remarquable la source du gnosticisme dont il s'agit ici ; mais on ne doit pas négliger les autres origines et éléments de cette doctrine placés en dehors du christianisme. A ce sujet, il faut bien remarquer que plusieurs fondateurs de sectes gnostiques ne furent jamais membres de l'Eglise, mais que, tout en prenant dans le paganisme leur point de départ, ils se servirent d'idées chrétiennes pour composer leurs systèmes. Souvent, en s'arrêtant d'une manière exclusive à l'examen d'un élément particulier de la gnose, on s'est borné à mettre en lumière la source correspondante à cet élément. Depuis les Pères de l'Eglise jusqu'à Mosheim, la gnose a été déduite, la plupart du temps, des idées platoniciennes ; néanmoins Buddeus avait indiqué une nouvelle source dans la cabale judaïque. Kleuker marcha sur ses traces, du moins en ce qui concerne la doctrine gnostique des æons, comme on peut le voir dans son ouvrage sur l'origine et la nature de la doctrine de l'émanation chez les cabalistes (Riga, 1786). Une manière de voir qui ne s'éloigne pas beaucoup de celle-ci est celle de Mosheim, qui, bien que ne tenant pas assez compte des religions de l'Orient, a indiqué, comme principale source du gnosticisme, la *philosophie orientale* telle qu'elle s'est développée dans la Chaldée, dans la Perse, dans la Syrie, en Egypte, et aussi chez les Juifs. Mosheim fut conduit à cette désignation d'une philosophie orientale indéterminée par le titre suivant des extraits d'un écrit du valentinien Théodote, conservés dans les œuvres de Clément d'Alexandrie : Ἐκ του Θεοδοτου και της ἀνατολικης καλουμενης διδασκαλιας ἐπιτομαι. Lewald trouve principalement la source du gnosticisme dans le système Zende. Au contraire, Joseph-Jacques Schmidt, dans ses recherches sur l'affinité des doctrines gnostico-théosophiques avec les systèmes religieux de l'Orient (Leipzig, 1828), a fait dériver, mais toutefois non immédiatement, la gnose du bouddhaïsme, et Baur a embrassé son opinion dans un travail sur la secte Manichéenne (Tubingue, 1831). Sans doute, il y a entre le bouddhaïsme et le gnosticisme d'étonnants points de contact, à savoir : dans le premier système, l'espace lumineux composé de trois parties sans y comprendre le royaume supérieur de toute lumière, le Nirwana, d'où émane toute existence, les êtres lumineux qui sont sortis les premiers, dégénérant peu à peu et produisant à mesure des espèces inférieures, jusqu'au monde corporel inclusivement ; et, dans l'autre système, le plérôme avec tous les degrés des æons. Dans le premier système encore, il y a, pour les hommes qui se sont délivrés du Sansara ou monde des phénomènes passagers, la possibilité d'arriver à

parle du *prince de ce monde* pouvaient surtout être mésemployés à l'appui de cette illusion.

l'éternel Nirwana, c'est-à-dire aux régions de la plus pure félicité par un affranchissement complet de la matière; dans l'autre système, même purification et délivrance successive du monde matériel, et retour dans le plérôme. Là, des hommes divinisés descendant, de temps à autre, pour conserver sur la terre la connaissance de la vraie sagesse, prennent un corps apparent (Maia) et agissent sur les hommes par leurs instructions, par leur exemple, par leurs miracles; ici, la descente de l'Adam-Christ et le docétisme. Mais, en même temps, la différence des deux systèmes sur quelques points fondamentaux est évidente. Il n'y a rien dans le bouddhaïsme qui corresponde au dualisme des gnostiques et à leur doctrine du Demiurge; en conséquence, Schmidt renvoie, sous ce rapport, au système Zende et à Hormusd, qui lui semble avoir fourni aux gnostiques le modèle de leur Demiurge, de leur Archon et Iadalbaoth. De plus, dans le gnosticisme, la matière et l'élément mauvais qui lui est inhérent sont quelque chose de réel, tandis que pour les bouddhistes, la sagesse suprême est de reconnaître que tout, dans le monde terrestre, est vide et sans réalité, est le jeu de l'illusion qui fascine les sens, Maïa en un mot.

L'opinion de Neander, dans son histoire de l'Eglise (tome I, p. 633), est plus compréhensive et plus exacte que les précédentes. Il voit fondus ensemble, dans les systèmes gnostiques, divers élémens des vieilles religions de l'Orient, entr'autres de la Perse et de l'Inde occidentale, comme aussi de la théologie judaïque et de la philosophie platonicienne. Matter (Histoire du gnosticisme, tome I, p. 45) trouve les germes des idées gnostiques dans Platon, mais plus développées dans Philon; du reste, il regarde la cabale, formée par l'influence des doctrines chaldéennes et persanes, comme étant la racine la plus profonde du gnosticisme. A cet égard, il est contredit par Gieseler (Etudes et critiques théologiques, 1830), lequel estime que l'on ne doit pas donner une origine anté-chrétienne à la philosophie cabalistique. La raison donnée par Mœhler (ouvrage cité, p. 24), à savoir que la cabale n'admet point le dualisme absolu des gnostiques, nous semble meilleure. Enfin, Gieseler pense que le moyen de comprendre parfaitement la gnose, c'est de l'étudier comme un nouveau développement occasionné par l'arrivée du christianisme, et modifié en Syrie par le dualisme persan. — A notre avis, il faut considérer à la fois les germes déposés dans le platonisme, spécialement dans le platonisme judaïco-alexandrin, les éléments fournis par les religions égyptienne et asiatiques, et même les données empruntées à l'Eglise chrétienne.

La doctrine de l'Eglise parut défectueuse et insuffisante aux fondateurs des écoles gnostiques, parce qu'elle n'expliquait, disaient-ils, ni l'origine du monde, ni celle du mal, et parce qu'elle ne répondait point aux graves questions suivantes : « Comment concilier les imperfections et les » défauts des créatures avec la bonté et la sagesse de Dieu ? » comment les contradictions de l'ancien et du nouveau » Testament, l'opposition entre le Dieu du judaïsme et » celui du christianisme, peuvent-elles disparaître ? D'où » vient la grande différence qui existe chez les hommes et » dans leur conduite par rapport à la religion. » Contre la doctrine de l'Eglise sur la création de rien, ils soutenaient l'ancien principe : *de rien il ne sort rien*, et ils admettaient dans l'Etre divin lui-même un développement de sa profondeur primitive absolue, une émanation commençant avec le premier acte du développement de Dieu, avec sa presortie sortie du sein de son obscurité (καταλήψις τοῦ ἀκατάληπτου, ἐνθύμησις ἑαυτοῦ). Ensuite sortent à leur tour et séparément, comme les diverses forces de l'Etre divin, les æons jusqu'alors enfermés dans la profondeur éternelle. Cet émanatisme est représenté sous l'image d'une lumière qui déborde d'un immense foyer lumineux et s'épand de tous côtés en rayons, ou bien sous la figure de sources et de fleuves sortant d'un seul et même océan, puis se divisant sur toute la terre. Selon l'idée antérieure de Pythagore, c'est comme la sortie des nombres d'un monde primordial ou d'une monade pour se transformer dans l'infini, ou enfin la prononciation des tons et des syllabes dont tous les éléments sont renfermés dans un son primitif.

Un espace infranchissable sépare de ce plérôme, siége de la divinité et des esprits émanés d'elle, le monde inférieur et visible, sphère du changement et de la fragilité, de la misère et des vices, lequel est sorti de la matière brute, pesante et ténébreuse, sans forme, existant de toute éternité. Cette matière, autant qu'elle ne résistait pas à toute forme, fut déterminée organiquement par un æon qui occu-

pait un des degrés les plus inférieurs dans la série du développement sorti de Dieu, et qui avait été soit repoussé hors du plérôme, soit délégué par le Dieu suprême. Pour ce qui est du Demiurge, il domine et dirige maintenant avec ses anges auxiliaires et avec les esprits subordonnés, ses coopérateurs, le monde de l'apparence formé par lui. Ce formateur et ses anges apparaissent, dans les systèmes gnostiques, en partie comme des serviteurs dépendants du Dieu suprême, lesquels agissent à l'aveugle d'après sa volonté et réalisent ses idées, en partie comme séparés de ce même Dieu suprême, comme poussés par d'impures passions et hostiles à tout ce qui vient de lui ou lui est allié. Les âmes humaines, en tant qu'appartenant au monde de l'émanation, sont d'origine divine; mais repoussées ou déchues du plérôme, leur véritable patrie, elles sont tombées dans la matière et mêlées à elle. Leur mission désormais est de combattre le mal, qui, en sa qualité de puissance indépendante de la nature, a son siége dans la matière; de se délivrer ainsi, peu à peu, des liens de celle-ci, et, après s'être purifiées de toute tache résultant de la communauté avec l'hyle, de remonter à leur patrie supérieure. La suite naturelle de ce dualisme était, chez beaucoup de gnostiques, un ascétisme démesurément sévère, comme moyen de se débarrasser toujours de plus en plus des enlacements dans lesquels ce monde retient les âmes captives, et de se purifier des souillures qui s'attachent à l'esprit dans son contact avec la matière.

Le judaïsme (les écoles gnostiques s'accordaient sur ce point) est la révélation du demiurge; la masse des Juifs charnels a erronément pris pour le Dieu suprême lui-même le formateur du monde manifesté dans l'ancien Testament. Mais ceux des gnostiques aux yeux desquels le demiurge était un serviteur aveugle, il est vrai, de l'Etre primitif, reconnaissaient dans l'ancien Testament une vérité voilée, et considéraient le judaïsme comme une institution divine préparatoire au christianisme. Ceux, au contraire, qui voyaient dans le demiurge un être méchant, hostile et borné,

regardaient sa manifestation, dans l'ancien Testament, comme une fidèle image de sa nature, comme une institution qui devait retenir les hommes enchaînés dans l'esclavage de ce dieu subalterne, et dans l'ignorance par rapport à leur origine supérieure. C'est pour dissiper cette ignorance et pour révéler aux hommes le Dieu jusqu'alors inconnu qu'est venu Jésus-Christ, l'æon le plus élevé, ou du moins un des plus élevés, descendu du plérôme, et, suivant leur diverse manière de concevoir le formateur du monde, ils prétendaient que celui-ci se soumet volontairement au Christ ou lui est hostile. Quant à la personne du Sauveur, ou il niaient la réalité de son apparition humaine et soutenaient que, ne pouvant s'allier à la matière à cause de ce qu'elle renferme de mauvais, il n'avait eu qu'un corps fantastique; ou bien ils n'admettaient qu'une union temporaire du Christ supérieur à l'inférieur, son organe et son rapport, et cela seulement à partir de l'instant du baptême dans le Jourdain. Par une conséquence naturelle de leurs idées, ils rejetaient tous la doctrine chrétienne de la résurrection.

Les doctrines gnostiques se frayèrent de si bonne heure une entrée dans les églises chrétiennes, que les apôtres saint Paul et saint Jean crurent devoir prémunir les croyants contre leurs effets. Ainsi saint Paul (I Timoth. I, 4), faisant allusion à la doctrine gnostique des æons, recommande à ses disciples d'avertir certaines personnes de ne point s'occuper de mythes et de mythologies, et, à la fin de cette épître, il supplie Timothée lui-même de s'éloigner de ce qu'on appelait faussement *la Gnose*. Dans la première épître de saint Jean, l'on remarque aussi la réfutation d'une certaine forme de gnosticisme.

Toutefois l'histoire des premiers fondateurs des sectes gnostiques, au temps des apôtres, et celle de ces sectes elles-mêmes, est recouverte d'un voile difficile à soulever. Cela s'applique surtout au magicien samaritain Simon, que les anciens ont communément regardé comme le patriarche de tous les hérétiques, et que le gnosticisme peut, à bon droit,

revendiquer comme son précurseur. Selon les actes des apôtres, Simon se nommait lui-même la grande force de Dieu. Ce qu'il entendait par là ressort de la description des Clémentines et des données d'Epiphanes. Il se présentait comme une vertu du Dieu suprême, et sa femme Hélène comme l'âme du monde, pareillement émanée de Dieu, mais retenue captive dans la matière, qu'il avait mission de délivrer en même temps que de rétablir partout l'ordre et l'harmonie (1). On ne peut plus déterminer à quel degré les doctrines des Simoniens, ainsi nommés d'après Simon, découlent réellement de lui. En tous cas, ces sectaires ne peuvent être regardés comme formant une hérésie chrétienne, car, à proprement parler, on trouve à peine chez eux un seul dogme du christianisme, bien que, dans leur syncrétisme, ils reconnussent une révélation de Dieu dans le Christ. Le même Dieu unique, disaient-ils, s'est révélé comme père chez les Samaritains, comme fils de Dieu en Jésus-Christ chez les Juifs et comme Saint-Esprit chez les païens. Une secte issue d'eux, les Eutychètes, rejetait la loi morale comme un réglement arbitraire imposé par les esprits régulateurs de ce monde, et ouvrait ainsi un libre champ à la volupté et à l'immoralité la plus grossière.

Des principes semblables étaient partagés par les Nico-

(1) Justin, Irénée et Tertullien rapportent que Simon s'attira à Rome tant de vénération par ses œuvres de magie, qu'on lui éleva une statue avec l'inscription suivante : Simoni Deo sancto. En 1574, également à Rome, on déterra une pierre sur laquelle on lisait : Semoni sanco Deo Fidio sacrum. Ce Sancus était un demi-dieu (Semo) honoré par les Sabins, et l'on pensa qu'une de ses statues avait induit en erreur le grec Justin, qui aurait lu : Simoni sancto, au lieu de : *Semoni sanco*. Mais la statue du Semo était le fait d'un simple particulier ; celle, au contraire, que Justin mentionne avait été érigée par un décret du sénat. L'expression Fidius rend la confusion très-invraisemblable. On sait, d'ailleurs, que des statues et même des temples furent élevés à d'autres devins, par exemple, à Apollonius de Tyane. Enfin, il serait difficile d'admettre que Tertullien, ce profond connaisseur des antiquités romaines, fût tombé dans une aussi grave erreur.

laïtes, secte de gnostiques, qui présentaient comme leur maître le diacre Nicolas, placé par les apôtres dans la première église de Jérusalem. De même que les Ebionites se paraient volontiers du nom de Jacques, de même les Nicolaïtes s'appropriaient, mais non moins arbitrairement, un des sept diacres, à savoir Nicolas, qui, suivant Clément d'Alexandrie, n'y avait donné lieu que par un acte déraisonnable et mal expliqué dans la suite. En effet, pour éloigner tout soupçon de jalousie, il avait amené sa femme devant les frères, et l'avait offerte à qui voudrait l'épouser à sa place. De plus, il avait dit souvent que l'homme doit abuser de sa chair (το δειν παραχρησασθαι τη σαρκι), c'est-à-dire la contenir avec une sévère violence, ce qui joint à l'acte dont nous venons de parler, fut interprété par des hommes d'un esprit impur comme une excitation à l'impureté et au mépris du lien conjugal. Pour ces gens, *abuser de sa chair* signifiait la mépriser en se livrant sans scrupule aux voluptés sensuelles, et en ne regardant comme péché rien de ce qui arrive par la chair. Les Nicolaïtes, mentionnés dans l'Apocalypse (II, 6, 15), appartenaient probablement à la même secte. Ils paraissent ne faire qu'un avec les disciples de Balaam, cités immédiatement avant eux, lesquels tenaient pour permis de prendre part aux sacrifices païens et de s'abandonner à la débauche. Ceci était suffisant pour justifier le reproche d'immoralité adressé à cette secte.

Dans les doctrines de Cérinthe, s'il a réellement professé les principes judaïques qu'on lui attribue, le mélange d'idées juives et gnostiques, et la cohésion des unes et des autres, est encore plus sensible que chez les Ebionites. Il s'était appliqué, en Egypte, à la philosophie de l'école d'Alexandrie. De là, il se rendit dans l'Asie mineure et à Ephèse, où il devint fondateur d'une secte dans le même temps que l'apôtre saint Jean y travaillait encore pour l'Evangile. D'après Cérinthe, le monde aurait été créé par un être profondément inférieur à Dieu, ne le connaissant pas même, et ce formateur du monde serait aussi l'auteur de la loi

mosaïque et le chef du peuple juif. L'homme nommé Jésus était un fils naturel de Joseph et de Marie, distingué seulement par sa sainteté, jusqu'à ce que, au moment de son baptême, une puissance envoyée par le Dieu suprême et de beaucoup élevée au-dessus de tous les autres êtres célestes, c'est-à-dire Christ, s'unit à lui, et, après l'avoir éclairé lui-même, communiqua aux hommes par son entremise, la connaissance du vrai Dieu. C'est ainsi que cet esprit céleste se servit de Jésus comme de son organe, opéra des miracles par lui, et l'abandonna ensuite pour retourner au ciel. Alors Jésus, livré à lui-même, dut souffrir et mourir; mais il fut ressuscité. Cérinthe ouvrait à ses disciples la perspective d'un règne terrestre du Christ pendant mille ans dans Jérusalem glorifiée; il décrivait la félicité de ce règne avec des expressions et des images que ses disciples, aussi bien que ses adversaires, ont interprétées, peut-être à tort, comme les descriptions de futures jouissances et voluptés charnelles. La question de savoir s'il insista sur une observation constante de la loi mosaïque est fort controversée: saint Irénée n'en dit rien, mais Epiphanes prétend qu'il attribua une autorité obligatoire à une partie de cette même loi (peut-être à la partie morale, tout en rejetant les cérémonies). Que saint Jean ait écrit son Evangile contre les Nicolaïtes, et particulièrement contre Cérinthe, c'est ce qu'attestent unanimement saint Irénée, saint Epiphanes et saint Jérôme.

CHAPITRE XXI.

BASILIDES, SATURNIN, VALENTIN ET SES DISCIPLES. — LES OPHITES. — CARPOCRATES.

Basilides vivait et enseignait à Alexandrie au commencement du IIe siècle. Sa patrie était la Syrie ou une province encore plus orientale. Il désignait l'Etre primitif et suprême comme l'innommable, l'inexprimable, car, disait-il, dès qu'une chose peut être nommée, c'est une chose créée. D'après sa doctrine, du fond des secrètes profondeurs de l'essence absolue, émanèrent d'abord sept puissances qui sont les qualités divines, tant intellectuelles que morales, à l'état d'hypostase, et qui forment avec leur source la première ogdoade parfaite et bienheureuse. Mais du sein de ce premier cercle du monde des esprits se développe un deuxième cercle, image affaiblie du précédent, et ainsi de suite, jusqu'à trois cent soixante-cinq royaumes spirituels, lesquels comprennent l'entière émanation sortie de l'Etre primitif, émanation exprimée par *abraxas*, mot mystique des Basi-

lidiens (1). De toute éternité subsiste un royaume du mauvais opposé au monde de l'émanation. Or, par suite d'un mélange de germes du royaume de la lumière avec la matière (laquelle appartient au royaume des ténèbres), l'Archon, premier ange du dernier royaume spirituel, a, en qualité d'instrument de la divine providence, formé le monde, et le monde est travaillé, depuis le commencement, par une seule grande désharmonie, à savoir par la disproportion existant entre l'âme, descendue du royaume de la lumière, et la matière qui la retient captive. Le but de tout le mouvement du monde n'est autre que la séparation de ces éléments appartenant à deux royaumes entièrement divisés et hostiles, et c'est précisément là que gît aussi la victoire définitive du royaume lumineux sur la matière, qui, privée de sa force vitale par cette séparation, retombera dans son impuissance primitive. Conséquemment à son idée fondamentale que toute vie n'est qu'un passage purificatoire, Basilides admettait une migration de l'âme à travers tous les royaumes de la nature, et, par suite, une parenté entre toutes les existences terrestres. Quant à la personne de Jésus, il enseignait la même chose que Cérinthe; il disait qu'à l'homme Jésus s'était unie, au moment de son baptême dans le Jourdain, la plus haute puissance divine, le Nus et aussi l'Archon, que les Juifs charnels avaient jusqu'alors honoré comme le Dieu par excellence. Du reste, il reconnaissait dans le Christ un être très-supérieur.

La Rédemption, selon Basilides, consistait en ce que les natures spirituelles retenues ici-bas captives furent portées par le Messie jusqu'à avoir conscience de l'Etre primitif et de leur céleste origine, par quoi les natures cosmiques, liées au monde, devaient être séparées de celles appartenant au royaume de la lumière, et celles-ci délivrées de la puissance de l'Archon. Les souffrances ne touchèrent en Jésus que

(1) Les lettres grecques qui composent ce mot sont prises d'après la valeur numérique qu'elles représentent.

l'homme et n'eurent aucun rapport à l'œuvre de la Rédemption, étant uniquement destinées, comme toute douleur terrestre, à le purifier lui-même.

La mobilité des idées dans un temps si plein de fermentation, le contact et le froissement des divers systèmes produisirent naturellement, chez les Basilidiens qui vinrent plus tard, une déviation sur plusieurs points de la doctrine de leur maître. Ils représentèrent l'Archon, ou dieu des Juifs, comme un être orgueilleux et avide de domination, enseignèrent que Simon de Cyrène avait été crucifié sous la forme apparente de Jésus, tandis que le Sauveur céleste, ayant pris les traits du même Simon, narguait les Juifs et reprenait son essor vers le royaume de la lumière. C'est donc, disaient-ils, une folie de souffrir la mort du martyre, puisqu'on peut renier sans scrupule le fantôme du crucifié. L'orgueil engendré par la doctrine des natures originairement divines, opposées aux natures cosmiques inférieures, pouvait aussi conduire facilement aux excès qui furent dans la suite reprochés aux Basilidiens ; mais ceux-ci répondaient que, en leur qualité d'élus et de parfaits de nature, ils obtiendraient nécessairement la félicité éternelle. En conséquence, ils s'arrogeaient une indépendance absolue de toute loi et de toute moralité.

L'édifice doctrinal de Saturnin, qui vivait à Antioche en même temps que Basilides, présente beaucoup de ressemblance avec le précédent. D'après lui, au dernier degré du monde spirituel, sorti de l'ineffable Etre primitif, se tiennent les sept anges dominateurs du monde, auteurs de la création visible, et continuellement en guerre avec Satan, qui regarde leur royaume comme une diminution de sa propriété. Pour maintenir dans leur domaine la lumière qui rayonne du ciel le plus élevé jusqu'à eux et les remplit d'ardents désirs, ils ont créé l'homme, production fragile d'êtres défectueux, lequel demeure étendu sur le sol, semblable à un ver, et ne peut se relever si le Dieu suprême ne l'anime en lui communiquant une étincelle de sa force vitale. Les âmes hu-

maines, ainsi produites, sont destinées à retourner au royaume de la lumière ; mais en présence de ces hommes unis à Dieu, il y en a d'autres animés par Satan. C'est pour délivrer les premiers de la puissance du dieu des Juifs, pour les fortifier dans le combat contre les démons et les hommes qui leur appartiennent, que l'æon le plus élevé a paru, envoyé par le Dieu suprême, mais seulement avec un corps fantastique, afin qu'il ne pût s'allier au monde matériel.

Il y avait beaucoup d'art et de poésie dans le système de Valentin. Il enseignait, dans l'année 133, à Alexandrie, et plus tard à Rome, où il fut trois fois exclu de la communion de l'Eglise. Son plérôme consiste en trente æons, les uns mâles, les autres femelles, émanés de l'insaisissable Etre primitif (προαρχη, προπατηρ, βυθος) et de son Ennoia ou Sige, c'est-à-dire la pensée divine dénuée d'expression. Le seul æon suprême et père de tous les êtres, le Monogènes, regardait le Bythos; mais dans le dernier des æons, la Sophie, il s'éleva un désir passionné de connaître immédiatement le Bythos. A la vérité, elle fut retenue dans les limites de son être par l'æon Horus; mais le fruit de son violent désir fut une production prématurée et sans forme, son enthymèse ou Achamot (1), qui, étant impuissante à rester dans le plérôme, tomba dans le chaos mort et obscur, (le Κενωμα). Un nouveau couple d'æons, Christ et le Saint-Esprit, engendré par le Monogènes, rétablit dans le plérôme l'harmonie rompue, et tous les æons, apportant chacun ce qu'il avait de plus noble, formèrent, pour la glorification du Bythos, l'æon Jésus, l'être le plus parfait.

L'Achamot, tombée dans le chaos de la matière sans forme, produit, par son mélange avec cette matière, trois espèces d'êtres: 1° les natures pneumatiques, alliées au plérôme en leur qualité d'images des anges apparus à l'Acha-

(1) Achamot, en hébreu, signifie Sagesse. Valentin se servait également du mot κατασοφια pour distinguer la Sophie d'avec sa mère ἀνασοφια.

mot ; 2° les natures psychiques, déjà plus affectées par la matière et dès lors susceptibles d'être dirigées vers le mal comme vers le bien ; 3° les natures hyliques, entièrement livrées à la domination de la matière, aux instincts et aux passions aveugles. Le dominateur du royaume de l'hyle est Satan. A la tête de tout ce qui est psychique, se tient une autre production de l'Achamot, le Demiurge, formateur et dominateur d'un nouveau monde, qui est l'image imparfaite d'un monde supérieur, à savoir du plérôme. Aux hommes destinés à révéler dans ce bas monde le Dieu suprême, le Demiurge communiqua, sans en avoir conscience, le germe supérieur, c'est-à-dire l'élément pneumatique reçu de la Sophie. Ces natures pneumatiques doivent se développer et se purifier peu à peu, ici bas, dans un combat incessant contre un monde étranger ; car le but de tout le cours du monde n'est autre que le rétablissement de l'harmonie dans toutes les régions de l'être, en d'autres termes, le retour de chaque être dans sa véritable patrie et dans ses limites naturelles. Pour cela, il fallait une rédemption, et c'est elle qui sert de centre à l'histoire de tous les êtres et de tous les degrés de l'existence. Ainsi l'æon Jésus était déjà venu au secours de l'Achamot et l'avait délivrée de tout élément étranger. Quant à la délivrance des hommes, elle s'opéra au moment du baptême dans le Jourdain, par l'union de l'æon Jésus ou Soter avec l'homme physique le plus parfait, que le Demiurge avait destiné aux siens pour Sauveur. Le Messie psychique, après avoir reçu du Demiurge un corps formé de matière éthérée, passa par Marie comme par un canal. Ensuite, le pneumatique, descendu du plérôme, s'étant uni à lui en une seule personne, il put délivrer les hommes psychiques de la puissance de l'élément mauvais, les pneumatiques de la domination du Demiurge et de ses prescriptions judaïques, leur rendre la conscience de leur origine et de leur détermination supérieure, et les lier de nouveau par là au Dieu suprême. En conséquence, la rédemption fut accomplie seulement par la doctrine chez

les pneumatiques, par la doctrine jointe aux miracles chez les psychiques, qui, manquant du témoignage intérieur de la vérité, ne pouvaient être conduits à la foi que par l'autorité extérieure. La passion et la mort du Christ n'avaient pas de sens bien déterminé dans le système de Valentin, d'après lequel l'homme psychique seul souffrit et fut crucifié, le Soter l'ayant déjà abandonné lorsqu'il fut conduit devant Pilate.

Des trois espèces d'hommes, les hyliques rejettent nécessairement la doctrine du salut, laquelle aussi, à proprement parler, ne les concerne pas du tout. Les psychiques peuvent, par la foi et les bonnes œuvres, parvenir à un degré inférieur de la félicité. Quant aux pneumatiques, qui sont le sel de la terre, les élus, ils ne peuvent jamais se perdre; ils atteignent infailliblement leur dernière destination. Cette destination est de retourner, à la fin du monde, dans le plérôme, où, en leur qualité de moitiés féminines des sigysies, elles se réuniront aux anges, comme à leurs moitiés mâles, de même que le Soter lui-même s'unira à l'Achamot et formera une sigysie avec elle. Les psychiques partageront avec le Demiurge, dans le monde intermédiaire, une félicité bornée; mais la matière, et avec elle le principe mauvais, après avoir été dépouillée de toute la vie dont elle s'était emparée, sera détruite par le feu caché en elle, qui, faisant irruption, la consumera.

La plupart des disciples de Valentin, ainsi qu'il arrive en pareil cas, ne s'attachèrent point étroitement à la doctrine arbitraire de leur maître. Tout en conservant les idées principales, ils modifièrent les décisions particulières, spécialement celles qui avaient trait au Sauveur. Axionikus d'Antioche demeura seul complètement soumis aux enseignements du fondateur de la secte. Secundus faisait découler la Sophie, ou l'être qui tomba au commencement par son audace, non des trente æons, mais d'une génération inférieure d'anges, afin que le plérôme lui-même fût conservé pur de toute souillure. On a encore de Ptolémée une lettre

écrite par lui à une femme nommée Flore, qu'il voulait gagner à son système. Héracléon composa sur l'évangile de saint Jean un commentaire dont les fragments, conservés par Origène, montrent de quelle manière les Gnostiques savaient accommoder l'Ecriture sainte à leurs doctrines. Kolorbasus paraît avoir essentiellement altéré la doctrine valentinienne sur les æons, en ce que la première ogdoade, sortie, selon lui, d'une seule fois, et non successivement du Bythos, n'était point par conséquent immanente. De cette manière, une seule et même personne s'appelait sous un rapport Père, sous un autre rapport Vérité, et Homme sous un troisième, c'est-à-dire en tant que révélée (1). Le valentinien Markus essaya de pénétrer encore plus avant dans l'essence première de la divinité. Il décomposait l'incompréhensible Etre primitif auquel, disait-il, on ne devait pas encore attribuer le prédicat de l'être (ἀνουσιος), en une tétrade qui, étant ce qu'il y a de plus saint et inexprimable, ne s'était manifestée qu'aux plus parfaits et de laquelle tous les æons émanaient. Cette tétrade était descendue, sous la forme d'une femme, des régions invisibles et ineffables, et lui avait révélé les secrets du monde des æons. Il représentait tout développement de l'essence divine, toute communication de l'existence, comme une prononciation du nom divin, lequel se divise en syllabes, de même que celles-ci à leur tour se subdivisent en lettres. Le dernier æon, ou la dernière lettre, est la Sophie. Un écho tombé de la Sophie, l'Achamot de Valentin, engendra, à l'image de ces lettres (æons), des lettres particulières (anges), qui formèrent et ordonnèrent l'hyle. De là le monde inférieur.

(1) Les valentiniens admettaient un æon ἀνθρωπος, l'homme primitif, engendré par le λογος et la ζωη, lequel, selon eux, était la révélation proprement dite de Dieu dans le plérôme, de même que, dans le monde inférieur, l'homme représente et révèle le Dieu suprême. En conséquence, quelques-uns disaient : lorsque Dieu voulut se révéler, ceci s'appela homme.

Un des Gnostiques les plus célèbres était le Syrien Bardesanes, à Edesse, grand savant et écrivain fécond, qui, loin de se séparer de l'Eglise, fit une profession publique d'orthodoxie, et n'enseignait sa doctrine que dans des réunions secrètes. Ses hymnes et chansons religieuses, dans lesquelles il exprimait des idées gnostiques (par exemple, les plaintes de l'Achamot, tombée dans le chaos et aspirant à la lumière divine), contribuèrent beaucoup à répandre le gnosticisme parmi le peuple de la Syrie. Ceci porta plus tard Ephraïm, docteur de cette province, à les repousser par de nouvelles hymnes composées dans l'esprit catholique. Le système de Bardesanes paraît avoir été en partie valentinien et en partie ophitique (1).

Tatien, de l'Assyrie, disciple de Justin, que nous avons mentionné plus haut parmi les apologistes, tomba dans le gnosticisme après la mort de son maître. Il enseigna sur les æons une doctrine semblable à celle de Valentin, et, pressant les idées gnostiques sur la matière, il en fit découler un ascétisme rigoureux, le rejet du mariage, vu que la génération ne servait qu'à former de nouvelles prisons impures pour les âmes, la défense de boire du vin et de manger de la viande. Ses nombreux sectateurs reçurent de là le nom d'Encratites, c'est-à-dire continents. A la même espèce de Gnostiques appartenaient les Apotactiques, qui rejetaient non-seulement le mariage, mais encore toute espèce de propriété particulière; les Sévériens, probablement issus d'une secte judaïsante, et qui n'admettaient ni les épîtres de saint Paul ni les actes des apôtres, et Julius Cassianus, que Clément d'Alexandrie présente comme le maître le plus remarquable du docétisme (ὁ τῆς δοκήσεως ἐξαρχων) lequel écrivit un livre spécial contre le mariage.

(1) Eusèbe, dans sa Préparation évangélique (VI, 10), nous a conservé un fragment considérable du livre présenté par Bardesanes à l'empereur Antoninus Verus et intitulé : περὶ εἱμαρμένης.

La secte des Ophites a déjà cela de remarquable que, de tous les partis gnostiques, elle est celui qui subsista le plus long-temps. Leur enseignement avait beaucoup d'analogie avec celui de Valentin, mais il s'en distinguait surtout dans la doctrine du Demiurge et du judaïsme, son ouvrage. D'après eux, le Bythos et l'eau sombre, immobile, ou le chaos, existaient de toute éternité l'un à côté de l'autre. Du Bythos sortit le Dieu et père de toutes choses, nommé aussi le premier homme. De lui émana, comme deuxième æon, l'Ennoïe, le fils de l'homme ou l'autre homme. Ensuite vint le troisième, ou le premier æon femelle, le Saint-Esprit, mère de tout ce qui vit. Cette émanation femelle enfanta, par un effet de son union avec le père et le fils, l'æon mâle Christ et la Sophie ou Prunique, æon femelle et inférieur. Les quatre premiers, le Père, le Fils, le Saint-Esprit et Christ forment, dans leur bienheureuse union dans le Bythos, la sainte Eglise céleste. Mais la femme-homme, la Sophie, se laissa tomber dans l'hyle, l'eau, et là fut enveloppée d'un corps pesant, qui, à chaque effort qu'elle tentait pour remonter au monde de la lumière, la faisait redescendre. Toutefois elle réussit enfin à occuper le milieu entre les deux mondes, entre la lumière et l'hyle. Dans son état d'éloignement du royaume de la lumière, elle enfanta le Ialdabaoth, fils du chaos (c'est le nom hébreu du Demiurge des Ophites), lequel à cause de cela était également orgueilleux, avide de dominer et méchant, et qui engendra six anges ou esprits d'astres semblables à lui. Ces anges et lui se bâtirent des royaumes particuliers, les sept cieux des planètes; ensuite ils créèrent l'homme à leur image avec un corps éthéré, et Ialdabaoth l'anima par la communication de l'esprit de vie. Ceci fut cause que la lumière qu'il tenait de son origine et qui demeurait en lui (le Nus ou l'Enthymèse, la connaissance et l'ardent désir des choses célestes), passa à l'homme, en sorte que celui-ci devint plutôt l'image du Dieu suprême, ou premier homme, que d'Ialdabaoth et

de ses esprits. Dans sa haine contre l'homme, qui, au lieu de se soumettre à lui, adorait le Dieu suprême, Ialdabaoth tira de la matière l'Ophiomorphée, l'esprit du mauvais serpent; mais la Sophie, appliquée à déjouer les plans ambitieux de son fils, se servit de l'esprit du serpent pour séduire et rendre désobéissants les hommes que Ialdabaoth, désireux de les retenir dans l'esclavage, empêchait de parvenir à la conscience de leur destination supérieure. Par la jouissance du fruit défendu, la lumière pénétra dans leur âme, et ils abandonnèrent l'Ialdabaoth pour se tourner du côté du souverain auteur des êtres. Ialdabaoth, afin de les punir, les précipita de la région éthérée, du paradis où ils avaient jusqu'alors vécu, dans le monde inférieur et sombre, où leurs corps, auparavant légers comme l'éther, devinrent lourds et opaques. L'Ophiomorphée, déchu en même temps, engendra six esprits du monde semblables à lui, et maintenant ces sept princes des ténèbres haïssent et persécutent les hommes, les poussent au vice et les éloignent du Dieu suprême aussi bien que d'Ialdabaoth. Contre celui-ci et contre l'Ophiomorphée travaille la Sophie, qui cherche à conserver dans les hommes la connaissance de l'Etre primitif et la conscience de leur affinité avec le royaume de la lumière. Les Juifs servent l'Ialdabaoth dans l'opinion qu'il est le Dieu suprême ; tous les adorateurs des idoles et les hommes vicieux sont soumis à l'esprit du serpent. Aux instantes prières de la Sophie, le Christ, céleste envoyé de Dieu, descendit pour sauver sa sœur et ceux des hommes pneumatiques qui portent au fond de leur âme la semence de la lumière. Il s'unit d'abord à la Sophie délivrée, et ensuite à l'homme né de la Vierge, à Jésus, que Ialdabaoth avait destiné à être son Messie. Ialdabaoth, trompé, opéra par les Juifs qu'il tenait sous sa puissance, le crucifiement de l'homme né de la Vierge ; mais Christ et la Sophie s'étaient séparés de Jésus dès le commencement de ses souffrances et étaient remontés au royaume de la lumière. Ils lui

envoyèrent néanmoins une force vivifiante par laquelle il fut réveillé de la mort, et revêtit un corps éthéré. Lorsque tous les germes de lumière du monde inférieur, étant retirés, auront été portés par Jésus au Christ et à la Sophie dans le royaume des æons, alors viendra la fin du monde (1).

Les Ophites se divisèrent en plusieurs branches. Quelques-uns admettaient que la Sophie, sous la forme du serpent, avait poussé les premiers hommes à violer le commandement du formateur du monde ; d'autres croyaient que le Christ céleste était lui-même apparu autrefois aux hommes sous l'enveloppe du serpent dans le paradis, et que c'était la raison pour laquelle Moïse avait élevé dans le désert le serpent d'airain comme une image du Messie. Les uns et les autres rendaient une sorte de culte au serpent, d'où ils reçurent collectivement le nom d'Ophites. Il paraît, du reste, que les éléments de cette secte existaient dès avant le

(1) Les Ophites avaient figuré leurs doctrines dans un diagramme. Cette figure tomba entre les mains de Celse, qui la donna pour un exposé des dogmes chrétiens. On la trouve décrite dans Origène (adv. Celsum I, 6), et M. Matter, se servant de la description d'Origène, en a tracé une image dans son histoire du gnosticisme, planche Ire, D. Divers éclaircissements sur cette matière ont été donnés par Mosheim, dans son *Essai d'une histoire impartiale des hérétiques* (Helmstaedt, 1746), et par J. H. Schumacher, dans un ouvrage intitulé : *Explication de l'obscur diagramme des anciens Ophites* (Wolfenbüttel, 1756). Ce dernier auteur fait découler de la cabale tout le système en question. La figure représentait d'abord le royaume de la lumière avec différents cercles indiquant le Bythos et les æons, ensuite le monde intermédiaire, ou les sept couronnes des esprits astraux avec les noms de ces sept esprits. Une épaisse bande noire séparait ce monde de la terre ou zône du mal (φραγμος κακιας), sur laquelle les sept esprits mauvais étaient marqués sous la forme de bêtes. En outre, le diagramme contenait des prières et des formules déprécatoires, que les âmes des Ophites décédés devaient employer pour obtenir des esprits astraux le passage à travers leurs royaumes.

christianisme. Les Ophites trouvés en Egypte par Origène n'avaient rien de chrétien ; loin de là, quiconque se joignait à eux devait maudire le Christ aussi bien que l'Ialdabaoth. Les Ophites panthéistes, qui enseignaient une âme universelle du monde, d'où tout découle et dans laquelle tout doit rentrer, étaient tout à fait anti-chrétiens. Dans un de leurs écrits apocryphes, intitulé *l'Evangile d'Eve*, dont celle-ci était censée avoir reçu le contenu de la bouche du serpent dans le paradis, on lisait la phrase suivante : « J'étais de-
» bout sur une haute montagne, et je vis un homme d'une
» grande taille et un autre homme d'une taille plus petite,
» et j'entendis une voix comme le bruit du tonnerre, laquelle
» dit : Je suis toi et tu es moi ; là où tu es, je suis aussi et je
» suis répandu en tout. Tu peux me rassembler de quelque
» endroit que tu voudras, mais alors tu ne rassembleras que
» toi-même. »

Les Sethiens et les Caïnites avaient avec les Ophites une étroite parenté. Les premiers considéraient comme le représentant et le père commun des pneumatiques, Seth, substitué selon eux à Abel par la Sophie, après le meurtre de ce dernier. Du reste, c'était aussi l'opinion des Valentiniens. Le même Seth était ensuite réapparu comme Sauveur, disaient-ils, dans la personne de Jésus. Les Caïnites concluaient d'une prétendue opposition entre le Dieu suprême, le créateur du monde, et le Dieu des Juifs, que tous ceux qui avaient été persécutés par celui-ci et qui se trouvaient dépeints dans l'ancien Testament comme des malfaiteurs, étaient des hommes pneumatiques de la famille de la Sophie, lesquels n'avaient pas voulu courber la tête sous la domination du Demiurge. Ils se vantaient en conséquence d'être alliés, en qualité de pneumatiques, avec Caïn, Cham, Esaü, la troupe de Cora, les Sodomites, et ils donnaient à Judas Iscariote la préséance sur les autres apôtres, au-dessus de l'esprit borné desquels il s'était élevé par sa gnose. C'était grâce à cette gnose, prétendaient-ils, que Judas n'avait eu aucun scrupule

de préparer la mort de Jésus, sachant qu'elle devait détruire le règne du Demiurge. Comme antinomistes et contempteurs de la loi donnée par le Dieu des Juifs, ils s'abandonnaient à un libertinage effréné.

Carpocrates d'Alexandrie et son fils Epiphanes enseignaient une gnose semblable. L'élément chrétien occupait si peu de place dans leur syncrétisme philosophico-religieux, qu'ils peuvent être considérés plutôt comme une école païenne que comme une secte du christianisme. D'après leur système, tout est sorti du Père universel et retournera un jour dans son sein. Le monde visible a été formé par des esprits orgueilleux qui se sont révoltés contre la Monade. Ils règnent sur ce monde leur ouvrage ; mais leurs lois sont tellement injustes que l'on doit les transgresser et se délivrer de leur domination par la connaissance de la Monade (γνωσις μοναδικη). Des individus distingués de toutes les nations, tels que Pythagore, Platon, Aristote, Jésus, ont possédé cette gnose, et se sont affranchis par là des lois de ce monde, ainsi que de toutes les étroites religions de la foule. Tel est le sens de ces paroles de Jésus : « La vérité vous délivrera. » Celui qui est parvenu à cette gnose est plus puissant et plus parfait que les Anges, il est semblable à Dieu et en possession d'un repos que rien ne peut troubler. Jésus était un homme né de Marie et de Joseph, mais ayant conservé un souvenir beaucoup plus lucide des choses divines et de son état primitif, alors qu'il était renfermé dans la Monade (ἐν τη περιφορᾳ του ἀγναστου πατρος). Aussi put-il s'unir plus facilement à la Monade par l'essor de la contemplation. Ce fut dans cette union que coulèrent sur lui les forces divines au moyen desquelles, s'étant affranchi des lois morales et physiques de ce monde, il révéla la seule religion véritable, en même temps qu'il renversait la religion judaïque. Mais d'autres âmes pouvant, selon leur doctrine, s'élever aussi haut que celle de Jésus, bon nombre de Carpocratiens se plaçaient sans façon au-dessus des apôtres. La prière et les

bonnes œuvres étaient à leurs yeux une chose purement extérieure et sans valeur intrinsèque. Celui qui attache du prix à cela, disaient-ils, est encore un esclave des dieux inférieurs qui ont produit toutes les institutions rituelles des différents peuples, et, après la mort, il restera sous leur domination en passant dans d'autres corps. Ce n'est que par la foi et l'amour, c'est-à-dire par l'abîmation de l'esprit dans la Monade, que l'on arrive au repos dans ce monde et à la suprême félicité dans l'autre. Epiphanes, mort dès l'âge de dix-sept ans, et ensuite honoré comme Dieu par les habitants de Same, d'où sa mère était native, écrivit dans un livre, intitulé *De la Justice*, que la nature elle-même veut la communauté de toutes choses (κοινωνία καὶ ἰσότης), du sol, des biens de la vie, des femmes, et que les lois humaines, intervertissant l'ordre légitime, ont produit le péché par leur opposition aux instincts plus puissants déposés par Dieu dans le fond des âmes. De tels principes pouvaient facilement conduire aux crimes contre nature que l'histoire met sur le compte des Carpocratiens.

Les Antitactes, les Barbelonites et les Prodiciens avaient des doctrines morales analogues. Les premiers partaient de l'idée que la loi judaïque étant l'œuvre d'un méchant être inférieur, on n'en devait pas tenir compte. En conséquence, ils disaient nettement : « Puisqu'il a ordonné de » ne pas commettre d'adultère, nous voulons en commet- » tre. » Les Barbelonites avaient sur les æons une doctrine très-développée, et se distinguaient par là des Carpocratiens avec lesquels ils étaient d'accord au sujet de l'antinomisme. Il ne faut pas s'étonner si les conséquences extrêmes de l'antinomisme conduisaient à regarder l'union des sexes comme l'acte de communauté et d'initiation dans la secte, ainsi qu'il était pratiqué parmi les adhérents de Prodicus. Deux inscriptions, découvertes depuis peu dans la Cyrénaïque, sont un monument remarquable de ces Gnostiques antinomistes. L'une met sur la même ligne Thot ou Hermès

Trismégiste, Kronos, Zoroastre, Pythagore, Epicure, le perse Mazdac, Jean, Christ et les maîtres Cyrénaïques (Aristippe et son école), comme ayant unanimement enseigné la communauté de toute propriété (μηδεν οἰκειοποιεισθαι); l'autre dit : « La communauté de tous les biens et des » femmes est la source de la justice divine et la parfaite » félicité pour les hommes bons tirés de l'aveugle populace. » C'est à eux que Zarades et Pythagore, les plus nobles » des Hiérophantes, ont enseigné à vivre ensemble. »

CHAPITRE XXII.

MARCION.

La gnose de Marcion, essentiellement distincte de celle qui vient d'être exposée, était plus dégagée de la philosophie orientale et moins anti-chrétienne. Son père, évêque de Sinope, dans le Pont, l'avait exclu de la communauté de l'Eglise, parce qu'il avait déjà laissé percer ses erreurs dans sa ville natale, ou bien parce qu'il avait séduit une vierge. Vers la moitié du IIe siècle, il se rendit à Rome, mais ayant été également repoussé par le clergé de cette ville, il se joignit à un gnostique syrien nommé Cerdon, et dès-lors formula ses idées dans un système mêlé de notions empruntées au gnosticisme. Pour propager sa doctrine, il fit beaucoup de voyages, disputa avec les païens et les chrétiens, et s'affermit de plus en plus dans son erreur par la contradiction et les fatigues qu'il eut à essuyer. « *Cohaïs* et *cosouffrants* (συμμισουμένοι και συνταιλαιπωροι), » c'était ainsi qu'il avait coutume d'appeler ses sectateurs. Cependant, au rapport de Tertullien, le remords de s'être séparé de l'Eglise finit par s'éveiller au fond de son âme, et il implora d'elle le pardon et le retour dans son sein. L'un et l'autre lui furent promis, mais à la condition qu'il ramènerait tous ceux

qu'il avait égarés ; la mort le surprit avant qu'il eût pu remplir cet engagement.

L'émanatisme gnostique et la doctrine des æons étaient exclus du système de Marcion. Il en était de même du dualisme, car trois principes éternels, indépendants l'un de l'autre, y étaient admis, à savoir : le Dieu bon, dont l'essence est l'amour et la miséricorde ; le Demiurge, créateur du monde, qui, à la place de l'amour, ne connaît que la justice, et n'est ni parfaitement bon, ni entièrement mauvais, et la matière, mauvaise en soi et source du mal, produite par Satan comme son principe actif. Le premier seulement est Dieu dans le sens propre et véritable ; le Demiurge ne peut recevoir ce nom qu'improprement. Celui-ci, opérant sur une partie de la matière à lui cédée par Satan, forma le monde, non d'après des idées reçues du Dieu suprême, mais en ne suivant que ses vues bornées et sa volonté, trop faible d'ailleurs pour vaincre le mal dans le monde, c'est-à-dire toute résistance de la matière. N'étant pas lui-même véritablement bon, rien de ce qu'il produisit ne se trouva bon non plus à proprement parler. Le monde entier, comme son ouvrage, n'a rien de commun en soi avec le Dieu bon. D'ailleurs, le corps de l'homme, appelé par lui à l'être, se trouvant tiré de la mauvaise hyle, contenait déjà le mal, les appétits sensuels ; mais l'âme, insufflée à ce corps par le Demiurge, renfermait aussi le germe du mal ; elle n'était du moins pas assez forte pour dominer les instincts corporels, et ce ne fut qu'après la descente du Dieu bon que les hommes purent devenir bons eux-mêmes.

Jusqu'à la venue du Christ le vrai Dieu était complètement inconnu des hommes; personne n'allait même jusqu'à soupçonner son existence ; tous adoraient le Demiurge. Celui-ci donna au premier homme une loi rigoureuse, à la violation de laquelle Satan l'excita. L'homme, qui aurait triomphé de cette épreuve, s'il avait eu réellement quelque chose de divin dans sa nature, succomba, et, depuis cette heure, la main irritée de son maître l'accabla de dures souf-

frances physiques et morales. Alors l'humanité tomba sous la domination de la matière et des mauvais esprits. De là, le culte des idoles et les vices de toute espèce. Quelques-uns seulement, les Patriarches, demeurèrent fidèles au Demiurge et furent à cause de cela comblés par lui de tous les biens terrestres. Tous les autres furent traités par lui avec une inexorable dureté; il ne choisit qu'un seul peuple auquel il se révéla, mais qu'il chargea en même temps de l'oppressive loi mosaïque, donnant pour récompense, après leur mort, à ceux qui l'auraient observée, un bonheur limité dans le sein d'Abraham. Il promit également aux siens un Messie, qui devait réunir leurs familles éparses, former un royaume juif embrassant la terre entière et tout soumettre à l'empire du Demiurge. Le Dieu bon résolut alors dans sa miséricorde, de se révéler lui-même aux hommes. Sous le nom du Sauveur annoncé aux Juifs, — car il avait besoin de cette croyance, lui, complétement inconnu, pour trouver accès auprès des hommes, — il descendit du plus haut des cieux, et, dans la quinzième année du règne de Tibère, se montra tout à coup sous une apparence humaine, au milieu de la Synagogue, à Capharnaum. Il se présenta comme organe d'un autre Dieu, comme libérateur de la servitude du Demiurge, comme adversaire de sa loi. Les miracles qu'il opéra lui rendirent témoignage, et non les prophéties messianiques de l'ancien Testament, lesquelles, concernant le Messie du Demiurge, ne s'accomplirent point en lui. Tout ce qui fut enseigné et institué par lui forma une opposition tranchée avec les doctrines et les institutions du Demiurge telles qu'elles subsistaient parmi les Juifs. Ce Dieu des Juifs, de même que le dernier de ses prophètes, Jean-Baptiste, fut effrayé quand il vit les œuvres du Christ; il résolut de chasser de son monde l'ennemi qui venait d'y entrer, et de le faire crucifier par les Juifs dont il disposait. Christ, avec son corps fantastique, ne pouvait, il est vrai, ni souffrir ni mourir véritablement; toutefois ses souffrances et sa mort sont le sceau de la rédemption accomplie par lui. Ensuite il

descendit dans l'Hadès, non pas pour rendre heureux les morts de l'ancien Testament, lesquels, dans leur justice orgueilleuse, étaient aveuglément liés au Demiurge, mais pour annoncer le salut aux païens défunts et les introduire dans son ciel.

Le règne du Demiurge ne devant pas être détruit par l'œuvre du Christ, le Messie qu'il a promis viendra encore assembler de nouveau les Juifs et former avec eux un puissant royaume terrestre. Tous ceux qui sont entrés, par la foi, en communauté avec le Sauveur, et qui, par cette communauté, ont reçu un nouveau principe de vie, sont arrachés pour toujours à l'esclavage du Demiurge. A la vérité, leur corps appartenant à la matière sera anéanti; mais leur âme, délivrée de cette grossière enveloppe matérielle, prendra part à la félicité du Père céleste avec un corps éthéré, semblable à celui des Anges (1). Il est de l'essence du Dieu bon qu'il ne sache que bénir, délivrer et rendre heureux. Jamais il ne châtie, mais les incroyants et les méchants se punissent eux-mêmes en s'excluant de sa communauté, et en se plaçant dès-lors sous la colère du vindicatif Dieu des Juifs.

La doctrine de Marcion conduisait à une doctrine austère. Improuvant le mariage et la génération des enfants, il ne permettait le baptême qu'aux célibataires, ou du moins seulement à ceux qui, quoique mariés, vivaient dans la continence. Aussi la plupart de ses sectateurs demeuraient cathécumènes. L'usage des viandes était également interdit, mais en revanche la nourriture de poissons recommandée. L'opinion d'autres sectes gnostiques qui regardaient comme permis de renier le Christ, était rejetée par celle-ci, et plusieurs Marcionites endurèrent la mort du martyre.

(1) Marcion rejetait entièrement la doctrine chrétienne de la résurrection, mais il paraît avoir admis que les âmes devaient revêtir, dans le ciel, un corps éthéré qui n'aurait rien de commun avec leur corps terrestre.

La contradiction entre la loi et l'Evangile est l'idée-mère de la doctrine de Marcion. Ainsi les Ebionites et les Nazaréens se tenaient à un extrême avec leur judaïsation du christianisme ; à l'extrémité opposée se trouvait Marcion, avec son rejet absolu du judaïsme et de l'ancien Testament ; mais au milieu était l'Eglise, réunissant dans sa doctrine ce que les deux partis possédaient de vrai et le séparant de leurs erreurs. Elle devait par conséquent être exposée, de l'un et de l'autre côté, à des attaques, qui, à la vérité, se détruisaient les unes les autres. Marcion accusait spécialement l'Eglise catholique de retomber dans le judaïsme, mais il faisait en même temps ce reproche aux apôtres, car, d'après lui, il n'y avait que Paul qui eût saisi et conservé dans sa pureté la doctrine du Christ. Les autres apôtres l'avaient altérée par leurs préjugés judaïques, ce qui était cause que Jésus-Christ lui-même avait appelé Paul, afin qu'il rétablît le véritable Evangile après l'avoir purifié de ces additions délétères. Marcion traitait les livres du nouveau Testament avec un arbitraire effréné, rejetant tous ceux qui ne se pliaient pas à ses vues et formant un nouveau canon qui ne contenait que l'évangile de saint Luc et dix épîtres de saint Paul. Il avait mutilé saint Luc lui-même et changé tous les passages qui ne répondaient pas à sa doctrine ; par exemple, il avait supprimé les premiers chapitres. L'Evangile, arrangé par lui, commençait en ces termes : « Dans la quinzième année du règne de l'empe-» reur Tibère, Dieu descendit à Capharnaum, ville de » Judée, et enseigna au jour du sabbat (1). » Il en usait ainsi avec les épîtres de saint Paul dont il admettait les dix suivantes : l'épître aux Galates, les deux aux Corinthiens, celle aux Romains, les deux aux Thessaloniciens, celles aux Ephésiens, aux Colossiens, aux Philippiens et à Philémon.

(1) Voir cet évangile de Marcion, publié par A. Hahn, in Thilo Codex apocryphus N. T. Lipsiæ, 1832. T. I, p. 403-486.

Mais il prétendait que ces mêmes épîtres avaient été falsifiées, et en conséquence il les avait soumises à une critique aussi arbitraire que l'évangile de saint Luc.

Marcion, pour soutenir sa doctrine, avait encore composé un ouvrage particulier, intitulé les *Antithèses*, lequel servait principalement d'introduction à ses idées fondamentales dans la première initiation de ses sectateurs. Cet ouvrage devait démontrer les contradictions existantes entre l'Evangile et le judaïsme, la différence entière du Dieu du nouveau Testament et du Dieu de l'Ancien, du Christ envoyé par le Dieu bon et du Messie appartenant au créateur du monde. Les points principaux paraissent avoir été ceux-ci : le créateur du monde est aussi l'auteur du mal et se déclare lui-même pour tel (Isaïe, LXV, 7) ; au contraire, le Dieu infiniment bon ne pouvait ni établir ni tolérer ce qui est mauvais. Le créateur du monde n'a point l'omniscience, non plus que la toute-puissance ; autrement il n'aurait pas laissé tomber l'homme fait à son image et même formé de sa substance. De plus, il se montre passionné, mobile, colère, vindicatif, il dit qu'il éprouve du regret ; à l'opposé, le Dieu révélé par Jésus-Christ est un Dieu de la bonté la plus pure, ne connaissant ni la colère ni la vengeance, et, en sa qualité du plus parfait des êtres, ne pouvant rien regretter. Le Christ du nouveau Testament ne diffère pas moins, par ses œuvres et par son nom, de celui qu'annonçait l'ancienne alliance. Il n'a pas choisi ses apôtres dans les Lévites et les descendants d'Aaron, mais parmi des pêcheurs et des publicains ; il a annoncé un royaume céleste, tandis que le Messie du Demiurge ne doit que rétablir et agrandir l'ancien royaume des Juifs ; de plus, il a révélé une puissance élevée de beaucoup au-dessus de celle du Demiurge lui-même. Enfin les commandements de l'ancien Testament et ceux de l'Evangile ne sont pas moins contradictoires : vis-à-vis du rigoureux droit du talion de l'ancien Testament, le commandement de l'amour chrétien et du support patient des injures ; en face de l'oppressive

contrainte de la loi liturgique, la liberté de l'Evangile, et à l'opposé du divorce permis par le Dieu des Juifs, l'indissolubilité du mariage commandée par Jésus-Christ.

La secte des Marcionites fut une des plus nombreuses parmi les partis séparés de l'Eglise, et même encore au Ve siècle, Théodoret, dans son diocèse de Cyrus, ramena environ mille d'entr'eux à l'unité. Les disciples imitèrent l'audacieuse licence du maître dans leur manière de traiter l'Ecriture sainte : ils rejetaient des passages que Marcion avait conservés, intercalaient des fragments des autres évangiles, surtout de celui de saint Jean, dans le leur, et les changeaient à leur gré. Ainsi, par exemple, ils faisaient mettre par saint Mathieu, dans la bouche de Jésus-Christ (V, 17), précisément le contraire de ce que dit cet évangéliste, à savoir : « Je ne suis pas venu pour accomplir la » loi, mais pour la détruire. » Quelques Marcionites altérèrent aussi des points particuliers de la doctrine chrétienne. Markus emprunta aux systèmes purement gnostiques, spécialement à celui de Saturnin, les idées suivantes : que le Dieu bon avait coopéré, dès le commencement, à la création de l'homme et lui avait accordé le πνευμα, qui, perdu par le péché originel et restitué par la rédemption, était seul immortel. En conséquence, ceux qui n'avaient point pris part à la rédemption et qui n'avaient pas reçu le principe pneumatique, seraient anéantis par la mort. Le plus célèbre des Marcionites fut Apelles. Placé sous l'influence de la gnose d'Alexandrie, où il vivait, il modifia le système de Marcion dans quelques points essentiels, de sorte que sa doctrine, telle que Tertullien l'expose, a plus d'analogie avec les idées de Valentin qu'avec celle de Marcion lui-même.

CHAPITRE XXIII.

PRINCIPES DES GNOSTIQUES SUR LES SOURCES DES IDÉES CHRÉTIENNES ; LEUR POSITION VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ; LEUR CULTE.

L'essence et le caractère de l'hérésie, telle qu'elle s'est posée, depuis le commencement, à travers tous les siècles, avec ses formes multipliées, souvent changeantes, vis-à-vis de l'Eglise toujours une et immuable, se développèrent déjà, dans leurs principaux traits, au sein des sectes gnostiques. Ce qui, dès le principe, a formé la substance même de l'Eglise catholique, nous voulons dire l'unité de doctrine déposée, avec la tradition, par les apôtres dans les diverses églises, et conservée par l'esprit divin, voilà ce que rejetaient absolument les Gnostiques. Mais comme, sans cette unité, on ne peut concevoir de véritable communauté dans l'Eglise universelle, ils durent être retranchés comme ne lui appartenant plus, quoiqu'ils se plaignissent souvent qu'on leur dérobât la communion extérieure. En effet, l'intention de quelques chefs du gnosticisme se bornait d'abord à établir, dans l'intérieur de l'Eglise, une espèce de doctrine chrétienne ésotérique, de manière que la masse aveugle des psychiques ne fût point troublée dans son attachement à une

foi grossière, proportionnée à leurs faibles forces, et qu'il n'y eût à percer les mystères de la gnose que les natures pneumatiques douées d'un sens plus élevé. En conséquence, ils accusaient l'Eglise de les repousser sans raison, eux, disaient-ils, qui n'enseignaient rien de différent de sa doctrine, et effectivement ils avaient soin, en public, de se servir des mêmes expressions pour cacher leurs erreurs sous ce voile.

Ils méprisaient la simple foi de l'Eglise comme n'ayant quelque prix que pour les hommes d'un esprit faible et étroit, incapables d'atteindre à un plus haut degré de science. Méconnaissant tout à fait la nature de la croyance et de la gnose chrétiennes, ils partaient du doute, au lieu de partir de la foi ; ils prétendaient que, dans le christianisme, la vérité doit être d'abord cherchée, et ils avaient sans cesse à la bouche cette parole du Sauveur : « Cherchez » et vous trouverez. » Ainsi, d'après eux, le chrétien qui avait jusqu'alors, par l'entremise de l'Eglise, conservé sa foi à l'abri de tout doute, devait abandonner cette possession, se replacer au point de vue de l'incroyance et dans le labyrinthe de l'incertitude, afin de s'affranchir des entraves de l'autorité et de gagner une véritable liberté d'esprit (1). Mais les faux docteurs gnostiques eux-mêmes, comme la plupart de ceux qui prétendent commencer par chercher la vérité religieuse, avaient déjà leurs opinions préconçues et arrêtées, et leurs recherches ne consistaient réellement qu'à rassembler tout ce qui pouvait donner à ces opinions une apparence de vérité.

(1) Les Gnostiques, comme les hérétiques des temps modernes, ne voyaient pas que la vraie liberté spirituelle ne peut se trouver que dans la foi, dans la soumission à l'autorité de l'Eglise, et que la liberté de recherche et d'examen en dehors de cette autorité n'est qu'une trompeuse illusion. De même, en effet, que la vraie liberté morale n'est nullement l'arbitraire, ni l'incertitude entre le bien et le mal, mais que celui-là seul est réellement libre qui, sans avoir à chercher le bien, y

De même que les païens tenaient pour impossible une religion générale, destinée à tous les peuples et à tous les hommes, et qu'ils traitaient d'absurde la simple idée d'une pareille foi catholique, de même les Gnostiques regardaient comme nécessaire une diversité dans la doctrine. L'unité de la foi chrétienne leur semblait irréalisable par cela seul qu'ils admettaient une différence originelle et indestructible entre les hommes, divisés, selon eux, en hyliques, psychiques et pneumatiques, et dont une petite partie seulement était faite pour la vérité. C'était ainsi que l'idée païenne de deux religions, l'une éxotérique, l'autre esotérique, se trouvait introduite dans le christianisme, et que les Gnostiques, par la multitude de systèmes qu'engendraient leurs spéculations sans bornes et sans mesure, auraient complétement détruit l'unité de la doctrine chrétienne, en mettant à la place de l'Eglise indivisible l'anarchie des écoles philosophiques. Sous ce rapport, le gnosticisme était donc une rechute dans le paganisme.

Au recours à l'autorité de l'Eglise, les Gnostiques opposaient l'appel à l'Ecriture sainte, car, ainsi qu'on le disait dès le IIe siécle, l'Eglise étant considérablement défigurée et dégénérée, il fallait la réformer, la purifier d'additions hétérogènes qui l'altéraient. Cette dégénération et déviation de la pure doctrine devaient naturellement être placées de très-bonne heure. Les uns prétendaient que les premiers chrétiens avaient mal saisi l'enseignement des Apôtres, et l'avaient défiguré par malentendu dès le commencement;

est déjà fixé, de même la véritable liberté intellectuelle ne consiste pas dans la faculté de chercher et d'examiner sans fin, de choisir entre la vérité et l'erreur. Aussi longtemps que quelqu'un cherche, qu'il hésite, il n'a pas la vérité, il n'est pas libre, car c'est la vérité seulement qui rend libre d'après la parole de Jésus-Christ (saint Jean, VIII, 32). On voit ici comment la liberté morale et la liberté intellectuelle sont inséparables, en d'autres termes, comment la seule vraie et pleine foi rend libre intellectuellement et moralement.

pour preuve, ils citaient le blâme sévère adressé par saint Paul aux Galates et aux Corinthiens. D'autres dénonçaient les Apôtres eux-mêmes comme auteurs de ces falsifications (saint Paul était d'ordinaire excepté et opposé aux autres), parce que tous ou presque tous avaient été aveuglés par leurs préjugés judaïques. Ou bien ils disaient que le Christ et les Apôtres s'étaient accommodés à l'opinion dominante, qu'ils avaient proportionné leurs réponses à l'entendement borné de ceux qui les interrogeaient. Quelques-uns allèrent même jusqu'à prétendre effrontément que Jésus-Christ avait parlé d'une manière équivoque, et qu'on pouvait distinguer dans ses discours les inspirations du Demiurge, celles de la Sophie et celles du Dieu suprême ; mais les seuls pneumatiques pouvaient faire ce discernement avec une pleine sûreté.

A l'encontre de la tradition générale et publique de l'Eglise, les Gnostiques en appelaient à une doctrine secrète confiée, disaient-ils, par le Christ ou par les Apôtres à quelques hommes choisis. Ils interprétaient, dans le sens de cette tradition secrète, les paroles de saint Paul recommandant à Timothée de garder ce qui lui a été confié. Basilides et Valentin prétendaient l'avoir reçue, le premier d'un certain Glaukias, dont saint Pierre s'était servi comme d'interprète, l'autre d'un disciple de saint Paul, nommé Théodas; sans cela on ne pouvait, selon eux, comprendre l'Ecriture. Mais l'arbitraire le plus effréné régnait chez les Gnostiques par rapport à l'interprétation des saintes lettres. Des livres entiers du nouveau Testament étaient rejetés, d'autres mutilés et changés; on composait des évangiles et des actes des apôtres apocryphes. Lors même que quelques partis gnostiques admettaient le canon entier ou du moins la plupart des livres du nouveau Testament, ils savaient, au moyen d'une exégèse violente et sans règle, faire concorder avec leur système les passages mêmes qui le contredisaient le plus formellement. Ceci s'applique notamment à Valentin et à son école. C'est de lui que Tertullien dit

« qu'il avait fait plus de ravage dans l'Ecriture avec ses » explications erronées que le couteau de Marcion. »

Du haut de leur superbe dédain, les Gnostiques regardaient les catholiques comme des hommes que leur nature et leur degré de connaissance plaçaient profondément au dessous d'eux. C'étaient les psychiques à l'esprit simple et borné, adhérents de l'Eglise grossiers et ignorants, qui n'avaient en partage que la foi aveugle, tandis que les Gnostiques étaient la race choisie, les libres, les parfaits, les voyants, dont le regard perçait les profondeurs de la divinité, et qui atteindraient infailliblement et sans peine le royaume des cieux. Toutefois ils s'adressaient spécialement aux catholiques, cherchant à gagner des prosélytes dans leurs rangs, tandis qu'ils s'inquiétaient peu ou point du tout de la conversion des païens.

Il était impossible à la plupart des sectes gnostiques de former une Eglise organisée, par cela seul qu'elles n'avaient point de principes fermes et uniformes, et que les disciples apportaient de continuels changements à la doctrine du maître, de sorte que chaque parti devenu un peu considérable ne tardait pas à se diviser en une foule de fractions. En outre, les Gnostiques, comme toutes les sectes séparées de l'Eglise universelle, étaient bien plus propres à abattre et à détruire qu'à édifier et conserver (1). Leurs institutions, œuvre purement humaine, manquaient de toute solidité ; leurs chefs ne pouvaient acquérir aucune autorité durable, et lorsque le besoin de leur propre conservation les poussait à essayer de se clore à l'extérieur, et à former une espèce d'hiérarchie et de constitution ecclésiastique, tout tombait bientôt en pièces. En un mot, suivant la remarque de Tertullien, l'on ne pouvait pas même dire précisément qu'il y avait des divisions parmi eux, parce qu'il

(1) « Ita fit, ut ruinas faciliùs operentur stantium ædificiorum, quàm exstructiones jacentium ruinarum. » Tertull., præscript. XLII.

aurait fallu pour cela qu'ils eussent un lien d'unité, une certaine stabilité de doctrine et d'organisation, tandis que dans ces sectes la discorde et le manque de fixité étaient, au contraire, l'état constitutif (1). La préparation des catéchumènes qui se pratiquait alors avec tant de soin dans l'Eglise, et leur séparation d'avec les fidèles n'avaient pas lieu chez les Gnostiques. Les natures pneumatiques n'avaient nul besoin apparemment de ces épreuves, et lorsqu'ils établissaient quelque distinction dans leurs rangs, c'était plutôt celle des mystères païens, à savoir entre ésotériques et exotériques. Les femmes aussi enseignaient publiquement, et dans certaines fractions de la secte, par exemple chez les Markosiens, elles avaient le droit de baptiser et de distribuer l'Eucharistie. Leurs ordinations, dit Tertullien, sont inconsidérées et sujettes à un changement continuel. Aujourd'hui celui-là, demain celui-ci, est évêque; tel est aujourd'hui diacre, qui sera demain lecteur; tel prêtre, qui sera laïc, car les laïcs étaient également chargés de fonctions sacerdotales. En conséquence, beaucoup d'entre eux n'avaient point d'Eglise à proprement parler; leur parti ne se composant que d'affiliés répandus çà et là, ils entraient facilement en communion avec des gens d'une foi différente. Ils appelaient noble simplicité leur anarchie sociale, et ils traitaient d'apparence vaine et vide la discipline, l'harmonie de l'Eglise catholique. Cependant, il paraît que les Marcionites avaient des évêques et des prêtres stables.

Les Basilidiens, et probablement les prêtres gnostiques célébraient, le 10 janvier, une fête principale, celle du baptême de Jésus. D'après leurs idées, c'était le moment où l'Æon-Christ s'unit à l'homme Jésus, et forma le point central dans l'économie de la Rédemption. Les Gnostiques méconnaissant tout à fait la dignité et la valeur du corps

(1) « Et hoc est quod schismata apud hæreticos ferè non sunt : quià » quum sint, non parent. Schisma est unitas ipsa. » Tertull. ibid.

humain, ainsi que de la matière qui y correspond, et voyant dans la partie corporelle le siége et le support du mal, devaient, en général, concevoir les sacrements d'une autre manière que l'Eglise. Ils ne pouvaient par conséquent admettre que Dieu ait attaché sa grâce sanctifiante à l'eau et à l'huile, au pain et au vin ; ce qui, à leurs yeux, eût été un empiétement sur un domaine étranger, sur le domaine du Demiurge. Aussi, quelques-unes de ces sectes, nommément une branche des Basilidiens, rejetaient tous les sacrements, même le baptême. Ceux-ci, que l'on pourrait appeler les Quakers de l'antiquité, disaient qu'il était impossible que les mystérieuses opérations de la force ineffable et invisible de Dieu, fussent communiquées par des choses périssables affectant les sens ; que la purification et le salut se trouvaient impliquées dans la connaissance des choses divines, puisque tous les défauts, les infirmités et les inclinations dépravées, venant de l'ignorance, la gnose était déjà en elle-même la justification et la rédemption de l'homme intérieur (1). D'autres Gnostiques considéraient le baptême comme une institution du Dieu des Juifs, laquelle devait par là même être rejetée, et parce que, disaient-ils, la vraie religion doit être purement spirituelle. Les Marcionites se distinguaient également du reste des Gnostiques sous le rapport du baptême. Ils l'administraient d'après un rite particulier presque semblable au rite catholique, mais seulement à ceux qui étaient célibataires ou qui renonçaient au commerce conjugal ; les autres devaient rester catéchumènes : on ne les baptisait que sur le lit de mort ; mais en revanche, ils pouvaient prendre part à tous les exercices du culte de la secte. Au temps d'Epiphane, ils avaient trois sortes de baptême, c'est-à-dire vraisemblablement trois degrés d'initiation à leurs mystères religieux. Les Markosiens avaient aussi un double baptême, le premier d'un ordre inférieur et psychique ; l'autre spiri-

(1) Irenæus I, 21.

tuel, sans lequel il n'y avait pas à espérer d'atteindre jusqu'au plérôme. Ce baptême pneumatique était célébré comme une fête nuptiale, celui qui le recevait étant censé entrer dans la Syzygie avec la moitié supérieure de lui-même; ensuite, venait l'onction avec un baume odorant. Chez nulle secte gnostique on ne trouve de traces que des enfants aient été baptisés.

L'Eucharistie était mise de côté par une partie des Gnostiques; d'autres la célébraient d'une manière plus ou moins différente de celle de l'Eglise. Déjà quelques-uns des plus anciens Gnostiques, contemporains de saint Ignace, s'abstenaient d'y participer par suite de leurs idées docétiques, n'admettant pas que « l'Eucharistie soit la chair qui a souf- » fert pour nos péchés et que Dieu le père a ressucitée des » morts » (1). D'autres au contraire, quoique docètes, non seulement conservaient la sainte communion, mais encore, semblables en cela à l'Eglise, la regardaient comme un sacrifice et comme un sacrement renfermant le corps et le sang du Christ (2). En conséquence, Markus savait arranger les choses, de manière que, à sa consécration, le vin blanc se changeât tout à coup dans le calice en un vin rouge qui devait être le sang de la Charis. Tatien et ses disciples, les Sévériens, les Encratites, se servaient d'eau à la

(1) Ignatii ep. ad Smyrn. VII.

(2) En ce qui concerne les Valentiniens et les Marcionites, cela ressort des paroles de saint Irénée, IV, 18 : « Quomodò constabit eis eum panem » in quo gratiæ actæ sunt, corpus esse Domini sui, et calicem sanguinis » ejus ? — Ergò aut sententiam mutent, aut abstineant offerendo quæ » prædicta sunt. » Plusieurs passages du livre de Tertullien contre Marcion, entre autres I, 14, V, 8, prouvent que celui-ci avait conservé l'Eucharistie. Le docétisme n'empêchait point ces Gnostiques d'admettre un sacrement du corps de Jésus-Christ, car, même en ne reconnaissant pas qu'il eût un corps vraiment humain, ce qu'ils lui attribuaient était néanmoins plus qu'une ombre vaine. C'était une substance éthérée semblable en apparence à un corps d'homme, et cette substance pouvait fort bien être distribuée dans l'Eucharistie aux croyants.

communion par un effet de leur aversion pour le vin. Les Ophites (ou plutôt une fraction de cette secte) célébraient l'Eucharistie d'une façon très-extraordinaire. Ils faisaient enlacer et lécher par un serpent le pain destiné à cet usage, après quoi on le rompait et le distribuait à tous. C'était là ce qu'ils nommaient leur sacrifice parfait (τελειαν θυσιαν); mais l'Eucharistie des Borboriens, ou Barbelonistes, était encore bien plus horrible et plus dégoûtante.

Une cérémonie analogue au sacrement de l'Extrême-Onction se pratiquait chez les Markosiens et les Héracléonites. Ils versaient sur la tête du mourant de l'eau mêlée à de l'huile, ou de l'eau et du baume, et ils récitaient en même temps des prières dont le sens était que l'esprit qui allait s'enlever ne fût point retenu, par le Demiurge ni par les forces dépendantes de lui, dans son essor vers le plérôme.

CHAPITRE XXIV.

LE MANICHÉISME (1).

L'âge de la force et de la floraison du Gnosticisme ne dura guère plus de cent ans. Vers la moitié du troisième siècle, on voyait déjà les signes avant-coureurs de sa dissolution, et si l'on avait pu craindre quelque temps que la forme gnostique ne prît le dessus dans le Christianisme, la prépondé-

(1) Livres consultés : Acta disputationis sancti Archelai Cascharorum in Mesopotamiâ episcopi cum Manete (in Gallandii bibl. PP. T. III); Epiphanii hæres; Titi Bostrensis, lib. IV contrà Manichæos; Alexand. Lycopolit. adv. Manich. placita (in Gallandii bibl. T. IV) ; les écrits de saint Augustin contre les manichéens Faustus, Fortunatus, Adimantus, Secundinus, contrà Epistolam Manichæi fundamentalem ; de actis cum Felice Manichæo ; de naturâ boni ; de duobus animabus ; de utilitate credendi ; de moribus Manichæorum ; Evodius, de fide contrà Manichæos ; Fragments de lettres de Manès dans la bibliothèque grecque de Fabricius, T. V ; Histoire critique de Manichée et du Manichéisme, par Is. Beausobre, Amst. 1734 ; Laur. Alticotii S. J. dissertatio de mendaciis et fraudibus Is. Beausobrii in hist. Manich. Romæ, 1767 ; ejusdem diss. hist. crit. de antiquis novisque Manichæis, Romæ, 1763 ; le système manichéen, étudié et présenté d'après les sources, par F. Chr. Baur, Tubingue, 1831 ; Essai sur le canon, la critique et l'exégèse des Manichéens, par F. Trechsel, Berne, 1832.

rance de l'Eglise fut dès-lors évidente et décidée. Mais le charme que cette erreur avait exercé sur l'esprit de tant d'hommes n'était pas encore, à beaucoup près, tout-à-fait dissipé, comme le prouvèrent les progrès rapides et la vaste extension du Manichéisme, nouvelle secte parente de celle qni s'éteignait. L'esprit des religions naturelles de l'Orient réunit encore une fois toutes ses forces, et essaya d'imprimer au Christianisme une direction rétrograde vers le vieux paganisme. L'âme humaine fut de nouveau identifiée par le panthéisme avec la Divinité, et l'une et l'autre se trouvèrent ravalées à la fois dans le cercle de la nature; des rapports moraux furent encore transformés en rapports physiques, et un tissu de spéculations tirées de la philosophie et des différents mythes, remplacèrent les vérités chrétiennes. Au fond, ce nouveau système avait réellement un attirail mythique encore plus considérable que la plupart des systèmes gnostiques; mais là aussi les mythes durent être considérés comme de simples voiles qui recouvraient des dogmes abstraits : on leur attacha une valeur objective, et l'on plaça même la vocation et la prééminence spéciales de Manès en ce que, laissant de côté ce qui n'était qu'images et allégories, il avait enseigné la vérité toute nue.

Nous avons sur la personne de Manès, fondateur de cette hérésie, des documents de source orientale et de source grecque; mais, dans les détails, ceux-ci diffèrent beaucoup de ceux-là, qui sont d'une date très-postérieure. Voici ce que l'on peut regarder comme le plus certain: Manès était Perse d'origine; il forma un système en partie différent de la religion nationale (1). Puis, pour trouver un accès plus facile

(1) D'après les documents grecs, l'auteur de la nouvelle doctrine, à proprement parler, n'était point Manès, c'était un marchand sarrasin, nommé Scythianus, qui, dans ses longs voyages, avait appris la philosophie grecque et la philosophie orientale. Son héritier et disciple fut Térébinthus, lequel se faisait appeler Bouddha et prétendait être né d'une vierge. Sa veuve transmit son héritage à un esclave, nommé Ku-

parmi les Chrétiens, il mêla à ce même système des idées et des noms du christianisme. Etant persécuté dans sa patrie à cause de ses innovations religieuses, il s'enfonça dans des contrées plus orientales, dans l'Hindostan, le Turkestan et le Katai (Chine septentrionale). Enfin il revint en Perse. Là, sur l'ordre du Schah Bahram, soit, pour avoir apostasié la religion de Zoroastre, soit, comme le racontent les écrivains grecs, parce que le fils du Roi mourut au milieu d'un traitement médical de son invention, il fut écorché vif, et l'on suspendit sa peau à la porte de la ville Dschondischapour, en 277.

L'édifice doctrinal des Manichéens est si frappant et d'un genre si particulier, malgré son irrécusable affinité avec le Gnosticisme, que l'on désire de suite savoir à quelles sources puisa Manès, quels éléments religieux il combina les uns avec les autres (1). Quelques traits principaux de la doctrine de

brikus, qu'elle avait acheté. Celui-ci, qui se fit appeler dans la suite Manès devint, de cette manière, possesseur des ouvrages de Scythianus où il puisa son système.

(1) Les opinions sur les sources du Manichéisme sont aussi divergentes que sur celles du Gnosticisme. On avait pensé jusqu'à présent que l'essence du Manichéisme était une fusion de la doctrine Zende avec la doctrine chrétienne, et l'on appuyait cette idée sur le témoignage d'Aboulfaradsch, écrivain du XIIIe siècle, d'après lequel Manès serait passé de la religion de Zoroastre à celle de Jésus-Christ, et aurait été prêtre à Chivaz, capitale de la province d'Huzitis, en Perse. Tous les pères de l'Eglise, au contraire, disent que Manès n'a jamais été chrétien, et que ce fut après avoir déjà envoyé ses disciples annoncer sa doctrine qu'il connut le christianisme. Alors, par une combinaison arbitraire de ses idées avec les idées chrétiennes, en prenant dans le nouveau Testament ce qui lui convenait et en rejetant le reste, il rendit son système religieux plus attrayant pour les sectateurs de l'Evangile. Au fond, le Manichéisme entier ne renferme rien de véritablement chrétien. Le Christ manichéen n'a de commun avec le Christ historique que le nom, et encore Manès regarde-t-il ce nom même comme étant sorti d'une simple accommodation, comme quelque chose dont on peut abuser (Καταχρηστικον). Baur, dans son ouvrage sur le *système de la religion manichéenne*, a fort bien démontré l'affinité du Manichéisme avec le Bouddhaïsme ; mais

Zoroastre, dans laquelle il avait grandi, forment incontestatablement la base de son système. De ce nombre sont le dualisme de la lumière et des ténèbres, d'Ormuzd, le Dieu bon, et du mauvais principe Ahriman; les attaques de ce dernier contre le royaume d'Ormuzd; l'existence d'un monde lumineux et pur, antérieur à la création proprement dite; le génie du soleil, Mithra, correspondant au Christ manichéen; le mélange et l'antithèse du bien et du mal, c'est-à-dire des œuvres d'Ormuzd et d'Ahriman, mélange et antithèse qui pénètrent l'univers entier. Mais, indépendamment de cet accord, la doctrine manichéenne se distingue de la doctrine Zende par des différences essentielles; le dualisme manichéen lui-même est, au fond, un autre dualisme que celui des Perses. En effet, là c'est la matière qui, comme mal radical, se pose en face de la Divinité, tandis qu'ici, c'est l'élément mauvais et impur d'Ahriman, qui est simplement mêlé à la création pure et bonne d'Ormuzd. Aussi la métempsycose des Manichéens, de même que leur abstinence de la chair et du mariage, est-elle étrangère à la religion Persane, qui permet l'usage de l'une et de l'autre, et enseigne la résurrection du corps. Plusieurs points fondamentaux, sur lesquels le Manichéisme s'éloigne de la doctrine Zende, se retrouvent dans la religion bouddhaïque. Celle-ci, au temps de Manès, subsistait, pour le moins, depuis huit cents ans, et se trouvait répandue dans une grande partie de l'Asie orientale. Le Bouddhaïsme considère pareillement la formation de tout ce qui existe comme le mal primitif, admet la métempsycose, et voit dans le cours entier de la vie temporelle un procédé nécessaire d'expiation et de purification. En outre, il place le salut de l'homme

long-temps avant lui, Aug. Ant. Georgi, dans un livre intitulé : *Alphabetum Tibetanum* (Romæ, 1762) s'était prononcé pour cette manière de voir, et avait en même temps soutenu que Manès était considéré comme une nouvelle incarnation de Bouddha par ses sectateurs orientaux.

dans une séparation complète d'avec ce qui est matériel et sensible, dans l'anéantissement de toute passion et de tout penchant. Le Christ manichéen tient à peu près la même place que Bouddha : le docétisme est maintenu pour l'un comme pour l'autre. D'après les deux doctrines, la fin du monde ne doit avoir lieu que lorsque tout élément spirituel se sera dégagé de la matière. Manès s'étant arrêté longtemps dans les pays où le Bouddhaïsme dominait et où il domine encore (l'on cite un certain Bouddhas, comme son précurseur), et les Manichéens ayant réellement prétendu, par la suite, que Zoroastre, Bouddha, Christ et Manès sont une seule et même personne, c'est-à-dire la Divinité s'incarnant de temps à autre pour le salut des hommes, il est très-vraisemblable que des éléments de la doctrine de Bouddha et de Zoroastre sont fondus dans le Manichéisme. Mais on peut encore indiquer une troisième source de cette doctrine, à savoir la gnose que Basilides, selon le témoignage d'Archelaüs, avait aussi enseignée en Perse (1). Dans son système, on rencontre déjà plusieurs dogmes manichéens, tels que l'aspiration des puissances ténébreuses vers le royaume lumineux ; le mélange de la lumière avec l'Hyle; les efforts des âmes liées dans l'Hyle pour ressaisir leur liberté et rentrer dans le royaume de la clarté; la formation du monde sortie de ce mélange; toute la marche du monde, considérée comme procédé de purification pour les âmes lumineuses retenues prisonnières. L'exposition qui sera présentée tout-à-l'heure de la doctrine manichéenne, prouvera que, existant déjà, en substance, dans les doctrines de Zoroastre, de Bouddha et de Basilides, Manès se borna à en réunir les diverses parties dans un système puissamment coordonné, à faire ressortir davantage le dualisme absolu de l'esprit et de la matière avec ses conséquences et à donner à cet ensemble un riche vêtement mythico-poétique.

(1) Acta disp. Archel. LV, Routh IV, p. 275.

Le fondement du système manichéen est le dualisme sorti de la question de l'origine du mal. Deux êtres indépendants sont en présence comme dominateurs de deux royaumes opposés et sans commencement : toutefois la crudité de ce dualisme est un peu adoucie par l'admission d'une prépondérance originelle du bon principe sur le mauvais, raison pour laquelle les Manichéens ne voulaient pas que l'on transférât à celui-ci le nom de Dieu. Le bon être primitif, Dieu le père, est une lumière pure et toute spirituelle. Dans son royaume, coéternel à lui, fondé au-dessus de la terre lumineuse, il est environné d'Æons excellents et bienheureux. Mais ce royaume, la terre lumineuse et les Æons forment avec Dieu une seule et même substance. Le mauvais être primitif, Satan, l'Hyle, domine dans son royaume de ténèbres, fondé sur la terre maudite, au milieu d'autres êtres ou démons de son espèce. Son royaume se forme des cinq régions de la nuit, du limon, de l'ouragan, du feu et de la fumée. Chacune des régions susdites a ses habitants composés d'animaux et de démons : dans la région la plus élevée, siège l'Archon lui-même. Cependant le royaume de la lumière dépasse de beaucoup le royaume des ténèbres, et ce n'est que d'un côté que celui-ci limite l'incommensurable circonférence de la terre lumineuse. Dans le royaume de l'Hyle se trouve une plénitude de la vie matérielle propagée par la génération, mais en même temps d'indéterminables luttes et une désharmonie étourdissante. Au milieu de ce combat, les puissances des ténèbres, arrivées aux dernières bornes de leur domaine, aperçurent la lumière dans sa beauté qui jusqu'alors leur avait été complétement inconnue, et, saisies tout à coup pour elle d'une passion violente, elles résolurent de s'en emparer. Pour garder les frontières menacées de son empire et repousser l'attaque de l'Hyle, le Dieu de la lumière fit émaner de son être une force, l'âme du monde ou la mère de la vie, avec laquelle est identique, ou de laquelle est émané l'homme primitif. Cet homme, en

qualité de champion du royaume de la lumière, et armé des cinq éléments impurs de l'Hyle, soutient le combat.

L'Hyle ne pouvait être vaincue que par un mélange avec la lumière. En conséquence, l'Æon du royaume lumineux dut succomber, en partie, dans cette lutte et préparer par là le triomphe complet sur l'Archon et son royaume. Les puissances ténébreuses, attirées par les éléments qui l'entouraient et lui servaient d'armure, en dévorèrent une partie. Ainsi s'opéra un mélange et une compénétration des deux principes jusqu'alors entièrement divisés. L'Hyle domptée par la panoplie de l'homme primitif passée en elle, devint dès-lors susceptible d'une formation et d'une disposition organique, après quoi eut lieu la création du monde par l'esprit vivant (*Spiritus potens*), force émanée du Dieu de la lumière, et que celui-ci avait envoyé au secours de l'homme primitif exposé à succomber dans la lutte. Ce ζων πνευμα, le Demiurge manichéen, créa le monde sensible au moyen du mélange qui venait de se faire, c'est-à-dire, avec les membres de l'homme primitif, ou de l'âme du monde, et avec le corps des puissances des ténèbres désormais domptées, assignant à chacun sa place d'après les différents degrés du mélange même des parties demeurées pures, il forma le soleil et la lune; avec les parties moins pures, les autres astres, et avec les parties lumineuses, liées le plus étroitement par la matière, les créatures de la nature terrestre. En conséquence, tous les degrés du royaume de la nature, jusqu'aux pierres, renferment la vie divine. Cette vie est désignée comme le fils de Dieu lié à tous les êtres (*Jesus patibilis*), lequel, retenu dans les liens de la matière et soupirant après sa délivrance, souffre, naît dans chaque plante, se fane avec elle, et est crucifié en chaque arbre. Le monde fini n'a donc point été appelé à l'être par un acte libre de la volonté divine; son existence n'est qu'une suite de la nécessité, du mélange des deux principes. La Divinité elle-même est devenue souffrante dans une partie de son être: elle s'est trouvée prise dans la matière impure, et en a

été souillée, et Dieu s'est couvert comme d'un voile devant cette partie, pour n'en point voir la corruption. Aussi, le but et la fin de tout le cours du monde, ne sont autres que la dissolution du mélange accompli, la délivrance de l'âme du corps matériel et de la prépondérance du mauvais principe auquel elle est subordonnée comme l'argile au potier; enfin le rétablissement, dans toute sa pureté, de l'antagonisme primitif.

Afin de concentrer les parties lumineuses faites prisonnières et de les retenir ainsi plus facilement, l'Archon persuada à ses alliés, les autres démons, de lui abandonner chacun la portion dont ils s'étaient emparés. Ensuite, il partagea le tout avec l'être né du commerce qu'il avait eu avec son épouse. Ainsi naquit l'homme, formé en même temps à l'image de l'Archon et à celle de l'homme primitif. Sa nature corporelle, conséquemment aussi la dualité des sexes et la propagation par la génération, proviennent du royaume de l'Hyle et sont démoniques. Mais son être spirituel est une partie de l'âme générale du monde, une image resplendissante de la substance lumineuse de l'homme primitif, restée pure dans le soleil. De cette manière l'homme, pour ainsi dire microcôme, réfléchit, en sa double qualité d'image de l'Archon et de l'homme primitif, le monde entier mêlé de bien et de mal, de lumière et de ténèbres, d'esprit et de matière: il est le foyer où se concentrent toutes les forces du monde visible. L'homme a deux natures, et, en un certain sens, deux âmes, l'une composée de la mauvaise nature matérielle dont la force vitale autonome est l'avidité, la passion violente qui l'entraîne vers l'Hyle; celle-là pourrait s'appeler l'âme mauvaise; l'autre formée de la bonne Psyché provenant du royaume de la lumière. Dans le premier homme la nature lumineuse possédait une plus grande pureté, et, par là une prépondérance sur la nature corporelle. Pour affaiblir cette nature et l'empêcher de rentrer dans le royaume de lumière, les démons créèrent la femme. Alors s'éveilla dans l'homme l'appétit sexuel, et

son amour de la génération matérielle sert à perpétuer la captivité de l'âme. Par la propagation du genre humain, l'âme qui était encore une dans le premier homme, fut partagée : maintenant elle est toujours enfermée de nouveau dans d'autres corps ou prisons, et tellement affaiblie par un partage incessant, que sa délivrance des entraves de la matière est beaucoup plus difficile. C'est pour cela que la première satisfaction de l'appétit sexuel fut le premier péché.

L'âme lumineuse de l'homme a conscience de sa nature et de son origine supérieure. Par là, elle résiste au désir mauvais et le dompte. Mais cette conscience vient-elle à s'obscurcir, elle cède dans sa résistance au principe mauvais et succombe. Ainsi naît le péché, qui a toujours sa cause dans un attrait matériel inhérent au corps, et qui, en conséquence n'est jamais un acte formel de volonté de l'homme entier, un consentement au mal, mais, simplement un rapport passif de la Psyché, une concession à la violence. Il est facile, à cause de cela, d'obtenir le pardon de ses péchés, dès que l'âme éprouve seulement du regret et de la honte de sa faiblesse ; car le mal n'en demeure pas moins toujours étranger à l'âme. Ce n'est point son fait, mais proprement le fait d'un autre être, auquel elle est liée, et par qui elle n'est qu'entraînée dans la communauté du mal, si elle ne résiste pas fortement. Or du moment que son déplaisir naturel du mal se réveille dans l'âme lumineuse, c'est assez pour rompre cette communauté et effacer toute faute.

Les Manichéens se rapprochant, par la forme, de la doctrine chrétienne, admettaient une triade divine. Le Père, selon eux, habite une lumière souverainement élevée, inaccessible ; la force du Fils trône dans le soleil, sa sagesse dans la lune, et le Saint-Esprit a son siége dans l'air qui environne la terre. De là il exerce une action fécondante sur la terre, de manière à faire sortir, des plantes et des arbres, la substance lumineuse qui y est retenue captive, le *Jesus patibilis* aspirant à sa délivrance. Mais le véritable Sauveur mani-

chéen, c'est le Christ fixé dans le soleil et dans la lune, la pure âme lumineuse non troublée par la matière (δεξια του φωτος), le fils de l'homme primitif; car c'était ainsi que Manès interprétait le nom biblique de *fils de l'homme*. Sous sa direction et son influence se déroule tout le procédé de purification des âmes lumineuses captives. Du milieu du soleil, il cherche à attirer à soi les éléments de lumière dispersés dans le monde entier, et qui tendent vers lui, à savoir ceux de la nature inférieure, organique et inorganique avec un mouvement aveugle, mais ceux qui sont captifs dans les corps humains avec une ardeur réfléchie de délivrance. Toutefois ce désir ardent ne vit que dans les âmes d'hommes qui ont la conscience de leur haute nature lumineuse. C'est pour éveiller en eux cette conscience, que le fils de la lumière éternelle est descendu du soleil sur la terre; mais il ne fut pas du tout mis réellement au monde comme homme par une femme. Lui qui venait briser les liens de l'Hyle, ne pouvait se constituer lui-même dans l'esclavage d'un corps humain. Il ne revêtit donc qu'un corps fantastique, et la Divinité ne fut point liée en lui à l'humanité. En se transfigurant une fois sur la montagne, il révéla sa véritable nature lumineuse et incorporelle. Son influence fut celle d'un maître: il montra aux âmes comment, par l'assujétissement des appétits sensuels, elles peuvent se délivrer de plus en plus des entraves de la matière et retourner dans leur céleste patrie. Sa passion et sa mort sur la croix ne furent qu'une apparence illusoire comme toute sa vie terrestre; l'une et l'autre servirent néanmoins à faire voir, d'une manière symbolique, combien l'âme est enchaînée à l'Hyle, ce qu'elle souffre dans cet esclavage, et comment elle peut s'en délivrer.

Les âmes des mourants s'élevant du monde inférieur, au moyen du cercle animal, que Manès représentait comme une machine de la grandeur de douze seaux d'eau continuellement en mouvement, parviennent d'abord dans la lune et de là dans le soleil. Ces deux astres sont les vaisseaux de

lumière, où les âmes entrent pour achever de se purifier (1), et qui les transportent ensuite dans leur véritable demeure, dans les champs délicieux de l'éther le plus élevé (ἀηρ τελειος). Mais cette migration supraterrestre est précédée par une métempsycose terrestre chez ceux qui sont moins parfaits. Leurs âmes, après la mort, entrent dans les corps des parfaits (*electi*) ou dans les plantes et les arbres, ou dans les corps des animaux, ce qui est le degré le plus infime de l'échelle conduisant à une purification complète. En conséquence, le mouvement entier de la vie créée est en partie progressif, et en partie rétrograde, descendant quelquefois jusqu'aux derniers échelons de l'existence.

Dès que la délivrance et la purification des âmes seront accomplies, la fin temporelle du monde sera venue. Alors la création matérielle toute entière sera dévorée par le feu et réduite en salpêtre, et l'état primitif rétabli tel qu'il était avant le mélange. Toutefois quelques âmes, non purifiées des souillures de l'Hyle, et incapables, pour cela, de rentrer dans le royaume de la lumière, resteront dans le royaume des ténèbres, liées à la masse consumée de la terre et sans espoir de salut.

(1) Il y a quelque chose de caractéristique dans la formule avec laquelle, d'après l'évangile apocryphe de Philippe, l'âme qui s'envole de la terre doit aborder les puissances supérieures. « Le Seigneur me révéla » ce que l'âme doit dire lorsqu'elle monte au ciel, et comment elle doit » parler à chacune des puissances supérieures. Je me suis reconnue moi-» même, dit-elle; je me suis rassemblée de tous côtés, et je n'ai engendré » à l'Archon aucun enfant; au contraire, j'ai extirpé ses racines, j'ai » réuni ses membres, et je sais qui tu es, car je suis aussi une des puis-» sances supérieures. De cette manière, elle sera laissée en liberté, dit le » Seigneur; mais si elle a engendré des enfants, elle sera retenue en bas » jusqu'à ce qu'elle puisse reprendre et retirer ces mêmes enfants dans » son sein. » (Epiphan. hæres. XXVI.) A la vérité, cet évangile est d'origine gnostique, mais les Manichéens s'en servaient aussi, et le passage que l'on vient de lire prouve particulièrement l'intime affinité du Manichéisme avec une branche du Gnosticisme.

Manès se présentait comme le Paraclet promis par Jésus-Christ et le consommateur de la vraie religion. Sa vocation, comme le disaient lui et ses sectateurs, était en partie de révéler, pour la première fois, le vrai et pur christianisme, et en partie de le rétablir dans sa véritable forme après l'avoir purifié de toute altération. Mais il ne devait être suivi d'aucun autre docteur envoyé de Dieu. Il rejetait le Judaïsme comme une œuvre de l'Archon qui s'était révélé à Moïse et aux prophètes, lesquels en conséquence n'avaient enseigné que l'erreur. Adimantus, le plus célèbre docteur des Manichéens après Manès, composa, suivant cette idée, des Antithèses de l'ancien et du nouveau Testament, comme avait fait Marcion. Les Manichéens admettaient néanmoins, comme une solide base, la loi morale universelle dont on trouve des traces dans tout l'ancien Testament, c'est-à-dire la religion primitive révélée aux hommes pieux des premiers temps par les anges de lumière : seulement ils traitaient d'alliage impur, provenant du mauvais principe, la loi cérémonielle qui y avait été, disaient-ils, postérieurerent ajoutée. Ils ne voulaient voir dans l'ancienne alliance aucune annonce de la venue de Jésus-Christ, l'esprit des prophètes Juifs n'étant, selon eux, qu'un esprit de fourberie et de mensonge sorti de l'Archon. A la vérité ils accordaient, en général, aux livres du nouveau Testament le titre de documents d'une révélation divine. Mais la contradiction entre le système manichéen et ces livres étant trop tranchée pour pouvoir être effacée, même en apparence, par des explications arbitraires, ils prétendaient qu'une partie avait été entièrement supposée et que l'autre partie avait été falsifiée par des chrétiens judaïsants. Ils rejetaient ainsi complétement les Actes des apôtres, et, dans les Evangiles, tout ce qui ne pouvait s'accommoder avec la dignité du Christ manichéen, par exemple sa naissance, la circoncision, le baptême dans le Jourdain, la tentation dans le désert et d'autres choses semblables. En revanche, ils se servaient d'écrits

apocryphes composés, les uns par des Manichéens d'une époque antérieure, les autres par des Gnostiques. Ils attachaient surtout un grand prix aux ouvrages de leur fondateur.

La doctrine morale des Manichéens était appliquée tout entière à l'extérieur, c'est-à-dire à la délivrance des liens dans lesquels la matière tient l'âme captive. En conséquence elle ordonnait une abstinence sévère, l'assujétissement des appétits sensuels et la renonciation aux biens visibles. Les devoirs du vrai Manichéen étaient compris dans les trois sceaux de la bouche, des mains et de la poitrine. Le premier sceau prescrivait de s'abstenir de tout blasphême (ce qui comprenait toute parole contre la doctrine manichéenne), du vin, de la chair et de tout aliment provenant des animaux. La chair était la production la plus impure de ce monde, et ils regardaient le vin comme la bile du Prince des ténèbres. Le pain, les fruits des champs et des arbres, particulièrement les melons, étaient les aliments permis. Le sceau des mains défendait de tuer les animaux, de cueillir les fruits des arbres, d'arracher les plantes de la terre, et par conséquent aussi d'exercer la culture. La vie des plantes et des animaux dans lesquels habitaient des parties de lumière, aussi bien que dans les corps humains, ou qui renfermaient des âmes d'hommes par suite de leur migration, devait être aussi respectée que la vie humaine elle-même. En général, le vrai Manichéen devait avoir à démêler aussi peu que possible avec ce monde, au fond, étranger pour lui ; il devait ne rien posséder en propre, s'abstenir du travail et se livrer tout entier à la vie contemplative. Le troisième sceau obligeait à la chasteté et au célibat. Mais comme ce dernier devoir ne pouvait être imposé à tout le monde, les gens mariés devaient du moins éviter ou chercher à empêcher la génération des enfants, afin que la substance divine ne fût pas de nouveau entravée et souillée par les liens de la matière. Or c'était ici que l'observation rigoureuse de la

morale manichéenne conduisait directement aux crimes contre nature (1).

Parmi ceux qui croyaient à la doctrine de Manès, tous ne pouvant ou ne voulant pas se soumettre entièrement aux sacrifices qu'elle exigeait, il fut nécessaire de diviser la secte en deux classes, celle des *Auditeurs* et celle des *Elus*. Les premiers avaient permission de vivre dans le mariage, de manger de la chair, sans toutefois tuer eux-mêmes les animaux, de posséder des biens, de cultiver la terre, d'exercer le commerce et de remplir des charges publiques; tandis que les *Elus* ou *Parfaits*, la race sacerdotale proprement dite, évitaient tout contact profanateur avec le monde et ses biens, poussaient aussi loin qu'il était possible la vie manichéenne dans toute sa pureté, ne prenaient de nourriture qu'autant qu'il leur en fallait pour ne pas mourir, s'abstenaient des jouissances du mariage, renonçaient au travail, à la propriété, à tout plaisir des sens, excepté à la musique, n'ayant d'autre soin que le développement et la purification de leur nature lumineuse. Mais comme ils ne pouvaient ni cueillir ni amasser eux-mêmes, sans péché, les végétaux nécessaires à leur subsistance, ils en étaient pourvus avec profusion par les *Auditeurs*, à qui ils accordaient, en retour, le pardon des fautes commises par eux

(1) Voir Titus Bostr., II, 33, et saint Augustin contre Faustus, XV, 7 : « Præceptum : Non mæchaberis, ità violatis, ut hoc maximè in con- » jugio detestemini, quod filii procreantur, ac sic auditores vestros, dùm » cavent, ne feminæ, quibus miscentur, concipiant, etiam uxorum adul- » teros faciatis. — Metuentes ne particulam Dei sui sordibus carnis affi- » ciant, ad explendam tantum libidinem feminis impudicâ conjunctione » miscentur. » Voir aussi de Moribus Manich. n. 65 : « Nonnè vos estis, » qui filios gignere, eo quod animæ ligentur in carne, gravius putetis » esse peccatum, quam ipsum concubitum? Nonnè vos estis, qui nos » solebatis monere, ut quantùm fieri posset, observaremus tempus, quo » ad conceptum mulier, post genitalium viscerum purgationem apta » esset, eoque tempore à concubitu temperaremus, ne carni anima im- » plicaretur? »

dans cet exercice. Les *Parfaits* étant honorés du reste des Manichéens comme des êtres d'une espèce supérieure, ils conféraient à ceux-ci leur bénédiction par l'imposition des mains, et, ne se bornant pas exclusivement à se purifier eux-mêmes, ils s'occupaient aussi du soin de délivrer les autres parties lumineuses liées aux plantes et aux fruits, à savoir en les absorbant et en assurant, par leur propre continence et pureté, la purification de ces âmes ainsi que leur retour dans le royaume de la lumière. Aussi les âmes des *Parfaits* s'élevaient-elles, immédiatement après la mort, dans le soleil, et de là dans le royaume de la lumière, sans être obligées d'errer plus longtemps ici-bas. Les âmes des simples *Auditeurs* n'étant pas encore mûres pour une migration plus élevée, devaient auparavant passer dans le corps d'un *Parfait*, ou même dans les plantes et dans les arbres.

Les Manichéens avaient deux sortes de culte, l'un exotérique, l'autre ésotérique, celui-ci uniquement destiné aux *Parfaits* avec exclusion des *Auditeurs*. Le premier se composait simplement de prières et de lectures, notamment de l'*Epistola fundamenti* de Manès. Ils se glorifiaient de ce que leur service divin, sans temple, sans autel, sans sacrifices, sans images ni encens, purement spirituel, était également éloigné de toute empreinte païenne et de tout élément judaïque. Aussi, traitaient-ils les catholiques de sémi-chrétiens encore plongés dans les vaines pratiques du Judaïsme et du paganisme. Les exercices et usages religieux des *Elus* étaient recouverts d'un profond secret, vraisemblablement parce que ce qui s'y passait ne pouvait supporter le grand jour et aurait attiré l'intervention du pouvoir politique, s'il en avait eu connaissance. En effet, le soupçon pèse sur eux d'avoir célébré l'Eucharistie d'une manière criminelle et honteuse (1). On ne sait pas positivement s'il y avait un

(1) Augustin. de hæres. XLVI : « Quâ occasione vel potiùs execrabilis » superstitionis quâdam necessitate coguntur electi eorum velut eucha-

baptême lors de l'entrée dans la classe des *Elus* et si ce baptême était administré avec l'huile, comme le rapporte l'Evêque Turibius d'Astorga. Ce qui est hors de doute, c'est qu'ils rejetaient, comme tout-à-fait dénué de vertu, le baptême d'eau des chrétiens. Ils rendaient un culte au soleil et à la lune, ou au Christ siégeant dans ces astres, et célébraient par des jeûnes le jour du dimanche. Leur principale fête avait lieu dans le mois de Mars en mémoire du martyre de Manès leur fondateur. Elle s'appelait *Bêma* (βῆμα, c'est-à-dire fête de la chaire du Docteur). On voyait, dans le lieu de leur réunion, une chaire magnifiquement ornée à laquelle

» ristiam conspersam cum semine humano sumere, ut etiam indè sicut » de aliis cibis, quos sumunt, substantia divina purgetur. » C'est à cette pratique abominable que se rapporte aussi le passage suivant de saint Cyrille : « Οὐ τολμῶ εἰπεῖν τινι ἐμβαπτοντες τὴν ἰσχάδα διδοασι τοις ἀθλιοις. » Ἀνδρες τα ἐν τοις ἐνυπνιασμοις ἐνθυμεισθωσαν. και γυναικες τα ἐν ἀφεδροις. » Catech. VI, 33. Un parti de Gnostiques avait une eucharistie semblable, comme on le voit dans Epiphanes, hæres. XXVI, 4. Ils s'appuyaient sur l'idée manichéenne que les portions de lumière, retenues captives, étaient concentrées dans la semence humaine, et que, en passant avec celle-ci dans le corps des élus, elles étaient rendues libres et pures de la manière la plus certaine et la plus prompte. Divers auteurs (entre autres Beausobre, ouvrage cité, T. II, p. 725; Lardner, Mosheim comm. de reb. Christ., p. 894; Kœlln, Gazette générale de la littérature, 1832, p. 433), ont voulu défendre les Manichéens contre cette imputation, et, pour en montrer l'invraisemblance, ils l'ont comparée aux accusations des païens contre les chrétiens. Baur regarde comme très-croyable que les doctrines gnostiques et manichéennes aient eu souvent pour conséquences des désordres monstrueux ; mais il ne veut pas que ces désordres passent pour avoir reçu, chez les Manichéens, une sanction publique. Dans aucun cas, de pareilles choses ne se sanctionnent publiquement ; mais qu'elles aient réellement fait partie de la *disciplina manichæismi arcani*, qu'elles doivent du moins être attribuées à une portion considérable des Manichéens, on peut à peine en douter si l'on pèse avec attention les circonstances suivantes : 1° les Manichéens furent plusieurs fois convaincus, par des recherches judiciaires et par l'aveu même des coupables, qu'il s'était commis chez eux des crimes de ce genre. Ceci eut

conduisaient cinq degrés signifiant les cinq degrés de la hiérarchie manichéenne, les douze maîtres avec leur chef le treizième, les soixante douze Evêques, les Prêtres, les Diacres et les Elus en général. Personne n'avait droit de s'asseoir dans cette chaire, ce qui signifiait que nul autre n'était venu ni ne viendrait jamais prendre la place de leur premier et souverain docteur Manès.

Au troisième siècle, les Manichéens s'étendaient encore avec une grande rapidité dans l'empire romain, où le chemin leur avait été frayé par le Gnosticisme. Mais en 296 l'Empereur Dioclétien porta contre eux une loi très-sévère. Comme ils venaient de la Perse ennemie de Rome, et qu'ils

lieu deux fois à Carthage, en 421, devant le tribun Ursus, et, en 428, devant une assemblée d'évêques. Saint Augustin avait également appris que, en Paphlagonie et en Gaule, ces horreurs avaient été juridiquement découvertes. Quelque temps après, la chose, examinée de nouveau à Rome, dans une réunion d'ecclésiastiques et de laïcs, sous la présidence du pape Léon Ier, fut mise hors de doute par les aveux réunis de personnes dont on avait abusé et d'un évêque manichéen. Léon en parla dans ses *Discours au peuple*, et l'écrivit aux évêques. (Voir les ouvrages de saint Léon-le-Grand, ed. Cacciari, T. I, p. 53, 71, 215.) L'empereur Valentinien III publia ensuite, contre les Manichéens, un sévère décret dans lequel il se fonde sur les résultats obtenus par le pape Léon. — 2° Les Manichéens convenaient que les monstruosités en question se pratiquaient, à la vérité, parmi des hommes qui voulaient être comptés au nombre de leurs adhérents, mais qui formaient une secte à part sous le nom de Catharistes. Selon le Manichéen Electus Viator, il y avait trois partis : les *Mattariens*, ainsi appelés parce qu'ils couchaient sur des nattes et non sur des lits ; les *Catharistes*, qui avaient pris leur nom de la purification de l'âme, qu'ils voulaient obtenir par leur genre de nourriture, et les *Manichéens* proprement dits. (August. hæres XLVI.) Mais les deux premières branches étaient en réalité de vrais Manichéens. Il s'agit donc uniquement de savoir si les monstruosités dont nous venons de parler doivent être attribuées à la secte des Manichéens toute entière, ou s'il ne les faut mettre sur le compte que de quelques fractions de cette même secte, si multiple et si étendue.

formaient une secte dangereuse qui devait faire craindre l'introduction dans l'Empire des abominables usages et lois incestueuses des Perses, cette loi statuait que leurs chefs seraient brûlés, les autres membres décapités, et ceux d'un rang plus distingué transportés dans les mines après avoir été dépouillés de leurs biens.

CHAPITRE XXV.

LES ANTITRINITAIRES (1).

La doctrine de la tripersonnalité de Dieu, ou la génération et la vie intérieure de l'être divin, forme, avec les dogmes de l'incarnation et de la rédemption auxquels elle est intimement liée, le fondement du christianisme. Cette doctrine qui enseigne que la divine Monade, se manifestant de la manière la plus parfaite, engendre, dans cette manifestation, une image semblable à elle-même, sa parole ou lumière, son intelligence ou sagesse, en un mot son fils, et que le lien d'un ineffable amour, procédant de l'un et de l'autre, le Saint-Esprit, qui unit ces deux hypostases divines, comme source et principe de leur félicité, est également une hypostase divine lui-même; cette doctrine, disons-nous, ne peut jamais être *comprise* par l'esprit fini de l'homme. En

(1) Ouvrages consultés : Eusèbe, Théodoret, Epiphanes de hæres.; Tertullianus adversùs Praxeam; S. Hippolytus contrà hær. Noëti; Concilium Antiochenum in causâ Pauli Samos. ap. Routh. II, p. 465; C. Wormii historia sabelliana. Lipsiæ, 1696; J. G. Feuerlin de hæresi Pauli Sam. Gotting., 1741; J. G. Ehrlich de erroribus Pauli Samos. Lipsiæ, 1745.

effet elle a pour objet l'essence la plus intime de la Divinité infinie ; elle doit, par conséquent, être toujours crue comme un mystère. Elle est néanmoins offerte en même temps aux investigations de l'esprit scrutateur, afin que s'attachant au dogme avec la foi et la prenant pour guide, il parvienne, peu à peu, au degré de pénétration et d'intelligence possible ici-bas dans la sphère des choses divines. Les recherches spéculatives se sont exercées en tous sens sur ce dogme inépuisable. Tantôt on l'a rejeté comme incompatible avec le monothéisme entendu d'une manière purement abstraite ; tantôt on a voulu disposer et interpréter, d'une manière arbitraire, sa divine économie ou les rapports réciproques des personnes. Ce n'a été qu'avec de grands efforts que l'Eglise est parvenue sur ce point à remplir, dans son intégrité, sa tâche de conservatrice de l'ancienne foi et à écarter des fidèles toute décision doctrinale erronée, ou conduisant à l'erreur. Mais en même temps elle a été conduite, par cette lutte, à développer toujours davantage, à délimiter plus profondément vis-à-vis chaque erreur, et à exprimer, dans des formules de plus en plus précises, la vérité qui, quoique virtuellement complète au fond de sa conscience dès le commencement, ne l'était pas dans la forme. Ce service, les hérésies l'ont rendu de tout temps à l'Eglise. Dans les premiers siècles, ce fut surtout par un effet d'appréhension judaïque de tout ce qui pouvait heurter l'unité de Dieu, si soigneusement maintenue contre le polythéisme, que la doctrine de l'Eglise sur la Trinité devint une pierre d'achoppement pour certains esprits. Et ce n'étaient pas seulement des Juifs chrétiens, mais encore beaucoup de païens convertis, qui, ne pensant qu'avec terreur à leurs illusions polythéistes et à la possibilité d'y retomber, pouvaient facilement se tromper sur le dogme de la tripersonnalité divine, lorsqu'il leur était présenté comme portant atteinte à l'unité de Dieu. La Trinité se vit donc attaquée de deux manières à cette époque. Les uns animés de dispositions radicalement antichrétiennes, niaient d'une manière

directe la Divinité du rédempteur et par là la rédemption elle-même. Contre eux l'Eglise dut défendre la divinité du Christ, comme elle avait défendu son humanité contre les Gnostiques. D'autres enseignaient, à la vérité, une union de la Divinité avec l'homme Jésus; mais, rejetant la distinction des trois hypostases, et ne voulant voir dans les noms de Père, de Fils, et de Saint-Esprit, que les divers aspects d'une seule personne divine, ils disaient que le *Logos*, qui s'était uni au Christ, était ce Dieu unique lui-même, ou le Père. C'est à cause de cela qu'ils furent appelés *Patripassiens.*

Les premiers Antitrinitaires, dont il soit parlé, sont Théodote de Bysance et Artémon, vers la fin du deuxième siècle. Celui-là, corroyeur de profession, mais non sans culture scientifique, avait renié Jésus-Christ pendant la persécution et s'était excusé en disant qu'il n'avait renié qu'un homme. Etant ensuite parti pour Rome, il y fut exclus, par le pape Victor, de la communauté de l'Eglise. Sa doctrine, d'après laquelle Jésus-Christ n'était qu'un homme miraculeusement né de la Vierge et distingué seulement des autres hommes par une vertu plus grande, trouva des partisans. Ils formèrent une secte et déterminèrent, pour une solde mensuelle, le confesseur Natalis à devenir leur évêque. Mais celui-ci, effrayé par une une vision nocturne, rentra bientôt en lui-même, alla se jeter en pénitent aux pieds du pape Zéphyrin, et fut, après d'instantes supplications, reçu de nouveau dans le sein de l'Eglise.

Artémon sur lequel, du reste, on n'a pas d'autres détails, enseignait à peu près la même chose que Théodote. Selon lui, Jésus était, à la vérité, un homme né miraculeusement impeccable, élevé au-dessus de tous les prophètes, mais au fond rien de plus qu'un homme. Les adhérents de ces faux docteurs employaient, au rapport de Novatien, le raisonnement suivant : Si le père est une personne, le fils une autre personne, et que l'un et l'autre doivent être Dieu, alors, il n'y a pas seulement un Dieu, il y en a deux; au contraire.

s'il n'y a qu'un seul Dieu, Jésus-Christ ne peut être qu'un homme. A l'appui de leur système, ils citaient les passages de l'Ecriture sainte, dans lesquels Jésus-Christ se donne lui-même le nom de Fils de l'homme, ou qui parlent de lui comme homme. Mais les Théodotiens se permettaient aussi de falsifier les livres saints en rejetant ou changeant les textes opposés à leurs idées. Un autre Théodote, surnommé *le Changeur*, et disciple du premier, vivait à Rome sous le pape Zéphyrin. Il prétendait que Melchisédech était plus élevé que Jésus-Christ, en ce que celui-ci, simple homme, n'était médiateur que pour les hommes, tandis que l'autre, Roi-prêtre, avait été une théophanie surhumaine, c'est-à-dire en même temps médiateur et intercesseur pour les Anges. En conséquence, ses sectateurs reçurent le nom de *Melchisédékites*, et ils offraient un sacrifice au nom de Melchisédech.

Dans le parti opposé des Unitaires, Praxéas est le plus ancien qui nous soit connu. De l'Asie, où il avait souffert la prison pour la loi chrétienne, et avait, par conséquent, été confesseur, il se rendit, sous le pontificat de Victor, à Rome, où il enseigna les erreurs suivantes: Il n'y a qu'une seule hypostase divine; le verbe divin, ou le Logos, et le Saint-Esprit ne doivent pas être regardés comme étant, à proprement parler, des substances; car de là découlerait la doctrine de deux et de trois Dieux. Loin de là, Dieu, ou le Père, est sorti de soi-même, s'est uni à Jésus et est appelé Fils sous ce rapport (*ipse se filium sibi fecit*). Il est appelé l'esprit saint, parce que Dieu est essentiellement esprit. Voici maintenant la conclusion de Praxéas : Puisque le Christ était Dieu, et que, d'après l'Ecriture-Sainte, il n'y a qu'un seul Dieu, c'était donc le Père lui-même dont la Divinité habitait dans l'homme Jésus. Cela lui semblait découler aussi du passage où Jésus dit : « Le père et moi sommes un; » celui qui me voit, voit le père. » Tertullien, son antagoniste, lui faisait dire comme conséquence nécessaire de sa doctrine : « le père lui-même est né et a souffert. » Mais,

Praxéas ne paraît pas avoir accordé ce point ; il voulait dire simplement que le Père a souffert avec le Fils (*compassus est Pater Filio*).

La même opinion sur la Trinité se retrouve chez Noëtus, qui fut exclus de la communion de l'Eglise par les prêtres de Smyrne, en 220. Seulement, il s'exprimait dans le sens des Patripassiens d'une manière plus précise. D'après lui il n'y a qu'un seul Dieu et père, lequel est caché, s'il le veut, se révèle non engendré dans l'éternité, mais engendré dans le temps, lorsqu'il voulut naître de la Vierge ; impassible et immortel, puis souffrant et mourant. Le passage de l'épître aux Romains (IX, v. 5). était pris comme base principale de cette doctrine. « Si Jésus-Christ, disait Noëtus, est Dieu » élevé au-dessus de tout, loué dans l'éternité, il est incon- » testablement le Dieu un et indivisible qui est nommé le » Père, et qui habitait dans le Christ. »

La doctrine de Beryllus, évêque de Bostra en Arabie, paraît avoir été un peu différente. Selon ses idées, le Logos est une simple force et émanation passagère, sortie de l'essence de Dieu ; il n'avait, en conséquence, avant son union avec le Christ, aucune personnalité (ἰδία οὐσίας περιγραφή). Ce fut seulement par cette union, c'est-à-dire en se communiquant comme âme à un corps humain, que cette force de Dieu devint personne. Il y avait là deux erreurs mêlées ensemble, à savoir la méconnaissance de la distinction éternelle entre la personne du Père et celle du Logos, et la fausse doctrine prêchée postérieurement par Apollinaire, à savoir que la Divinité avait pris en Jésus la place de l'âme humaine. Dans un synode tenu à ce sujet, en 244, Origène démontra si victorieusement à Béryllus la fausseté de son système, que celui-ci y renonça spontanément, et remercia par la suite, dans des lettres, le grand docteur d'Alexandrie du service qu'il lui avait rendu.

Bientôt après, l'an 255, Sabellius occasionna à l'Eglise de plus grandes secousses dans la Pentapole en Afrique. L'Evangile apocryphe des Egyptiens tenu pour vrai par lui, et dans

lequel Jésus-Christ révélait à ses apôtres que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un, eut de l'influence sur la formation de sa doctrine. Sabellius partait également de cette idée que la distinction des personnes, ou hypostases en Dieu, devait conduire à reconnaître trois Dieux. Aussi, ses disciples avaient coutume de demander à ceux dont ils voulaient faire des adeptes : *Avons-nous un seul Dieu, ou en avons-nous trois?* Voici la substance de cette doctrine. Au commencement est Dieu, la monade cachée en elle-même, non révélée, sans forme, qui s'est ensuite développée successivement comme Triade ; car Dieu, en tant que sorti de ses profondeurs secrètes et primitives pour se révéler à l'extérieur, pour compléter la création, et, en tant que directeur et conservateur du monde, est appelé le Père. Ensuite, afin d'opérer la délivrance du genre humain, le Logos est sorti, comme deuxième irradiation de la Divinité, immédiatement du Père ; il s'est uni, par la force et l'opération (ἐνεργείᾳ μόνῃ, οὐχὶ δὲ οὐσίας ὑποστάσει) avec l'homme Christ produit par le Père dans le corps de la Vierge, et, sous ce rapport, il s'appelle Fils. Enfin, il y a une troisième force émanée de Dieu, laquelle opère dans la communauté des croyants, dans l'Eglise, éclairant, régénérant, perfectionnant la rédemption : cette force est le Saint-Esprit. Sabellius admettait donc, à la vérité, une différence entre le Père, le Fils et l'Esprit, mais point de différence éternelle et personnelle. Ce ne sont pas simplement trois noms, désignations d'un seul et même Dieu, d'après sa triple activité, comme créateur, sauveur et sanctificateur ; le sauveur lui-même est différent du créateur. C'est un autre προσωπον, non une hypostase, une personne proprement dite ; c'est une autre force, une autre représentation et irradiation de Dieu, laquelle n'est pas destinée à demeurer dans son isolement, mais qui, ainsi que celle du Saint-Esprit, doit, après avoir rempli sa mission, rentrer dans le Père d'où elle est émanée, comme un rayon parti du soleil retourne à ce foyer de la chaleur et de la lumière. C'est, en conséquence, une expansion pas-

sagère du Père dans le Fils et dans l'Esprit opérée dans le temps. Sabellius comparait sa Triade avec l'union du corps, de l'âme et de l'esprit formant la personne humaine ; avec le soleil dans lequel une hypostase et trois forces, l'une éclairante, l'autre échauffante, et la périphérie sont distinctes; avec la diversité des dons de la grâce qui découlent d'un seul esprit. La trinité de Sabellius n'est donc pas *immanente*, comme la trinité catholique, mais simplement *émanente*, s'accomplissant au-dehors dans les rapports avec le monde et l'Eglise. Son erreur provenait de ce qu'il confondait la révélation intérieure, éternelle de Dieu avec la révélation extérieure et temporelle.

Paul de Samosate, évêque d'Antioche, s'éloignait encore davantage de la vérité par sa doctrine, à peu près semblable à celle d'Artémon. Selon lui, le Sauveur était un simple homme, appelé Fils de Dieu à cause de sa naissance produite par une opération divine immédiate, et à cause de l'inspiration dont l'avait doué la sagesse céleste. En lui habitait, et agissait cette sagesse, c'est-à-dire le Logos par lequel avaient déjà été inspirés les voyants de l'ancienne alliance, mais qui s'était communiqué au Christ avec plus de profusion. Comme il n'y a en Dieu aucune distinction des hypostases, ce Logos n'est point une personne, ni uni au Christ pour en former une; il est seulement la raison impersonnelle, la sagesse de Dieu qui s'est révélée par le Christ, a enseigné et opéré des miracles, et a ensuite abandonné l'homme dont elle s'était servie comme d'un organe. Par conséquent, les souffrances et les actions ordinaires et humaines de Jésus ne doivent nullement être attribuées à Dieu, qui n'y a pris aucune part.

C'étaient ainsi les points fondamentaux du Christianisme, la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption, qui étaient niés par Paul de Samosate. Sa conduite était aussi peu chrétienne que sa doctrine. Il servait, en qualité d'inspecteur des impôts (*Ducenarius*), la princesse Zénobie dont le pouvoir s'étendait alors sur la Syrie, et il s'entendait appeler plus

volontiers de ce nom que de celui d'évêque. Il profana ses fonctions saintes par sa cupidité, sa dureté et son faste, abolit les hymnes de l'Eglise en l'honneur du Sauveur et les fit remplacer par des hymnes à sa louange chantées même le jour de Pâques; il alla jusqu'à se faire appeler, par des flatteurs à gages, un ange envoyé du ciel. Cet homme occupant un des premiers et des plus anciens siéges de l'Eglise, et ne manquant point de talent pour propager ses erreurs, le danger était d'autant plus considérable. Aussi, l'Eglise orientale en fut-elle agitée presque toute entière. De l'année 264 jusqu'en 270 il fut tenu à Antioche trois synodes, où se rendirent les évêques les plus considérés de la Syrie, de la Palestine et de l'Asie mineure. Paul avait d'abord en partie dissimulé sa doctrine, et en partie promis de demeurer, à l'avenir, fidèle à la foi de l'Eglise; ce ne fut qu'en 269 ou 270, au troisième synode, que le savant prêtre Malchion parvint à lui arracher l'aveu de ses hérésies; après cela il fut déposé et exclu de la communion de l'Eglise. Mais comme il se refusait à céder la maison épiscopale à Domnus nommé à sa place, les évêques s'adressèrent à l'empereur Aurélien qui ordonna que l'Eglise et la maison épiscopale d'Antioche fussent remis à celui que l'évêque de Rome et les autres évêques italiens avaient reconnu. Toutefois, les adhérents de la doctrine condamnée se maintinrent encore quelque temps sous le nom de Paulianistes et de Samosaténiens, et le synode de Nicée, dans son dix-neuvième canon, ordonna que ceux d'entre eux qui se convertiraient à la foi catholique, reçussent le baptême, d'où l'on a conclu qu'ils ne baptisaient point au nom des trois personnes divines.

Au commencement du IIIe siècle, un anonyme, qui, d'après Photius, était un prêtre romain, nommé Cajus, écrivit, contre les erreurs d'Artémon, un livre dont Eusèbe nous a conservé des fragments (1). Les Artémonites invo-

(1) Le livre cité par Eusèbe est le σμικρος λαβυρινθος, mentionné aussi par Théodoret (hær. fab. II, 5), avec la remarque qu'il n'est pas d'Origène comme le pensent quelques-uns.

quaient l'antiquité et l'apostolicité prétendues de leur doctrine. Cette doctrine, disaient-ils, avait été générale jusqu'à Victor; c'était son successeur Zéphyrin qui avait altéré la vérité et introduit le dogme nouveau de la divinité de Jésus-Christ. Cajus, au contraire, ou l'auteur contemporain, quel qu'il soit, de l'ouvrage précité, en appelle aux écrits de Justin, de Miltiades, de Tatien, de Clément, d'Irénée, de Melito, et de beaucoup d'autres qui ont tous présenté le Christ comme Dieu. Il en appelle aussi aux psaumes et cantiques composés, dès le commencement, par des frères et dans lesquels, en même temps que Jésus est nommé le verbe de Dieu, sa divinité est exaltée. Quant à Victor, il dit que ce fut lui qui retrancha de l'Eglise Theodotus, auteur de la doctrine hérétique, et en conséquence qu'il ne peut évidemment avoir partagé lui-même cette doctrine.

Tertullien a réfuté l'unitaire Praxeas dans un livre spécial, où il s'attache particulièrement à prouver l'inconsistance du reproche que celui-ci faisait à la doctrine catholique de conduire au polythéisme. Il montre que la *Monarchie* de Dieu s'accorde très-bien avec son *Economie* (sa tripersonnalité), à savoir par l'unité de la substance. « Ils sont trois, dit-il, distincts non par l'être, mais par » l'ordre, non par l'essence, mais par la personne, non par » la puissance, mais par la propriété (*species*); ils ont une » seule nature, une seule existence et une seule puissance ». Le Fils est sorti du Père, mais non séparé de lui. Le Père a produit le Verbe, comme la racine produit la souche, comme la source produit le ruisseau, comme le soleil produit le rayon; mais la souche n'est point séparée de la racine, le ruisseau de la source, le rayon du soleil, de même que le Verbe n'est point séparé de Dieu. Là où est un second, là sont deux, et où il y a un troisième, il y a trois. Le troisième c'est le Saint-Esprit, de même que, à partir de la racine, le troisième c'est le fruit de la souche, et que, en comptant la source et le ruisseau, le canal est le troisième. Hyppolyte a défendu de la même manière la doctrine catho-

lique contre Noëtus. Il se sert d'images semblables pour expliquer le rapport du Fils au Père ; il parle de la lumière à laquelle une autre est allumée, du rayon sorti du soleil, de l'eau découlant de la source. C'est une chose remarquable que les adhérents de Noëtus et de Sabellius invoquaient pareillement, en faveur de leur doctrine, la foi générale à la vraie divinité de Jésus-Christ. En effet, voici comment ils s'expliquaient, au rapport d'Hippolyte : « Si le » Christ est Dieu, il est le Père lui-même ; car s'il n'y a » qu'un Dieu, et que Christ, c'est-à-dire Dieu lui-même ait » souffert. donc le Père a souffert. » Noëtus alléguait aussi, pour sa justification, qu'il ne faisait que glorifier le Christ, et que ce ne pouvait cependant pas être un mal (1).

Les Pères catholiques, en combattant cette erreur, devaient particulièrement éviter la doctrine opposée. Tertullien s'appliqua surtout à prévenir le mal-entendu qui pouvait le faire regarder comme séparant le Fils du Père, tandis qu'il se bornait à le distinguer, et comme admettant trois substances au lieu de trois personnes. Il dit, de la manière la plus formelle, que le Père, le Fils, et l'Esprit ne sont nullement séparés l'un de l'autre ; que c'est à tort, par conséquent, que des hommes, ou privés de sens ou pervers, s'emparant des passages de ses livres dans lesquels il a écrit : « Le Père est » un autre, le Fils un autre, et l'Esprit-Saint aussi un autre, » les avaient interprétés comme si ces paroles exprimaient

(1) « Usque adeò hunc manifestum est in scripturis esse Deum tradi, ut plerique hæreticorum divinitatis ipsius magnitudine commoti, ultrà modum extendentes honores ejus, ausi sint non Filium, sed Deum patrem promere vel putare ; quod, etsi contrà veritatem scripturarum est, tamen divinitatem Christi argumentum grande atque præcipuum est. Qui usque adeò Deus, sed qua Filius Dei natus ex Deo, ut plerique illum, ut diximus, hæretici ità Deum acceperint, ut non Filium sed Patrem pronunciandum putarent. » Novatian. de Trinit. XVIII.

que les Personnes divines sont essentiellement séparées et différentes (1).

L'évêque Denis d'Alexandrie éprouva combien il était difficile de réfuter le Sabellianisme sans blessser l'égalité de nature des personnes divines, surtout dans un temps où le langage théologique sur ce point n'était pas établi d'une manière fixe, et ne faisait encore que se former. Denis, dans une lettre à Ammon et Euphranor, s'était appliqué à faire ressortir fortement la distinction du Fils et du Père; mais à côté d'autres comparaisons irréprochables, il avait dit très-improprement que le Fils était distinct du Père comme le cep de vigne l'est du jardinier, comme le vaisseau du constructeur. De plus, ayant employé, par rapport au Fils, l'expression équivoque de ποιημα du Père, ce mot semblait emprunter aux comparaisons susdites un sens qui rejetait le Fils dans la classe des créatures, et détruisait entièrement son égalité de nature avec le Père. Quelques fidèles portèrent plainte à ce sujet, en 262, à l'évêque de Rome, qui s'appelait également Denis. Celui-ci assembla, en conséquence, un synode à Rome même, et somma, dans une lettre dogmatique fort étendue, l'évêque d'Alexandrie de s'expliquer sur la doctrine qu'on lui attribuait. Le pape montrait, dans sa lettre, que la doctrine catholique tient le milieu véritable entre l'erreur de ceux qui séparaient les trois personnes, pour en faire trois êtres différents ou trois divinités, et l'illusion de ceux qui les confondaient. Puis il insistait sur ce point que l'on ne pouvait pas appeler le Fils un ποιημα, comme s'il avait été créé de la même manière que les autres créatures, ayant bien plutôt été engendré. S'il avait été fait, créé, ajoutait-il, un temps

(1) Déjà dans le dialogue contre Tryphon (nº 128), après avoir montré que le Fils, quant au nombre, est quelque chose de distinct du Père, et engendré par lui, saint Justin ajoutait : « Ἀλλ' οὐ κατ' ἀποτομην, ὡς ἀπομε-
» ριζομενης της του πατρος οὐσιας, ὁποια τα ἀλλα μεριζομενα και τιμνομενα οὐ τα
» αὐτα εστιν, ἁ και πριν τμηθηναι. »

aurait existé où il n'était pas, et le Père aurait été une fois sans le Logos, ce qui devait être rejeté absolument (1).

Denis d'Alexandrie se justifia sur-le-champ, auprès du pape, dans une lettre, et ensuite dans un écrit apologétique divisé en quatre livres, où il développait très-précisément et clairement sa doctrine sur la Trinité, tout-à-fait conforme à la doctrine catholique. Il avait, disait-il, promptement abandonné les comparaisons du cep de vigne et du vaisseau, lesquelles, du reste, étaient adoucies par le contexte, et il s'était aussi servi d'autres images plus convenables, telles que la plante sortie de la racine, et le ruisseau découlant de la source. Son explication de l'économie divine, ou du rapport entre le Père et le Fils, consiste essentiellement dans les points suivants: A la vérité, le Fils tire son être du Père, mais il lui est co-éternel comme la splendeur de l'éternelle lumière, de même que le soleil et la clarté qui rayonne de lui sont indivisibles et simultanés. Il n'y a pas eu de temps où Dieu ne fût pas Père. Le Fils n'est donc point une créature, si ce n'est par sa nature d'homme; il est le Fils de Dieu par nature, non par adoption, et de même que le Père et le Fils ne peuvent être séparés, de même le Saint-Esprit est inséparable de l'un et de l'autre. « De cette manière, nous élargissons dans la Trinité l'unité » indivisible, et nous ramenons, sans l'amoindrir, la Trinité » à l'unité (2). » Denis ajoute qu'il n'a pas employé l'expression : *consubstantiel* (ὁμοουσιος), parce qu'elle ne se trouve pas dans l'Écriture sainte, mais qu'il a formellement enseigné la doctrine elle-même, et démontré par plusieurs raisonnements, en particulier par l'exemple pris de la génération humaine, que le Fils forme avec le Père une seule et même substance.

(1) Dionysii Papæ epist. in Pontif. Rom. epist. coll. à Constantio, ed. Schœnemann, Gotting. 1796, p. 194.

(2) Dionys. ap. Athanas. de sent. Dion. XIV.

Ce mot de *consubstantiel*, qui fut bientôt après solennellement adopté par l'Église, comme la plus exacte expression de la foi catholique, le pape Denis l'avait alors employé conjointement avec le synode de Rome, et il paraît que quelques individus en avaient déjà précédemment fait usage. Mais il paraîtrait aussi que le même mot fut rejeté quelques années plus tard par le concile d'Antioche, qui condamna, en 269, les erreurs de Paul de Samosate. L'assertion de ce fait se trouve, pour la première fois, dans l'épître synodale des évêques semi-Ariens assemblés, en 358, à Ancyre, et auxquels il fut accordé par Athanase, Hilaire et Basile, que les Pères d'Antioche avaient laissé de côté l'expression d'Ὁμοούσιος, à cause d'une fausse interprétation réelle ou possible. Toutefois, lorsqu'on y regarde de près, ce prétendu jugement du synode d'Antioche devient plus que douteux. Et d'abord, n'est-ce pas une chose fort étrange qu'il n'en soit question que quatre-vingt-dix années après la date de l'événement, et que, durant un si long intervalle, les Ariens ne se soient pas avisés d'invoquer cette apparente contradiction entre une décision plus ancienne et celle de Nicée qu'ils détestaient? Or, ceci n'a pas été relevé, que nous sachions, à Nicée même, ni à Antioche, en 341, ni dans aucun autre synode du temps. Il est, pour ainsi dire, encore plus étrange qu'Eusèbe, également adversaire déclaré de l'Ὁμοούσιος, garde un complet silence sur le rejet prétendu de ce terme, tandis que, dans sa lettre publiée bientôt après le concile de Nicée, il reconnaît l'avoir vu employé par d'anciens écrivains, et qu'il cite, dans son histoire ecclésiastique, une partie de l'épître synodale d'Antioche. Quant au témoignage des trois Pères de l'Eglise ci-dessus nommés, il est évident que Hilaire et Athanase ne savaient rien de positif sur le fait même, mais qu'ils s'en rapportaient au témoignage des Semiariens d'Ancyre. Athanase dit expressément qu'il ne s'est pas procuré l'épître du synode d'Antioche, et que, par conséquent, il ne peut en discuter le contenu. On voit d'ailleurs à sa réponse, qu'il

n'avait non plus entendu parler précédemment du rejet de l'ὁμοούσιος. Basile dit, à la vérité, mais sans rapport au synode d'Ancyre, qu'on a blâmé, à Antioche, le mot comme inconvenant (ὡς οὐκ εὔσημον). Toutefois, la raison par lui alléguée semble montrer qu'il ne savait rien de certain sur ce blâme, car il attribue précisément aux Pères d'Antioche le singulier motif énoncé dans l'épître synodale d'Ancyre. « Ce mot, dit-il, renferme la notion d'une essence » divine primitive divisée entre le Père et le Fils (1). » On

(1) Basilii op. III, p. 145, ed. Bened. Ensuite il remarque que ce qui est vrai du métal et des empreintes qu'il reçoit, ne peut s'appliquer à Dieu en qui il n'y a pas d'être primitif plus ancien, en un mot, antérieur au Père et au Fils. C'est aussi la raison donnée par saint Hilaire, *de Synodis*, § 81, à propos de l'épître synodale d'Ancyre : « Quià per verbi hujus enunciationem substantia prior intelligeretur, quam duo partiti essent. » Mais tout en comprenant comment les Semi-Ariens de 358 purent trouver dans cette interprétation forcée un prétexte pour repousser l'ὁμοούσιος, il est impossible de voir ce qui a conduit au même résultat le synode de 269. La doctrine de Paul de Samosate ne renferme rien qui favorise une pareille interprétation. Quant à croire que le concile rejeta le le mot ὁμοούσιος seulement à cause des fausses conclusions tirées par l'hérésiarque, c'est une hypothèse inadmissible. En effet, Paul de Samosate aurait conclu précisément le contraire de ce que le mot signifie dans le sens obvie, simple, naturel, et les pères d'Antioche auraient poussé la complaisance envers un sophiste aussi absurde, jusqu'à rejeter une expression dogmatique reçue dans l'Église !... Il serait plus juste de penser que Paul appuya sa fausse doctrine sur l'ὁμοούσιος, qui fut rejeté à cause de cela par le synode. Il pouvait dire, en effet, que le Logos est ὁμοούσιος τῷ πατρί, en ce sens qu'il est simplement l'intelligence impersonnelle de Dieu, sans existence hypostatique, et l'on concilierait ainsi ce que saint Hilaire attribue au concile d'Antioche, à savoir qu'il rejeta l'ὁμοούσιος « quià per hanc unius essentiæ nuncupationem solitarium » atque unicum sibi esse patrem et filium prædicabat. » De Synod., p. 1196 (le mot *prædicabat* se rapporte à l'assertion de l'épître synodale d'Ancyre). Mais dans la partie des actes du concile d'Antioche rapportée par Eusèbe, Paul de Samosate est bien plutôt accusé de renouveler les erreurs d'Artemon et de soutenir que le Fils est venu de la terre, non du ciel. On le voit, tout repose, en dernière analyse, sur le témoignage de l'évêque qui composa l'épître au nom de l'assemblée d'Ancyre ; le reste est un tissu de conjectures pour expliquer le prétendu rejet du mot ὁμοούσιος.

peut très bien admettre que le synode d'Antioche ait relevé la fausse interprétation donnée par Paul de Samosate aux mots employés dans le bon sens par les deux Denis ; c'est même probablement là ce qui, étant parvenu à la connaissance des évêques d'Ancyre, fut étendu par eux selon la mesure de leurs intentions. Mais que le synode ait rejeté l'expression d'ὁμοούσιος en général et pour elle-même, c'est une chose contraire à toute vraisemblance historique.

CHAPITRE XXVI.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN FACE DES SECTES HÉRÉTIQUES. — LA TRADITION.

Nous avons vu passer sous nos yeux une multitude d'erreurs et de sectes, dont chacune trouva, en son temps, de nombreux disciples, chacune leurrant les hommes par une trompeuse apparence de vérité, et mettant dans ses intérêts, tantôt les directions plus nobles, tantôt les passions et les penchants impurs d'une époque. Quelques-unes avaient pour elles l'orgueil d'une intelligence qui veut tout comprendre; d'autres invitaient en favorisant la sensualité; d'autres se cachaient sous les voiles de l'austérité et de la mortification, ou promettaient de révéler les secrets de la Divinité et du monde des spirituels. Aussi, fut-ce un combat difficile et qui réclamait toutes ses forces, que celui de l'Église contre cet ennemi à plusieurs têtes, dans un temps où elle était poursuivie par les arrêts sanglants du paganisme, et où souvent ses meilleurs défenseurs tombaient sous la hache des bourreaux. Mais de même que les persécutions, loin de nuire à l'Eglise, la purifiaient au contraire, ajoutaient à l'enthousiasme pour la foi, et introduisaient

dans le ciel une bienheureuse foule de martyrs, intercesseurs et protecteurs de leurs frères militants et souffrants sur la terre, de même les attaques de l'hérésie servaient à augmenter, aux yeux des fidèles, le prix de l'ancienne et pure foi qui était en leur possession, à serrer plus étroitement le lien de la communauté chrétienne, et à affermir la conviction, déjà commune à tous, que sans un complet accord dans la foi cette communauté est impossible, et que celui qui s'éloigne de l'unité de la foi avec pleine connaissance et volonté, se sépare en même temps de l'Église et perd sa bénédiction. Lors donc que l'idée d'appartenir à une Église indissolublement liée par l'unité de la foi et de l'amour brillait claire et distincte aux yeux des chrétiens, lorsque, se considérant comme membres de *l'Église catholique*, ils apprenaient chaque jour à mieux en apprécier les immenses avantages, et par conséquent à craindre, comme le plus grand mal, d'être retranchés de son sein et privés de ses dons et de ses moyens de salut, ceci était principalement un effet de la contradiction dans laquelle les hérésies et les sectes se trouvaient placées vis-à-vis d'elle. Par la même raison, le mot qui exprime si justement le caractère propre et distinctif de l'Église opposée aux sectes hérétiques, et qui, déjà employé par saint Ignace, remonte encore plus haut, jusqu'au temps des Apôtres, était le nom même sous lequel l'Église était généralement désignée (1). En effet, le mot *catholique* exprime l'universalité par laquelle l'Église se distingue de tout ce qui est particulier; il exprime aussi sa double universalité dans le temps et dans l'espace. Par rapport au temps, l'Église portait en elle-même la conscience qu'elle serait la dernière comme elle avait été la première; qu'ayant vu naître toutes les sectes, elles les verrait toutes mourir, et chaque fidèle

(1) Ignat. ad Smyrn. VIII; Polycarpe cité par Eusèbe IV, 15; Denis, Hermias également cités par Eusèbe VII, 10.

devait être affermi dans sa foi au caractère d'universalité appartenant à l'Église seule, lorsqu'il voyait comment les sectes, bientôt après leur naissance, commençaient à déchoir et à se dissoudre plus ou moins vite, comment les plus anciennes étaient sans cesse absorbées ou jetées de côté par les nouvelles. Quant à l'espace, toute secte était évidemment bornée à certains endroits et certains pays; au lieu de s'accroître et de s'étendre avec le temps, elle se trouvait plutôt forcée d'abandonner ce qu'elle avait gagné de terrain, étant continuellement déchirée par de nouveaux partis et diminuée par leur séparation. L'Église seule se tenait élevée au-dessus des barrières de lieux; dans toutes les parties de l'Empire romain, elle débordait, sur une foule de points, les limites de cet empire, s'avançant et s'élargissant sans cesse. Mais ce n'était pas seulement l'universalité de l'Église, c'était encore son unité organique vis-à-vis de la multiplicité confuse des partis hérétiques et leur inconsistance radicale, qui se trouvait exprimée, d'après l'étymologie même, dans le nom de *catholique* (1).

L'Église ne pouvant pas du tout être conçue séparément de la foi qui lui sert de base, qui est son principe de vie, la désignation de *catholique* s'applique dans le même sens à la foi et à la doctrine. Car la foi de l'Église, en tant qu'annoncée dès le commencement par les Apôtres, est catholique ou générale par rapport au temps; elle l'est par rapport aux lieux, comme répandue de toutes parts. Dans cette double généralité, elle est toujours une et semblable; ce n'est point un agrégat fortuit d'opinions arbitraires, mais un ensemble organique de vérités, qui s'appuient, s'expliquent et se complètent mutuellement. Cette catholicité de la foi, ou le principe de la tradition, était ce que les Pères opposaient aux hérétiques comme la preuve la plus forte et pleinement suffisante, à elle seule, de la vérité de

(1) Voir le *Traité de l'Unité de l'Eglise*, par Mœhler, p. 291.

la doctrine de l'Église. En effet, en combattant leurs fausses opinions et en défendant la vraie doctrine contre leurs attaques, ils reconnaissaient qu'il est utile et même nécessaire de réfuter chaque erreur, de répondre à chaque objection, de relever chaque interprétation vicieuse, mais que cette tactique ne suffit nullement pour garantir l'Église, pour affermir les chancelants dans la foi, et ramener ceux qui ont été égarés par les sophismes. Ils voyaient qu'une règle de foi générale et infaillible doit être posée, au moyen de laquelle chaque homme, à chaque instant, sans descendre dans les détails de la controverse, puisse discerner la véritable doctrine de Jésus-Christ et des Apôtres d'avec les systèmes faux et arbitraires des hérétiques, et embrasser avec une complète sécurité ce qu'il faut croire. Or, cette règle de foi se trouvait dans la tradition générale et incessante, laquelle n'est autre que la foi catholique prise dans son origine et sa propagation. Tous les Pères en appelaient à cette tradition contre les hérétiques, ou, ce qui est la même chose, ils montraient la nécessité de croire à l'Église et à elle seule, non à eux-mêmes ou à un autre individu (1). Mais deux d'entre eux, Irénée et Tertullien, exposant en détail le principe de la tradition, faisaient valoir contre les hérésies de leur temps toutes les conséquences qui en découlaient d'une manière rigoureuse, et qui, comme le

(1) Quiconque ne croit pas à l'Eglise, croit à un autre homme, sur la prétendue autorité duquel il accepte comme vérité une opinion. Or, ceci est une indigne servitude d'esprit. Ou bien il croit à lui-même, par exemple, au sens qu'il trouve dans l'Ecriture sainte; en d'autres termes, il croit à sa propre interprétation. Rigoureusement parlant, hors de l'Eglise, il n'y a donc pas du tout de foi, de soumission à une autorité supérieure. Ainsi l'Eglise seule a la foi véritable, c'est-à-dire que non-seulement ce qui est cru *en elle* est uniquement vrai, mais encore que la foi *à elle-même* est la seule vraie et légitime foi. Hors de l'Eglise, on ne voit que des recherches, des doutes et des choix arbitraires, ou une orgueilleuse confiance en une opinion une fois adoptée, ou une soumission aveugle aux idées d'autrui.

principe lui-même, sont de tous les temps. Le premier suivit cette méthode dans son ouvrage contre les Gnostiques, l'autre dans un écrit spécial auxquel il donna le titre de *Prescriptions* emprunté à la langue du droit romain. Leur exposition du principe et de ses conséquences peut se résumer dans les principaux points suivants :

1° L'Eglise a reçu la vérité comme une grâce éternellement subsistante; les Apôtres ont déposé complétement leur doctrine dans l'Église, comme dans un riche arsenal, et ce n'est que là qu'on peut la trouver. Mais l'avantage dont jouit l'Église entière d'être en possession de la vérité apostolique, est partagé par chaque Église particulière comme membre du grand tout, aussi longtemps qu'elle conserve avec lui une union organique;

2° Les Apôtres continuent de vivre et d'enseigner dans leurs successeurs, les évêques, lesquels sont ce qu'étaient les Apôtres, organes en même temps que gardiens et conservateurs de la foi, de la tradition apostolique. Les diverses églises possédant une succession ininterrompue d'évêques qui a commencé avec un Apôtre ou avec un chef spirituel institué par un Apôtre, la propagation ininterrompue de la foi, telle que les Apôtres l'ont transmise, se trouve garantie par cette même succession. C'est ainsi qne la doctrine apostolique n'est point quelque chose de passé, qu'il faille incessamment chercher et découvrir au flambeau de l'histoire et de la critique, mais quelque chose de vivant, toujours présent et placé à la portée des fidèles;

3° Lorsque des doutes ou des disputes viennent à s'élever, les églises d'origine apostolique, ou églises-mères *(ecclesiæ matrices)*, fondées immédiatement par les Apôtres, ont une voix décisive, mais spécialement l'Église Romaine avec laquelle toutes les autres doivent être d'accord sur la foi. A la vérité les églises nées plus tard sont également apostoliques par une origine médiate et par l'égalité de la doctrine *(pro consanguinitate doctrinæ)*; mais chez ces églises il y

a toujours un rapport de subordination vis-à-vis des églises-mères, surtout vis-à-vis de l'Église Romaine;

4° Dans les débats avec les hérétiques qui rejettent l'autorité et la tradition de l'Église et en appellent aux livres Saints, ces livres sont, il est vrai, distingués de la tradition; mais ils appartiennent, comme partie d'un tout, à la tradition de l'Église, et forment essentiellement avec celle-ci une seule et même chose. Il y a donc l'évangile écrit et l'évangile vivant, perpétuellement annoncé. Celui-là ne doit pas être séparé de celui-ci puisqu'étant, en soi, une lettre morte, il a besoin d'une interprétation et d'une exégèse qui ne peuvent être données que par la parole vivante de la tradition, laquelle résonne incessamment dans l'Église. De plus, la tradition orale ayant préexisté aux premiers documents de la tradition écrite, c'est-à-dire à l'Écriture sainte, et celle-ci n'étant même venue au monde que par la première, il s'en suit que la tradition orale (qui, du reste, devient toujours tradition écrite d'une époque à l'autre), est plus complète que l'Écriture. Donc les hérétiques, qui se sont détachés de l'Évangile vivant de la tradition, et auxquels, en conséquence, l'Écriture sainte n'appartient pas, ne peuvent être reçus à en appeler à cette Écriture; car la clé leur manque pour la comprendre;

5° L'Église ne pouvant subsister sans la Foi, ni la Foi sans la pureté et l'authenticité inaltérables de la tradition, celle-ci se trouve dès-lors sous la direction immédiate de l'Esprit de Vérité promis et réellement donné à l'Église. La conservation de la pure doctrine apostolique est donc garantie non-seulement par l'institution ecclésiastique de l'épiscopat, mais encore par l'action à jamais incessante de l'Esprit divin dans l'Église. Voilà, par conséquent, l'Église assurée contre l'erreur, d'abord par la durée continue de l'épiscopat, ou par la succession ininterrompue d'évêques légitimement ordonnés, et ensuite par l'Esprit-Saint habitant en elle, d'où, comme d'une source toujours coulante, elle reçoit sa foi à chaque instant. Ainsi, Jésus-Christ et le

le Saint-Esprit sont dans une communauté incessante avec l'Église, et, par elle, avec chaque chrétien; aussi une autre raison pour laquelle l'Écriture sainte ne peut être expliquée et comprise exactement que dans l'Église, c'est que l'Église seule possède l'Esprit qui a dicté l'Écriture (1).

(1) Fides nostra..... quæ semper à spiritu Dei, quasi in vase bono eximium quoddam depositum juvenescens, et juvenescere faciens ipsum vas in quo est. Hoc enim Ecclesiæ creditum est Dei munus, quemadmodùm ad inspirationem plasmationi, ad hoc ut omnia membra percipientia vivificentur : et in eo disposita est communicatio Christi, id est, spiritus sanctus, *arrha incorruptelæ et confirmatio fidei nostræ*, et scala ascensionis ad Deum. — Ubi enim Ecclesia, ibi et spiritus Dei, et ubi spiritus Dei, illic Ecclesia et omnis gratia : spiritus autem veritas. » Irenæi III, 24, p. 223, ed Massuet.

CHAPITRE XXVII.

MONTANUS ET LES MONTANISTES; LES ALOGES; HIERAKAS (1).

Le don des visions et des prophéties avait été, dès les premiers temps des Apôtres, accordé à plusieurs croyants, à Silas, à Agabus, aux filles de Philippe. Dans le deuxième siècle, l'apologiste Quadratus et une femme de Philadelphie nommée Ammia avaient reçu la même faveur. Mais nul autre don ne fut plus exposé, tout d'abord à l'abus et aux illusions dangereuses. En effet, d'une part, un état naturel analogue, le somnambulisme, bien qu'entièrement étranger au domaine de la grâce, produit néanmoins des phénomènes et des résultats semblables à ceux de l'inspiration divine, et, d'un autre côté, l'homme particulièrement exposé aux tromperies de l'orgueil, peut, en se laissant aller à des sentiments corrompus, devenir accessible aux influences démoniaques et se rendre l'organe d'un esprit d'erreur et de mensonge.

(1) Livres consultés : Euseb. H. E. V, 16-19; Tertullianus de pudicitiâ; de fugâ in persecutione; de jejuniis; de monogamiâ; de cultu feminarum; de virginibus velandis; de exhortatione castitatis; Epiphan. Hær. XLVIII, LI, LXVII, Irenæus III, 11.

Aussi l'Église a-t-elle toujours mis ses soins à diriger ceux qui se glorifiaient du don de prophétie, et à éprouver, au moyen de l'Esprit divin qu'elle a reçu, celui qui se manifestait dans les voyants soit prétendus soit véritables. Les doctrines et les visions que ces prophètes disent révéler par une inspiration divine, sont-elles en contradiction avec les doctrines et les préceptes de l'Église, alors l'extase dans laquelle elles ont été communiquées est une extase impure, l'esprit d'après lequel le voyant parle n'est pas un esprit de vérité, le vase dans lequel ces soi-disantes révélations ont été déposées n'est pas un homme saint, purifié de toutes les scories de la sensualité et de l'amour-propre, mais un homme souillé par le péché et animé de mauvaises intentions.

Montanus, nouveau converti d'Ardaban, bourg situé en Mysie, sur les frontières de la Phrygie, tomba, l'an 171, dans un violent état d'extase pendant lequel il prédisait les persécutions qui s'approchaient et en même temps les châtiments dont les persécuteurs étaient menacés. De plus, il excitait les croyants à tendre au martyre et à s'imposer de rigoureuses privations ascétiques. Son état n'était point la transfiguration paisible, ni l'enthousiasme calme d'un saint, c'était un ébranlement farouche, fougueux, quelquefois voisin de la fureur, dans lequel il n'avait plus conscience de lui-même. Alors, probablement il était sous l'action de certaines influences physiques. On a aussi plusieurs raisons de soupçonner qu'après avoir été d'abord, lui et ses prophétesses, dupes d'involontaires illusions, ils y mêlèrent de la supercherie dans la suite. Priscilla et Maximilla étaient deux femmes riches et de distinction qui avaient abandonné leurs maris pour s'attacher à Montanus et qui prétendaient avoir également reçu le don de prophétie. Ils trouvèrent, dès le commencement, en Phrygie, de nombreux partisans qui ajoutèrent une foi illimitée aux révélations du maître et de ses compagnes. Aussi, quoique les évêques du pays, après avoir instruit l'affaire dans plusieurs synodes, eussent

rejeté, comme fausses et profanes, les prédictions des nouveaux prophètes, et qu'ils les eussent retranchés eux-mêmes de la communion de l'Église, le parti montaniste ne s'étendit pas moins peu à peu au-delà de l'Asie mineure. L'austérité de leurs principes moraux et l'apparence d'un sentiment religieux plus profond séduisirent quelques hommes meilleurs et plus sages (1). Tertullien lui-même se joignit à eux et mit son talent au service de leur doctrine. Les chefs de la secte, dans l'Asie mineure, paraissent avoir recherché de bonne heure l'approbation des évêques de Rome. Ils surent si bien circonvenir l'un d'eux, vraisemblablement Victor, qu'il sanctionna le don de prophétie de Montanus, ainsi que de Priscilla et de Maximilla, et admit à la communion de l'Église les réunions de l'Asie mineure formées par eux. Mais des renseignements plus positifs, qu'il reçut du phrygien Praxeas, sur le caractère et les doctrines du nouveau parti, et l'autorité de ses prédécesseurs qui avaient approuvé la sentence des évêques dont nous avons parlé, le déterminèrent à révoquer les lettres de paix déjà accordées.

Le Montanisme enseignait que pour ce qui concerne la foi, la révélation divine, telle que l'ont transmise Jésus-Christ et les Apôtres est, à la vérité, complète; mais que la discipline, la vie chrétienne et la conduite de l'Église, n'ayant pas été entièrement réglées par les préceptes du Sauveur et de ses disciples, ont besoin d'un développement et d'un perfectionnement ultérieur puisé dans de

(1) Cependant les prophètes et les élus du parti eux-mêmes furent accusés d'avarice et de mollesse par Apollonius, qui vivait à la même époque et dans les mêmes contrées. D'après Apollonius, il y avait des collecteurs d'argent aux ordres de Montanus qui provoquait les largesses de ses partisans. Les deux prophétesses se faisaient aussi faire des présents considérables. On reprochait encore aux Montanistes de se teindre les cheveux, d'être adonnés à la toilette, de prêter à intérêt, etc., etc. Euseb. V, 18.

nouvelles révélations. Les Montanistes invoquaient en témoignage les degrés successifs que Dieu a observés dans l'économie du salut et dans la fondation de son règne sur la terre; mais ils faisaient une application fausse et anti-chrétienne de cette vérité. Sous la loi et les prophètes, disaient-ils, le royaume de Dieu était dans son enfance; il a atteint, par l'Évangile, la force de la jeunesse; il lui manquait la maturité de l'âge, et c'est là ce qu'il a reçu des nouvelles révélations du Paraclet. Jésus-Christ et les Apôtres, saint Paul lui-même se proportionnaient encore à la faiblesse de leur temps à laquelle ils cédèrent sur beaucoup de points, comme autrefois Moïse à la dureté de cœur de son peuple; mais ce temps de la faiblesse et de l'indulgence est passé (1). Conformément à la promesse de Jésus-Christ, que l'Esprit-Saint révélerait une foule de choses que les Disciples d'alors n'auraient pas encore pu porter, cette nouvelle révélation, qui complète la première, est réalisée par la bouche de Montanus et des deux prophétesses; le Paraclet s'est communiqué par ces organes qu'il a choisis pour porter la vie chrétienne à sa perfection, et il est du devoir de tout chrétien de se soumettre volontairement et avec joie aux nouveaux préceptes de l'Esprit. Les catholiques, rejetant ces prétendues révélations du Paraclet, passaient aux yeux des Montanistes pour des hommes charnels, des psychiques dénués des lumières et des grâces de l'Esprit aux commandements duquel ils ne voulaient pas s'assujettir. Les Montanistes, au contraire, se regardaient comme les *Spirituels;* leur secte était l'esprit de l'Église, tandis que les catholiques n'avaient pour eux que la foule des évêques (2).

(1) Regnavit duritia cordis usque ad Christum, regnaverit et infirmitas carnis usque ad Paracletum. Tertull. de Monogam. XIV.

(1) « Et ideò ecclesia quidem delicta condonabit, sed ecclesia spiritûs per spiritalem hominem, non ecclesia numerus episcoporum (Tertull. de pudicitiâ XXI). » En voyant ces violentes expressions et d'autres semblables, l'on pourrait croire que les Montanistes avaient formelle-

Conformément aux exigences du nouveau Paraclet, ceux qui, après le baptême, commettaient des péchés graves, notamment la fornication ou l'adultère, ne devaient en recevoir aucun pardon; ils ne pouvaient être réintégrés dans la communion des fidèles. A la vérité l'on devait les exhorter au repentir et leur permettre la participation aux exercices de pénitence publique, mais il ne fallait leur laisser attendre d'absolution que de la grâce de Dieu. Les Montanistes refusaient à l'Église catholique le pouvoir de remettre ces péchés, et ne l'accordaient qu'aux prophètes de leur parti, lesquels, du reste, n'en faisaient pas usage. Car, comme disait l'un d'entr'eux : « l'Église (c'est-à-dire, dans son » sens, les spirituels et avant tout les prophètes) peut re- » mettre les péchés; mais je ne veux pas le faire, de peur » que ce ne soit pour d'autres une occasion de pécher. » C'était sur la même autorité que les Montanistes fondaient leurs nouvelles lois sur les jeûnes, dont ils déclaraient l'observation absolument nécessaire et qui étaient rejetés par l'Église catholique, en partie à cause de leur rigueur exagérée, en partie à cause de la source d'où ils venaient. Outre le jeûne général avant Pâques, ils introduisirent les *xérophagies* que l'on devait observer pendant deux semaines de l'année, à l'exception du samedi et du dimanche, et dans lesquelles il n'était permis de prendre que de l'eau et des aliments secs. Ils prolongeaient les jeûnes ordinaires du mercredi et du vendredi de chaque semaine jusqu'après le coucher du soleil, tandis que les catholiques prenaient de

ment rejeté l'église catholique, et qu'ils faisaient une nécessité absolue de se séparer d'elle (la séparation commença, en effet, dans plusieurs lieux); mais il faut mettre en regard le passage suivant de Tertullien : « Una nobis et illis fides, unus Deus, idem Christus, eadem spes, eadem lavacri sacramenta, semel dixerim, *una ecclesia sumus* (de virg. vel. II). » Nous regardons ces paroles comme étant la véritable opinion de Tertullien, et nous croyons ne devoir attribuer qu'à sa polémique sans mesure les passages qui semblent y contredire.

la nourriture dès trois heures de l'après-midi. Une autre loi des Montanistes défendait absolument de convoler à de nouvelles noces après la mort de l'époux ou de l'épouse. Celui qui se remariait était retranché de l'Église. La défense qu'ils faisaient aux chrétiens de fuir ou de se cacher durant les persécutions était encore plus sévère. Ils sommaient les croyants de ne pas éviter la mort pour la foi, mais au contraire de l'envisager comme un bien précieux et d'aspirer de toutes leurs forces à la couronne du martyre. « Ne » désirez pas, disait un de leurs oracles, de mourir sur vos » lits, dans les douleurs de l'enfantement ou dans une fièvre » lente, mais désirez de mourir martyrs, afin de glorifier » celui qui a souffert pour vous. » Aussi se vantaient-ils du grand nombre de martyrs que comptait leur église, et ils le regardaient comme une preuve souveraine de la bonté de leur cause. Enfin, ils reprochaient aux catholiques de ne pas ordonner, dans quelques-unes de leurs églises, aux vierges de paraître voilées comme les femmes dans les réunions des fidèles (1).

(1) Ces points de séparation étant présentés par les Montanistes comme des exigences du Saint-Esprit, toute la différence entre eux et les catholiques pouvait être ramenée à la question suivante : Les nouvelles révélations du Paraclet doivent-elles être admises ou rejetées? C'est aussi comme cela que l'entend Tertullien : « Et nos quidem posteà » agnitio Paracleti, atque defensio, disjunxit à Psychicis (adv. Prax. I). » En général, chez Tertullien devenu Montaniste, il y avait toujours un esprit catholique et ecclésiastique qui le portait à rendre le dissentiment aussi petit que possible, lorsqu'il n'était pas entraîné par sa polémique impétueuse. Ainsi on lit dans un passage de son apologie en faveur de Montanus : « Hoc solùm discrepamus, quòd secundas nuptias non recipimus et prophetiam Montani de futuro judicio non recusamus. » Ce passage d'un ouvrage malheureusement perdu nous a été conservé par l'auteur du *Prædestinatus*. Dans le chapitre Ier de son traité *de jejun.* Tertullien dit, en parlant des Psychiques, qu'ils combattaient le Paraclet : « Non quòd alium Deum prædicent Montanus et Priscilla et Maximilla, nec quòd Jesum Christum solvant, nec quòd aliquam fidei aut spei regulam evertant, sed quòd planè doceant sæpiùs jejunare quàm nubere. »

Montanus et ses prophétesses annonçaient aussi comme devant bientôt arriver la fin du monde et le règne de mille ans. Pepuza et Tymium, deux bourgs de la Phrygie, devaient être l'emplacement de la Jérusalem céleste et du séjour des bienheureux. Les Montanistes reçurent de là le surnom de Pepuziens ou Cataphrygiens (οι κατα φρυγας). Au temps de Tertullien, leur constitution ecclésiastique ne s'éloignait pas encore essentiellement de celle des Catholiques. Saint Jérôme est le premier qui rapporte que chez eux le troisième rang fut assigné aux évêques ; qu'il existait au-dessus de ceux-ci une classe particulière d'inspecteurs, et qu'un patriarche, chef du parti entier, avait son siége à Pepuza. On ne saurait déterminer jusqu'à quel point deux sectes peu nombreuses et obscurément resserrées dans un petit espace, à savoir les *Artotyrites* et les *Tascodrugites* ou *Passalorynchites*, étaient liées aux Montanistes. Il est seulement dit des premiers qu'ils se servaient de fromage, en même temps que de pain, dans la célébration de leur sacrifice eucharistique, et qu'ils élevaient des femmes au sacerdoce et à la dignité épiscopale. Les autres furent nommés *Tascodrugites*, parce qu'ils tenaient un doigt posé sur la bouche, pendant la prière, pour signifier qu'elle doit être purement intérieure et sans bruit de paroles.

La résistance opposée aux Montanistes fit naître une petite secte nommée par Epiphane *Aloges*, à cause d'une conséquence qu'il tire de leurs assertions. Lorsque les Montanistes de Thyatire furent parvenus à mettre dans leur parti l'église presqu'entière de ce lieu, quelques chrétiens de la même ville leur résistèrent avec un zèle tellement irréfléchi, qu'ils allèrent jusqu'à déposséder l'apôtre Jean de l'évangile qui porte son nom, ainsi que de l'apocalypse. Ils attribuèrent l'un et l'autre au faux docteur Cérinthe, non pas en s'appuyant sur des raisons historiques, mais parce que l'évangile de saint Jean renferme la promesse du Paraclet dont se targuaient les Montanistes, et parce que ceux-ci avaient coutume d'emprunter à l'apocalypse des preuves en

faveur de leur kiliasme. Dans le même esprit d'opposition extrême contre les Montanistes, les *Aloges* niaient, en général, la présence du don de prophétie dans l'Eglise. D'un autre côté, comme ils invoquaient la différence qui existe entre l'évangile de saint Jean et les trois autres évangiles en preuve de sa non-authenticité, ils paraissent avoir aussi rejeté le dogme du Logos et s'être plus rapprochés des antitrinitaires du genre de Théodate et d'Artémon que des Catholiques. C'est de là qu'Epiphane leur a donné le nom d'*Aloges*. On ne sait si ce parti s'étendit en dehors de Thyatire, ni combien de temps il subsista.

Une parenté de principes ascétiques unit aux Montanistes l'égyptien Hierakas, auquel on pourrait également marquer une place parmi les hérétiques à cause de ses doctrines erronées. Il vivait vers la fin du troisième siècle à Léontopolis, en Egypte. Possédant une grande érudition, il écrivit, en grec et en copte, des commentaires sur la Bible, et atteignit, en menant un genre de vie rigoureux, l'âge de quatre-vingt-dix ans. Comme il expliquait, peut-être en qualité de disciple d'Origène, beaucoup de choses de l'ancien Testament d'une manière allégorique, il niait la réalité du paradis et voyait dans le récit de la Bible un symbole d'on ne sait quelle doctrine. Le passage où il est question de Melchisédec lui semblait aussi être une allégorie de l'Esprit-Saint. Qu'il rejetât la résurrection de la chair, ceci était une conséquence naturelle de son ascétisme outré, plus conforme aux doctrines des Gnostiques et des Manichéens qu'à celle du Christianisme. En effet, d'après lui, l'essence de la morale chrétienne, ce qui la distingue de la morale de l'ancien Testament, c'est l'abstinence du mariage, de la chair et du vin, commandée par Jésus-Christ. Bien qu'il accordât que saint Paul eût toléré le mariage pour éviter de plus grands maux, néanmoins il prétendait que le célibat est le seul chemin sûr pour arriver à la félicité. Mais du moment que, abaissant ainsi la grâce divine, il attribuait exclusivement aux œuvres extérieures et aux

efforts ascétiques le pouvoir de procurer la félicité, il s'ensuivait naturellement que ceux qui mouraient avant d'être parvenus à l'âge de discernement, ne pouvaient entrer dans le royaume des cieux. N'ayant pas eu le mérite du combat, ils ne devaient pas, disait-il, en obtenir la récompense. Hierakas avait formé une société d'Ascètes parfaits dans laquelle n'étaient reçus que des célibataires et des continents, des veuves ou des vierges. Cette société ascétique, ou cet ordre religieux, subsista encore longtemps après sa mort, mais non sans dévier, sur plusieurs points, de l'austérité de ses préceptes. Il est douteux que les Hiérakites aient adopté les principes de leur fondateur tels qu'il les avait formulés dans ses écrits, et par conséquent qu'ils aient été retranchés de l'Eglise (1).

(1) Dans une lettre adressée à l'évêque Alexandre, qui nous a été conservée par Epiphane et Anathase, Arius dit : que Hierakas enseignait touchant le Fils, qu'il est au Père comme la lumière d'une lampe allumée à une autre lampe, ou comme un flambeau partagé en deux, et qu'Alexandre avait rejeté publiquement cette doctrine. Toutefois il ne paraît pas s'ensuivre qu'Hierakas ait eu une fausse notion de la Trinité. Epiphane lui-même le déclare orthodoxe sur ce point. Quant à ses comparaisons, elles ne sont pas plus défectueuses que bien d'autres fort usitées; elles renferment, au contraire, beaucoup de vrai. Mais qu'elles fussent adéquates, assurément c'est ce que ne voulait pas dire Hierakas.

CHAPITRE XXVIII.

DISPUTES SUR LA FÊTE DE PAQUES ET SUR LE KILIASME (1).

Dès le temps des Apôtres, la fête de Pâques n'était pas célébrée de la même manière dans toutes les églises. Celles de l'Asie mineure s'attachèrent, sur ce point, à la pâque judaïque, de telle sorte que, dans la nuit du 13 au 14 du mois de Nisan, l'on mangeait, comme les Juifs, l'agneau pascal. Ensuite, au quatorzième jour, on célébrait la mémoire de la Passion du Christ, et, trois jours après, sa Résurrection. Cette manière de fêter la pâque fut conservée par les chrétiens de ce pays en partie comme souvenir de la cène de Jésus avec ses Apôtres, dans la nuit qui précéda sa passion, et en partie parce que, d'après les paroles de l'Apôtre (1 Cor. V. 7), l'agneau pascal était considéré comme un symbole du Sauveur, et que la manducation de cet agneau semblait être essentiellement liée à la commé-

(1) Livres consultés : Euseb. H. E. V, 23-25; Epiphan. hær. L ; Euseb. III, 28-39; VII, 24-25 ; Irenæus V, 25-36 ; Lactantius inst. div. VII, 14-25 ; Gabriel Daniel, sur la discipline des Quartodécimans pour la célébration de la pâque, dans son Recueil de divers ouvrages, Paris, 1724 ; — Histoire critique du kiliasme, par H. Corrodi, Zurich, 1794.

moraison du sacrifice de la croix. Le jour anniversaire de la Passion était souvent appelé Pâques (Pascha) dans la primitive église (1). C'est à cause de cela qu'on disait des fidèles de l'Asie mineure qu'ils célébraient leur pâque le 14me de Nisan. Quant à ce que nous appelons proprement Pâques aujourd'hui, à savoir la fête de la Résurrection, ils la célébraient régulièrement le troisième jour après le 14, quelque jour de la semaine que ce fût, de manière que très-souvent leur fête de la Résurrection ne se rencontrait point avec un dimanche. Au contraire, les autres églises, notamment l'église Romaine, célébraient toujours la Résurrection un dimanche, et la mémoire de la Passion le vendredi précédent. De là résultait une autre différence : tandis que la plupart des églises consacraient au jeûne les jours qui précèdent le dimanche de la Résurrection, les chrétiens de l'Asie mineure cessaient de jeûner dès le soir du treizième jour de Nisan, et ne jeûnaient point pendant le jour où ils célébraient eux-mêmes la Passion, bien que, d'après la manière générale de sentir des fidèles, ce dût être un jour de deuil. Que cette diversité eût quelque chose de contraire à l'ordre, et qu'il fût très-désirable de posséder une règle uniforme sur un point si important, c'est ce que l'on reconnut de très-bonne heure de part et d'autre. Aussi, quand saint Polycarpe, évêque de Smyrne, se rendit, l'an 162, à Rome, auprès du pape Anicet, ils en conférèrent ensemble. Tous deux en appelaient à l'ancienne tradition apostolique, Polycarpe à ce qui avait été réglé par Jean, Anicet aux usages établis par ses prédécesseurs Pierre et Paul. Et, au fond, il est très-vraisemblable que dans les églises de l'Asie mineure, composées

(1) Pour distinguer la commémoraison de la Passion d'avec celle de la Résurrection, l'on appelait la première : πασχα σταυρωσιμον, et l'autre : πασχα ἀναστασιμον. Mais il était si habituel d'appeler Pâque seulement la première, que de là naquit l'opinion vulgaire attaquée par saint Augustin, laquelle faisait venir le mot Pâques de πασχειν.

d'abord presqu'exclusivement de Juifs devenus chrétiens, saint Jean conserva la pâque judaïque, et en conséquence l'époque de sa célébration, tandis que à Rome et dans les autres églises formées, pour la plus grande partie, de païens convertis, il ne fut, dès le commencement, mangé aucun agneau pascal, et l'on célébra toujours la Résurrection le jour où Jésus-Christ est réellement ressuscité, c'est-à-dire un dimanche. Quoique Polycarpe et Anicet n'eussent pu tomber d'accord, néanmoins ils se quittèrent en paix parfaite. La diversité continua. Mais, vers la fin du deuxième siècle, le désir général de voir l'uniformité régner à cet égard devint plus impérieux. Dans les parties les plus éloignées les unes des autres, en Palestine et en Gaule, dans le Pont et dans l'Ochroëne, à Rome et à Corinthe, des synodes furent tenus sur cette matière, l'an 196. Tous se déclarèrent pour l'indépendance de la pâque chrétienne vis-à-vis celle des Juifs, de même que pour le dimanche comme jour de la Résurrection. Ceci fait, le pape Victor exigea des évêques de l'Asie mineure qu'ils tinssent un synode sur le même sujet et qu'ils se conformassent par une décision commune à l'usage des autres églises. Il les menaçait en même temps, s'ils persistaient à préférer à l'unité avec toutes les églises chrétiennes, leur sympathie pour les Juifs, de les retrancher de sa communion. Polycrate, évêque d'Ephèse, se rendant au désir de Victor, convoqua, à la vérité, un synode, mais d'après la conclusion duquel il répondit au pape : que ce leur était chose impossible d'abandonner leur usage, non-seulement parce qu'ils suivaient entièrement l'ordre de l'histoire évangélique dans la célébration de la pâque, mais encore parce qu'ils avaient pour eux l'autorité des apôtres Philippe et Jean et d'une foule de saints évêques et martyrs; quant à ses menaces, on leur avait appris qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Il ne paraît pas que là-dessus Victor ait réellement rompu la communion avec les églises de l'Asie mineure. Plusieurs évêques l'en détournèrent, nom-

mément Irénée qui le supplia, au nom des églises de Gaule, de suivre l'exemple de ses prédécesseurs et de ne point briser la paix de l'Eglise à cause d'une simple diversité d'usages qui faisait d'autant mieux ressortir l'unité de la Foi.

L'idée d'un règne terrestre du Christ pendant mille ans passa du judaïsme dans l'Église chrétienne. D'après les paroles du psaume XC, 4, les Juifs considérant que mille ans sont aux yeux de Dieu comme un seul jour, regardaient les six jours de la création et le jour de repos qui les a suivis, comme une image de la durée du monde pendant six mille ans, après quoi viendrait un sabbat de mille années, durant lequel le Messie règnerait de Jérusalem sur tous les peuples de la terre, et rassemblerait les Juifs dispersés pour les faire participer à sa gloire. Chez les chrétiens qui conservèrent cette notion juive, elle se développa d'une manière plus conforme à l'esprit de la religion chrétienne. Ils l'appliquèrent à un règne dans lequel les pieux et les saints, après tant de douleurs, jouiraient d'une paix aussi douce qu'inaltérable, tandis que la terre, affranchie de la malédiction qui pèse sur elle depuis le péché originel, produirait tout en profusion, sans avoir besoin d'être cultivée.

Toutefois cette attente n'était pas, à beaucoup près, la foi générale des premiers chrétiens. Dans les écrits authentiques des Pères apostoliques, de Clément, d'Hermas, d'Ignace, de Polycarpe, on ne trouve aucune trace du kiliasme. Le crédule Papias, évêque d'Hiérapolis, en Phrygie, est, autant que nous sachions, le premier qui ait répandu des doctrines de ce genre, en interprétant, d'après son esprit borné, certaines expressions des Apôtres, relatives au royaume du ciel, qu'il avait reçues de la bouche de leurs disciples. Justin le martyr, disait Papias, déclare, dans son dialogue avec Tryphon, qu'il croit, avec beaucoup d'autres, que Jérusalem sera rebâtie et que beaucoup de chrétiens y vivront dans les délices avec Jésus-Christ et les patriarches. Mais il ajoute immédiatement : « On voit aussi une foule

» de chrétiens purs et craignant Dieu qui n'admettent pas » cette idée. » Il était donc très-éloigné de regarder les opinions kiliastiques comme une vérité de foi essentielle, ou comme une doctrine générale de l'Église. Le principal défenseur de ces opinions fut saint Irénée, dans son ouvrage contre les Gnostiques qui, conformément à leur système, rejetaient le kiliasme comme une rêverie grossièrement sensuelle. Irénée cherche à établir contr'eux, au moyen de textes tirés de l'ancien et du nouveau Testament, la promesse du règne de mille années; il en appelle à la promesse divine encore inaccomplie d'après laquelle Abraham et sa race, c'est-à-dire les chrétiens, devaient posséder le pays de Canaan; aux descriptions d'Isaïe, de Daniel et de l'Apocalypse; aux promesses faites par Jésus-Christ à ses Disciples qu'ils partageront avec lui, dans son royaume, le fruit de la nouvelle vigne; que pour ce qu'ils donneront aux pauvres et sacrifieront par amour de lui, ils recevront le centuple sur la terre et la vie éternelle. Ainsi donc (car tel est, en résumé, l'ancien kiliasme tel qu'on le trouve dans Irénée et dans Lactance) l'arrivée de Jésus-Christ sera précédée par le règne de l'Antichrist, lequel règne durera trois ans et demi; l'Antichrist se fera adorer à Jérusalem, dans le temple, et réunira en lui toute la méchanceté et toute l'injustice, toutes les tromperies et tous les mensonges des siècles précédents. Après la ruine de tous les peuples qui se seront attachés à lui, viendra la première résurrection, celle des justes; Jésus-Christ descendra du ciel dans sa magnificence, et le règne de mille années commencera dans Jérusalem splendidement rebâtie; les hommes pieux célébreront, dans une union bienheureuse avec le Christ, un sabbat continuel et jouiront des fruits que la terre offrira en abondance. Ce règne toutefois étant un degré inférieur de la félicité, les jouissances corporelles y trouveront encore place; ce sera une préparation à la félicité supérieure et purement spirituelle du ciel, à la claire vue de Dieu et à la communauté avec les anges. A

la fin de ce règne terrestre, Satan, délivré de ses entraves, excitera tous les peuples qui jusqu'alors vivaient sous la domination des justes à s'emparer de la ville sainte par la force ; mais Dieu les anéantira par le feu et des tremblements de terre. Lorsqu'une fois les mille ans seront écoulés, Dieu renouvellera le ciel et la terre ; alors viendra la seconde résurrection, la résurrection générale suivie du jugement dernier, après lequel les justes, revêtus de corps éthérés, semblables à ceux des anges, habiteront en partie dans la nouvelle terre ou dans le paradis, en partie dans la nouvelle Jérusalem, et en partie dans le ciel, selon les divers degrés de leurs mérites, mais pour jouir tous de joies purement spirituelles et de la vision de Dieu.

Dans les ouvrages que Tertullien écrivit avant sa chute dans le montanisme, on ne trouve rien qui appartienne au kiliasme. Une fois devenu montaniste, il développa cette doctrine dans un livre intitulé *de l'Espérance des Croyants*, qui ne nous est pas parvenu. Dans le troisième livre contre Marcion, il exprima également sa foi au règne futur dans la ville de Jérusalem formée par Dieu, laquelle devait descendre du ciel (1). Mais précisément à cette époque se leva un vigoureux adversaire du kiliasme, le prêtre romain Kajus avec son écrit contre le montaniste Proklus, où il déclare le règne de mille ans une fable imaginée par l'hérétique Cérinthe. Il dit que ce gnostique, dans ses révélations publiées sous le nom d'un grand apôtre et qu'il présente comme lui ayant été dictées par les anges, décrit un règne semblable durant lequel les hommes satisferont leurs appétits sensuels et se livreront mille ans de suite aux jouissances du mariage. On a souvent prétendu que Kajus, em-

(1) A l'appui de son opinion, il parle d'une ville que l'on voyait, chaque matin, suspendue dans les nuages, pendant le temps de l'expédition contre les Parthes, et qui s'évanouissait au grand jour : mais les effets du mirage, si souvent observés, ne laissent aucun doute sur la nature de cette apparition.

porté par son zèle antikiliastique, avait donné pour une œuvre de Cérinthe l'apocalypse de saint Jean, à laquelle les Kiliastes avaient coutume d'en appeler; mais ce que Kajus dit des doctrines et des descriptions charnelles contenues dans les révélations de Cérinthe, semble prouver qu'il pensait non pas au livre de l'apôtre, mais à un ouvrage apocryphe qu'il attribuait avec ou sans raison à Cérinthe (1). Dans tous les cas, la lutte ardente de ce prêtre romain contre le kiliasme donne droit de penser que cette erreur ne pénétra point dans son église. L'église d'Alexandrie et son école théologique paraissent également avoir eu tout d'abord de la répugnance pour de telles notions. Origène s'élevait avec une énergie particulière contre ceux qui, interprétant d'une manière judaïque les passages de l'Écriture où les biens spirituels sont représentés sous des images sensibles, s'attachaient à des fables insensées sur le manger et le boire et autres jouissances physiques après la résurrection. Cependant le kiliasme trouva en Égypte même un savant défenseur. Nepos, évêque de Nomos de l'Arsinoë, écrivit, contre Origène, sur l'interprétation allégorique à donner aux passages des livres saints dont les Kiliastes se prévalaient, un ouvrage intitulé : *Réfutation des Allégoristes.* Cet ouvrage d'un homme très-considéré produisit, dans une partie de l'Égypte, un effet si favorable au kiliasme, que des églises entières, particulièrement celles de l'Arsinoë, se détachèrent d'Alexandrie, l'église-mère. Alors l'excellent évêque d'Alexandrie, Denis, se rendit dans la province, convoqua de tous côtés les prêtres, l'an 255, réfuta, dans une conférence pleine de calme et de charité qui dura trois jours du matin au soir, le livre de Nepos, et répondit à tous les doutes, à toutes les objections. Le succès dépassa ses espérances. Korakion renonça sans réserve au

(1) Théodoret dit aussi en parlant de Cérinthe : « Ἀποκαλυψεις τινας ἃς αὐτος τεθεαμενος ἐπλασατο (Hær. fab. II, 3). »

kiliasme et rétracta, en présence de tous, sa doctrine antérieure. Denis écrivit après cela un autre ouvrage intitulé : *des Promesses* (περι επαγγελιῶν), dans lequel il s'explique en détail sur l'Apocalypse. Il rappelle et rejette *l'opinion de quelques-uns* (c'est-à-dire des Aloges) qui attribuaient ce livre à Cérinthe. Toutefois, bien que ses grands prédécesseurs dans l'école catéchétique, Clément et Origène, eussent considéré, sans scrupule, l'apôtre saint Jean comme auteur de l'Apocalypse, le fait même lui paraît très-douteux, non d'après des raisons historiques, mais à cause de la différence qui se trouve, sous le rapport des idées et du style, entre ce livre et les écrits incontestés du même Apôtre. Il l'attribue à un autre Jean, homme saint et inspiré, qui avait pareillement vécu dans l'Asie mineure (1).

A partir de la moitié du IIIe siècle, le nombre des sectateurs du kiliasme alla toujours diminuant. Methodius, Victorin de Pavie, et en particulier Lactance, se déclarèrent, il est vrai, en sa faveur, mais c'étaient des voix isolées qui ne pouvaient plus soutenir le crédit d'une opinion déjà passée à l'état de ruines. Cette opinion devait tomber d'autant plus vîte que, n'ayant à aucune époque fait partie de

(1) La crainte du kiliasme, spécialement dans l'église d'Orient, paraît avoir été la raison pour laquelle l'Apocalypse ne faisait pas partie des lectures publiques, comme les autres livres du nouveau Testament, et aussi pourquoi la lecture particulière en était tantôt permise et tantôt refusée aux fidèles. On explique ainsi comment Cyrille de Jérusalem, et le LXe canon du concile de Laodicée, et le LXXXVe canon apostolique ne comptent point l'Apocalypse parmi les livres dont l'Eglise fait usage, bien que presque tous les Pères grecs regardassent ce livre comme réellement écrit par saint Jean. Dans l'église d'Occident, l'Apocalypse fut toujours considérée comme authentique, et cependant, à la fin du IVe siècle, Philastrius (de Hæres. LXXXVIII) ne la met pas au nombre des livres canoniques qui doivent être lus publiquement. Sans doute il la rangeait dans la catégorie des ouvrages qu'il nomme « abscondita, id » est apocripha, quæ etsi legi debent morum causâ à perfectis, non » ab omnibus legi debent. » Voir l'Essai d'une introduction complète à l'Apocalypse de saint Jean par Fr. Lücke, Bonn, 1832.

la doctrine de l'Église, elle n'avait jamais pu jeter de racines dans la masse des croyants. Toujours elle était restée l'opinion particulière d'hommes plus ou moins influents, et ne s'était étendue que çà et là dans quelques églises. Si les espérances kiliastiques avaient pénétré davantage dans la foi du peuple, elles auraient subsisté beaucoup plus longtemps, car le peuple ne se laisse arracher qu'avec beaucoup de difficulté de pareilles notions sensibles, lorsqu'il s'est une fois familiarisé avec elles. Nous entendrions en conséquence, dans les temps postérieurs, des plaintes s'élever sur l'attachement de telles ou telles églises au kiliasme; mais ceci ne se trouve pas du tout dans l'histoire, et l'on peut juger par là combien est mal fondée l'assertion de Gibbon, lorsqu'il prétend que la perspective du règne de mille ans contribua beaucoup à la rapide propagation du christianisme. Origène remarque, au contraire, que cette illusion fit du tort à la foi nouvelle dans l'esprit des païens. Au reste, le véritable foyer du kiliasme était vraisemblablement l'Asie septentrionale. Là il avait été accueilli et répandu par Papias; là Justin et Irénée se l'étaient approprié; là, enfin, il trouva, au IVe siècle, un dernier défenseur dans Apollinaire le jeune, évêque de Laodicée, lequel étant déjà décrié comme auteur d'une fausse doctrine, ne put rajeunir une opinion décrépite. Toutefois la prépondérance du judaïsme dans sa doctrine kiliastique est une chose frappante. Non-seulement il prétendait que le temple de Jérusalem serait rétabli, mais il enseignait encore une restauration du culte judaïque tout entier et des sacrifices prescrits par la loi mosaïque.

CHAPITRE XXIX.

SCHISMES DE FELICISSIMUS ET DE NOVATUS A CARTHAGE, DE NOVATIANUS A ROME. — CONTESTATIONS AU SUJET DU BAPTÊME DES HÉRÉTIQUES (1).

L'église de Carthage privée, dans la persécution de Decius, de son chef Cyprien, qui avait cru devoir se dérober à la tempête et rester quelque temps caché, fut troublée par les intrigues d'un parti formé de ce qu'il y avait de plus mauvais et de plus impur dans cette église. Felicissimus, diacre d'une grande fortune et exerçant par là de l'influence, un prêtre nommé Novatus, tous deux coupables ou suspects de fautes graves, et cinq autres prêtres qui, après s'être vainement opposés à l'élection de Cyprien, étaient, depuis ce temps, restés ses ennemis secrets, cherchèrent

(1) Livres consultés : Euseb. H. E. VI, 43-45, VII, 3-5; Cyprian, ep. 38, 49, 50, 53, 55, 69-75; Acta Concilii Carthagin. de baptismo tertii, ap. Routh reliq. sacr. III, p. 91, sqq.; Giov. Marchetti Esercitazioni Ciprianiche circa il battesimo degli Eretici, Romæ 1787; de dissidio inter. S. Stephanum et S. Cyprianum super bapt. hæret. exorto diss. dogm. Paris, 1724.

par tous les moyens d'une démagogie ecclésiastique, par d'odieuses imputations contre Cyprien lui-même, et par d'abondantes distributions d'argent, à exciter le peuple contre son évêque et à le mettre de leur côté. Ils offrirent leur communion à ceux qui, ayant renié la foi dans la persécution, étaient mécontents de la rigueur de Cyprien, et parvinrent ainsi à former une église séparée. Cette église avait coutume de se réunir sur une hauteur située dans Carthage même ou auprès de la ville. Cyprien, de retour dans l'année 251, s'empressa de convoquer un nombreux synode où Felicissimus, Novatus et les cinq prêtres furent retranchés de l'Église. Alors les séparatistes choisirent pour leur évêque Fortunatus, l'un de ces prêtres, qu'ils firent consacrer par cinq évêques de Numidie mal famés en partie pour cause d'apostasie; ensuite ils tâchèrent, mais inutilement, de se faire reconnaître par le siége de Rome.

Si cette division, qui paraît avoir été de courte durée, ne troubla que passagèrement la paix de l'église de Carthage, celle, au contraire, que Rome vit éclater dans le même temps eut de longues suites. Celui qui en fut l'auteur s'appelait Novatianus et était un des prêtres les plus considérés de l'église romaine. Cet homme, chez lequel de bonnes qualités et des talents remarquables s'alliaient d'une manière bizarre à de grands défauts, n'avait reçu le baptême que sur le lit de mort, dans une maladie grave, et par conséquent n'aurait pas dû être promu à l'état ecclésiastique, les lois ecclésiastiques le défendant. Toutefois un pape, peut-être saint Fabien, crut devoir faire une exception en sa faveur et lui conférer la dignité sacerdotale. Il ne justifia pas cette grâce, car il se conduisit lâchement au temps de la persécution, et donna du scandale par une déclaration qui ressemblait à une abjuration de la foi chrétienne. Lorsqu'ensuite il s'agit de pourvoir à la chaire de saint Pierre, depuis longtemps vacante, Novatianus protesta solennellement qu'il n'y aspirait point, et Cornelius fut élu à la majorité des voix. Ces deux hommes avaient été d'avis

différent quand il avait été question, à Rome, de la conduite à tenir contre ceux qui étaient tombés; Cornelius s'était déclaré pour le parti le plus doux, Novatianus pour le plus sévère. Sur ces entrefaites, un des auteurs des troubles de Carthage, le prêtre Novatus, arriva à Rome et prit à cœur d'y semer pareillement le désordre et la désunion. Lui que l'on avait vu, à Carthage, dans le parti de ceux qui offraient la communion de l'Église aux chrétiens tombés, sans exiger d'eux de pénitence, voulut alors se donner l'air d'un homme plein de sollicitude pour la pureté de la discipline, et il se montra surtout empressé, avec un certain Évariste, à faire nommer un nouvel évêque. Cornelius fut représenté comme un libellatique en communion avec des évêques apostats. Quant à Novatianus, après s'être laissé élire pontife du nouveau parti, il attira, des extrémités de l'Italie, trois évêques sous prétexte qu'on avait besoin d'eux pour rétablir l'unité de l'Église, leur montra des lettres de confesseurs qui donnaient leurs voix à sa consécration, et les poussa, par d'indignes artifices, à lui conférer l'onction épiscopale d'une manière précipitée et inconvenante. Un d'eux implora, dès le lendemain, le pardon de sa faute auprès du pape qui le réintégra dans sa communion, mais seulement au rang des laïques. Cornelius déposa également les deux autres évêques et pourvut à leurs siéges. Les confesseurs, en se joignant à Novatianus, avaient donné un certain poids et une apparence de légitimité à son entreprise : ils déplorèrent bientôt leur démarche, reconnurent Cornelius et furent de nouveau reçus au nombre des fidèles, mais avec perte de leur dignité. Novatianus, pour mettre un terme à la défection chaque jour croissante de ses partisans, ne craignit pas de profaner la plus sainte des actions. En distribuant l'Eucharistie, il saisissait la main de celui à qui il la présentait et lui disait : « Jure-moi, par le corps » et le sang de notre Seigneur, que tu ne m'abandonneras » jamais, et que jamais tu ne passeras du côté de Corne- » lius! » De telle sorte que le croyant ne recevait l'Eucha-

ristie qu'après avoir prêté ce serment. Novatianus chercha aussi à se faire reconnaître au-dehors. Il envoya, à cet effet, soit des lettres, soit des députés aux évêques des principales églises. Mais ses envoyés furent refusés à Carthage par le synode alors assemblé sous la présidence de Cyprien. Là se trouvaient quatre évêques africains nouvellement arrivés, lesquels ayant assisté, avec quatorze autres, à l'ordination de Cornelius, rendirent témoignage de la légitimité de son élection ainsi que de la pureté de son caractère. Denis d'Alexandrie repoussa pareillement Novatianus en lui répondant : « que s'il avait, en effet, été poussé là contre » son gré, il devait le prouver par une retraite volontaire; » qu'il aurait dû supporter toutes sortes de malheurs plutôt » que de laisser déchirer l'Église de Dieu, car mourir pour » la conservation de l'unité n'est pas moins méritoire que » de mourir pour la Foi. » Mais dans d'autres parties la scission trouva un accès plus facile, et quelques évêques même embrassèrent la cause de Novatianus.

Celui-ci avait pris le pardon accordé par Cornelius à quelques chrétiens tombés, pour principal prétexte de sa désunion. Ce fut, en conséquence, la doctrine distinctive de son parti que ceux qui avaient sacrifié aux idoles, ou, en général, avaient commis un péché grave, ne devaient plus jamais être admis à la communion de l'Église ni à la Sainte-Table. Les Novatiens n'ôtaient pas cependant à ces pécheurs tout espoir de la félicité, comme quelques-uns l'ont prétendu; ils niaient seulement que l'Église eût le droit de leur remettre leurs fautes et de les réintégrer dans sa communion. On devait sans doute, disaient-ils, les exhorter au repentir, mais il ne fallait leur laisser d'espérance que dans la miséricorde divine. Le pouvoir de lier et de délier, conféré par Jésus-Christ aux Apôtres et à leurs successeurs, était limité par les Novatiens à la rémission des péchés dans le baptême, la puissance de l'Église, selon eux, ne s'étendant pas aux péchés mortels commis après la réception de ce sacrement. Aussi les Pères de l'Église accusèrent-ils avec

raison le fondateur de la nouvelle secte d'avoir supprimé la pénitence canonique. Mais comme toute fausse doctrine est un germe fécond d'où sortent d'autres erreurs, les Novatiens, après avoir contesté à l'Église le pouvoir de remettre les péchés, furent conduits jusqu'à prétendre que chaque chrétien qui entre en communion avec un pécheur, participe à son état et se souille; par conséquent l'Église, ayant reçu dans son sein des hommes coupables de grandes fautes, était devenue impure et profane et avait cessé d'être l'épouse de Jésus-Christ. Eux seulement, les *Purs* (καθαροι), comme ils se nommaient eux-mêmes, formaient la véritable église apostolique. En conséquence ils rejetaient aussi le baptême reçu dans l'église catholique, et baptisaient de nouveau ceux qui passaient dans leurs rangs. Cette prétention à une pureté exclusive et l'apparence d'une sainte rigueur, dont ils couvraient leur scission séduisirent un grand nombre de personnes. Dans presque toutes les parties de l'empire romain, il se forma des églises novatiennes avec leurs évêques particuliers (1). La durée de cette secte, plus vivace que la plupart des autres du même temps, s'étendit selon toute apparence jusque dans le VIIe siècle, puisque, à la fin du VIe, Euloge, patriarche d'Alexandrie, écrivit un livre contr'eux.

Afin de ramener à la reconnaisssance du pape légitime et dans le sein de l'église catholique les adhérents de Novatianus, spécialement les confesseurs qui s'étaient attachés à celui-ci, Cyprien écrivit, l'an 251, son livre de l'*unité de l'Église*. « L'Église, comme il le démontre dans son ouvrage, forme

(1) Les Novatiens se répandirent surtout en Phrygie, le principal siége du Montanisme, avec lequel leur doctrine avait beaucoup d'affinité. Il paraît même qu'une partie des Montanistes se joignit à eux. En conséquence, le rejet des secondes noces, attribué par Epiphane, Théodoret et Augustin aux Novatiens en général, aurait été particulier aux Novatiens de la Phrygie, comme on peut le conclure des renseignements plus exacts de Socrate V, 22.

» un tout indivisible; son unité est supportée et représentée » par la chaire de Pierre; celui qui se sépare de cette » chaire, sur laquelle l'Église est fondée, cesse dès-lors d'en » faire partie. Il ne peut y avoir plusieurs Églises, mais » simplement plusieurs membres d'une seule et même » Église, ainsi que du même soleil sortent plusieurs rayons, » du même tronc d'arbre plusieurs branches et de la même » source plusieurs ruisseaux. Mais de même que les rayons » séparés du soleil s'éteignent, de même que la branche » arrachée de l'arbre dépérit, et le ruisseau à qui l'on a » coupé la communication avec sa source se dessèche, de » même chaque membre qui se sépare du corps de l'Église » perd sa vie, la vie dans la foi et dans l'amour. Celui donc » qui se révolte contre l'Église, dans le sein de laquelle il » a été engendré, dont le lait l'a nourri, de l'esprit de la- » quelle il est animé, celui-là se révolte contre sa mère, et » quiconque ne reconnaît pas pour mère l'Église, épouse » pure et sans tache de Jésus-Christ, ne peut avoir Dieu » pour père. »

Cyprien produit déjà dans ce livre l'assertion que : « de » même qu'il n'y a qu'une Église, il ne peut y avoir qu'un » baptême qui ne se reçoit véritablement qu'au sein de » l'Église véritable ; qu'en conséquence tous ceux qui » étaient baptisés hors de l'Église, devaient être regardés » comme ne l'ayant pas été. » Cette opinion n'était point nouvelle. Un prédécesseur de Cyprien sur le siége de Carthage, l'évêque Agrippin, conjointement avec un synode de soixante et dix évêques d'Afrique, avait ordonné, dès l'année 197, que ceux qui voudraient passer des rangs de l'hérésie à la communion de la véritable Église, devaient être rebaptisés, le baptême administré par les hérétiques étant invalide. Bientôt après, Tertullien, dans un ouvrage expressément écrit sur cette matière, soutint la même opinion : « les hérétiques, dit-il, n'ayant de commun avec les » Catholiques ni le même Dieu, ni le même Christ, ni le » même baptême véritable. » Que le baptême de tous les

hérétiques fût nul, c'était alors le sentiment commun des églises dans la Cappadoce, la Phrygie, la Galatie et la Cilicie. Deux synodes tenus en Phrygie, l'un à Iconium, l'an 230, l'autre bientôt après à Synadde, ordonnèrent en conséquence que ceux qui avaient été baptisés par les Montanistes devaient l'être de nouveau à leur entrée dans l'Église, et pourtant les Montanistes étaient complétement d'accord avec les Catholiques sur la foi à la Trinité. Au moment de la séparation des Novatiens, on agita, en Afrique, la question de savoir si n'étant que schismatiques et non hérétiques proprement dits, leur baptême devait être considéré comme invalide. Cyprien se prononça pour l'affirmative. En ceci il était tout-à-fait conséquent à son principe : « qu'il ne » peut y avoir de véritable baptême hors de l'Église véri- » table, et que la raison pour laquelle on doit rejeter celui » des hérétiques ne gît pas précisément dans leur foi erro- » née, mais avant tout dans leur séparation de l'Église.» Cependant comme l'affaire était d'une haute importance, et que plusieurs évêques de Numidie conservaient encore des doutes, elle fut traitée dans deux synodes tenus sous la présidence de Cyprien à Carthage, en 255 et 256. Il fut décidé dans l'une et dans l'autre assemblée : que le véritable baptême ne pouvant être reçu que dans l'Église et donné que par l'Église, le baptême conféré hors de son sein est nul. Les raisons sur lesquelles cette décision était appuyée, et que Cyprien développa ensuite dans ses lettres, se réduisent aux points suivants : les hérétiques sont dans l'impuissance de purifier et de sanctifier l'eau destinée au baptême. La rémission des péchés ayant lieu dans l'Église par le baptême, il faut, si le baptême des sectes est valide, ou changer la question que l'on adresse au catéchumène : « crois-tu à la » vie éternelle et à la rémission des péchés? » ou bien regarder comme véritables églises de Jésus-Christ les sectes hérétiques et schismatiques. Mais les hérétiques n'ont ni église ni autel, par conséquent on ne trouve chez eux rien

de ce qui accompagne le baptême catholique. Ils ne peuvent administrer au néophyte l'onction que l'on fait avec l'huile solennellement consacrée sur l'autel, et qui est le symbole de l'onction spirituelle; ils ne peuvent non plus lui donner le corps du Seigneur, le sacrement de l'ordre et la consécration étant chez eux aussi inefficaces que leur baptême. Celui qui, par sa séparation de l'Église, a perdu l'Esprit-Saint, ne peut être, pour les âmes, l'instrument d'une sanctification qui a le Saint-Esprit pour auteur. Car de ces deux choses, donner le baptême et communiquer l'Esprit-Saint, l'une ne peut se faire sans l'autre, et si les hérétiques ne peuvent communiquer le Saint-Esprit, ils ne peuvent non plus baptiser. Chez eux tout est vide, vain et profane; comment Dieu approuverait-il ce que font ses ennemis? Comment les adversaires du Christ pourraient-ils être les dispensateurs de sa grâce? Ainsi tous ceux qui se détachent d'une secte quelconque pour passer à l'unité de l'Église doivent d'abord être incorporés à cette unité par le baptême et faits véritables croyants.

Cyprien écrivit, au nom du deuxième synode, au pape Étienne, afin qu'il confirmât les résolutions qui venaient d'être prises. Cependant les évêques d'Afrique pouvaient bien savoir que la coutume opposée dominait dans beaucoup d'églises, nommément dans l'Église romaine. Aussi, dans sa lettre synodale, Cyprien disait-il, comme pour prévenir cette objection, que chaque évêque étant libre dans le gouvernement de son église, ils n'avaient nullement l'idée de faire violence à qui que ce fût, ou de lui tracer une ligne de conduite. Étienne rejeta la décision du synode, puis, faisant valoir son autorité comme successeur du prince des Apôtres, il déclara qu'on devait s'en tenir à la coutume de l'Église romaine et de tant d'autres églises, d'accord avec elle sur ce point : « de ne pas rebaptiser ceux qui aban-
» donnaient une secte pour embrasser la foi catholique,
» mais de leur imposer seulement les mains en signe de

» pénitence et de réconciliation. » Nous ne connaissons la lettre du pape que par les fragments que Cyprien et Firmilien en ont cités, le premier dans sa lettre à Pompejus, où il blâme violemment la conduite d'Étienne, le second dans une réponse pleine de passion et d'amertume, qu'il écrivit sur le même sujet à Cyprien. L'un et l'autre présentent les raisons du pape sous le jour le plus défavorable ; mais la justesse de la décision de celui-ci est frappante. Il partait de ce principe que la validité ou sainteté du baptême dépendant non de l'orthodoxie ou de la sainteté du dispensateur, mais de la sainteté et de la présence de Jésus-Christ, de l'invocation de son nom et de celui des trois personnes divines, on ne devait pas en conséquence demander où ni par qui un homme avait été baptisé ; qu'à proprement parler, c'était Jésus-Christ qui conférait le baptême et qu'il pouvait, dans cette occasion, se servir aussi d'un hérétique pour instrument. Étienne faisait très-bien ressortir, comme saint Augustin le remarque, la différence méconnue par Cyprien entre le sacrement de baptême et l'effet de ce sacrement, lequel effet, c'est-à-dire la justification et la rémission des péchés, dépend de la foi et de la bonne disposition, non pas de celui qui baptise, mais de celui qui est baptisé. Ainsi, quelqu'un reçoit-il le baptême dans une secte hérétique ou schismatique, il est, à la vérité, baptisé, mais sa disposition hérétique ou schismatique empêche le plein effet du sacrement et la communication de la grâce qui, d'ailleurs, y est attachée. Que cet homme vienne à tourner ensuite son intelligence et sa foi vers la vérité de l'Église catholique, il n'a point besoin d'être baptisé de nouveau, mais l'effet, jusqu'alors arrêté, du sacrement précédemment reçu, commence aussitôt à agir, parce que sa foi devenue bonne et ses dispositions pénitentes l'ont rendu susceptible de la grâce divine et de la justification. Mais si c'est, par exemple, un croyant en danger de mort, qui, à défaut d'un prêtre catholique, se fait baptiser par un héré-

tique, il reçoit à la fois le sacrement et la grâce et l'action sanctifiantes qui y sont attachées (1).

La lettre du pape reçue, Cyprien convoqua à Carthage un troisième synode auquel assistèrent quatre-vingt-cinq évêques. Étienne ayant menacé les évêques d'Afrique, s'ils ne supprimaient leur résolution au sujet du baptême, de les retrancher de sa communion, Cyprien, en les invitant à donner leurs voix, se permit une accusation couverte mais cependant amère de la conduite du chef suprême de l'Église. « Lorsque nous exprimons notre opinion, dit-il, nous » ne prétendons juger personne, ni exclure de notre com- » munion ceux qui sont d'un autre sentiment. Aucun de » nous ne veut être évêque des évêques, ou forcer par des » menaces tyranniques ses collègues à la soumission; car » chaque évêque, en vertu de sa puissance, possède une » autorité absolue et ne peut pas plus être jugé par un » autre que le juger lui-même; nous ne reconnaissons qu'un » juge au-dessus de nous, Jésus-Christ. » L'évêque de Carthage oubliait, au milieu de la chaleur de son irritation, que lui-même avait, peu de temps auparavant, établi de tout autres principes dans l'affaire de l'évêque Marcien d'Arles, et des évêques espagnols Basilides et Martial. Lui qui avait précédemment plaidé d'une manière si éloquente la cause de l'unité de l'Église, réclamait désormais, pour chaque évêque, une autorité arbitraire dont les conséquences n'auraient bientôt plus laissé une ombre de cette même unité catholique. Tous les évêques du synode se déclarèrent de nouveau pour leur décision antérieure, à savoir : que ceux qui auraient été baptisés par des hérétiques, devaient être rebaptisés en passant dans le sein de l'Église. Mais plusieurs d'entr'eux ajoutèrent, à l'exemple de Cyprien : qu'ils

(1) L'ancienne doctrine de l'Eglise, exprimée brièvement mais avec précision par Etienne, fut développée, dans la suite, par saint Augustin dans ses écrits contre les Donatistes, qui avaient coutume d'invoquer l'autorité de Cyprien.

ne voulaient pas se séparer de la communion de ceux qui avaient adopté l'opinion contraire.

Des députés furent envoyés une seconde fois à Rome pour présenter au pape la décision du synode. Il paraît qu'Étienne accomplit alors sa menace, et sépara réellement de la communion de l'Église tous ceux qui avaient pris part à cette conclusion; c'est du moins la seule manière d'expliquer sa conduite à l'égard des envoyés, auxquels il ne se contenta pas de refuser toute audience, mais qu'il défendit encore aux chrétiens de Rome de recevoir chez eux. Ce ne fut pas, du reste, aux seuls évêques d'Afrique, mais encore à ceux d'Orient qu'il opposa cette rigueur inflexible, car il déclara exclus de la communion de l'Église les évêques de Cilicie, de Cappadoce, de Galatie et des provinces voisines, nommément Helenus de Tarse et Firmilien de Césarée, parce qu'ils rebaptisaient. Cela ne les empêcha pas de rester aussi attachés à leur opinion que les évêques d'Afrique, et la réponse de Firmilien à Cyprien (1), qui l'encourageait à défendre la cause commune, surpasse en violence tout ce que Cyprien lui-même avait jusqu'alors écrit contre le pape. « Tandis qu'Étienne (ce sont les paroles de Firmilien) » sépare les autres de sa communion, il se sépare lui-même » de tous les autres et de la communauté de l'Église. » Cependant Firmilien, tout en rejetant comme erronée la pratique de l'Église romaine, était d'avis avec Cyprien que, malgré la diversité à cet égard, l'unité de l'Église pouvait

(1) La longue lettre de Firmilien n'existe que dans la traduction latine, et comme le style ressemble beaucoup à celui des lettres de Cyprien, il n'est pas invraisemblable que celui-ci soit, en effet, l'auteur de cette traduction. Au reste, l'authenticité de la lettre même a été attaquée, d'abord par Christian Lupus, et ensuite, presque en même temps, par le jésuite Tournemine et le franciscain Raymond Missori. Ce dernier, dans un ouvrage intitulé : « In duas celeberrimas epistolas SS. Firmi- » liani et Cypriani adv. decr. S. Stephani P. disputationes criticæ, Venet, » 1733, » rejete, comme n'étant pas authentiques, non-seulement l'écrit en question de Firmilien, mais encore toutes les lettres de Cyprien lui-

et devait être conservée, de même que, sur d'autres points, par exemple au sujet de la fête de Pâques, quelques églises avaient une coutume différente de celle des autres. Mais en s'appliquant de toutes ses forces à faire considérer comme invalide le baptême des hérétiques, il s'engageait dans une grave contradiction. En effet, d'un côté il prouvait la nécessité d'un accord de toutes les églises sur une question si importante, et d'autre part, non sans ignorer vraisemblablement que la majorité des églises était d'un sentiment opposé au sien, il réclamait pour chaque évêque et pour chaque église la liberté de suivre l'usage en vigueur parmi eux.

Denis d'Alexandrie, dont les idées sur le point en discussion ne sont pas claires, s'efforçait de conserver la paix de l'Église. Il pria le pape de ne pas retrancher de sa communion tant d'évêques pour une opinion approuvée par de nombreux synodes (ceux d'Iconium et de Synnade). Sur ces entrefaites, Étienne mourut (257) pendant la persécution de Valérien. Son successeur Xiste envoya aussitôt des lettres de réconciliation à l'église d'Afrique, probablement aussi aux évêques de Cappadoce, de Galatie et de Cilicie, de sorte que, à partir de ce moment, on ne voit plus aucune trace de cette suppression passagère de la communion de l'Église, supposé qu'elle ait réellement eu lieu et qu'Étienne ne se soit pas borné à une simple menace.

Quand Étienne prétendait que le baptême conféré hors

même relatives au baptême des hérétiques, et les actes du IIIe synode de Carthage. Tout cela, dit-il, a été supposé par les Donatistes pour appuyer leur doctrine. Il regarde aussi comme interpolée la relation d'Eusèbe sur cette matière. Mais les raisons alléguées par Missori sont tellement faibles, que ses adversaires, entre autres Sbaraglia, en Italie, G. Preu et Cotta, en Allemagne, n'ont pas eu grande peine à les réfuter. Toutefois, récemment encore, un écrivain, d'ailleurs éclairé, Ant. Morcelli, dans son *Africa christiana II*, p. 138, a soutenu l'opinion de Missori touchant l'écrit de Firmilien et la lettre de Cyprien à Pompejus.

de l'Église n'est pas, pour cela, invalide, il n'avait contre lui que les Africains et les provinces de l'Asie mineure qui s'en tenaient aux décisions d'Iconium et de Synnade. La grande majorité des églises était décidément de son côté, et Eusèbe, au témoignage duquel on peut s'en rapporter, au moins pour les églises de Syrie et de Palestine, dit expressément (VII, 2) : « que c'était l'ancienne coutume de se » borner à imposer les mains, en priant, à ceux qui ve- » naient d'une secte hérétique. » Cyprien lui-même avoue que l'usage qu'il défend n'a été introduit en Afrique qu'au temps d'Agrippin. Firmilien, au contraire, prétend que, dans sa province, on ignore à quelle époque a commencé la coutume de baptiser de nouveau ceux qui avaient reçu le baptême hors de l'Église. Mais ici se présente la question de savoir si ce que, dans les commencements, on n'observait que par rapport aux hérétiques qui avaient changé l'essence du sacrement, ne fut pas étendu, plus tard, sans distinction, à toutes les sectes. Quoiqu'il en soit, Étienne alla plus loin, comme nous l'avons déjà remarqué. Non-seulement il prétendit qu'un baptême n'est pas invalide pour avoir été conféré hors de l'Église, mais il insista encore sur ce que : « tout baptême reçu, dans une secte hérétique » quelconque, est valide pourvu qu'il ait été administré » conformément au précepte de Jésus-Christ. » C'est sur ce point que les églises d'Orient semblent n'avoir pas été d'accord avec lui. La plupart de ces églises agissaient en conséquence de l'idée : que l'on doit rejeter le baptême des hérétiques qui ne partagent pas la foi de l'Église à la Trinité. C'était, en effet, la pratique suivie par rapport à presque toutes les sectes de l'Orient au troisième et au quatrième siècle, ce qui faisait dire expressément à Cyrille de Jérusalem dans ses catéchèses : « que le baptême reçu par » les hérétiques n'est point un vrai baptême. » Basile dit d'une manière plus précise que l'on reconnaissait le baptême des sectes qui avaient gardé la foi à la Trinité, telles

que les Novatiens et les Hydroparastates (1). Athanase s'exprima dans le même sens. Pour cette raison, le synode de Nicée ordonna aussi de rebaptiser les *Paulianisants* qui passeraient dans le sein de l'Église, et sous ce nom étaient compris non-seulement les disciples proprement dits de Paul de Samosate, mais encore tous les Antitrinitaires (2). Ainsi il paraît que l'opinion dominante dans les églises d'Orient, au quatrième siècle, était de rejeter comme invalide le baptême des hérétiques qui, tout en conservant l'invocation des trois personnes divines, donnaient, par un effet de leur doctrine erronée, un autre sens à ces paroles. Le synode de Constantinople (381) partant de ce principe, divisa, dans son VIIe canon, les sectes hérétiques en deux classes. Dans l'une il plaça les Ariens, les Macédoniens, les Novatiens, les Quartodécimans et les Apollinaristes; celui qui passait des rangs de ces divers partis à l'Église, n'avait pas besoin d'être rebaptisé. L'autre classe, dont le baptême devait être rejeté, comprenait les Eunomiens, les Montanistes, les Sabelliens et d'autres sectes encore plus éloignées de la doctrine chrétienne (3). Dans l'Occident, le synode

(1) Cyrill. Procatech. n. 7; Basil. ep. ad Amphiloch. n. I; Athanas. Or. II contrà Arianos, n. 42, 43. Il suit de l'explication de Basile, qui était un successeur de Firmilien, que, de son temps, les décisions des conciles d'Iconium et de Synnade n'étaient plus observées, même en Cappadoce. Les sectes dont le baptême ne pouvait pas être reconnu d'après Basile, étaient les Manichéens, les Valentiniens, les Marcionites et les Pépuzéniens (branche de Montanistes dégénérés), « parce qu'ils » erraient dans la foi en Dieu. »

(2) Cependant le concile de Laodicée (372) reconnut le baptême des Photiniens, dont la doctrine différait essentiellement du dogme catholique sur la Trinité. Une incertitude et une diversité que l'on explique facilement avaient lieu, comme on voit, dans l'application du principe.

(3) Les derniers Montanistes doivent s'être bien éloignés, sous le rapport de la doctrine, des ancêtres de leur secte. En effet, ce n'était pas seulement en Orient qu'on les baptisait à leur entrée dans l'Eglise, d'après le VIIIe canon du concile de Laodicée; la même chose se pra-

d'Arles avait décidé, dès l'an 314, par rapport à l'église d'Afrique qui conservait toujours sa coutume de rebaptiser les hérétiques convertis : « que le baptême des sectes devait » être considéré comme valide si elles l'administraient au » nom des trois personnes divines, et qu'en conséquence, » à ceux qui avaient été baptisés de cette manière, on » devait simplement imposer les mains pour leur commu- » niquer le Saint-Esprit, lorsqu'ils étaient reçus dans l'É- glise. »

tiquait en Occident, selon le témoignage du pape Grégoire (I lib. IV, ep. 61) « parce qu'ils n'avaient point reçu le baptême au nom de la » Trinité. »

CHAPITRE XXX.

CONSTITUTION DE L'ÉGLISE. — DISTINCTION ENTRE LES CLERCS ET LES LAÏQUES. — ORGANISATION DIOCÉSAINE; LES ÉVÊQUES SUCCESSEURS DES APÔTRES; LES PRÊTRES; LEUR POSITION VIS-A-VIS DES ÉVÊQUES (1).

La religion chrétienne avait, dès le commencement, reçu la mission de faire pénétrer peu à peu dans le genre humain tout entier la force victorieuse de son esprit, de saisir et de transformer, dans toutes leurs institutions et leurs rapports, les individus comme les peuples, et de fonder ainsi une nouvelle création, une nouvelle histoire. Destinée, par conséquent, à devenir la plus grande force sociale sur la terre, elle devait elle-même recevoir un corps, une forme de

(1) Livres consultés : D. Petavius de eccles. hierarchiâ II, 5, et dissert. eccl. II, 2, dans l'ouvrage intitulé : de Theolog. dogmatibus T. IV; L. Thomassinus, vetus et nova eccl. disciplina circa beneficia et beneficiarios; P. de Marca de concordiâ sacerdotii et imperii, cum ejusdem dissert. eccl. et Carmini Fimiani adnotationes; L. E. Dupin dissert. de antiquâ eccl. disciplinâ; Gian. Ant. Bianchi della potestà e polizia della chiesa, Roma, 1745; H. Scholliner de hierarchiâ ecclesiæ cathol. dissert. theol. Ratisb. 1757; H. Hammond dissert. IV de episcopis et presbyteris, 1651.

société durable et ferme, capable, en un mot, de résister à toutes les attaques. Sa constitution devait avoir, dès le principe, des traits arrêtés, et il fallait qu'elle reposât sur des éléments susceptibles d'un développement régulier. Jésus-Christ ne pouvait abandonner au hasard ou au caprice de quelques-uns la formation de cette constitution, car elle serait devenue une œuvre purement humaine, et, comme telle, privée d'une sanction supérieure, d'une autorité faite pour commander le respect, elle eût porté en elle-même les germes de sa ruine, elle aurait été soumise à l'action désorganisatrice du temps et des passions. Mais si l'Église qui est le corps, le support de l'esprit de Dieu, l'organe de la doctrine et de la grâce divine, avait succombé, alors eût commencé en même temps la dissolution de la religion chrétienne, en tant que puissance agissant dans le monde, de même que chez l'homme, qui est un être composé d'un corps et d'une âme, la décomposition du premier de ces éléments a pour résultat inévitable la mort de l'homme entier, en d'autres termes la cessation de son existence terrestre et temporelle.

Or, pour poser les bases de la constitution de l'Église, il fallait non pas une création entièrement nouvelle, mais seulement un progrès, un développement des éléments hiérarchiques contenus dans l'ancienne loi. De même que l'évangile de Jésus-Christ n'est point apparu tout-à-coup dans le monde comme une doctrine isolée et sans transition ni préparation, mais qu'il a été l'accomplissement, la réalisation de ce qui était annoncé et figuré dans l'ancien Testament avec lequel il formait un tout organique, de même l'église de la nouvelle alliance s'est développée du sein des formes de l'église juive, et c'est aussi sous ce rapport que, selon la parole de Jésus-Christ, l'ancienne loi a été remplie par la nouvelle, c'est-à-dire portée à sa perfection. Ce qui n'était que figure a fait place à l'objet figuré lui même; l'ordre borné, resserré, charnelle de l'ancienne institution

est devenu purement spirituel et libre dans le nouvel établissement, et le sacerdoce lévitique, restreint à une tribu, transmissible seulement par la génération corporelle, est devenu le sacerdoce évangélique, ouvert à chacun, lequel ne se perpétue que par la communication du Saint-Esprit au moyen de l'imposition des mains des Apôtres et de leurs successeurs. Ainsi, là encore se manifeste le genre d'action propre à la religion chrétienne, dont la nature est, non pas de renverser, mais seulement de purifier, d'ennoblir et de spiritualiser ce qui subsiste, dans la vie civile comme dans la vie religieuse.

Une triple puissance avait été accordée au sacerdoce de l'ancienne loi, à savoir la conservation et l'explication de la doctrine, le soin des cérémonies et le gouvernement. Dans la nouvelle église, ces trois pouvoirs étaient réunis au commencement dans la personne du fondateur. Jésus-Christ fut d'abord le seul et unique docteur, grand-prêtre et chef de la société spirituelle qui se formait. Mais il avait déjà choisi, parmi ses Disciples, douze hommes auxquels il avait résolu de transmettre sa mission, avec la charge prophétique, sacerdotale et royale qu'elle comprenait. Quand les jours de sa vie terrestre furent près de finir, il conféra aux Apôtres le sacerdoce dans l'institution de l'Eucharistie, et après sa résurrection il ajouta le droit de remettre les péchés. Que la mission donnée aux Apôtres ne fût qu'une continuation de la sienne, c'est ce qu'il manifesta clairement par les paroles suivantes : « Comme mon père m'a envoyé, je vous » envoie, » et aussi par la solennelle communication du Saint-Esprit qui marqua le commencement de ses travaux. Enfin, immédiatement avant son ascension, il consomma et scella les pouvoirs dont il avait investi ses Apôtres : en vertu de la toute-puissance qui lui a été donnée au ciel et sur la terre, il leur dit d'aller, de prêcher l'Évangile à tous les peuples et d'admettre les croyants dans l'Église par le baptême. A cette mission et à cette communication de pouvoirs il joignit la promesse qu'il sera avec eux jusqu'à la

fin du monde, annonçant de cette manière que l'apostolat subsistera jusqu'à la consommation des temps par une série non interrompue de docteurs, de prêtres et de chefs; que l'enseignement de la doctrine du salut, la dispensation des sacrements et le gouvernement de l'Église ne cesseront jamais; qu'il y aura, en conséquence, toujours une église visible sur laquelle il veillera, dans laquelle ses préceptes seront conservés et communiqués sans mélange, et où tout ce qu'il a commandé sera observé.

En conséquence, les Apôtres et leurs successeurs devaient être les organes de la doctrine divine, les prêtres, les dispensateurs des divins mystères, les pasteurs et directeurs des fidèles. La puissance et l'autorité leur ont été données pour la conservation et la transmission du dépôt sacré qui leur a été confié, et le Seigneur lui-même a déclaré que celui qui est placé sur un grand nombre d'hommes devient par cela même leur serviteur. Aussi l'obéissance gardée à cette autorité est une obéissance fondée sur l'amour, ennoblie par la foi et la confiance, et le chrétien qui se soumet au dépositaire de l'autorité ecclésiastique a la pleine conscience de sa liberté, ne reconnaissant que celui qui a été appelé de Dieu, ne pliant que sous un pouvoir institué d'en haut, non sous une force humaine et arbitraire.

De même que, dans l'ancienne loi, il y avait un ordre sacerdotal distinct de la masse du peuple, de même, dans la nouvelle alliance, la distinction entre *clercs* et *laïques* eut lieu dès le commencement. Le mot Κλῆρος signifiait la part dévolue à quelqu'un par le sort. Dans le partage de Canaan entre les douze tribus, les Lévites n'ayant reçu aucune part spéciale, durent considérer Dieu lui-même comme celle qui leur appartenait. C'est dans le même sens que les chrétiens consacrés au service de l'Église et dès-lors au service de Jésus-Christ, furent appelés clercs, le Seigneur et son service formant leur part et eux la part du Seigneur, en un mot étant choisis et séparés pour le service

des fidèles (1). Car l'entrée dans le service de l'Église était en même temps une séparation du peuple, laquelle eut lieu d'abord par l'imposition des mains des Apôtres, et dans la suite par celle des évêques. Saint Paul lui-même se donne le nom de *séparé* pour l'évangile de Dieu (ἀφωρισμένος, Rom. I, 1) et, dans les Actes des Apôtres, le Saint-Esprit dit : « Sépa-» rez-moi Paul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les » ai appelés (act. XIII, 2). » En effet, l'admission dans la classe des clercs n'avait jamais lieu que par une semblable séparation d'avec les laïques, et une fois entré dans cette classe, on y restait à jamais attaché. Il n'y a pas d'exemple qu'un clerc soit redevenu tout-à-fait laïque, ni que quelqu'un sorti de la cléricature, ou dépouillé de la puissance sacerdotale, ait été ordonné une seconde fois pour être réintégré.

Si l'on veut savoir de quelle manière, au temps des Apôtres, on rattachait à l'ancienne loi la différence entre les clercs et les laïques, il suffit de lire les paroles suivantes du pape Clément : « Le grand-prêtre a ses fonctions spé-» ciales dans le service divin, les prêtres ont leurs places » particulières, et les lévites le service qui leur est propre ; » le laïque est lié aux prescriptions faites pour les laïques. » Chacun de vous, mes frères, doit prendre part au sacri-» fice eucharistique dans l'ordre qui lui est assigné, sans » dépasser les bornes de sa position (2). » Clément compare ici les degrés de la hiérarchie judaïque avec ceux de la hiérarchie chrétienne, à savoir avec l'évêque, les prêtres, les diacres et les laïques. Son intention était de montrer aux

(1) « Vocantur Clerici, vel quià de sorte sunt Domini, vel quià ipse » Dominus sors, id est pars clericorum est (S. Hieronym. ep. ad Nepo-» tianum). »

(2) « Ἕκαστος ὑμῶν, ἀδελφοί, ἐν τῷ ἰδίῳ τάγματι εὐχαριστείτω θεῷ. » Le contexte prouve clairement qu'il s'agit de la participation à l'Eucharistie. Selon toute apparence, il faut rapporter à l'Eucharistie également les dissensions de l'église de Corinthe, au sujet desquelles Clément écrivit sa lettre.

Corinthiens soulevés contre leurs supérieurs, la nécessité de se renfermer chacun dans sa sphère. Clément d'Alexandrie emploie aussi le nom de *clergé*, quand il raconte que l'apôtre Jean, dans ses voyages en Asie, institua ministres du Seigneur ceux que lui désignait l'Esprit-Saint.

Toutefois l'Écriture et l'Église pouvaient conférer une sorte de caractère sacerdotal à tous les chrétiens. En effet, ce sacerdoce général des laïques est avec le sacerdoce proprement dit de la nouvelle alliance, dans les mêmes proportions où se trouve, par rapport à l'Eucharistie, le sacrifice offert par chaque chrétien dans un sens plus général, à savoir le sacrifice de louanges, de remerciements, de prières et de bonnes œuvres. Dans l'ancien Testament il y avait aussi une dignité sacerdotale attribuée au peuple juif entier, qui avait reçu immédiatement de Dieu le sacerdoce d'Aaron. Or, de même que saint Pierre appelle en général les croyants un ordre saint, un ordre royal de prêtres, lequel doit offrir à Dieu, par Jésus-Christ, des sacrifices spirituels agréables, de même Moïse dit aux enfants d'Israël : « Vous devez être pour moi un royaume de prêtres, » un peuple saint (Exode XIX, 6), » et c'est là le passage que saint Pierre paraît avoir eu devant les yeux en écrivant. A ce sacerdoce royal des chrétiens se rapportait l'onction du baptême, destinée à rappeler aux croyants la haute dignité de leur vocation ; le caractère royal, aussi bien que le caractère sacerdotal, étant conféré par l'onction dans l'ancienne alliance (1). Le sacerdoce général des croyants présente un autre rapport avec le sacrifice non sanglant de l'autel, car bien que la consécration ne se fît et ne pût se faire que par un prêtre proprement dit, c'était la communauté entière, et notamment toute l'assistance des fidèles

(1) Voir, dans les Constitutions Apostoliques III, 15, un passage qui confirme entièrement ces notions. Saint Jérôme a appelé, dans le même sens, le baptême *le sacerdoce des laïques*. Voir aussi saint Augustin, de civitate Dei, XX, 10.

présents au sacrifice, qui l'offraient avec le prêtre (1). Donc, en tant que chaque croyant offrait avec les autres Jésus-Christ au Père céleste, il était prêtre dans le sens plus général. En outre, au temps de la primitive Église, la coutume était d'emporter et de garder à la maison le pain consacré par l'évêque. Dans les temps de persécution, lorsque l'assemblée des fidèles ne pouvait pas avoir lieu pendant plusieurs jours, on communiait chez soi : le croyant offrait d'abord à Dieu le pain eucharistique, et ensuite il le mangeait ; le chef de la maison le distribuait à sa famille. Ici le laïque remplissait, en quelque sorte, une fonction sacerdotale, et c'est de cette manière que s'explique le passage suivant de Tertullien, tant de fois controversé : « Nous sommes dans » l'erreur, si nous pensons que ce qui n'est pas permis aux » prêtres, soit permis aux laïques. Ne sommes-nous pas » prêtres, aussi nous? Il est écrit : il nous a faits le royaume, » les prêtres de Dieu son père (Apocalypse I, 6). La diffé- » rence entre le clergé et les laïques vient de l'autorité de » l'Église et de la dignité que Dieu a sanctifiée par le col- » lége des prêtres. Là où il n'y a point de collége d'ecclé- » siastiques, tu offres le sacrifice et tu baptises, tu es prêtre » pour toi seul. Mais s'il y a trois fidèles, quand bien même » ce ne seraient que des laïques, là est l'Église, car chacun » vit de sa foi, et devant Dieu il n'y a point acception de » personnes, comme dit l'Apôtre. Puisque tu as en toi- » même les droits de prêtre, il faut en avoir aussi la con- » duite (2). »

Tertullien, en sa qualité de Montaniste, rejetant les secondes noces, voulait ici prévenir une objection, à savoir

(1) C'est pour cela que le prêtre dit à la messe : « Memento, Domine, » omnium circumstantium pro quibus tibi offerimus, vel *qui tibi offe-* » *runt* hoc sacrificium laudis. » — « Hanc igitur oblationem servitutis » nostræ, sed et *cunctæ familiæ tuæ*, quæsumus Domine, ut placatus accipias. »

(2) De exhort. castit. VII.

que le précepte de l'Apôtre ne regarde que les prêtres (I Timoth. III, 2, 12), et par conséquent qu'un second mariage est permis aux laïques. Voici la substance de son raisonnement : Chaque chrétien doit se considérer comme prêtre, et observer les prescriptions imposées aux prêtres proprement dits, car il exerce quelquefois les fonctions sacerdotales, par exemple, lorsque, en cas de nécessité, dans les temps de persécution, il baptise, il offre à Dieu l'Eucharistie conservée et qu'il l'administre aux siens et à lui-même. Ce qui établit une différence entre les laïques et les ecclésiastiques, ce n'est donc pas que ceux-ci soient exclusivement chargés des fonctions du sacerdoce et que ceux-là en soient tout-à-fait exclus ; la différence vient de ce que les ecclésiastiques, par le choix de la communauté des fidèles, par l'imposition des mains de l'évêque et par la grâce divine qui y est attachée, sont séparés de la masse du peuple et créés dispensateurs ordinaires des sacrements.

Le clergé des églises particulières n'était point un agrégat de plusieurs personnes égales en droits et en autorité : il formait un tout organique, un corps composé d'une tête et de membres. Cette tête de chaque église, c'était l'évêque, de même que l'Eglise entière avait aussi un chef suprême. L'évêque était le représentant de l'unité, attribut essentiel de l'Eglise ; il était le centre dans lequel et par lequel tous, clergé et laïques, se trouvaient réunis en une communauté de foi et d'amour. Les évêques étant les successeurs des Apôtres, et l'épiscopat une continuation de l'apostolat, la plénitude de puissance que les Apôtres avaient possédée, passa aux évêques. Jésus-Christ avait transféré aux douze Apôtres de son choix la mission qu'il avait reçue de son Père et leur avait par là confié le gouvernement de son Eglise. Les fidèles étaient soumis à leur autorité ; ils agissaient constamment comme chefs, dirigeant, ordonnant, disposant tout ce qui concernait la vie intérieure et extérieure de la société spirituelle. Cette fonction des Apôtres n'était point une charge passagère et simplement person-

nelle qui dût s'éteindre en eux avec la vie ; des héritiers de leur puissance étaient destinés à prendre leur place, ils ne devaient mourir que comme hommes ; comme Apôtres, ils devaient se survivre eux-mêmes dans leurs successeurs. Ainsi, au milieu de tous les changements de personnes parmi les dépositaires et les organes du ministère apostolique, ce ministère même était assuré d'une durée non interrompue jusqu'à la fin du monde par l'assistance de Jésus-Christ ; ainsi les évêques entraient dans les fonctions et dans l'autorité des Apôtres ; ils devenaient, aussi eux, les représentants du Sauveur dans ses triples rapports avec les hommes, étant à la fois héritiers de son enseignement, de sa puissance et de son sacerdoce.

A la vérité le pouvoir des évêques n'était pas entièrement égal au pouvoir des Apôtres. Ceux-ci exerçaient leur autorité non-seulement dans les limites d'un diocèse, mais partout où les conduisait la vocation générale qu'ils avaient de réunir des croyants, et d'établir des églises. Au fond, l'apostolat et l'épiscopat renfermaient une seule et même puissance, diversement appropriée aux diverses situations de l'Église. Les Apôtres et ceux qu'ils associaient à leur divine mission partaient de Jérusalem comme messagers de la foi, s'arrêtaient quelque temps dans les villes où une réunion de chrétiens commençait à se former, posaient les premiers fondements de cette société, puis, dès que le nouveau troupeau pouvait se passer de leurs soins immédiats, ils allaient plus loin, après avoir mis à leur place un représentant, c'est-à-dire un évêque. Cet évêque était, il est vrai, attaché à l'église dont on le faisait le chef, mais il avait en même temps pleins pouvoirs pour annoncer la doctrine du salut dans les contrées voisines et pour donner des évêques aux églises naissantes. C'est ainsi que Paul laissa en Crète son disciple Tite, afin qu'il instituât des évêques dans les villes de cette île où se trouvaient des croyants. Les Apôtres donc, ayant en eux la plénitude de la puissance ecclésiastique, sans distinction et sans bornes

de lieux, transportèrent cette puissance à d'autres dans un espace d'abord plus ou moins déterminé, qui comprenait la ville où se trouvait l'église-mère et la contrée adjacente. A mesure que les églises et les évêques se multiplièrent, la circonscription des diocèses fut plus nettement arrêtée; à la seconde ou à la troisième génération, la plupart des territoires épiscopaux eurent leurs limites tracées avec exactitude, et ces limites ne purent plus être franchies par un évêque sans qu'il empiétât sur les droits d'un collègue. Ainsi l'épiscopat n'était et n'est encore aujourd'hui rien autre chose que la continuation de l'apostolat dans un certain espace.

Cette cohésion de l'épiscopat et de l'apostolat a été niée de plusieurs manières dans ces derniers temps. On a prétendu qu'au commencement les chefs de l'Église, les *Anciens*, appelés tantôt πρεσβυτεροι, tantôt ἐπισκοποι, étaient tout-à-fait égaux sous le rapport des fonctions et de la puissance, et que çà et et là seulement quelques individus avaient eu sur les autres une prépondérance toute personnelle. Mais l'Écriture Sainte et les documents historiques prouvent que, dès l'origine, dans toutes les églises où se trouvaient plusieurs prêtres, l'un d'entr'eux investi, comme évêque, d'une autorité plus grande, formait le centre de l'unité, et que tous les autres lui étaient subordonnés. Timothée, placé en qualité d'évêque dans l'Asie antérieure, exerçait une juridiction sur les prêtres, car Paul l'avertit de n'admettre de plainte contre un prêtre qu'autant qu'elle serait appuyée par deux ou trois témoins (1). Tite avait en Crète le même pouvoir (2). L'Apocalypse nous montre les sept chefs ou Anges des sept églises d'Éphèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée. Que les Apôtres eux-mêmes aient institué des évêques dans les églises, c'est un fait attesté par les premiers Pères, tels que

(1) I Thimoth. V, 17.

(2) Tit. I, 5.

Clément de Rome et Clément d'Alexandrie, Irénée, etc. Saint Ignace, dans ses lettres, fait ressortir avec un soin particulier la puissance supérieure et l'institution divine des évêques. Il exhorte les Magnésiens à la concorde sous l'évêque qui est leur chef à la place de Dieu, tandis que les prêtres représentent le sénat apostolique, et que le service de Jésus-Christ est confié aux diacres. Il dit aux habitants de Smyrne : « Obéissez tous à l'évêque comme Jésus-Christ » a obéi à son Père, et aux prêtres comme s'ils étaient les » Apôtres; honorez les diacres comme un commandement » de Dieu. » Il recommande aux Éphésiens d'accueillir l'évêque auquel le Seigneur a confié sa famille comme ils accueilleraient celui qui l'a envoyé. Enfin, il déclare que rien de ce qui concerne l'Église ne doit se faire sans l'évêque, et qu'il ne faut pas se permettre de baptiser, ni de célébrer l'agape, sans son autorisation (1).

Irénée, Tertullien et Eusèbe ont donné la suite des évêques des églises apostoliques et des principales églises, les deux premiers pour établir contre les hérétiques la tradition ininterrompue et uniforme. En outre, Irénée prétend que Polycarpe fut institué par les Apôtres évêque de Smyrne, et c'est un fait sur lequel il ne pouvait pas se tromper, lui disciple de ce saint. Tertullien, pour forcer les hérétiques à reconnaître l'autorité supérieure de l'Église, les somme de montrer les origines de leurs églises et la suite de leurs évêques à partir des Apôtres. Donc, du temps de Tertullien, on n'avait pas connaissance d'un changement survenu dans la constitution de l'Église; au contraire, on croyait fermement que, dès le principe, tout évêque avait été institué par les Apôtres. Ceci, en effet, s'était déjà pratiqué dans la mère de toutes les églises, dans celle de Jérusalem, où les autres Apôtres avaient conféré la dignité épiscopale à

(1) Ignat. ep. ad Magnes. VI, 9; ad Smyrn. VIII, 10; ad Eph. VI, 11; ad Smyrn. VII.

Jacques, frère du Seigneur. Là aussi, dès les commencements, cette dignité excita l'ambition de Thébutis qui, suivant Hégésippe, fut auteur du premier schisme par dépit de n'avoir pas été élu.

Dans l'Écriture Sainte et les anciens Pères de l'Église, par exemple chez Irénée, les évêques sont souvent aussi appelés prêtres, et ils l'étaient effectivement, ils joignaient à leur autre caractère la puissance sacerdotale. Les apôtres saint Pierre et saint Jean eux-mêmes prenaient ce titre. Les prêtres que Paul appela à Éphèse, et qui, selon son expression, « avaient été placés en qualité d'évêques » par le Saint-Esprit pour conduire l'Église de Dieu, » étaient véritablement les évêques de l'Asie antérieure auxquels l'Apôtre des nations disait adieu avant son départ (1). Le collége de prêtres de qui Timothée avait reçu l'imposition des mains, se composait sans aucun doute d'évêques. Au contraire, on ne saurait prouver que le nom d'évêque ait été donné à de simples prêtres. Lorsque Paul, au commencement de sa lettre aux Philippiens, salue « les saints en » Jésus-Christ qui sont à Philippes, avec les évêques et les » diacres, » il comprend parmi ceux-là les évêques des églises de Macédoine; car il avait coutume de destiner ses lettres à toutes les églises d'une même province. Il est également certain que les Apôtres, dans les églises qu'ils fondaient, n'instituaient souvent qu'un évêque avec quelques diacres, tant parce que l'évêque seul suffisait pour le nombre encore petit des chrétiens, que parce qu'il ne se trouvait pas toujours, au commencement, des hommes propres à être revêtus de la dignité sacerdotale. Dans les petites villes et dans les villages, on plaçait aussi d'abord un prêtre qui était soumis avec son troupeau à l'évêque voisin, jusqu'à ce que le nombre croissant des fidèles eût rendu nécessaire l'institution d'un évêque particulier.

(1) Act. XX, 25.

Si l'épiscopat n'avait pas été originairement distinct du sacerdoce, il faudrait que, dans un très-court intervalle, un même changement dans la constitution de l'Église se fût opéré dans l'Orient et dans l'Occident, en Perse et en Espagne, en Afrique et dans l'Asie mineure; il faudrait admettre que, dans toutes les églises, des individus orgueilleux et ambitieux se fussent élevés en même temps au-dessus des prêtres leurs collègues et les eussent privés de leur droit : mais comme ceux-ci ne se seraient pas laissé dépouiller si facilement, il faudrait qu'une lutte se fût engagée entre l'ancienne constitution sacerdotale et la nouvelle domination épiscopale, et que cette lutte eût eu partout le même résultat, à savoir la victoire des évêques et l'affermissement de leur usurpation. Or, aucune trace d'une lutte pareille ne se voit dans l'histoire (1).

Dans chaque église, ou diocèse, il n'y avait jamais qu'un seul évêque, en d'autres termes, les diverses agrégations de fidèles d'un diocèse formaient une seule et même église dont l'évêque était le chef et le pasteur. Avec l'amour vivant et réciproque des premiers chrétiens, le lien qui unissait l'évêque à ses ouailles devait être naturellement une autorité fondée sur l'amour et sanctifiée par l'amour. L'évêque était le centre de l'unité que l'amour maintenait, et une église sans évêque était regardée comme une chimère, car, disait Cyprien, l'essence d'une église est précisément de former une communauté réunie à son évêque et dans son évêque, un troupeau attaché à son pasteur. C'est pourquoi l'on regardait comme impossible qu'il y eût deux évêques dans une même communauté. Un seul pouvait et devait, en tant que centre du cercle ecclésiastique, représenter l'unité des

(1) Voir Lequien, Oriens christianus II, p. 343; Renaudot, liturg. orient. coll. II, p. 373; Abrahami Echellensis Eutychius vindicatus, Romæ, 1661, p. 50 sqq.

communautés particulières et de l'église générale. Il ne pouvait y avoir qu'une seule tête dans le corps de l'église, un seul pasteur du troupeau, un seul représentant du Rédempteur, et celui qui brisait cette unité en essayant de s'attribuer la puissance et la dignité épiscopale à l'encontre de l'évêque légitime, celui-là était exclu de l'église entière comme schismatique, comme destructeur de l'ordre établi par Jésus-Christ. En somme, quiconque voulait appartenir à une église devait reconnaître l'évêque de cette église et se tenir en communion avec lui, car toute communauté particulière étant renfermée dans l'évêque son représentant, c'était ainsi que l'on faisait partie de la communauté générale (1).

De même que les Apôtres avaient regardé la publication de l'Évangile comme leur principale mission à laquelle tout le reste devait être subordonné, de même leurs successeurs les évêques virent leur vocation spéciale dans la dispensation de la doctrine et de l'enseignement de l'Église. C'était en général l'évêque qui prêchait devant les fidèles assemblés, et lorsque, dans les églises d'Orient, des prêtres remplissaient cette fonction, cela n'arrivait que du consentement de l'évêque. Pendant longtemps il ne s'en présente aucun exemple en Occident. Dans l'église d'Afrique, saint Augustin fut le premier prêtre à qui son évêque confia le soin de la prédication. La dispensation des Sacrements étant aussi l'attribution spéciale et particulière de l'évêque, ce n'était qu'en qualité de délégués que les prêtres y prenaient part (2).

(1) « Undè scire debes Episcopum in ecclesiâ esse et ecclesiam in Episcopo, et si qui cum Episcopo non sint, in ecclesiâ non esse. » Cyprian. ep. 69.

(2) Οὐκ ἔξον ἐστιν χωρὶς τοῦ ἐπισκόπου οὔτε βαπτίζειν, οὔτε ἀγάπην ποιεῖν. Ignat. ep. ad Smyrn. 8. — « Dandi baptismum jus quidem habet summus sacerdos, qui est episcopus; dehinc presbyteri et diaconi, non tamen sine episcopi auctoritate. » Tertull. de bapt. c. 17.

Notamment c'était l'évêque qui offrait régulièrement le sacrifice eucharistique pour la communauté des fidèles, et qui, à cause de cela, était appelé prêtre par excellence, ou grand-prêtre. A la vérité les prêtres avaient aussi la puissance sacerdotale, et, à cet égard, ils étaient également héritiers et successeurs des Apôtres : mais outre qu'ils dépendaient de l'évêque dans l'exercice de leur ministère, ne pouvant pas se propager par l'ordination, ils n'avaient point le caractère de fécondité attribué à l'épiscopat.

Dans ces premiers temps où les églises se composaient, pour la plus grande partie, de véritables élus qu'un profond besoin de foi et d'amour avait seul déterminés à y entrer, les fidèles étaient unis de la manière la plus intime à leur évêque. De son côté celui-ci, dans toutes les circonstances importantes, agissait d'accord avec les membres de la communauté, tant laïques qu'ecclésiastiques. C'était particulièrement avec le concours du peuple, que l'évêque décidait de l'admission ou de l'exclusion d'un membre de l'église. Ce concours avait sa raison dans ce que tous étaient pénétrés d'un même esprit, mais l'autorité épiscopale ne dépendait point pour cela de la communauté qui ne pouvait ni la limiter, ni l'agrandir, ni la reprendre, et qui avait aussi peu le droit de déposer un évêque que de l'instituer, bien qu'elle l'eût choisi. L'évêque ayant reçu d'en haut sa mission et sa puissance par la consécration, était établi par le Saint-Esprit pour gouverner l'église. Les pleins pouvoirs donnés par Jésus-Christ à ses Apôtres lui avaient été transmis, et lorsque, sur une question de dogme ou de discipline, il différait de la communauté, c'était à celle-ci, non à lui, de se soumettre. Plus tard, les églises perdirent de la pureté de leurs sentiments et de leur conduite avec le nombre croissant de leurs membres, beaucoup y entrant à cause de certains avantages plutôt que par l'ardeur de la foi et de l'amour, d'autres qui n'avaient point conquis le christianisme eux-mêmes, mais l'avaient

reçu en héritage, étant par cela même plus froids et plus indifférents. Alors elles descendirent peu à peu de leur haute position précédente, et l'évêque, ne pouvant plus compter que la majorité se prononçât toujours en faveur de la vérité et de la justice, fut obligé de décider, dans une foule de cas, sans ou contre l'avis du peuple.

CHAPITRE XXXI.

HIÉRARCHIE DU CLERGÉ (1).

Dans chaque ville un peu considérable, les Apôtres avaient coutume de placer quelques prêtres auprès de l'évêque, soit dès le commencement de la nouvelle communauté, soit lorsque le nombre des fidèles s'était suffisamment accru. Ces prêtres servaient d'aides et de conseillers à l'évêque, mais en demeurant toujours sous sa dépendance quant à la dispensation des sacrements (2). Comme ils partageaient avec le chef de la communauté le droit le plus élevé, celui d'offrir le sacrifice eucharistique, ils s'appelaient,

(1) Livres consultés : J. Morini commentarius de ss. ecclesiæ ordinationibus, Amstelod. 1695; Marii Lupi de parochiis antè annum Christi millesimum, Bergomi, 1788; F. Hallier de sacris electionibus et ordinationibus ex antiquo et novo ecclesiæ usu, Romæ, 1749.

(2) Les anciens de l'église, *seniores ecclesiæ*, étaient différents des prêtres. Optatus raconte que l'évêque Mensurius de Carthage, ayant été obligé de s'éloigner pendant la persécution de Dioclétien, confia les vases de son église aux fidèles anciens *(fidelibus senioribus)*. C'étaient des laïques considérés qui prenaient part avec les clercs à l'administration des fonds ecclésiastiques. On lit ailleurs : « Omnes vos Episcopi, Presbyteri, Diaconi, *Seniores*, scitis, etc. » (de gest. purgat. Cæcil. et Felicis, p. 268.

de même que lui, prêtres, *sacerdotes* (ἱερεῖς), bien que cette dénomination pure et simple s'appliquât le plus souvent à l'évêque seul, et qu'il fût distingué des prêtres du second rang par les noms de grand-prêtre ou de prêtre du premier rang (*Sacerdos, summus sacerdos*). Les autres prêtres, pris individuellement, n'avaient, à proprement parler, aucun droit dans le gouvernement général de l'église, mais en tant que formant un collége dont l'évêque était le chef et la tête, ils y prenaient part et composaient le sénat avec lequel l'évêque délibérait sur toutes les affaires et mesures graves, telles que l'admission des clercs, le maintien de la discipline ecclésiastique, la conduite à tenir à l'égard des pénitents, etc. C'est pourquoi Ignace, en exhortant à obéir à l'évêque, recommandait toujours d'honorer les prêtres et de se soumettre aux décisions de leur assemblée. Ainsi, dans l'affaire des confesseurs du parti de Novatien, le pape Cornelius ne voulut décider que d'un commun accord avec son conseil de prêtres, et Cyprien suivit la même marche à Carthage.

Le troisième rang dans le service de l'église était dévolu aux diacres, ces successeurs des sept distributeurs d'aumônes établis par les Apôtres eux-mêmes à Jérusalem, dans l'église-mère de toutes les autres. Mais la preuve que ces sept hommes étaient appelés en même temps à des fonctions plus élevées et plus importantes, c'est que nous voyons les Apôtres exiger de ceux que l'on choisit pour cette charge, qu'ils soient pleins de foi et des dons du Saint-Esprit. Une autre preuve, c'est l'ordination qui leur fut conférée par l'imposition des mains des Apôtres, et les travaux apostoliques d'Étienne et de Philippe. Ils étaient, à l'origine, les aides des Apôtres comme ils furent, dans la suite, spécialement les aides des évêques. D'après les propres termes des Constitutions Apostoliques, le diacre devait être l'œil et l'oreille, la bouche, la main, le cœur et l'âme de l'évêque; il devait être, en quelque sorte, le médiateur entre lui et les fidèles, l'exécuteur de sa volonté, de même que les prêtres étaient son conseil. En conséquence, des églises

d'une médiocre étendue pouvaient moins facilement se passer des diacres que des prêtres dont l'évêque remplissait lui-même les fonctions. La charge des diacres était donc tout-à-fait considérée comme faisant partie du ministère des âmes et nullement comme bornée à l'administration matérielle. Ils étaient, selon l'expression d'Ignace, « non les » serviteurs des vivres et des boissons, mais les serviteurs » de l'église de Dieu et des mystères de Jésus-Christ. » Tertullien les comptait parmi les guides et les pasteurs des églises.

Les fonctions des diacres avaient pour objet en partie la liturgie et en partie la discipline. Ils étaient les servants et assistants immédiats des évêques ou des prêtres dans la célébration du saint sacrifice. Leur charge consistait, en particulier, à rassembler les offrandes des croyants et à les remettre au prêtre à l'autel, puis à prendre part à la distribution de l'Eucharistie, c'est-à-dire d'ordinaire en présentant le calice, et à porter la communion aux absents. Ils pouvaient aussi baptiser comme les prêtres, avec l'agrément des évêques. Dans les solennités ecclésiastiques, ils étaient comme les héraults des évêques, avertissant par diverses formules les diverses classes de fidèles de s'approcher ou de s'éloigner, et annonçant le commencement des prières et des saintes cérémonies. En outre, la garde des vases sacrés leur était confiée, ainsi que la lecture des chapitres de l'Écriture Sainte, notamment de l'Évangile. Enfin, dans les réunions des fidèles, ils veillaient au maintien de l'ordre et de la décence, mais au milieu de tout cela ils conservaient leur destination primitive, à savoir celle de distributeurs des aumônes de l'évêque.

Plusieurs églises, comme celle de Rome, conservèrent longtemps, à l'exemple de Jérusalem, le nombre de sept diacres, et le synode de Néocésarée, dans l'année 315, en fit même une loi. Toutefois d'autres églises, comme celle d'Alexandrie, dépassèrent ce nombre. En signe de leur subordination vis-à-vis de l'évêque et des prêtres, les diacres

restaient debout dans l'église, tandis que ceux-là étaient assis, et l'exercice d'une des fonctions saintes, nommément la dispensation d'un sacrement ne leur était en général confiée que lorsqu'il n'y avait là aucun prêtre. Mais par la nature même de leurs rapports avec l'évêque, bientôt l'un d'eux, investi d'une confiance particulière et spécialement employé aux affaires plus importantes, fut mis au-dessus des autres; dans la suite il reçut le nom d'*archidiacre.*

Comme les diacres, dans la primitive Église, étaient quelquefois préposés à des communautés entières et qu'ils coopéraient au saint sacrifice avec l'évêque, recevant immédiatement des mains de celui-ci l'Eucharistie, ainsi que les prêtres, et la distribuant pareillement aux laïques, quelques-uns d'entr'eux s'imaginèrent que leur dignité était égale à la dignité sacerdotale en ce qui concernait le sacrement de l'autel et qu'ils pouvaient en conséquence aussi le célébrer; mais le synode d'Arles de l'année 314 s'opposa à cette prétention. Bientôt après, le concile de Nicée leur défendit de donner la communion aux prêtres, parce qu'il ne convenait pas que ceux qui ne pouvaient offrir le saint sacrifice, présentassent le corps de Jésus-Christ à ceux qui avaient droit de le consacrer.

Dans les premiers temps et plus tard encore, dans les communautés moins considérables, les diacres remplissaient toutes les fonctions inférieures du service de l'église. Mais de même que, à l'origine, le sacerdoce était compris dans l'épiscopat et ne commença à former un degré particulier qu'après que les croyants furent devenus nombreux, de même, dans la suite, le diaconat produisit peu à peu les degrés inférieurs de la cléricature lorsque, dans les grandes églises, les diacres ne furent plus en état de suffire aux diverses affaires qui augmentaient incessamment. C'est dans l'Église d'Occident, à la moitié du IIIe siècle, que l'on trouve pour la première fois les *sous-diacres* ou *hypodiacres.* Saint Cyprien, éloigné de son siége, se servit d'eux comme de messagers pour faire parvenir et pour recevoir

des lettres et aussi comme d'envoyés auprès des autres églises. Cornelius, écrivant à Fabien, parle des sept sous-diacres de l'Église de Rome; mais en Orient ils n'apparaissent que dans la première moitié du IVe siècle. Ils ne remplissaient pas, dans les commencements, de service liturgique spécial et n'étaient point incorporés au sacerdoce par l'imposition des mains; une de leurs principales fonctions était de surveiller l'entrée de l'église pendant les saintes cérémonies (1).

Les *Acolythes* (ἀκολουθοι), comme classe particulière de lévites, ne furent introduits que dans l'Église latine, et seulement, à ce qu'il paraît, vers le commencement du IIIe siècle, époque où Cornelius et Cyprien en font la première

(1) Dans les Constitutions Apostoliques (8, 21), il est dit à l'évêque d'imposer, à l'ordination, les mains au sous-diacre (ἐπιθήσεις ἐπ' αὐτῷ τας χειρας); mais ceci contredit au LIe canon de saint Basile et aux prescriptions des églises d'Occident, par exemple au Ve canon du quatrième concile de Carthage, à moins que l'on admette avec Drey (*Recherches sur les Constitutions et les Canons des Apôtres*, p. 141) qu'il s'agit de l'ordination en général sans imposition des mains proprement dite, l'auteur faisant remarquer la distinction qui existe entre χειροθεσια et χειροτονια. Cette interprétation est d'autant plus acceptable que, aussitôt après, l'imposition des mains est formellement indiquée pour l'ordination des lecteurs. — Dans le même ouvrage (p. 140), Drey conclut du XXXIIIe canon du synode d'Elvire que, dans la première moitié du IVe siècle, les sous-diacres avaient déjà le droit de servir à l'autel. L'auteur a suivi le texte de ce canon tel qu'il a été imprimé dans la *Revue trimestrielle de Tubingue* de l'année 1821, p. 3-44, et dans quelques ouvrages antérieurs, à savoir de la manière suivante : « Placuit » in totum prohiberi Episcopis, Presbyteris, Diaconibus *et Subdiaconibus* » positis in ministerio abstinere se à conjugibus, etc. » Mais la leçon primitive est certainement celle-ci, qui se trouve dans Alba Spinæus, Aguirre, Routh, Hardouin et autres : « Placuit in totum prohiberi Episcopis, Pres- » byteris et Diaconibus, *vel omnibus clericis* positis in ministerio absti- » nere se à conjugibus, etc. » Il est probable que la mention des sous-diacres a été intercalée pour la première fois, en 868, par le synode de Worms, qui s'appropria ce canon.

mention. Du même temps date l'institution des *exorcistes*, chargés de réciter des prières pour les énergumènes, d'imposer sur eux les mains et de porter à ces malheureux tous les secours physiques et spirituels. Ces fonctionnaires ecclésiastiques ne se trouvent au reste que dans les grandes villes; ils continuent d'être suppléés dans les petites par les évêques et les prêtres. Plus anciens, les *lecteurs* formaient déjà un degré à part dans la hiérarchie au temps de Tertullien; ils lisaient à l'église des chapitres de l'Écriture sainte, souvent même instruisaient les catéchumènes. Enfin certaines églises avaient des lévites nommés *ostiaires*, mentionnés dans cette période par une seule lettre du pape Cornelius; leur fonction de garder et de fermer les portes de l'église n'était pas sans importance dans les grandes paroisses, alors que les fidèles étaient soigneusement séparés d'avec ceux qui ne pouvaient assister aux mystères. Mais déjà l'on considérait plusieurs de ces degrés, notamment celui de lecteur, comme une préparation pour arriver à des dignités plus hautes.

L'église primitive employait aussi des *diaconnesses*, que l'évêque consacrait solennellement par l'imposition des mains. Les Apôtres eux-mêmes établirent les premières. Saint Paul en mentionne une du nom de Phœbé à Kenchrée et indique (I. Timoth., V, 9.) les qualités que doit avoir une femme pour entrer dans cet état. C'étaient d'ordinaire des veuves, âgées de plus de soixante ans, qui n'avaient été mariées qu'une fois et avaient élevé elles-mêmes leurs enfants; aussi l'Église les nomme-t-elle très-souvent *veuves*, désignant leur dignité sous le nom de veuvage (viduatus). Toutefois on élisait çà et là des vierges pour diaconnesses; mais en Afrique le cas était si rare que, parlant de l'une d'entr'elles, âgée de vingt ans, Tertullien déclare cet événement inouï. Leurs services étaient alors indispensables; par exemple, pour l'immersion dans la cérémonie du baptême des femmes et pour les instructions préliminaires qu'il fallait leur donner. Elles soignaient en outre les

malades de leur sexe et distribuaient aux indigentes la portion des aumônes que l'évêque partageait entre elles et les diacres chargés de la même fonction. Elles gardaient dans les églises les portes d'entrée des femmes et maintenaient parmi elles le bon ordre.

Des paroisses se formèrent d'assez bonne heure dans les campagnes éloignées des villes, mais on manque sur ce sujet de renseignements précis. Jusqu'au temps de saint Justin et plus tard, il paraît que les chrétiens des campagnes environnantes avaient coutume de se rendre chaque dimanche à l'église de la ville pour y recevoir l'Eucharistie. Ceux-là seuls qui étaient trop éloignés entretenaient un ecclésiastique, envoyé par l'évêque du lieu d'où ils avaient reçu l'Évangile. Parmi les prêtres, les uns, dans les communes trop pauvres pour les nourrir, ne faisaient qu'un court séjour, et, leurs fonctions accomplies, retournaient auprès de l'évêque; les autres se liaient d'une manière permanente à leurs ouailles; ce sont les premiers curés de village. Tels furent probablement ces prêtres de la campagne, en Égypte, que Denis d'Alexandrie range parmi les Kiliastes; il y en avait qui n'étaient que simples diacres (1). Il y en avait aussi qu'on appelait *chorévêques* (Ἐπίσκοποι τῆς χώρας), évêques subalternes, dont l'institution, d'origine orientale, est mentionnée pour la première fois dans les canons du concile d'Ancyre, en 314; leur nombre s'accrut dès-lors peu à peu dans les provinces d'Orient, mais ils restèrent encore longtemps étrangers à l'Occident. Ils dirigeaient plusieurs églises et avaient d'autres prêtres sous eux, dépendant eux-mêmes de l'évêque dans le diocèse duquel se trouvait leur district; ils étaient installés par lui. C'est pourquoi ils n'avaient pas

(1) Voir le LXXVIIe canon du synode d'Elvire : « Si quis Diaconus » regens plebem sine Episcopo vel Presbytero aliquos baptisaverit, « Episcopus eos per benedictionem perficere debebit. » Voir aussi saint Cyprien, ep. XI.

le caractère complet de l'épiscopat et ne pouvaient ordonner que des sous-diacres, des lecteurs et des exorcistes. Le synode de Néocésarée les compare aux soixante-dix aides de Moïse et les distingue des simples prêtres de la campagne en ce qu'il leur est permis de célébrer le saint sacrifice, même en présence de l'évêque ou des prêtres de la ville, droit que n'ont pas les autres. Cependant quelques-uns de ces chorévêques jouissaient réellement de la pleine puissance épiscopale, tout en restant dans la dépendance de l'évêque de la province. Il arrivait aussi qu'un évêque ne pouvait s'installer sur le siége pour lequel il avait été consacré, ou qu'il en était banni et devait se retirer dans un autre diocèse, où il devenait naturellement chorévêque. Enfin le synode de Nicée régla que les évêques novatiens revenant au catholicisme, ne seraient réintégrés que dans les campagnes et n'exerceraient leurs droits épiscopaux que sous la surveillance de l'évêque diocésain. A cette décision sur les chorévêques, le synode d'Antioche ajouta plus tard qu'ils ne pourraient ordonner un prêtre ou un diacre sans la permission du prélat supérieur. Il est probable que les quinze chorévêques qui souscrivirent les décrets du concile de Nicée étaient revêtus de l'épiscopat complet.

La promotion aux dignités ecclésiastiques se faisait ordinairement par la communauté entière. Dès l'origine, les fidèles de Jérusalem avaient désigné Joseph et Mathias, en remplacement de Judas, puis avaient choisi d'autres hommes que les apôtres ordonnèrent diacres; de même plus tard, l'évêque dut être élu par tous les membres de son église et être proclamé par tous comme le plus digne. Chaque église étant alors peu nombreuse et composée en majorité de vrais chrétiens animés d'un même esprit et incapables d'obéir dans l'élection à des intérêts égoïstes, ce mode de promotion était certainement le meilleur. Toujours pris, à peu d'exceptions près, parmi ses compatriotes, l'évêque connaissait chacun d'eux et était connu de tous; le peuple, dont la majorité l'avait proclamé, devait lui obéir d'autant

plus volontiers qu'il était le chef de son choix. Plus tard seulement, quand toutes les classes bonnes et mauvaises de la société entrèrent dans l'Église et y introduisirent l'esprit de faction, les intrigues démagogiques et les passions impures, à la place de l'amour et de l'antique unité, alors l'Église dut restreindre le plus possible la participation du peuple aux élections ecclésiastiques.

Mais le choix de la communauté n'était point l'unique condition pour l'installation d'un nouvel évêque. L'élu devait encore avoir pour lui le consentement du clergé du diocèse et être confirmé par les évêques voisins, qui le consacraient, et, après l'avoir reconnu membre de l'épiscopat catholique, le plaçaient solennellement sur son siége. C'est pourquoi saint Clément de Rome dit que les Apôtres instituèrent eux-mêmes les évêques et ordonnèrent qu'ils fussent remplacés après leur mort par des hommes élus de la communauté et qu'auront éprouvés d'autres personnages vénérables, c'est-à-dire les évêques voisins. Ce consentement des évêques de la province est regardé par saint Cyprien comme un usage général et de tradition apostolique (1). D'ordinaire l'élection se faisait par le peuple sous la présidence des évêques du pays ; quelquefois aussi les évêques choisissaient eux-mêmes de concert avec la communauté. C'est ainsi que les prélats de Palestine procédèrent, après la disparition de

(1) Pour montrer toute la validité de l'élection du pape Cornelius, laquelle était contestée par les Novatiens, saint Cyprien en fait la description suivante : « Factus est Cornelius Episcopus de Dei et Christi » ejus judicio, de Clericorum penè omnium testimonio, de plebis quæ » tunc affuit suffragio, et de sacerdotum et bonorum virorum collegio » (ep. ad Antonian). » Dans une autre lettre, il exprime ainsi les rapports du peuple et des évêques dans les élections : « Ut de universæ » fraternitatis suffragio, et de Episcoporum, qui in præsentiâ convene- » rant, judicio Episcopatus ei deferretur (ep. 68). » D'où l'on voit que l'assemblée des fidèles avait *le droit de suffrage*, et qu'il appartenait aux évêques *d'examiner et de confirmer* l'élection.

Narcisse, au choix d'un nouvel évêque de Jérusalem, Dius (1). Une ancienne coutume exigeait que pour toute nomination et ordination épiscopale il y eût au moins trois évêques présents; aussi voit-on Novatien faire les plus grands efforts afin d'amener à son sacre, à Rome, trois évêques italiens (2).

Le choix des dignitaires inférieurs dépendait en général de l'évêque, qui les installait avec l'approbation expresse de la communauté et du reste du clergé (3). Leur admission n'avait jamais lieu que du consentement (4) des membres

(1) « Δοξαν τοις των ὁμορων εκκλησιων προεστωσιν, ἐφ' ἑτερου μετιασιν ἐπισκοπου » χειροτονιαν (Euseb. VI, 10). »

(2) Le premier synode d'Arles (can. XX) ordonne l'assistance de sept ou, au moins, de trois évêques pour une consécration épiscopale. Mais le Ier canon des Apôtres ne parle que de deux ou trois.

(3) « In ordinationibus clericis, fratres carissimi, solemus vos antè » consulere, et mores ac merita singulorum communi consilio ponde- » rare (Cyprian. ep. 33). » Cette lettre est adressée aux prêtres, aux sous-diacres et à tous les fidèles de l'église de Carthage.

(4) Les Constitutions Apostoliques (8, 16) présentent le passage suivant dans la prière qui accompagne l'ordination d'un prêtre : « Ἐπιδε ἐπι » τον δουλον σου τουτον, τον ψηφω και κρισει του κληρου παντος πρεσβυτεριον ἐπιδο- » θεντα. » — Les indications les plus claires et les plus précises sur la marche à suivre pour l'ordination des clercs se trouvent dans le VIe canon de Théophile d'Alexandrie (Harduin. Concil. I, 1198). Quoique Théophile soit d'un temps postérieur aux Constitutions Apostoliques, ses paroles peuvent être invoquées ici, parce qu'elles expriment évidemment la discipline la plus ancienne : « Lorsqu'il s'agit d'admettre » quelqu'un dans le clergé, le collège entier des prêtres (ἱερατειον) doit » le choisir et l'évêque doit confirmer ce choix; ou bien l'évêque, du » consentement de tous les prêtres, l'ordonnera dans l'église, en pré- » sence du peuple, après avoir demandé à l'assemblée si elle peut lui » rendre un bon témoignage. Mais l'ordination ne doit point se faire en » secret. » D'après ces paroles, l'initiative pour la promotion à une charge ecclésiastique peut donc venir soit de l'évêque, soit du collège

du collége des prêtres. Quant aux diacres et aux clercs subalternes, l'évêque disposait d'eux d'une manière plus absolue.

des prêtres, avec cette différence que, si les prêtres choisissent, l'évêque approuve ou confirme (δοκιμαζει), et lorsque c'est l'évêque qui fait le choix, ceux-ci donnent seulement leur consentement.

CHAPITRE XXXII.

AUTORITÉ PRIMITIVE DES MÉTROPOLES ; — SYNODES ; — ENSEMBLE UNITAIRE DE L'ÉGLISE (1).

De même que la cité formait avec les paroisses rurales environnantes un corps appelé diocèse et dirigé par l'évêque, de même aussi plusieurs diocèses unis entr'eux formaient une province métropolitaine et obéissaient au chef de l'église dont ils avaient été originairement délégués ; tel fut le principe tout apostolique de l'organisation des métropoles. Les premiers messagers de l'Évangile et saint Paul lui-même s'adressaient toujours d'abord aux Juifs; ils visitaient de préférence les villes où ce peuple se trouvait en grand nombre et où siégeaient les Sanhédrins, qui exerçaient leur juridiction sur la province entière. Dès qu'une église s'était formée dans une de ces villes, elle se constituait aussitôt sur le modèle du Sanhédrin, c'est-à-dire avec

(1) Livres consultés : F. B. Ferrarius de antiquo epistolarum eccl. genere, Mediolani 1613; Jo. Rud. Kiessling de stabili primitivæ Ecclesiæ ope litterarum communicatoriarum connubio, Lipsiæ 1745 ; l'Unité de l'Église, par J. A. Mœhler, Tubingue 1825.

un collége de prêtres présidé par l'évêque. De là le christianisme se répandait peu à peu dans les villes voisines, lesquelles en se convertissant devenaient comme les filles de la métropole et se tenaient, ainsi que leurs évêques, dans une dépendance naturelle de l'Église-mère, absolument comme les districts des Juifs par rapport au Sanhédrin du chef-lieu.

Dès l'origine de la propagande apostolique, cet ordre hiérarchique se trouve établi entre l'église métropolitaine de Jérusalem et les Juifs convertis de la Galilée, de la Judée et de la Samarie, contrées dont toutes les synagogues particulières relevaient du Sanhédrin central de la ville sainte. Jérusalem resta métropole tant que cette ville et les autres églises de Palestine demeurèrent peuplées principalement de chrétiens juifs (1). Mais lorsque, par la guerre de l'empereur Adrien, l'église judaïsante de Jérusalem et des principales localités de la Judée eut été détruite et qu'il se fut formé dans Ælia une nouvelle église de chrétiens gentils, alors la primauté métropolitaine passa à l'évêque de Césarée dont l'Église avait le privilége de l'âge et de l'apostolicité sur Ælia, saint Pierre y ayant déjà converti des païens et fondé un sanctuaire dans la maison de Cornelius. La seconde métropole après celle de Judée fut Antioche, qui d'abord gouverna toutes les églises, tant judaïsantes que grecques, nées hors de la Palestine, en Syrie et dans les pays voisins. La métropole d'Alexandrie fut fondée un peu plus tard par saint Marc. Les Juifs y étaient en plus grand nombre que dans aucune ville étrangère et leur Ethnarque

(1) Dans les paroles suivantes d'Hégésippe, citées par Eusèbe (III, 32), on reconnaît aisément l'autorité métropolitaine des premiers évêques de Jérusalem. Il dit en parlant des parents du Sauveur : « Προηγουνται » πασης εκκλησιας ως μαρτυρες και απο γενους του κυριου. » Sans aucun doute il faut entendre par là les églises judaïsantes de la Judée, de la Galilée et de la Samarie.

était le premier entre tous les chefs de la Diaspora. En conséquence, quoique l'église d'Alexandrie eût été fondée après celle d'Antioche et non directement par un Apôtre, son évêque obtint pourtant la préséance sur tous les évêques orientaux ; il eut à consacrer comme métropolitain ceux d'Égypte, de Lybie et de la Pentapole cyrénaïque, attendu que les Juifs de toutes ces provinces relevaient de l'ethnarque alexandrin (1). Rome, la seule ville d'Occident où les Juifs habitassent en grand nombre, fut d'abord aussi l'unique métropole, véritablement apostolique, de cette partie de l'Europe ; son évêque étendait sa juridiction métropolitaine sur dix provinces, dont il ordonnait les évêques, et qui embrassaient, outre l'Italie entière, les trois îles de Sardaigne, de Corse et de Sicile. C'est en s'appuyant sur l'exemple de l'évêque romain que le sixième canon de Nicée confirme à l'évêque d'Alexandrie son antique juridiction sur l'Égypte, la Pentapole et la Lybie, « dont il est, » dit l'historien Rufin, le chef et le directeur, comme le » métropolitain de Rome est le chef des églises suburbi- » caires (2). »

Au-dessous des trois grandes églises d'Antioche, d'Alexandrie et de Rome, d'autres, comme Ephèse et Carthage,

(1) Ceci est une des différences à remarquer entre les deux circonscriptions ecclésiastique et politique des provinces romaines, et en même temps une preuve que les Apôtres, dans l'institution des siéges, se modelèrent sur les divisions juives. La pentapole cyrénaïque, par exemple, et la Libye-maréotide faisaient partie politiquement, non de l'Égypte, qui était une province impériale, mais de l'Afrique, qui relevait du sénat.

(2) Voici les propres paroles de Rufin : « Ut apud Alexandriam et in » urbe Româ vetusta consuetudo servetur, ut vel ille Ægypti, vel hic » suburbicariarum ecclesiarum sollicitudinem gerat. » Dix provinces d'Italie étaient appelées *suburbicaires* parce qu'elles étaient placées sous la juridiction du *Vicarius urbis Romæ;* les sept autres, formant l'Italie septentrionale, étaient soumises au *Vicarius Italiæ.*

jouissaient d'une certaine préséance et de certains droits. Leurs évêques assemblaient et présidaient des conciles ; tel celui que Polycrate convoqua à Ephèse au sujet de la question pascale ; tel encore celui des évêques africains à Carthage, réuni par Agrippinus et Cyprien, pour délibérer sur le baptême des hérétiques (1). Il ne faut pas toutefois chercher dans la première époque une organisation complète des métropoles. C'étaient principalement les églises fondées par les Apôtres qui occupaient cette position supérieure, qui étaient consultées et prononçaient dans les matières difficiles, comme dépositaires plus fidèles et plus sûres de la tradition. Mais à partir du IIIe siècle, ce système se développa en se régularisant et s'étendit au point qu'à l'entrée du IVe siècle il embrassait toute l'église d'Orient et une grande partie de celle d'Occident. Aussi, quand Constantin-le-Grand établit dans l'empire de nouvelles subdivisions, l'Église s'y conforma avec d'autant plus de facilité que la capitale politique de chaque province renfermait d'ordinaire le siége des saints fondateurs. Alors naquit la distinction des métropoles en deux classes : les grandes, établies par les Apôtres à Antioche, Alexandrie, Rome, et celles d'une époque postérieure, distinction qui produisit les patriarcats. Le VIe canon de Nicée, après avoir confirmé les priviléges des trois grands siéges primitifs, fixe ensuite le pouvoir des *métropolitains* (expression employée pour la première fois) et leur assigne le droit de confirmer les évêques de leur province. Quant à la conformité des provinces ecclésiastiques avec celles de l'empire, elle ne fut reconnue en principe qu'au concile d'Antioche (341). Le IXe canon de ce concile déclare que l'évêque de la métropole civile est

(1) En Espagne, le synode d'Elvire mentionne déjà un *Episcopus cathedræ primæ*, et Basilides, appelé par Denis : τῶν κατὰ πένταπολιν παροικιῶν ἐπίσκοπος, était sans doute aussi métropolitain, en sa qualité d'évêque de Ptolémaïs, bien qu'il n'eût pas le droit de sacrer les évêques de la province.

juge supérieur des affaires ecclésiastiques de la province, toutes les affaires en général aboutissant à ce chef-lieu, et qu'en conséquence aucun évêque provincial ne doit rien entreprendre d'important sans le concours de son métropolitain.

Mais dans le même canon il avait été décidé, conformément à l'esprit de l'Église et à la marche suivie dès l'origine, que le métropolitain ne prononcerait sur rien d'important sans en avoir délibéré avec ses évêques suffragants. Ainsi l'organisation des métropoles coïncide exactement avec celle des synodes : comme chaque évêque a son collége de prêtres ou chapitre, de même chaque métropolitain a son synode provincial ou sénat ecclésiastique dans lequel toutes les affaires générales sont débattues. Le synode ressort essentiellement du génie de l'Église universelle ; par là est maintenue l'unité des églises et des évêques dans la Foi, dans la discipline et l'amour. Souvent les synodes firent cesser des divisions déplorables, sauvèrent de l'anarchie des diocèses entiers et par de solennels jugements terrassèrent ou paralysèrent l'hérésie. Chaque évêque était au synode le représentant naturel, l'organe des pensées de son église, car elle était en lui comme lui en elle. Personne ne songeait à envoyer au concile un autre député ; ceci eût supposé un désaccord entre le pasteur et son troupeau, une scission destructive de la confiance mutuelle et de l'unité, une plaie intérieure que les autres évêques auraient avant tout cherché à guérir. Comme successeur des Apôtres ou des hommes apostoliques qui avaient fondé son siége et y avaient mis le dépôt de la foi, chaque évêque était en outre le principal dépositaire, le témoin authentique de la vraie doctrine. Le synode était ainsi la représentation d'une partie plus ou moins grande de l'Église. Quant à une représentation complète, universelle, on n'y pouvait encore songer dans ce temps de persécutions. Le synode provincial exprimait donc réellement la pensée de toutes les églises de la province ou d'un cercle plus étendu et tous ceux qui en faisaient partie devaient s'y soumettre.

Le premier synode fut tenu par les Apôtres à Jérusalem pour décider la première question importante qui s'était élevée dans l'Église. L'histoire des synodes suivants s'est perdue, mais au milieu du IIe siècle les progrès de l'hérésie montaniste occasionnèrent, en Asie-Mineure, plusieurs assemblées d'évêques, mentionnées par Eusèbe. A la fin de ce même siècle, d'autres synodes, en Orient et en Occident, eurent lieu pour terminer les querelles de la question pascale. Ces réunions étaient le plus souvent présidées par le métropolitain et si l'on voit, dans le Pont, l'évêque d'Amastris, Palma, présider comme doyen d'âge, c'est probablement parce qu'il n'y avait pas alors de métropolitain dans la province. Le commencement du IIIe siècle vit les synodes de Carthage, sous Agrippinus, et ceux d'Iconium et de Synnada, au sujet du baptême des hérétiques, puis ceux que Cyprien convoqua pour le même objet. Bientôt se rassembla dans Antioche le plus grand concile qui eût encore eu lieu et où furent représentées les églises de presque tout l'Orient par des évêques de Cappadoce, de Phrygie, du Pont, de Cilicie, de Palestine, de Syrie, d'Arabie et d'Egypte; cependant les provinces les plus éloignées n'y envoyèrent que leurs métropolitains, chargés de les représenter à ces grands conciles, de même que les évêques, dans les synodes provinciaux, représentaient leurs diocèses. Dans quelques provinces, comme en Cappadoce, les synodes se tenaient déjà régulièrement chaque année.

Quoique ces assemblées se composassent essentiellement d'évêques, néanmoins des prêtres y venaient aussi prendre part aux délibérations, comme le remarque Firmilien par rapport aux synodes annuels de Cappadoce (1). Dans celui d'Antioche, ce fut un prêtre, Malchion, qui convainquit d'erreur Paul de Samosate; il est fait mention de ce Malchion et d'un autre prêtre, nommé Lucius, avant même plusieurs évêques

(1) Firmilianus, epist. ad Cyprian.

dont les noms sont omis dans le procès-verbal du synode. Il y avait dans les synodes jusqu'à des diacres, qui toutefois devaient se tenir debout pendant les débats, tandis que les prêtres étaient assis avec les évêques.

Dans les grands conciles, comme fut, en Orient, celui d'Antioche, et plus tard, en Occident, celui d'Arles, brille déjà dans sa puissance le principe d'unité de l'Église, renouant entr'eux tous ses membres, principe déjà existant comme force vivifiante dans le berceau même du christianisme, et qui est la source de tous les développements ultérieurs dont le fondateur divin avait posé les germes. Comme les Apôtres par leurs lettres, leurs continuels voyages et leurs envoyés, entretenaient un commerce non interrompu entre les églises naissantes, de même leurs disciples, Ignace et Polycarpe, écrivaient sans cesse aux églises, tant lointaines que voisines. Grâce à cette unité déjà fortement constituée, des évêques, distingués par leur caractère plus que par leur position, exerçaient une vaste influence ; tel ce Denys de Corinthe qui, au milieu du IIe siècle, envoyait ses épîtres jusque dans les églises du Pont. Une sainte communauté de foi, d'amour, de joie, de souffrances et de mutuels secours, unissait les fidèles des diverses contrées. Tous issus d'une seule mère, Jérusalem, tous dirigés par l'épiscopat indivisible, continuation de l'apostolat, ils recevaient chaque jour une même nourriture, la chair et le sang du Seigneur. Extérieurement opprimés par le paganisme et menacés intérieurement par une foule d'hérésies, ils se serraient d'autant plus les uns contre les autres ; quoique dispersés sur la terre, un lien immortel et invisible les rendait tous membres d'un même corps et leurs nombreuses églises ne formaient qu'une seule et même église catholique, un unique troupeau sous le divin pasteur (1).

(1) Parmi les autorités des Pères qui viennent à l'appui de ces faits et

Cette unité catholique était scellée et représentée par l'unité de l'épiscopat, corps organique dont tous les membres aboutissaient à un seul chef. « Il y a bien des pasteurs, » dit Cyprien, mais ils ne guident qu'un même troupeau; » tous, dans une parfaite concorde, veillent pour le bien » commun, et chacun en surveillant la partie qui lui est » échue la met en rapport avec l'ensemble, qu'il est égale- » ment chargé de défendre (1). » Les événements importants de chaque église particulière étaient ainsi considérés et traités comme intéressant toutes les autres, auxquelles l'évêque était tenu d'en rendre compte; au moyen des chefs des principales églises une correspondance régulière était établie dans le corps épiscopal entier. Tout fidèle, passant dans une autre église, devait, pour y être reçu, présenter un certificat de son évêque; quiconque avait été excommunié dans sa propre église, l'était à la fois dans toutes les autres. Ainsi l'hérétique Marcion, que son père, l'évêque de Synope, avait exclu de la communion des fidèles, en fut pareillement exclu à Rome. Les Pères du synode d'Antioche, après avoir déposé l'évêque Paul, en informèrent le pape Denys, Maxime d'Alexandrie et tous les évêques du monde.

de ces idées, nous nous bornerons à citer le passage suivant de Tertullien : « Omne genus ad originem suam censeatur necesse est; itaque » tot ac tantæ ecclesiæ una est; illa ab apostolis prima, ex quâ omnes. » Sic omnes primæ et omnes apostolicæ, dùm una; omnes probant » unitatem. Communicatio pacis, et appellatio fraternitatis, et contesse- » ratio hospitalitatis : quæ jura non alia ratio regit, quàm ejusdem sacra- » menti una traditio. » (Tertull., de præscr., c. XX.)

(1) « Omnes enim nos decet pro corpore totius ecclesiæ, cujus per » varias provincias membra digesta sunt, excubare, » dit le collége des prêtres de Rome dans une lettre adressée à Cyprien. — « Etsi pastores » multi sumus, unum tamen gregem pascimus, et oves universas, » quas Christus sanguine suo et passione quæsivit, colligere et fovere » debemus. » (Cypr., ep. LXVIII.) — « Episcopatus unus est, cujus à » singulis in solidum pars tenetur. » (Cypr., de unit eccl.)

afin qu'ils n'envoyassent plus leurs lettres à Paul, mais au nouveau pasteur, Domnus, et n'en reçussent plus également que de celui-ci. Les évêques, surtout ceux des grands siéges, avaient soin d'annoncer à leurs collègues leur élection par des lettres, nommées saluts de paix, dans lesquelles ils inséraient d'ordinaire leur symbole.

CHAPITRE XXXIII.

DE LA PRIMAUTÉ.

Comme l'évêque exprime et conserve l'unité de son église, comme le métropolitain au milieu de ses suffragants, est leur représentant et leur centre, de même l'édifice entier du catholicisme a sa clef de voûte dont la destination est de soutenir toutes les églises en les maintenant dans l'unité de la foi et de l'amour. A l'instar du judaïsme qui avait aussi un centre, un chef suprême, le christianisme possède un souverain pontificat, attaché au siége des successeurs de saint Pierre et qui est comme la chaire d'Aaron de la nouvelle alliance. Ainsi placé à la tête de l'épiscopat, l'évêque romain devint et est demeuré pour toute la chrétienté ce qu'est l'évêque pour son diocèse, le métropolitain pour sa province. Comme l'évêque préside son chapitre et le métropolitain son synode provincial, de même l'évêque romain préside et ne cesse point de présider le corps des évêques avec lesquels il est en continuelle relation soit immédiatement, soit au moyen des lettres de communion et de fraternité.

Jésus-Christ avait confié en paroles claires à saint Pierre

l'autorité sur son église; après avoir exigé de lui une déclaration solennelle de sa foi, il l'avait proclamé le rocher sur lequel il fonderait son divin édifice, et lui avait promis les clefs de son royaume, c'est-à-dire les pouvoirs dont Pierre aurait besoin pour gouverner, et pour conserver l'unité religieuse. De même, après avoir demandé à son apôtre l'assurance d'un amour sans bornes, il l'avait établi son premier pasteur, par ces mots : « Pais mes agneaux, » pais mes brebis, » ou autrement toutes les églises et les chefs des églises. La foi rendait Pierre digne d'être le rocher de l'édifice, et l'amour le rendait capable de paître, en qualité de suprême pasteur, le troupeau de Jésus-Christ. Comme l'Église est fondée sur la foi, qui seule la rend immortelle, Pierre et ses successeurs restèrent le fondement de l'Église par un acte de foi continuellement renouvelé. De plus, comme l'Eglise ne peut être conduite que selon l'esprit de son auteur ou l'esprit d'amour, et comme, d'après la parole du maître, le premier dans l'Église doit être le serviteur de tous (humilité que l'amour seul peut donner), il s'ensuit que le Sauveur, en revêtant le souverain pontife de la toute puissance spirituelle, exige de lui en retour une surabondance d'amour.

Les évangiles présentent partout saint Pierre comme le premier; ils le mettent en tête, quand ils énumèrent les apôtres, et quelquefois le nomment seul, en ne faisant des autres qu'une mention générale. Après l'ascension du Seigneur, c'est lui qui règle tout : il préside l'assemblée pour l'élection d'un nouvel apôtre; après la descente du Saint-Esprit, il parle le premier au peuple pour annoncer le Christ, il fait le premier miracle, porte la parole, au nom de tous, devant le sanhédrin, punit la faute d'Ananie, ouvre aux païens les portes de l'Église, et dirige le premier synode de Jérusalem. Uniquement pour s'entendre avec lui, Paul vint, trois ans après sa conversion, à Jérusalem, et y demeura quinze jours.

Plus l'Église s'étendait et développait sa constitution,

plus elle avait besoin de la puissance de Pierre, plus la nécessité d'une tête dirigeant tous les membres devenait évidente. Comme la durée de l'Église n'a pas d'autre limite que le temps, la dignité octroyée au chef des apôtres pour le maintien de l'unité, devait se transmettre indestructible; elle avait été créée moins pour lui et pour l'Église de son temps, que pour ses successeurs et l'Église des siècles suivants. La transmission de ses pouvoirs pontificaux s'accomplit régulièrement dès l'origine par l'ordination, dans la personne des évêques de Rome, du siége que Pierre avait illustré par sa doctrine et son martyre, et auquel il avait attaché le droit de primauté. La main de la Providence se montre visiblement dans la disposition des événements, qui fit tomber sur Rome un si grand privilége. Placée entre l'est et l'ouest, voisine de la mer, capitale du monde romain, communiquant sans cesse et de tous côtés avec les contrées les plus lointaines, cette ville était plus appropriée que toute autre à servir de centre à la chrétienté. Jusqu'alors ville sacrée du paganisme, rendez-vous de toutes les nations, refuge de tous les cultes, elle pouvait devenir pour l'Église universelle ce que Jérusalem fut pour le peuple élu. Là où l'idolâtrie aux mille formes avait poussé ses plus profondes racines, devait se concentrer toute la force d'attaque de la religion nouvelle, là elle devait arborer l'étendard de sa victoire.

Les trois premiers siècles abondent en témoignages qui prouvent, les uns d'une manière positive, les autres indirectement la primauté du siége romain. Le premier de ces témoignages est d'un père apostolique, saint Ignace, qui dans la suscription de sa lettre à l'Église de Rome, l'appelle *la présidente de l'union d'amour*, c'est-à-dire de toute la chrétienté. Après lui le disciple d'un père apostolique, Irénée, s'exprime avec une entière clarté sur cette prééminence : il oppose à la prétendue tradition secrète des gnostiques, la vraie et publique tradition des apôtres, démontrée par la suite non interrompue de leurs successeurs, les évêques,

sur les siéges qu'ils ont fondés; et parce qu'il serait trop long de les énumérer tous, il se borne à l'Église de Rome, faisant observer que tous les croyants sont tenus d'être en communion avec celle-ci, « comme avec la plus puissante, et que » c'est en restant unies à elle, que les autres églises ont con- » servé intacte la tradition apostolique (1). »

Tertullien devenu montaniste témoigne aussi malgré lui, en faveur de la primauté de Rome, lorsque citant une ordonnance émanée de ce siége, au sujet de la rémission des péchés, il reproche à son chef de se nommer l'évêque des évêques, ce qui ressemble, dit-il, au titre païen de *pontifex maximus*. Les assertions qui se trouvent dans l'écrit de saint Cyprien sur l'*unité de l'Église* et dans ses lettres sur le rang des évêques de Rome, s'accordent parfaitement avec l'ensemble de ses principes sur l'organisation de l'Église en général. Il répète partout que Pierre est l'inébranlable fondement sur lequel repose l'Église; et comme elle était encore concentrée dans quelques disciples, quand Pierre en fut déclaré le chef par le Sauveur, et que, la dispersion n'ayant pas encore eu lieu, les églises diverses n'étaient pas formées, Cyprien part de ce fait pour montrer dans Pierre le dépositaire de l'épiscopat en même temps que de la primauté; puis il fait dériver de lui le pouvoir des évêques, dont chacun est successeur de Pierre en tant qu'héritier de son droit de lier ou de délier, et en tant que fondement de l'église particulière qui lui a été confiée et dont tous les membres sont subordonnés au chef de l'Église univer-

(1) Ad hanc enim ecclesiam propter potentiorem *principalitatem* necesse est omnem convenire ecclesiam, hoc est eos qui sunt undique fideles; in quâ semper ab his qui sunt undique, conservata est ea quæ est ab apostolis traditio. (Adv. hæres., l. III, c. 3.) On conçoit bien que ce passage n'a pas manqué, depuis trois siècles, d'être attaqué de mille manières par les protestants; mais quelque contournées que soient leurs interprétations, elles ne peuvent faire disparaître le sens trop décisif contre eux du mot : *principalité*.

selle. Ainsi l'universalité des églises a dans saint Pierre son centre d'unité, comme son origine ; c'est là le principe de sa supériorité sur tous les autres Apôtres. Ils avaient tous reçu du Sauveur ressuscité des droits égaux, seul Pierre avait été élevé au-dessus des autres en ce sens qu'il devait être le représentant de l'unité. Pierre a laissé cette prérogative au siége romain, qui est depuis lors la chaire par excellence (*Cathedra*, *Locus Petri*), l'église du prince des Apôtres et de ses vicaires, investis d'autant de puissance qu'il en reçut lui-même de Jésus-Christ et devenus, comme il l'était lui-même, l'unité incarnée. Or, cette unité exigeant que tous les évêques dirigent leurs fidèles dans une seule et même voie, ce sont les successeurs de Pierre qui doivent signaler la voie en question et y marcher les premiers, car leur église est la racine et la mère de l'Église catholique. De même donc que, dans un diocèse, celui-là n'est pas membre de l'Église qui n'est pas uni à l'évêque, personnification de l'unité de son troupeau, de même en est-il par rapport au pape dans l'Église universelle; tous les évêques doivent directement ou indirectement communiquer avec lui ; c'est de cette manière que l'épiscopat entier ne forme qu'une seule chaire et que tous les troupeaux ne composent qu'un troupeau.

Saint Cyprien ne reconnaissait pas seulement la puissance supérieure dont l'évêque de Rome peut user en certains cas, il l'encourageait encore à s'en servir. Marcien, évêque d'Arles, s'étant jeté dans le parti de Novatien et ayant adopté les principes de cet hérétique sur la rémission des péchés, Faustinus, évêque de Lyon et les autres prélats de la province s'adressèrent au Saint-Siége ; Faustinus en écrivit même à l'évêque de Carthage, et ce dernier, dont l'autorité ne s'étendait pas sur les Gaules, ne put que conjurer le pape de mettre fin à la querelle par sa suprême intervention. Dans une lettre à Etienne, il le presse d'envoyer aux évêques des Gaules et à l'église d'Arles un décret de déposition de Marcien avec l'ordre de lui choisir un succes-

seur. Il rappelle ensuite les décisions des papes Cornelius et Lucius au sujet de la réintégration des apostats repentants; enfin il prie Etienne de lui faire connaître plus tard l'évêque qui aura été mis à la place de Marcien.

Nous avons déjà cité d'autres cas où la primauté de Rome est visible, celui, par exemple, dans lequel Victor se prononce sur la querelle pour la fixation du jour de Pâque et l'accusation par devant le siége romain de l'évêque d'Alexandrie, Denys, avec la réponse de celui-ci. Le premier exemple d'évêques déposés faisant appel au pape est remarquable. Deux prélats d'Espagne, Basilide et Martial, avaient été déposés comme *libellatiques* et pour d'autres raisons; l'on avait élu à leur place Félix et Sabinus. Basilide, qui avait prévenu sa déposition par une abdication volontaire et l'acceptation de la pénitence publique, se repentit de cette démarche, partit pour Rome et y détermina par ses représentations le pape Etienne à le rétablir sur son siége. Deux prêtres des églises en question et l'évêque de Saragosse, Félix, écrivirent alors à Cyprien et aux évêques d'Afrique pour s'appuyer de leur approbation dans la résistance à la sentence romaine. S'il y avait vu une usurpation de la part du pape, Cyprien n'aurait pas manqué de s'en exprimer librement; mais on ne voit pas trace de blâme contre le pape dans sa réponse où il déclare légale la déposition des deux pasteurs, trouvant que Basilide a commis une nouvelle faute en trompant le souverain pontife par un faux exposé de sa conduite et des procédures.

L'histoire ecclésiastique de ces temps présente bien d'autres traits relatifs à la primauté des évêques romains; tel est le soin que prennent toutes les églises d'instruire Rome de ce qui leur arrive d'important. On en voit plusieurs exemples dans les lettres de Cyprien par rapport aux églises d'Afrique. Les débats du synode africain, concernant Felicissime, étaient envoyés au pape Cornelius, et Cyprien s'excusa plus tard auprès de lui de ne l'avoir pas instruit aussitôt de l'installation de l'évêque intrus, Fortunatus. Les

prélats d'Afrique communiquèrent aussi à Cornelius leurs décrets sur les *lapses*. Les hérétiques eux-mêmes témoignaient involontairement de l'autorité de Rome ; ainsi les Théodotiens indiquaient l'époque où, suivant eux, l'église romaine avait changé la foi, « l'ayant, disaient-ils, conser-
» vée pure jusqu'au pape Victor et ayant commencé à
» l'altérer avec Zephyrinus. » Il n'y avait pas jusqu'aux païens qui ne connussent la haute autorité de l'évêque romain, comme le prouve la décision si connue de l'empereur Aurélien et comme le remarque Cyprien dans une lettre à Antonien, où il dit du persécuteur Decius, qu'il eût été moins troublé de la nouvelle des armements d'un autre prétendant à l'empire que de celle de l'élection d'un évêque de Rome. L'empereur-pontife des païens voyait donc dans le pontife des chrétiens un rival redoutable, déjà nommé, il est vrai avec ironie, par Tertullien, *pontifex maximus*. Cyprien ajoute que le tyran, avant de succomber par les armes, avait été vaincu par la puissance sacerdotale de Cornelius, lequel, en dépit de tous les efforts de Decius, était devenu, grâce à son élévation sur la chaire de Pierre, le véritable grand-prêtre de Dieu.

Au reste, il est facile de reconnaître que la puissance de l'évêque de Rome et ses rapports avec l'ensemble de l'Église étaient encore dans un état de développement et par conséquent de transition. Comme tous les éléments essentiels de l'organisme ecclésiastique, la primauté, ayant pour base l'ordre divin, fut présente et reconnue dès l'origine, mais le mode suivant lequel elle avait à s'exercer ne se forma que peu à peu. D'après la marche naturelle, la constitution intérieure des diverses églises devait d'abord se former et la position de l'évêque vis-à-vis son clergé et les fidèles devait se fixer ; ensuite vint le temps de formation des rapports de l'autorité métropolitaine ; puis enfin, lorsque l'union de toutes les églises entre elles fut devenue plus étroite et plus régulière, la primauté commença son développement parti-

culier. Dans les premiers temps, lorsqu'il s'agissait surtout de la diffusion de la foi et de la fondation de nouvelles églises, l'action de la primauté fut peu sensible ; mais elle le devint davantage à mesure que l'unité de l'Église universelle fut attaquée et que des hérésies toujours renaissantes essayèrent de porter la division dans son sein.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

Pages.

CHAPITRE Ier. Etat politique des Juifs. 1
CHAP. II. Etat politique des Romains 6
CHAP. III. Etat religieux et moral des Juifs 8
CHAP. IV. Etat religieux de l'Empire romain. 17
CHAP. V. Ecoles philosophiques. Décadence des mœurs . . . 29
CHAP. VI. Jésus-Christ, Jean-Baptiste, enseignement de Jésus, ses souffrances, sa mort et sa résurrection. 43
CHAP. VII. La Pentecôte, premiers travaux des apôtres à Jérusalem, conversion de Paul, accueil des Gentils, persécutions, dispersion des apôtres. 49
CHAP. VIII. Voyages apostoliques de Paul; martyre de Pierre et de Paul, à Rome; Jacques, évêque de Jérusalem, et Jean. . . 59
CHAP. IX. De la guerre contre les Juifs et de la destruction de Jérusalem, sous l'Empereur Vespasien 75
CHAP. X. Extension de l'Eglise; églises-mères et églises principales de l'Orient; leurs évêques. 82
CHAP. XI. Propagation du Christianisme en Occident; l'Eglise romaine et ses évêques 92
CHAP. XII. Causes principales de la rapide extension du christianisme 109
CHAP. XIII. Principaux obstacles à la propagation du christianisme 128
CHAP. XIV. Différents Etats réunis dans leur haine contre le christianisme; l'Ecole néoplatonicienne. 143

Pages.

CHAP. XV. Persécutions sous les Empereurs, depuis Néron jusqu'à Maximin 153
CHAP. XVI. Persécutions sous Dèce et Valérien; persécution dioclétienne 167
CHAP. XVII. Guerre des Ecrivains païens contre le christianisme. 186
CHAP. XVIII. Les Apologistes. 202
CHAP. XIX. Sectes et hérésies; les Judaïsants, les Ebionites et les Nazaréens. 211
CHAP. XX. Les Sectes gnostiques; Simon le magicien, les Nicolaïtes, Cérinthe 224
CHAP. XXI. Basilides, Saturnin, Valentin et ses disciples; les Ophites; Carpocrates 235
CHAP. XXII. Marcion 250
CHAP. XXIII. Principes des Gnostiques sur les sources des idées chrétiennes; leur position vis-à-vis de l'Eglise catholique; leur culte 257
CHAP. XXIV. Le Manichéisme 266
CHAP. XXV. Les Antrinitaires 284
CHAP. XXVI. L'Eglise catholique en face des Sectes hérétiques; la Tradition 299
CHAP. XXVII. Montanus et les Montanistes; les Aloges; Hierakas 306
CHAP. XXVIII. Disputes sur la fête des Pâques et sur le Kiliasme. 315
CHAP. XXIX. Schismes de Felicissimus et de Novatus à Carthage, de Novatianus à Rome; Contestations au sujet du baptême des hérétiques 332
CHAP. XXX. Constitution de l'Eglise; Distinction entre les clercs et les laïques; Organisation diocésaine; les Evêques, successeurs des Apôtres; les Prêtres; leur position vis-à-vis des évêques 239
CHAP. XXXI. Hiérarchie du clergé 355
CHAP. XXXII. Autorité primitive des métropoles; Synode; Ensemble unitaire de l'Eglise 366
CHAP. XXXIII. De la Primauté 375

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

DU

CHRISTIANISME.

ANGERS. IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE.

ORIGINES

DU

CHRISTIANISME

Par le Dr Doellinger, professeur d'histoire à l'Université de Munich,

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR M. LÉON BORÉ,

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE ROYAL D'ANGERS.

II.

PARIS.

DEBÉCOURT, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 61. | HACHETTE, libraire de l'Université, rue Pierre-Sarrazin, 12.

1842.

CHAPITRE PREMIER.

LUTTE ENTRE LE CHRISTIANISME ET LE PAGANISME DANS L'EMPIRE ROMAIN. — CONSTANTIN-LE-GRAND (1).

Dans l'année 306, lorsque, après la mort de Constance Chlore, son père, il fut salué Auguste en Bretagne, Constantin tenait encore au paganisme par habitude et par l'effet des impressions de sa jeunesse. Mais pendant son séjour forcé à la cour de Dioclétien et de Galère, il avait été témoin de la cruauté avec laquelle les chrétiens étaient poursuivis, comme aussi du courage inébranlable qu'ils opposaient à la persécution. Il se rappelait que Constance Chlore, au contraire, dans les provinces soumises à sa domination, les avait épargnés et tolérés et que ceux-ci, en retour, étaient demeurés fidèles et reconnaissants envers le père et le fils. En conséquence, aussitôt après son élévation

(1) Livres consultés : Les Pères de l'Eglise, les écrivains ecclésiastiques et les écrivains profanes de cette époque ; F. Gusta, vita di Constantino il grande, Fuligno 1786 ; Vie de Constantin-le-Grand, par J.-C.-F. Manso, Breslau 1817 ; de l'Établissement du christianisme, comme religion de l'état, dans l'empire romain, par A. Martini, Munich 1813 ; S. Th. Rüdiger de statu et conditione paganorum sub imperatoribus christianis, Vratislav. 1825.

au trône, il accorda aux sectateurs de l'Évangile le libre exercice de leur religion.

Toutefois, ce ne fut que dans l'année 311, lorsqu'il marchait avec des forces inégales contre les nombreuses légions du tyran Maxence, qu'une apparition extraordinaire rapprocha Constantin plus sensiblement du christianisme. Il s'était adressé, d'une manière moins chrétienne que païenne, au dieu des chrétiens déjà honoré avec succès par son père, le priant de se manifester à lui et de l'assister dans le combat décisif qu'il allait livrer. Tout-à-coup, un après-midi, il aperçut (les soldats de son escorte l'aperçurent en même temps) un signe brillant dans le ciel, sous la forme d'une croix, avec cette inscription : « tu vaincras par ce signe. » La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut en songe avec le même signe et lui ordonna de combattre, à l'avenir, sous la sauve-garde de l'image de la croix. Le jour même qui suivit cette double apparition, Constantin fit confectionner une bannière ornée de la croix, ainsi que du monogramme du Christ, et commença à se faire instruire par des prêtres dans la religion chrétienne. Tout ceci est raconté par Eusèbe dans sa biographie de Constantin, et Eusèbe proteste en avoir appris les détails, plusieurs années après l'évènement, de la bouche de l'empereur lui-même qui en affirma la vérité par serment. Les autres écrivains, Lactance, Rufin, Sozomène ne relatent pas, d'une manière expresse, l'apparition qui eut lieu en plein jour; ils ne racontent que le songe dans lequel la croix fut montrée à l'empereur. Il est incontestable que Constantin attribua à la puissante protection du dieu des chrétiens et à la vertu du signe de la rédemption sa victoire décisive sur Maxence. Aussi, après cette victoire, la statue triomphale que lui avait votée le sénat fut placée, par ses ordres, sur le Forum, l'étendard de la croix à la main, et avec l'inscription suivante : « par ce signe salutaire, j'ai délivré votre ville du » joug du tyran. »

L'an 312, Constantin et Licinius portèrent une loi qui

accordait aux chrétiens, mais avec quelques restrictions, la sécurité des personnes et le libre exercice du culte, comme à tous les autres sujets de l'empire. L'an 313, parut le célèbre édit de Milan, lequel supprimait les restrictions de la loi précédente et posait, pour la première fois, le principe d'une liberté religieuse générale et illimitée. Les deux empereurs déclaraient : que pour le maintien de la tranquillité publique, et afin que chaque divinité et chaque être céleste leur fût favorable, à eux et à leurs sujets, chacun désormais avait le droit de choisir le dieu auquel il voulait consacrer ses hommages, et, en particulier, que les chrétiens jouiraient pleinement et entièrement de l'exercice de leur culte.

Les années suivantes, la prédilection de Constantin pour le christianisme se manifesta, d'une manière positive, dans ses édits. Dès l'année 313, en Afrique d'abord, et ensuite dans les autres provinces de son gouvernement, les prêtres catholiques furent déchargés du pesant fardeau des emplois civils. Deux ans après ils furent aussi délivrés des contributions et impôts personnels. De plus, les ecclésiastiques d'Afrique reçurent, par les ordres de l'empereur, des secours en argent. Puis il abolit le supplice de la croix par respect pour le Sauveur, fit bâtir et richement orner de grandes basiliques, et commanda, en 321, que le dimanche fût solennisé par la suspension des travaux manuels et par la vacation des tribunaux. La culture de la terre et la libération des esclaves furent seules exceptées dans cette ordonnance. Déjà il avait supprimé, à cause des cérémonies païennes que l'on y mêlait, les jeux séculaires qui devaient être célébrés dans l'année 313.

En faveur du célibat chrétien, l'empereur abrogea la loi Papia avec les peines et dommages dont elle frappait les gens non mariés. Il confirma le pouvoir judiciaire jusqu'alors exercé par l'épiscopat et donna force de loi aux décisions qui en émanaient. En général, il accorda aux évêques diverses distinctions, prit l'habitude de se faire accompagner

par quelques-uns d'entre eux dans ses voyages, et admit à sa table même ceux qui étaient habillés pauvrement. Il posa la base de la richesse des églises en autorisant tous les legs faits dans un but pieux. Lui-même fit à plusieurs églises de riches présents, mais le catholicisme seul était l'objet de sa munificence; les sectes hérétiques demeurèrent légalement exclues de tous ces droits et priviléges.

Dans quelques lois de Constantin se manifestaient déjà les sentiments plus nobles, plus humains éveillés en lui par une connaissance plus approfondie de la religion chrétienne. Ainsi il modéra l'extrême rigueur des prisons et défendit de marquer au front ceux qui étaient condamnés soit aux combats de l'amphithéâtre, soit aux travaux des mines. Pour prévenir un mal très-ordinaire, le meurtre et l'exposition des enfants, il ordonna que les parents nécessiteux reçussent des secours du trésor impérial. Il ordonna pareillement, pour faciliter l'affranchissement des esclaves, jusqu'alors surchargé d'une foule de formalités, que la manumission pût aussi avoir lieu dans les églises en présence seulement de l'évêque ou de ses prêtres, et que ceux qui auraient été affranchis de la sorte, participassent à tous les droits des citoyens romains. Sans doute on peut opposer à ces lois bienfaisantes d'autres lois par lesquelles Constantin appliquait les peines les plus dures, les mutilations et même une mort cruelle à des actes qui ne méritaient certes pas tant de sévérité. Par exemple, un adultère, le séducteur d'une jeune fille, la personne séduite elle-même et sa nourrice, l'administrateur qui maltraitait un de ses subordonnés, l'accusateur citant en justice une mère indispensable à sa famille, étaient punis de mort et quelques-uns avec aggravations de supplices. Mais Constantin, né au milieu de la fureur des guerres civiles, commandant à des provinces dévastées et, en quelque sorte, réduites à l'état de barbarie par ces mêmes guerres, croyait avoir absolument besoin de la terreur pour rétablir l'ordre, pour maintenir la sainteté du mariage et mettre des bornes à l'arbitraire des employés

parmi des populations qui étaient encore en grande partie païennes.

Tandis que les chrétiens d'Occident se réjouissaient des faveurs que leur avait déjà procurées le règne de Constantin, et de toutes celles qu'il leur promettait encore, leurs frères d'Orient étaient en proie à une nouvelle persécution. Licinius, entouré de devins, de magiciens et de prêtres idolâtres, exaspéré de la perte des provinces grecques qu'il avait été forcé d'abandonner à Constantin, après la perte de la bataille de Cibalis, haïssait son collègue à la fois comme un rival et comme le protecteur de la nouvelle religion, laquelle devait en peu de temps, avec de pareils avantages, faire disparaître le paganisme. Il s'habitua bientôt à confondre dans une haîne commune Constantin, le christianisme et les chrétiens, d'autant plus qu'il ne pouvait se dissimuler que ceux-ci, fatigués de ses exactions et de ses désordres de toute espèce, tournaient, du fond des provinces qu'il gouvernait, des regards d'envie et de désir vers l'Occident. En conséquence, il renvoya de sa cour les chrétiens après les avoir dépouillés de leurs emplois, et il interdit aux évêques toute sortes d'assemblées. De plus, il défendit aux femmes de se trouver en même temps que les hommes dans les églises, de recevoir, de la bouche de ces derniers, l'instruction religieuse. Enfin, il ne tarda pas à ordonner la fermeture des églises en général, sous le prétexte insultant que les chrétiens pouvaient célébrer leur culte en plein air, et que même cela leur vaudrait mieux pour la santé. Plusieurs basiliques furent démolies d'après ses instructious, et quelques évêques décapités pour des délits imaginaires, entre autres Basile d'Amasée, dans le Pont. Licinius colorait sa conduite de motifs politiques, et affectait de ne pas condamner à mort à cause de l'Évangile. Mais ses lieutenants, ne se croyant pas obligés à la même réserve, ou plutôt à la même hypocrisie, persécutaient pour le seul fait de christianisme, témoins les quarante soldats de Sébaste, lesquels, après avoir été exposés, le

corps nu, pendant une nuit entière, au froid le plus perçant, furent ensuite livrés aux flammes.

La guerre qui éclata, en 323, entre les deux empereurs, fut donc, à proprement parler, une guerre de religion. Les armes devaient décider lequel des deux, du paganisme ou du christianisme, demeurerait la religion dominante dans l'empire romain. Ainsi, ce ne fut pas seulement la politique et l'amour de la gloire, ce fut aussi le désir de secourir les chrétiens d'Orient opprimés qui entraîna Constantin à cette expédition. Licinius, de son côté, se regardait comme appelé à rétablir en Occident l'éclat et la domination du paganisme, et à délivrer les légions romaines de l'opprobre de voir flotter à leur tête l'étendard de la croix. Dans l'assurance qu'il avait que la foule des dieux allaient se mettre avec lui contre le dieu nouveau et étranger de Constantin, il marcha au combat. S'il avait remporté la victoire, les chrétiens auraient sans doute eu à souffrir une nouvelle persécution générale, mais il fut vaincu sur terre et sur mer. Obligé, dans Nicomédie, de se mettre à la discrétion du vainqueur, il fut d'abord traité avec assez de ménagement et ensuite exécuté.

Il était naturel, de la part des païens, de chercher à jeter des doutes sur la sincérité de l'empereur qui, le premier, repoussant le polythéisme, s'était si ouvertement déclaré pour la foi chrétienne, et d'attribuer à d'impurs motifs son changement de religion. La cruauté, aujourd'hui encore inexplicable, de Constantin envers sa propre famille fournissait à leurs accusations une apparence de justesse. En effet, il fit périr, dans un court espace de temps, son fils Crispus, jeune homme de haute espérance, sa femme Fausta, son beau-frère Licinius et son neveu Licinien. Que si Licinius mérita réellement son sort par ses criminelles intelligences avec les barbares; si son propre fils fut la victime d'un odieux système de mensonges habilement présentés; si Fausta se prépara elle-même la juste punition des calomnies abominables par lesquelles elle avait attiré la perte de

son beau-fils; il ne peut du moins y avoir aucune excuse admissible pour le supplice de Licinien, d'un enfant de douze ans. Dans tous les cas, à partir de cette époque, le bonheur domestique abandonna Constantin. De tous les fils qui lui survécurent, pas un ne se montra capable de régner, et, vingt-six ans après lui, toute sa maison était éteinte, déracinée, la plus grande partie par mort violente. Plus tard, une fable se répandit, présentée par Zosime comme un fait positif, et racontée aussi par Sozomène: à savoir que Constantin, poursuivi par les remords de sa conscience, aurait consulté plusieurs prêtres païens, ou, selon d'autres, le philosophe néoplatocinien Sopatros, pour connaître les moyens purificatoires de l'ancienne religion, mais qu'on lui avait répondu qu'elle n'en avait point pour de tels crimes, et qu'alors s'étant adressé aux évêques catholiques, ceux-ci lui avaient dit que le baptême et la pénitence étaient des moyens infaillibles pour le laver et le tranquilliser. Mais lors même qu'il ne serait pas absurde de supposer que les prêtres païens eussent négligé, pour rattacher Constantin à leur cause, l'emploi de cérémonies appliquées à des hommes souvent bien plus coupables, la fausseté de cette anecdote ressortirait encore évidemment de l'anachronisme sur lequel elle repose. En effet, longtemps avant l'année 306, dans laquelle eut lieu l'exécution de son fils et de son neveu, l'empereur s'était montré adhérent déclaré de la religion chrétienne et défenseur de l'Église, particulièrement dans les démêlés des Donatistes avec les Ariens.

Toutefois il reste difficile de déterminer, d'une manière précise, l'époque où furent fixées les irrésolutions religieuses de Constantin, et où son penchant pour le christianisme se transforma en une foi véritable, en un attachement sans réserve. Une humilité vraiment chrétienne se manifeste déjà dans la lettre par laquelle il convoqua, en 314, les Donatistes au concile d'Arles : lui aussi, dit-il dans cette lettre, il a commis beaucoup d'injustices, sans se représenter alors que le souverain être, de qui sont connues les plus secrètes

fibres de son cœur, voyait ses méfaits; il a, en conséquence, mérité toute espèce de malheurs; mais Dieu, au contraire, l'a comblé d'innombrables bienfaits dont il n'était pas digne. Sans doute, depuis sa victoire sur Maxence, la conviction de l'empereur fut entièrement acquise au christianisme, mais ce fut seulement à partir de l'année 324, lorsque la défaite de Licinius l'eut rendu seul et unique maître de l'empire romain, qu'il se déclara publiquement et nettement sectateur de la foi nouvelle (1). Trois années auparavant il avait ordonné que, lorsque la foudre frapperait le palais impérial ou d'autres bâtiments publics, les Aruspices seraient consultés, suivant l'ancienne coutume, sur la signification du présage, et qu'on lui enverrait leur réponse écrite. Or, un pareil décret semble indiquer que, à cette époque, Constantin ne s'était pas tout-à-fait détaché de la superstition païenne : mais on peut aussi penser qu'en prenant ces interprétations sous sa surveillance, il voulait simplement prévenir les abus de la crédulité populaire, toujours disposée à suivre en aveugle certaines préoccupations politiques. Après cela, que Constantin, comme les empereurs chrétiens qui suivirent, apparaisse encore, sur les monnaies et les inscriptions, avec le titre de *souverain pontife*, on ne doit nullement s'étonner d'une chose qui venait des païens et se faisait sans sa participation. Dans les lois et dans les édits royaux, Constantin cessa de prendre ce titre, quoiqu'il l'eût encore porté en 311, et que les empereurs païens eussent coutume de s'en revêtir dans leurs ordonnances. De ce que l'image de Constantin se trouve sur les monnaies à côté de celles de Jupiter, d'Hercule et d'Apollon, il ne faut pas non plus inférer qu'il continua d'être favorable au paganisme, car il était bien naturel que l'on ne pût pas détruire à la fois, dans toute l'étendue de l'em-

(1) Eusèbe lui-même place seulement à cette époque la profession de christianisme ouverte et complète de la part de Constantin.

pire, tous les anciens coins servant à fabriquer la monnaie et les remplacer immédiatement par d'autres avec les symboles du christianisme.

Constantin, gouvernant désormais l'empire entier, commença par abolir tout ce que Licinius avait établi, dans les derniers temps, pour l'oppression des chrétiens. Il rendit à ceux des provinces orientales tous les droits et priviléges dont avaient joui jusqu'alors les croyants de l'Occident, fit rebâtir à ses frais, sur un plan plus vaste, les églises détruites, et ordonna d'en construire de nouvelles, également spacieuses, dans les villes où il le jugeait nécessaire, espérant, disait-il, que tous embrasseraient la foi du vrai Dieu. Les métropoles furent invitées par lui, dans des lettres spéciales, à coopérer à l'érection de ces basiliques, et les gouverneurs des provinces reçurent l'ordre de fournir tout ce qu'il fallait. Au fond, Constantin était convaincu que Dieu ne lui avait accordé sa dernière et décisive victoire qu'afin qu'il répandît la religion chrétienne dans tout l'Orient, et il le dit expressément lui-même dans une proclamation adressée à cette partie de son empire. Ainsi s'élevèrent, en peu de temps, de nouvelles églises à Rome, à Nicomédie, à Antioche, à Béthléem, à Mambré, et même à Héliopolis, où il n'y avait pas encore de chrétiens. A Jérusalem, sous la direction d'Hélène, mère de l'empereur, deux magnifiques églises furent bâties au-dessus et auprès du tombeau de Jésus-Christ. On en construisit d'autres sur la montagne d'où le Sauveur monta au ciel et sur la grotte où il naquit. En même temps, des fonds, pris sur les revenus des villes, furent assignés à l'entretien des ecclésiastiques et de tout ce qui concernait le sacrifice divin. Dès-lors Constantin donna à ses plus jeunes fils des instituteurs chrétiens, confia à des chrétiens les emplois les plus importants, et ne choisit, en général, que des chrétiens pour gouverneurs et inspecteurs des provinces.

De la victoire de Constantin sur Licinius et de sa domination en Orient, date aussi son changement de conduite à

l'égard du paganisme. Dans l'édit de Milan de l'année 313, il avait accordé aux païens, comme aux chrétiens, l'entière liberté de religion; en 319, des lois spéciales permettaient encore, dans les temples, les sacrifices et la recherche de l'avenir dans les entrailles des victimes, tout en interdisant de pareilles pratiques dans les maisons particulières : néanmoins ces mêmes lois désignaient déjà le culte païen comme une superstition dont la valeur et le temps étaient passés *(superstitio et peracta usurpatio)*. Mais dans sa proclamation de 324, il exprima nettement le vœu que tous ses sujets abandonnassent le culte des faux dieux pour embrasser la foi chrétienne; il tint même publiquement des discours théologiques, dans lesquels il combattait les erreurs du polythéisme. A ces attaques il en joignit de plus directes. Il fit détruire, à Aphaka en Phénicie, le temple et le bois de Vénus qui servaient d'asile à des voluptés contre nature; de même, à Ægé en Cilicie, le temple d'Esculape, où les malades obtenaient, dans un sommeil magnétique, l'indication des moyens propres à les guérir, de sorte que, plus tard, les païens, comme Libanius, se plaignaient encore des maux causés par là aux personnes souffrantes. La mesure qui servait à marquer la crue du Nil fut transportée, par les ordres de Constantin, du temple de Sérapis dans l'église d'Alexandrie. Par ses ordres également, les prêtres du Nil, renommés pour leur immoralité infâme, furent dépouillés de leurs fonctions. Il défendit aux employés de l'état de sacrifier aux dieux en son nom ou pour sa prospérité. Vers la fin de son règne, Constantin alla encore plus loin. Dans les villes et les villages où les chrétiens formaient la grande majorité, il crut ne pas devoir ménager plus longtemps les édifices consacrés aux dieux et leurs revenus. Après avoir fait porter au fisc impérial les trésors qui se trouvaient dans ces temples, après leur avoir arraché leurs colonnes pour les faire servir à la construction des temples chrétiens, il en fit enlever soit les portes, soit les toits, pour laisser les éléments accomplir l'œuvre de destruction. Quelques-uns

même, moins visités, furent purement et simplement donnés aux fidèles pour les approprier à leur usage. Les idoles dépouillées de tout ornement, de l'or et de l'argent qui les recouvraient, et réduites à la matière brute, étaient abandonnées, dans cet état, à leurs adorateurs, tandis que les objets remarquables du même culte étaient employés à orner la résidence impériale. Car, bien que Constantin voulût donner à sa capitale un caractère tout-à-fait chrétien, et qu'il n'y permît aucun exercice du paganisme, néanmoins il n'hésita pas à faire placer, dans les rues et sur les places publiques, une foule extraordinaire d'images des dieux rassemblées de toutes parts, sentant bien que ces images une fois tirées hors de l'obscurité mystérieuse des temples et de leur entourage accoutumé, séparées ainsi de leur auréole divine, ne pourraient plus désormais séduire personne. A la vérité, il y a lieu de s'étonner que les faveurs accordées aux chrétiens et la répulsion témoignée aux païens, que les ravages exercés dans leurs temples, surtout, n'aient provoqué, de la part de ceux-ci, aucune résistance. Au contraire, les délégués de l'empereur parcouraient tranquillement les provinces, portant partout la main sur les antiques objets de la vénération des peuples, sans avoir besoin de recourir aux armes. C'est que le souvenir de l'effroyable misère répandue dans les provinces de l'Orient par Galerius, Maximin et Licinius, vivait encore au fond de tous les cœurs avec la crainte de retomber. de l'ordre établi par Constantin, dans une anarchie tyrannique. D'ailleurs, on était convaincu que personne ne pouvait résister à l'empereur et que le succès le plus complet couronnait toutes ses entreprises. Il faut dire aussi que dans les villes considérables, dont une grande partie était païenne, par exemple à Rome, Antioche, Alexandrie, Apamée, Gaza, etc., Constantin évita de toucher aux temples ou de porter atteinte au service des dieux. Très-peu de temps avant sa mort, il confirma encore les priviléges des prêtres païens en Afrique. Il était également fort éloigné de pousser personne par violence à embrasser

la religion chrétienne, ou à prendre part à ses cérémonies. Lui-même recommandait aux chrétiens de ne troubler ni tourmenter dans leurs exercices religieux les partisans de l'ancien culte, tout en employant, pour sa part, d'autres moyens d'attirer à la foi nouvelle, tels que des secours en argent, l'octroi de priviléges importants, la promotion à de hautes charges. Des localités qui avaient entièrement passé au christianisme reçurent, en récompense, le nom de Constantine avec de grands avantages. Ses principes en cette matière étaient ceux qu'il avait déjà exprimés au concile de Nicée, devant l'assemblée des évêques, à savoir : que les amis sincères de la vérité formant la minorité parmi les hommes, on ne devait pas attendre leur conversion de la vertu pénétrante de la parole, ni des effets de l'instruction orale ; que l'on gagnait les pauvres en leur donnant les choses nécessaires à la vie, et que les autres étaient attirés soit par la protection, soit par l'accueil amical, soit enfin par les honneurs qu'ils trouvaient auprès des puissants. Avec une manière d'agir conforme à ces vues, des multitudes pouvaient, chaque année, abjurer le paganisme, mais entre cette répudiation extérieure et une foi et une vie vraiment chrétienne, il y avait un vaste intervalle que le plus petit nombre franchissait. L'Église ne gagnait rien à l'accession de ces hommes déterminés simplement par leurs avantages temporels : au contraire, ils la souillaient, ils l'affaiblissaient en transportant dans son sein leurs habitudes impures, et, dans la suite, il fut facile aux démagogues ecclésiastiques de prendre un point d'appui au milieu de cette tourbe, chrétienne de nom, païenne en réalité.

Des motifs religieux contribuèrent aussi à la résolution prise par Constantin de fonder une nouvelle Rome, en élevant Byzance au rang de capitale, et en y transportant le siége de l'empire. A Rome païenne, où une grande partie du sénat et des classes supérieures restaient opiniâtrement attachés à l'ancien culte, il voulut opposer une ville toute chrétienne. En conséquence, il ne souffrit à Constantinople aucuns

temples païens, aucuns sacrifices, aucunes fêtes des dieux. Il fit, au contraire, bâtir plusieurs églises magnifiques, notamment celle de la Paix, appelée depuis sainte Sophie, et la basilique des douze Apôtres. Cette translation du siége de l'empire eut pour toute l'Église catholique un résultat très-avantageux, auquel Constantin ne pensait pas sans doute. Ce fut celui-ci : le chef du catholicisme échappa par là au danger d'être entraîné dans le cercle étroit des intrigues et des cabales d'une cour de plus en plus dégénérée, et de dépendre des caprices d'un souverain qui aurait voulu faire de lui l'instrument de sa politique et de son despotisme. Quand on compare la position des patriarches de Constantinople, qui vinrent ensuite, avec la liberté et l'indépendance des pontifes romains, l'on ne peut pas ne point voir, dans la fondation de la nouvelle ville impériale, une disposition particulière du Sauveur veillant miséricordieusement sur l'Église.

Dans les derniers temps de son règne, Constantin porta le zèle contre le paganisme jusqu'à défendre, en général, d'élever aucune idole, d'offrir aucun sacrifice. L'exécution de cet ordre ne paraît pas, il est vrai, avoir été tentée sérieusement, mais son fils Constance l'invoqua, en le renouvelant, dans l'année 341. Cependant, quelque grande que fût l'ardeur de Constantin pour la propagation du christianisme, quelque sincère et décidé que fût son attachement à la foi catholique, il resta jusqu'à la fin de sa vie en dehors de l'Église. Lui aussi se laissa arrêter par le préjugé contre lequel les docteurs de cette époque eurent tant à combattre, à savoir : qu'il était plus sûr de différer, autant que possible, la réception du baptême, afin de n'en pas perdre la grâce par de nouveaux péchés. Il désirait, de plus, dans les derniers temps, être baptisé dans le Jourdain, à l'exemple du Sauveur. Jusqu'à l'année 337, où une maladie sérieuse l'avertit de l'approche de la mort, il resta ainsi dans le vestibule de l'Église, privé du secours et de la bénédiction des sacrements. Ce fut seulement alors qu'il se fit baptiser dans

le château d'Achyron, près de Nicomédie, par les évêques réunis autour de lui, nommément par Eusèbe, évêque de ce diocèse. Il mourut bientôt après, dans cette même année 337, le jour de la Pentecôte.

Des trois fils de Constantin qui, d'après la volonté paternelle, partagèrent entre eux l'empire, l'un, Constantin II, perdit, en 340, la vie dans une guerre contre son frère Constant, après quoi celui-ci gouverna tout l'Occident et Constantius tout l'Orient. L'un et l'autre paraissent avoir maintenu, dans les premières années de leur règne, les dispositions de leur père contre le paganisme. Une loi de 341 ordonnait, en rappelant une loi antérieure de Constantin : « que la superstition cessât et que l'on mît fin à la folie des » sacrifices. » Mais aucune peine n'était déterminée contre les infracteurs, de sorte que, selon toute apparence, cette loi avait pour but bien plutôt de préparer l'abolition du culte païen, que de l'opérer immédiatement. Constant jugea même nécessaire, en 342, vu la grande quantité des païens à Rome, de protéger par un édit, contre des tentatives de destruction, les temples situés hors de la ville, parce que le peuple y célébrait des fêtes nationales et certains jeux publics. Les empereurs ayant une fois donné l'exemple par la fermeture ou la démolition de plusieurs temples, il était naturel que les chrétiens témoignassent violemment leur horreur contre les asiles des faux dieux, et que l'amour du pillage, joint à un aveugle besoin de ruines, prît le masque du zèle religieux. On vit même un écrivain chrétien de cette époque, Firmicus Maternus, exciter, par une fausse interprétation de l'ancien Testament, les empereurs à détruire de vive force le culte des idoles (1). Et, en réalité, Constantius alla si loin qu'il défendit, l'an 353, sous peine de mort, non-seulement d'ouvrir les temples, mais encore d'offrir des sacrifices. Après la défaite de Magnentius, contre

(1) De errore profanarum religionum, C. XXX.

lequel son frère Constant avait perdu la vie, Constantius, devenu l'unique maître de l'empire, interdit de nouveau expressément la célébration des sacrifices nocturnes que l'usurpateur avait autorisés. Trois années plus tard il renouvela, à la vérité, la peine de mort contre ceux qui sacrifiaient ou qui adoraient les idoles; mais le nombre des païens était encore si considérable, et leur parti si puissant, que l'on ne pouvait procéder à une rigoureuse exécution de ces lois sanglantes. Constantius lui-même montra, par sa conduite à Rome, en 357, qu'il pensait à ménager au moins les païens de cette ville dans leurs intérêts religieux. Bien qu'il eût fait enlever, avant son arrivée, l'autel de la victoire de la salle du sénat, il ne restreignit en rien le service des dieux; il assura aux vestales la jouissance de leurs privilèges, conféra à des Romains de distinction la dignité sacerdotale et ne voulut pas toucher aux revenus destinés aux sacrifices (1). Mais ailleurs, surtout en Orient, les objets du culte païen ne furent nullement épargnés. Constantius fit détruire par ses soldats un grand nombre de temples, il en donna d'autres à ses favoris, *de même*, dit Libanius, *que l'on donne un cheval, un esclave, un chien, ou un gobelet d'or*. Ses soupçons politiques, toujours éveillés, se portaient particulièrement sur les devins, les magiciens et les augures; quiconque recourait à ces hommes, lui semblait aussitôt le faire dans un but politique, et il le livrait à la torture, à la mort même, comme criminel de lèse-majesté.

En général c'était une sotte, une absurde protection que celle qui était donnée par le gouvernement de Constantius au christianisme : au lieu de le servir, elle ne pouvait, en réalité, que lui être nuisible. Les faveurs qu'une cour dégénérée et souillée prodiguait aux convertis, étaient bien

(1) Ceci est rapporté par le païen Symmaque, op. s. Ambrosii, edit. Bened. III, p. 872.

plutôt, pour beaucoup de païens doués de nobles sentiments, un motif de rester fidèles à l'ancien culte tombé en disgrâce, et la multitude de ceux qui, dans le choix de leur religion, ne suivaient que leurs avantages matériels (dont le zèle pour la foi chrétienne, par conséquent, n'était qu'hypocrisie), devait retourner au paganisme dès que la foi du Souverain inclinerait de ce côté. D'ailleurs, le paganisme, dans l'empire romain, à cette époque, par la foule de ses sectateurs, comme aussi par le rang, la richesse et les talents de plusieurs d'entre eux, n'était pas une puissance méprisable. Un changement dans la position respective des deux religions était donc possible, bien plus, il était préparé par les impures et stupides menées de ceux qui dirigeaient le faible Constantius. Les écoles supérieures, où l'on recevait, spécialement dans l'étude de la rhétorique et de la philosophie, la culture intellectuelle du siècle, étaient encore tout-à-fait païennes. Cette culture intellectuelle elle-même reposait sur l'ancienne littérature du paganisme, laquelle, aux yeux d'un grand nombre, était incompatible avec la foi chrétienne, d'autant plus que l'admiration inspirée par Homère, Sophocle et Platon se confondait souvent avec le culte des divinités célébrées dans leurs ouvrages. La plupart des professeurs publics, c'est-à-dire les sophistes, les rhéteurs proprement dits, demeuraient constamment attachés au parti païen. Aussi leurs leçons, lors même qu'elles ne contenaient aucune attaque directe contre le christianisme, devaient cependant, à la fin, laisser dans l'esprit de leurs auditeurs une disposition défavorable à cette religion, et il n'était pas rare que des jeunes gens qui étaient venus croyants auprès d'eux, s'en retournassent infidèles. Julien fut du nombre de ces apostats.

CHAPITRE II.

JULIEN; SES ESSAIS DE RESTAURATION DU PAGANISME (1).

Petit-fils de Constance Chlore et neveu de Constantin, Julien, né en 331, perdit, à l'âge de six ans, son père et un frère aîné, lorsque, après la mort de Constantin, l'armée entreprit de faire disparaître tous les membres de la famille impériale, à l'exception des trois frères régnants. Julien et son frère Gallus, arrachés seuls à la mort, furent conduits, loin de la cour, dans un château en Cappadoce, où on les garda soigneusement. Comme on les destinait alors, l'un et l'autre, à l'état ecclésiastique, ils furent assujétis à de nombreuses pratiques religieuses et reçurent même l'ordination des lecteurs.

(1) Livres consultés : Juliani opera ; Amm. Marcellin. I, 20-25 ; Libanii Orat. V, VII, VIII, X ; Gregor. Nazianz. Or. IV, V (λογοι στηλιτευτικοι); Socrates H. E. III ; Sozomenus H. E. V ; Théodoret, H. E. III ; Vie de l'empereur Julien, par de la Bleterie, Amst. 1735 ; Histoire de l'empereur Julien, par Jondot, Paris 1817 ; Julien et son époque, par A. Neander ; Dissertation sur le tremblement de terre et les jets de flammes qui empêchèrent la reconstruction du temple de Jérusalem au temps de l'empereur Julien, par A. Warburtons.

Quand Gallus fut devenu César, Julien, âgé de vingt ans, se rendit à Constantinople. Là on lui donna pour précepteur le sophiste Ekebolius, un de ces hommes qui suivent constamment la religion du souverain. De Constantinople il alla à Nicomédie continuer ses études. Ce fut dans cette dernière ville que son amour exagéré des anciens poëtes et philosophes grecs le conduisit à interroger secrètement un augure païen sur l'avenir. Cet augure, en enflammant l'imagination du jeune Julien par la plus brillante perspective, mit sans doute pour condition à ses succès qu'il se dévouerait au service des dieux. Dans tous les cas, c'est à partir de ce temps que les tendances païennes du futur empereur devinrent de plus en plus prononcées. Bientôt après il se lia avec les platoniciens de l'Asie mineure. Ceux-ci le gagnèrent tout-à-fait à leurs intérêts et à leurs idées, par d'obscurs systèmes de théurgie, par de pompeuses promesses sur l'élévation et la divinisation de l'âme, mais surtout en le flattant et en tirant un habile parti de ses goûts. En Ionie, le philosophe Maximus mit le sceau à l'œuvre. Julien, séduit par de magiques enchantements, se laissa initier aux mystères païens et fut persuadé dès-lors que les dieux eux-mêmes l'avaient choisi pour rétablir leur culte. L'amour-propre, une mauvaise éducation chrétienne, bornée à l'extérieur des choses, la haine contre Constantius et contre son entourage, le spectacle de l'Église horriblement déchirée et défigurée par l'arianisme, telles furent les causes principales qui agirent à la fois sur lui, et, de froid chrétien qu'il était, le transformèrent en païen plein de zèle. Cependant son apostasie ne fut connue que de ses amis et d'un nombre de partisans assez restreint. A la vérité, ceux d'entre les païens qui étaient dans le secret commencèrent dès-lors à tourner vers lui leur espérance; on offrit des sacrifices aux dieux pour sa prospérité, pour son arrivée au pouvoir ; plusieurs vinrent de loin uniquement afin de contempler et d'entendre leur futur sauveur; des augures, des devins annonçaient déjà l'aurore du jour où le polythéisme

allait se lever dans son ancienne magnificence (1). Quant à Julien lui-même, il s'efforçait, par la dissimulation la plus attentive, d'écarter les moindres soupçons de l'empereur; il visitait soigneusement les églises et les chapelles des martyrs; il alla, dit-on, jusqu'à se faire raser la partie supérieure de la tête pour avoir l'air de priser la vie monastique. Après l'exécution de son frére Gallus, sa vie fut quelque temps en danger. Enfin, pour couronner ses études classiques, il obtint la permission de se rendre à Athènes, principal foyer de la science païenne et du culte des dieux. Ce fut dans cette ville que Grégoire de Nazianze, qui y étudiait à la même époque, prononça ces paroles prophétiques : « quels maux » l'empire romain élève en ce jeune homme! »

Constantius ne tarda pas à le rappeler; puis, l'ayant promu au rang de César, il l'envoya en Gaule. Là Julien gagna l'affection des légions victorieuses; mais ses succès excitant la jalousie et les soupçons de l'empereur, il continuait avec soin son système d'hypocrisie. A la fête de l'Épiphanie, en 361, il assista au service chrétien à Vienne, quoique dès-lors, pressé par les soldats, il se fût laissé saluer Auguste, et qu'il eût résolu de faire à Constantius une guerre devenue inévitable. Toutefois il attendit l'expédition de celui-ci en Orient pour jeter tout-à-fait le masque, ce qu'il fit en offrant des sacrifices aux dieux et en envoyant de magnifiques présents aux temples les plus renommés de la Grèce. Déjà il s'était fait purifier en secret par une cérémonie païenne, probablement par le taurobole, de la prétendue tache des sacrements chrétiens. Il déclara avoir connu d'avance, grâce à des prédictions et à des signes, la mort de Constantius, arrivée en Cilicie au mois de novembre 361 (2). Cette mort le rendit et le fit proclamer

(1) Libanius, προσφων. Ἰουλ, vol. I, p. 409.

(2) « Quand on reçut la première nouvelle de la mort subite de Constantius, personne ne voulut y croire, dit Libanius, et il ajoute : ὁ δὲκ κιβωτιου τινος Βιβλια μεταπεμψαμενος, ἐδεικνυ λογια πρεσβυτερα τε πολυ της αγγε-

maître unique de l'empire. Il commença aussitôt l'exécution de son plan favori. Ce plan consistait à remettre les choses religieuses dans la situation où elles étaient avant Constantin, à détruire tout ce qui, depuis, avait été fait par l'autorité tant en faveur de la foi chrétienne qu'au désavantage du paganisme, et à dégager, de vive force, le christianisme des relations avec l'État dans lesquelles l'avaient placé Constantin et ses fils. Cependant, instruit par l'expérience des temps précédents, il ne voulut pas déclarer aux chrétiens une persécution ouverte, ni les pousser violemment à l'apostasie. Il savait que cette manière de procéder était non-seulement inutile, mais encore dangereuse, vu le nombre et la puissance des chrétiens. D'ailleurs, il ne voulait pas leur procurer l'honneur du martyre. Ainsi il ne s'agissait, pour le moment, que de faire descendre le christianisme du rang de religion de l'État à celui de culte simplement toléré. La pensée de mettre la religion chrétienne et la religion païenne sur le pied d'égalité lui étant étrangère, il voulut saper la première et préparer sa chûte complète, autant que la chose pouvait s'exécuter sans trop d'éclat, mais au fond il regardait tout ennemi des dieux comme un ennemi personnel ; Libanius l'a positivement dit dans son panégyrique. Il donnait presqu'exclusivement les charges importantes à des païens ou à des apostats. Les sophistes et les hiérophantes, dont l'âge d'or semblait être revenu avec le règne du nouvel empereur, accouraient autour de lui en foule, et ne négligeaient pas les occasions de s'enrichir eux et leurs amis.

Julien publia, à Constantinople, l'édit qui ordonnait de rouvrir les temples dans tout l'empire et de rétablir ceux qui avaient été détruits ou endommagés. En même temps il exprimait sa volonté de voir les villes renouveler leurs fêtes

λιας, και τη ποτε ἀγγελια βεβαιουμενα (vol. I, p. 561). C'est ce dernier passage qui semble avoir inspiré, dans la suite, à Grégoire de Nazianze, le soupçon que Julien avait fait empoisonner Constantius.

particulières et leurs usages religieux. Les prêtres des idoles recouvrèrent leurs anciens priviléges ; des revenus spéciaux furent de rechef assignés à leur entretien, comme à celui des temples, et Julien, à qui sa dignité de souverain pontife n'était pas moins chère, ni moins précieuse que la dignité impériale elle-même, leur donnait à tous l'exemple du plus grand zèle et du plus grand soin dans l'accomplissement des fonctions sacerdotales. Il consacra au dieu du soleil un temple dans son propre palais dont les salles et les jardins se remplirent de statues de tous les dieux ; dans chaque bosquet se trouvait un autel. Il sacrifiait, le matin et le soir, à Hélios, la nuit à Séléné et aux autres corps célestes. Chaque jour il offrait un sacrifice spécial à quelque nouveau dieu, et alors l'inquiétude qui lui était particulière se manifestait sous la forme d'une mesquine et infatigable activité : il se prosternait devant l'image de la divinité privilégiée, lui baisait les pieds, fendait lui-même le bois destiné au sacrifice, attisait le feu, immolait de ses propres mains les victimes, et de ses propres mains encore cherchait, dans leurs entrailles, les secrets de l'avenir. La ville de Constantinople qui, jusque là, avait été toute chrétienne, se trouva souillée aussi par le culte des idoles.

Julien sentait bien que d'autres mesures étaient nécessaires pour le rétablissement du polythéisme, dont il voulait être à la fois (ce que personne jusqu'à lui n'avait essayé) le réformateur et le restaurateur. Voyant que le système païen avec son mécanisme vide, avec sa flagrante stérilité, ne pourrait, à la longue, tenir tête au christianisme, il eut recours à deux moyens concourant au même but. D'une part, il entoura ses prêtres d'éclat extérieur et de la pompe des honneurs du monde, en même temps qu'il s'appliquait à les élever à une dignité morale qu'on ne leur connaissait pas jusqu'alors. D'autre part, il s'efforça de transplanter sur le sol du paganisme les institutions propres à l'Église chrétienne, et dont les bienfaisants effets brillaient à tous les yeux. En conséquence, il ordonna que l'on choisît pour

prêtres, dans chaque ville, les citoyens les plus recommandables, ceux qui étaient les plus aimés des dieux et des hommes. La vie du prêtre, disait-il, doit être un sermon continuel, un miroir de chasteté et de dignité morale. Jour et nuit son devoir est de vaquer aux consécrations et aux purifications prescrites; toujours revêtu de pompeux ornements, il doit se tenir dans le temple pendant tout le temps de son service; qu'il ne profère ni n'écoute jamais des paroles inconvenantes. L'étude conforme à son état, c'est la philosophie, mais non pas celle des sceptiques et des épicuriens. Quelqu'extraordinaires que ces exigences pussent paraître à ceux à qui elles étaient adressées, les hauts employés de l'État devaient encore s'en étonner davantage, lorsque l'empereur excitait ses prêtres à rivaliser, pour la préséance, avec les représentants du pouvoir civil, à se placer au niveau ou au-dessus des plus grands dignitaires, à ne pas aller à la rencontre d'un préfet faisant son entrée dans une ville, et surtout à maintenir leur autorité et leur dignité dans l'intérieur du temple où tous les autres hommes ne sont que des particuliers.

Julien regardait la plupart des institutions de l'Église comme excellentes et dignes d'imitation. Il le prouva bien en s'efforçant de donner au paganisme, par des créations analogues, la force interne et la tenue dont celui-ci manquait. Le chant de l'Église qui embellissait le culte chrétien devait aussi rendre le culte païen plus attrayant. Il ordonna en conséquence l'établissement, à Alexandrie, d'une école pour le chant des temples, et il exigea des prêtres qu'ils apprissent par cœur les hymnes que l'on chantait dans les grandes solennités païennes. Ces mêmes prêtres durent également, à l'exemple des prêtres chrétiens, prononcer des discours publics pour l'instruction et l'édification du peuple. Mais que pouvaient être des discours de ce genre, sinon de froides dissertations de philosophie morale, ou des explications allégoriques encore plus froides des mythes, lesquelles, en tout cas, demeuraient aussi inefficaces les unes que les

autres? Il contrefit aussi les pénitences publiques de l'Église en frappant d'une sorte d'excommunication, en sa qualité de souverain pontife, un employé de l'État qui avait maltraité un prêtre païen. Il ne désirait pas moins en imitant les lettres de communion et de recommandation usitées parmi les fidèles, augmenter la considération de ses prêtres et établir un nouveau lien entre lui et les laïques. Il alla jusqu'à tenter de fonder des couvents païens d'hommes et de femmes. Mais ce qui lui paraissait par dessus tout digne d'envie, c'était la charité secourable, l'esprit de bienfaisance, que la religion de l'Évangile inspirait à ses adhérents, leur commisération active envers les affligés, le soin qu'ils prenaient de la sépulture des morts. Par là, pensait-il, les chrétiens avaient gagné tant d'hommes à leur doctrine, et il était honteux que ces impies galiléens, comme il avait coutume de les appeler, outre leurs propres pauvres, nourrissent encore les pauvres des Hellènes, que ceux-ci abandonnaient. Aussi voulait-il qu'il y eût, dans chaque ville, des maisons de pauvres et des hôtelleries pour les étrangers, où les malheureux fussent reçus sans acception de religion.

Julien priva les prêtres chrétiens des immunités qui leur avaient été précédemment conférées, et il ôta aux églises le droit de recevoir soit des legs, soit des donations, en même temps qu'ils les dépouillait des revenus que leur avaient assignés Constantin et ses fils. Il ressentait une haine naturelle et toute particulière contre les ecclésiastiques qu'il regardait comme les séducteurs du peuple ignorant. Cette haine il la leur faisait sentir de diverses manières, et il s'appliquait à diminuer leur influence sur les masses par toutes sortes de moyens, pourvu qu'ils ne fussent pas trop violents ni trop criants. Dès le commencement de son règne, il avait rappelé les évêques bannis par Constantius, sans toutefois les autoriser formellement à reprendre la direction de leurs églises, afin de pouvoir les renvoyer plus tard, sous ce prétexte, s'il le jugeait à propos. Ce qu'il avait eu en vue en

les rappelant, c'était d'alimenter le combat entre Ariens et Catholiques. Quant à l'impartialité qu'il affectait à l'égard des divers partis chrétiens, elle reposait tout entière sur ce calcul que, abandonnés à eux-mêmes et se faisant extérieurement contre-poids, ils se déconsidéreraient et s'absorberaient les uns les autres dans une lutte continuelle. Il prenait plaisir à faire disputer en sa présence les antagonistes les plus renommés; puis, quand la discussion était bien échauffée, il avait coutume de leur crier, de la hauteur de son génie, à ses yeux très-grand : « écoutez-moi, car les Francs » et les Allemands m'ont aussi écouté. » Mais il n'y avait rien à entendre que la recommandation de vivre tous en repos, recommandation qui, si elle avait été suivie, aurait amené précisément le contraire de ce qu'il désirait. Du reste, cette formule : « écoutez-moi, car les Francs et les Allemands m'ont aussi écouté, » n'était qu'une puérile imitation d'un mot semblable prononcé autrefois en Judée par l'empereur Marc-Aurèle (1). Un fait qui prouve, entre beaucoup d'autres, combien il s'appliquait à semer la division parmi les chrétiens, c'est sa lettre à ceux de Bostra par laquelle il les excitait à chasser leur évêque, parce que celui-ci, dans un rapport à l'empereur, avait dit qu'il avait réussi, à force d'exhortations, à maintenir une entière tranquillité parmi les fidèles de la ville, quoique égaux en nombre aux païens. Détournant de leur véritable sens des paroles tout-à-fait dignes de louange, Julien poussait les habitants de Bostra à se venger de la calomnie de leur évêque, qui, disait-il, les représentait comme ayant cédé à ses discours et ne s'étant pas tenus d'eux-mêmes en repos (2).

Le nombre des apostats, comme on pouvait le prévoir, fut grand, surtout parmi ceux qui croyaient avoir besoin de la faveur de l'empereur, et auxquels sa jeunesse faisait

(1) Ammian. Marcellin. XXII, 5.

(2) Juliani epistolæ, ed. Heyler, p. 101.

attendre un long règne. Sous prétexte que l'Évangile défend de tirer l'épée, Julien avait retiré aux chrétiens, par un édit, le gouvernement des provinces et les emplois militaires. La plupart de ceux qui étaient en possession de ces places, apostasièrent; quelques-uns seulement aimèrent mieux se démettre, entre autres Jovien et Valentinien, devenus empereurs dans la suite. Quelquefois le réformateur du paganisme, comme s'il ne se fût pas contenté d'un retour purement extérieur au culte des idoles, feignait de ne vouloir laisser pénétrer dans les temples, et prendre part aux sacrifices, que des hommes véritablement convertis et croyants; il voulait même n'admettre que ceux qui avaient été lavés spirituellement et physiquement, au moyen de prières et de cérémonies expiatoires, des souillures contractées par eux, disait-il, dans la réception des sacrements chrétiens (1). Mais il ne tenait sérieusement à rien de ce qui pouvait retarder ou rendre difficile le passage au paganisme, et il employait les expédients les plus petits, même les plus indignes, pour augmenter le nombre des apostats. C'était alors un usage, observé par les chrétiens eux-mêmes, de rendre aux statues des empereurs, élevées en public, une espèce d'hommage appelé *adoration*, mais qui n'était, de la part des fidèles, qu'une simple marque de respect. Julien fit entourer ses statues de simulacres des dieux, pour que les chrétiens s'inclinassent en même temps devant elles, et afin de les rapprocher ainsi peu à peu de leur culte. Il avait rendu à la bannière de l'empire, au labarum, son ancienne forme païenne, en lui enlevant le monogramme du Christ, et il avait fait rétablir les images des dieux sur les autres étendards et signes militaires. Ensuite, le jour où devait avoir lieu la distribution d'argent aux troupes, il fit placer des cassolettes devant les drapeaux de chaque légion, et chaque soldat dut y jeter quelques grains d'encens avant de recevoir,

(1) Jul. ep. I, p. 99-100.

de la main de l'empereur, la pièce de monnaie accoutumée. Ceci fait, il l'expliqua comme une profession formelle du paganisme. Beaucoup n'osèrent reculer, d'autres surpris dans le moment, mais avertis après par leurs camarades de la signification attachée à cet acte, s'en repentirent, et déclarèrent publiquement, même devant Julien, qu'ils avaient horreur de l'hommage involontaire rendu par eux aux idoles.

Julien ayant ordonné de rendre tout ce qui avait été enlevé aux temples païens sous le règne précédent, et que quiconque avait pris part à la destruction d'un temple, le rebâtît ou représentât la valeur des objets, cet édit donna matière à une foule d'actes vexatoires. En effet, le nombre était extrêmement considérable d'ecclésiastiques et de laïques qui, encouragés par la marche du précédent règne, avaient participé à ces dévastations. La plupart, hors d'état de fournir l'équivalent qu'on leur demandait, furent mis à la torture et emprisonnés. Dans beaucoup d'endroits, particulièrement en Orient, les païens, assurés de la protection de l'empereur, prirent une revanche sanglante. En Palestine et en Phénicie, des prêtres et des vierges subirent des cruautés inouïes. A Gaza et à Héliopolis, des chrétiens furent mis en pièces par la populace païenne. Ces horreurs demeuraient impunies, et ceux d'entre les fidèles qui portaient plainte à Julien et réclamaient sa protection étaient repoussés par lui avec une moquerie insultante. Ils ne pouvaient, leur répondait-il, se plaindre avec raison, tout chrétien étant appelé à souffrir et à endurer patiemment la souffrance. Quand les païens, à Alexandrie, eurent égorgé l'évêque arien Georgius et les deux fonctionnaires chrétiens Drakontius et Diodorus, et qu'ils eurent commis sur leurs cadavres toute espèce d'indignités, Julien se contenta de blâmer leur conduite *illégale*, en avouant que Georgius avait, sans aucun doute, mérité quelque chose de pis. Julien se montra également impassible au sujet des atrocités perpétrées par les païens sur la personne de l'évêque Markus, à Aréthuse, en Syrie,

parce qu'il ne pouvait restituer le prix d'un temple qu'il avait fait détruire sous Constantius. Markus supporta les tourments avec une si rare constance que son visage ne cessa de garder la même expression de sérénité. Là-dessus, le préfet Sallustius écrivait à l'empereur: « qu'il était pour-» tant honteux d'être vaincu par un faible vieillard, et que » cette cruauté, inutile aux païens, ne servait qu'à augmen-» ter la gloire des disciples du Christ (1). » La vengeance de Julien s'étendait sur des villes entières. Il condamna celle de Césarée, en Cappadoce, où trois temples avaient été détruits, à perdre son nom et tous ses droits municipaux et à n'être plus qu'une simple bourgade. Ceux qui continuaient de convertir et de baptiser les païens étaient naturellement l'objet de la haine la plus amère de l'empereur. Dans ces cas il oubliait toute modération et toute dignité, comme le prouve sa conduite à l'égard de saint Athanase. Dans une lettre au préfet d'Égypte, il jure par Sérapis que, si dans un temps déterminé, Athanase n'est pas chassé, non-seulement d'Alexandrie, mais de la province entière, il frappera d'une amende de cent livres d'or la cohorte préfectorale, rien ne pouvant lui être plus agréable que la nouvelle de l'exil de ce malfaiteur qui a eu l'audace d'administrer le baptême à plusieurs femmes païennes de distinction. La rage qu'il éprouvait contre le christianisme et contre les plus nobles d'entre les chrétiens s'exprimait aussi en paroles amèrement méprisantes qu'il ajoutait à ses violences comme un supplément de dérision. Après avoir dépouillé, n'importe sous quel prétexte, les églises de leurs ornements les plus précieux et de leurs vases sacrés, il avait coutume de dire : « que l'excellente loi des » chrétiens promettant le royaume des cieux aux pauvres, » il fallait leur en aplanir le chemin. » Il plaisantait pareil-

(1) Libanius en appelle à l'exemple de Markus et à ses suites, pour déterminer un gouverneur à user de clémence envers un chrétien accusé de vol dans un temple.

lement sur « les crédules disciples d'ignorants pêcheurs, » lesquels passaient les nuits en prières, dans la société de » vieilles femmes, et étaient tout épuisés et à demi- » morts de jeûnes. »

Par l'édit qui excluait les chrétiens des chaires de littérature, Julien voulait mettre exclusivement dans les mains d'instituteurs païens l'éducation de la jeunesse chrétienne, et enlever par là au christianisme l'appui que lui prêtait la culture hellénique. Dans cet édit, les reproches les plus odieux étaient adressés aux chrétiens en général et à leurs instituteurs en particulier. Julien les accusait d'hypocrisie et de cupidité parce qu'ils se servaient pour leurs leçons des anciens auteurs qui, d'après eux, avaient erré dans les choses les plus importantes. « Ils devraient bien plutôt, disait-il, » commenter, dans les églises des Galiléens, Luc et Mat- » thieu (1). » Parmi les hommes remarquables, on n'en connaît que deux qui aient résigné leurs fonctions, Prohæresius à Athènes et Fabius Marius Victorinus à Rome. Les deux Apollinaire, en Syrie, crurent qu'ils combleraient cette lacune dans l'instruction des chrétiens en arrangeant pour eux, en vers grecs, des sujets bibliques : mais la prompte

(1) Julien, dans son édit, parle simplement de la défense d'*enseigner*, mais Grégoire de Nazianze, Socrate, Sozomène, Théodoret, Rufin, parlent aussi d'une défense d'*apprendre* les sciences helléniques, défense faite aux chrétiens par le même empereur. Ceci n'est pas, comme on l'a prétendu souvent, une erreur ou une exagération, mais une conséquence rigoureuse de la défense d'*enseigner*. Sans doute Julien voulait que les jeunes gens chrétiens fussent libres de fréquenter les écoles païennes, car il attendait de là que beaucoup d'entre eux, comme il arrivait effectivement à Athènes, seraient gagnés à la cause du paganisme. Mais, précisément pour cette raison, les pères qui tenaient sérieusement à la religion chrétienne, ne voulaient ni ne pouvaient envoyer leurs fils à des écoles dans lesquelles, pendant le règne de Julien, les rhéteurs et les sophistes païens mettaient tout en œuvre pour gagner les jeunes gens au polythéisme, ne fût-ce qu'afin d'obtenir les bonnes graces de l'empereur. La défense faite aux chrétiens d'*enseigner* était donc réellement aussi, dans le fond, une défense d'*apprendre*.

fin du règne de Julien dispensa bientôt de recourir à ces faibles remèdes.

Pendant la courte durée de sa domination, Julien dut voir, de ses propres yeux, combien restaient en dessous de la réalité les hautes espérances qu'il avait conçues sur la renaissance du culte païen et la décadence du christianisme. Ce fut surtout à Antioche, la capitale de l'Orient romain, qu'il fit d'amères expériences. Dans les environs de cette ville se trouvait le bois de Daphné, avec un temple et un oracle consacrés à Apollon : mais l'oracle était muet depuis que le César Gallus avait fait déposer, dans le même lieu, les ossements du saint martyr Babylas. A peine entré à Antioche, Julien voulut célébrer en grande pompe, au bois de Daphné, la fête anniversaire d'Apollon qui coïncidait avec son arrivée. Il s'y rendit entouré d'une foule de gens revêtus de leurs plus beaux habits de fête, et suivi de beaucoup d'animaux destinés aux sacrifices, mais lorsqu'il fut sur les lieux, il ne trouva qu'un seul prêtre et une oie. Il ne put s'empêcher d'exhaler sa colère dans un violent discours au sénat de la ville, reprochant aux Antiochiens de n'avoir pas même fait les frais d'un seul sacrifice dans un pareil jour, pendant qu'ils laissaient leurs femmes gagner, par leurs riches aumônes, tant de pauvres à la doctrine impie des Galiléens. Puis, comme pour réparer l'omission dont il se plaignait, il immola, d'une seule fois, des centaines de bœufs et des troupeaux entiers d'autres animaux. Par là, il accoutuma à l'intempérance les soldats de son armée qui ne suffisaient pas à consommer en festins les viandes de ses sacrifices, et il s'attira la même plaisanterie qu'on avait faite contre Marc-Aurèle revenant de la guerre contre les Perses : « Au » train que prenaient les choses, disait-on, il y avait à » craindre une destruction complète de la race bovine. » Aux fêtes d'Aphrodite, il parcourut solennellement la ville, escorté de courtisannes et de jeunes gens infâmes dont les rires immodérés, les discours et les gestes inconvenants formaient un singulier contraste avec l'air et les manières

graves affectées par l'empereur (1). Lors donc que l'on vient à penser que le même Julien se vantait de converser, non pas dans des songes et des visions incertaines, mais face à face avec les dieux qui lui découvraient toutes choses, ceci ouvre une vue profonde dans l'abîme d'orgueil et d'aveuglement où était tombée, par sa faute et par celle d'autrui, cette intelligence si richement douée de la nature (2).

Avant d'aller combattre les Perses, Julien fit consulter, sur l'issue de son expédition, les oracles encore subsistants et ceux qu'il avait fait rouvrir. Tandis que tous les autres lui prophétisaient la victoire (3), l'oracle du temple d'Apollon, dans le bois de Daphné, auprès d'Antioche, resta muet. Enfin, il déclara que le dieu ne parlerait qu'après que les cadavres qui l'entouraient auraient été éloignés. Julien appliqua cette réponse aux ossements de saint Babylas. Ils furent exhumés sur son ordre, et les chrétiens les rapportèrent dans une église de la ville en procession solennelle, chantant les psaumes qui dépeignent la honte et la folie du service des idoles. Julien, transporté de fureur, fit instruire contre quelques-uns de ceux qui avaient pris part à cette cérémonie, et un jeune homme, nommé Théodore, fut torturé cruellement. L'inébranlable fermeté avec laquelle il endura ses souffrances rappela Julien à sa première résolution de ne pas accorder aux chrétiens le triomphe du martyre, et il fit mettre en liberté ce jeune homme ainsi que les

(1) Saint Jean Chrysostôme, en racontant ces faits aux Antiochiens, invoque le témoignage de ceux de ses auditeurs qui les avaient vus de leurs propres yeux, et qui peut-être trouvaient qu'il n'en disait pas assez. Ammien Marcellin lui-même, auteur païen, laisse beaucoup à entendre avec ses expressions adoucies : « Ostentationis gratiâ, vehens licenter » pro sacerdotibus sacra, stipatusque mulierculis lætabatur. » (XXII, 14.)

(2) Libanius, I. p. 397.

(3) Les vers qui exprimaient ces prophéties étaient fort mauvais, ce qui fit dire aux plaisants que le Dieu avait tout-à-fait désappris à faire les vers.

autres prisonniers. Mais l'incendie qui réduisit en cendres le temple d'Apollon lui fournit bientôt matière à de nouvelles violences. Quoique le feu eût été vraisemblablement occasionné par l'imprudence d'un philosophe païen, il en rejeta la faute sur les chrétiens, fit fermer la grande église d'Antioche, alors occupée par les Ariens, et ordonna la saisie des vases sacrés au profit du trésor impérial. Il alla jusqu'à faire jeter dans les sources de la ville du sang d'animaux immolés, jusqu'à faire arroser avec de l'eau lustrale les provisions portées au marché. Beaucoup de fidèles méprisèrent ces impuissants artifices, et ne se gênèrent nullement, suivant le conseil de l'Apôtre, de se servir de ces aliments. Toutefois deux soldats de la garde impériale, Juventinus et Maximinus, ayant exprimé leur mécontentement à ce sujet dans les termes énergiques de l'Écriture, Julien les fit exécuter, non comme chrétiens, mais comme criminels de lèse-majesté. Cela n'empêcha pas Julien lui-même d'arrêter la rage sanguinaire de son oncle le comte Julien, apostat comme lui, lorsque celui-ci, après avoir fait torturer et décapiter le prêtre Théodoret, manifestait l'envie de se livrer à d'autres actes semblables.

L'événement le plus mémorable du règne de Julien fut l'essai de reconstruction du temple de Jérusalem entrepris, à son instigation, par les Juifs, et rendu vain par une intervention supérieure. Conformément aux prophéties de l'ancien et du nouveau Testament, la religion judaïque, dès-lors qu'elle ne passait pas au christianisme et ne se transformait pas en lui purifiée et complétée, devait, aussitôt après l'affermissement de la foi nouvelle, tomber et s'éteindre. C'était une nécessité de son caractère emblématique, de sa destination purement préparatoire. Pour accomplir ce plan, auquel la nation juive ne voulait pas prêter les mains en acceptant volontairement l'Évangile, la Providence choisit le moyen le plus simple. Les Romains, exécuteurs de la sentence divine, détruisirent le temple, et, dans cette destruction, les sacrifices et le sacerdoce de l'ancien Testament,

déjà privés de leur force interne par le sacerdoce et le sacrifice de Jésus-Christ, furent aussi anéantis et abrogés extérieurement. En effet, avec le temple tomba le culte qui y était attaché, et avec ce culte la religion juive. Or, la ruine du temple, comme la suppression des sacrifices qui s'y célébraient, devait être et doit rester irrévocable. Ainsi l'annonçaient les voix prophétiques des deux Testaments, ainsi l'exige la relation du nouveau avec l'ancien. Car, ce qui a pris la place de l'emblême, l'Évangile, avec le pur et non sanglant sacrifice de l'Eucharistie, a pour lui la promesse d'une continuelle durée. Auprès de l'Évangile ne peuvent subsister les anciennes figures, et l'œuvre que Dieu avait autrefois établie lui-même, mais qu'il a ensuite brisée, quand son temps a été accompli, nulle main humaine ne peut ni ne doit jamais la rétablir.

Julien voulait donc faire mentir les prophéties relatives à l'irrémédiable destruction du temple; il voulait annuler la sentence divine, qui, suivant la foi des chrétiens, a condamné les Juifs à une incessante dispersion; il voulait, en face de l'Église chrétienne et à sa honte, relever dans leur ancien éclat le temple, le sacerdoce et les sacrifices de la loi mosaïque. Les Juifs eux-mêmes, qui avaient déjà tenté deux fois inutilement, sous Adrien et sous Constantin, de reconstruire le temple, n'attendaient qu'un signe de Julien pour se mettre de nouveau à l'œuvre avec toutes leurs forces. Déjà, dans une lettre adressée à la nation juive, il leur avait promis sa protection et la délivrance de toute espèce d'oppression; en même temps, il leur demandait des prières pour le succès de ses armes, leur disant que, après son retour de la guerre contre les Perses, il voulait rebâtir Jérusalem et s'unir là avec eux dans l'adoration du souverain Être. Quant à la reconstruction du temple, elle devait commencer avant même qu'il n'entreprît la campagne; il confia la direction de l'entreprise à son ami Alypius, assisté du gouverneur de la province, et mit des sommes considérables à sa disposition. Des matériaux furent réunis en

immense quantité, les Juifs accoururent en foule, et même des lieux plus éloignés il en vint un grand nombre pour être témoins de la victoire qui allait être remportée sur l'église de Jésus-Christ. Mais ce défi adressé à Dieu ne demeura pas sans réponse (1). De violents coups de vents dispersèrent les matériaux; la foudre mit en pièces les machines et les outils; un tremblement de terre envoya au loin les pierres restées dans les anciens fondements et jeta à bas les maisons voisines. Dans la nuit, une croix brillante, entourée d'une couronne, parut au ciel, et les vêtements des assistants furent marqués du même signe. Mais ce qui porta le coup décisif,

(1) « Quum itaque rei fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum, propè fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum; hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum (Amm. Marcell. XXIII, 1). » L'historien païen ne mentionne que le fait décisif de l'éruption continue des flammes, mais les autres circonstances sont rapportées, d'une manière à peu près semblable, par saint Grégoire de Nazianze, Socrate, Sozomène, Rufin, Théodoret, Philostorgius, et cet accord seul prouve que ce n'est pas une tradition exagérée, comme le prétend Neander dans le 2e vol. de son *Histoire de l'Église*, p. 105. Que l'on ait vu, sur les corps et sur les vêtements des personnes présentes, des croix brillantes pendant la nuit, d'une couleur sombre pendant le jour, ceci s'explique très-bien par l'action combinée du tremblement de terre, de l'orage et de la foudre, et il y en a d'autres exemples. Dans l'année 1595, la foudre ayant frappé l'église de Wells, en Angleterre, les personnes qui étaient en ce moment dans l'église, trouvèrent ensuite des croix marquées sur diverses parties de leurs corps. En 1660, après une éruption du Vésuve, on vit en grande quantité, dans plusieurs endroits du royaume de Naples, des croix imprimées à des vêtements et à des nappes d'autel, suivant le rapport de A. Kircher, qui en fut témoin et qui a exposé les faits dans un écrit intitulé : *Diatribe de prodigiosis crucibus quæ, tàm suprà vestes hominum quàm res alias, non pridem post ultimum incendium Vesuvii, Neapoli comparuerunt.* Or, comme ce sont précisément ces croix que les écrivains chrétiens ont fait ressortir et qu'ils ont décrites avec un soin particulier, il est évident qu'ils suivaient sur ce point des documents authentiques et non de simples ouï-dire. Du reste, chaque phénomène, examiné en soi et séparément, se laisse expliquer comme l'effet de causes naturelles.

ce furent les flammes qui, sortant des entrailles de la terre, tuèrent un grand nombre de travailleurs, en blessèrent d'autres, et, par leurs éruptions multipliées, forcèrent enfin les Juifs et les païens à abandonner malgré eux la partie.

Ainsi les jets de flammes étaient la suite naturelle du tremblement de terre, et on en a un exemple dans celui qui détruisit la ville de Nicomédie, tel qu'Ammien Marcellin lui-même l'a raconté. La croix avec le cercle brillant au ciel pouvait bien être aussi une aréole à la lune, occasionnée par l'orage précédent, comme cela s'est souvent vu. Mais si l'on considère dans leur ensemble ces phénomènes et leurs effets, si l'on observe que les jets de flammes, qui n'avaient jamais apparu auparavant en Palestine et qu'on n'y revit pas dans la suite, se renouvelèrent jusqu'à ce que les travailleurs eussent abandonné l'œuvre commencée; que tout le théâtre de l'événement était renfermé dans le petit espace des collines qui entouraient le temple; que l'histoire n'offre pas un autre exemple d'une grande entreprise échouant de cette manière, alors on demeurera convaincu qu'il y a là un miracle et des plus remarquables. Deux témoignages dignes d'attention méritent encore d'être reproduits, à savoir, l'un de saint Jean Chrysostôme, l'autre de l'empereur Julien lui-même. Le premier, dans son Ve Discours contre les Juifs, en appelle à la fois au spectacle que présentait, de son temps, la place du temple avec ses fondements mis à nu, et aux ouvriers encore vivants qui avaient été, en grand nombre, blessés par le feu. Julien passe très-légèrement sur le fait même, tout en voulant en faire une arme à sa manière contre les Juifs. Voici ce qu'il dit dans le fragment d'un discours ou d'une lettre qui nous a été conservé : « Lorsqu'ils nous reprochent que les » dieux laissent impunie la destruction de leurs temples et de leurs sta- » tues, que veulent donc dire les prophètes des Juifs de leur propre » temple, lequel, trois fois renversé, n'a pas encore été relevé jusqu'à » cette heure. Je ne dis pas ceci pour en faire un reproche, moi qui, si » long-temps après sa ruine, me proposais de rebâtir le temple de Jéru- » salem en l'honneur du Dieu qu'on y invoquait; je cite cet exemple pour » montrer que rien d'humain n'est impérissable, et que les prophètes » qui écrivirent de pareilles choses ont dit des absurdités, comme s'ils » avaient été dans la société de vieilles femmes. » Voir aussi un passage du rabbin Gedaliah Ben Joseph Zechaia, du XVe siècle, dans l'ouvrage de Wagenseil intitulé : *Tela ignea Satanæ*, p. 251.

CHAPITRE III.

SORT DU PAGANISME SOUS LES SUCCESSEURS DE JULIEN.

Julien succomba, à l'âge de trente-deux ans, dans une bataille contre les Perses, après un règne de vingt mois. Sa prompte mort paraît avoir préservé l'Église de plus grands maux. En effet, dans les derniers temps de sa vie, son animosité contre les chrétiens s'était tellement accrue que, selon toute apparence, à son retour, il aurait employé les plus violentes mesures pour comprimer l'Évangile, et, malgré ses précédentes résolutions, la résistance qu'il aurait rencontrée eût sans doute amené une persécution sanglante. Mais dès-lors s'écroula d'elle-même l'œuvre péniblement élaborée de la restauration du paganisme. Cette foule d'apostats qui avaient vendu leur religion à la faveur impériale, et qui, suivant l'expression de Themistius (1), « adoraient, non pas la divinité, mais la pourpre, » se virent amèrement déçus, car Jovien, successeur de leur maître et leur modèle, était chrétien. A peine monté sur le trône, il

(1) Or. ad Jovian., p. 67, ed. Harduin.

manifesta ses sentiments d'une manière éclatante, en ordonnant aux gouverneurs des provinces de protéger les chrétiens dans le libre exercice de leur culte, et de rendre aux ecclésiastiques, aux vierges consacrées à Dieu et aux veuves tous les priviléges qui leur avaient été accordés par Constantin et ses fils, mais que Julien leur avait retirés. En même temps, il assurait aux païens la liberté de religion, leur permettait les sacrifices et n'interdisait que la magie. Aussi le païen Themistius, dans son discours tenu devant Jovien, loue-t-il la sagesse de cet empereur, qui semble seul bien comprendre que la religion ne doit être soumise à aucune violence; puis il peint, en termes énergiques, la légèreté avec laquelle la plupart, à cette époque, passaient des tables saintes des chrétiens aux autels des dieux, et retournaient de ces autels aux tables qu'ils avaient abandonnées (1). Il blâme aussi très-clairement, mais sans le nommer, la conduite de Julien: « Cette loi (de tolérance), dit-il, n'est pas » moins importante ni moins précieuse que le traité conclu » avec les Perses, car jusqu'à présent nous avons été plus » hostiles les uns contre les autres que les Perses ne l'ont » été contre nous, et nous avons moins souffert des incur- » sions des Perses que de nos dissensions religieuses. » Libanius, au contraire, continua d'exalter sans restriction Julien, son héros, son demi-dieu, et de trouver tout en lui excellent et divin. Il avait conçu, avec ceux qui partageaient ses sentiments, le brillant espoir de voir, après la victoire de Julien sur les Perses, les tombeaux (il veut dire les églises chrétiennes) céder si complétement la place aux temples, que tous allaient, de nouveau, se précipiter aux autels des dieux et offrir des sacrifices. Or cet espoir était tout-à-fait anéanti. Une nuit profonde (ce sont ses paroles) re-

(1) « Οἱ αὐτοὶ πρὸς βωμοὺς, πρὸς ἱερεῖοις, πρὸς ἀγάλμασι, πρὸς τραπέζαις (*Ibidem*). »

couvrait l'empire comme avant Julien (2). « Les temples, » s'écrie encore douloureusement Libanius, les temples que » l'on avait commencé de bâtir sous le grand empereur, » restent inachevés ou bien sont détruits de fond en comble » au milieu des risées des chrétiens. Les prêtres et les philo- » sophes sont obligés de rendre compte, ceux-là de l'argent » employé par eux aux sacrifices, ceux-ci des sommes qu'ils » ont reçues de la munificence du prince. » Sans doute on n'écouta pas partout le sage conseil donné, aussitôt après la mort de Julien, par Grégoire de Nazianze aux fidèles, de ne pas abuser de la prépondérance qu'ils venaient de reconquérir et de ne point rendre à leurs ennemis l'oppression qu'ils en avaient reçue; mais, dans tous les cas, la réaction, de la part des chrétiens, ne peut avoir été que rare et faible, presque toutes les charges importantes étant encore entre les mains des païens.

Valentinien Ier, qui succéda, dès l'année 364, à Jovien, mort subitement, reconnut aussitôt une liberté religieuse générale et illimitée, à l'exception seulement de la magie et des sacrifices nocturnes; encore ne tarda-t-il pas à limiter cette dernière prohibition sur les remontrances du proconsul d'Achaïe, qui lui écrivit que les Grecs ne pouvaient célébrer leurs mystères sans sacrifier pendant la nuit, et qu'une défense absolue sur ce point les pousserait au désespoir. Il laissa aux prêtres païens leurs priviléges; il promit même des dignités à ceux d'entre eux qui se distingueraient par leur sagesse dans l'exercice de leurs fonctions. Les temples reçurent des gardes; toutefois l'empereur défendit que l'on employât à ce service des soldats chrétiens, comme faisaient des fonctionnaires païens pour molester les fidèles. Avec une telle protection accordée au paganisme, il y a lieu de s'étonner que Valens et Valentinien, suivant le rapport

(2) Libanius, I, p. 617.

de Libanius, aient, dans la suite, interdit les sacrifices, et n'aient toléré que l'hommage de l'encens. Du reste (ceci est un fait reconnu), Valens, souverain de l'Orient, épargnait les païens, et, en sa qualité d'arien, il ne persécutait que les catholiques.

L'empereur Gratien (375-383), fils de Valentinien, manifesta plus décidément son antipathie contre les païens. D'après le témoignage un peu suspect de Sozime, il serait le premier empereur qui se fût dépouillé du titre et des insignes de souverain pontife. L'autel de la déesse de la Victoire avait été enlevé, dès l'an 357, par l'ordre de Constantin, de la salle des séances du sénat de Rome, mais Julien l'avait fait rétablir. Gratien le fit enlever de nouveau. De plus il réunit au trésor public les revenus consacrés aux prêtres et aux sacrifices païens, abrogea les priviléges et immunités de ces mêmes prêtres, ainsi que des vestales, et attribua d'avance au fisc impérial les terres qui leur seraient données, soit à eux, soit aux temples. Vainement les sénateurs païens essayèrent d'obtenir la révocation de ce décret, par une ambassade à la tête de laquelle était le célèbre Q. Aurelius Symmachus; les sénateurs chrétiens firent aussi des remontrances, lesquelles appuyées par le vénérable Ambroise, évêque de Milan, déterminèrent l'empereur à persister dans sa première résolution. A la même époque, le préfet de Rome, Gracchus, fit détruire la caverne où se célébraient les mystères de Mithra.

Deux années plus tard, lorsque le jeune Valentinien II eût succédé, sur le trône impérial, à son frère Gratien, Symmaque, devenu préfet de Rome, renouvela, au nom de la partie païenne du sénat, la demande en révocation des ordonnances dont nous venons de parler. « Nous ne désirons, disait-il, que le support, la conservation de cette » religion, sous laquelle le sénat romain a si longtemps et » si magnifiquement fleuri, de cette religion qui a pour elle » la majesté de tant de siècles. Rome veut rester fidèle au » culte de ses ancêtres, à un culte qui lui a soumis le monde

» entier. Paix et protection à nos dieux nationaux, aux » dieux de la cité. Ce que nous avons trouvé étant enfants, » vieillards nous voudrions le léguer à ceux qui viendront » après nous. Jusqu'à présent nous avons juré, dans le sé- » nat, sur l'autel de la déesse de la Victoire, l'empereur ne » voudra pas que désormais nous ne jurions plus ou que » nous fassions de faux serments. Ici, ô empereur, votre » conscience n'a rien à sacrifier, car nous ne vous deman- » dons pas d'accorder quelque privilége à la religion qui » n'est pas la vôtre, nous vous demandons seulement de la » laisser en possession de ses anciens droits. »

Ambroise représenta, au contraire, à Valentinien, dans un écrit plein de nerf et d'éloquence : « que le service et la » gloire de Dieu devaient passer avant toute autre consi- » dération; que de même qu'il ne devait obliger personne » à un acte religieux opposé à sa croyance et à sa volonté, » de même on ne pouvait exiger de lui une chose contra- » dictoire avec sa foi, tel que serait le rétablissement de » l'autel de la Victoire au milieu de Rome. S'il faisait des » présents aux temples païens, les églises chrétiennes ne » pourraient plus en recevoir de lui; s'il élevait un autel » aux faux dieux, l'autel du Christ le repousserait. N'était-ce » pas un fait inouï qu'un empereur païen eût jamais élevé » un autel chrétien? Que si l'on offrait des sacrifices dans » la salle des séances du sénat, c'était, en quelque sorte, » une action d'État accomplie au nom de l'empereur, et » qu'il ne pouvait, en sa qualité de chrétien, conséquem- » ment permettre. » Plus loin Ambroise rappelle que les prêtres chrétiens sont encore moins favorisés que les prêtres païens en ce qui a rapport aux legs; qu'ils ne peuvent pas même, d'après des lois récentes, accepter la donation de biens-meubles par testaments, et que néanmoins aucun d'eux ne fait entendre de plaintes; puis il somme les païens de montrer les captifs qu'ils ont rachetés, les pauvres qu'ils ont nourris avec les biens des temples, tandis que tout le monde sait que les biens de l'Église sont en même temps les

biens de quiconque en a besoin. Ces représentations eurent leur effet; la demande des sénateurs païens fut rejetée une seconde fois (1).

Théodose Ier (379-395) porta au paganisme de plus rudes coups que ses prédécesseurs par les lois qu'il publia d'abord pour l'Orient, et qu'il appliqua, depuis l'année 388, à l'empire entier. Il commença par priver du droit d'hériter et de tester ceux qui abjureraient la religion chrétienne, puis il interdit, en 381, les sacrifices ayant pour objet de chercher l'avenir dans les entrailles des victimes. Comme alors on ne sacrifiait plus guère que dans ce but, beaucoup virent dans cette ordonnance de Théodose une interdiction des sacrifices en général. Toutefois, selon Libanius, des sacrifices publics continuèrent d'être offerts aux dieux, à Rome, à Alexandrie, et sans doute dans d'autres villes. Il y avait aussi, dans chaque province, un grand-prêtre chargé de surveiller tout ce qui avait rapport au culte païen, et, chose singulière, cet emploi, ou du moins le titre, était souvent conféré à des chrétiens, de sorte que Théodose se vit obligé de défendre à ceux-ci de l'accepter, et aux païens de le leur donner.

Désormais c'étaient les païens qui se plaignaient de l'injuste oppression de leur liberté religieuse. Ils employaient,

(1) Ambroise, dans le même écrit, fait une observation tout-à-fait digne de remarque. Il dit que, malgré toutes sortes de distinctions, de priviléges et de riches revenus, malgré la perspective de se marier plus tard (puisque l'obligation à la virginité n'était pas pour toute la vie), les païens pouvaient à peine rassembler dans Rome sept vestales, bien qu'on les choisît pour cet état dès l'enfance. Ensuite il oppose, comme contraste, le grand nombre, la pureté et la modestie des vierges chrétiennes consacrées à Dieu, lesquelles, sans honneurs, sans priviléges et sans richesses, passaient leur vie dans la plus sévère chasteté. Le poète chrétien Prudentius réfuta aussi les assertions de Symmaque dans un poëme, divisé en deux livres, où il dit que les plus anciennes familles de Rome, celles des Annius, des Olybrius, des Paulinus, des Bassus, des Probus, des Gracchus, etc., étaient déjà chrétiennes.

pour la défendre, les mêmes arguments que les chrétiens, dans les temps de persécution, à savoir : que ce n'était point par la force et la contrainte, mais par l'instruction et la persuasion que l'on devait essayer de les convertir. C'est à ce temps que semblent se rapporter les plaintes douloureuses de Libanius, quand il dit : « qu'il a voulu recourir » aux autels et à la puissance des dieux, mais que, en pré- » sence de leurs images, il n'a pas osé prononcer une seule » parole, et n'a su que verser des pleurs en silence. » A cette époque, beaucoup d'entre les chrétiens, ecclésiastiques et laïques, pensaient qu'il fallait frayer le chemin de la religion véritable, au peuple encore païen, par la destruction des monuments de l'ancien culte; qu'une religion tout extérieure, comme était le paganisme, perdrait nécessairement sa puissance sur les esprits et disparaîtrait bientôt lorsqu'une fois les autels et les images des dieux seraient renversés; qu'enfin le besoin d'une forme religieuse déterminée, exerçant alors sur les païens son influence nécessaire, les conduirait naturellement dans les bras du christianisme. En conséquence, un grand nombre de temples furent détruits dans les campagnes, principalement par les moines, ou à leur instigation, car on croyait pouvoir compter, sinon sur l'aveu, du moins sur l'indulgence de l'empereur. Quelquefois aussi c'était la cupidité qui, excitée par la richesse de ces mêmes temples, prenait, pour les piller, le masque du zèle religieux. La rage avec laquelle les païens voyaient de pareilles dévastations et les moines qui en étaient les principaux auteurs, les moines déjà détestés par eux pour d'autres motifs, s'exprime avec une grande énergie dans le discours que Libanius prononça, ou du moins écrivit alors en faveur des temples. « Les moines, dit-il, attaquent » particulièrement les temples des campagnes, et cepen- » dant ces temples sont l'âme des champs, l'unique con- » solation des pauvres paysans qui, en perdant ces sanc- » tuaires sacrés, croient avoir perdu l'assistance des » dieux et n'ont plus de goût pour leur travail. De plus,

» souvent pillés eux-mêmes par les moines, sous prétexte » qu'ils ont offerts des sacrifices, ils ne trouvent nulle pro- » tection auprès des évêques (1). Que si le peuple des cam- » pagnes se permet des repas en l'honneur des dieux et » tue des animaux à cette occasion, ce ne sont pourtant pas » là des sacrifices proprement dits. Beaucoup de ces gens » n'ont embrassé la religion chrétienne qu'en apparence, et » restent intérieurement attachés au paganisme ; ils visitent » les églises et semblent prier, mais c'est aux anciens » dieux que s'adressent leurs prières (2). » Ensuite il rappelle que, à Rome même et à Alexandrie, il est encore permis d'offrir des sacrifices; dans cette dernière ville, à cause du Nil, qui, sans cela, dit Libanius, ne féconderait plus le pays. Par une singulière subtilité, le sophiste trouve dans la tolérance encore partiellement accordée par les empereurs au culte des idoles, une preuve qu'ils jugent ce culte bon et utile, sans remarquer qu'il les provoque ainsi à ne plus accorder la même tolérance. Enfin, il demande que les temples soient conservés au moins comme édifices publics, comme ornement des villes et des campagnes. Les représentations de Libanius ne produisirent aucun changement dans les idées de Théodose, et précisément dans le même temps, c'est-à-dire en 384 ou 386, le préfet Cynegius reçut l'ordre de faire fermer tous les temples, sans exception, en Orient et en Égypte.

(1) Les vols dont il est ici parlé se réduisaient vraisemblablement à la confiscation des vases employés aux sacrifices et des autres ustensiles du culte païen.

(2) Saint Augustin attaquait aussi ces abus : « A quoi sert, dit-il, que » les païens soient extérieurement chrétiens, qu'ils assistent de corps » dans nos églises quand leurs cœurs sont ailleurs (Op. V, Serm. 62, » p. 254). » Et dans sa lettre aux Madauriens : « Vos temples sont plus » aisément fermés aux idoles que vos cœurs (Op. II, p. 640). » Il les exhorte, en conséquence, à ne pas détruire les images des dieux, « à » moins d'en être chargés par l'autorité publique ; c'est du cœur des » païens que l'on doit d'abord arracher les idoles. »

Une des plus terribles atteintes portées au paganisme sous le règne de Théodose, ce fut la destruction du Serapeum et des autres temples à Alexandrie et à Canope, par la faute des païens eux-mêmes. L'évêque Théophile ayant converti en église un ancien temple de Bacchus que lui avait abandonné l'empereur, fit promener publiquement dans la ville, à la confusion des païens, les honteux objets symboliques et les instruments trouvés dans ce temple. Les païens irrités coururent aux armes, tuèrent et blessèrent un grand nombre de chrétiens, puis se retranchèrent dans le temple de Sérapis qui, après le Capitole, passait pour le plus vaste et le plus magnifique édifice de l'empire romain. Ils y entraînaient les chrétiens qu'ils faisaient prisonniers dans leurs sorties, les contraignaient à sacrifier, et donnaient la mort, au milieu des tourments, à ceux qui s'y refusaient. Un philosophe, nommé Olympus, était à leur tête, et les excitait à abandonner plutôt l'existence que la religion de leurs pères. A cette nouvelle, Théodose publia un décret dans lequel, tout en faisant grâce de la vie aux meurtriers (estimant heureux, disait-il, les chrétiens qui avaient donné leur sang pour leur foi), il ordonnait que l'évêque Théophile fit abattre tous les temples d'Alexandrie avec l'assistance du préfet et du comte. Cet ordre fut exécuté, en commençant par la statue colossale de Sérapis, sans résistance du côté des païens. Ils croyaient que le ciel allait tomber et la terre s'ouvrir au premier coup porté à une idole faite, disait-on, de la main même des dieux. Leur attente ne s'étant pas réalisée, et le Nil, aussitôt après, malgré les prédictions contraires, ayant donné sa bienfaisante inondation périodique, un grand nombre virent dans tout cela une irrésistible preuve de l'impuissance de leurs divinités et embrassèrent la religion chrétienne (1). A Canope,

(1) En renversant plusieurs temples et autels, on découvrit les instruments dont se servaient les prêtres païens pour opérer leurs jongleries. Cette découverte produisit également un grand nombre de conversions

autre siége principal du culte des faux dieux de l'Égypte, à peu de distance d'Alexandrie, les temples furent également détruits. Un couvent de moines s'éleva dans le lieu et donna à la ville son nouveau nom de Metanoë. Dans le même temps, Martin, évêque de Tours en Gaule, et Marcellus, évêque d'Apamée en Syrie, se distinguaient par leur zèle dans la destruction du paganisme. Le dernier, tandis qu'il faisait abattre un temple à Aulon, fut saisi et brûlé par les païens furieux. Ses fils ayant voulu poursuivre judiciairement les meurtriers, en furent empêchés par le synode provincial.

Pensant que l'heure de l'entière abolition et de la dissolution complète avait sonné pour le paganisme, Théodose promulgua, à partir de l'année 391, plusieurs lois, dont l'une, publiée en 392, interdisait le culte des dieux dans toutes ses parties et tous ses usages. La recherche de l'avenir dans les entrailles des victimes était assimilée au crime de haute trahison, et conséquemment punie de mort (1). D'autres pratiques païennes, telles que les sacrifices dans

au christianisme. Saint Jean Chrysostôme rapporte avoir vu lui-même des autels, dans l'intérieur desquels il y avait une place pratiquée de manière que le prêtre pût souffler le feu à travers des tuyaux, afin que le peuple regardât comme quelque chose de divin la flamme qui consumait le sacrifice.

(1) « Quodsi quispiam immolare hostiam sacrificaturus audebit, aut » spirantia exta consulere, ad exemplum majestatis, rei licitâ cunctis ac- » cusatione delatus, excipiat sententiam competentem, etiamsi nihil » contrà salutem principum aut de salute quæsierit. Sufficit enim ad » criminis molem, naturæ ipsius leges velle rescindere, illicita perscru- » tari, occulta recludere, interdicta tentare, finem quærere salutis alie- » næ, spem alieni interitûs polliceri (Cod. Théodos. XVI, 10). » D'après les premières paroles, on pourrait croire que tout sacrifice d'animaux entraînait la peine de mort, mais ce qui vient ensuite prouve qu'il s'agissait proprement de l'*extispicium*, c'est-à-dire de la recherche de l'avenir dans les entrailles des victimes. On supposait, à ce qu'il paraît, qu'il ne se faisait alors de sacrifices que dans cette dernière intention.

les maisons particulières, l'offrande d'encens et l'érection d'autels en l'honneur des dieux, étaient punies par des amendes et la confiscation. Ainsi toute expression, toute représentation de leurs sentiments religieux était interdite aux sectateurs du polythéisme. Même les hommages rendus, dans l'intérieur le plus secret de la vie privée, aux dieux en qui ils croyaient, leur attiraient de graves châtiments lorsqu'ils étaient découverts. L'horreur de Théodose contre le paganisme alla si loin, que plutôt que de rien relâcher de sa sévérité, il aima mieux voir une foule de ses sujets totalement dénués de religion, et cependant il ne pouvait pas espérer de mesures si rigoureuses, qu'elles suffiraient à les rendre chrétiens. Un autre aurait peut-être pensé que l'adoration de Jupiter et d'Apollon, comparée au fétichisme dans lequel tombaient la plupart de ces hommes placés violemment en dehors de tout culte, était encore le moindre mal.

Sur ces entrefaites, la partie païenne du sénat de Rome avait obtenu d'Eugène, dépendant du païen Arbogaste, la restitution des biens affectés aux temples et le rétablissement de l'autel de la déesse de la Victoire, bien que le nouvel empereur fût chrétien. Toutes les ressources, toutes les pratiques du polythéisme furent mises en œuvre pour assurer le triomphe du rhéteur couronné sur Théodose qui s'avançait avec ses troupes. Ainsi, par exemple, on plaça dans les défilés des Alpes juliennes, pour arrêter l'armée de Théodose, des statues de Jupiter tenant à la main des foudres que l'on croyait douées d'une force divine par la consécration solennelle qui en avait été faite. Ce fut en vain. Théodose vainquit; il exhorta les sénateurs païens à abandonner leurs erreurs et révoqua ce qu'Eugène leur avait accordé.

Les fils de Théodose, Arcadius et Honorius, dont le premier régna en Orient de 395 à 410, et le dernier en Occident jusqu'à l'année 424, ne trouvèrent rien de mieux à faire, par rapport au polythéisme que de renouveller, de temps en temps, les ordonnances de leur père. Chassée de la

plupart des villes, l'ancienne religion se réfugia dans la campagne, où, par le défaut de surveillance, elle fut pratiquée avec plus de facilité et moins de danger. De là, la dénomination de *Religio pagana*, qui apparaît dès 368. Et comme il y avait une quantité considérable de bourgs et de villages sans églises, sans prêtres à demeure, il fallut beaucoup de temps au christianisme pour vaincre son adversaire dans ce dernier retranchement. Les restes des mystères païens furent aussi forcés d'aller cacher bien moins leurs secrets que leur honte au fond des campagnes, car ils s'éteignaient alors pour la plupart dans les villes. Suivant l'expression de Grégoire de Nice, « après avoir été longtemps considérés comme » l'or le plus pur, ces mystères, reconnus enfin dans leur » néant, disparaissent des cités sans y laisser de traces. » Toutefois, au rapport d'Eunapius, la célébration des Eleusines ne fut complétement abandonnée qu'après que les Goths, sous la conduite d'Alaric, eurent détruit le temple d'Eleusis. L'attachement des paysans à l'ancien culte occasionna, en 399, une loi de l'empereur Honorius, en vertu de laquelle les temples devaient être détruits sans inquiétude dans les campagnes, pour ôter à la superstition tous ses points d'appui. Il suffisait en général, dans les villes, de les tenir fermés pour empêcher les pratiques du polythéisme; on les conservait comme ouvrages d'art, comme ornements publics. Mais là où le paganisme, par le nombre et le zèle de ses partisans, avait encore la prépondérance, les chrétiens n'étaient pas portés à considérer et à épargner les temples de ce point de vue. Ainsi Porphyrius, évêque de Gaza, en Phénicie, obtint de l'impératrice Eudoxie, l'an 401, que les huit temples de cette ville, qui ne comptait que trois cents chrétiens, fussent jetés à bas. Parmi ces édifices se trouvait le grand sanctuaire du pays, le temple de Marnas, le plus magnifique de l'empire romain depuis la chute du Serapeum. Sur les ruines du temple de Marnas, une vaste et belle basilique s'éleva aux frais de l'impératrice, et Chrisostôme envoya des moines pour convertir à la religion chrétienne

les habitants de la Phénicie. Quelques riches et pieuses dames de Constantinople pourvurent aux frais de cette mission. Bientôt après, les temples d'Astarté à Sidon et de Vénus à Biblos éprouvèrent le même sort.

D'après une idée alors très-répandue parmi les païens et fondée sur un prétendu oracle en vers grecs, Pierre aurait eu recours à la magie pour faire adorer Jésus-Christ; mais ce culte ne devait durer que 365 années, et par conséquent, selon le calcul de saint Augustin, devait finir en 399, tandis que le polythéisme reprendrait son premier éclat. Mais, précisément à cette époque et les années suivantes, des faits nombreux prouvèrent que c'était la religion païenne elle-même qui s'en allait vers une ruine complète et inévitable. Les livres sybillins, que l'on entourait autrefois de tant de respect et que l'on croyait liés, d'une manière intime, à la prospérité de l'État, furent brûlés par l'ordre de Stilicon. Dans l'Afrique, qui était encore très-adonnée au paganisme, deux fonctionnaires impériaux, Jovius et Gaudentius, firent briser des autels et des emblêmes consacrés aux dieux, entre autres une fameuse statue de Cœlestis, la déesse protectrice de Carthage. Le grand temple de Cœlestis, que l'évêque Aurelius avait changé en église, fut rasé, l'an 421, d'après la volonté de Constantius. Toutefois l'animosité des païens encore très-nombreux produisit çà et là l'effusion du sang. Ainsi, par exemple, à Sufa dans la Byzacène, soixante chrétiens furent égorgés pour avoir mis en pièces une statue d'Hercule. A Rome, toutes les idoles ayant disparu depuis plusieurs années, les païens voulurent faire considérer la prise et le pillage de la ville par Alaric comme une punition de cet attentat. Mais Augustin leur rappela qu'après la destruction des images des dieux, Rhadagaise, avec sa nombreuse armée, quoique païen lui-même, et bien qu'il eût offert des sacrifices, avait été vaincu, et qu'alors les Goths chrétiens étaient entrés les premiers dans Rome.

Plusieurs lois, confirmant celles qui avaient été déjà dirigées contre le paganisme, furent portées par le faible Hono-

rius, notamment dans les années 408 et 415, où, l'argent ayant manqué, les revenus qui restaient encore aux temples furent employés à la solde des troupes. Mais la preuve qu'il y avait toujours un grand nombre de prêtres païens, c'est une loi par laquelle ils étaient bannis des principales villes de l'Afrique. D'importants emplois civils et militaires restèrent aux mains des païens jusqu'en 416, où un édit de l'empereur les déclara inhabiles à les posséder. Mais, quelque grande que fût, à en juger d'après ces lois, l'aversion du gouvernement pour le paganisme, il le laissa néanmoins subsister en partie dans certains usages de la vie publique. Un décret de l'année 399 ordonna même que des fêtes et des jeux, dont l'origine et la signification étaient pourtant tout-à-fait païennes, continuassent d'être célébrés, pourvu qu'il ne s'y mêlât aucun sacrifice, aucun acte proprement dit de l'ancien culte. Ainsi les empereurs soutenaient d'une main ce qu'ils renversaient de l'autre. Les évêques s'élevaient incessamment contre la participation des chrétiens à ces jeux, à ces repas païens et immoraux, et un synode tenu à Carthage, dans l'année 401, en demanda l'abolition à Honorius avec d'autant plus d'instance, que les sectateurs du polythéisme voulaient souvent forcer les fidèles à y assister (1). Suivant le témoignage de Salvien, les poulets sacrés étaient encore nourris en 440 pour les consuls, le vol des oiseaux était encore observé, en un mot le consulat était entouré des mêmes pratiques superstitieuses qui existaient pendant la domination païenne. Un des plus monstrueux produits du polythéïsme, les combats de gladia-

(1) L'auteur du discours *De tempore barbarico*, inséré parmi les œuvres de saint Augustin (tome IX, p. 324), reproche à toute la ville de Carthage d'avoir assisté à un spectacle nommé *Nocturnum*, lequel était représenté avec les images des faux dieux. Saint Augustin lui-même adresse un de ses sermons tout entier (le LXIIe) à ces chrétiens qui, pour ne pas déplaire aux païens puissants, prenaient part aux fêtes et festins donnés dans les temples.

leurs avaient été tolérés, comme sous les règnes précédents, par Théodose lui-même qui, peut-être, craignait de trop aigrir, en les supprimant, le haut et le bas peuple dont ce spectacle était l'amusement favori. Or, ce qu'un empereur craignait de tenter avec sa toute puissance, un simple moine osa l'essayer. Ce moine, nommé Télémaque, vint du fond de l'Orient à Rome, exprès pour accomplir son idée sublime, et, un jour, il se précipita au milieu des épées nues pour les suspendre, mais les cruels spectateurs lapidèrent aussitôt le pieux solitaire qui avait troublé un instant leur plaisir. Enfin, parut l'édit impérial qui abolit pour toujours cette gratuite et odieuse effusion de sang humain. En revanche, les lupercales subsistèrent à Rome jusque vers la fin du Ve siècle. Lorsque, dans l'année 495, le pape Gelase parvint à supprimer cette fête licencieuse, plusieurs Romains de distinction, des sénateurs même, s'en plaignirent amèrement et attribuèrent à cette offense envers le *dieu Februarius* les maladies alors régnant dans Rome, ainsi que la stérilité des champs et diverses autres calamités. Et puisque le pape menace ces hommes de les retrancher de la communion de l'Église, il faut bien qu'ils en aient fait partie au moins extérieurement, d'où l'on peut voir le singulier mélange de paganisme et de christianisme qui se rencontrait, à cette époque, même dans les classes supérieures de la société romaine (1).

En Orient, Théodose le jeune publia, en 423, une loi dans laquelle il s'exprime comme s'il doutait de l'existence d'un reste de païens, mais les ordonnances que lui-même et ses successeurs ne discontinuèrent pas de rendre contre le polythéisme, prouvent que les partisans de l'ancien culte

(1) Gelasii decr. adv. Andromachum senatorem cæterosque Romanos, qui lupercalia secundùm morem pristinum colenda constituebant, ap. Mansi Conc. coll. VIII, p. 95. Le même pape donne aux Romains dont il s'agit les épithètes suivantes : « Nec Christiani, nec pagani, ubiquè perfidi, nusquàm fideles; ubiquè corrupti, nusquàm integri. »

étaient toujours assez nombreux pour mériter de fixer sur eux l'attention du gouvernement. Au reste, tout en portant contre les sacrifices offerts aux idoles les peines les plus sévères, telles que la confiscation des biens et l'exil (423), la mort même (426), Théodose couvrit de sa protection les païens qui se tenaient tranquilles.

CHAPITRE IV.

POLÉMIQUE PAÏENNE ET APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE. — ÉTAT INTÉRIEUR DU PAGANISME VIS-A-VIS DU CHRISTIANISME. — ACTION DE L'UN SUR L'AUTRE (1).

Tel était l'acharnement de Julien contre le christianisme, que, dans sa courte carrière, sous le poids du gouvernement de l'empire et au milieu des préparatifs de sa grande expédition contre les Perses, il trouva encore le temps de combattre, dans un livre spécial, la nouvelle religion. Saint Cyrille, dans la réfutation qu'il en a faite, nous a conservé, en grande partie, cet ouvrage dont voici la substance.

Après avoir commencé par déclarer que le christianisme est une misérable invention de la malice humaine, un impur

(1) Livres consultés : Juliani op. et Cyrilli Alex. contrà Julianum ; Libanii orationes ; Themistii orationes ; Eunapii vitæ sophistarum ; Jamblichi de mysteriis Ægypt. ; Procli op. ; Lactantii op. ; Jul. Firm. Maternus, de errore profanæ religionis ; Eusebii Cæsareensis præparatio et demonstratio evangelica ; Athanasii op. ; s. Augustinus, de civitate Dei ; Theodoreti Græc. affectuum curatio ; Zachæi christiani et Apollonii philosophi consultatio, ap. d'Achery spicileg., t. I.

mélange des éléments les plus mauvais du judaïsme et de l'hellénisme, Julien passe à l'examen de l'ancien Testament. Là, il trouve que Platon a parlé de l'origine des choses et du demiurge beaucoup plus dignement que Moïse, dont le dieu a produit seulement le monde matériel et non les êtres spirituels. Le récit du paradis, du serpent et de la chute, ressemble, dit-il, tout-à-fait aux mythes grecs. D'après le législateur du peuple juif, Dieu se serait grossièrement trompé en donnant à l'homme pour compagne, pour aide, celle qui devait, au contraire, devenir la cause de sa ruine. Il ne trouve pas moins bizarre que Dieu ait refusé aux hommes la connaissance du bien et du mal, sans laquelle ils devaient rester constamment insensés. La tradition de la tour de Babel est un mythe indigne de la Divinité, semblable à celui d'Otus et d'Éphialtès dans Homère.

Le dieu de Moïse, dit encore Julien, a concentré tout son amour, toute sa bonté sur un seul peuple, le peuple juif; il a négligé les autres nations, les a laissées, des milliers d'années, dans les ténèbres de l'ignorance et de l'idolâtrie, et, cependant, il n'a pas su défendre son peuple favori lui-même contre une longue servitude. A la vérité, saint Paul, le plus grand des imposteurs, qui a incessamment changé sa doctrine, veut persuader aux Hellènes que ce dieu est celui des Gentils aussi bien que des Juifs; mais alors pourquoi a-t-il donc envoyé seulement à ceux-ci Moïse, la loi, les prophètes et les fabuleux miracles? Ce même dieu est colère, jaloux, plein de passions humaines: or, si nous devons nous efforcer de ressembler aux dieux, comme l'enseignent les philosophes, qu'y a-t-il donc dans le dieu des Juifs que l'on doive imiter? Serait-ce sa colère, sa jalousie, sa fureur et ses vengeances? S'il a véritablement en horreur l'adoration des autres dieux, il devait empêcher les peuples de s'y livrer. Ne l'ayant pas fait, la volonté lui a manqué ou la puissance. Que si l'on compare le législateur du peuple hébreu avec les fondateurs et les régulateurs d'états des Hellènes, combien ces derniers étaient plus sages que Moïse dont le déca-

logue, à l'exception de la défense du culte des dieux et de la prescription du sabbat, ne contient rien de particulier. En général, les hommes politiques, les orateurs et les poètes des Grecs sont beaucoup au-dessus de tout ce que l'histoire et la littérature hébraïques peuvent offrir. Qui oserait nier, par exemple, que Théognis, Phocylide, Isocrate n'ont pas bien mieux écrit que Salomon?

Tournant ensuite directement ses armes contre les chrétiens, Julien leur dit : vous qui reconnaissez dans Moïse et dans les prophètes des maîtres envoyés de Dieu, pourquoi donc n'offrez-vous point les sacrifices prescrits par la loi? pourquoi n'observez-vous pas le sabbat? pourquoi ne pratiquez-vous pas la circoncision? pourquoi, à côté du dieu unique, adorez-vous encore un homme, un juif crucifié? Moïse n'a rien dit d'un second dieu à placer auprès du premier dont il commande exclusivement le culte; il n'a rien dit de la ressemblance ou de la dissemblance de celui-là avec celui-ci, question sur laquelle vous vous disputez. Il enseigne, à la vérité, plusieurs dieux inférieurs, mais non un autre dieu appelé Logos. Et ce Christ, qu'a-t-il donc fait de grand? Il a guéri quelques aveugles et quelques perclus, il a exorcisé quelques possédés dans les villages de Bethsaïde et de Béthanie; là se bornent ses grandes actions. Il n'a eu pour partisans, et encore en petit nombre, que des hommes de la lie du peuple; ses propres parents ne lui obéissaient pas. Nul de ses disciples, pas même Paul, n'a osé lui attribuer la dignité et la toute-puissance divine; Jean seul l'a fait, mais d'une manière peu nette. Ayant appris que, dans les villes de Grèce et d'Italie, un grand nombre d'hommes étaient atteints de cette nouvelle superstition, et que déjà Pierre et Paul recevaient des hommages au lieu de leur sépulture, Jean essaya à la dérobée et avec adresse de glisser la doctrine de la divinité de Jésus. A ce mort, objet de votre vénération, vous en avez ajouté une foule d'autres que vous vénérez aussi; vous avez tout rempli de sépultures et de tombeaux sur lesquels vous vous roulez pour avoir des

songes prophétiques, car vous tenez cette espèce de magie des Apôtres, qui, eux-mêmes, l'avaient apprise des Juifs. Au lieu d'honorer les signes sacrés que les dieux ont donnés, comme gage de leur faveur, aux Romains, vous adorez le bois de la croix, vous vous marquez, vous et vos portes, de ce symbole d'ignominie. Vous attribuez avec une inconcevable démence à la Divinité des écrits qui n'ont pas encore rendu un seul homme plus sage, plus courageux, plus vertueux, tandis que vous voyez l'œuvre de Satan et de ses adorateurs dans des ouvrages qui éveillent et nourrissent en réalité la sagesse, la justice et toutes les vertus. Vos prédécesseurs, les premiers chrétiens, n'étaient pas seulement les plus bas, les plus méprisés des hommes, ils étaient encore les plus vicieux, comme le prouvent les reproches adressés par saint Paul à ceux de Corinthe. Mais vous croyez que le baptême efface et purifie tout, comme si le baptême, qui n'enlève ni la goutte, ni la lèpre, ni aucune espèce de défaut ou de maladie du corps, pouvait guérir l'adultère, le vol et les autres vices de l'âme? Et vous, êtes-vous donc beaucoup meilleurs que ces premiers partisans de votre folie? (1) Vous avez tué des païens et des chrétiens hérétiques, les premiers parce qu'ils demeuraient fidèles au culte de leurs pères, les autres, quoique vos frères en superstition, parce qu'ils ne pleurent pas tout-à-fait de la même manière le crucifié. Cependant ni Jésus ni Paul ne vous ont poussés à ces actes de violence, car ils étaient loin d'espérer que vous deviendriez si puissants un jour, eux qui se contentaient de pouvoir tromper quelques servantes et quelques valets et par ceux-là des hommes tels que Cornelius et Sergius. Que si, depuis ce temps, vous avez tel-

(1) Julien paraît avoir eu ici en vue les violences commises par les Ariens sous Constantius. Des païens furent, en effet, probablement tués çà et là en défendant leurs temples attaqués et menacés de ruine ou de pillage.

lement crû en nombre et en puissance, la cause en est, d'une part, dans notre lâcheté et dans nos abus qui vous servent merveilleusement, d'autre part dans l'extension que vous avez donnée aux libertés contraires à l'ancienne alliance, de façon à approprier votre culte à tous les peuples, à tous les goûts, et même au genre de vie des hôteliers, des danseurs et autres gens semblables.

Beaucoup d'objections et d'accusations de Julien trahissent une si complète ignorance de l'esprit et de la nature du christianisme, que l'on conçoit à peine comment un homme élevé dans cette religion pouvait produire des choses pareilles. Dans tous les cas, ceci est une preuve qu'il abandonna de bonne heure la foi chrétienne. Sans aucun doute il a lu lui-même l'Écriture sainte, mais avec une intelligence tellement obscurcie par la haîne et la prévention, que, par exemple, il y voit qu'Abraham était adonné à l'astrologie et à la divination d'après le vol des oiseaux, et qu'aucun prophète n'a prédit Jésus-Christ. Quant aux miracles du Sauveur, il les reconnaît en partie, bien qu'il passe les plus importants sous silence, tels que la Résurrection. D'autres de ses attaques mettent à nu sa manière toute extérieure et dès-lors essentiellement païenne d'envisager les questions religieuses. C'est ainsi qu'il s'appuie principalement sur la vaste puissance et domination des Romains, sur les grands poètes et les grands philosophes des Hellènes, accusant le christianisme d'impuissance et de stérilité parce qu'il n'a rien produit de semblable. En même temps son aveugle passion lui fait faire un reproche aux chrétiens de chercher à s'approprier l'art païen, la littérature païenne. Enfin, faute de meilleures armes, il emploie les injures, non-seulement contre les Apôtres, mais aussi contre Jésus-Christ, et Cyrille, comme lui-même nous l'apprend, a laissé de côté les plus outrageantes.

Parmi les apologistes chrétiens de cette époque, le premier en date est Lactance, l'éloquent disciple d'Arnobe, le précepteur du prince impérial Crispus, mais avec cela si

pauvre qu'il manquait des choses les plus nécessaires. Dans les VII livres de ses *Institutions divines* (composés entre 316 et 322), d'une part il réfute sans amertume et sans invectives les théories de la religion et de la philosophie païenne, d'autre part il fonde la vérité du christianisme spécialement sur l'accord du nouveau Testament avec l'ancien, sur l'accomplissement des prophéties relatives au Messie, sur l'élévation, la pureté, la sainteté de la morale et la vertu régénératrice de la doctrine chrétienne; il termine en parlant avec détail de la vie éternelle que nous avons à espérer.

Dans le même temps, le savant Eusèbe de Césarée déployait, dans les XV livres de la *Préparation évangélique*, un trésor d'érudition en tout genre. Il y montre l'absurdité des théogonies et cosmogonies païennes, le vide de la doctrine du destin et des interprétations allégoriques des mythes tentées par les philosophes, comme aussi le caractère à la fois impur et suspect des oracles; ensuite, il expose les motifs qui ont fait adopter aux chrétiens la tradition des Hébreux. Dans sa *Démonstration évangélique*, dont la moitié seulement nous est parvenue, Eusèbe développe les raisons pour lesquelles les chrétiens n'ont pas pris la loi de Moïse en même temps que sa doctrine, en un mot la différence qui existe entre le judaïsme et le christianisme.

En 345, Firmicus Maternus présenta aux empereurs Constantius et Constant son livre *de la fausseté des religions profanes*, livre plein de chaleur, mais aussi quelquefois de violence, où il excite les deux princes à déraciner les derniers restes du polythéisme. Il est vrai que son but l'obligeait à mettre en lumière les côtés les plus honteux et les plus immoraux de la religion païenne. Bien autrement profonds et bien plus dignes sont les deux discours ou traités de saint Athanase *contre les païens et sur l'incarnation du Verbe*. La division en est aussi juste et aussi belle que simple. Athanase fait voir dans la chute originelle le principe du

paganisme et de l'éloignement de Dieu, puis il explique, toujours en réfutant les objections des païens, la possibilité, la nécessité et la réalité de l'Incarnation de Jésus-Christ.

Mais l'apologie la plus grandiose et la plus complète de l'Église, ce sont les XXII livres *de la cité de Dieu*, opposée par saint Augustin à la cité du monde, au paganisme. Là, d'une main de maître, dans les X premiers livres, l'évêque d'Hippone analyse les trois espèces de mythologies polythéistes indiquées par Varron et par le pontife Scévola, à savoir celle des poètes, celle des politiques, et la théologie naturelle ou des philosophes. S'attaquant surtout à l'école néoplatonicienne, dont Porphyre est à ses yeux le principal représentant, il montre à cette école, comme dans un miroir, son idolâtrie aventureuse, son apothéose des démons, le non sens de sa liturgie et de sa doctrine sur la migration des âmes. Ensuite, partant de ce principe : que la connaissance de Dieu n'est possible que dans Jésus-Christ et par Jésus-Christ, il bâtit, pour ainsi dire, dans les XII derniers livres, la cité de Dieu, commençant par la création et la chute des anges, et poursuivant les destinées de ce divin règne à travers l'ancienne alliance jusqu'au jugement dernier, jusqu'à l'éternelle félicité des justes.

Après la réfutation de Julien par Cyrille, le dernier ouvrage important de ce genre est la *Guérison des erreurs païennes* que Théodoret écrivit vers l'année 430. Dans douze dissertations, il examine parallèlement les doctrines chrétiennes et les doctrines païennes sur le principe de l'univers, sur les anges (les dieux inférieurs des païens), sur la création, la nature de l'homme, la Providence et la fin du monde. Ensuite, il rejette la théorie païenne du sacrifice, il défend le culte des saints du christianisme, compare les Apôtres avec les législateurs et les héros païens, les prophéties de l'ancien Testament avec les oracles, et, à la fin, il montre combien la morale de l'Évangile et la conduite des chrétiens véritables l'emportent sur la morale et la conduite des philosophes. A peu près à la même époque paraît

avoir été écrite la *Conférence entre le chrétien Zachée et le philosophe païen Apollonius*, dans laquelle celui-ci, entre autres raisons qu'il allègue pour excuser le culte des dieux, prétend que les chrétiens honorent et même adorent aussi les images de cire ou de métal des empereurs. Zachée répond que les chrétiens rigides désapprouvent sans aucun doute ces hommages imprudents, bien qu'ils soient très-éloignés d'une divinisation semblable à celle que les païens pratiquent avec les images.

La guerre de plume des païens contre le christianisme semble s'arrêter avec l'ouvrage de Julien : du moins ne voit-on pas, dans ce temps, d'autre agression par écrit, si ce n'est le dialogue de Philopatris composé à la manière de Lucien, et où la doctrine de la Trinité est tournée en ridicule. La polémique avait fort peu d'intérêt pour la plupart des sectateurs du paganisme. Ce qui les retenait dans les liens de l'erreur, ce n'était point une aversion prononcée pour les dogmes de l'Évangile, c'était surtout le poids de leur mollesse spirituelle, la force de leurs habitudes héréditaires, l'absence du besoin religieux. Ceci explique l'observation de saint Jean Chrysostôme que, de son temps, les écrits des philosophes païens contre le christianisme étaient, en grande partie, perdus et qu'on n'en trouvait les restes que chez les chrétiens (1). En outre, l'opinion de Themistius et de Symmaque était alors très-répandue parmi les païens cultivés, à savoir : « que Dieu a abandonné au libre arbitre de chacun » le genre et la forme du culte, ces diverses manifestations » étant tout-à-fait nécessaires au maintien de la religion » elle-même qui, sans cela, aurait depuis long-temps dis- » paru ; que l'on n'arrive pas à la divinité par une voie » unique, mais qu'il y a divers chemins, les uns raboteux, » les autres unis, ceux-là détournés, ceux-ci en droite ligne, » et que chaque individu doit être libre de choisir. C'est

(1) Chrysost. de S. Babyla., ed. Montf., op. II, p. 539.

» précisément parce que Dieu veut la diversité des religions, » qu'il se dérobe à la connaissance des hommes et se cache » devant eux (1). » Symmaque disait encore : « que le » Dieu suprême étant voilé au fond d'un mystère impénétrable, chaque peuple avait sa divinité protectrice, son » génie, qui révélait aux siens la manière spéciale dont il » voulait être honoré, ou pour lequel une forme particulière de culte s'établissait d'elle-même d'après l'individualité de la nation (2). »

Sans parler de la paresse qui les enchaînait à leur genre de vie accoutumé, les païens de cette époque avaient encore d'autres motifs de rester étrangers à la foi nouvelle, et les objections ne leur manquaient pas pour repousser les efforts du prosélytisme chrétien. Beaucoup d'entre eux s'imaginaient, dans la bonne opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes, n'avoir pas besoin de Sauveur, ou bien ils se comparaient avec quelques membres dégénérés de l'Eglise et ils disaient : « Un croyant m'a trompé, il m'a prêté un faux serment ; » moi, païen, je n'ai jamais rien fait de semblable, com-

(1) Themist. or. consul. ad Jovian ; ejusdem or. ad Valentem. — « Uno itinere non potest perveniri ad tàm grande secretum. » (Symmach., ep. X, ed. Paris, 1604, p. 289.) La faiblesse de l'opinion exposée par Themistius et Symmaque ressort d'elle-même. Julien essaya inutilement d'aiguillonner la mollesse de son parti, et saint Augustin remarque, dans une de ses énarrations sur les psaumes, que les païens, lorsqu'ils étaient cités devant les juges pour un acte relatif à leur culte, niaient constamment le fait, bien différents en cela des chrétiens toujours prêts à offrir leur sang en témoignage de leur foi.

(2) « Suus enim cuique mos, suus cuique ritus est. Varios custodes » urbibus cunctis mens divina distribuit. Ut animæ nascentibus, ità po- » pulis fatales genii dividuntur. » (Symmach., *ibid.*) Pour preuve de leur manière de voir, les païens, comme Julien dans son livre contre le christianisme, en appelaient à la différence des nationalités qu'aucun effort des gouvernements ne peut détruire, et cette différence ils l'expliquaient par le fait « que chaque peuple a sa divinité protectrice spéciale, dont » les qualités et les forces déterminent précisément l'individualité de la » nation qui lui est soumise. »

» ment pourrais-je maintenant devenir chrêtien (1) ? » Et, en effet, la vie déréglée d'un grand nombre, qui n'étaient chrétiens que de nom, formait le principal obstacle aux progrès de l'Évangile. « Si nous étions véritablement chré- » tiens, disait saint Jean Chrysostôme, il n'y aurait déjà » plus de païens (2). » D'autres, tout imbus de la culture rhétoricienne et sophistique du siècle, méprisaient l'Écriture sainte, parce qu'elle était écrite trop peu attiquement et que sa sublime simplicité ne ressemblait pas du tout à la manière des écrivains alors en vogue. Ceux auxquels plaisait le culte sensuel du polythéisme, avec ses nombreux sacrifices, se retranchaient derrière la contradiction, selon eux insoluble, qu'il y avait à ce que le Dieu des chrétiens, qui pourtant doit être aussi le Dieu de l'ancienne alliance, rejetât maintenant les sacrifices qu'il avait lui-même ordonnés (3). Quelques-uns, en demandant « pourquoi Jésus-Christ était » venu si tard, » pensaient avoir élevé contre sa religion une difficulté impossible à résoudre. D'autres, enfin, prenaient pour objection principale les dissensions des chrétiens effectivement divisés par plusieurs sectes, et ils s'appuyaient, avec une certaine apparence, sur l'incertitude où l'on était pour reconnaître, au milieu de cette foule d'opinions contradictoires, la véritable religion du Christ (4).

Beaucoup de païens nourrissaient une sorte de vénération

(1) Augustin. enarr. in ps. XXI et XXV. Théodoret, à la fin de ses *Therapeutica*, répond en détail aux objections tirées des vices et des fautes des chrétiens.

(2) Homil. X in I Thimoth.

(3) Vobusian. ep. ad Augustin.

(4) La célébration secrète du saint sacrifice servait aussi de matière à une objection : « Quel est donc, disait le philosophe Maximus, le Dieu » des chrétiens que vous croyez voir présent en certains lieux cachés, » tandis que nous honorons nos dieux devant tout le monde? » (Ep. ad Augustin.)

vague pour la personne de Jésus, le regardant comme un des hommes les plus sages qui eussent existé. Mais, disaient-ils, jamais il n'avait pensé lui-même à s'attribuer une nature et une dignité surhumaine ; ceci était le fait de ses premiers disciples. Au fond, disaient-ils encore, Jésus n'était pas réellement l'ennemi des dieux et de leur culte ; il n'avait point ordonné de les délaisser et de briser leurs images ; il n'avait interdit que l'adoration de quelques démons inférieurs, mais les chrétiens avaient ensuite étendu cette défense au service de tous les dieux (1). Jésus, ajoutaient-ils, avait fait des miracles, grâce à sa profonde connaissance de la magie, et il avait déposé ses secrets dans une lettre adressée à Pierre (2). Aussi les conséquences que les chrétiens avaient coutume de tirer des miracles de Jésus-Christ et des Apôtres touchaient-elles peu les païens. Ceux-ci répondaient : Les miracles ne prouvent rien, puisqu'on peut en opérer avec le secours de la magie, et que réellement Apollonius et Apulejus ont fait des choses semblables à celles que l'on rapporte de Jésus. Ou bien les païens disaient : « Pourquoi ne se fait-il donc plus, chez vous, des miracles » comme ceux attribués à Jésus-Christ et aux Apôtres ? » Augustin répond : « Il s'en fait encore aujourd'hui par » l'invocation du nom de Jésus, par ses sacrements ou par » l'intercession de ses saints, mais, d'ordinaire, ils ne sont » connus que dans un petit cercle, tandis que le récit des » miracles du Seigneur et des Apôtres s'est répandu partout avec l'Écriture ; » puis il en raconte plusieurs dont il a été lui-même témoin (3).

Deux reproches, dans ce temps, étaient spécialement adressés par les païens aux sectateurs de l'Évangile. L'un de

(1) Augustin. de civitate Dei XIX, 23.

(2) De Consensu evang. I, 7.

(3) De civitate Dei XXII, 8.

ces reproches concernait les hommages rendus aux martyrs et à leurs dépouilles mortelles. Les païens regardant comme une souillure l'attouchement, la vue et même la simple approche d'un cadavre, ce vieux préjugé suffisait déjà pour inculper, à leurs yeux, la vénération des corps des martyrs. Aussi Julien, cherchant à remplacer partout les usages chrétiens par les coutumes païennes, défendit de faire des sépultures pendant le jour, « parce que, dit-il, la vue d'un cor-
» tége funèbre est une souillure, et que l'on ne peut, en cet
» état, s'approcher ni des dieux ni des temples (1). » Les chrétiens qui allaient prier aux tombeaux des martyrs, ou qui conservaient leurs ossements dans les églises, provoquaient donc également l'horreur et les moqueries des païens. Mais laissons parler là-dessus l'auteur des *Vies des Sophistes*. Après avoir raconté comment des moines furent introduits aussi à Canope, près d'Alexandrie, par ordre de l'empereur Théodose, Eunapius continue en ces termes : « Ils ramassaient les os et les crânes d'hommes suppliciés à
» cause de leurs crimes ; ils les faisaient passer pour des
» dieux, se roulaient sur le lieu de leur sépulture, et
» croyaient s'élever et se diviniser eux-mêmes en se souil-
» lant ainsi au contact des tombeanx. Ils nommaient té-
» moins et intercesseurs auprès des dieux ces indignes
» esclaves qui avaient expiré sous les coups de fouets et
» dont les cadavres portaient encore les traces de la juste
» punition de leur perversité (2). » Une chose augmentait

(1) « Efferri cognovimus cadavera mortuorum per confertam populi
» frequentiam et per maximam insistentium densitatem : quod quidem
» oculos hominum infaustis incestat aspectibus. Qui enim dies est benè
» auspicatus à funere? Aut quomodò ad deos et templa venietur. » (Cod. Theod., lib. IX, tit. XVII.)

(2) Eunapii vitæ sophist. ed. Boissonade, I, p. 45. — Voir dans le *Misopogon* de Julien l'endroit où il parle des habitants d'Antioche, qui ont envoyé de vieilles femmes prier sur les tombeaux des martyrs pour obtenir son éloignement.

encore l'antipathie des païens pour la vénération dont les martyrs étaient l'objet ; c'était l'opinion répandue parmi eux que les âmes de ceux qui avaient péri de mort violente devenaient des démons (1). En outre, méconnaissant tout-à-fait la différence essentielle de l'adoration qui n'appartient qu'à Dieu et des hommages qui s'adressent à des êtres créés, les païens reprochaient, d'une part, aux chrétiens de regarder comme des dieux leurs saints et leurs martyrs ; d'autre part, comparant ceux-ci avec leurs héros, ils disaient « que, » dans tous les cas, le culte d'hommes éminents qui avaient » été, dans les anciens âges, les favoris des dieux, valait » mieux que le culte de misérables, tirés pour la plupart de » la lie du peuple, lesquels n'avaient rien fait que souffrir, » et dont précisément la mort ignominieuse prouvait que, » n'ayant pas été l'objet des faveurs de la divinité, ils ne » pouvaient rien auprès d'elle. » C'est ainsi que le philosophe Maximus de Madaure écrivait à saint Augustin : « N'est-il » pas intolérable que l'on préfère un Mygdon à Jupiter qui » lance la foudre, une Sanaë à Junon, à Vénus, à Vesta, à » Minerve, et le martyr Namphanion à tous les dieux im- » mortels, lorsque ces gens n'ont fait que terminer leur vie » de scélérats par une mort en apparence éclatante (2) ? » A cela les Pères répondaient : « Vous employez une com- » paraison tout-à-fait inexacte entre les hommages que nous » rendons aux glorieux témoins de notre foi montés au ciel, » et le culte que vous rendez à vos dieux et à vos héros ; » nous n'élevons pas de temples aux martyrs, nous ne leur

(1) De là venait que les païens tuaient souvent des enfants dans leurs opérations magiques, non seulement pour observer leurs entrailles, mais encore parce qu'ils pensaient que les âmes de ces enfants, devenues des démons, pouvaient être utiles au meurtrier. — Voir Chrysost. de Lazaro concio II ; in Matth. hom. XXVIII.

(2) Les martyrs d'Afrique dont il est ici question ne sont pas connus autrement.

» attribuons pas de prêtres, nous ne leur offrons pas de » sacrifices, en un mot, nous ne pratiquons à leur égard ni » les honneurs divins, ni les crimes humains avec lesquels » vous servez vos dieux (1). »

L'autre objection était tirée du déclin rapide et de la faiblesse chaque jour croissante de l'Empire. Les païens comparaient avec la situation présente sa gloire passée, sa grandeur et sa magnificence sans bornes, tel qu'il florissait autrefois sous la protection des dieux, ferme et puissant au dedans, toujours victorieux, toujours invincible au dehors, étendant au loin sur les pays et les peuples la terreur de son nom. Maintenant que les dieux étaient méprisés, les sacrifices interdits et qu'il n'y avait plus d'honneurs que pour le Dieu des chrétiens, la misère, la désunion, l'impuissance étaient partout et l'empire allait visiblement à sa ruine. « Désormais, à la place des dieux immortels, disait Liba- » nius avec amertume, on honore ceux (Jésus-Christ et les » Apôtres) qui sont cause de tous nos malheurs (2). » Les chrétiens répliquaient que la misère et la honte des temps présents étaient le fruit nécessaire de la semence répandue dans les âges précédents du polythéisme; que les neveux chrétiens payaient pour la folie et l'indignité de leurs ancêtres païens : ils montraient que la chûte et la dissolution de l'Empire étaient déjà visibles lorsque le culte des dieux était encore partout dominant. « Et au fond, s'écriait saint » Augustin, qu'est-ce donc qu'ils regrettent, ceux qui veu- » lent nous charger, nous chrétiens, du poids de l'Empire » qui s'écroule? Ils regrettent seulement l'éclat extérieur, la » richesse, la sécurité de leurs jouissances, l'arbitraire avec » lequel les riches et les puissants pouvaient satisfaire chaque » passion. Ils voudraient ramener un état de choses où la

(1) Voir saint Augustin, de civitate Dei VIII, 27 et la VIIIe dissertation des *Therapeutica* de Théodoret.

(2) Libanius, op. I, p. 191.

» grande masse des pauvres était servilement soumise aux » riches, où rien d'incommode n'était ordonné à ceux-ci, » où rien d'impur ne leur était défendu, où rien n'arrêtait » la licence et la cruauté des jeux publics. Or, précisément » ils désirent ce qui a produit au-dedans la ruine, la dis- » solution de l'empire romain, et ce qui a amené, par » contre-coup, sa décadence au-dehors (1). » Toutefois, il faut le reconnaître, les circonstances rendirent, sur ce point, la défense des chrétiens plus difficile. En effet, l'humanité était arrivée à un de ces moments de transition, où les plus sages reconnaissent l'imminente nécessité d'un nouvel ordre de choses, sans toutefois pouvoir indiquer les voies et moyens par lesquels il se produira, ni la forme qui lui sera donnée. Ainsi Augustin et d'autres peuvent bien alors avoir vu que le christianisme lui-même ne pouvait rendre la force vitale et la santé au corps mourant et déjà décomposé de l'empire romain, ils soupçonnaient peut-être que si sa fin, désormais inévitable, n'était pas suivie de celle du monde, une organisation chrétienne s'élèverait sur les ruines du colosse, mais quand et comment, c'était là ce qui leur restait caché.

En dernière analyse, c'étaient les deux grands ennemis de la vraie religion dans tous les temps, à savoir la sensualité et l'orgueil, qui retenaient toujours une foule d'hommes dans les liens du paganisme. Beaucoup se révoltaient à la seule idée du dieu apparu sous la forme d'esclave et crucifié. « Dans la naissance humaine de Jésus-Christ, disaient- » ils, dans son enfance privée de secours, dans les besoins » de son indigence, est-il possible de reconnaître le Dieu » éternel et immuable? (2) » Ses divins abaissements, comme sa pureté sans tache, étaient pour eux quelque chose d'incompréhensible. Bien mieux leur convenaient les

(1) De civitate Dei II, 20.

(2) Volusian. ep. ad August. op. II, p. 303.

anciens dieux qui, accessibles eux-mêmes à toutes les passions humaines, prêtaient une oreille complaisante aux désirs charnels des hommes. Quant à la populace, les profusions, les festins de jour et de nuit des fêtes païennes, la liberté illimitée d'actions et de paroles qui régnaient dans ces fêtes, étaient bien suffisantes pour l'enchaîner au vieux culte (1). La licence et la cruauté des spectacles issus du polythéisme, bien que tout cela eût été très-atténué sou les empereurs chrétiens, contribuaient puissamment aussi à entretenir l'attachement au service des faux dieux et l'éloignement de la religion chrétienne (2).

Au contraire, c'était, en général, la vanité et l'orgueil qui empêchaient les gens instruits, particulièrement les rhéteurs, les philosophes et leurs disciples, de se rendre à la foi nouvelle. Il est difficile de se faire une juste idée de la considération extraordinaire et véritablement sans exemple dont jouissaient les sophistes et les rhéteurs du IVe siècle. La renommée de ceux qui enseignaient à Athènes remplissait l'empire romain ; on prenait partie pour ou contre eux dans les provinces éloignées ; les empereurs eux-mêmes les comblaient d'honneurs, les employant à des ambassades, leur confiant les charges les plus importantes de l'État et leur élevant des statues. Ces hommes qui, sauf quelques exceptions, étaient et demeuraient païens et qui, par conséquent, nourrissaient plus ou moins d'hostilité contre l'Évangile, formaient, de beaucoup de manières, par leur influence sur les hautes classes et par leur action sur les jeunes gens, une milice dévouée au soutien et à la propagation du polythéisme. Toutefois, après le triomphe complet que cette es-

(1) Chrysost. de s. Babylè, op. II, p. 548.

(2) Voir saint Augustin, ed. Bened. V, p. 632. La passion pour les combats de gladiateurs était toujours si grande parmi les païens, que Libanius, comme il nous l'apprend lui-même, excita un étonnement général lorsqu'il s'en tint éloigné par amour pour l'étude.

pèce de caste obtint sous Julien, elle commença à décliner dès la fin du siècle, ainsi qu'on le voit par les plaintes de Libanius, de telle sorte que les maîtres les plus renommés, au lieu de salles pleines, comme dans les temps précédents, ne comptaient plus qu'une dixaine, une vingtaine d'auditeurs (1).

L'école ecclectique se soutint plus longtemps, cette école platonico-pythagoricienne dont les chefs, à Athènes et à Alexandrie, enseignaient les doctrines de Plotin, de Porphyre, de Iamblique devant des disciples toujours moins nombreux, mais d'autant plus dévoués. Pendant que les autres sectes philosophiques étaient, pour la plus grande partie, tombées et dissoutes, l'école ecclectique continuait de vivre, comme le résultat éprouvé de la philosophie ancienne et nouvelle, comme le dernier fruit de l'intelligence et de la religiosité païennes, et c'est dans cet état qu'elle atteignit le VIe siècle. Toutefois, dès la fin du siècle précédent, Æneas de Gaza se plaignait de ce que presque toute la gloire de l'école d'Alexandrie et d'Athènes était éclipsée. A Alexandrie, le siége principal de cette philosophie ecclectique, Iamblique enseignait du temps de Constantius, et dans la suite, après une longue interruption, sa place fut occupée par Hieroklès et Hypatia. Plutarque, Syrianus, Proclus, Marinus, Isidorus formaient, à Athènes, la chaîne sacrée des maîtres. Enfin, lorsque Justinien eut interdit, dans cette dernière ville, les leçons philosophiques, ils se rendirent en Perse, avec Damascius, Isidorus et Simplicius à leur tête, pensant qu'ils pourraient enseigner librement et pratiquer leur culte sans obstacle dans un pays hostile au christianisme, sous un roi tel que Chosroès. Ils avaient, en quelque

(1) « Philosophi soli in suis gymnasiis remanserunt. Illi quotidiè à suis consortibus deseruntur, qui copiosi disputant; isti quotidiè crescunt, qui simpliciter credunt. » (Ambros. de fide lib. I, t. II. p. 464.)

sorte, espéré trouver dans la Perse l'état modèle de Platon réalisé, mais ils furent bientôt détrompés et demandèrent instamment à rentrer dans l'empire romain. Aussi se hâtèrent-ils de regagner leurs anciennes demeures, dès que les Perses eurent stipulé pour eux, dans un traité de paix avec l'empereur de Constantinople, le libre exercice de leur religion.

Au fond, ces philosophes étaient les seuls qui fussent encore attachés avec une espèce de sentiment religieux et une certaine piété à la vieille foi polythéiste, d'après l'interprétation qu'ils lui donnaient. Les prêtres païens étaient, en général, sans zèle et sans affection pour le culte, exercé par eux comme un métier dans la vue des émoluments qu'ils en retiraient. On ne trouve plus nulle part qu'ils aient fortement résisté à la propagation du christianisme, ou qu'ils se soient sérieusement efforcés de maintenir le peuple dans la fidélité au service des dieux. Saint Jean Chrysostôme avait donc raison de dire que ces prêtres honoraient plus les empereurs que leurs dieux, ce qui expliquait pourquoi, sous le règne d'empereurs chrétiens, les temples étaient pleins de toiles d'araignée, les images des dieux couvertes de poussière et l'herbe croissait sur les autels. Ainsi, à proprement parler, les philosophes néoplatoniciens, depuis la fin du IVe siècle, étaient les seuls vrais prêtres, docteurs et prophètes de l'ancienne religion (1), et leur foi, dans sa partie exotérique, était celle de la plupart des gens cultivés qui, pour telle ou telle raison,

(1) Proclus avait coutume de dire que le vrai philosophe devait, non pas seulement pratiquer les exercices religieux d'une ville ou de quelques peuples, mais encore être le grand-prêtre du monde entier. Aussi, outre ses hymnes consacrées aux dieux helléniques, il en composa d'autres en l'honneur du dieu Marnas de Gaza, d'Esculape Leontuchos d'Ascalon, du dieu arabe Thyandrites, d'Isis de Philée, etc., etc. (Marini vita Procli, ed. Boissonnade, p. 16.)

demeuraient toujours loin du christianisme (1). Ceci n'empêchait pas les philosophes dont nous parlons de voir que les sectateurs de leur religion diminuaient chaque jour; mais le nombre des véritables sages, des esprits vraiment éclairés, pensaient-ils, devait toujours être petit, tandis que, de tout temps, la grande masse des hommes, retenue dans les ténèbres spirituelles, n'abandonnait une erreur que pour en embrasser une autre. Chrétiens, ils auraient disparu dans l'innombrable foule des croyants: leur orgueil, au contraire, se repaissait de l'idée qu'ils étaient les disciples du divin Platon et les héritiers de sa sagesse, les dernières colonnes d'une religion à laquelle se rattachaient tous les brillants souvenirs de l'empire romain, comme de l'antiquité hellénique, et que les dieux devaient voir en eux avec complaisance le reste fidèle de leurs adorateurs (2). Cependant ils ne pouvaient échapper à l'influence du christianisme. Malgré toute résistance apparente et malgré leur aversion pour la nouvelle religion, ils suivaient, en partie avec connaissance de cause, en partie sans s'en douter, la pente de l'époque, cherchant de plus en plus à niveler, à faire disparaître les contrariétés fondamentales entre les dogmes chrétiens et le paganisme, à donner une couleur chrétienne aux doctrines et aux pratiques polythéistes, bref, à s'approprier, ou du moins à imiter, selon leur pouvoir, les biens spirituels dont ils voyaient en possession les sectateurs de l'Évangile. Ainsi, par exemple, ils voulaient avoir, aussi eux, leurs livres sacrés, ils en appelaient aux écrits d'Orphée, de Tagès, de Trismégiste, lesquels, di-

(1) Ammien remarque, comme quelque chose de connu, que le dieu Mercure n'est rien autre que *mundi velocior sensus*.

(2) « Se Platonicos vocari vel esse gloriantur, cujus superbiâ nominis » erubescunt esse Christiani, ne commune illis cum vulgo vocabulum » vilem faciat palliatorum tantò magis inflatam, quantò magis exiguam » paucitatem. » (August. de civitate Dei XIII, 16.

saient-ils, avaient été composés, dans les temples les plus anciens, sous l'inspiration des dieux (1); ils s'appuyaient sur les sentences de leurs oracles exactement comme les chrétiens avaient coutume de citer les paroles de l'Écriture sainte; ils invoquaient leur tradition, bien que secrète et nullement livrée au public; enfin, ils avaient pareillement leurs saints et ne manquaient pas de miracles que ces favoris des dieux devaient avoir opéré parmi les hommes en preuve de leur mission céleste. Un de ces saints, ou, en d'autres termes, l'idéal d'un païen pieux et éclairé, dans le Ve siècle, fut le philosophe Proclus, tel que Marinus l'a représenté. Il menait une vie tout-à-fait austère, pleine de jeûnes, pratiquait la chasteté la plus rigoureuse, passait des nuits entières à prier, chantait des hymnes et écrivait ses livres avec le secours de la mère des dieux, sous la spéciale protection de laquelle il prétendait être placé. En outre, Proclus célébrait, avec un soin particulier, l'anniversaire religieux de la mort des anciens philosophes, de ses ancêtres et de ses parents; il s'était élevé, par des opérations théurgiques, à un commerce intime avec les dieux qui souvent lui apparaissaient. Aussi fut-il miraculeusement guéri d'une maladie de membres qui le tourmentait, et l'on vit une fois sa tête resplendir au milieu d'une auréole de lumière.

C'était à la fois un rapprochement du christianisme et un effet de son influence, que les païens, depuis le IVe siècle, reconnussent, en général, l'unité du souverain Être, du principe primordial de toutes choses. L'ancien et grossier polythéisme n'avait plus cours parmi les esprits cultivés (2).

(1) Longiniani ep. ad August. ed Bened., t. II, p. 643.

(2) « Undè etiam nunc pagani, quos jàm declarata veritas de contumaciâ magis quàm de ignorantiâ convincit, quum à nobis discutiuntur, » non se plures deos sequi, sed sub uno Deo magno plures ministros » venerari fatentur. » (Orosii hist. VI, 1.)

Beaucoup prétendaient qu'il n'y avait pas, entre leur foi et la doctrine chrétienne, relativement à l'unité de Dieu, une différence fondamentale, et que les reproches qu'on leur adressait par rapport à la pluralité des dieux ne les touchaient pas réellement. « Qu'il n'y ait qu'un seul Dieu » suprême, écrivait à saint Augustin le philosophe Maximus » de Madaure, un Dieu sans commencement, Père de tous » les êtres, c'est ce que chacun sait; mais comme son nom » véritable est inconnu, nous invoquons, sous différents » noms, ses forces dispersées dans le monde. » La profession de foi des païens de cette époque, spécialement développée et répandue par l'école néo platonicienne se réduisait aux points suivants : entre le souverain Être primitif et les âmes humaines, lesquelles sont placées au dernier degré des êtres intelligents, se trouve un incommensurable abîme rempli par la grande chaîne d'êtres intermédiaires, dieux, génies, démons, héros. A la vérité tous ces êtres sont profondément au-dessous du Dieu suprême, et ils diffèrent sous le rapport de l'élévation, de la puissance et de la bonté, mais ils partagent l'office de médiateurs entre Dieu et les hommes, car ce sont eux qui font découler sur ceux-ci les bienfaits divins. Par eux les prières et les sacrifices des mortels sont portés aux pieds de la Divinité. Sous leur garde protectrice, l'homme de bien, peu à peu purifié par l'observation des anciens rites religieux, s'élève enfin jusqu'à la connaissance et à la vision du souverain Être (1).

Plaçant leur confiance dans ces demi-dieux et démons, les païens s'imaginaient n'avoir pas besoin du médiateur unique, Jésus-Christ, en qui les chrétiens mettaient l'espoir de leur salut. Ils prétendaient en même temps que les disciples de l'Évangile ne devaient pas leur reprocher leur foi dans ces êtres supérieurs, ni le culte qu'ils leur rendaient, puisque eux aussi reconnaissaient, sous le nom d'anges et

(1) Longiniani. ep. ad Augustin.

d'archanges, de semblables puissances invisibles (1). Les chrétiens répondaient : « Nous ne rendons pas d'honneurs » divins aux anges; nous ne partageons pas entre eux et » Dieu l'adoration qui n'appartient qu'à celui-ci. Les bons » anges eux-mêmes repoussent le culte que vous leur ren- » dez, ils veulent que Dieu seul soit adoré; mais les mau- » vais anges se réjouissent de votre erreur et acceptent » volontiers vos sacrifices (2). » Cette réponse frappait d'autant plus juste, que les docteurs païens de ce temps, suivant les traces de Porphyre, s'accordaient, en grande partie, avec les chrétiens sur la démonologie et distinguaient soigneusement les bons et bienfaisants démons d'avec les mauvais. Ils disaient, comme Iamblique, que les démons malfaisants pouvaient être effrayés et maîtrisés par les menaces, par les déprécations de prêtres véritables (3). L'ac-

(1) Théodoret, Therapeut., lib. III; Cyrill., lib. II contrà Julianum; August., de civitate Dei VIII, 24, IX, 24. Ces Pères avouent que les dieux des Platoniciens sont les bons et les mauvais anges des Juifs et des chrétiens. Déjà, bien auparavant, Philon avait dit, dans son *Traité des Songes*, que ces puissances célestes, appelées dieux par les philosophes, portent le nom d'Anges dans l'Ecriture sainte.

(2) S. August. ad Deo gratias, ep. 102, t. II, p. 213; ejusdem enarr. in ps. 96, t. IV, p. 787.

(3) Ils appelaient aussi ἀντιθεοι les mauvais esprits hostiles aux dieux. (Iamblich. de myst. Æg., p. 102.) On voit, par le récit d'un écrivain de cette époque, l'influence que les exorcismes de la religion chrétienne exerçaient sur le néoplatonisme. En effet, Damascius raconte que le philosophe Theosebius, quoique païen, délivra d'un démon l'épouse d'Hiéroklès en invoquant le Dieu hébreu. (Jésus-Christ?) Il est remarquable, au reste, que, dans la suite, les Platoniciens, malgré leur accord sur beaucoup de points avec les dogmes du christianisme, évitaient d'employer les dénominations bibliques, sans doute pour échapper au reproche de plagiat que leur adressaient les chrétiens. Ainsi, par exemple, Porphyre, pour avoir parlé d'archanges, fut blâmé par Iamblique et Proclus. Celui-ci s'exprime de la manière suivante dans son commentaire sur le Timée : « [illegible] φιλοσοφος ὁ τρωτος οὗτος της θεωριας, ἀλλα [illegible] βαρβαρικη [illegible] μεστος. » Pour comprendre ce que cette βαρβαρικη

cord s'étendait même jusqu'à la doctrine qui donne à chaque homme un génie protecteur.

L'enseignement contenu dans les mythes grecs et, en général, dans les traditions populaires, ne pouvait pas arrêter cette école dans la formation de son système pagano-chrétien. En effet les néoplatoniciens prétendaient, comme l'avait déjà soutenu Julien, que ces mythes n'étaient que des voiles jetés volontairement par les peuples primitifs de l'antiquité sur la science qu'ils avaient des commencements et des principes des choses, afin d'exciter les esprits méditatifs à chercher dans l'incohérence même du récit sa signification secrète. Quant aux rites, aux sacrifices, en un mot, aux cérémonies religieuses, ils affirmaient, au contraire, qu'elles avaient été instituées par les dieux mêmes, et que l'on pouvait, en conséquence, pratiquer avec une entière sécurité le culte païen, puisque, loin de contenir rien d'arbitraire ni de fortuit, il était la pure et digne expression de la volonté divine (1). Néanmoins, poussés en avant par les conséquences des principes monothéistes une fois admis, ils reconnaissaient qu'il valait mieux sacrifier immédiatement au Dieu suprême, pouvant ainsi honorer en lui, en même temps, les divinités inférieures placées sous sa dépendance. Iamblique remarque, il est vrai, que le bonheur d'offrir ce genre de culte n'était réservé qu'à un très-petit nombre d'hommes, et encore seulement à la fin de leur vie, après une longue préparation; mais que l'on pouvait porter cette faculté à un point de perfection telle, à une union si entière avec la sou-

ἀλαζονεία veut dire, il suffit de se rappeler que l'apôtre saint Jean avait déjà été désigné sous le nom de : ὁ βαρβαρος, par le philosophe Amelius de la même école. Iamblique avait néanmoins prétendu que les dénominations barbares de Dieu et des choses divines valaient mieux que celles des Grecs, et il ne voulait parler que des dénominations égyptiennes et assyriennes! (De myst. VII, 4.)

(1) Iamblich. de myst. V. 25.

veraine divinité, qu'il fût loisible, dans quelques cas fort rares, il est vrai, d'omettre entièrement la matière et les cérémonies du sacrifice.

Le fatum païen se trouva aussi rejeté. Iamblique (1) prétendait qu'il n'y avait pas de nécessité extérieure pour les dieux, mais seulement une nécessité intérieure, essentielle à leur nature, et ainsi la théurgie reçut une forme moins choquante, plus rapprochée des idées chrétiennes. Maxime, le maître de Julien, soutenait encore que l'on pouvait, par des moyens théurgiques, forcer les dieux à se plier à la volonté de l'homme (2). Iamblique et Proclus, rejetant cette doctrine, enseignèrent que la véritable théurgie servait seulement à attendrir les dieux et à préparer auprès d'eux la voie à nos prières, mais que l'on n'obtenait l'objet de ses

(1) De myst. I, 14.

(2) « Ταν ἀκραν ἐστιν Ἑλληναν και ταυτα πεπαιδευμεναν, μη παντως ειπειν τοις πρᾶτοις ἀπαντησασιν, ἀλλ' ἐκβιαζεσθαι την του θειου φυσιν ἀχρις ἀν επικλινοις προς τον θεραμευοντα ». (Eunap. vit. Sophist., p. 55.) Le disciple de Maxime crut, en conséquence, avoir le droit d'être arrogant à l'égard du dieu de la guerre, une fois où, lui offrant un sacrifice, il aperçut des signes menaçants : « Quibus visis, exclamavit indignatus acriter Julianus, Jovemque testatus est, nulla Marti jàm sacra facturum ; nec resecravit, » celeri morte præventus. » (Amm. Marc., XXIV, 6.) Ecoutons maintenant à ce sujet un auteur chrétien. Firmicus Maternus, dans son *Traité de l'erreur des religions profanes*, cite les paroles suivantes de Porphyre, tirées du livre de ce philosophe sur les oracles : « Serapis vocatus » et intrà corpus hominis collocatus talia respondit; » puis il ajoute : « Serapis tuus ab homine vocatur, et quum venerit statim jussus inclu- » ditur, et loquendi necessitas nolenti forsitàn imperatur. » Ensuite, après avoir dit que ces dieux sont, en effet, soumis à une puissance, à une contrainte supérieure, à la contrainte et à la puissance que les chrétiens exercent sur eux par le nom et la grâce du Sauveur, Firmicus conclut en ces termes : « Sic in corpore hominum constituti Dii vestri verbo » Dei spiritualium flammarum igne torquentur, et qui apud vos quasi » Dii coluntur, apud nos religiosæ fidei medelâ Christi gratiâ humano » subjacentes imperio, et tormenta repugnantes sustinent, et victi pœ- » nis ultricibus subjugantur. »

demandes que par une vie pure et juste, par l'exercice constant des saintes pratiques ; que celui qui ne prenait pas cette route tombait dans la magie et évoquait, à la place des dieux bons, les esprits mauvais, lesquels, sous une bonne apparence, le trompaient et l'excitaient au crime. Enfin, la philosophie païenne avait toujours rejeté, de la manière la plus formelle, la doctrine chrétienne de la création, soutenant, au contraire, l'éternité et l'individualité de la matière à laquelle la Divinité n'avait fait que donner une forme : mais sur ce point encore il y eut un rapprochement. Le platonicien Hiéroklès surtout fit un grand pas vers le dogme chrétien, en enseignant que Dieu avait créé le monde non point avec une matière préexistante, mais par sa seule volonté (1). Ceci, il est vrai, n'était pas encore la doctrine de la création tirée de rien, car, d'après Hiéroklès, le monde devait être co-éternel à Dieu comme l'ombre existe en même temps que le corps (2).

La morale des philosophes païens s'était singulièrement purifiée et améliorée en s'appropriant des idées chrétiennes et même des expressions de l'Écriture sainte. Les preuves de ce progrès se trouvent spécialement dans deux ouvrages de l'époque, à savoir dans le commentaire d'Hérioklès sur les vers dorés de Pythagore et dans celui de Simplicius sur le manuel d'Épictète. Que le péché et l'éloignement de Dieu soit la mort de l'âme dont la conversion est le retour à la vie; que l'âme détachée de Dieu, comme de sa racine, se dessèche et périsse; que l'on doive parer son âme comme un temple de Dieu et s'offrir à lui en holocauste; qu'il n'y ait pas, sur la terre, de demeure plus digne de Dieu qu'une âme pure; que les maux et les souffrances physiques soient des moyens de salut dont Dieu se sert pour le bien des hommes ;

(1) Ap. Phot. bibl. cod. 242, p. 552.

(2) Proclus défendit aussi, contre les chrétiens, la thèse de l'éternité du monde dans un livre spécial qui a été réfuté par Jean Philoponus.

que l'on doive se tourner vers Dieu comme vers un père, et que la prière soit un excellent moyen d'avancer dans la vertu, etc.; toutes ces vérités, à peine soupçonnées dans les temps qui précédèrent le christianisme, étaient désormais proclamées, souvent avec les propres paroles des livres saints, comme autant d'axiômes (1). Ainsi ce que dit Iamblique sur le prix et les effets de la prière est tout-à-fait chrétien et semblerait sorti de la plume d'un père de l'Église : « Par l'exercice constant de la prière l'esprit de » l'homme est nourri; son âme, devenue capable de rece- » voir les communications d'en haut, s'habitue aux rayons » de la lumière divine, elle se purifie de tout ce qui n'est » pas divin, et l'amour de Dieu s'allume en elle. Celui qui » prie est trouvé digne enfin du commerce le plus intime » avec la Divinité (2). »

Avec une pareille direction des esprits, il ne faut pas s'étonner qu'un grand nombre, mêlant ensemble les éléments chrétiens et païens, s'adonnassent à une sorte de syncrétisme religieux. L'école néoplatonicienne ayant purgé le polythéisme d'une si grande quantité de vues et de doctrines contradictoires avec la foi chrétienne, la différence entre les deux religions ne leur paraissait plus fondamentale, ni même importante. Ils admettaient qu'il y avait accord sur les points essentiels et ils regardaient volontiers comme des additions postérieures ce qui, dans le christianisme, contrariait le plus directement leurs notions païennes. On trouve chez Ammien Marcellin l'expression de ces sentiments. Quoique païen, il rend justice à la religion chrétienne : il reconnaît que ses préceptes respirent la mansuétude et l'équité; il exalte la constance des martyrs, « qui souffrent avec une » inviolable fidélité une mort glorieuse; » il loue ces évêques

(1) Hierocles, ed. Paris, 1583, p. 11, 21, 236. Simplicii comm. ed. Schweighauser, p. 150, 400, 401.

(2) De myst. V, 26, p. 142.

« qui, par leur vie pure et digne, se recommandent à la » Divinité et à ses vrais adorateurs; » mais en même temps il prend la défense des auspices; il soutient la divination par le vol des oiseaux et par les entrailles des victimes (1).

Nous voyons au IVe siècle, dans une direction semblable, Chalcidius qui écrivit et adressa à un chrétien, nommé Osius, un commentaire sur le Timée de Platon. Il parle avec le respect d'un croyant de l'étoile qui conduisit les mages à la crèche; il parle aussi, mais avec moins de certitude, de la mission divine de Moïse; il admet nettement la doctrine des bons et des mauvais anges, et il invoque sans détour le témoignage de l'Écriture. Mais le même Chalcidius enseigne l'éternité du monde et trois principes d'une essence inégale, à savoir le Dieu suprême, sa providence ou sagesse, et l'âme du monde. Tout en rejetant les dieux du peuple, il attribue aux astres une nature divine et il défend, comme Ammien, les oracles, les augures, l'inspection des entrailles des victimes, en un mot, tous les moyens par lesquels un démon favorable prédit l'avenir (2).

(1) Amm. Marc., Hist. XXI, 1; XXII, 11; XXVII, 3. — C'est une chose remarquable que la soif de connaître l'avenir, ce besoin essentiellement païen, garda jusqu'à la fin toute son intensité même chez les sectateurs du polythéisme les plus éclairés. Cette passion maladive, qui séduisait des hommes instruits et intelligents au point de leur faire embrasser les plus crasses superstitions, avait sans aucun doute sa source principale dans le manque de foi et de confiance en un Dieu unique, animé de sentiments paternels pour tous les hommes. Mais cette foi, cette confiance heureuse, le chrétien seul l'avait et pouvait l'avoir.

(2) On a beaucoup disputé sur la religion de Chalcidius, dont l'ouvrage se trouve à côté de ceux de saint Hippolyte, ed. Fabric., t. II. Voss, Huet, Beausobre et particulièrement Fabricius, l'ont reconnu pour chrétien. Mosheim, au contraire, dans ses remarques sur le système de Cudworth, p. 732 et suiv., a démontré évidemment que Chalcidius appartenait à la classe des syncrétistes païens. Brucker (hist. philos. III, 477 sq.) a essayé, mais avec d'insuffisantes raisons, de réfuter Mosheim et de prouver de nouveau que Chalcidius était chrétien. — On a pareil-

D'autres, au contraire, ne pouvaient se contenter d'opinions si incertaines. Ne voulant pas se tenir à une hauteur imaginaire au-dessus des religions exotériques de la foule, et sentant vivement le besoin d'une foi, d'une rédemption divine, ils sortaient du cercle à la fois trop large et trop étroit du platonisme pour entrer dans le sein de la religion chrétienne. De là les fréquentes conversions des Platoniciens à cette époque, suivant la remarque de saint Augustin (1). Lui-même et Synesius en sont deux grands exemples.

Le clergé et les habitants de Ptolemaïs avaient résolu, dans l'année 409, d'élire pour évêque leur concitoyen Synesius, disciple de la malheureuse Hypatia. Mais Synesius, pénétré d'une véritable douleur à cette nouvelle, déclara que n'étant nullement préparé au sacerdoce et ayant jusqu'alors mené une vie toute différente, il se sentait indigne, à tous égards, d'une charge si haute et si difficile, d'autant plus qu'il n'avait point l'intention de quitter sa femme et qu'il n'était pas d'accord sur tous les articles de la foi chrétienne. En effet, il admettait, disait-il, la préexistence des âmes, la durée éternelle du monde, et il avait, au sujet de la résurrection, des notions différentes de celles du peuple chrétien. Synesius, comme on le voit, flottait alors entre le platonisme et le christianisme ; mais la sincérité de ses recherches l'avait conduit très-près de la vérité. Déjà, lorsqu'il était allé, en qualité de député de Ptolemaïs, à Constantinople, il avait prié, dans les églises de cette dernière ville,

lement disputé sur Macrobe, que Grotius, Collins, etc., ont regardé comme chrétien surtout parce qu'il mentionne le meurtre des enfants de Bethléem, mais il est certain que Macrobe était païen; ses *Saturnales* sont conçues d'après la tendance de l'époque, où l'on s'efforçait en partie d'adoucir et en partie de supprimer le polythéisme. Voilà pourquoi Macrobe présente les dieux du peuple comme des allégories de phénomènes physiques. Voyez Mahul, diss. sur la vie et les ouvrages de Macrobe, classical journal, t. XX, p. 110.

(1) S. August., ep. 68. De verâ relig. IV, 7.

les martyrs chrétiens, pour obtenir leur intercession auprès de Dieu (1); déjà, il avait imploré d'en haut la grâce du baptême, et, selon toute apparence, il était catéchumène (2). Lors donc que le patriarche Théophile eut approuvé sa nomination, il reçut en même temps, il est vrai, le baptême et la consécration épiscopale, mais il resta encore au moins sept mois loin de Ptolemaïs, pour s'initier à l'esprit et aux devoirs de sa dignité. La grâce de Dieu l'éclaira; il devint un évêque zélé et fidèle, et il enseigna lui-même, dans la suite, le philosophe Evagrius, arrêté par les mêmes difficultés sur la résurrection et sur la fin du monde qui l'avaient égaré lui-même au commencement (3).

Augustin, tiré par la philosophie platonicienne de l'obscur labyrinthe du manichéisme et du scepticisme, se trouva peu à peu rapproché de la foi chétienne. Grâce à l'étude des écrits de l'école de Plotin, il surmonta les notions qu'il s'était faites de la matérialité de Dieu et de l'âme. Dans ces écrits, il avait trouvé, entre autres choses, tout ce que saint Jean et saint Paul disent de la gloire et de l'éternité du Logos divin. Là aussi il avait trouvé cette vérité que les

(1) Synes. hymn. 3, ed. Petav., p. 328.

(2) *Ibidem*, p. 330 : « συνθημα διδου, σφραγιδα τεαν, κηριτρεφεας δαιμονας ὑλας σευων ζωᾶς εὐχᾶς τ' απ' ἐμᾶς. Et page 332 : ηδη φερετω σφραγιδα πατρος ἱκετις ψυχα, δειμα μεν ἐχθροις δαιμοσιν..... συνθημα δε σοις ἁγνοις προπολοις, οἱ κατα κλειτου βεηθεα κοσμου πυριων ἀνοδων κληιδοφοροι. » Ce sceau, ce gage, ce signe de reconnaissance ne peuvent signifier autre chose que le baptême.

(3) La résurrection des corps était une des doctrines chrétiennes auxquelles les Platoniciens avaient le plus de peine à se rendre. Toutefois leurs objections attaquaient non pas la doctrine elle-même, mais la notion fausse qu'ils s'en faisaient. « En effet, disaient-ils, un corps terrestre » ne peut pas être dans le ciel, ne peut pas durer éternellement; c'est » une contradiction d'admettre que l'âme jouisse d'une félicité parfaite » et qu'elle continue d'être liée au poids d'un corps matériel. » Voir un récit remarquable dans Moschus prat. spirit. Bibl. PP. Paris, 1654, XIII, p. 1149.

âmes ne sont heureuses que par un écoulement de la plénitude de la divinité, qu'elles ne sont sages que par une participation à la sagesse divine, mais il n'y avait rien vu de l'abaissement volontaire du Verbe, de son incarnation et du mystère de la Croix. Il regardait encore Jésus-Christ comme un homme incomparable qui, par une disposition céleste, était devenu notre maître et notre modèle en méprisant les choses de la terre pour l'immortalité. Ce ne fut qu'après avoir embrassé avec humilité et avec foi Jésus-Christ en qualité de Dieu-homme et de Médiateur, qu'il trouva enfin le chemin d'une bienheureuse union avec Dieu, chemin qu'il n'eût jamais trouvé à l'aide seulement du platonisme (1).

Il reste encore deux points importants pour déterminer la position du polythéisme vis-à-vis l'Église : à savoir, la notion païenne du culte des images des dieux et la cessation des oracles opérée sans violence extérieure.

Quant au premier point, la vraie doctrine païenne, en harmonie avec la pratique, était que les dieux habitaient dans les statues qui les représentaient, aussitôt que ces statues avaient reçu la consécration ou dédicace sacerdotale, laquelle avait lieu par l'onction, le couronnement, les prières, les sacrifices, et enfin par l'adoration. Dès-lors le dieu ou démon était présent dans l'image et en quelque sorte lié à elle, et le culte rendu à la statue n'était pas simplement la vénération d'un signe destiné à rappeler la divinité, mais bien l'adoration immédiate de la divinité elle-même habitant substantiellement dans son image (2). L'école

(1) S. August. Confess. 7, 9. 19-21.

(2) « Haec priusquàm Dedicationis accipiant summam religionem, » opera sunt tantum; Dedicatio est illa, quæ Deum inducit, quæ sede » destinata locat. » (Quintilian. declam. 322.) De là cette mordante raillerie de Minucius Felix : « Quandò igitur hic Deus nascitur? Ecce fundi- » tur, fabricatur, scalpitur; nondùm Deus est. Ecce plumbatur, cons-

néoplatonicienne prit sous sa protection une idée aussi absurde.

Iamblique consacra tout un ouvrage à défendre cette croyance des païens : que les images des dieux étaient le siége, la demeure de la divinité, non pas seulement celles que l'on appelait διοπετη, c'est-à-dire tombées du ciel, mais encore les statues faites par des sculpteurs et achetées pour de l'argent (1). C'est l'ouvrage que Jean Philoponus réfuta dans la suite. Proclus lui-même mentionne la consécration par laquelle les images des dieux sont animées et trans-

» truitur, erigitur; nec adhùc Deus est. Ecce ornatur, consecratur, » oratur; tùm postremò Deus est, cùm homo voluit et dedicavit. » (XXIII.) C'était, au reste, la foi générale des sectateurs du polythéisme, et Arnobe, parlant de lui-même encore païen, dit: « Lubricatum lapidem et ex olivi » unguine sordidatum, tanquàm esset vis præsens, adulabar, affabar, et » beneficia poscebam nihil sentiente de trunco. » (I, 39.) Mais les païens disaient pour justifier leur adoration des images : « Neque nos æra, neque » auri argentique materias, neque alias quibus signa confiunt, eas esse » per se Deos et religiosa decernimus numina : sed eos in his colimus » eosque veneramur, quos Dedicatio infert sacra, et fabrilibus efficit in- » habitare simulacris. » (*Ibidem*, VI, 17.) C'est pour cela que saint Augustin, à propos du chap. XXVIII, v. 18 de la Genèse, fait la remarque suivante : « Nec more idololatriæ lapidem perfudit oleo Jacob, *velut* » *faciens illum Deum* ; neque enim adoravit eumdem lapidem, vel ei » sacrificavit. » (De civit. Dei XVI, 38.) Dans le même ouvrage (VIII, 23), saint Augustin cite un passage de l'Asclepios du prétendu Hermès Trismégiste, où l'on donne, comme une preuve de la haute puissance de l'homme, la faculté qu'il a de confectionner les dieux demeurant dans les temples, « car, dit l'auteur, les images des dieux sont animées ; elles » savent et prédisent l'avenir, elles envoient aux mortels des maladies et » les guérissent. »

(1) « Ἐστι μὲν οὖν ὁ σκοπος Ιαμβλιχα θεια τε δειξαι τα εἰδωλα και θειας μετουσιας αναπλεα. » Photii biblioth. cod. 215, pag. 285. Dans son livre sur les *Mystères égyptiens* (V. 23), Iamblique prétend que les images composées de diverses matières sont, grâce à la théurgie, de pures, de dignes demeures et enveloppes de la divinité.

formées en demeures de la divinité (1). L'empereur Julien, au contraire, grâce aux notions chrétiennes qu'il avait reçues, connaissant bien ce côté faible du polythéisme, cherchait, d'après l'exemple de Maxime de Tyr, à présenter, sous un point de vue supportable, le culte des images des dieux : « Ne nous objectez donc pas, disait-il aux chrétiens, » que nous regardons nos dieux comme du bois, de la pierre » et du bronze. Lorsque nous contemplons les images des » dieux, nous ne croyons pas plus voir les dieux eux-mêmes » qu'on ne croit voir l'empereur en personne dans une » statue. » Puis il explique comment l'homme, être sensible, a besoin de signes matériels auxquels il rende les témoignages de vénération qu'il ne peut offrir immédiatement aux dieux (2).

Depuis la diffusion du christianisme dans l'empire romain, les oracles étaient devenus muets peu à peu, sans contrainte extérieure, sans qu'une seule loi impériale, ou la moindre violence, fût dirigée contre eux (3). Ce fait excita également l'attention des chrétiens et des païens. C'était pour ceux-ci un phénomène gênant et difficile à expliquer. Dès le IIe siècle, Plutarque remarquait dans un livre spécial que les oracles, depuis quelque temps, avaient cessé de rendre des réponses, de telle sorte que, dans la Béotie, son pays natal, autrefois si fertile en ce genre de productions, il n'y avait plus à parler que le seul oracle de l'antre de Trophonius (4). Cherchant ensuite les causes de ce silence, les plus

(1) « Οἱ τελεσταὶ διὰ χαρακτήρων καὶ ὀνομάτων ζωτικῶν τὰ ἀγάλματα καὶ ζῶντα καὶ κινούμενα ἀποτελοῦντες. » Procl. in Timæum IV, p. 240. Voir aussi Theol. XXVIII, p. 70.

(2) Op. p. 293 et sq.

(3) A l'exception toutefois du temple d'Esculape d'Ægé, mais où il n'y avait pas, à proprement parler, d'oracle.

(4) De defectu oraculorum.

vraisemblables lui paraissent être : 1° la mort des génies ou démons qui se manifestaient par la voie des oracles ; 2° la nature même des bienfaits divins qui ne sont pas pour tous les temps ; 3° la cessation des exhalaisons de la terre par lesquelles les prêtres et prêtresses recevaient l'inspiration prophétique. Porphyre cite pareillement deux oracles qui ont attribué leur silence à la privation de ces exhalaisons terrestres (1). L'empereur Julien, au contraire, défendait sa cause en disant que le don des prophéties avait aussi disparu, depuis longtemps, chez les Juifs, mais que la bonté de Jupiter avait donné, en dédommagement, aux Hellènes, pour qu'ils ne fussent pas tout-à-fait privés des communications divines, les arts sacrés de la divination et de la théurgie (2). Selon d'autres païens, les oracles ne se taisaient que

(1) Euseb. præp. evang. IV, 6.

(2) Ap. Cyrill. Juliani op. p. 198. Lorsque Julien fit consulter les oracles sur l'issue de son expédition contre les Perses, il ne croyait sans doute pas lui-même à l'authenticité de leurs réponses : il savait, ou soupçonnait, que les prêtres des idoles, pour plaire à l'empereur, parlaient au nom des oracles déjà muets ; mais il voulait, à toute force, rétablir et observer tous les usages païens. Au reste, le mutisme des oracles ne doit nullement être attribué à une diminution dans le nombre de ceux qui les consultaient. Précisément à l'époque où Plutarque écrivait, il y eut une recrudescence de zèle dans le polythéisme. La divination et les autres moyens par lesquels on croyait pénétrer les mystères de l'avenir, furent, de même que le reste des superstitions païennes, pratiqués avec une extrême ardeur par toutes les classes, par les grands et les petits. Les empereurs eux-mêmes, Néron, Vespasien, Trajan, Adrien, Sévère, etc., avaient interrogé ceux des oracles qui parlaient encore, et les réponses de ces oracles eurent plus d'autorité que jamais, parce que l'école néoplatonicienne, essayant de bâtir là-dessus tout un système de théologie, recueillit avec soin les sentences rendues et présenta quelques-unes d'elles comme le texte d'un livre inspiré. Il y avait donc tous les motifs extérieurs d'attendre la continuation des oracles, s'ils avaient reposé purement et simplement sur la supercherie des prêtres des faux dieux. De même, si l'on considère la grande quantité et les sentiments des païens au IVe siècle, il est impossible de donner pour cause unique de la cessation des oracles la prépondérance de la population chrétienne.

parce qu'ils abhorraient le nom de Jésus-Christ et qu'ils étaient irrités des progrès de la religion chrétienne (1). Les chrétiens partageaient cette opinion en ce sens qu'ils croyaient que la vertu de leur religion avait réduit les oracles au silence. Eusèbe, Athanase, Jérôme, Théodoret, la plupart des Pères voyaient là-dedans une victoire signalée du christianisme sur les démons (2). En effet, ils ne doutaient pas que ce ne fussent des esprits déchus qui communiquaient par les oracles avec les hommes. Ils donnèrent pour preuves les sacrifices humains qu'exigeaient ces oracles, les réponses ambigües au moyen desquels ils causaient la ruine d'un grand nombre, leurs flatteries à l'égard des tyrans, l'apothéose qu'ils faisaient faire des hommes les plus indignes, et cette fatale idée, propagée par eux, du destin dominant toutes choses (3). Mais la pensée des Pères n'était

(1) « Cujus (Christi) nomen auditum fugat noxios spiritus, imponit » silentium vatibus, aruspices inconsultos reddit, arrogantium mago- » rum frustrari efficit actiones, non *horrore*, *ut dicitis*, *nominis*, sed » majoris licentiâ potestatis. (Arnob. I, 47.) » Voir aussi Lanctant. div. instit. IV, 27; Gregor. Naz. or. I adv. Julian.

(2) Voir Athanas. de incarn., c. XLVI, t. I, p. 87-88. « Hoc autem » significat, quòd post adventum Christi omnia oracula conticuerunt. Ubi » Apollo Delphius et Loxius, Deliusque et Clarius et cætera idola futu- » rorum scientiam pollicentia, quæ reges potentissimos deceperunt? » (Hieronym. in c. XLI, Esaiæ, ed. Martianay III, p. 315.) Euseb. Demonstr. evang. I, 5, in proœm.; Théodoret, therapeut. I, 10. « Dii paga- » norum formidine et nominatæ crucis responsa dare non possunt. » (Quæst. ex utroque Test. ad. Orthod. in Justini M. quæst. XXIV. Cyrill. Alex. contrà Jul. I, 6, p. 198-199; ejusdem in Jesai. I, or. 2.)

(3) Euseb. præp. ev. I, 5-6. Les chrétiens étaient d'autant plus facilement amenés à regarder les oracles comme une opération des démons et à considérer la cessation de ces oracles comme une victoire de Jésus-Christ sur les puissances des ténèbres, qu'il est parlé, dans l'ancien Testament, de l'oracle de Baalzébub à Akkaron, consulté par le roi Ochozias et que Baalzébub est nommé, dans le nouveau Testament, comme le chef des mauvais esprits.

pas telle qu'on l'a présentée quelquefois; ils ne voulaient pas dire que les oracles, à la naissance de Jésus-Christ et par le seul fait de cette naissance, avaient été tout-à-coup rendus muets; ils prétendaient seulement que, dans un temps où les temples subsistaient encore, où l'on offrait encore des sacrifices, les oracles qui ne dépendaient pas, comme les sacrifices et les temples, de l'arbitraire volonté des hommes, avaient été réduits au silence par la vertu chaque jour croissante de la parole divine, par la proximité des mystères chrétiens et par la force des armes données à l'Église contre les démons (1).

Maintenant, si nous examinons encore une fois, en terminant, l'influence du paganisme au IVe siècle sur l'Église, cette influence nous apparaîtra comme très-désastreuse et tout-à-fait déplorable. Avec les différents systèmes suivis par la plupart des empereurs depuis Constantin, lorsque les païens, souvent sans vocation intérieure et sans aucune préparation sérieuse, se précipitaient en masse dans le sein

(1) Lorsque sous Théodose et après lui, s'accomplit la destruction générale des temples et la chute du culte des idoles, les païens se rejetèrent sur les prédictions de leurs dieux et de leurs oracles qui avaient annoncé ces événements. En effet, saint Augustin rapporte une prophétie du prétendu Hermès Trismégiste, où il est dit que, bien que l'Egypte soit l'image du ciel, le temple du monde entier, néanmoins le culte des dieux disparaîtra un jour entièrement de ce pays. Ce fut même là l'occasion d'un écrit du grand évêque d'Hippone, intitulé : *de divinatione dæmonum*. Dans cet écrit, saint Augustin expose que les démons, par les sens plus subtiles de leurs corps aériens, par la rapidité de leurs mouvements, par l'expérience beaucoup plus grande qu'ils doivent à la longue durée de leur vie, peuvent connaître et prédire une foule de choses que l'esprit humain est hors d'état de pénétrer, comme aussi, grâce à leurs facultés physiques, ils peuvent opérer une foule de prodiges. Toutefois, ajoute saint Augustin, ils ne prédisent d'ordinaire que les faits dont ils doivent être les instruments, ou ceux qu'ils peuvent lire dans l'avenir au moyen de signes imperceptibles pour les hommes. Quant à la ruine du culte des idoles, les démons avaient pu en être instruits par le nouveau Testament où elle est annoncée de la manière la plus formelle.

de l'Église, poussés par le seul besoin de prendre part au culte d'une religion quelconque, il devait naturellement arriver qu'un très-grand nombre, tout en professant extérieurement la foi chrétienne, restassent attachés non seulement aux mœurs et habitudes, mais encore aux opinions, aux superstitions du paganisme. Le grand fléau moral du IVe siècle était sorti et se nourrissait du polythéisme, nous voulons dire la magie avec tout son cortége de pratiques, les unes insensées, les autres criminelles. Elle était aussi avidement recherchée et exercée par les uns, qu'elle était redoutée et poursuivie par les autres, à savoir par les gouvernants, qui s'en servaient pour eux-mêmes, tandis qu'ils la traitaient partout ailleurs comme un crime digne de mort. En effet, l'accusation de maléfices, telle était l'arme la plus ordinaire avec laquelle on s'efforçait de perdre un ennemi; le simple soupçon suffisait pour faire encourir les tortures et le dernier supplice; il était même dangereux de lire ou d'avoir simplement en sa possession des livres de magie (1). Les païens les plus cultivés et les plus sages croyaient fortement à l'efficacité des moyens magiques et ne craignaient pas de professer publiquement cette croyance (2). Saint Jean Chrysostôme se plaint, à diverses

(1) Voir dans saint Jean Chrysostôme (Homil. XXXVIII, in act. t. IX, p. 293) ce qu'il raconte être arrivé à lui-même. Libanius fut accusé auprès du César Gallus d'avoir coupé et de conserver deux têtes de femmes, dont l'une devait lui servir à faire des opérations magiques contre Gallus et l'autre contre Constantius. (Liban. 1, p. 69.)

(2) Ainsi Libanius raconte avoir été averti, dans un songe, que sa maladie lui était venue par les opérations magiques de ses ennemis et que l'on avait, en effet, trouvé, dans sa salle, un caméléon mort et mutilé qu'ils avaient employé à cet usage (I, p. 147). — Les philosophes, en particulier, avaient la réputation d'être adonnés à la magie, et saint Augustin remarque (ep. 68, t. II, p. 260) que, pendant qu'un grand nombre de néoplatoniciens éclairés avaient embrassé le christianisme, la magie en avait attiré d'autres dans ses piéges. Les évocations des

reprises, que, même parmi les chrétiens, un grand nombre se livrent à la magie ; or, l'emploi de charmes, d'enchantements, était devenu, dans les maladies, quelque chose de si ordinaire, qu'il célèbre, comme une espèce de martyre, le refus d'employer de pareils moyens contre la violence du mal (1). Les autres genres de superstition païenne n'étaient pas non plus négligés par les chrétiens de ce temps (2). On croyait aux présages, on consultait le vol des oiseaux, on attachait aux enfants, pour les préserver, toutes sortes d'amulettes, au lieu de les confier, comme dit Chrysostôme, à la protection de la Croix ; on leur frottait le front avec de l'ordure pour écarter d'eux les regards funestes, les femmes employaient des élixirs d'amour et d'autres enchantements pour mieux plaire à ceux qu'elles aimaient (3).

Il y avait une alliance naturelle entre ce genre de superstitions et la corruption toute païenne des mœurs, comme aussi ces deux éléments de désordre influaient l'un sur l'autre. L'immoralité, qui précédemment était, pour la plus grande partie, en dehors de l'Église, faisait incessamment irruption dans son sein depuis le milieu du IVe siècle, et croissait à mesure que les païens y entraient par masses, sans vocation intérieure, sans foi vivante. Les plaintes multipliées, les sévères reproches des Pères de l'Église prouvent suffisamment combien les grands et les petits, les riches et les

morts avaient aussi lieu souvent dans le Ve siècle, comme on le voit par un passage d'Enée de Gaza (Galland. Bibl. PP. t. X, p. 637).

(1) Chrysost. Homil. VII in ep. ad Eph, t. XI, p. 44; Homil. III in I Thess. t. XI, p. 447.

(2) Saint Jean Chrysostôme en fait l'énumération, Homil. X in I Timoth. t. XI, p. 603 — Gaudentius de Bresce les énumère également : « Veneficia, præcantiones, suballigaturæ, vanitates, auguria, sortes, » observatio ominum, parentalia, undè idololatriæ malum extulit caput » erroris (Tract. IV de lect. Exodi, ed. Galeard. p. 57). »

(3) Chrysost. t. VI, p. 697; X, p. 107, 669; t. IX, p. 27.

pauvres étaient corrompus, dégénérés dans toutes les parties de l'Empire, à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve. Saint Jean Chrysostôme a peint l'état moral de l'Orient pendant cette période, et en particulier celui d'Antioche et de Constantinople. La même chose a été faite pour l'Asie mineure par saint Basile, par saint Augustin pour l'Afrique, par Zénon de Vérone et saint Ambroise pour l'Italie, par saint Jérôme ponr Rome, par Salvien pour la Gaule et l'Espagne. Or, en comparant les traits contenus dans les écrits de ces différents Pères, on obtient un tableau assez semblable à celui que les écrivains païens du Ier et du IIe siècle ont tracé des mœurs de leur temps. Débauches, voluptés, luxure de tout genre, usure et avarice insatiable (1), dureté cruelle envers les faibles et les pauvres, au point que les créanciers saisissaient même les cadavres de leurs débiteurs et que des pères endettés étaient obligés de vendre leurs propres fils (2) : voilà, en résumé, ce que l'on voit de tous côtés à cette époque. Les riches et les puissants exerçaient, sans aucune crainte, leur prétendu droit de tuer leurs esclaves, et de prendre pour concubines les filles de ces malheureux (3). La soif des jeux publics, devenus une école de tous les vices par leur extrême licence (4),

(1) « Avaritiæ inhumanitas, proprium Romanorum pœnè omnium » malum. » Salvian. de Gubernatione Dei 7, 15. — « Avaritia, ut putatur, » crimen esse desiit, quià neminem qui se possit arguere dereliquit. » (Zeno. serm. IX.) Comparez Paulin. Vita S. Ambrosii n. 41.

(2) Ambros. de Tobiâ 10, 36; ejusdem de Nabuthe 21.

(3) Salvian 4, 5.

(4) « Per turpitudines criminosas æterna illic salus christianæ plebis » extinguitur, et per sacrilegas superstitiones majestas divina violatur. » Dubium enim non est quòd lædunt Deum ut potè idolis consecratæ. — » Quidquid immunditiarum est, hoc exercetur in theatris; quidquid » luxuriarum in palæstris; quidquid immoderationis, in circis; quid- » quid furoris in caveis. » Salvian. 6, 11).

était montée à un degré de fureur presque incroyable. Suivant le récit de Salvien, après la troisième prise et dévastation de Trèves, ce qui restait encore d'habitants dans cette ville n'eut rien de plus pressé à demander à l'empereur que l'établissement des jeux du cirque. Lorsque Rome eut été emportée d'assaut par Alaric, beaucoup de Romains, qui s'étaient enfuis à Carthage dans le dernier état de dénuement, se répandirent aussitôt dans les théâtres, où, s'étant passionnément attachés aux divers partis qui soutenaient tel ou tel acteur, ils causèrent le plus grand trouble. De plus, ils se livrèrent dans la ville à des excès comme on n'en avait encore jamais vus (1). Car c'est un fait spécialement remarqué des Pères contemporains, que les ravages des barbares et la misère générale n'avaient pas du tout porté les hommes à la réflexion ni à une meilleure conduite (2). Les gouvernants, avec leurs énormes impôts, qui pesaient particulièrement sur les pauvres, ruinaient en masse les populations des campagnes, de telle sorte que les paysans de la Gaule et de l'Espagne, poussés au désespoir, formèrent les féroces bandes de voleurs connues sous le nom de Bagaudes. Les propriétaires de terres, pour ne rien retrancher de leur luxe (3), laissaient mourir de faim ceux qui les cultivaient ou réduisaient à la condition d'esclaves leurs fermiers précédemment libres ; les curiales, dans les villes, maltraitaient et pillaient arbitrairement les veuves, les orphelins et la plupart des moines sans défense ;

(1) August. de civ. Dei I, 32, 33.

(2) Salvian. 7, 12.

(3) « Pudet dicere quantus numerus rusticorum de possessionibus » prædictâ pompâ viventium vel fame sit mortuus, vel eleemosynâ » Ecclesiæ sustentatus. Proh dirum nefas! mortui sunt homines, in qui- » bus omnis census est possidentis, ità nec præsentis temporis utilitatibus » consulunt, dùm nimiâ cupiditate cæcati sunt. » (Gaudentii serm. de nativ. Dom. p. 158.)

la jeunesse était énervée par de précoces débauches, la piété méprisée et honnie (1). En un mot, la religion chrétienne elle-même ne pouvait relever des générations tombées si bas, et l'organisme romain, foncièrement gangrené, était incapable de supporter l'action réparatrice de l'Évangile. C'est pourquoi Dieu appela du fond du Nord et l'Est les peuples germaniques exécuteurs de ses châtiments. Ils devinrent le sol fécond qui reçut les germes pleins de vie du christianisme, et d'où s'éleva le nouvel ordre de choses. Tel est le véritable sens de l'invasion de ces peuples. Deux cents ans plus tard, les Arabes seront aussi pour l'Orient les instruments de la justice divine.

(1) Salvian 4, 7.

CHAPITRE V.

PROPAGATION DU CHRISTIANISME EN ORIENT ; — CONVERSION DES ARMÉNIENS, DES IBÈRES ET DES ALBANES ; — DESTINÉES DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE (1).

Les Arméniens prétendent que l'Évangile fut introduit chez eux du vivant même de Jésus-Christ et des Apôtres. Abgar d'Edesse, dont Eusèbe mentionne un échange de lettres avec le Sauveur, était alors roi d'Arménie. Au rapport des chroniqueurs nationaux, il fut baptisé à Edesse par l'apôtre Thaddée ; mais son fils Ananey retourna aux idoles, et fit périr Addey, le premier évêque arménien.

Ainsi la conversion définitive de ce peuple n'eut lieu

(1) Livres consultés : Agathangelos, acta S. Gregorii. Græcè et lat. in actis SS. septemb. VIII, p. 321 — 400. (L'auteur de ces actes s'en déclare lui-même témoin oculaire; mais son livre primitif était certainement différent de celui que nous avons aujourd'hui, lequel, suivant toute vraisemblance, doit les ornements et les additions fabuleuses qui le déparent à un Grec ou à un Arménien postérieur); Moïse de Khorène, hist. Arm. éd. Guil et Georg. Whiston. arm. et lat. Lond. 1736; The history of Vartan and of the battle of the Armenians, by Elisæus. Bp of

qu'au IVe siècle, par saint Grégoire l'illuminateur, lequel descendait en ligne latérale du sang royal arménien des Arsacides. Son père Anak, ayant assassiné le roi Khosrove, et les soldats, pour venger leur prince, massacrant toute la famille du meurtrier, Grégoire, qui n'était encore qu'un enfant, fut sauvé par sa nourrice. Cette femme (elle était chrétienne) le transporta à Césarée en Cappadoce, où il fut baptisé sous le nom de Grégoire. Plus tard, s'étant marié, il eut deux fils. Lorsque Tiridate, fils de Khosrove, aidé des Romains, rentra en Arménie, vers l'an 386, Grégoire l'accompagna ; mais ayant refusé de toucher aux viandes offertes à la déesse Analite (1), et des informations ayant prouvé sa descendance du meurtrier Anak, il fut, par ordre du roi, torturé et jeté dans un cachot, où il passa quatorze années, nourri et soigné par une chrétienne. Enfin, Tiridate, ayant été saisi d'une grave maladie, pour obtenir sa guérison, mit saint Grégoire en liberté, sur le conseil de sa sœur qui avait eu une vision à ce sujet. Le roi fut en effet guéri, circonstance qui servit merveilleusement les prédications du saint à la cour et parmi le peuple. L'an 302, il alla se faire sacrer métropolitain d'Arménie par l'évêque Léonce de Césarée, et, de retour dans son pays, il baptisa Tiridate, sous le nom chrétien de Jean, ainsi qu'une grande partie du peuple. Sur les ruines d'un temple païen, dans la *ville des sacrifices* (Achdichad), il fonda le monastère de

the Amadunians, translat. by C. F. Neumann, Lond. 1830; Narratio. de rebus Armeniæ à S. Gregorio ad ultimum eorum schisma, dans Combefis, biblioth. PP. auctar. t. II; History of Armenia by Mich. Chamich, transl. by John Audall, Calcutta, 1827 (extrait de la grande histoire arménienne du père Tchamtchean); Lebeau, histoire du bas empire, revue, corrigée et augmentée d'après les historiens orientaux, par M. de Saint-Martin, Paris, 1824.

(1) Autant qu'il est possible maintenant d'en juger, la religion des Arméniens était un mélange des doctrines parsiques, du polythéisme grec, et des superstitions de la Scythie.

saint Jean-Baptiste, le peupla d'ascètes grecs et syriens qui poursuivirent son œuvre apostolique; puis ayant sacré évêque son fils Aristake, pour satisfaire son goût ardent de solitude et de vie contemplative, il se retira dans une grotte du mont Sepouh en Haute-Arménie, où, au bout de quelques années, on trouva son cadavre. Aristake, ayant été massacré par un chef de tribu, eut pour successeur son frère Vertanne, qui introduisit en Arménie la liturgie et les rites des églises de Jérusalem et de Nisibe. Telle est, moins quelques fables ajoutées plus tard, l'histoire de la conversion des Arméniens, racontée par les historiens mêmes du pays; d'où il suit qu'ils furent la première nation reconnue comme chrétienne, ce qui, au rapport d'Eusèbe, leur attira une guerre avec Maximin dès l'année 311.

Les Ibères, habitants de la Géorgie actuelle, placés au nord de l'Arménie, séparés de la Caspienne par le pays des Albanes, et de la mer Noire par la Colchide, reçurent aussi la foi vers l'an 326. Une chrétienne de l'empire romain, Nino, conduite là comme esclave, ou simplement pour fuir les persécutions, guérit par ses prières l'épouse du roi Mihran, ce qui lui fit accorder la permission de prêcher l'Évangile. La reine se convertit la première, puis elle convertit Mihran; le grand temple du dieu Aramaz ou Armaz, près de la capitale Mtskhitha, fut détruit, et sur ses ruines Nino planta une grande croix qui devint dès-lors le palladium des Ibères. Ils le vénéraient encore quand le prince George Bagration l'emporta à Pétersbourg en 1801, mais sur l'ordre de l'empereur Alexandre, il fut restitué aux Géorgiens. Le roi Mihran avait bâti une église, dans la construction de laquelle on raconte le prodige d'une colonne qui résista à tous les efforts faits pour la dresser, jusqu'à ce qu'en présence de la cour et de tout le peuple, elle s'éleva d'elle-même à la prière de la pieuse Nino. Mihran avait, en outre, expédié une ambassade à l'empereur Constantin pour lui demander des prêtres capables d'évangéliser sa nation, et, suivant les documents Géorgiens, ce serait le

célèbre Eustathe, évêque de Sébaste, qui, avec plusieurs prêtres, lui fut envoyé. D'Ibérie, le christianisme se propagea de bonne heure chez les Albanes et autres peuples voisins.

Quant aux tribus confinées dans les vallons du Caucase, entre la Caspienne et la mer Noire, la foi chrétienne n'y pénétra qu'au VIe siècle. Tzath, prince des Lazes, étant venu à Constantinople sous le règne de Justin Ier, le pria de lui donner le baptême et de le couronner, afin qu'il ne fût pas obligé en recevant, comme ses prédécesseurs, la couronne des mains du roi de Perse, de participer aux sacrifices païens, inhérents à cette cérémonie. Ce peuple apparaît bientôt chrétien tout entier. L'Église ne trouva pas plus de résistance chez les Tzannes, peuplade sauvage et rapace, établie aux sources du Phasis, sur les versants du Taurus, et qui ayant embrassé le christianisme vers l'an 530, servit dès-lors dans les armées de l'empereur grec. Les Abasghes, voisins des Lazes, devinrent aussi chrétiens vers cette époque, par les efforts de Justinien, qui leur envoya des prêtres, fonda chez eux une église dédiée à la sainte Vierge, et interdit à leurs rois le honteux commerce d'eunuques, auxquels ils se livraient. D'un autre côté, la tentative pour convertir les Huns de la Chersonèse Taurique, fut sans succès. Leur roi Gordès reçut, il est vrai, le baptême à Constantinople, où Justinien lui servit de parrain, et, de retour dans ses foyers, il donna bien l'ordre de livrer aux flammes et de fondre les idoles d'or et d'argent de sa nation; mais les Huns se révoltèrent contre lui et le massacrèrent.

Par vénération pour leur apôtre, les Arméniens continuèrent à choisir dans sa famille le chef suprême de leur Église. Ainsi, après la mort de Vertanne, son fils Housik ou Hesychius devint métropolitain, ou, comme les Arméniens disent, patriarche. Mais les guerres continuelles du dedans et du dehors, qui après lui dévastèrent l'Arménie, y amenèrent une décadence générale de la religion, en dépit des efforts des métropolitains suivants. Pharnerseh et Sahag, les-

quels n'appartiennent déjà plus à la famille de saint Grégoire. Les partisans encore nombreux de l'ancien culte national et du parsisme s'étaient relevés au point qu'ils espéraient déjà pouvoir déraciner le christianisme, lorsqu'à l'improviste un nouveau rejeton de la famille de l'apôtre, un petit-fils de saint Grégoire, Nersès, fils d'Athanagine, fut élu chef ecclésiastique. Il se rendit à l'église de Césarée, mère de celle d'Arménie, pour s'y faire confirmer par l'évêque, et, une fois investi de la puissance, il travailla avec succès au rétablissement de la foi. Il est à regretter que son action ait été prématurément suspendue par un voyage d'ambassade à Constantinople, puis par le bannissement dans une île, auquel, en dépit du droit des gens, Constantius le condamna pour sa résistance à l'arianisme. Plus tard, les crimes du roi Arsacès causèrent une nouvelle guerre civile. Le chef arménien Merouyan apostasia et retourna au parsisme afin de s'assurer le concours des Arméniens encore païens et l'aide du roi de Perse, Sapor, dans sa lutte pour occuper le trône; mais le patriarche Nersès étant intervenu parvint à rétablir Arsacès en 358. Arsacès récompensa, au bout de quelques années, ce saint homme en le déposant (1) et en nommant patriarche à sa place un de ses domestiques nommé Tchounak, que tous les évêques arméniens, à l'exception de deux, refusèrent de reconnaître.

Alors les plus grandes calamités fondirent sur le pays. Arsacès tomba au pouvoir de Sapor, qui lui créva les yeux; les Perses, conduits par les deux renégats Merouyan et Vahan,

(1) La première femme d'Arsacès, Pharandsem, laquelle était déjà veuve de son neveu, ayant été répudiée, fit empoisonner au moyen d'une hostie sa rivale Olympias, princesse de la famille Constantine. Malgré cet abominable forfait, Arsacès l'ayant reprise, et se laissant maîtriser par elle, Nersès, principal auteur du mariage d'Olympias, s'éloigna de la cour, démarche qui amena sa déposition. (S. Martin dans Lebeau, t. III, p. 272.) Moïse de Khorène, III, 24.

conquirent, en 367 et 368, une grande partie de l'Arménie, détruisirent les villes les plus florissantes et avec elles le siége du patriarcat, Vaharchabed. Merouyan, à qui Sapor avait promis la royauté à la condition d'exterminer le christianisme et de réhabiliter la doctrine de Zoroastre en Arménie, réduisit en cendres toutes les églises, les hospices, les couvents, envoya les évêques et les prêtres garottés en Perse, anéantit tous les livres écrits en grec ou avec des caractères grecs, et prohiba, sous les peines les plus sévères, l'emploi de tout alphabet autre que le persique. Ces mesures devaient amener en même temps la ruine de la religion chrétienne et la séparation totale de l'Arménie d'avec l'empire romain oriental, en produisant une union intime avec la Perse. Les épouses et les filles des principaux de la nation, émigrés pour la plupart sur le territoire romain, refusèrent de passer au culte des Perses, et furent indignement livrées aux supplices; le peuple s'enfuit dans les montagnes et y commença une guerre de partisans. Enfin, l'an 370, Para, fils d'Arsacès, mis sur le trône par le secours des Romains et des Arméniens expatriés, délivre son pays du joug des Perses, s'appuye sur le patriarche Nersès, détruit les autels de Zoroastre et relève les églises ruinées.

Mais Para ne tarda pas à se montrer tout aussi incapable et indigne du sceptre que son père. Il s'abandonna aux plus affreux excès, et ne pouvant souffrir les sévères remontrances du patriarche, il empoisonna de sa propre main, en 373, le vénérable vieillard, et le remplaça par Housik ou Hesychius. Le métropolitain de Césarée, saint Basile, protesta, et, à cause du meurtre de Nersès, suspendit toute ordination d'évêques arméniens (1). Depuis lors, les patriarches d'Ar-

(1) Voyez Combefis et saint Martin, t. III, p. 444. Ce fait est probablement le plus ancien interdit ecclésiastique historiquement constaté. Peu avant sa mort, Nersès, venu à Césarée, y souscrivit la lettre de saint Basile et des évêques orientaux à ceux d'Occident.

ménie cessèrent d'aller chercher à Césarée la confirmation de leur titre. Hesychius et ses trois successeurs, ainsi que les deux prédécesseurs de saint Nersès, étaient de la famille de l'évêque de Manaoazakerd, Albianus, compagnon de saint Grégoire.

Cependant l'incurable anarchie du pays, dont les chefs s'épuisaient en luttes sans fin les uns contre les autres, aussi bien que contre leur souverain, amenait peu à peu la dissolution du royaume. L'an 390, un traité entre la Perse et l'empire romain arrêta le démembrement de l'Arménie, dont les quatre cinquièmes échurent à la Perse; des princes arsacides, vassaux du souverain de Perse, régnèrent encore vingt-six ans sur l'Arménie persique, et même à partir de 394 sur la partie romaine du pays, en payant pour cette dernière province un tribut aux empereurs. L'Arménie obtint de nouveau, en 391, un patriarche du sang d'Arsace, saint Sahag, fils du vénérable Nersès. Pendant cinquante-un ans, Sahag, non seulement chef spirituel, mais encore conseiller et souvent directeur politique de sa nation, se montra infatigable; il atteignit l'âge de cent dix ans, et ses concitoyens reconnaissants l'ont rangé parmi leurs plus grands hommes. Quoique l'influence persique nuisît beaucoup au christianisme, et que les grands d'Arménie, résidant à la cour, se fissent souvent inscrire parmi les zélateurs de Zoroastre, le patriarche réussit pourtant à donner à son Église de si fermes fondements que les plus terribles orages et persécutions ne purent la renverser. Il encouragea en Arménie l'étude de la langue et des lettres grecques, pour faciliter la continuation des rapports de son pays avec l'église hellénique et paralyser l'influence anti-chrétienne de la langue et de la civilisation des Perses; mais en même temps il lui parut indispensable de former un alphabet spécial pour l'arménien, afin de pouvoir traduire dans cet idiôme la sainte écriture. L'un et l'autre projet fut réalisé par son fidèle compagnon, saint Mesrob. Celui-ci, assisté du calligraphe grec, Rufianus de Samosate, inventa un alphabet de trente-

six lettres, auxquelles on en joignit dans la suite deux autres, et, à l'aide de ses élèves, il fit traduire l'ancien et le nouveau Testament. Ce premier essai de traduction ayant été trouvé trop défectueux, Sahag et Mesrob envoyèrent, en 428, six prêtres arméniens à Constantinople, où ils élaborèrent leur version avec la plus grande exactitude possible. Cette version, acceptée solennellement dans un concile de l'église arménienne, est encore suivie aujourd'hui (1).

Sahag et Mesrob devaient survivre à la destruction de la monarchie nationale. En effet, les grands de l'Arménie ayant décidé la perte de leur roi Ardaschir, et le patriarche refusant de leur prêter son appui, ils le déposèrent, mirent à sa place le prêtre Sormak, et l'accusèrent, ainsi que le roi, à la cour de Perse, d'être partisan des Romains. Ces deux personnages furent en conséquence mandés en Perse, où Ardaschir se vit condamner à une prison perpétuelle. La dynastie arménienne des Arsacides expira en lui, après avoir duré 580 ans, et le pays fut réduit en province persique l'année 429, treize ans après l'incorporation de l'Arménie occidentale à l'empire romain. Sahag, ayant été retenu en Perse, le siége de saint Grégoire fut occupé par un prêtre syro-perse nommé Berkischoi, sur le dévouement duquel Bahram croyait pouvoir compter. Mais ce prélat, avec sa colonie de prêtres syriens, se fit tellement haïr par ses pillages et ses excès, que le monarque dut bientôt, à la demande des Arméniens, ecclésiastiques et laïques, prononcer sa déposition et partager l'administration entre Sahag et un nouveau Syrien du nom de Samuel. Ce dernier, qui avait proprement la puissance patriarcale, mourut en 437, universellement haï, après avoir maltraité et pillé l'Église arménienne, tout comme l'avait fait son prédécesseur. Les

(1) Saint Martin, sur Lebeau, t. V, 317-24. La meilleure édition de cette Bible est celle de Zohrab, Venise, 1805.

princes arméniens conjurèrent alors Sahag, qui s'était retiré en solitaire au pied d'une montagne, de vouloir bien reprendre la houlette patriarcale, mais le vieillard presque centenaire leur répondit qu'après tant de trahisons ils n'auraient plus sa confiance; que, depuis longtemps, Dieu lui avait révélé son intention de les punir de leurs crimes, en livrant aux infidèles l'héritage des Arsacides, en donnant au peuple des maîtres ètrangers et en éteignant dans sa personne la race de saint Grégoire. Il mourut en 440. Mesrob gouverna six mois l'Église arménienne, puis fut remplacé par son élève Joseph, qui dut pendant quelque temps céder le siége à Sormak, autrefois déposé et que les Perses réhabilitèrent.

La totale soumission de l'Arménie permit à Yesdézerd II, qui surpassait encore les autres rois sassanides en zèle pour le parsisme et en haine pour l'Évangile, d'essayer de pousser par la force les Arméniens dans le culte de Zoroastre. En lui représentant que les chrétiens pencheraient toujours vers les Romains, à cause de la parité de religion, son premier ministre, Mihir Nerseh, sut l'animer au plus haut degré. Il employa d'abord les présents et les faveurs pour attirer à l'apostasie les grands de la nation, mais la plupart restèrent inébranlables. Yesdézerd composa alors de tous les peuples chrétiens du Caucase, Arméniens, Ibères, Albanes, Liphènes et Dsodes, une grande armée, qu'il envoya au-delà des monts contre les Huns, espérant amener plus facilement au parsisme ces soldats séparés de leurs familles et de leurs prêtres. Mais la diminution de leur solde, la prison, et pour quelques-uns la torture, furent employées en vain. L'Arménie vit doubler ses impôts, dont furent chargés même les églises et les monastères, exempts jusqu'alors; les évêques et le clergé surtout eurent à endurer les plus criantes extorsions. Les Arméniens ayant souffert patiemment tous ces maux, un édit royal, en 450, ordonna enfin à toute cette nation de passer aux rites et à la foi des Perses. Mihir Nerseh lança dans ce but une très-

curieuse proclamation, où il exposait le symbole du parsisme et réfutait à sa manière l'Évangile et les prêtres chrétiens, en adressant à ceux-ci, sans s'en douter, un grand éloge. « Le monde, disait-il, est partagé entre Ormuzd et Ahri-
» man; tous les maux, le chagrin, la guerre, la douleur, la
» mort, viennent de ce dernier ; mais du dieu bon découlent la richesse, la gloire, l'honneur, la santé, la beauté,
» l'éloquence, la longue vie. Tous ceux-là se trompent qui
» disent que Dieu a fait la mort, que le bien et le mal sortent d'une même source ; mais les chrétiens sont ceux qui
» se trompent le plus, en enseignant que Dieu s'est irrité
» parce que l'homme a mangé du fruit d'un certain arbre,
» que pour cela il a fait la mort et jeté les hommes dans le
» malheur : une telle colère n'anime point même les hommes contre leurs semblables ; à combien plus forte raison
» est-elle indigne de Dieu. Également fausse est la doctrine
» d'après laquelle Dieu, qui a fait le ciel et la terre, est apparu
» dans ce monde, et y est né d'une femme, sous le nom de
» Jésus. A la vérité cet homme a séduit beaucoup de gens; les
» Romains surtout ont accepté ses rêves, et dans leur folie
» ont abandonné, pour la perte de leur âme, notre foi, la
» seule bonne. Mais vous, pourquoi vous êtes-vous laissés
» séduire et convaincre par eux? Songez que vous devez
» avoir la même foi que votre souverain, car ce dernier
» aura à rendre compte à Dieu de vos âmes. Ne croyez plus
» vos pasteurs, ces Nazaréens, comme vous les nommez,
» car ils sont sans foi. Ils vous enseignent de belles choses,
» que contredisent leurs actes; ils vous disent qu'il est permis de se nourrir de viande, et eux-mêmes n'en mangent
» pas; ils permettent de se marier, et eux-mêmes ne veulent pas seulement regarder une femme; ils déclarent
» que c'est un grand péché d'amasser des trésors, ils mettent la pauvreté au-dessus de la richesse, estiment le
» malheur et méprisent la fortune, se moquent du destin,
» voient dans la gloire une fumée, s'habillent grossièrement,
» témoignent aux gens obscurs plus d'égards qu'aux

» illustres, glorifient la mort et dédaignent la vie, font peu » de cas de la force génératrice de l'homme et louent la » stérilité. Si on voulait leur prêter l'oreille, la fin du » monde serait proche. Y a t-il quelque chose de plus ab- » surde que ce qu'on lit dans leurs livres : les hommes » attachèrent Dieu à une croix ; ce Dieu mourut et fut ense- » veli, puis ressuscita et monta dans les cieux. Les Devs » mauvais ne peuvent être contraints ou emprisonnés, ni » tourmentés par l'homme ; comment le Dieu créateur » pourrait-il l'être ? (1) »

Là-dessus dix-sept évêques, avec plusieurs chorévêques, un nombre considérable de simples prêtres et le katholicos ou patriarche Joseph, se rassemblèrent dans la capitale Artaxata. Parmi eux était aussi Sormak qui, déchu du trône patriarcal où il s'était intronisé, et devenu évêque de Besznun, se montra disposé, comme tous les autres, à défendre la Foi. Aux délibérations assistèrent, en outre, beaucoup de princes et de grands qui approuvèrent les conclusions du corps épiscopal. Leur réponse à la proclamation de Mihir Nerseh finissait par ces paroles, adressées au monarque : « Nos corps sont dans ta main, traite-les » suivant ton plaisir ; à toi les tortures, à nous la patience ; » tu peux lever le glaive, nous présenterons nos têtes ; nous » ne sommes pas meilleurs que nos pères, qui ont sacrifié » à l'Église leurs biens et leur sang. Quand même nous » serions immortels, il nous conviendrait encore de mourir » pour l'amour du Christ, car il était lui-même immortel, » et il nous a aimés jusqu'à accepter la mort terrestre pour » nous délivrer de la mort éternelle. »

Le roi ayant appelé à sa cour les princes arméniens et ibères, et le roi d'Albanie les reçut avec d'amers re-

(1) Voyez l'historien Elisée, principale autorité pour tous les événements qui vont suivre, et qui est probablement le même que l'évêque des Amaduniens.

proches : « Vous méprisez nos dieux, leur dit-il, vous souillez » le feu pur et les eaux, vous enterrez vos morts dans le sol » même qui par là devient impur, vous refusez de vous sou- » mettre à la purification, vous prêtez aide à Abriman ; et, » ce qui est pire que tout, vous vous abstenez en partie de » vivre avec les femmes, quoique leur commerce soit au su- » prême degré agréable aux dieux : en un mot, vous foulez » aux pieds tous les préceptes des mages. Je crains que vous » n'attiriez sur nous la vengeance des dieux. » A ces mots il joignit la menace de détruire l'Arménie de fond en comble, et fit jeter les princes en prison. Ces derniers, et parmi eux un petit-fils même de saint Sahag, le général en chef Vartan, ayant feint de vouloir obéir au roi pour se sauver eux et leur pays, Yesdézerd envoya une armée avec quantité de mages pour convertir au culte du feu l'Arménie et les tribus chrétiennes du Caucase. L'édit royal, publié et proclamé en Arménie par sept cents mages avec leur mogbed ou grand-prêtre, disait : « Avant un jour, qui sera fixé, toutes » les églises devront être abattues ou transformées en pyrées » (temples du feu) ; tous les livres saints devront être enlevés » et expédiés au trésor royal ; aucun prêtre ne devra en- » seigner le peuple chez lui, et les moines et les nonnes seront » contraints à rentrer dans la vie ordinaire. Les femmes des » princes, les fils et les filles des nobles et du peuple doivent » recevoir l'instruction des mages. La loi chrétienne sur le » mariage sera remplacée par la loi persique, qui permet à » un homme d'épouser plusieurs femmes, ce qui augmen- » tera la population en Arménie. Le père pourra se ma- » rier avec sa fille, la sœur avec son frère, mais non » la mère avec son fils. Que personne ne se permette de » tuer un être vivant, si ce n'est pour un sacrifice, ni de » jeter dans le feu de la poussière ou de la saleté, ni de se » laver sans urine de bœuf. »

Le clergé arménien anima le peuple à persévérer, et, au besoin, à résister. Aussi la tentative des mages, pour s'emparer d'une église dans le district de Dzaghkuda, fut-elle le

signal de l'insurrection. Mais les Perses et leur culte avaient un puissant allié dans le marzban (1) Vasag, sous la protection duquel les mages avaient fait déjà de grands progrès. Corrompus soit par des présents, soit par d'autres moyens, un grand nombre de chrétiens apostasièrent. L'église métropolitaine de Vagharschabad venait d'être transformée en pyrée, lorsque soudain eut lieu la révolte générale du pays, qui, dirigée par Vartan évadé de la Perse, expulsa bientôt d'Arménie les persécuteurs. Les mages furent chassés ou tués, avec les apostats qu'ils avaient faits; les églises profanées furent de nouveau bénies, et les pyrées furent démolis. On s'armait de toutes parts pour soutenir une lutte à mort contre le colosse de l'empire perse; des ambassadeurs allaient à Constantinople implorer le secours des Romains orientaux; le patriarche et les évêques ordonnaient des jeûnes et des prières générales; mais l'empereur Marcien, qui ne voulait point de guerre avec la Perse, renvoya les députés arméniens, pendant que le puissant Vasag jetait la désunion parmi les insurgés, et parvenait à faire échouer presque toutes leurs combinaisons. Enfin, le 2 juin 451, dans une sanglante et décisive bataille, livrée dans une plaine au pied de l'Ararat, le commandant en chef Vartan tomba lui-même avec une grande partie de la noblesse. L'armée étant complétement défaite, les ennemis inondèrent tout le pays, quoique les plus courageux résistassent encore isolément dans quelques villes et châteaux forts. Le patriarche Joseph, l'évêque Sahag, le prêtre Leontius, élève de Mesrob, avec sept autres ecclésiastiques, furent conduits en Perse, où ils périrent dans les tortures en 454. Leur patience et leur énergie firent une telle impression sur le Tenbied (pontife des mages) du pays d'Abar et de la ville de Nischapour, qu'on avait chargé de les contraindre à l'apostasie, qu'il se déclara chrétien, et subit le martyre avec eux. Les princes

(1) Dignité arménienne, correspondant à celle de margrave.

et les nobles d'Arménie restèrent douze ans prisonniers en Perse; néanmoins l'héroïque résistance de la nation fit cesser le système de contrainte et de persécution du roi et de son ministre. Le nouveau marzban Adrourmizd permit le libre exercice du culte chrétien, ménagea les prêtres, et même laissa élire un nouveau patriarche, qui fut l'évêque Meletius de Manazkerd. Mais les apostats revinrent aussi, et avec eux les mages, élevant partout des pyrées; et le nombre des partisans de Zoroastre ne tarda pas à devenir considérable dans toutes les provinces.

Le danger où se trouvait l'Église arménienne devenait de plus en plus grave. Soutenu par toute l'influence des dominateurs et par une foule d'apostats indigènes, le parsisme faisait d'énormes progrès, la persécution se poursuivait par un ensemble de vexations de détail qui fatiguaient et poussaient au désespoir les chrétiens, surtout les riches. Aussi beaucoup d'entre eux émigrèrent-ils chez les Grecs, ce qui explique pourquoi des noms arméniens se trouvent si fréquemment inscrits dans les armées impériales depuis cette époque. En 475, le roi Phirouz déposa le patriarche Gioud, et mit Christophor à sa place. Le nestorianisme venait de s'élever. La cour s'en servit habilement pour semer la discorde dans les églises de Perse et d'Arménie, et pour séparer les chrétiens orientaux de toute communication, même spirituelle, avec l'empire romain oriental. On voulut même forcer les légions arméniennes à aller combattre leurs coreligionnaires d'Ibérie, qui s'étaient révoltés contre leur roi Vazden, passé au culte de Zoroastre; mais les princes et les chefs de ces troupes résolurent de tourner plutôt leurs armes contre l'irréconciliable ennemi de leur foi et de leur nationalité, et ils s'entre jurèrent, sur l'Évangile, de combattre pour la défense de ces deux biens. Ils élurent pour chef suprême Vahan, neveu du héros Vartan, qui avait autrefois apostasié pour embrasser le parsisme, mais qui s'était enfin réconcilié avec l'Église. Cependant, quoique le patriarche Jean Mantakouni se déclarât pour cette coali-

tion, une grande partie du peuple refusa d'y prendre part. Numériquement si faible, et en dépit de nombreuses défaites, l'insurrection arménienne, en faisant une guerre de partisans, parvint en 482 et 483 à épuiser tellement les Perses, qu'après la mort de Phyrouz ils évacuèrent une grande partie de l'Arménie. Le nouveau roi de Perse, Balach, conclut avec Vahan une paix, qui laissait aux Arméniens le plein et libre exercice de leur culte et approuvait la destruction de tous les pyrées érigés dans le pays; le gouvernement promit même de ne plus exercer sur les individus en particulier aucune propagande, et de ne plus accorder à personne des dignités en récompense de l'apostasie. Vahan lui-même fut nommé Marzban ou gouverneur d'Arménie, et la plupart des renégats du pays revinrent alors volontairement au christianisme.

Mais cette fois encore le repos de l'Église arménienne fut de courte durée. Irrités de ce que le patriarche Babken, successeur de Jean Mantakouni depuis 487, à la tête du concile national tenu à Vagherschebad, avait lancé sur eux l'anathème, les Nestoriens firent voir au roi Kabad une union politique dans l'unité spirituelle des Grecs et des Arméniens, manifestée par leur adhésion commune aux décisions du synode de Chalcédoine. Kabad inclinait alors aux idées du mage Mazdak, qui prêchait un dualisme absolu, étranger à la doctrine de Zoroastre, et avec ce dualisme l'indifférence pour les actions morales, la communauté des femmes et des biens, l'abstinence de toute viande et l'abolition de la hiérarchie sociale. Cette réforme, qui avait déjà répandu le chaos en Perse, à l'ombre de la protection royale, fut introduite aussi par Kabad en Arménie, où elle fit naître, en 497, une nouvelle révolte; mais le roi, s'étant désisté de sa prétention, obtint de nouveau soumission et obéissance. Le repos dura jusqu'à ce que, en 548, le Perse Ten-Schahpour, devenu gouverneur ou marzban, renouvela l'essai d'introduire sa religion en Arménie. Sur la plainte des envoyés de ce pays, Khosroès le rappela en 552,

nomma un nouveau marzban, auquel il ordonna de ne plus troubler le peuple dans sa croyance, mais aussi de ne pas souffrir qu'aucun d'entre les Perses devînt chrétien, et même de forcer ceux qui l'étaient déjà à revenir au parsisme. Parmi ces derniers se trouvait le fils du grand mage d'Arménie, Makhoi, nommé au baptême Yzdbouzid, lequel subit héroïquement le martyre et fut enfin crucifié à Douin, en présence d'une multitude innombrable. Il fut dès-lors un saint, fêté par tout l'Orient, et souvent les enfants recevaient son nom à leur baptême (1).

En 564 le marzban Souren essaya encore de faire accepter aux Arméniens le parsisme. Il en résulta une nouvelle et sanglante révolte, où les insurgés furent d'abord vainqueurs par le secours des Romains; mais ensuite, abandonnés à eux-mêmes, ils succombèrent sous la supériorité du nombre et virent leur pays, jusque-là florissant, livré, pendant des années, aux plus horribles dévastations. Enfin la chute de l'empire persique vint délivrer à jamais les Arméniens des invasions du parsisme, mais ils trouvèrent dans les Arabes un ennemi non moins dangereux, sinon pour leur religion, du moins pour leur nationalité, un ennemi contre qui la faible puissance des Romains orientaux, auxquels ils se tenaient cramponnés, ne pouvait plus les défendre.

(1) Dans l'anthologie grecque, édition de Jacobs, t. I, p. 27, six vers de Menander se rapportent au saint en question, qu'il appelle Ἰσβοζήτης. Voir aussi Maii coll. script. vet. t. II, p. 359-360, où Menander dit avoir composé une tragédie en l'honneur de ce martyr.

CHAPITRE VI.

L'ÉGLISE PERSIQUE. — LES PERSÉCUTIONS DES CHRÉTIENS EN PERSE. — LE NESTORIANISME ET SES DESTINS DANS CET EMPIRE (1).

Dans le grand empire de Perse l'Église avait fait jusque vers le milieu du IVe siècle de si brillants progrès, que l'on pouvait espérer, si le repos intérieur et extérieur eût continué, d'y voir bientôt l'Évangile prendre sur le parsisme un complet ascendant. La province de l'Adiabène, par son contact avec l'Arménie et l'Oshroène, était déjà presque toute entière chrétienne. C'étaient surtout les provinces occiden-

(1) Livres consultés : Sozomène, II, 9-15 ; Théodoret, hist. ecc., V, 39 ; Cyrilli scytopol. vita S. Euthymii in Analect. gr. Paris, 1688, I, 19-20 ; Johan. Simon. Assemani, bibliotheca orientalis. Romæ, 1726, t. II, III; Acta martyrum orientalium et occid., edit. St. Evod. Assemanus, Romæ, 1748, P. 1 ; Martyres orientis. Cette collection en syriaque des Actes des Martyrs de Perse fut faite au Ve siècle par Marouthas, évêque de Tagrit, en Mésopotamie, et Sozomène y avait déjà puisé. Marouthas appela sa ville Martyropolis à cause de la quantité de reliques de martyrs perses qu'il parvint à y rassembler.

tales, où la population syrienne affluait, qui acceptaient la foi nouvelle; aussi la longue liste des évêques de Perse nous montre-t-elle presque exclusivement des noms syriens. Tant que les chrétiens furent persécutés dans l'empire romain, on ne fit rien contre eux en Perse, loin de là on ouvrit un asile à beaucoup d'entre eux; mais aussitôt que la religion chrétienne fut devenue celle de l'empire, la rivalité politique fit naître dans les rois, adorateurs du feu, et dans les mages, la haine de cette religion; et ils en vinrent contre les chrétiens à des cruautés tellement raffinées, que leurs persécutions surpassent celles des plus impitoyables Césars païens.

En accusant les chrétiens des provinces de l'ouest de pencher vers les Romains bien plus que vers les Perses, et de favoriser les premiers dans toutes les guerres entre les deux empires, les mages et les Juifs, établis en très grand nombre dans ces contrées, surent pousser le roi Schapour II à une première persécution contre ses sujets chrétiens. Ils lui persuadèrent que quand il envoyait à l'empereur de sages et brillantes lettres, avec les plus riches présents, elles n'étaient reçues qu'avec dédain, tandis que le plus petit, le plus mesquin billet de l'archevêque de Seleucie était accueilli par l'empereur avec des signes de vénération et lu avec une attention profonde. De là cette formule des persécuteurs : abjurez la religion de l'empereur romain, et adorez les dieux de Schapour, roi des rois. En 330, la dix-huitième année du règne de ce prince, plusieurs chrétiens furent exécutés, et parmi eux deux frères de Beth-Asa, nommés Jonas et Brichjesus, sur lesquels les mages essayèrent en vain les tortures les plus atroces. Leur haine immola encore, en 342, les évêques Schapour et Isaacius, et les laïques Mahan, Abraham et Siméon, accusés de mettre obstacle au culte du feu par leur mépris pour le soleil et leur manque de respect pour les eaux. Mais la grande persécution n'éclata que l'année suivante. Le roi commença par grever les chrétiens d'intolérables impôts, qu'il fit lever par des hommes d'une sévérité

barbare. En même temps les fidèles, dépouillés de leurs droits civils, furent réduits à l'esclavage. Le primat de l'Église de Perse, l'archevêque de Ktesiphon et de Seleucie, Siméon Barsaboë écrivit alors au roi : que le Christ, source de toute puissance terrestre, ayant racheté par son sang les hommes de la servitude, ils étaient en conséquence résolus à secouer le joug que le roi voulait leur imposer; qu'ils ne possédaient, conformément aux préceptes du Seigneur, ni or ni argent; et qu'adorant le Créateur de toutes choses, ils ne pouvaient vouer aucun culte à des créatures. Dans ces paroles si libres et inouïes pour la Perse, le roi vit l'intention d'exciter le peuple chrétien à la révolte, et il ordonna de châtier rudement les prêtres et les diacres, de raser les églises, de souiller tout ce que les chrétiens vénéraient, d'employer à des usages profanes leurs vases et leurs ustensiles sacrés. Quant à Siméon, garotté avec deux prêtres, Abdhaïkla et Ananias, il fut conduit à Ledan, au pays des Houzites, et présenté au roi. Sa conduite dans cette circonstance fut calme, forte et noble; il ne se prosterna point à l'orientale devant le souverain. On l'avait traîné, enchaîné devant son tribunal, dans l'espoir de le forcer à renier sa foi; on pensait que son exemple et sa parole suffiraient pour attirer au parsisme le reste des chrétiens; aussi n'épargna-t-on ni menaces ni promesses. Le roi lui représentant qu'il était insensé à lui, pour ne pas renoncer à un rêve, de sacrifier tant de milliers d'hommes, Siméon répondit que ce n'était pas lui, mais le prince lui-même qui serait la cause de leur mort et qui en supporterait la responsabilité. On reconduisit le confesseur en prison pour lui donner le temps de changer de sentiment. En traversant la porte du palais, il y trouva assis un des premiers eunuques, Gouhsciatazadès, qui avait été précepteur du roi, et qui, par crainte de lui déplaire, avait renié la Croix. Humblement salué par cet homme, l'archevêque détourna les yeux sans lui rendre son salut; ce qui frappa tellement l'apostat, qu'à l'instant il revêtit un habit de deuil, et déclara au monarque étonné

qu'il était prêt à mourir comme chrétien. Condamné à perdre la tête, il demanda pour dernière grâce que, pendant qu'on le mènerait au supplice, un crieur proclamât qu'il périssait uniquement pour sa persévérance dans la religion du Christ. Schapour lui accorda cette demande, comptant par là effrayer les autres chrétiens. Peu de temps après, Siméon fut aussi exécuté, avec cent évêques, prêtres et ecclésiastiques subalternes. Avant de le saisir lui-même, le bourreau les massacra tous sous ses yeux; mais cette mesure, qui avait pour but de l'ébranler, lui permit, au contraire, de les encourager tous. L'un des prêtres, ayant été lié et dépouillé de ses habits, commença à trembler fortement; mais un employé même de la cour, Fouzik, s'approchant, lui dit: « Courage, Ananias! ferme les yeux du » corps pour un moment, et ceux de ton âme vont immé- » diatement après s'ouvrir dans la lumière du Christ. » Le roi s'irrita si fort contre cet audacieux, qu'il lui fit arracher la langue, supplice dont l'officier mourut. Sa fille, qui s'était consacrée à la virginité, le suivit au martyre.

La même année et le même jour fut publié un édit qui condamnait à mort tous les chrétiens, sans distinction de rang ni de sexe. Dès lors ils furent dans toutes les provinces égorgés par bandes, sans autre forme de procès, et sur le simple aveu de leur foi. Cette boucherie dura depuis le vendredi de la semaine sainte jusqu'au dimanche d'après Pâques. Mais s'étant aperçu que parmi les victimes était Azzadès, un de ses eunuques les plus chers, le roi se relâcha de sa cruauté et restreignit son édit aux moines, aux nonnes et aux prêtres chrétiens. Cependant la rage des persécuteurs avait été telle durant ces dix jours, que Sozomène, en ne comptant que les martyrs dont les noms sont connus, élève leur nombre à seize mille. Les deux sœurs de saint Siméon, accusées par les mages et les Juifs d'avoir causé par des moyens magiques la maladie de la reine, périrent aussi de l'horrible supplice de la scie, et, à travers leurs membres

suspendus à des pieux, la reine fut conduite par les mages pour se délivrer du prétendu sort jeté sur elle.

Quelques mois après la mort de saint Siméon, périt un autre martyr illustre de la Perse, l'évêque Millès. Auparavant soldat au service du roi, il sentit, après son baptême, un irrésistible penchant à communiquer aux autres les convictions qui l'avaient rendu heureux, et il fut sacré évêque de Suze par Gadiab, évêque de Lapeta, lequel tomba aussi dans cette persécution. Après avoir visité Jérusalem et Alexandrie, il avait vécu deux ans avec les anachorètes dans les déserts d'Egypte, et en était revenu doué du don des miracles. Goufriz, gouverneur de la province, le fit flageller deux fois, et puis amener devant son tribunal, où, choqué des réponses hardies de l'évêque, il lui plongea de sa main son épée dans le cœur, pendant que son frère Narsès le blessait en même temps au flanc. Millès expirant prédit aux deux frères que dès le lendemain ils s'entregorgeraient. Et, en effet, le jour suivant, étant à la chasse, ils se blessèrent l'un l'autre mortellement de leurs javelots. Sciadoustès, successeur de saint Siméon, sur le siége de Seleucie, après cinq mois de captivité, fut également condamné à mort avec cent vingt-huit vierges et ecclésiastiques, que l'on décapita devant les portes mêmes de Seleucie, tandis que l'archevêque allait subir son supplice à Lapeta.

Schapour se plaisait à faire des chrétiens renégats les bourreaux de ceux qui restaient fidèles. Il contraignit ainsi plusieurs grandes dames de la province de Betseleucie à lapider le prêtre Ouhanam, et un ecclésiastique apostat dut par son ordre décapiter un eunuque converti. La cinquième année de la persécution, cent onze lévites et neuf vierges, après un long emprisonnement et des tortures diverses, furent décapités à la fois. Enfin Barbascemin, neveu et second successeur de saint Siméon à Seleucie, ayant refusé toutes les offres splendides que lui faisait Schapour afin de le séduire, perdit la vie avec seize prêtres. Son martyre fut suivi, en 348 ou 349, d'un nouvel édit royal enjoignant à

tout chrétien d'adorer le soleil, de vénérer le feu et l'eau, et de joindre à sa nourriture le sang des bêtes. Or la règle apostolique de s'abstenir du sang était alors rigoureusement observée dans les églises d'Orient. Tout contrevenant à ces ordres devait être livré aux juges et aux gouverneurs royaux, pour être torturé et mis à mort. L'église de Seleucie resta vide durant vingt ans. Mais quelque nombreuses qu'aient été les victimes de ce dernier édit, Marouthas ne put recueillir sur elles que peu de renseignements. Les persécuteurs conservaient l'usage de faire exécuter les fidèles par des apostats; ainsi le gouverneur de Tanschapour, Narsès, ordonna au prêtre Paul, qui par lâcheté et avarice s'était soumis à l'édit, de décapiter cinq vierges, et le misérable exécuta cet ordre.

Sauf quelques interruptions, la persécution durait déjà depuis trente-six ans, lorsqu'en 378 et 379 elle développa une nouvelle fureur. Cette recrudescence fut causée par de nouveaux soupçons d'une trame ourdie avec les Romains; par l'antipathie religieuse et le dépit de voir que, malgré des torrents de sang versé, le christianisme gagnait chaque jour de nouveaux adeptes. Accusé par un renégat de servir d'espion aux Romains, l'évêque Ebedjesu, avec son prêtre Abdallah, de la province de Cascar en Chaldée, fut amené devant Ardeschir, gouverneur de Hadiab, qui, sur la déclaration que ces deux hommes étaient chrétiens, en conclut aussitôt qu'ils étaient certainement ennemis du roi des rois. « Quoi! reprit Ebedjesu, vous qui avez vieilli sur ce tribu-
» nal, devant lequel journellement sont torturés des chré-
» tiens, vous dont la bouche a condamné à mort un si
» grand nombre des nôtres, vous nous connaissez encore
» assez peu pour nous croire capables d'espionnerie et de
» complots secrets! et vous vous servez d'accusations aussi
» nulles pour verser le sang des innocents! » Torturés après ces paroles, l'un et l'autre furent ensuite reconduits en prison jusqu'au jour de leur martyre. Sur ces entrefaites, l'évêque de Cascar, Abdas, fut aussi amené avec seize

prêtres, neuf diacres et sept vierges, et tous furent voués au supplice. Deux frères qui avaient suivi les martyrs, et qui sur la place d'exécution baisèrent le cadavre d'Abdas, furent aussitôt décapités. Le lendemain, à la mêms place, périrent Ebedjesu et Abdallah. Schapour avait condamné Badem, abbé de Betlapeta, et un riche chrétien, Marayas, également saisi, se déclarant prêt à obéir au roi, il lui ordonna de trancher la tête de l'abbé pour obtenir la liberté. Marayas le fit, mais en tremblant, de sorte que la tête du martyr ne tomba qu'au quatrième coup.

Un autre édit royal de 379 fit redoubler de cruautés en ordonnant aux gouverneurs de saisir tous les chrétiens sans aucune distinction et d'employer contre eux les plus terribles tortures. Les plaintes des mages étaient devenues, dans ces dernières années, plus pressantes que jamais. « Les » chrétiens, disaient-ils, mettent tout en jeu pour ruiner la » religion de nos ancêtres ; ils enseignent un seul Dieu, re- » fusent au feu et au soleil le culte public, font servir l'eau » à des usages obscènes, interdisent à l'homme le mariage » et la génération et l'éloignent du service dans l'armée » royale ; ils réprouvent la peine de mort contre tout » homme, et permettent en retour de tuer toute espèce » d'animaux sans exception ; ils souillent la terre en y ense- » velissant les morts, et soutiennent que les serpents, les » scorpions et autres bêtes venimeuses sont créés, non par » l'être mauvais, mais par le Dieu bon. »

Il paraît que les dernières victimes de cette longue persécution furent Acepsimas, évêque octogénaire d'Onita en Assyrie, le prêtre Joseph et le diacre Aïthilahas. Ils furent flagellés à Arbela, puis torturés de la plus horrible manière ; et après trois ans de prison, leur supplice recommença si intense qu'Acepsimas y succomba : le prêtre et le diacre, après avoir soutenu encore diverses tortures avec une force surhumaine, furent enfin lapidés, et par des chrétiens, hommes et femmes. Car le dernier édit royal portait ex-

pressément que chaque exécution de chrétien serait forcément accomplie par ses frères, surtout celle des prêtres par les laïques. Dans l'interrogatoire, le préfet résuma très-clairement l'idée que la Perse avait alors du christianisme et de ses effets. « Je n'exige de vous que peu de chose, di-
» sait-il, invoquez le soleil, mêlez du sang à votre nourri-
» ture, mariez-vous et obéissez au roi. C'est folie de cher-
» cher une autre religion que celle du grand monarque, et
» de tenir pour faux et vide ce qu'il regarde comme vrai
» et juste. Comment serait-il faux le culte que professent le
» roi, les grands de l'Empire, les nobles et les riches du
» pays, et comment serait-elle véritable la religion qui n'est
» pratiquée que par vous, pauvres mendiants, la lie du
» genre humain? » Le prêtre Joseph ayant répondu que leur pauvreté était volontaire, et qu'ils pourraient aussi eux devenir riches, si, au lieu de distribuer ce qu'ils avaient, ils voulaient entasser des trésors, le préfet reprit : « Ce n'est
» là qu'un prétexte à votre paresse; vous louez la pauvreté
» par horreur du travail et des métiers qui conduisent à la
» richesse; car il est dans la nature même que chacun dé-
» sire être riche, et personne ne croira les chrétiens disant :
» nous haïssons les richesses. »

Après quarante années de souffrances, l'église de Perse jouit d'un peu de repos sous le règne de Yezdézerd Ier, prince qui leur montra de la bienveillance. Mais cette paix fut troublée par le zèle indiscret de l'évêque Abdas qui, se fiant sur l'aversion du roi pour les mages et sur son penchant pour le christianisme, osa, en 418, renverser un temple du feu. Le roi lui ordonnant de rebâtir ce pyrée, et n'étant point obéi, le condamna à mort, et fit abattre toutes les églises chrétiennes. Les mages ne négligèrent pas d'exciter le feu rallumé de la persécution; de nombreuses victimes paraissent être tombées alors. Et quand Bahram V, le plus grand ennemi des chrétiens, fut remonté sur le trône, la persécution déploya un appareil de *vengeance et de tor-*

tures vraiment persiques (1). Un supplice particulier consistait à jeter les martyrs, pieds et poings liés, dans des fosses, remplies de rats et de souris, qui les dévoraient vivants. Néanmoins il se trouvait des chrétiens qui se présentaient d'eux-mêmes aux juges pour confesser leur foi. Le roi condamna un prince perse, de l'antique famille des Achémenides, nommé Hormisdès, à conduire, moitié nu, les chameaux de charge de l'armée. Quelques jours après le voyant tout couvert de poussière et brûlé du soleil, et pensant à son illustre origine, il lui fit donner un habit blanc, et l'appela auprès de lui. Mais comme il l'engageait de nouveau à renier le fils du charpentier, Hormisdès déchira sa robe blanche, et la jetant aux pieds du roi, il lui dit de reprendre son présent s'il avait compté par cette faveur le faire apostasier. Montrant cette fois une modération extraordinaire, le roi se contenta de le bannir de ses états. Un autre grand de la Perse, Suenès, possesseur de mille esclaves, fut fait lui-même esclave par Bahram, et donné, ainsi que tous les autres et sa famille entière, au plus méchant de ces mille individus, qui reçut en outre pour femme l'épouse de Suenès; et ce héros endura avec fermeté toutes ces ignominies. L'ambassadeur romain intervenant en faveur de Benjamin, diacre emprisonné, le roi consentit à le relâcher, pourvu qu'il s'engageât à ne prêcher le christianisme à aucun disciple de Zoroastre : l'ambassadeur crut pouvoir faire cette promesse au nom de Benjamin; toutefois, celui-ci déclara qu'il ne pouvait cacher aux autres la lumière qu'il avait reçue du ciel. Et comme il continuait réellement ses prédications, Bahram, au bout d'une année, le fit ressaisir, le somma d'abjurer le Christ; et, sur son refus, le fit torturer, puis empaler. Le plus célèbre martyr de cette période fut saint Jacques, surnommé *le découpé*, qui, après avoir joui

(1) Τιμωριας και σιρεβλας περσικας, dit brièvement l'historien Socrate, 7, 18. Théodoret donne les détails, 5, 39.

de grands honneurs à la cour du roi Yezdézerd, avait enfin, par amour pour ce prince, abjuré sa foi. Mais une lettre de reproches de sa mère et de sa femme éveilla ses remords, et la lecture des livres sacrés acheva sa conversion. Instruit de ces faits, Bahram l'appela auprès de lui, et assuré par ses propres aveux qu'il était vraiment nazaréen, il chargea ses courtisans de lui inventer un nouveau genre de mort. L'un d'entre eux proposa de faire arracher au condamné les membres l'un après l'autre, et il subit courageusement ce supplice inouï en présence d'une grande masse de peuple, qui fut témoin de la joie de son visage : seulement quand on lui arracha la jambe droite, sa douleur fut sur le point de prendre le dessus, et il appela Jésus-Christ à son secours. Il pria ensuite pour obtenir la fin de sa propre passion, et celle de la persécution terrible qui menaçait d'anéantir l'église de Perse, et après cela il fut décapité.

Pendant cette épreuve, qui dura plus de trente ans, beaucoup de chrétiens s'enfuirent sur le territoire romain. En dépit des mages, qui avaient fait garnir la frontière de corps de gardes sarrazins, chargés de poursuivre les fuyards, il s'en échappa une grande quantité, dont une partie se dirigea sur Constantinople. Bahram exigea leur extradition de la part de Théodose le jeune; et, sur son refus, il usa de représailles contre les Romains qui se trouvaient dans ses états. Il en résulta, en 422, une guerre entre les deux puissances; pendant cette guerre, qu'un traité de paix termina bientôt, le roi de Perse fut frappé de la grandeur d'âme d'Acacius, évêque d'Amida : les Romains avaient enlevé de la province d'Arzanem sept mille Perses, qui seraient morts de faim dans le désert, si cet évêque, pour les secourir, n'eût vendu tous les ustensiles et ornements de son église, et jusqu'aux vases sacrés; par ce moyen, il put les racheter, leur donner des habits, des vivres, et en outre de l'argent pour retourner chez eux. Cette action et la conclusion de la paix paraissent avoir interrompu, ou du moins adouci la

persécution en Perse (1). Mais s'étant rallumée, elle ne cessa plus jusqu'à la fin du règne de Bahram, et sous son fils Yezdézerd II, jusqu'en 449 ou 450.

Le Nestorianisme commençait à pénétrer dans l'église de Perse et à la désorganiser. Acacius le syrien, Barsournas de Nisibe, Maanès d'Ardaschir, Absatas de Ninive, Michée Dagon, Paul de Ledan et quelques autres, chassés d'Édesse par Raboulas, se tournèrent vers la Perse et s'y firent sacrer évêques. Pour grossir leur parti, ils déclarèrent licite le mariage des prêtres; et dans le synode qu'il réunit à Adri, Barsoumas fit rédiger un canon où, s'appuyant sur les paroles de Jésus-Christ et de saint Paul, relatives à ceux qui ne peuvent s'abstenir, il décida que les évêques ne mettraient plus d'obstacle au mariage de leurs prêtres et diacres, que même les secondes noces leur seraient permises. Et pour donner l'exemple, ou, suivant les historiens du nestorianisme qui croient par là l'excuser, pour ne pas perdre la faveur du roi Phirouz qui lui demandait de se conformer aux mœurs persiques en prenant femme, Barsoumas épousa la nonne Mammée. Les évêques grecs ayant fait des reproches à Babou, évêque de Seleucie, de ce qu'il tolérait de tels désordres dans son église, il répondit, en s'excusant, qu'ils étaient sous un gouvernement impie, et ne pouvaient sévir suivant les lois de l'église contre les coupables, ni empêcher maints abus de se glisser. Barsoumas sut, à Nisibe, obtenir cette lettre des deux moines qui en étaient porteurs; il la montra au roi Phirouz, représenta l'archevêque comme un espion des Romains, et ajouta que tant que les chrétiens de son empire auraient un même symbole avec les Grecs, ils

(1) Le syrien Kosmas, dans Assemani, acta mart., II, 329, attribue la cessation de la persécution à l'influence de saint Siméon Stylite, qui était puissant même à la cour de Perse, et dont il raconte qu'il sauva par un miracle trois cent cinquante captifs chrétiens destinés à mourir de faim.

ne pourraient lui être sincèrement dévoués; que, si le roi lui donnait toute puissance, il amènerait les chrétiens aux doctrines de Nestorius, homme très-haï des Grecs, à cause de son penchant pour les Perses et de ses prédications, où il engageait ceux de Constantinople à une humble soumission vis-à-vis de leurs ennemis; qu'en conséquence le nestorianisme formerait entre les deux églises une insurmontable barrière. Cette idée plut au roi, et il autorisa Barsoumas à la réaliser : quant à l'archevêque Babou, qui dans sa lettre appelait impie son gouvernement, il le fit pendre par un doigt et flageller jusqu'au dernier soupir, en 485 (1). Escorté de soldats royaux, Barsoumas parcourut alors les provinces, forçant les ecclésiastiques à se marier et à reconnaître sa communion, et introduisant dans leur âme et parmi leurs ouailles le nestorianisme. Il faisait tuer les récalcitrants, et le nombre des chrétiens immolés par lui est évalué à sept mille sept cents. L'effroi de son nom le précédait, au point qu'apprenant son approche le métropolitain d'Arbela prit la fuite; il fit arrêter et conduire à Nisibe le métropolitain Bar-Sohed et les douze moines du couvent de Kouchta, qu'ils fit plus tard exécuter : dans le monastère de Biznith, quatre-vingt-dix prêtres furent égorgés par son ordre. Il voulait faire de Tagrit (Martyropolis) le théâtre de ses cruautés; mais les habitants de cette ville menacèrent de le dénoncer au roi pour ses crimes, et il dut les épargner. Le tyran devint bientôt insupportable même à son diocèse de Nisibe, et les nonnes du mont Abdin le tuèrent, suivant la tradition, à coups de clefs. Les nestoriens cherchèrent plus tard à réhabiliter sa mémoire : en 605, ils réglèrent dans un synode qu'il serait fait mention de lui dans les

(1) Amron et les autres écrivains nestoriens cherchent à pallier l'odieux de cette action de Barsoumas, et varient dans le récit qu'ils en donnent, mais ils s'accordent pour le fond.

prières publiques, et ils anathématisèrent tous les adversaires de sa personne et de ses écrits.

Le successeur de l'archevêque Babou, Acacius, autre élève de l'école d'Edesse, et pour cela seul accusé de penchant au nestorianisme, mais faible et sans caractère, n'osa d'abord protester contre Barsoumas, craignant la puissante vengeance de cet ennemi sanguinaire. Seulement lorsque, durant son ambassade à Constantinople, les évêques grecs lui eurent déclaré qu'ils l'excluraient de leur communion s'il ne lançait pas l'anathême sur le meurtrier de son prédécesseur et l'auteur des impudiques lois pour le mariage des prêtres, alors enfin il se résolut à excommunier Barsoumas, qui du reste l'avait lui-même accusé calomnieusement de mener une vie impure. Mais Barsoumas n'était plus, quand revint Acacius; et les nestoriens avaient tellement pris racine, qu'à la mort de ce dernier, en 498, ils purent élever sur le trône archiépiscopal de Modaina ou des deux villes (Seleucie et Ktesiphon) un homme de leur parti, un laïque marié, Babéus. Leurs rivaux avaient été les uns égorgés, les autres bannis; les églises étaient pour la plupart entre leurs mains : alors ils firent cesser toute communication entre leur métropole Modaina et le patriarcat d'Antioche, proclamèrent leur indépendance des patriarches d'Orient, et donnèrent à leur archevêque de Seleucie le titre de katholikos ou chef universel des églises nestoriennes orientales. Ceci eut lieu dans le synode tenu par Babéus et les évêques du nestorianisme en 499, et où fut promulguée l'ordonnance inouïe qu'à l'avenir tous les patriarches, évêques et prêtres devraient être mariés; même les veufs furent tenus à de secondes noces, et aucun ecclésiastique ne put vivre, hors du couvent, sans épouse. Le désir de se rendre agréable aux Perses, qui abhorraient le célibat d'une manière toute particulière, et de gagner de plus en plus les faveurs de la cour, eut certainement une grande part dans la raison de cette loi. C'est ainsi que pour combattre la communauté des femmes, professée par la secte de Mazdak,

le roi Dschamasp avait jadis ordonné que tout Perse eût une épouse. Ce synode anéantit les actes, peu honorables pour le parti, qui contenaient la correspondance entre Acacius et Barsoumas. Peu après, Élisée et Narsès ayant été simultanément élus patriarches, ce double choix produisit une scission qui s'étendit à toute l'église nestorienne de Perse, au point que dans chaque diocèse les deux partis rivaux avaient chacun leur évêque. Le schisme ne cessa qu'au bout de quinze ans, en 535, par la mort de Narsès et la déposition d'Élisée (1). Le relâchement de discipline qui suivit la loi sur le mariage des prêtres, relâchement rendu universel par le schisme, nécessita un synode réformateur, que le patriarche Mar-Aba convoqua en 544, et qui retira la loi relative au mariage des évêques et patriarches. Depuis ce temps les prélats nestoriens gardent le célibat, comme ceux de l'église grecque.

Ces hérétiques qui par la protection de rois infidèles avaient étouffé en Perse l'église catholique, ne tardèrent pas à sentir les suites amères de cette protection païenne : dans toutes leurs affaires spirituelles intervenait la volonté despotique et arbitraire du monarque; déjà Mar-Aba était mort dans le cachot où l'avait fait jeter le roi Khosroès-Nouschirvan. Le médecin Joseph, qui avait guéri le prince d'une maladie, lui succéda comme patriarche en 552, et devint le tyran des évêques et des prêtres. Il chassa de leurs églises plusieurs des plus respectables, retint Siméon, évêque d'Anbar, dans un emprisonnement perpétuel, et fit attacher, pour les insulter, des prêtres à des crèches, comme

(1) On croit que vers ce temps le roi Kabad envoya le prêtre Siméon, depuis évêque de Beth-Arsam, parcourir la Perse et le Sennaar, partie de la Mésopotamie et de la Babylonie, pour séparer de la secte nestorienne ceux qui y avaient été forcément incorporés, et les rétractations écrites de tous ces individus furent ensuite déposées dans les archives de l'église de Tagrit, seule ville qui eût su se préserver de l'hérésie.

des bêtes de somme. Après de longs et vains efforts pour obtenir de lui plus de douceur, un synode prononça contre lui l'anathême et la déposition; mais Joseph n'en continua pas moins de faire des ordinations et de célébrer la messe, jusqu'à ce que les évêques, ayant gagné le roi, obligèrent enfin par la force l'impie à s'éloigner.

Le traité de paix conclu par Justinien avec les Perses, en 562, contenait un article qui assurait aux catholiques de Perse la liberté du culte, à condition de n'attirer à leur église aucun disciple du parsisme; mais le roi Khosroès étant tombé de nouveau en guerre avec les Romains d'Orient, força les Catholiques à passer au parti nestorien. Le patriarche de cette secte, Sebarjesus, mourut en 604, et les siens élurent, pour le remplacer, Grégoire de Cascar, pendant que le roi désignait, au contraire, le métropolitain de Nisibe, et, trouvant de la résistance, jurait dans sa colère qu'il ne souffrirait plus en Orient de patriarche chrétien. Grégoire n'osait donc ordonner les évêques; et les Métropolitains ne se risquaient pas même à parcourir leurs diocèses. Les Chrétiens étaient grevés d'impôts et vexés de mille manières, et après la mort de Grégoire, le patriarcat dut rester vacant tant que vécut Khosroès, c'est-à-dire l'espace de vingt ans. Iesuiab de Gadala, qui paraît avoir obtenu de Mahomet la fameuse lettre des garanties et libertés nestoriennes, fut enfin élu en 628. Mahomet et les premiers kalifes montrèrent réellement au nestorianisme plus de sympathie qu'à tous les autres cultes étrangers, chrétiens ou non chrétiens, ce qui peut être venu des rapports amicaux entre le moine nestorien Sergius et le prophète d'Arabie, qu'il est censé avoir aidé à confectionner son koran. Iesuiad obtint, dit-on, du kalife Omar, un autre diplôme qui l'affranchissait lui et les siens de tout tribut; une troisième charte aurait été encore octroyée par le kalife Ali au patriarche Marem, en récompense de services rendus. C'est pourquoi le successeur de Marem, Iesuiab d'Adiabène, écrivit à Siméon, métropolitain du Pharsistan : « Les Arabes, à qui Dieu vient de don-

ner la domination du monde, règnent sur nous, comme tu sais, mais ils nous traitent avec douceur, honorent notre foi, les prêtres et les saints du christianisme, et même font des donations à nos églises el à nos couvents. » On voit en effet plusieurs Nestoriens auprès des kalifes, dans des places importantes, comme celles de trésoriers, de gouverneurs de villes et de provinces; on les voit surtout secrétaires et médecins (1); et il leur était facile de faire servir leur pouvoir, tant sur le peuple que dans le gouvernement, à l'avantage de leur parti.

Mais les Musulmans n'étaient pas toujours également tolérants pour les Nestoriens. Ainsi les habitants de Marou, dans le Khorasan, pour pouvoir rester chrétiens, furent sommés de céder la moitié de leurs biens, et plutôt que d'y consentir passèrent tous à l'islamisme; le patriarche Iesuiab se plaint amèrement que, parmi tant de milliers d'apostats, il ne se soit pas trouvé un homme capable de verser son sang pour sa foi. Entre 660 et 680, le patriarche George, faisant sa tournée pour ramasser l'impôt que lui devaient les paroisses nestoriennes, fut pris et torturé par un émir arabe, désireux de s'approprier les trésors que venait de recueillir le patriarche, et, comme ce dernier s'obstinait à les refuser, l'émir en colère fit raser plusieurs églises du pays d'Akoula et de Hira. Le patriarche Ananjesu fut encore plus maltraité, pour s'être permis de dire que l'islamisme était non une religion établie par des miracles du ciel, mais une puissance terrestre fondée par le glaive. Instruit de ce propos, le kalife Abdoul-Melik lui fit couper la langue. Alors éclata un nouveau schisme. Jean, archevêque de Nisibe, surnommé le lépreux, s'empara, en 692, par force et par

(1) Ces derniers jouissaient près de leurs co-religionnaires d'une telle influence, qu'ils siégeaient même au synode pour le choix du patriarche, et représentaient le peuple, *fidelis plebs, hoc est medici et scribæ*, dit le pontifical des Chaldéens, traduction d'Assemani, t. III, II, 97.

argent, du siége patriarcal, et les Nestoriens se partagèrent entre Ananjesu et Jean, dont la tentative de faire périr son rival échoua. Ce dernier, grevé de dettes, prit enfin la fuite par frayeur de ses créanciers, et mourut en fuyant. Ananjesu, redevenu seul patriarche, régna jusqu'à sa mort en 699. Mais, dans les provinces éloignées, le lien de la subordination hiérarchique s'était depuis quelque temps ou brisé ou extrêmement relâché. Les prélats du Pharsistan et du Katara (le sud de l'Yemen et les îles adjacentes) ne reconnaissaient plus la suprématie du patriarche et lui refusaient le tribut accoutumé ; ils s'adressèrent même aux gouverneurs civils de leurs provinces et leur remirent un écrit pour exposer leurs droits à être indépendants du siége de Seleucie. Vainement Iesuiab leur expédia des évêques pour les rappeler à l'unité ecclésiastique, vainement il leur représenta que leur scission d'avec le primat de leur Église les dépouillerait eux-mêmes de toute la puissance épiscopale et sacerdotale, qui ne leur avait été communiquée que parce que leur métropolitain l'avait reçue au moyen de l'imposition des mains du patriarche, source unique de la souveraineté religieuse ; que cette séparation, en se prolongeant, éteindrait bientôt en eux l'épiscopat légitime. Comme ces provinces s'obstinaient dans leur résolution, il les excommunia dans un synode, en 654, déposa leurs pasteurs et somma le peuple d'élire d'autres évêques qu'il enverrait ensuite à Seleucie pour y recevoir l'ordination. Plus vraies et par conséquent plus puissantes auraient été les remontrances du patriarche, si lui-même, séparé de l'Église universelle, n'avait pas rompu tout rapport avec le centre unique de l'autorité ecclésiastique. L'anarchie intérieure du nestorianisme n'était que la conséquence naturelle du principe d'isolement proclamé par lui, principe destructeur qui poursuit toute église séparée et dissout toute secte, en dissolvant la force même par laquelle elle s'est violemment élevée.

CHAPITRE VII.

DU CHRISTIANISME EN ABYSSINIE, DANS L'ARABIE, L'INDE ET LA CHINE (1).

Un des premiers et des principaux pays qui accueillirent le christianisme, durant cette période, fut l'Abyssinie, ou cette partie de l'Ethiopie nommée Axum. Deux jeunes Tyriens, Frumentius et Ædesius, accompagnaient leur oncle, le philosophe Meropius, dans un voyage de découverte; le navire ayant abordé dans un port éthiopien, Meropius et l'équipage furent massacrés par les indigènes; les deux jeunes gens seuls furent épargnés et conduits au roi dans la capitale Auxuma. Là, ils surent gagner les bonnes grâces du souverain, après la mort duquel la reine confia à Frumentius l'éducation de ses fils et l'administration de l'empire. Alors aidé de marchands romains, qui étaient chrétiens comme

(1) Livres consultés: Rufin, X, 9; Socrate, 1, 19; Sozomène, II, 24; Théodoret, 1, 22; Philostorge, II, 6, III, 4; Anecdot. Græc., ed. Boissonnade, vol. V, Paris, 1833; Cosmæ indopleustis, topogr. chr.; Collection des Pères grecs, t. II, Paris, 1706; Assemani, bibliotheca orientalis, t. II, III.

lui, il commença à fonder des paroisses chrétiennes et à élever des chapelles. L'un des enfants du roi, Aizana, ayant atteint l'âge viril, les deux amis lui remirent la puissance et quittèrent le pays. Ædesius retourna à Tyr, où il se fit prêtre, et où Rufianus apprit de sa bouche ces événements. Quant à Frumentius, il se rendit, en 326, à Alexandrie, près de saint Athanase, à qui il annonça la naissance d'une église d'Ethiopie, en le priant de consacrer pour elle un évêque. Athanase l'ordonna lui-même, le jugeant le plus apte à continuer l'œuvre commencée. Frumentius trouva à son retour un accueil favorable et établit son siége épiscopal dans Auxuma, où il ne tarda pas à baptiser même le roi Aizana et son frère; puis, aidé par des miracles, il travailla avec le plus grand succès à la conversion du peuple entier. Par haine contre Athanase et par amour pour l'arianisme, l'empereur Constantius essaya bien de l'arrêter en envoyant l'indien Théophile en Abyssinie avec une lettre aux princes d'Auxuma, qu'Athanase nous a transmise, et dans laquelle, après les avoir salués, il les engage à chasser ce charlatan de Frumentius, qui aurait au moins dû se faire consacrer par l'arien Georges d'Alexandrie, le criminel Athanase n'ayant plus les pouvoirs épiscopaux. Il paraît que l'empereur ne fut pas écouté, puisque Frumentius resta tranquille à son poste. Les Abyssiniens l'honorent encore aujourd'hui comme leur apôtre, et se nomment avec fierté *kaschtam*, c'est-à-dire les premiers chrétiens parmi ceux d'Ethiopie. Depuis lors, le patriarche d'Alexandrie conserva le droit de nommer et de consacrer le métropolitain d'Ethiopie, qui pour cette raison fut toujours un étranger et ne put avoir sous lui que sept évêques (1). Cette dépendance d'Alexan-

(1) Au temps du patriarche d'Alexandrie, Gabriel, fils d'Yarik, les Ethiopiens voulurent forcer leur métropolitain à ordonner plus de sept évêques; il s'y refusa comme à un acte illégal. Il craignait qu'ils n'aspirassent à avoir douze évêques, nombre voulu en Orient pour donner

drie fut cause que, quand l'hérésie des monophysites devint dominante en Egypte, elle le devint aussi dans l'Abyssinie, qui fut par là complétement séparée du catholicisme et tomba dans ce fatal isolement où elle persévère jusqu'à nos jours.

Les Nubiens, habitant entre la haute Égypte et l'Abyssinie, adoraient encore Isis et Osiris au commencement du VIe siècle. Suivant Aboul Faradsch, ce fut Julien, prêtre monophysite, qui, envoyé par l'impératrice Théodora, vint détruire l'œuvre commencée par le prêtre catholique que Justinien avait introduit chez les Nubiens, et ce peuple, en se convertissant, devint aussitôt monophysite. L'église nubienne reconnut aussi la suprématie du siége d'Alexandrie et prit par conséquent le grec comme langue de ses rites; un auteur arabe, Abou Selah (1), trouva encore de son temps les liturgies et toutes les prières des Nubiens dans cette langue. Mais, depuis le Xe siècle, la religion chrétienne, manquant de ministres, s'est peu à peu perdue en Nubie, où, excepté des ruines d'antiques églises, on ne retrouve presque plus de vestiges du christianisme.

Les Blemmyens, habitants des vallées de la basse Nubie, aux frontières de l'Égypte, étaient encore païens au temps du roi nubien Silko (2). Le christianisme ne commença à se répandre parmi eux qu'après Justinien.

En Arabie, le christianisme avait fait, avant Mahomet,

droit à un patriarcat; car par là ils se seraient délivrés de l'obédience d'Alexandrie. (Lequien, oriens. christ. II, 642.) Ludolph, hist. d'Ethiop., l. 3, dit que les Abyssiniens comptaient quatre-vingt-quinze métropolitains de Frumentius à l'année 1613; Vansleb, hist. de l'égl. d'Alex., p. 28, en compte cent seize jusqu'à Sennodius envoyé en 1670 par le patriarche d'Alexandrie Matthieu.

(1) Quatremère, Mémoires géogr. II, 37.

(2) Voir son inscript. grecq. dans les Mémoires de l'acad. des insc., 1831, IX, 140.

de grands progrès qui lui promettaient un bel avenir. Ce Théophile, né dans une île de l'Océan indien, ou, selon Grégoire de Nice, parmi les Blemmyens, et que ses compatriotes envoyèrent comme otage à Constantinople, avait embrassé l'arianisme entre les mains d'Eusèbe de Nicomédie, qui l'avait ordonné diacre. L'empereur Constantius l'envoya avec de riches présents pour les princes de son pays, et de grosses sommes d'argent pour la construction d'églises dans l'Yemen (Arabie heureuse), où se trouvait le royaume des Homérites ou Hamyares, dont il était destiné à devenir l'évêque. Malgré les Juifs, très-puissants dans l'Yemen comme en général dans toute l'Arabie, Théophile parvint à baptiser le roi homérite, aux frais duquel il bâtit trois églises, l'une dans la capitale Taphar, les deux autres dans deux villes maritimes. Les fréquents rapports de voisinage avec les chrétiens d'Abyssinie contribuèrent à la propagation de la foi dans l'Arabie heureuse; ils servirent aussi à combattre l'arianisme de Théophile; en effet, au VIe siècle, on voit les Homérites devenus catholiques.

Le judaïsme ne cédait pas pour cela le pays, car au commencement du VIe siècle, le roi même des Homérites, Dunaan, en arabe Dhu-Novas, était un Juif très-zèlé et un grand ennemi des chrétiens. Déjà par haine contre eux, il avait fait égorger une caravane de marchands romains, qui se rendaient en Éthiopie par l'Arabie méridionale; ce crime avait amené une guerre entre lui et le roi chrétien des Ethiopiens, Elesbaan, qui l'ayant vaincu, l'avait forcé à fuir dans les montagnes. Elesbaan était retourné chez lui, laissant garnison dans le pays de Dunaan, qui ne tarda pas à descendre de ses rochers, défit les garnisons éthiopiennes et voulut détruire partout les chrétiens. Après en avoir massacré beaucoup dans la capitale Taphar et les environs, il se tourna contre la grande cité de Negran, presque toute chrétienne, qui résista. Voyant après un vain siége qu'il ne pouvait s'en emparer par les armes, il lui promit le libre exercice de son culte, à la seule condition de payer le tribut

accoutumé, et les habitants lui ouvrirent leurs portes en 523; mais le parjure les livra au pillage, fit déterrer et brûler les os de leur évêque Paul, mort depuis deux ans, et élevant par les mains de ses soldats un bûcher gigantesque, long d'un stade, il y fit jeter en masse tous les prêtres, les moines, les nonnes et les chanteuses des offices, au nombre de quatre cent vingts personnes. Le reste des habitants fut sommé de renier Jésus-Christ ou du moins de reconnaître que le crucifié était un simple homme et non un Dieu. Tous s'y refusèrent; beaucoup échappèrent par la fuite vers les montagnes et les cavernes. Quatre mille deux cent cinquante-deux personnes, de celles qui ne pouvaient ou ne voulaient pas fuir, hommes, femmes, enfants, périrent dans les supplices. Deux cent vingt-sept femmes furent d'abord décapitées, puis l'ethnarque (magistrat) Arethas, vieillard de quatre-vingt-quinze ans, et trois cent quarante des principaux citoyens, subirent le même sort. Dunaan écrivit alors au roi de Perse et au vassal des Perses, Mondar, prince des Sarrasins, les engageant à persécuter aussi eux les chrétiens de leurs domaines. Près de Mondar se trouvait alors un prêtre, nommé Abramius, envoyé de l'empereur grec Justin Ier pour convenir d'un armistice; ce prêtre instruisit l'empereur des événements de l'Yemen. Aussitôt Justin fit dire au patriarche d'Alexandrie, Timothée III, d'envoyer le roi Elesbaan au secours des chrétiens homérites. Timothée obéit, et pour faire sur le roi barbare une impression plus profonde, il lui envoya dans un vase d'argent, par un prêtre de son église, une hostie consacrée. Elesbaan s'embarqua avec ses Éthiopiens, passa en Arabie, vainquit les légions du roi juif, le fit prisonnier et le tua de sa propre main. Alors le patriarche d'Alexandrie consacra Gregentius évêque des Homérites, avec droit de sacrer d'autres évêques et des prêtres; ce métropolitain augmenta beaucoup le nombre des chrétiens arabes. Elesbaan bâtit à Negran, la ville des martyrs, une église où furent réunis et conservés

les os des confesseurs (1), et lui-même, peu de temps après, abdiquant le pouvoir, envoya sa couronne d'or au saint sépulcre de Jérusalem, pour se retirer dans un cloître. L'Yemen fut gouverné par des rois chrétiens, en partie dépendants de l'Éthiopie, jusqu'à ce qu'il fût tombé entre les mains des Perses, et enfin dans celles de Mahomet. Le second de ces rois, Abraha, entreprit une expédition contre la Mecque, l'année même de la naissance de Mahomet, pour venger contre les Koreïschites, par la destruction de la Caaba, l'affront qu'ils avaient fait à lui et à son culte; car un Arabe, envoyé par eux, s'était introduit pendant la nuit dans la magnifique église, élevée par Abraha au milieu de sa capitale, et il en avait couvert d'ordures l'autel et les murailles. Mais un phénomène naturel, qu'on croit avoir été une grande inondation, détruisit en grande partie l'armée homérite, et Abraha lui-même périt cette année-là. Les Arabes ont surnommé cette campagne la guerre des éléphants, à cause de ceux que menait Abraha, et elle fut chez eux un événement si important qu'elle devint le point de départ d'une nouvelle ère, appelée l'ère des éléphants (2).

(1) Voyez Boissonade, actes de saint Arethas, et dans Assemani, bibl. or. I, 365, les lettres de l'évêque persan, Siméon de Betharsam. Walch a réuni les documents arabes, syriens et grecs de cette histoire dans deux dissertations (Nov. comm. soc. Gœtting., t. IV). Saint Martin, dans ses notes sur Lebeau, t. VIII, a répandu encore plus de lumière sur ces événements. Dunaan ayant fait jeter beaucoup de chrétiens dans des fournaises creusées sous terre, les auteurs le nomment Saheb-al-Akhdond (le maître des fournaises), et racontent que vaincu, et ne pouvant plus échapper à l'esclavage, il se jeta avec son cheval dans la mer Rouge. Le LXXXVe chapitre du Koran mentionne cette persécution, et dit que les serviteurs du roi qui, assis devant les fournaises, regardaient brûler les chrétiens, furent eux-mêmes dévorés par les flammes; il est remarquable que Mahomet compte ces chrétiens comme martyrs de la vraie foi. Le code des lois homérites, publié par Boissonade, Anecd., t. V, paraît être un ouvrage de l'évêque Gregentius, sous le roi Abraha.

(2) Mahomet, chap. CV du Kor., attribue cette défaite des chrétiens à une armée d'oiseaux qui les lapidèrent du haut des nuages.

Sous la domination de la Perse, l'église des Homérites se retrouva naturellement en contact avec les Nestoriens et accueillit leurs erreurs. Suivant Aboul Faradsch, le katholikos (patriarche) des Nestoriens, Iesuiab, et Saïd, prince chrétien de Negran, apportèrent de grands présents à Mahomet et plus tard aussi au kalife Omar, et ils obtinrent pour eux et leurs co-religionnaires l'assurance de la liberté religieuse, moyennant un tribut. Telle est la base de cette fameuse alliance si contestée de Mahomet avec les chrétiens. Dans le reste de l'Arabie du nord et du centre, l'Église, avant Mahomet, comptait beaucoup de fidèles. Les pieux anachorètes du désert avaient, dès le IVe siècle, converti plusieurs tribus sarrasines, telles que celle du prince Yokomès avec son chef, celle de Pharan avec son prince Obedian dans l'Arabie Pétrée, et la veuve de ce dernier petit souverain, la puissante et belliqueuse Maviah, ne conclut, en 373, la paix avec les Romains qu'à la condition qu'on lui enverrait pour évêque le fameux ermite et thaumaturge Moïse. Une autre tribu arabe fut convertie par son chef Asphebetès en 424. Cet homme, auparavant inspecteur de la frontière de la Perse, ayant facilité l'évasion des chrétiens persécutés de ce royaume, avait craint pour cette action la vengeance de Bahram et était passé aux Romains qui l'avaient nommé philarque ou chef des alliés d'Arabie confédérés avec l'empire. Après que son fils malade eut été guéri par les prières de saint Euthimius, il s'était fait baptiser avec sa famille et tous les siens, dont il devint plus tard évêque sous le nom de Pierre. Le christianisme fut surtout bien accueilli dans la province de Hira, située au sud-ouest de Babylone, et gouvernée par des rois indépendants. Quelques-uns de ces rois se firent même chrétiens, tels que Al-Mondar et son petit-fils Al-Numan. Ce dernier fut converti, en 580, par un arabe de la tribu de Tay, qu'il avait injustement condamné à mort, mais qui, au moyen d'une caution, obtint du prince un sursis d'une année. Au jour fixé, l'Arabe s'étant présenté à la mort pour sauver sa caution, le prince s'étonna

de cette fidélité, et ayant appris qu'elle était commandée par la foi chrétienne, qui était celle de l'infortuné, il embrassa lui et son peuple cette religion. La plupart des chrétiens arabes étaient de la secte jacobite, qui avait deux évêques parmi eux, l'un à Akoula (Koufa sur l'Euphrate?) l'autre à Hira.

Au sud de l'Arabie, dans l'Océan indien, est l'île de Sokotora, la Dioskoride des Grecs, peuplée alors par des Syriens qu'Alexandre de Macédoine y avait envoyés. Cette île fut aussi évangélisée par l'arien Théophile, et quand le moine Kosmas y aborda, vers le milieu du VIe siècle, il y trouva une nombreuse colonie de chrétiens parlant grec, et qui recevaient leurs prêtres de la Perse. Les patriarches nestoriens n'oubliaient point cette petite église, et, au XVIe siècle, les Portugais y trouvèrent encore des partisans de cette secte mêlés à des Jacobites.

D'après Philostorge, Théophile serait passé de l'Arabie dans l'Inde, où il aurait trouvé une église déjà ancienne (1). Une tradition, recueillie par les Portugais chez ces chrétiens, indique pour leur premier apôtre saint Thomas; ceux du Malabar assurèrent même au XIIIe siècle le voyageur vénitien Marco Paulo, que l'Apôtre avait subi le martyre au milieu d'eux et que son corps reposait dans une de leurs églises. On les a nommés pour cette raison chrétiens de saint Thomas. Mais l'Inde ne renferme absolument aucune preuve d'un christianisme aussi ancien, et la tradition sur saint Thomas est au moins très douteuse, quand même on ne songerait pas au sens si indécis et vague qu'avait le nom d'*Inde* chez les anciens. Très probablement le christianisme n'y fut apporté que plus tard par les Perses et n'y fut longtemps pratiqué que par les colons perses sur les

(1) Philostorge semble indiquer qu'elle était arienne; mais elle ne pouvait être en rapport qu'avec la Perse, où l'arianisme n'avait jamais pénétré. Comment les chrétiens de l'Inde auraient-ils donc été ariens?

côtes indiennes. La légende de saint Thomas paraît aussi venir de ces derniers : c'étaient eux qui se vantaient d'être les enfants spirituels de cet Apôtre ; et plus tard, lorsque les évêques du Pharsistan secouèrent l'autorité du katholikos de Seleucie, ils alléguaient qu'*ils étaient disciples de l'Apôtre Thomas et n'avaient rien de commun avec le siège de Maris.* Kosmas trouva dans l'île de Taprobane (Ceylan) un prêtre persan et une église érigée par des marchands de la Perse. A Kalliana, port indien, aujourd'hui inconnu, il rencontra un évêque qui avait été ordonné en Perse par le métropolitain du Pharsistan; et à Malé, où croît le poivre, se trouvaient aussi des Chrétiens sous leurs propres ecclésiastiques. En 636, le patriarche nestorien Iesuiab II envoya dans l'Inde et la Chine des évêques et des prêtres. Et vingt ans plus tard le patriarche Iesuiab III, dans sa lettre au métropolitain de Perse Siméon, lui reproche que depuis la chute de son Église, c'est-à-dire depuis qu'elle ne reconnaît plus l'autorité du katholikos de Seleucie, la succession épiscopale a été interrompue parmi les peuples de l'Inde; en même temps il le blâme de tirer un tribut ecclésiastique de ces nations lointaines. Il paraît donc clair qu'au temps de Kosmas l'évêque de l'Inde et ses ouailles, par suite de leurs rapports de dépendance avec l'église de Perse, étaient Nestoriens. Au VIIe siècle, le nombre des évêques indiens s'augmenta, et selon Ebedjesu de Soba, ils avaient déjà un métropolitain avant l'époque du patriarche Timothée ou avant l'année 778. Quoique les métropolitains des provinces voisines fussent tenus à se réunir en synode, chez le patriarche, tous les quatre ans, néanmoins ceux de l'Inde, de la Chine, de la Perse, de Samarkand, de Marou et de Hera dans le Khorasan, de Syrie et de Beth-Razih, furent exemptés de comparaître, à la condition d'envoyer tous les six ans un rapport sur l'état de leurs Églises.

Durant cette période, le christianisme s'introduisit même en Chine. Kosmas, il est vrai, déclare ne pas savoir s'il y a des chrétiens demeurant plus loin que la Taprobane, c'est

à-dire par-delà les Indes; et, en effet, de son temps, au VIe siècle, il n'y avait peut-être pas encore de chrétiens en Chine; mais il n'est pas douteux qu'il n'y en ait eu dans le siècle suivant. On lit dans Ébedjesu (1) que le patriarche nestorien Saliba-Zacha, en 720, ordonna un métropolitain non-seulement pour les provinces de Hera et Samarkand, mais encore pour la Chine, et Thomas de Marga nomme, au commencement du IXe siècle, comme métropolitain de Chine un certain David, qu'avait ordonné le patriarche Timothée. Or, ceci prouve qu'il y avait depuis longtemps des églises dans ce pays. L'introduction du christianisme ou au moins du nestorianisme dans cet empire semble déterminée plus exactement par l'inscription, à la fois syriaque et chinoise, trouvée, en 1625, dans la province de Chensi, près de Sigan-Fou. Ce monument fut élevé, en 781, au temps du patriarche nestorien Ananjesu, par Yezdbouzid, prêtre et chorévêque de Choumdam, capitale de l'empire chinois à cette époque. Cet Yezdbouzid était fils d'un prêtre venu de Balkh, ville du Tokharistan (partie du Turkestan). L'inscription porte qu'un missionnaire, Olopuen, en syrien Yaballah, avait apporté du Ta-Thsin (l'empire romain) la vraie doctrine et ses saints livres à l'empereur de la Chine qui, en 639, ayant approuvé cette religion, avait ordonné de construire une église; que sous les empereurs suivants l'Évangile avait continué de faire des progrès, jusqu'à ce que les bonzes et les partisans des pagodes eussent employé, de 699 à 713, tous leurs efforts pour opprimer la foi de Jésus-Christ : mais que, depuis 719, l'empereur Ivensounchi a fait cesser cette persécution, et que les deux prêtres Jean et Kielie ont recommencé l'enseignement et les cérémonies, favorisés par l'empereur, lequel a fait exposer dans l'église les portraits de cinq de ses devanciers, et dont le successeur a

(1) Assemani, bibl. or.

même ordonné la construction de plusieurs temples chrétiens. Ces destinées de l'église de Chine sont consignées dans la partie chinoise de l'inscription ; quant à la partie syriaque, elle contient les noms de soixante-dix personnes qui avaient prêché l'Évangile en Chine depuis 636 (1).

(1) Voyez sur ce monument Kircher, China illustrata, Renaudot, anciennes relat. des Ind. et de la Chine, Paris, 1718. Assemani, bibl. or., t. III, p. 21. Sur son authencité, voyez Deguignes, et saint Martin, t. VI, de Lebeau.

CHAPITRE VIII.

PROPAGATION DE L'ÉVANGILE ET SON HISTOIRE EN OCCIDENT; — CONVERSION DES GOTHS; — L'ARIANISME CHEZ LES PEUPLADES ALLEMANDES, LES OSTROGOTHS EN ITALIE, LES BURGONDES EN GAULE (1).

La religion des anciens Allemands était le culte de la nature et des astres, dans toute sa grossière simplicité. Avec le soleil, la lune, les planètes, ils adoraient les arbres, les fleuves, les ruisseaux, les pierres, les collines, les vallées, qui leur tenaient en même temps lieu de temples; ils pratiquaient en outre la magie et l'aruspicine, et tiraient des présages du vol des oiseaux; ils sacrifiaient les prémices des fruits, im-

(1) Livres consultés : Pour les Goths, Socrate, 4, 33; Sozom., 6, 37; Théodoret, 4, 33; Philostorge, 2, 5; Jornandès dans Muratori. Pour les Ostrogots, Amm. Marcellin et l'anon. de Valois, Procope, Cassiodore. Pour les Burgondes, Orose., ch. 32; Socrate, 7, 30; Aviti Viennens. epist. dans la bibl. max. PP., t. IX, et la collat. episc. coram rege Gundebaldo, dans le spicil. Acherii, t. V.

molaient des bêtes, surtout des chevaux, et aussi des hommes, tels que les prisonniers de guerre et les criminels dont l'exécution était chez les Germains un acte religieux. Les dieux les plus populaires chez les différentes tribus étaient probablement ceux dont les noms se sont conservés pour désigner les jours de la semaine : le dieu du soleil Wodan (wednesday) ; thor, dieu du tonnerre (thursdag) ; freya ou hertha, déesse de la terre (freitay). Si, plus tard, des missionnaires chrétiens ont cru trouver parmi ces peuples le culte d'idoles romaines, de Mars, de Mercure, de Diane, c'est ou que la ressemblance des attributs leur faisait appliquer ces noms à des divinités allemandes, ou que certaines tribus, en contact avec les Romains, en avaient adopté le culte. Une caste sacerdotale, comme celles des Druides en Gaule, n'existait point chez les Germains; tout père y était prêtre de sa famille, tout foyer était un autel; les prêtres des tribus et chefs-lieux n'étaient autre chose que les juges, dont les arrêts exprimaient la volonté du ciel. Mais la puissance de ces prêtres était grande, puisque leur chef, parmi les Burgondes, était, sous le nom de Sinist, supérieur au roi lui-même, et ne pouvait jamais être déposé, pendant que le roi, responsable de sa gestion, perdait le pouvoir si de grands malheurs venaient à tomber sur le peuple.

En général la religion des Germains était si simple, si pauvre en définitions précises sur l'essence de Dieu et les rapports de l'homme avec la divinité, les esprits étaient si peu asservis à un cercle convenu de symboles religieux, que le christianisme dut trouver chez eux un abord facile, l'ancien système n'opposant au nouveau qu'une très-faible résistance. Comme leur culte était local, partiel, lié à des bois, à des sources, à des fleuves, à des lieux saints, leurs migrations, hors des campagnes natales, vers des régions étrangères, faisaient perdre à ce culte sa signification et sa force et affaiblissaient la foi dans les âmes, devenues par là beaucoup

plus accessibles au christianisme qu'elles ne l'auraient probablement été dans leur première patrie. Et, en effet, les Saxons, qui ne l'avaient pas quittée, se distinguèrent par leur obstination dans le culte des idoles et leur hostilité au christianisme.

Mais toutes les tribus allemandes qui émigrèrent dans les provinces occidentales de l'empire reçurent, à l'exception des Francs et des Anglo-Saxons, un christianisme mutilé, défiguré par les erreurs d'Arius. C'est même ce qui contribua le plus, au IVe siècle, sous Constantius et Valens, à donner à l'arianisme une prépondérance momentanée. La persistance avec laquelle tous ces peuples, excepté les Visigoths et une partie des Lombards, s'attachèrent à cette hérésie, même au milieu des populations catholiques, paraît avoir sa cause dans la liaison naturelle existant entre l'arianisme et le polythéisme. Comme ils avaient été primitivement convertis par des Ariens, ils ne s'élevèrent point à l'idée d'une Église unique et la même pour tous les peuples; accoutumés dès leur origine à voir dans les diverses formes religieuses l'expression des nationalités, ils envisagèrent l'arianisme comme le génie de leur race. Ils ne furent point ébranlés par l'isolement où cette croyance les plaçait vis-à-vis des habitants catholiques de leurs provinces, l'unité religieuse ne leur paraissant ni nécessaire, ni même désirable. Aussi n'abusèrent-ils point de leur puissance pour persécuter les autres chrétiens, excepté dans les cas d'irritation politique. Si on peut reprocher des persécutions aux Vandales d'Afrique, c'est qu'ils étaient dégénérés et pervertis; puis leur position au milieu d'une population catholique hostile et vingt fois plus nombreuse qu'eux, dans un pays accessible à toutes les invasions, leur paraissait nécessiter l'égalité religieuse et la fusion des croyances et des intérêts comme moyen et garantie de leur propre conservation.

Les Goths furent les premiers Germains baptisés. Venus de la lointaine Scandinavie, au-delà de la mer du

Nord, ils avaient apparu, dès l'an 215, sur la rive gauche du Danube, s'étaient établis sur ce fleuve et sur les côtes ouest et nord du Pont-Euxin et étaient devenus pour l'empire romain de formidables ennemis. Ils formaient deux grandes tribus sous deux dynasties ; celle des Ostrogoths s'étendait du Dniestre au Don, celle des Visigoths du Dniestre à la Theisz. Des prisonniers qu'ils avaient ramenés de leurs excursions dévastatrices en Grèce et en Asie mineure, implantèrent chez eux l'Évangile vers le milieu du IIIe siècle, et au synode de Nicée figurait déjà un évêque des Goths, nommé Théophile. C'était la foi catholique qui se répandait parmi eux, surtout parmi les Visigoths, jusqu'à l'avènement de l'empereur Valens. Mais, vers l'an 370, deux factions en vinrent aux mains chez les Visigoths, et le chef de l'une, Fridigern, succombant sous son rival, Athanaric, demanda du secours à Valens. Parmi les Goths qu'il lui avait envoyés était l'évêque Ulphilas ou Wulfila, dont le grand-père ou l'aïeul avait été emmené de la Cappadoce par une bande de Goths pillards (1). Ce prélat, qui avait jusqu'ici suivi la communion des évêques catholiques, fut gagné à la cour impériale par les chefs de l'église arienne, surtout par Eudoxius. On exigea, comme condition des secours impériaux, que lui et ses ouailles se déclarassent du parti arien de Valens et de l'évêque Eudoxius ; Ulphilas y consentit, et ses Goths cédèrent d'autant plus vite à sa parole vénérée qu'il sut leur présenter l'opposition des Ariens au concile de Nicée, comme une querelle accidentelle qui ne touchait en rien aux points importants et qui était plutôt le résultat de la passion et de l'ambition de certains chefs (2). Fridigern lui-même et la plupart des Goths de sa tribu,

(1) Philostorge, qui était lui-même cappadocien, indique Sadagolthina comme le lieu natal d'Ulphilas.

(2) Théodoret croit que les Goths ne furent que demi-ariens et refusèrent de voir dans Jésus-Christ une simple créature.

pour s'unir davantage avec Valens, reçurent alors le baptême et en même temps la foi arienne. Alors Athanaric se posa d'autant plus comme défenseur du vieux culte national et se mit en devoir d'exterminer, autant qu'il put, le christianisme chez les Goths; il en fit exécuter un grand nombre, entr'autres les saints Sabas et Nicetas, et ceux qui restaient eurent enfin la permission de s'enfuir et de passer chez les Romains.

Ulphilas mérita bien de sa nation en la dotant d'un alphabet modelé sur celui des Grecs et d'une traduction des livres saints, d'où il élagua toutefois, remarque Philostorge, le livre des Rois afin de ne pas augmenter encore par cette lecture la passion de ses Goths pour les entreprises guerrières (1). Quoique depuis Ulphilas l'arianisme ait prédominé chez les Goths chrétiens, il s'y trouvait pourtant encore des catholiques ; parmi eux étaient probablement les deux ecclésiastiques, Sounia et Fretila, qui écrivirent à saint Jérôme pour l'interroger sur quelques variantes entre la traduction latine vulgaire des psaumes et la traduction grecque-alexandrine. Parmi les Goths qui servaient en grand nombre dans les armées romaines beaucoup devaient être catholiques, puisque saint Chrysostôme leur fit bâtir une église spéciale dans Constantinople et y laissa célébrer le service divin dans leur langue par des prêtres de leur nation. Le respect des Goths pour les églises et pour les malheureux qui s'y étaient réfugiés lors de la prise de Rome par Alaric, leur roi, en 410, dut venir de la faveur, dont le christianisme jouissait parmi eux. Jérôme remarque même que ces barbares aux cheveux blonds avaient parmi leurs tentes des églises portatives, et que, s'ils combattaient avec succès les Romains, c'était parce qu'ils croyaient à la même religion. Des Visigoths, le christianisme, c'est-à-dire l'hérésie arienne,

(1) Voyez Zahn, codex argenteus, 1805.

passa aux peuples qui leur étaient alliés, aux Ostrogoths, aux Gépides, puis aux Vandales, aux Alains, aux Suèves. Les Vandales étaient déjà en grande partie chrétiens, lorsqu'ils franchirent le Rhin et envahirent les Gaules, et s'il est vrai, comme l'écrit Idacius, que leur roi Genseric, qui commença à régner en 428, passa du catholicisme à l'hérésie arienne, il s'ensuit que ce peuple n'avait pas dû seulement aux Goths les premières prédications évangéliques.

Les Ostrogoths, à qui l'empereur Marcien avait assigné des demeures en Pannonie, partirent de là, en 488, sous leur roi Théodoric. Ils se répandirent sur l'Italie, où ils détruisirent la puissance de l'Hérule Odoacre, fondée depuis onze ans, et que remplaça le grand empire gothique, qui, outre l'Italie et la Sicile, embrassait la majeure partie des provinces de Rhétie, Norique, Vindelicie, Pannonie et Dalmatie. Le roi et son peuple étaient ariens, mais jusqu'à la trente-sixième et dernière année de son glorieux règne, Théodoric eut la sagesse d'épargner, même de protéger l'Église catholique. Il avait pour maxime de ne point chercher à influencer l'Église, ni ses affaires intérieures; il proclama et sut faire respecter la pleine liberté de croyance. L'application loyale de ce principe aux cas particuliers, le respect pour le catholicisme et même la vénération témoignée à son souverain pontife furent principalement l'œuvre du chancelier Cassiodore, qui, comme premier ministre de ce prince, développa à la fois dans le plus haut degré tous les talents de l'homme d'état et toutes les vertus du chrétien. Vers la fin de sa vie seulement, Théodoric se laissa aller à des idées haineuses et bientôt à des actes tyranniques contre les orthodoxes. Son motif était la loi de l'empereur Justin, de l'année 523, laquelle enlevait aux ariens les églises qu'ils possédaient encore en Grèce. A cette nouvelle, Théodoric appela le pape Jean à Ravenne et lui ordonna d'aller à Constantinople engager l'empereur non-seulement à restituer aux

ariens leurs églises, mais encore à faire rentrer dans l'arianisme ceux qui s'étaient laissé gagner par les catholiques. Comme le roi goth menaçait de fermer en représailles les églises catholiques d'Italie, le pape dut se soumettre à cette mission. La capitale de l'empire grec le reçut avec les plus grands honneurs; mais on ignore le résultat de ses négociations en faveur des ariens; les uns croient que Justin consentit à leur rendre leurs églises, d'autres disent au contraire que le pape alla jusqu'à bénir ces églises de ses propres mains pour l'usage catholique. En tout cas, Théodoric ne fut pas content de l'ambassade du pape Jean, il le soupçonna de s'être entendu avec l'empereur contre les Goths, et à son retour il le fit jeter dans une prison, où le pontife mourut de besoin l'an 526. Vers ce même temps, le monarque avait aussi tourné ses soupçons contre Boèce et Symmaque, anciens patriciens et consuls de Rome, et, sur la déposition de faux témoins, les avait condamnés et fait périr. Alors les catholiques durent réellement évacuer leurs églises et les remettre aux Ariens, en vertu d'un décret exécutoire le 30 août 526, mais quatre jours auparavant Théodoric avait cessé d'exister.

L'oppression religieuse paraît ne s'être point renouvelée sous ses successeurs; et, lors de ses négociations avec Bélisaire, assiégeant Rome, le roi Vitigès put soutenir que la domination des Goths n'avait jamais vu un Italien changer ou volontairement ou de force sa croyance, ni un Goth recevoir de châtiment pour son passage au catholicisme. Le roi Théodat se permit, il est vrai, quelques violences; il bannit, en 536, l'archevêque de Milan Dacius, et l'envoyé de Justinien, Pierre, lui reprocha de s'être emporté contre quelques évêques et d'avoir pillé des églises; mais ces actes provenaient moins de l'arien que du monarque soupçonneux. Après les longues guerres des Romains d'Orient sous Bélisaire et Narsès (535-566) et une brave résistance des Goths en Italie, la puissance gothique succomba enfin, catastrophe amenée par l'arianisme, qui se plaçait comme une muraille

de séparation entre les dominateurs et la population italienne et empêchait tout rapprochement des esprits, toute fusion des races, toute naturalisation des Goths. Et ils disparurent de la liste des nations; il ne surnagea pas même quelques débris de ce peuple autrefois si puissant et qui avait de belles qualités; après l'an 567, son nom même n'est plus cité dans l'histoire.

Les Burgondes, qui s'étaient avancés peu à peu du nord-est vers le centre de l'Allemagne, s'établirent, au commencement du Ve siècle, dans la partie romaine de la haute Germanie, d'où ils s'étendirent jusqu'en Helvétie et en Savoie, soumirent les Gaules en deçà et au-delà du Rhône et de la Saône, et donnèrent leur nom à ces contrées. Devenus chrétiens et catholiques, immédiatement après leur passage du Rhin, ils traitèrent les Gaulois de leur domaine non comme des vaincus, mais comme des frères en religion, ainsi que l'atteste Orose, vers l'an 417, époque à laquelle ce peuple était déjà converti. Une autre branche plus petite de la même nation ne reçut le baptême, suivant Socrate, qu'en 430. Refoulée par les Huns, elle invoqua le dieu des Romains, et demanda le baptême par l'entremise d'un évêque gaulois qui, après l'avoir instruite et l'avoir soumise à un jeûne de sept jours, baptisa cette tribu, dont les guerriers, au nombre seulement de trois mille, marchèrent ensuite contre l'armée bien plus nombreuse des Huns, et la battirent. Mais sur un autre point la principale tribu des Burgondes était mise en complète déroute par les Huns d'Attila. Les Burgondes restèrent catholiques sous leurs rois Gondikar, Gondioch et Chilpéric, qui avait son siége à Genève; mais après l'an 490, sous le règne de Gondebaud, qui fit égorger son frère Chilpéric et toute la famille de ce prince, excepté deux filles, ils devinrent ariens, à l'instigation du monarque. Ce Gondebaud n'était pas sans instruction; il lisait l'Écriture sainte et se mêlait de querelles théologiques : plusieurs fois il sollicita de l'évêque de Vienne,

Avitus, qu'il vénérait, des éclaircissements sur certains passages bibliques qui lui semblaient obscurs ou douteux. Ceci encouragea les évêques catholiques Avitus, Appollinaire de Valence. Eonius d'Arles, Étienne de Lyon, à demander au roi, dans l'année 500, une discussion publique, en sa présence, entre eux et les ariens. Gondebaud leur répondit d'abord par des reproches, disant que leur co-religionnaire, le roi franc Clovis, voulait lui arracher ses états, et que, du reste, il n'avait point lu dans la Bible qu'il y eût trois dieux; il finit néanmoins par accorder la conférence, dans laquelle Avitus porta la parole pour les catholiques, et Boniface pour les ariens. Ce dernier, ne pouvant répondre à son adversaire, se répandit en injures contre le catholicisme, et la parole lui ayant enfin manqué, aucun des autres évêques ariens ne voulut prendre sa place. Les catholiques ayant offert de s'en remettre à la décision d'un miracle sur le tombeau de saint Just, leurs rivaux s'y refusèrent également, sous prétexte que c'étaient là des procédés de magie, défendus par la loi divine. Le roi mit fin aux débats en congédiant avec honneur Avitus et Étienne, et se recommandant à leurs prières. Saint Avitus réussit enfin à convaincre Gondebaud de la vérité du catholicisme, et le roi lui demanda de l'admettre dans son église par la Confirmation secrète; mais l'évêque refusa de lui donner le sacrement de cette manière, et exigea une rétractation publique, à laquelle le prince ne put se résoudre, par crainte des ariens devenus puissants et du roi ostrogoth Théodoric. Les remontrances d'Avitus réussirent mieux auprès du fils de Gondebaud, Sigismond, qui abjura publiquement l'hérésie et partit en pèlerin pour Rome, où le pape Symmaque le reçut avec joie et lui remit plusieurs reliques. Après la mort de son père, en 517, Sigismond rétablit le catholicisme dans les états paternels, où l'hérésie ne régna ainsi que vingt ans; mais elle y conserva des partisans, comme le prouve l'expulsion de l'évêque d'Embrun, Catulinus, hors de son église,

par des ariens puissants qui le forcèrent à se réfugier près de saint Avitus. Les évêques du pays se hâtèrent de convoquer un synode pour rétablir la discipline et l'ordre ecclésiastique, très-déchus dans les derniers temps : le synode eut lieu à Épaona, dès l'an 517, sous la présidence des deux archevêques Avitus de Vienne et Viventiolus de Lyon. Dix-sept ans plus tard, la déroute du dernier roi Godomar fit tomber le royaume des Burgondes sous la domination des Francs.

CHAPITRE IX.

LES SUÈVES ET LES VISIGOTHS DANS LE MIDI DE LA GAULE ET L'ESPAGNE; — LEUR CONVERSION AU CATHOLICISME (1).

Les Vandales, les Alains, et le roi Hermeric avec ses Suèves, ayant franchi les Pyrénées, en 409, se partagèrent la Peninsule. La Galice et l'ouest de l'Espagne échurent aux Suèves et aux Vandales; mais ces derniers ayant accompli, dans l'année 429, leur passage en Afrique, les Suèves se développèrent plus librement et, conduits par Rechila, soumirent tout le nord-ouest de la presqu'île. Les Visigoths qu'Alaric avait menés, en 410, à la conquête de Rome et de l'Italie, et ceux qu'Ataulf avait introduits, deux ans plus tard, dans les Gaules, refoulés par les Romains, passèrent aussi en Espagne, en 414. Ils s'emparèrent de la plus

(1) Livres consultés : Idacii chronicon, dans Bouquet, historiens des Gaules, t. I. Sidoine Apollinaire, epist. Isidore d'Espagne, historia suev. et sa chron. des Visigoths. John Biclariens. chron. dans les antiq. lect. de Canisius, t. I. Paul Diacre, de vitâ patrum emeritensium. Anvers, 1638.

grande partie de ce pays, ne laissant aux Suèves qu'un petit état en Galice et en Lusitanie; et peu à peu, sous leurs rois Wallia, Théoderic et Euric, ils envahirent le sud des Gaules jusqu'à la Loire. Toulouse devint alors la capitale du grand empire visigoth.

Au roi païen des Suèves, Rechila, succéda un roi catholique; mais Remismond, qui épousa la fille du souverain visigoth Théoderic, introduisit, en 469, l'arianisme chez son peuple, au moyen d'un prêtre galate, nommé Ajax, qui était passé comme lui à l'hérésie. Quatre-vingt-dix ans plus tard, le roi Théodemir reprit le catholicisme, conformément au vœu qu'il en avait fait, supposé que son fils, dangereusement malade, recouvrât la santé. A la suite de riches présents faits au tombeau de saint Martin de Tours, alors célèbre par ses miracles, le jeune prince ayant été guéri, son père et les grands abjurèrent l'arianisme, en 560, et toute la Galice suivit bientôt leur exemple. L'année suivante, les évêques, qui n'avaient pas osé se réunir pendant tout le temps du règne des ariens, tinrent un synode à Braga.

La destinée du catholicisme, sous le sceptre arien des princes visigoths, fut pleine de vicissitudes. Poussé par des défiances politiques et un zèle religieux rare parmi les ariens germaniques, le roi visigoth Euric se livra à de telles persécutions contre les catholiques de ses provinces, que, suivant l'expression de Sidoine Apollinaire, on pouvait douter qu'il eût à cœur l'extension de sa puissance plus que l'extermination du catholicisme; dans ses attaques contre les villes romaines, il paraissait plutôt le chef de la secte arienne que le roi de ses sujets. Attribuant le succès de ses armes à son zèle pour l'arianisme, il faisait clore avec des fagots d'épines les portes des églises, emprisonnait les prêtres, bannissait les uns et faisait exécuter les autres, notamment les évêques, dont il exigeait que les sièges restassent vacants. Par exemple Bordeaux, Périgueux, Rodez, Limoges, Gevaudan, Cause, Bazas, Comminge, Auch, etc., demeurèrent longtemps

sans évêques. C'est pourquoi Sidoine priait, en 475, l'évêque d'Arles, Basile, un des commissaires pour la paix entre les Romains et les Visigoths, de stipuler la liberté du culte et le droit d'élire des évêques pour les villes soumises au joug gothique : mais ce traité ne put être conclu. Alaric, fils d'Euric, se montra, il est vrai, beaucoup plus modéré que son père (1) ; on ne lui reproche que le bannissement de quelques évêques, qu'il soupçonnait de complicité avec les Francs. Mais la confiance des populations catholiques était disparue ; la perte des provinces gauloises fut la conséquence de la dissidence religieuse et du régne d'Euric. Après avoir duré quatre-vingt-neuf ans, le trône de Toulouse tomba sous la domination de Clovis. Il ne resta aux Visigoths que la Septimanie.

Sous les rois Theudès, Theudegisel, Agila, Athanaric et Liouwa, de 531 à 569, les catholiques espagnols jouirent d'une liberté non troublée, quoique ces monarques aient été tous ariens. Mais sous Léowigild vint la persécution. Il avait marié son fils Hermenegild avec Ingundis, fille du roi d'Austrasie, l'avait admis, du consentement des Goths, à la participation du pouvoir souverain, et lui avait cédé une province, probablement la Bétique. Cependant Goswinthe, seconde femme de Léowigild, arienne zélée, mettait tout en œuvre pour attirer Ingundis à l'arianisme ; irritée par ses refus constants, elle s'abaissa jusqu'à la maltraiter, et lui fit administrer de force le baptême arien. Ingundis n'en réagit que mieux sur l'esprit de son époux, en faveur du catholicisme. Convaincu par elle et par les enseignements de Léandre, évêque de Séville, Hermenegild abjura l'hérésie, en 578, et par le sacrement de Confirmation entra dans l'église catholique. Connaissant l'aversion de son père pour

(1) Il alla jusqu'à permettre, en 506, la célébration d'un synode d'évêques gaulois à Agde, faveur que les princes ariens n'avaient pas l'usage d'accorder. Voir Hardouin, acta concil. t. II, p. 997.

cette église, aversion encore augmentée par les excitations de Goswinthe, il crut n'avoir à choisir qu'entre la déposition et l'emprisonnement ou une résistance armée; il appela donc les villes espagnoles du Sud à sa défense, et se ligua avec le patrice des districts maritimes d'Espagne, encore soumis aux Césars d'Orient. Mais ce gouverneur, gagné par Léowigild, trahit le fils, qui fut assiégé dans Valence par son père. La ville ayant été prise, après un long siége, Hermenegild s'enfuit à Cordoue, où il chercha refuge dans une église, qu'à la persuasion de son frère Rekkared il quitta bientôt pour aller se jeter aux pieds de son père. Malgré la promesse d'un plein pardon, Léowigild le fit dépouiller de la pourpre, couvrir de haillons, et enfermer à Valence. Là, tout fut employé, menaces et promesses, pour le déterminer à recevoir la communion des mains d'un évêque arien; enfin, lassé de sa constance, son père le condamna à mort. Il fut décapité le jour de Pâques de l'an 584, à Tarragone, où il avait été transporté de Valence. Son épouse Ingundis fut conduite par les Grecs en Sicile, et de là en Afrique, où elle mourut bientôt dans la misère et la douleur (1).

Léowigild convoqua, en 580, une assemblée d'évêques ariens à Tolède, où il fut décidé, pour faciliter aux catholiques le passage à l'arianisme, qu'on abolirait l'usage odieux de rebaptiser ceux qui reniaient la foi romaine, et qu'ils seraient simplement tenus à prononcer la formule de la doxologie arienne : Gloire au Père par le Fils dans le Saint-Esprit! Beaucoup de catholiques, notamment ceux qui craignaient la rancune du monarque, se laissèrent prendre à ce piége et entrèrent en communion avec les Ariens, se persuadant que par l'énonciation de cette formule, qui ne présentait à

(1) Les chroniqueurs espagnols contemporains, et même Grégoire de Tours, blâment la rébellion d'Hermenegild contre son père. Ce n'est que cent ans plus tard que l'abbé Valerius (Florez espagna sagr.) le mentionne comme martyr. Il n'a été canonisé que dans les temps modernes.

l'extérieur rien d'anti-catholique, ils n'abjuraient pas leur foi. Un évêque même, Vincent de Sarragosse, devint ainsi arien. Mais la résistance énergique des plus zélés contrebalançait ces défections et aigrissait le roi, que son épouse Goswinthe irrita enfin au point qu'il commença une cruelle persécution. Il dépouilla nombre d'églises de leurs droits et revenus, chassa de leurs siéges les évêques Léandre de Séville, Fulgence de Ecija, Licinien de Carthagène, Fronimius d'Agde; il exila Jean, fondateur du couvent de Biklar; à un ecclésiastique qui refusait de reconnaître que le Fils est inférieur au Père, il fit donner la torture, puis la flagellation, et enfin il le condamna à mort; mais les bourreaux, admirant son courage, facilitèrent son évasion, et il s'enfuit dans les Gaules (1). Massona, évêque de Merida, avait résisté à toutes les menaces et a toutes les flatteuses promesses de Léowigild. Ce prince envoya enfin un certain Sounna comme évêque à Merida, où, aidé du parti arien, il s'empara de plusieurs églises; il voulait également s'approprier celle de Sainte-Eulalie, mais le peuple la défendit avec acharnement. Le roi ordonna alors aux deux évêques de cette ville de se livrer un assaut théologique, en présence de commissaires : dans cette lutte, la victoire resta si clairement à l'évêque catholique, que Sounna et les commissaires royaux se retirèrent confus et silencieux, laissant le peuple suivre son évêque dans l'église de Sainte-Eulalie pour y rendre grâces au ciel de cette victoire. Léowigild appela à Tolède, où il tenait sa cour, l'évêque Massona, et lui demanda, en le menaçant de la mort, la remise d'une relique très vénérée même des Ariens et qui était le vêtement de sainte Eulalie : après quoi il l'envoya en exil, sur un cheval très fougueux qu'il l'obligea à monter, espérant que le pieux personnage serait emporté et foulé par le terrible animal : mais

(2) Grégoire de Tours (de gloriâ SS.).

au grand étonnement de tous, la monture devint tout-à-coup très douce. Le roi n'osa pourtant contraindre les citoyens de Merida à reconnaître l'évêque arien Sounna, et il leur envoya comme pasteur Nepopis, qui probablement avait souscrit la formule ambiguë du Synode arien de Tolède. Au bout de quelque temps, effrayé par une vision nocturne, Léowigild permit à Massona de revenir dans son diocèse, et à cette nouvelle le clergé et le peuple de Merida se levèrent contre l'intrus Nepopis, qui s'évada en toute hâte.

Léowigild étant mort en 586, la couronne échut à Rekkared, qui, instruit par Léandre, comme son frère Hermenegild, avait aussi les mêmes convictions. Au commencement de 587, il convoqua donc une assemblée de tous les évêques, tant ariens que catholiques, de ses états; et, après avoir fait exposer à chacun des deux partis ses preuves, il se déclara pour celui qui soutenait l'égalité des trois personnes divines, reçut publiquement le baptême de l'Église et exprima le vœu que tous les Goths suivissent son exemple; mais il promit de ne jamais les contraindre. Les Espagnols et les Suèves, incorporés depuis 584 avec l'empire visigoth, saluèrent joyeusement le roi catholique; la plus grande partie du peuple, des grands et des évêques visigoths renoncèrent même sans peine à l'arianisme; les résistances ne furent que partielles. Il y eut cependant en Septimanie, à la voix de l'évêque arien Athalok et des seigneurs visigoths Wildigern et Granista, une révolte dans laquelle plusieurs catholiques succombèrent, mais qui fut promptement réprimée par les généraux de Rekkared. A Merida, l'évêque arien Sounna ourdit d'abord un complot avec ses partisans et Witteric, qui devait plus tard être roi; il s'agissait de faire périr Massona et le gouverneur de la Lusitanie, Claudius. Ce plan ayant échoué, il en forma un autre pour massacrer à la procession du jour de Pâques tous les catholiques; mais Witteric lui-même dénonça ce furieux; Sounna fut banni en Mauritanie, et ses complices furent diversement punis. Enfin la veuve même de Léowigild, Goswinthe, se

ligua avec Ouldila, évêque arien de Tolède, pour se débarrasser de Rekkared; mais elle fut aussi dénoncée. Ouldila dut quitter l'Espagne, et Goswinthe mourut sur ces entrefaites.

Pendant ce temps, Rekkared restituait leurs biens aux couvents et aux églises, rappelait les bannis, amassait tous les livres ariens dans une maison qu'il livrait ensuite aux flammes, et en 589 convoquait à Tolède un grand concile national pour affermir le catholicisme et relever la discipline religieuse, très affaiblie durant les dernières persécutions. Cinq archevêques et soixante-deux évêques (1) parurent à cette assemblée, que présida, comme doyen d'âge, l'archevêque de Merida, Massona; mais la principale influence fut à l'évêque de Séville, Léandre, et à l'abbé Eutrope. Là, le roi, la reine, huit évêques ariens, beaucoup d'ecclésiastiques, enfin les grands de l'empire, déposèrent un écrit, contenant leur symbole de foi; l'hérésie y fut frappée de trente anathèmes, que ces huit évêques et plusieurs hauts personnages souscrivirent (2). Puis il fut ordonné que dans toutes les églises le symbole de Nicée serait chanté à la messe. Depuis ce concile, l'arianisme ne se releva plus, et bientôt disparut de l'Espagne presque sans laisser de vestiges.

(1) L'empire visigoth contenait au VIIe siècle quatre-vingts évêchés, dont huit pour la Gaule narbonnaise et soixante-douze pour la Péninsule. Voir Masdeu, hist. de Espagna, t. XI, p. 186.

(2) Les noms de ces évêques sont encore gothiques : l'abolition de l'arianisme permit seule aux deux races de s'unir et de se confondre dans la Péninsule.

CHAPITRE X.

LES VANDALES EN AFRIQUE ET LEURS PERSÉCUTIONS CONTRE LE CATHOLICISME (1).

En 429, le gouverneur romain d'Afrique, Boniface, ayant appelé lui-même les Vandales, ils quittèrent l'Espagne sous leur roi Genseric, s'emparèrent d'abord de quelques provinces, puis de tout le nord de l'Afrique, qu'ils enlevèrent aux Romains, après la mort de Valentinien III, en 455. Mais ils signalèrent leur prise de possession par des cruautés sur les laïques et les prêtres, dans le but de leur arracher leur or et leurs richesses. Le roi même, sitôt que sa domination fut solide, se mit à persécuter l'Église catholique et à introduire violemment l'arianisme. Il commença par dépouiller de leurs siéges et bannir plusieurs évêques, entre autres Possidius, le biographe de saint Augustin. Arcadius

(1) Livres consultés : Victoris Vitensis hist. persec. vandal. (487), édit. de Théod. Ruinart, Paris, 1694; S. Fulgentii vita, probablement par son élève Ferrandus, dans la bibl. max. PP., t. IX; et les commentaires de Ruinart sur la persécution vandale.

et trois autres grands personnages que Genseric avait amenes d'Espagne, refusant de devenir ariens, furent d'abord chassés de la cour, puis rappelés et livrés à une mort cruelle. Carthage ayant été surprise et emportée d'assaut, en 439, l'évêque de cette ville, nommé Quodvultdeus, et une grande partie de son clergé, furent mis nus dans des barques prenant eau et abandonnés à la mer, qui devait les engloutir; mais elle les porta sains et saufs jusqu'à Naples. Les catholiques restés dans la ville furent privés de leurs églises, que les Ariens s'approprièrent. Ces événements firent émigrer beaucoup d'Africains en Italie et en Orient, où Théodoret en recommande plusieurs à la bienveillance de ses amis. Au vide produit dans la population de son nouvel empire par ces évasions, Genseric remédia en traînant après lui, de Rome et d'Italie, d'innombrables troupes de captifs.

Quodvultdeus étant mort en exil, les Carthaginois obtinrent enfin, par l'intercession de l'empereur Valentinien, en 454, la permission de se choisir un évêque, qui fut Deogratias, et ils rentrèrent même dans la possession de plusieurs églises. Mais, dès 457, le clergé arien fit bannir de nouveau cinq évêques catholiques, et bientôt il fut ordonné dans la province proconsulaire de ne plus élire d'évêques à la place de ceux qui mourraient. Aussi, de cent soixante-quatre évêques que comptait alors cette province, il n'en restait plus que trois en 487, lorsque Victor écrivait son histoire; et encore ces trois derniers étaient-ils chassés de leurs églises. Néanmoins cette persécution eut, comme toujours, pour résultat une plus grande propagation de la foi. Une tribu maure de l'intérieur de l'Afrique fut convertie par quatre exilés catholiques que Genseric fit en récompense écraser sous les roues d'un char. Dans la province Zeugitane, il fit piller les temples, enlever les livres sacrés et permit aux Ariens toute espèce d'excès contre les catholiques. Plusieurs furent diversement torturés, mais on s'abstint de les exécuter pour que les Romains, c'est-à-dire les catholiques, ne pussent les vénérer comme des martyrs, ainsi que l'affirme

même le prêtre arien Jucundus. Toutefois il en mourut un grand nombre durant cette persécution, surtout en Numidie et dans les provinces Zeugitane et Byzacène, où étaient les plus puissants évêques ariens; en Mauritanie et dans la province de Tripolis, il y eut moins de victimes.

Enfin, l'ambassadeur de Zenon, empereur romain d'Orient, obtint, en 475, un adoucissement au sort des catholiques, le rappel des prêtres de Carthage dans leur patrie, et la réouverture de leurs églises. Le fils de Genseric, qui succéda à son père, en 477, Huneric, sembla d'abord vouloir continuer cette voie de modération. A la prière de Zenon, il permit que les Carthaginois élevassent un pasteur sur leur siége épiscopal, vacant depuis vingt-quatre années; mais en retour il exigeait que les évêques ariens eussent dans l'empire d'Orient pleine liberté de culte, et sinon, il menaçait d'envoyer tous les prélats catholiques de ses états chez les Maures de l'intérieur de l'Afrique. Prévoyant les prétextes qu'on allèguerait contre eux, s'ils acceptaient ces conditions, les évêques répondirent que, dans ce cas, Carthage continuerait d'être sans autre pasteur que Jésus-Christ; mais le peuple, qui ne songe pas à l'avenir, exigea avec tant de clameurs un évêque, qu'il fallut procéder à une élection, en 479. Le choix tomba sur Eugène, et l'Église d'Afrique eut en lui un aussi digne chef que l'exigeait la crise présente.

Cependant Huneric, bien plus cruel encore que son père, commença à sévir contre les membres de sa propre famille et leurs serviteurs, fit brûler vivant, sur de simples soupçons, l'archevêque arien Jucundus, que ces hérétiques nommaient leur patriarche, et débuta contre les catholiques en défendant à Eugène de laisser entrer dans son église aucune personne vêtue à la vandale, car il y avait parmi ce peuple barbare un assez grand nombre de catholiques, et beaucoup de Carthaginois au service de la cour portaient le costume des conquérants. L'intrépide évêque répondit que la maison de Dieu était ouverte à tous, et qu'il

n'en devait repousser personne : là-dessus, le roi fit placer des gardes aux portes de l'église, lesquels, avec des crocs de fer, saisissaient les Vandales entrant par leur chevelure, ramassée au sommet de la tête, et la leur arrachaient avec la peau. Malgré ce cruel traitement, dont plusieurs mouraient, les églises ne cessaient pas d'être fréquentées. Enfin, le persécuteur se laissa aller à toute sa colère : un édit royal défendit à quiconque n'était pas ou ne voulait pas devenir arien de rester à la cour et dans les emplois publics; ceux qui donnèrent en conséquence démission de leurs charges furent bannis en Sicile et en Sardaigne, sans pouvoir rien emporter avec eux. Pour motiver sa persécution contre le clergé, il voulut arracher, par la torture, de vierges consacrées l'aveu qu'elles avaient été déshonorées par des évêques et des prêtres; mais cet infâme moyen échoua. En 483, ne dissimulant plus, il fit saisir quatre mille neuf cent soixante-seize prêtres et laïques orthodoxes, qu'il livra aux Maures, et fit traîner dans un des plus affreux déserts de sable. On les avait réunis d'abord dans les deux villes de Sikka et Colonia Larium, et entassés comme des sauterelles les uns sur les autres dans des cachots étroits, étouffants, sans air, ni lumière; tirés de là, ceux qui se trouvaient trop faibles pour marcher étaient liés à des cordes et traînés le long des chemins, qu'ils semaient de leurs cadavres.

Influencé par les évêques ariens, et entr'autres par Cyrila, le roi adressa, en 482, à *tous les évêques omoussiens* une circulaire pour les réunir à Carthage les premiers jours de février, et y soutenir, au moyen de l'Écriture sainte, une polémique contre les évêques de l'arianisme. Eugène demanda qu'on y admît, en outre, les évêques étrangers, et notamment des députés de l'église suprême de Rome, puisqu'il s'agissait de questions de foi intéressant toute la chrétienté. Il espérait aussi que les évêques non africains défendraient avec plus de liberté et de sécurité l'orthodoxie contre les ariens, et qu'au pis aller ils serviraient au moins

à rendre témoignage que les évêques africains avaient succombé, non aux raisons, mais à la force. Huneric s'y refusa; et pour affaiblir les catholiques, fit saisir et battre leurs plus savants et leurs plus zélés prélats, puis les envoya en exil, pendant que les autres se rassemblaient à Carthage au temps fixé. Des emprisonnements, même la mort par le bûcher de Lætus, évêque de Neptis, précédèrent la conférence, où parurent néanmoins quatre cent soixante-quatre évêques catholiques, au commencement de l'année 484. Ils avaient élu dix d'entre eux comme orateurs : mais c'était peine superflue. Assis sur un trône élevé, le patriarche arien Cyrila débuta en faisant chasser par les soldats, à coups de bâtons, la multitude catholique; et, sous prétexte qu'il ne parlait pas latin, il éluda toute discussion avec le clergé catholique, qui n'eut plus d'autre ressource que de remettre à l'assemblée et au monarque sa profession de foi. Huneric y répondit par une ordonnance, qui appliquait aux catholiques tous les châtiments infligés par les empereurs aux hérétiques, qui fermait les églises, en remettait les biens, ainsi que ceux des évêchés, aux Ariens, condamnait au feu tous les livres de théologie catholique, interdisait toute ordination de prêtre ou d'évêque et déclarait les catholiques, sans distinction de rang, incapables de tester et d'hériter. Des évêques venus à Carthage, trois cent deux furent aussitôt envoyés dans l'intérieur de l'Afrique, quarante-six furent déportés en Corse, vingt-huit prirent la fuite et quatre-vingt-huit moururent la plupart des suites des mauvais traitements. L'épiscopat étant ainsi dispersé, la persécution se jeta avec toute sa rage sur le clergé inférieur et sur les laïques. Hommes et femmes périssaient sous les coups, étaient étranglés, jetés aux flammes.

Les Ariens intronisèrent un secrétaire de Cyrila comme évêque de Tipasa, dans la Mauritanie césarienne; mais à cette vue la majorité des habitants émigra en Espagne; il ne resta que ceux qui ne purent se procurer des barques :

à ces derniers, qui, rassemblés dans une maison, avaient publiquement célébré la sainte messe, un ordre du roi fit couper la main droite et la langue. Alors eut lieu un miracle, si bien attesté, qu'à peine y a-t-il dans toute l'histoire un autre fait plus authentique : tous ces martyrs gardèrent l'usage de la parole comme auparavant; même un d'entre eux, jusque-là sourd et muet, cessa d'être muet dès le moment qu'on lui eut coupé la langue et se mit à chanter les louanges du Seigneur. Plusieurs de ces hommes allèrent à Constantinople, où l'empereur Justinien lui-même, le philosophe platonicien Œneas de Gaza, Procope et beaucoup d'autres se convainqirent de la vérité du fait (1).

Longtemps après on voyait encore à Carthage les monuments vivants de cette cruelle persécution, les uns sans mains, les autres sans yeux ou sans pieds ou avec les oreilles ou le nez coupés, quelques-uns ne pouvant plus se servir d'aucun membre. Un ambassadeur de l'empereur Zenon, nommé Uranius, étant venu pour intercéder en faveur des catholiques, le roi fit placer tout le long du chemin qu'il devait parcourir pour arriver jusqu'à lui, des bourreaux qui torturaient publiquement les catholiques sur le passage même de l'envoyé, afin de le convaincre de l'inutilité de sa mission. Bientôt le clergé entier de Carthage fut banni; sept moines d'un couvent près de Kapsa, en Byzacène, furent jetés sur un vaisseau rempli de broussailles et de bois sec, auquel on voulut mettre le feu, pour les brûler avec le navire; mais il fut impossible de faire prendre la flamme, et Huneric

(1) Voyez-en le recit dans Victor de Vita, Evagrius, Marcellin, Œneas de Gaza et Procope. Celui-ci ajoute que deux de ces infortunés s'étant livrés à la fornication perdirent aussitôt la parole, jusque-là conservée. Victor de Tununum élève leur nombre à soixante, mais semble ne désigner que ceux qui allèrent à Constantinople.

fit briser à coups de rames les têtes des martyrs. L'évêque arien Antonius fit lier les pieds et les mains à l'évêque de Tamallunca, Habetdeus, et ensuite l'aspergea d'eau, croyant lui donner par là le baptême de l'arianisme; mais Habetdeus se rendit droit à Carthage et reprocha hardiment au roi même ses cruautés. Ceci n'empêcha pas qu'on ne saisît sur les routes les voyageurs pour les faire baptiser de force par les prélats ariens, qu'on ne forçât les maisons où se trouvaient des malades pour leur administrer le baptême, ainsi qu'aux enfants arrachés des bras de leurs parents, lesquels, s'ils résistaient, étaient livrés aux cachots ou à l'exil. Une foule de catholiques se cachaient, d'autres abjuraient. La rage d'une part, et de l'autre la misère, jointe à la famine et à la peste, étaient montées au comble, lorsque Huneric mourut subitement. Son neveu Guntamond, qui lui succéda, rappela, en 485, tous les catholiques d'exil, excepté les évêques, et leur garantit la sécurité. Deux ans après, l'évêque Eugène étant revenu obtint même une église à Carthage, et plusieurs apostats demandèrent à être reçus à la pénitence. Les évêques africains envoyèrent consulter le pape Félix sur la conduite à tenir à l'égard de ces coupables; et le pape, dans une réponse en six canons, fixa la durée de l'expiation ou à toute la vie, ou à plusieurs années, suivant le degré du délit, tant pour les laïques que pour les prêtres.

Eugène, en 493, présenta au roi une supplique, demandant pour les catholiques la restitution de leurs églises et le retour de leurs évêques. Guntamond exauça cette prière, puis mourut en 496. Son frère et successeur Thrasamond se montra au contraire fanatique arien et reprit le plan de Huneric, de rendre tous ses sujets ariens, non toutefois par des moyens atroces, mais par des appâts et des récompenses. Parmi les évêques orthodoxes, plusieurs étaient doués du don des miracles, et les Ariens, qui voyaient l'influence de ce don sur le peuple et le mal qui en résultait pour eux,

cherchaient à s'attribuer aussi la puissance thaumaturgique. Cyrila avait obtenu d'un Arien qu'il contrefît l'aveugle, et cet homme se tenant un jour sur le passage du patriarche, le conjura de lui rendre la vue : Cyrila approchant, lui posa la main sur les paupières et dit : En vertu de notre vraie religion, que tes yeux s'ouvrent. Mais à l'instant l'homme devint réellement aveugle et dit à Cyrila d'un ton de reproche : Reprends ton argent et rends-moi la vue; puis s'étant converti à la foi catholique, il fut guéri par trois évêques, Eugène, Vindemialis et Longinus. En récompense, ces deux derniers furent cruellement exécutés par le roi, revenu à l'ancienne barbarie; et Eugène, banni dans les Gaules en 498, y mourut en 505. Un nouvel édit ordonna de ne plus consacrer aucun évêque catholique; mais, en 506, le corps épiscopal décida, en dépit de la défense, que de nouveaux pasteurs seraient nommés aux siéges vacants : Victor, primat de la Byzacène, emmené captif à Carthage, ordonna même, chemin faisant, saint Fulgentius comme évêque de Ruspe. L'île de Sardaigne reçut cent-vingt évêques bannis d'Afrique, et, en 508, les catholiques virent de nouveau toutes leurs églises confisquées. Thrasamond cherchait par insinuation à les attirer à l'hérésie et entrait souvent avec eux en discussion théologique; mais les évêques bannis, surtout Fulgentius, restaient avec leurs ouailles en rapports de lettres, et par leurs écrits réfutaient les Ariens. Le roi, en 515, rappela Fulgentius et lui présenta, avec une défense de l'arianisme, une série de questions auxquelles il répondit aussitôt en détail et victorieusement, de sorte que deux ans après les Ariens le firent de nouveau exiler en Sardaigne.

Se sentant près de la mort et sachant son successeur, Hilderic, enclin au catholicisme, Thrasamond lui fit jurer (522) que, devenu roi, il ne rendrait pas aux catholiques leurs églises et leurs anciens droits. Apparemment pour tenir sa promesse, Hilderic, avant de revêtir formellement

la dignité royale, rappela, en 523, tous les évêques, rouvrit leurs églises et laissa installer Boniface comme évêque de Carthage. Le catholicisme refleurit en Afrique. Cependant la faveur que lui accordait le souverain attira sur Hilderic la haine des ariens, qui fut bientôt aidée par le mépris du peuple pour un prince faible, malgré sa bonté; en 530, il fut incarcéré avec ses fils, et son cousin Gilimer s'empara du trône. Les catholiques craignaient déjà le retour des vexations de Huneric et de Thrasamond, pourtant le nouveau roi les laissa en paix. Au bout de trois ans, Bélisaire, envoyé par Justinien, conquérait l'état vandale d'Afrique et en emmenait le dernier roi prisonnier à Constantinople.

Depuis lors, devenus sujets de l'empire grec, les chrétiens du nord de l'Afrique jouirent de la sécurité qui ne fut plus troublée que par les ravages et les invasions des Maures, à la vérité souvent répétées. Ces bandes de pillards désolaient surtout les monastères, au point que les moines se décidèrent à émigrer. Ainsi, l'an 569, l'abbé Donatus passa en Espagne avec soixante-dix moines et introduisit la vie monacale dans cette péninsule. Les continuelles attaques des Maures affaiblirent peu à peu et découragèrent les provinces africaines à un tel point qu'elles n'opposèrent presque pas de résistance aux Arabes lorsque plus tard ils arrivèrent de l'Orient. On avait essayé de convertir ces tribus sauvages de Mauritanie, et, en 548, deux d'entr'elles établies à la frontière de Tripoli, ainsi que les Gadebites, avaient reçu l'Évangile; mais il n'avait pas pris racine dans leurs mœurs et avait bientôt été étouffé. Vers 667, quand les Arabes, devenus maîtres de l'Égypte et du pays de Cyrène, commencèrent à s'approcher de l'Afrique occidentale, prêtres et laïques se mirent à passer en foule en Europe. En 669 et 670, la ruine de l'Église africaine devint générale. Les Arabes de Sicile ayant opéré sur la côte un premier débarquement emmenèrent en esclavage quatre-vingt mille chrétiens. Par ces enlèvements, joints au ravages du glaive et à l'émigra-

tion, le clergé fut bientôt réduit à un très-petit nombre, et, avant la fin du siècle, presque toutes les villes africaines étaient déjà au pouvoir des Musulmans. Quelques réunions de fidèles prolongèrent néanmoins leur existence précaire. En 893, le pape Formose mentionne une ambassade d'Afrique envoyée auprès de lui pour terminer des dissensions survenues entre les évêques de ce pays. Même au temps de Grégoire VII, on cite encore des évêques africains, principalement de Carthage.

N. B. Les paroles de l'évêque de Carthage, Eugène, demandant qu'il lui fût permis de faire entendre la voix de l'église romaine dans l'assemblée convoquée par Huneric, sont trop importantes pour ne pas être citées textuellement : « Si nostram fidem, quæ una et vera fides est, » potestas regis agnoscere desiderat, mittat ad amicos suos; scribam et » ego fratribus meis, ut veniant co-episcopi mei, qui vobis nobiscum » communem fidem nostram valeant demonstrare, *et præcipuè ecclesia* » *Romana, quæ caput est omnium ecclesiarum.* » (Vict. Vit. II. 15.)

CHAPITRE XI.

CONVERSION DE CLOVIS ET DES FRANCS. — LE CHRISTIANISME PARMI LES LOMBARDS EN ITALIE (1).

Nommés pour la première fois en 238, les Francs, confédération de plusieurs tribus allemandes, habitaient le nord-ouest de la Germanie, entre le Rhin et le Weser et en remontant jusqu'au Mein. Peu à peu ils s'étaient divisés en deux branches, celle des Saliens qui avaient envahi la Batavie et la Belgique, et celle des Ripuaires restés fidèlement dans leurs anciennes demeures. Le jeune chef d'une partie des Francs saliens, Clovis, s'empara d'abord de la portion des Gaules située entre la Somme et la Seine, puis ayant anéanti, en 485, à la bataille de Soissons, les derniers restes de la puissance romaine dans ce pays, il occupa tout le territoire de la Seine à la Loire et au Rhône et fonda en Gaule le royaume des Francs. Son mariage avec une chrétienne, Clotilde, fille

(1) Livres consultés : Grégoire de Tours, dans Bouquet, historiens des Gaules, t. II ; Paul Warnfrid, de gest. longobard. libri VI, dans Muratori, Script. ital. t. I ; S. Gregorii magni epistolæ, éd. de Paris, 1705.

du roi des Burgondes et très-zélée catholique, prépara sa conversion. Clotilde put déjà baptiser son premier né, qui mourut malheureusement bientôt après ; le père s'imagina que si, au lieu du baptême romain, il avait reçu le baptême païen, le baptême des dieux de Germanie, il aurait vécu. Cependant son second fils fut encore baptisé et Clovis lui-même prêta enfin l'oreille aux représentations de son épouse. En 496, ayant, de concert avec son allié Siegbert, autre roi franc, attaqué les Allemands à Tolbiac et ses troupes commençant déjà à plier, Clovis dans le péril, après avoir vainement invoqué ses dieux, fit vœu de croire à Jésus-Christ et de se faire baptiser s'il remportait la victoire. Soudain par un changement de fortune les Allemands prirent la fuite. Le vainqueur ne tarda pas à accomplir son vœu ; il se fit instruire par saint Remi de Rheims, qui était universellement vénéré, et un grand nombre de Francs se déclarèrent prêts à reconnaître avec lui le Dieu que l'évêque annonçait. Il reçut le baptême catholique avec trois mille d'entre eux précisément à une époque où tous les princes des tribus germaines, établies dans l'empire romain, étaient ariens. Dès les premiers temps de l'invasion franque, les Gaulois catholiques se montraient déjà enclins à préférer le joug des Francs, quoique païens, à celui des Ariens Burgondes et Visigoths (1), à plus forte raison tous les yeux se tournèrent-ils avec amour vers Clovis converti. On vit en lui le héros qui devait délivrer l'Occident de l'oppression arienne ; en se soumettant aux Francs, les Gallo-Romains sentaient que la parité de religion les unissait et les reconciliait avec leurs maîtres. Le pape Anastase II ne cacha point sa joie, et son espérance que Dieu donnera à Clovis la victoire sur les ennemis Goths et Burgondes, qui l'entouraient, se trouve exprimée dans une lettre de félicitations du pontife à ce prince ; saint Avitus de Vienne, quoique sujet des Bur-

(1) Grégoire de Tours, II, 23.

gondes, lui écrivit pareillement que les catholiques regardaient ses triomphes comme les leurs. Les Bretons chrétiens de l'Armorique furent ainsi amenés sans peine à conclure un traité où ils reconnaissaient la suzeraineté des Francs ; dès-lors la Gaule se trouva partagée en deux moitiés, l'une sous Clovis, l'autre sous les Visigoths et les Burgondes. Appuyé par les populations catholiques, impatientes de secouer le joug arien, Clovis ne tarda pas à attaquer les Burgondes, puis les Visigoths qu'il s'assujétit et auxquels il enleva la plus grande partie de leurs possessions gauloises.

Conformément aux ordres de leur prince, les Francs, dans leurs expéditions, épargnaient les églises, les couvents et tous les biens ecclésiastiques; les individus faits prisonniers étaient aussitôt relâchés si un évêque les reconnaissait comme étant du corps des lévites; les évêques pouvaient même, en vertu d'une ordonnance royale, accorder aux prisonniers laïcs des lettres de protection qui leur valaient au moins un traitement plus doux de la part de leurs maîtres. Clovis promit en outre d'élargir, sur la remontrance écrite d'un évêque, tous les captifs faits contrairement au droit des gens. Les Burgondes, au contraire, avaient voulu massacrer l'évêque de Langres, Aprunkulus, qu'ils croyaient d'intelligence avec les Francs ; il n'avait échappé que par une fuite nocturne. Trois autres évêques, Théodore, Proculus et Dinisius, dont les églises se trouvaient dans le territoire burgonde, avaient dû se retirer chez les Francs. Le roi visigoth Alaric exila de même, sur des soupçons politiques, l'évêque de Tours, Volusien, son successeur Verus et l'évêque d'Arles, Cesarius, qu'il alla plus tard jusqu'à faire mettre en prison. Clovis sentait bien qu'il devait une grande partie de ses triomphes à sa conversion au catholicisme et à la confiante faveur du clergé et du peuple; il avouait lui-même quels avantages politiques il attendait de l'appui des évêques. Quant à la religion, elle lui parut toujours quelque chose d'extérieur, il n'y vit guère qu'un instrument,

ses sentiments et ses actes restèrent païens ; pour atteindre son but ambitieux, l'unité d'un grand empire, il fit égorger l'un après l'autre tous les chefs de tribu, Saliens et Ripuaires. Quand il mourut, en 511, à peine âgé de quarante-six ans, il put laisser à ses quatre fils toutes les conquêtes anciennes et nouvelles de sa nation.

Dans l'Armorique, depuis la fin du IVe siècle, il s'était formé, par des colonies de Bretons, émigrés de leur île, une église gallo-bretonne en communication continuelle avec les églises de la Grande-Bretagne et qui répugna longtemps à laisser mettre ses nouveaux évêchés sous l'obédience de la métropole de Tours. Il paraît que cette province n'avait eu, avant l'arrivée des Bretons, que deux évêques, à Rennes et à Nantes, mais aux Ve et VIe siècles, les prélats et prêtres venus de l'île britannique en fondèrent plusieurs nouveaux. Ainsi Paul Aurélien érigea, en 520, celui de Léon ; ceux de Dol, Quimper et Vannes s'élevèrent aussi et saint Malo devint le premier évêque d'Aleth. Saint Samson, qui avait déjà occupé une métropole en Grande-Bretagne, étant devenu plus tard simple évêque de Dol, n'était pas naturellement porté à se soumettre à l'archevêque de Tours. Les rois de l'Armorique, ou petite Bretagne, semblent aussi, de leur côté, avoir mis obstacle à des communications intimes avec la métropole franque, dans la crainte que les rois francs n'usassent du droit, une fois reconnu, de la métropole de Tours, pour influencer l'Armorique. Les évêques francs combattirent ces résistances au second synode de Tours, en 566, par leur neuvième canon, défendant à tout évêque d'Armorique d'en ordonner un autre, soit Breton, soit Romain (Armoricain), sans l'approbation de la métropole et sans le consentement des évêques de la province. La menace de séparer les contrevenants de toute communion aussi bien avec l'église des Gaules, qu'avec la leur, montre qu'il y avait alors une différence reconnue entre les chrétiens francs et les chrétiens bretons, quoique la séparation ne fût pas formelle. Aussi

les évêques bretons prenaient-ils de temps en temps, mais très-irrégulièrement, part aux synodes des Francs (1).

La dernière nation allemande qui vint s'établir sur le sol romain fut celle des Lombards. Renforcés par des Saxons et d'autres peuplades septentrionales, ils partirent de la Pannonie, en 568, conduits par Alboin et conquirent peu à peu la majeure partie de l'Italie. A leur arrivée dans ce pays, ils étaient déjà chrétiens, mais généralement attachés à l'arianisme ; beaucoup d'autres tribus, venues avec eux du Nord, étaient encore païennes. Les Lombards traitèrent les vaincus avec beaucoup plus de dureté que n'avaient fait les Goths, ce qui produisit chez les Italiens une si profonde aversion que pendant très-longtemps il ne put y avoir aucun rapprochement, aucun mélange entre les deux peuples. Notamment sous le règne anarchique des trente-six ducs, de 574 à 584, les églises furent pillées et les prêtres massacrés; les païens confédérés avec les ariens allèrent jusqu'à faire périr des chrétiens qui refusaient d'adorer une tête de chèvre ou de manger de la viande offertes aux idoles. Le roi Autharis (584-590) rétablit, il est vrai, la paix et la sécurité, mais, arien zélé, il défendit qu'aucun enfant lombard ne reçût le baptême catholique. Cependant sa veuve, Théodelinde, fille du duc de Bavière, ayant épousé en secondes noces le roi Agilulf, parvint à le faire entrer dans la religion catholique; beaucoup de Lombards suivirent l'exemple de leur prince. Les églises et évêchés catholiques recouvrèrent leurs biens qui avaient été en partie confisqués par le clergé arien. Rotharis, au contraire, (636-652) favorisa de nouveau l'arianisme. Sous son règne, presque chaque ville

(1) A celui de Paris, en 557, souscrivit Samson II, évêque de Dol ; à celui de Rouen, en 689, parut Cadocanam, évêque d'Aleth. La seule différence entre les deux églises, purement disciplinaire, consistait dans la tonsure que quelques couvents d'Armorique conservaient selon l'ancien mode d'Irlande.

des états lombards avait un évêque arien, installé près de l'évêque catholique ; toutefois cette hérésie ne fit aucun progrès parmi les Italiens, elle resta bornée aux Lombards, et lorsque le neveu de Théodelinde, Aripert, issu de sang bavarois, monta sur le trône (652-661) toutes les faveurs furent rendues aux catholiques (1). L'évêque arien Anastase, que Rotharis avait mis sur le siége de Pavie, embrassa même le catholicisme, et, après la mort de saint Magnus, fut élu évêque par le peuple et le clergé de cette capitale en 668.

Le culte des Lombards resta longtemps souillé de superstitions païennes. Dans le duché de Bénévent, ils honoraient encore, en 680, un dragon doré et un arbre auquel était appendue une peau de bête (2). Cette idolâtrie était pratiquée même par le duc Romuald, fils du roi Grimoald. Ce dernier roi (663-671), grâce à son épouse Théodora, sœur de Bertarid, inclinait tellement au catholicisme, qu'il bâtit et consacra lui-même à Pavie une église en l'honneur de saint Ambroise, le grand antagoniste des ariens. L'hérésie se perdit donc peu à peu parmi les Lombards : le clergé arien disparut ou se convertit ; et à l'entrée de la période suivante, on ne trouvait plus en Italie que de rares vestiges de l'arianisme.

(1) Paul d'acre n'envisage point ainsi Aripert ; mais un chant religieux contemporain, édité par Oltrocchi, ecclesiæ mediolan. historia ligustica. Milan, 1795, in-4°, p. 536 et 579, dit : « Sublimis ortus in finibus Euro- » pæ Langibardorum regale prosapiâ rex Haribertus pius et catholicus » Arrianorum abolevit hæresem et christianam fidem fecit crescere. » Cet italien plaçait, comme l'on voit, la Bavière *in finibus Europæ*.

(2) Acta S. Barbati in Act. SS., febr. III, 137. Le duc Ariulf de Spoleto fut longtemps tout à fait païen.

CHAPITRE XII.

INTRODUCTION DU CHRISTIANISME DANS LES ÎLES BRITANNIQUES ET L'IRLANDE ; — SAINT PATRIK ; — SAINT COLOMBAN, APOTRE DES PICTES, — L'ÉGLISE IRLANDAISE (1).

Avant la mission de Palladius, l'Irlande paraît avoir eu déjà des églises chrétiennes, par suite des rapports de commerce qui unissaient cette île avec la Gaule et faisaient que les ports irlandais, suivant la remarque de Tacite, étaient beaucoup mieux connus et plus visités par les marchands que les ports britanniques. Les nombreuses pirateries exercées par les Irlandais sur les côtes de la Gaule

(1) Livres consultés : S. Patricii opuscula. Lond., 1658 ; W. Betham, irish antiquar. research. Dublin, 1826, Partie 2e, append ; Probus (irlandais du Xe siècle) vita S. Patricii, dans le tom. III de Bedæ opera, ed. Basil., 1563 et dans Colgan, trias thaumaturga, Lovan, 1647, in-fo. Postérieurs et de moindre importance sont dans Jocelin (XIIe siècle) vita S. P. ; Cumineus, vita S. Columbæ ; dans Mabillon, acta SS. Bened. ; Adamnanus, vita S. Colombæ dans Messingham, florileg. insul., SS. Paris, 1624 ; Usserius britannicar. ecclesiar. antiquitat. Dublin, 1639 ; Lanigan, eccles. history of ireland. Dublin, 1829.

et de la Bretagne, amenèrent sans doute parmi eux des captifs chrétiens qui auront converti leurs maîtres. Le compagnon de l'hérétique Pélage, Célestius, était, d'après saint Jérôme, un Irlandais. Les commencements du christianisme dans ce pays attirèrent l'attention du pape Célestin qui, en 431, envoya aux Irlandais, pour premier évêque, le diacre romain Palladius. Prosper ne craint pas de dire que les efforts de ce pontife avaient rangé l'Irlande parmi les pays chrétiens (1). Cependant les menaces des païens avaient fait fuir Palladius l'année même de son arrivée, et il alla mourir en Bretagne. L'œuvre de la conversion des Scots était réservée à saint Patrik, suivant un vieux proverbe dont le sens est : « Dieu chargea Patrik et non Palladius de » lui amener l'Irlande. »

Patrik naquit, en 387, à Bonavem Taverniæ, comme il le dit lui-même (2), c'est-à-dire à Boulogne en Picardie, sur la côte qui s'appelait alors Armorique. Pris à l'âge de seize ans par un capitaine scot qui rôdait sur la côte gauloise, il fut mené captif en Irlande, où il dut garder les troupeaux de son maître. La piété et le désir d'une vie sainte s'éveillèrent alors dans l'âme du jeune homme. Au bout de six ans, trouvant les moyens de s'enfuir, il repassa en Gaule, se rendit aussitôt au couvent de Tours, où saint Martin avait fondé une célèbre école, et y étudia pendant quatre ans les sciences et les mœurs chrétiennes. Revenu près de ses parents, il se sentit, dans une vision nocturne, appelé à convertir l'Irlande : il repoussa ce pre-

(1) « Ad Scotos in Christum *credentes* ordinatus à Papâ Celestino Pal- » ladius primus episcopus mittitur. » (Prosperi chron. ad a. 431.) Il y avait donc déjà là des *croyants*.

(2) Non à Kil-Patrik, près de Dunberton, en Angleterre, comme on le croit assez généralement depuis Usher. Bonavem n'est que le latin *Bononia*, et Taberniæ ou Tarverniæ désigne la contrée de Tarabanna ou Tarvenna (Terouane), où Boulogne est situé.

mier instinct, et s'attacha, en 418, à Germain, nouvel évêque d'Auxerre, qui, pour achever son éducation, l'envoya fréquenter une école monastique dans une île, vraisemblablement celle de Lerins. Revenu plus tard auprès de Germain, il partit pour Rome, recommandé par cet évêque, et accompagné du prêtre Segetius, chargé de porter témoignage en sa faveur (431). Le pape Célestin le bénit et lui donna le pouvoir d'aller prêcher en Irlande. En repassant par les Gaules, il apprit la mort de Palladius. Dès-lors la mission irlandaise ayant besoin d'un évêque, il se fit donner la dignité épiscopale à Éboria (probablement Évreux); puis, avec quelques compagnons, parmi lesquels sont cités Auxilius et Isserninus, il aborda, en 432, chez les Scots (1).

Il trouva les païens de ce pays livrés au culte des étoiles et à l'adoration des sources, mais de manière que ceux qui voyaient la divinité dans les eaux voyaient dans le feu le mauvais principe. L'usage des idoles était rare dans l'île quoiqu'on en cite quelques-unes, qui n'étaient sans doute que des pierres informes. Les lieux ordinaires des cérémonies religieuses étaient les collines et les montagnes. Les chefs de la religion, nommés mages dans l'histoire de saint Patrick, paraissent avoir pratiqué la magie et les arts divinatoires; ils étaient aussi différents des Druides que leur culte différait lui-même du druidisme de la Bretagne et de la Gaule. Les indigènes formaient deux tribus qui ne s'étaient pas encore mêlées, celle des habitants primitifs, que la plus antique tradition du pays signale comme des Milesiens venus de la Galice, et celle des Scots, moins anciens dans l'île dont ils avaient subjugué les premiers possesseurs.

(1) Il se passa encore quatre-vingt ou quatre-vingt-dix ans jusqu'à ce que le nom de *Scoti* devînt commun à tous les Irlandais et que leur île fût aussi connue sous le nom de Scotia que sous celui d'Hibernia. L'Ecosse d'aujourd'hui n'a reçu son nom de Scotia que depuis le XIe siècle.

Patrik prêcha bientôt devant le roi suprême de l'île, Léogaire, et devant les chefs rassemblés près de lui. Sa première conquête fut celle d'un poète important, nommé Doubtach; peu à peu sa parole trouva accueil près des grands du pays; Conall, frère du roi, fut un de ses premiers disciples. En gagnant les parents par des présents, il obtint de plusieurs chefs la remise entre ses mains de leurs enfants, qu'il instruisit et fit participer à son apostolat; des jeunes filles converties se vouèrent à la vie ascétique, et le nombre de ces religieuses s'accrut en raison même de la persécution qu'elles éprouvaient de la part de leurs familles. La plus célèbre et la plus complète conversion fut celle des sept fils d'un petit roi et d'une grande masse de peuple rassemblé à Connaught, qui tous reçurent le baptême au nombre de douze mille personnes, à la source Enardhac. Patrik envoya en Gaule Secundinus, Auxilius et Isserninus pour y recevoir la consécration épiscopale, et, à partir de 439, ces trois évêques le secondèrent activement. La seule lettre circulaire qui nous reste de cet apôtre paraît remonter aux premiers temps de sa mission; elle est dirigée contre le chef breton Coroticus et les siens, qui, débarqués en pirates sur la côte d'Irlande, avaient enlevé beaucoup de néophytes, pour les vendre comme esclaves (1). Il excommunie ce chef et ses complices et adjure tous ceux aux mains desquels tombera sa circulaire, de la publier devant le peuple et même devant Coroticus, qui fait un infâme commerce avec les membres du Christ en les vendant aux païens, tandis que les chrétiens romains et gaulois envoient aux Francs et autres idolâtres de grosses sommes d'argent par des députés, investis de leur confiance, pour le rachat des prisonniers chrétiens.

(1) « De sanguine innocentium Christianorum, quos ego innumeros » in Deo genui, atque in Christo confirmavi, posterâ die quâ Chrisma, » neophyti in veste candidâ flagrabat in fronte ipsorum. »

Vers l'an 455, Patrik bâtit dans le district de Macha, sur un fond qui lui avait été donné, une église autour de laquelle s'éleva par degrés la ville d'Ardmacha ou Armagh, et où l'apôtre fixa son siége, devenu plus tard métropole de l'Irlande. Tantôt là, tantôt dans sa retraite favorite de Saul, il acheva sa carrière sans songer à revoir sa patrie, sans vouloir même s'éloigner momentanément de l'Irlande pour visiter sa famille, de peur de désobéir à Jésus-Christ, qui l'avait appelé auprès des Irlandais en lui enjoignant d'y passer le reste de ses jours. Il tint avec Auxilius et Isserninus un synode, où, par une série de canons, il constitua la nouvelle Église d'Irlande. Les évêques qu'il instituait peu à peu étaient ou indigènes ou Romains, c'est-à-dire étrangers, venus du continent, car les Francs n'étant pas encore convertis, beaucoup d'habitants des Gaules émigraient alors en Irlande. Vers la fin de sa vie, Patrik redigea ses confessions, où il déclare avoir visité toutes les parties de l'île, avoir placé de tous côtés des prêtres, indiquant par là que le christianisme était déjà dominant. Il mourut à Saul, probablement en 465. Benignus, son disciple bien-aimé, lui succéda sur le siége d'Armagh; il était fils d'un indigène que l'apôtre avait baptisé avec toute sa famille (1).

Du vivant même de Patrik et immédiatement après sa mort, des écoles ecclésiastiques et des séminaires, sous le nom de couvents, furent fondés et confiés à la direction des évêques. L'école de l'évêque Fiech de Sletty fut un des premiers établissements de ce genre; d'autres furent élevés par Ailbe, évêque d'Emly, par Ibar, à Beg-Erin, par Olcan, à Derkan; celui d'Armagh était l'œuvre de l'apôtre. Pour les femmes, sainte Brigida, vers la fin du Ve siècle, introduisit une règle monastique et fonda en Irlande plusieurs couvents

(1) Le prétendu purgatoire de S. Patrik, sur les cîmes du mont appelé Croagh-Patrik, est une superstition postérieure qu'exploitèrent quelques moines du moyen-âge et qui fut abolie par ordre du pape en 1497.

de nonnes, dont le plus important, celui de Kildare, date de 490; il devint si puissant que la fondatrice obtint qu'on y plaçât un évêque. Toutefois le christianisme ne fut que longtemps après maître de l'île entière; Lougdach, grand roi d'Irlande, depuis 483, vécut et mourut païen; la foi n'acheva son triomphe qu'au VIe siècle, et Mouchertach, de 513 à 533, fut le premier des grands rois décidément chrétien.

La Bretagne septentrionale, ou l'Écosse actuelle, était alors possédée par les Pictes ou Calédoniens, peuple émigré de la Scandinavie. Les Pictes du Sud, établis entre le Forth et la chaîne des monts Gramps, furent convertis vers l'an 412 par l'évêque breton Ninian, formé à Rome, et qui avait, en traversant les Gaules, visité, à Tours, saint Martin. Les Pictes du Nord n'eurent que cent cinquante ans plus tard saint Colomban pour apôtre (1). Né en Irlande, l'an 521, il étudia dans l'école alors fameuse de saint Finnian de Maghbile, fonda en 546 un couvent à Tirconnel, d'où naquit plus tard la ville de Derry, aujourd'hui Londonderry, fut ordonné prêtre en 550 et refusa par humilité le titre d'évêque. Alors, quittant son île, il alla commencer la conversion des Pictes, encore païens, en même temps qu'il initiait plus complétement aux vérités évangéliques ceux de ses compatriotes qui se trouvaient à Argyle et autres districts environnants, car des colonies de Scots ou Irlandais s'étaient fondées, vers l'an 503, dans le nord de la Calédonie, sous la conduite de Loarn, fils d'Erk (2). Colomban obtint de son parent, Conall, roi des Scots-Albanes, l'île de Hy en présent, ou l'île d'Iona, aujourd'hui nommée

(1) Il fut ainsi nommé à cause de sa simplicité que l'on comparait à celle de la colombe. Son premier nom était Erimthan.

(2) Ces Scots occupaient la côte ouest entre le golfe de Clyde et les monts Gramps.

I-Kolumbkill, et qui est l'une des plus petites entre les Hebrides. Le saint s'y rendit avec douze disciples, en 563, y fonda un couvent et une église, et en 565 les Pictes commencèrent à écouter attentivement la parole divine. Le ciel confirma cette parole par des miracles, notamment par la résurrection d'un enfant mort quelques jours après que lui et ses parents avaient été baptisés, ce qui donnait occasion aux prêtres des idoles de vanter la puissance de leurs dieux, plus forts que le Dieu des chrétiens. Colomban fit de fréquents voyages: il évangélisa les îles de l'ouest ou Hébrides; dans celle de Hymba, il érigea un monastère, et à Ethica (aujourd'hui Eig), plusieurs paroisses chrétiennes s'élevèrent, tant par lui que par ses disciples. Il faisait tous ses efforts pour protéger les habitants de ces îles contre les pirateries des Scots de Bretagne, qu'il excommuniait fréquemment. Par les couvents qu'il possédait sur les territoires de ces derniers, il exerçait chez les Scots bretons une espèce de suprématie épiscopale. De plus, ayant conservé les monastères fondés d'abord par lui en Irlande, il était dans de continuels rapports avec la mère-patrie, et les Irlandais venaient souvent lui demander des conseils (1). Les Pictes, comme les Scots d'Irlande et de Bretagne, lui témoignaient à l'envî leur vénération. En 590, Colomban retourna en Irlande et assista, avec le roi des Scots de Bretagne, Aïdan, à la grande assemblée nationale convoquée à Drumceat par le roi suprême de toute l'Irlande. On y délibéra sur les moyens de réprimer ou de bannir les Bardes irlandais, devenus par trop nombreux, et dont l'avarice et la vénalité

(1) On a faussement prétendu que Colomban et ses moines ne rendaient pas aux évêques l'obéissance qui leur est due. Il est inutile de réfuter ici les auteurs qui, comme Blumhardt, Munter et Gieseler, ont, dans ce cas, mal interprété les sources ou écrit d'après des autorités incompétentes. Les évêques et les prêtres n'étaient pas plus égaux alors, en Irlande, que dans le reste de l'Europe.

n'avaient plus de bornes. Colomban intervint pour qu'on les épargnât, mais leur nombre fut limité et ils furent soumis à une police sévère. L'apôtre retourna bientôt à Hy, d'où il continua d'administrer ses couvents et ses nombreuses églises jusqu'en 597, époque à laquelle, âgé de 76 ans, priant dans l'église et bénissant ses frères, il rendit l'esprit.

Comme apôtre des Pictes du Nord et comme fondateur de nombreuses églises parmi les Scots de Bretagne et dans les Hebrides, Colomban exerçait une juridiction ecclésiastique sur toutes ces contrées et même sur leurs évêques. Le respect pour sa mémoire maintint longtemps ce privilège de suprématie parmi ses successeurs, les abbés de Hy, quoiqu'ils ne fussent que simples prêtres, comme l'avait été Colomban. Bède nomme province le territoire soumis à la juridiction ecclésiastique de ces abbés; il renfermait tout le nord de l'Écosse , les côtes colonisées par les Scots bretons, l'île de Hy et les autres Hebrides. Cette province contenait, suivant Bède, plusieurs évêques, dont un pour l'île et le couvent de Hy : ce prélat, dont le diocèse embrassait toutes les Hebrides, était à la fois moine, et comme tel soumis à l'abbé. Les autres évêques de ces contrées, quoique ne vivant pas sous la discipline monacale, n'en étaient pas moins subordonnés au puissant abbé de Hy, ce que Bède remarque comme quelque chose d'inaccoutumé ; mais les règles juridiques sont des lois que l'Église peut au besoin resserrer ou étendre. Dans les temps de Bède, il était encore très rare de voir un prêtre gouverner des évêques; plus tard ce cas devient fréquent. Du reste, les successeurs de Colomban n'exerçaient pas ce droit comme prêtres, mais comme généraux d'ordre, les abbés de Hy étant directeurs suprêmes de tous les établissements de Colomban, c'est-à-dire de toutes les maisons suivant la règle monastique instituée par cet apôtre, laquelle était comptée parmi les huit principales règles suivies alors en Irlande.

L'Église irlandaise, aux VIe et VIIe siècles, atteignit sa plus brillante période; l'esprit de l'Évangile pénétrait le

peuple et le rajeunissait; quantité d'hommes, tant des hautes que des basses classes, abandonnaient tout pour suivre la voix du Christ et ne vivre que pour lui. Cette île lointaine était de toute l'Europe le pays qui renfermait le plus d'établissements pieux, le plus de corporations religieuses et les plus zélées. Les Irlandais gardaient la doctrine catholique intacte et pure; chez eux point de schismes ou d'hérésies; honorant dans le pontife romain le chef de l'Église, ils se trouvaient par lui en rapports continuels avec les autres églises de la catholicité. L'Occident n'avait point alors de meilleures écoles que celles des couvents d'Irlande, celle par exemple de saint Finnian de Clonard, fondée en 530, et celle de Lismore, qu'établit, en 640, saint Gataldus. Pendant que toute l'Europe était livrée au pillage et à la misère par des armées de barbares, cette île, encore en paix, défendue par la mer, offrait asile à tous les amis de la science et de la vie ascétique. Les étrangers qui, non seulement de la Bretagne, mais encore des régions continentales, émigraient chez les Irlandais, recevaient d'eux une hospitalité empressée et gratuite, pouvaient s'instruire et étaient même pourvus des livres nécessaires. Cinquante moines du continent débarquèrent ainsi à Cork, vers l'an 536, au temps de saint Senanus, les uns mus par le désir de commencer une vie plus austère sous la conduite de directeurs irlandais, les autres par la soif de s'instruire à fond des saintes écritures. A partir de 650, des Anglo-Saxons commencèrent aussi à émigrer en grand nombre et dans le même but vers l'Irlande. De leur côté, de pieux Irlandais, savants pour leur époque, s'en allaient en missionnaires loin de leur patrie, fonder ou réformer des cloîtres et devenaient les civilisateurs de la plupart des pays de l'Europe.

Très-important pour l'histoire primitive de l'Église irlandaise est un catalogue des saints de cette Église, conservé par Usher, et qui semble remonter à l'époque où les querelles du cycle pascal et de la tonsure n'étaient pas encore finies, c'est-à-dire vers la fin du VIIe ou le commencement du

VIIIe siècle. Les Saints irlandais y sont chronologiquement partagés en trois classes: La première, au temps de saint Patrick, de 432 à 542, contient trois cent cinquante évêques et fondateurs d'églises, « car tous les évêques d'Irlande » étaient alors Saints, et pleins de l'esprit de Dieu. » Sous la conduite du Christ, tous observaient la même discipline, introduite par saint Patrick, avaient même liturgie, même tonsure, même cycle pascal; et ce qu'une église rejetait, toutes le rejetaient. Ils ne se séparaient pas avec trop de rigueur du sexe; mais forts dans le Christ, ils soutenaient la présence et la société des femmes, en acceptaient le service, sans céder aux tentations que leur vue fait naître (1). Ils étaient Romains, c'est-à-dire habitants des anciennes provinces romaines, comme Patrick lui-même et les compagnons de Palladius restés en Irlande, ou bien ils étaient Francs, Bretons et Scots. La deuxième classe, de 540 à 598, renferme trois cents Saints, dont la plupart ne sont plus des évêques, mais des prêtres, tant abbés que moines, les couvents ayant pris alors une grande extension. Ils avaient un même cycle pascal, une même tonsure, mais diverses liturgies et règles monastiques; ils tenaient une de ces liturgies des Bretons David, Gildas et Cadoc. Ils interdisaient le service et l'entrée de leurs cloîtres aux femmes. Parmi eux, on compte Finnian, chef de l'école de Clonard, et Finnian, évêque et abbé de Maghbile, Bredan, fondateur du grand couvent de Clonfert, Iarlath, premier évêque de Tuam, Kieran, qui bâtit le couvent de Clonmacnois; ce dernier est un des pères de l'Église irlandaise, et sa règle fut admise par un grand nombre de communautés religieuses. Citons encore Comgall, qui éleva, en 559, le célèbre couvent de Banchor, aux environs de la baie de Carrikfergus, et qui avait sous lui

(1) Ceci prouve contre ceux qui prétendent que les prêtres et évêques d'Irlande étaient alors mariés. Ils ont été, au contraire, toujours tenus au célibat.

trois mille moines, disséminés en différentes maisons; et enfin le roi du Leinster méridional, Cormac, qui passa ses dernières années à Banchor.

« La troisième classe était formée par un petit nombre » d'évêques et de prêtres formant, en tout, cent personnes. Ces » Saints vivaient d'herbes, d'eau et d'aumônes dans les dé- » serts; ils ne possédaient rien en propre, avaient diverses » règles et liturgies, et divers genres de tonsure, les uns » gardant leurs cheveux, les autres ayant la *corona*. Ils ne » s'accordaient pas non plus pour la fixation de la pâque, » les uns célébrant la résurrection de Jésus-Christ le qua- » torzième de la lune, les autres le seizième. Ils virent » passer les règnes de quatre dynasties jusqu'à la grande » mortalité (605-665). » Parmi les évêques, le célèbre Ædan ou Maidoc, évêque de Ferns, petite ville qui s'était élevée autour du monastère fondé par lui sur un terrain, don du roi Brandubh. vit, en 599, son siége érigé en métropole de la province de Leinster, par un synode que le roi convoqua. Toutefois les archevêques irlandais, excepté le primat d'Armagh, n'étaient pas proprement des métropolitains avec juridiction sur des siéges suffragants, ils n'avaient qu'une prééminence nominale. Jusqu'à l'entrée du XIIe siècle, il n'y eut en Irlande qu'une seule métropole réelle, Armagh.

CHAPITRE XIII.

L'ÉGLISE BRITANNIQUE; — LES PREMIERS TEMPS DE L'ÉGLISE ANGLO-SAXONNE (1).

La décadence et les malheurs de l'Église bretonne offraient alors un contraste frappant avec l'état florissant de l'Église irlandaise. Dans la première moitié du VIe siècle, le pieux Gildas fait un tableau énergique de la dégradation et de la corruption des habitants de la Bretagne, et de l'indignité de leurs ecclésiastiques, dont beaucoup étaient des avares et des impudiques, offrant très-rarement le saint Sacrifice, et plus rarement encore le faisant avec un cœur pur, hommes qui ne visitaient leurs églises que pour gagner de l'argent, et scandalisaient le peuple par leurs mœurs, tandis que beaucoup d'évêques, par leur conduite mondaine, achevaient de déconsidérer le christianisme. Ce fut donc un rude

(1) Livres consultés : Gildæ sapientis, epist. dans Gale, scriptores hist. brit. Oxon., 1691; t. I; Bedæ venerabilis, eccles. hist. gentis angl.; the saxon chronicle. Lond., 1823; Eddii vita S. Wilfridi, episc. Eborac, dans Gale, script. t. I; Lingard, antiquities of the anglo-saxon church., 1806, — 2 v. Newcastle.

mais juste arrêt de Dieu, celui qui livra les Bretons et leurs églises d'abord au glaive des Pictes et des Scots, ensuite aux pirateries et au joug des Saxons et des Angles païens. La Bretagne, au VIe siècle, avait pourtant encore des hommes distingués qui résistaient au torrent de la démoralisation : tel saint David, qui, en 540, devint évêque de Menevia et métropolitain de la Cambrie, le synode de Brevy ayant transféré la métropole, jusqu'alors liée au siége de Caërleon (Legio), à l'évêché de Menevia. Ce dernier siége prit plus tard le nom de Saint-David. Mais l'église de Landaff, dont les évêques prétendaient à la dignité métropolitaine, refusa de reconnaître Menevia pour métropole : un de ses chefs, Oudoceus, avec l'autorisation du roi Mouric de Glamorgan, se fit consacrer par saint Augustin, premier archevêque de Cantorbery, et ses successeurs l'imitèrent.

Contemporain de saint David, Gildas, le rude censeur de son peuple et des prêtres, ses confrères, après avoir suivi en Irlande plusieurs écoles, de retour dans sa patrie, en 517, s'occupa en solitaire de la composition des petits écrits, qui nous ont été conservés. Son ami Cadoc, cousin de saint David, avait élevé à Lancarvan un cloître et une école, où Gildas enseigna longtemps.

Pendant que, livrés à la discorde et aux guerres civiles, les Bretons ne résistaient que faiblement aux invasions dévastatrices des Scots et des Pictes septentrionaux, deux capitaines jutes, avec leur suite, appelés peut-être par le roi breton Vortigern, abordèrent, en 450, triomphèrent des pirates du Nord, et s'établirent dans l'île de Thanet, qui leur fut cédée. De là ils ne tardèrent pas à occuper des points même de la côte de Bretagne. Recevant de continuels renforts du Holstein, du Schleswig, du Jutland et de la Frise, ces conquérants Germains parvinrent, dans l'espace de cent cinquante ans, à s'approprier la meilleure partie du pays : ceux des Bretons qui voulurent résister au joug furent refoulés dans les parties arides de l'Ouest. La longue et sanglante guerre qui s'ouvrit alors entre les Bretons chrétiens

et les Saxons païens fut fatale à l'Église. Les prêtres furent mainte fois égorgés devant l'autel, les églises pillées, brûlées, rasées ou changées en temples d'idoles, et sur les débris de l'Évangile s'éleva triomphant en Bretagne un nouveau paganisme, plus sauvage que ne l'avait été le druidisme, plus hostile même aux idées chrétiennes, aussi longtemps que celles-ci furent envisagées comme une propriété de l'ennemi. Quant aux Bretons, ils étaient remplis d'une telle haine contre leurs barbares oppresseurs, et le zèle évangélique était en eux si refroidi, qu'ils n'essayèrent même pas de convertir les Saxons.

Les vainqueurs établirent sur le sol breton une eptarchie, réunion de royaumes indépendants, inégaux en grandeur et au nombre tantôt de plus, tantôt de moins que sept, mais avec un chef suprême, élu parmi ces rois, et nommé Bretwalda, qui jouissait d'une suprématie à la vérité plutôt nominale que réelle. Les Angles tenaient les états du Nord, l'Ostanglie, la Mercie, le Northumberland; les Jutes occupaient le Kent, l'île de Wight, une partie du Wessex; et les Saxons, les plus nombreux des émigrants, possédaient le reste du Wessex, le Sussex et l'Essex. Toutes ces tribus, réunies sous le nom d'Anglo-Saxons, n'avaient pas encore fini leur lutte contre les Bretons, que déjà elles commencèrent à se faire la guerre entre elles. La Bretagne semblait condamnée à une barbarie sans terme et aux ténèbres morales, si Dieu n'avait animé un grand et saint pape du désir de convertir ces insulaires païens.

Encore moine dans un couvent de Rome, Grégoire-le-Grand, à la vue de jeunes Anglo-Saxons exposés au marché pour être vendus comme esclaves, se sentit poussé à aller comme missionnaire annoncer l'Évangile à cette race d'hommes. Le peuple romain, il est vrai, ne le laissa pas s'éloigner, mais il ne perdit plus cet objet de vue, même lorsqu'il devint pape. Ayant fait acheter des adolescents de cette nation, il les fit élever et instruire comme chrétiens dans des monastères, et, en 595, il envoya enfin l'abbé

Augustin avec quarante moines romains pour évangéliser la Bretagne. La difficulté d'apprendre la langue des Anglo-Saxons, les récits populaires de leurs affreuses cruautés, découragèrent bientôt ces envoyés. De Lérins en Gaule, Augustin retourna à Rome pour tâcher de détourner le pontife de son plan périlleux ; heureusement pour l'Angleterre, Grégoire tint ferme, ranima Augustin et les siens, les conjura de continuer leur voyage, les recommanda à la protection des rois et des évêques francs, pria ces derniers de fournir à ces missionnaires des interprètes germains; et, en 597, les quarante moines abordèrent dans l'île de Thanet, où Hengist et Horsa avaient, cent cinquante ans auparavant, foulé, les premiers de leur race, le sol britannique. Le roi de Kent, Ethelberth, reconnu pour Bretwalda par les autres rois de l'île, avait épousé une fille du roi des Francs Caribert, Berthe, dont un évêque franc, Luidhard, avait suivi les pas; et ce prélat célébrait la messe, près de Cantorbéry, dans une église, débris des temps romains. La religion chrétienne ne pouvait donc être totalement inconnue à Ethelberth; toutefois, craignant l'effet des sortiléges des prêtres romains, il les reçut avec précaution en plein air. Ceux-ci apparurent processionnellement, précédés d'une croix d'argent et d'une image du Christ, en chantant des hymnes. Au discours d'Augustin, Ethelberth répondit qu'à ses sonores, mais nouvelles et incertaines promesses, il ne pouvait ni ajouter foi, ni sacrifier les usages de son peuple, que cependant il lui accordait protection, hospitalité et le droit de prêcher sa doctrine dans le pays.

Augustin et ses compagnons commencèrent dès-lors dans la province de Cantorbéry leur travail apostolique. De mœurs pures et exemplaires, pleins d'un zèle entièrement désintéressé, ils excitèrent d'abord l'attention, et bientôt le respect et la vénération du peuple. Chez les Anglo-Saxons, comme chez tous les Germains établis hors de leur terre natale, le paganisme avait perdu ses racines; aussi les conversions ne tardèrent pas. Ethelberth lui-même finit par demander le

baptême. Son exemple eut tant d'imitateurs, que peu après le pape pouvait écrire au patriarche d'Alexandrie, Eulogius, la joyeuse nouvelle qu'Augustin venait de baptiser dix mille Anglo-Saxons. Un ordre du même pontife appela Augustin à Arles, où il fut consacré premier évêque et métropolitain d'Angleterre, avec l'autorisation d'ordonner lui-même, suivant la mesure du progrès de sa mission, jusqu'à douze évêques suffragants pour le Sud. A Eboracum (York), il devait envoyer un prélat qui, comme métropolitain du Nord, aurait le droit, quand les tribus de ces contrées se convertiraient, d'ordonner aussi douze évêques. En même temps le pape Grégoire expédia de nouveaux travailleurs, tels que Mellitus, Justus, Paulinus, Rufinien; il envoya livres, vases sacrés, vêtements et autres objets du culte, reliques de Saints pour les églises en construction. Augustin lui ayant écrit au sujet des miracles que Dieu opérait par lui, il l'excita à l'humilité, à la plus sévère vigilance sur lui-même, vu que le don des miracles lui était accordé moins à cause de ses mérites qu'à cause des païens destinés à la lumière. Ethelberth concéda aux missionnaires la ville de Cantorbéry avec son territoire, y fit relever et agrandir, comme demeure de l'évêque et de son clergé, une ancienne église bretonne, et ajouta, hors de la ville, un couvent pour les moines romains. D'après le sage avis du pape, les temples païens ne furent point détruits; mais les habitants d'un lieu une fois chrétiens on changeait, par l'aspersion d'eau bénite et l'érection d'autels et de reliquaires, leur temple en église. Les repas sacrés par lesquels les Anglo-Saxons commençaient leurs fêtes et réjouissances publiques furent maintenus, mais seulement considérés comme des repas d'action de grâce que l'on devait célébrer aux anniversaires des dédicaces d'églises et aux fêtes des martyrs. Pour le pays plus éloigné de Kent, Augustin sacra évêque son élève Justus, et l'envoya prendre son siége à Rochester.

Un royaume voisin, celui d'Essex, dont le roi Sabercth était neveu d'Ethelberth, offrit aux missionnaires un facile

accès. Mellitus en baptisa le roi, en 604, et devint le premier évêque de la ville de Londres qui était déjà grande et florissante. Mais Ethelberth et Sabercth étant morts l'un après l'autre en 616, de mauvais jours commencèrent pour le christianisme dans les deux états. Resté païen, le fils d'Ethelberth, Eadbald, prit pour femme la veuve de son père et détermina de nombreuses apostasies. Aussi étrangers à l'Évangile, les trois fils de Sabercth exigèrent pourtant de l'évêque Mellitus qu'il leur administrât la sainte hostie, et sur son refus, ils le bannirent du pays. L'exilé et Justus passèrent en Gaule. Laurentius, archevêque de Cantorbéry, qu'Augustin avait de son vivant sacré comme son successeur, pensait aussi sérieusement à quitter l'île ; une nuit, il en prit la résolution, mais l'apôtre saint Pierre lui apparaissant, lui reprocha sa lâcheté de vouloir abandonner son troupeau et l'en châtia rudement, ainsi que le prélat le raconta au roi le lendemain matin. Enfin Eadbald rentra en lui-même ; les accès de folie dont il avait été frappé jusqu'alors lui parurent un avertissement d'en-haut ; il rompit son infâme mariage, reçut le baptême et rappela de Gaule Mellitus et Justus. Toutefois, païens zélés, les habitants de Londres ne voulurent pas reprendre leur évêque, et Mellitus attendit la mort de Laurentius pour occuper, en 619, le siége de Cantorbéry.

La Providence préparait à la Foi un nouveau foyer dans le grand royaume du Nord (Northumberland) dont le roi Edwin, en épousant Edilberge, fille d'Ethelberth, avait promis le libre exercice du culte chrétien dans ses états. Avec la princesse chrétienne était venu l'évêque Paulinus espérant parvenir à changer l'âme du roi ; mais longtemps ses prières, celles d'Edilberge, les lettres et les présents du pape Boniface restèrent sans succès. Une tentative d'assassinat sur sa personne ayant échoué, en même temps qu'arrivait l'accouchement heureux de son épouse, le rendit d'abord plus favorable à l'Évangile ; il permit à l'évêque de marquer la fille qui lui était née du signe des chrétiens, et enfin

il entra lui-même dans leurs rangs de la manière suivante. Jeune homme, banni et vagabond, une fois où sa vie était dans le plus grand péril, un inconnu lui était apparu la nuit, lui promettant délivrance, fortune future et grand pouvoir, à la condition qu'il écouterait celui qui lui apparaîtrait plus tard en lui posant la main droite sur la tête ; le prince avait promis de recevoir en lui l'envoyé du salut éternel. Or, au moment où une victoire complète sur les Saxons de l'ouest, ses ennemis, lui rappelait vivement cette ancienne vision, Paulinus apparut tout-à-coup devant lui, lui posa la main droite sur la tête et lui demanda s'il se souvenait de ce signe ; le roi confondu voulut se jeter à ses pieds, mais le prélat, le relevant avec tendresse, le conjura, maintenant que le Seigneur lui était si propice, d'écouter enfin sa divine parole et de ne pas retarder davantage sa conversion. Edwin ne voulut cependant pas hasarder une telle démarche sans en avoir délibéré avec les grands de l'état; ils les convoqua et demanda à chacun son avis sur la question du culte. Le grand-prêtre Coifi parla le premier et déclara qu'il croyait l'ancienne religion inutile, vu que lui, qui avait toujours été le plus zélé serviteur des dieux, n'en avait jamais reçu aucune récompense, pendant que d'autres, beaucoup moins dévoués aux idoles, avaient été bien plus heureux ; que si la religion nouvelle se montrait meilleure, il conseillait de l'accepter sans balancer. Le second chef ou than, qui prit la parole ensuite, compara la vie à un moineau, qui vole de nuit dans une salle et la traverse, sans qu'on sache d'où il vient ni où il va. Ainsi on ignore ce qui a précédé la vie humaine si courte et l'on ne sait ce qui la suivra ; la religion qui pourra donner sur ces mystères des solutions mérite donc d'être acceptée. Tous les autres furent du même avis. On appela Paulinus, qui exposa à l'assemblée les doctrines de l'Église; le pontife Coifi, frappé le premier de leur vérité, proposa aussitôt de renverser les anciens autels. Lui-même s'élança sur un cheval, quoique cette monture fût interdite aux prêtres, et, à la vue de tout le peuple, qui le

prenait pour un insensé, il pénétra dans le temple de Godmundingham, lança sa lance contre les murailles et le fit mettre en flammes avec toutes ses dépendances. Le roi, ses fils et beaucoup de grands, se firent alors baptiser (627). La foule des Northumbres au baptême était si grande que Paulinus, trente six jours entiers, fut du matin au soir constamment occupé à instruire les troupes de néophytes, puis à les baptiser dans le fleuve. Une cathédrale s'éleva à York; le pape Honorius envoya alors le pallium à Paulinus, qu'il créa archevêque de cette ville, égalée au siége de Cantorbéry, avec la permission pour celui des deux métropolitains anglais qui survivrait à l'autre de nommer de suite, sans consulter le souverain pontife, un successeur à la métropole vacante.

Le roi d'Ostanglie, Redwald, s'était déjà fait baptiser au commencement du siècle par les disciples de saint Augustin, mais sans renoncer au paganisme et en maintenant ses idoles en face de l'autel chrétien. Plus sérieuse fut la conversion de son fils, Eorpwald, conversion déterminée par le roi Edwin; mais un païen égorgea bientôt le jeune prince. Son frère, Sigebert, baptisé dans les Gaules, introduisit le premier la foi chez les siens, à l'aide de l'évêque burgonde Félix, envoyé par Honorius, archevêque de Cantorbéry. A Dunwich, capitale des Ostangles, furent fondés un évêché et une école sur le modèle de celle de Cantorbéry, avec un monastère où Sigebert ne tarda pas à montrer pour la première fois en sa personne un prince anglo-saxon sous l'habit de moine. Obligé de reprendre l'épée pour défendre son peuple de l'invasion des païens de Mercie, il périt dans le combat. Malgré les calamités qui fondirent alors sur l'Ostanglie, l'Évangile s'y maintint; au bout de dix-sept ans, Félix avait achevé la conversion de tout le pays.

Dans la Northumbrie, qui embrassait alors une très grande partie du sud de l'Écosse, le progrès du christianisme se trouvait ajourné. Le bon roi Edwin et son fils périrent, en 633, dans une bataille contre Penda de Mercie et le roi breton Céadwalla; son pays devint la proie des

ennemis; Edilberge, ses enfants et Paulinus s'enfuirent dans le Kent, d'où Paulinus alla occuper l'évêché de Rochester; et ses premières ouailles, privées de tout secours d'instruction, retombèrent dans le paganisme. Mais Oswald, fils d'Adelfried, prédécesseur d'Edwin et neveu de ce dernier prince, avait, pendant son exil en Irlande, embrassé le christianisme. A la tête d'une petite troupe de Saxons ralliés autour de lui, après s'être prosterné, en invoquant le Christ, devant une croix de bois érigée à la hâte, il assaillit Céadwalla, le vainquit et prit possession incontestée de toute la Northumbrie. Alors il fit demander aux évêques irlandais, qui lui étaient déjà connus, de lui envoyer un chef de missionnaires. Ceux-ci sacrèrent évêque un moine du couvent de Hy, l'irlandais Aïdan (1), et l'envoyèrent à Oswald, qui lui accorda en propriété, et comme bien-fonds du siége épiscopal, l'île de Lindisfarne, sur la côte de Bernicie. Le diocèse d'Aïdan s'enfonçait très avant en Écosse; il embrassait celui d'York, délaissé par Paulinus, et qu'Aïdan et ses successeurs administrèrent trente ans, sans toutefois prendre le titre de métropolitains. Aïdan, ignorant d'abord la langue saxonne, le pieux roi Oswald, qui avait appris l'irlandais en Irlande, lui servit d'interprète. Des travailleurs, surtout des moines d'Irlande, ne tardèrent pas à affluer dans cette nouvelle vigne, et, à la manière irlandaise, ils se réunirent à Lindisfarne en communauté, où Aïdan vivait comme un simple moine avec les siens. Modèle du parfait évêque, il attira toutes les bénédictions sur le pays, dont le salut lui était confié. Inflexible et sans peur devant les puissants coupables, il était le bienfaiteur des pauvres, auxquels il donnait tout ce qu'il recevait; toutes ses visites dans son vaste diocèse, il les faisait à pied, annonçant l'Évangile à tous ceux qu'il rencontrait; en quelque lieu qu'il se trouvât, il faisait chaque jour une lecture de la Bible à ses compa-

(1) Lingard et autres font à tort de ce moine un Ecossais.

gnons, tant prêtres que laïques; on priait, on apprenait des psaumes par cœur. Il rachetait des esclaves, dont il éleva plusieurs, qui devinrent ensuite prêtres. Bède, qui raconte ces faits, ne reproche au saint homme que d'avoir introduit chez ses néophytes le vieux cycle pascal, différent du romain, et que conservait encore l'Irlande septentrionale pendant que celle du Sud adoptait déjà le cycle de Rome (1). Toutefois personne ne songea à en faire un grief contre un personnage aussi universellement vénéré, et Honorius de Cantorbéry, comme l'évêque des Ostangles, Félix, le comblèrent toujours d'hommages. Il mourut, en 651, dans la dix-septième année de son épiscopat. A sa sainteté avait fidèlement correspondu la piété d'Oswald, qui, humble et libéral envers les pauvres et les étrangers, avait été enfin proclamé Bretwalda, non seulement par les autres rois saxons, mais encore par les Bretons et les Pictes. Il tomba, comme son prédécesseur, dans une guerre contre les païens de la Mercie, et sa dernière pensée fut une fervente prière pour le salut de son peuple. Les Northumbres l'honorèrent aussitôt comme un saint; le bruit se répandit que sur la terre arrosée de son sang s'opéraient des guérisons miraculeuses. Un autre moine de Hy, Finan, suivit Aïdan comme évêque de Lindisfarne et eut la joie de baptiser le prince des Angles du centre, Péada, fils de Penda, roi païen de Mercie. Péada était venu à la cour du roi de Northumbrie pour demander sa fille Alchfleda en mariage: là il connut et apprécia l'Évangile, et, en 653, il regagna comme chrétien sa patrie, avec quatre ecclésiastiques, dont trois Anglo-Saxons et l'irlandais Diuma. Son père, le vieux Penda, tout en restant païen, laissa prêcher le christianisme, et dans son bon sens il méprisait ceux qui, après avoir reçu le baptême, gardaient des mœurs païennes.

Les Angles du centre s'étant convertis en très grand

(1) Ces légères différences n'altéraient point l'unité de la Foi.

nombre, Diuma devint leur évêque, et sa juridiction embrassait à la fois leur pays et le royaume de Mercie, tombé enfin au pouvoir d'un roi chrétien, le northumbre Oswio. A Diuma succéda Kellach, autre Irlandais du couvent de Hy. Celui-ci se retira bientôt, laissant sa place à un prêtre angle nommé Trumheri, qui avait été formé et sacré en Irlande. Converti par les exhortations de son ami, le northumbre Oswio, Siegbert, prince des Saxons de l'est, fut aussi baptisé par Finan. Ces Saxons de l'est, retournés à l'idolâtrie par suite du bannissement de leur évêque Mellitus, prêtèrent cette fois une oreille plus attentive au prêtre angle Cedd, que leur souverain amenait avec lui de la Northumbrie; plus tard Cedd alla à Lindisfarne informer Finan des progrès de l'Évangile dans l'Essex, et fut, par lui et deux autres évêques appelés pour cette cérémonie, ordonné premier pasteur de l'église d'Essex. Le nouveau prélat choisit Londres pour sa résidence.

Dans le sud-ouest de la Bretagne, le royaume de Wessex devenait aussi chrétien. Virinus, missionnaire d'origine inconnue, après s'être fait donner par le pape Honorius l'ordre d'aller prêcher les païens de cette île et avoir reçu de l'archevêque de Gênes, Asterius, l'onction épiscopale, aborda dans le Wessex en 635, et par bonheur, au moment même où le pieux et puissant roi des Northumbres, Oswio, visitait la cour du Wessex et son roi Kynégil. Les paroles et l'exemple d'Oswio secondèrent admirablement les efforts du missionnaire. Kynégil demanda le baptême, et Oswio fut son parrain. Virinus établit provisoirement son siége à Dorchester, près d'Oxford. En 643 mourut Kynégil; son fils Kenewalk, resté païen, fut vaincu et détrôné par Penda de Mercie, dont il avait répudié la fille, et se réfugia à la cour d'Anna, roi chrétien des Ostangles, chez qui il reçut le baptême; puis ayant reconquis ses états, il acheva la grande cathédrale de Winchester, commencée par son père. Virinus, décédé en 650, eut pour successeur le franc Agilbert, formé aux écoles d'Irlande. Mais le roi n'aimant pas

la prononciation vicieuse de l'anglais de cet étranger, fit sacrer évêque en France l'anglo-saxon Wina, et, en 660, partagea de sa propre autorité ses états en deux diocèses, le Nord avec Dorchester pour Agilbert, et le Midi avec Winchester pour Wina. Le prélat franc aima mieux se démettre volontairement, et retourna dans son pays, où il devint évêque de Paris. Cependant Kenewalk, découvrant l'indigne caractère de Wina, le chassa au bout de trois ans, et fit redemander Agilbert par une ambassade; mais lié désormais au siége de Paris, celui-ci recommanda à sa place son neveu Eleutherius, qui fut bien reçu par le peuple et par le roi, et reçut, en 670, des mains de l'archevêque de Cantorbéry, la consécration comme évêque du Wessex. Céadwalla, un des rois suivants (685), quoique demeuré païen, montrait au christianisme tant de respect, qu'il consacrait toujours à ce culte la dixme du butin fait dans la guerre. Enfin, instruit par l'évêque Wilfrid, il changea complétement de conduite; autant il avait été féroce et sanguinaire, autant il se montra doux et humble : il renonça à la puissance royale, et se rendit comme pénitent à Rome pour y être baptisé. Mais il y mourut, portant encore le vêtement des catéchumènes. Son successeur, Ina, après trente-sept ans de règne, alla aussi en pélerin à Rome; pour signe d'abjuration du paganisme, il coupa sa longue chevelure, emblême de dignité chez les Saxons comme chez les Francs, et il mourut bientôt après dans la ville sainte.

Les habitants de Sussex furent les derniers Anglo-Saxons païens. Leur roi Edilwalch, déjà chrétien, et tous les missionnaires venus parmi eux avaient travaillé en vain à leur conversion, jusqu'à ce que l'évêque de Northumbrie, Wilfrid, chassé de son diocèse, arrivât dans leur pays. Les premiers qu'il baptisa furent deux cent cinquante serfs, dont Edilwach lui avait fait présent, ainsi que de l'île de Selsey, en 678. Après leur baptême, l'évêque les surprit en leur apprenant que, comme enfants du Christ, ils étaient désormais libres. Cette générosité enchanta le peuple, qui vint

par bandes écouter les prédications de Wilfrid ; et les désirs bien connus du roi firent là, comme dans les autres états anglo-saxons, accepter le baptême à beaucoup de personnes non converties intérieurement. Au bout de cinq ans, Wilfrid avait établi assez fortement le christianisme dans le Sussex. Ce pays fut, à son départ, adjoint au diocèse de Winchester, puis obtint peu de temps après, dans un synode, ses propres évêques, dont le premier fut Edbert, abbé du couvent fondé par Wilfrid dans l'île de Selsey.

Le pape Grégoire Ier avait commencé pour la nouvelle église anglo-saxonne un plan de constitution et d'organisation, mais qui ne fut pas achevé. Londres et York, désignées comme les deux métropoles, devaient avoir sous elles chacune douze églises subordonnées. Cependant Augustin avait préféré à York Cantorbéry, choix confirmé par les papes subséquents, et la succession des métropolitains fut longtemps interrompue dans York. Les Anglo-Saxons n'eurent donc d'abord qu'une seule métropole, celle de Cantorbéry, mais dont la juridiction, jusqu'à Théodore (669), n'était pas reconnue par toutes les églises. Le sixième archevêque de Cantorbéry, Deusdedit, étant mort de la peste avec plusieurs autres prélats anglais, les rois de Kent et de Northumberland lui donnèrent pour successeur le prêtre Wighard, et l'envoyèrent à Rome pour y recevoir la consécration du pape, et rendre par là plus étroits les liens entre l'Église romaine et l'Église anglo-saxonne. Mais Wighard ayant cessé de vivre peu après son arrivée à Rome, le pape Vitalien profita de cette circonstance pour placer dans la métropole britannique un homme savant et énergique, qui fut Théodore, moine grec de Tarse en Cilicie. Accompagné d'Adrien, savant abbé africain, Théodore débarqua en Angleterre, en 669, et fut reconnu par les rois et les évêques, sans aucune contradiction ; il prit le titre d'archevêque de Bretagne et, au nom du pape, se fit reconnaître par tous les prélats anglo-saxons comme chef suprême, au même titre que l'avait été Augustin. Les diocèses, surtout ceux

d'York ou Lindisfarne et de Winchester, étaient alors d'une étendue telle qu'aucun évêque ne pouvait suffire aux besoins de ses ouailles. Théodore résolut de les subdiviser; l'entreprise était difficile : pour la réaliser, il déploya une énergie non-seulement courageuse, mais presque despotique. Ainsi, après avoir déposé l'évêque opposant, Winfrid de Mercie, il forma de son diocèse cinq évêchés. L'année 700, le nombre des diocèses d'Angleterre s'était déjà élevé de sept à dix-sept.

Enfin son inflexibilité à poursuivre son plan d'augmentation des siéges épiscopaux, engagea Théodore dans une querelle injuste avec un digne et puissant prélat. Le roi de Northumbrie, Egfrid, s'était brouillé avec son évêque Wilfrid, qui avait reproché sa conduite criminelle à son épouse. Ce roi invita à sa cour Théodore, qui saisissant l'occasion de subdiviser encore un grand diocèse, fit, sans l'aveu et à l'insu de Wilfrid, trois évêchés de celui d'York, et installa aussitôt trois évêques sacrés par lui. Wilfrid s'appuya en vain des canons de l'Église, il ne lui resta plus d'autre ressource, de l'avis même des autres prélats, ses confrères, que d'en appeler au pape. Dans ce but, il partit aussitôt pour Rome, mais s'étant arrêté sur la route, pendant tout un hiver, en Frise, où il prêcha les païens, le moine Coenwald, envoyé de Théodore, arriva le premier auprès du saint siége. Toutefois le pape Agathon attendit l'arrivée de Wilfrid pour rassembler le synode romain. Il fut décidé que Wilfrid serait rétabli dans son évêché, que les prélats, installés illégalement pendant son absence, seraient déposés, mais qu'il devrait, aidé d'un synode, choisir pour les remplacer des individus de son clergé auxquels l'archevêque donnerait l'onction épiscopale, et qui dès-lors partageraient avec lui l'administration d'un diocèse trop grand pour un seul. Il y avait suspension contre tout ecclésiastique, excommunication contre tout laïque, qui contreviendraient à ce jugement. Mais quand Wilfrid eut rapporté en Angleterre cette décision, Egfrid et sa vin-

dicative épouse le firent jeter en prison. L'abbesse bretonne Edda n'obtint son élargissement qu'avec la promesse signée par lui qu'il ne reparaîtrait plus sur le territoire d'Egfrid. Le banni se rendit dans le Sussex et en devint l'apôtre.

Théodore de son côté, vers la fin de sa vie, reconnut ses torts à l'égard de Wilfrid, et l'invita à venir auprès de lui à Londres; s'étant réconciliés ensemble, il voulut même le sacrer comme son successeur dans l'archevêché de Cantorbéry, ce que Wilfrid refusa. L'ennemi de ce dernier, le roi Egfrid étant mort dans un combat, Théodore écrivit à son successeur Aldfrid (Alfred) et au roi de Mercie, Ethelred, pour les presser de se conformer aux décisions du pape, en recevant Wilfrid et le réintégrant dans tous ses droits et toutes ses possessions. Sa prière fut écoutée. Aldfrid rendit aussitôt à l'exilé l'évêché de Hexham, puis celui de Lindisfarne et d'York, dans lequel on avait installé de force le pieux Cuthbert (685) qui s'en était démis dès 687. Wilfrid gouverna cinq ans, de 692 à 697, ces églises formant l'ancien grand diocèse d'York, mais en luttes continuelles avec un parti puissant dont son retour gênait les intérêts Le roi même, indisposé par les rigueurs du prélat, se mit parmi ses adversaires et tout-à-coup le fit sommer de lui remettre le riche couvent de Rippon, orné par Wilfrid lui-même, et que le roi voulait transformer en un nouveau siège pour y placer un évêque. Wilfrid, ayant refusé, dut s'enfuir chez le roi Ethelred de Mercie, qui lui remit l'évêché de Lichfield nouvellement vacant. Il se tint alors, sous la présidence de l'archevêque Brithwald, qui s'était joint aux nombreux ennemis de Wilfrid, un grand synode à Nesterfield, en Northumbrie. Wilfrid comparut, mais fut traité avec esprit de parti; on lui demanda de se soumettre d'avance aux décisions quelles qu'elles fussent du synode et de reconnaître les ordonnances faites par Théodore au temps de sa querelle pour le partage du diocèse d'York et de ses biens; il rejeta ces conditions comme injustes et contradictoires avec les décrets des papes Agathon et Serge. Enfin on lui proposa le couvent

de Rippon pourvu qu'il renonçât à tout le reste et à l'exercice de la puissance épiscopale; il repoussa avec indignation une offre, qui, acceptée, eût été la reconnaissance de sa propre culpabilité et de sa déposition; il en appela au siége apostolique, invitant ceux qui voudraient le faire déposer à le suivre à Rome, pour y porter plainte contre lui. Wilfrid partit donc pour la ville des apôtres, où Brithwald, au nom du synode, envoya une députation de moines. La question fut débattue en concile, devant le pape Jean, durant soixante-dix séances. Wilfrid demandait l'accomplissement des décrets des papes Agathon, Benoît et Serge, concernant le maintien et l'intégrité de l'évêché d'York ainsi que des couvents de Northumbrie et de Mercie avec leurs dotations; il consentait, si le roi Aldfrid en refusait la restitution par pure antipathie pour sa personne, à laisser l'administration de l'évêché et des couvents d'York à un prélat que le pape désignerait, pourvu que ses deux monastères les plus chers, Rippon et Hexham, lui fussent restitués intacts. De leur côté, ses accusateurs lui reprochaient d'avoir méprisé en plein synode les décisions de l'archevêque de Cantorbéry, que Rome avait élevé sur toutes les églises de Bretagne. Le pape déclara Wilfrid innocent et ordonna à l'archevêque Brithwald de mettre fin dans un synode aux débats survenus entre Wilfrid et les évêques d'York et de Hexham, Boza et Jean. Brithwald se montrait prêt à obéir; mais le roi Aldfrid déclara ne plus vouloir revenir sur ce qu'il avait déjà décidé en commun avec l'archevêque, légat du Saint-Siége (1), et avec presque tous les évêques de Bretagne. Ce roi étant mort peu de temps après, Brithwald, avec trois évêques et les thans de Northumbrie, chargés de gouverner pendant la minorité d'Osred, tint une assemblée, où l'abbesse Ælflada, sœur d'Aldfrid, vint témoigner que le roi

(1) Il l'était en tant qu'ayant reçu le pallium du pape; du reste, Anglo-Saxon, il avait été élu par le clergé national.

son frère, sur son lit de mort, avait désiré et recommandé la réintégration de Wilfrid. Les thans se conformèrent immédiatement aux décisions papales; les évêques de Northumbrie, après quelque résistance, acceptèrent aussi la proposition de Wilfrid et lui restituèrent les couvents de Rippon et d'Hexham avec leurs dépendances.

Dès sa naissance, l'Église anglo-saxonne avait eu des rapports fréquents avec le siége romain. Beaucoup de prêtres et de laïques, même des rois, allaient en pieux pèlerins à Rome, y visiter les lieux saints et les tombeaux des Apôtres; d'autres s'y rendaient pour tráiter des affaires de l'Église, pour y étudier les sciences ou pour s'y former à la vie ascétique. Ces voyages et le contact avec d'autres peuples, notamment avec les Francs, avaient pour résultat de tenir sans cesse éveillé l'esprit des Anglo-Saxons, que leur isolement insulaire aurait sans cela immobilisé; ce qu'ils remarquaient de bon et d'utile à imiter dans les institutions religieuses de Rome et de la France, ils l'importaient chez eux et réformaient les abus naissants de leur Église par la contemplation assidue des églises étrangères. Théodore et Adrien, envoyés en Bretagne par le pape Vitalien, y jetèrent les fondements d'une culture scientifique plus étendue que ne l'était celle de la plupart des pays occidentaux à cette époque. Ces savants apportaient des livres, et entre autres des classiques grecs; ils établirent des écoles, où, avec la théologie, furent enseignées l'astronomie, l'arithmétique, la métrique; plusieurs de leurs élèves, qui comprenaient le grec et le latin aussi bien que leur langue maternelle, vivaient encore du temps de Bède, comme il le raconte lui-même. Contemporain de Théodore, et animé du même zèle, florissait saint Bennet ou Benedict, qui, formé à Rome et au couvent de Lerins en Provence, fit cinq voyages sur le continent et réunit, des divers lieux qu'il visita, une riche bibliothèque dans le couvent de Weremouth, qu'il avait fondé.

Non moins utile aux Anglo-Saxons fut l'intime liaison de

leur Église avec celle d'Irlande, qui était alors une des plus florissantes. Des Irlandais avaient contribué à fonder plusieurs églises d'Angleterre; celle de Northumbrie fut longtemps sous une direction irlandaise, et le monastère de Lindisfarne, dont la féconde influence s'étendit si loin, avait été peuplé de moines irlandais avec leurs élèves saxons, hommes qui servaient Dieu seul et ignoraient le monde, qui ne possédaient que quelques bestiaux et donnaient à l'instant aux pauvres l'argent qu'ils recevaient des riches. Le roi et les grands les visitaient parfois, mais seulement pour prier dans leur église et écouter leurs prédications; quand ils se présentaient, ils ne recevaient que la nourriture ordinaire du cloître. Partout où un de ces moines, en voyage, demandait l'hospitalité, on le recevait avec joie, le peuple affluait sur son passage pour recevoir sa bénédiction et écouter ses conseils. Les prêtres se rendaient dans les villages pour y prêcher et y administrer les sacrements, et ils étaient si éloignés de l'avarice qu'ils n'acceptaient pas, sans y être contraints par une puissante autorité, des terrains pour y élever de nouveaux couvents. C'est ainsi que Bède peint les évêques et les moines irlandais de la Northumbrie, lui qui cependant était en querelle avec eux au sujet du cycle pascal. Beaucoup d'Anglo-Saxons, tant de la noblesse que du peuple, passaient en Irlande, dont les couvents et les écoles leur offraient l'hospitalité la plus empressée; aussi y venaient-ils par essaims, comme des abeilles, ainsi que le dit Aldhelm, contemporain de Théodore et de Wilfrid. En retour, l'habitant de l'Irlande émigrait volontiers en Angleterre; une foule d'élèves irlandais environnaient l'archevêque Théodore. Les principaux saints et docteurs anglo-saxons avaient eu des Irlandais pour maîtres, tels saint Egbert, fondateur des premières missions anglo-saxonnes sur le continent païen, et saint Willebrod, qui avait passé douze ans en Irlande avant de devenir l'apôtre des Frisons, et les deux prêtres anglais Hewald, qui partirent d'Irlande pour aller, en 690, convertir les Saxons d'Allemagne, mais furent mas-

sacrés par eux. L'irlandais Mailduf fonda, en 670, une école, d'où naquit le couvent de Maildufsbury, plus tard célèbre sous le nom de Malmsbury. Son élève et successeur comme abbé de ce monastère, fut saint Aldhelm, premier évêque de Sherburn ou Salisbury, que deux siècles plus tard Alfred déclarait avoir été le meilleur poète anglo-saxon. Le débat pour la célébration de la Pâque ne détruisit heureusement pas les rapports des deux nations, quoique l'hostilité fût devenue très-vive dans certains cas particuliers, comme à la conférence de Whitby, en Northumbrie.

Si l'on compare les mœurs et l'état social des païens anglo-saxons avec la morale introduite par le christianisme, on s'étonnera de la rapidité de la transformation et régénération de ces tribus. Le sort du serf était notablement adouci; les dimanches et jours de fête, il était libre de toute corvée, au point qu'il obtenait sa liberté si son maître avait voulu le forcer à travailler un de ces jours. Les nombreux esclaves auparavant soumis à l'arbitraire le plus désordonné, avaient été placés par l'Église sous la protection de certaines lois, et l'entière abolition de l'esclavage était préparée par ce fait que les chrétiens anglo-saxons ne soumettaient plus à la servitude leurs prisonniers de guerre et s'accoutumaient à regarder tous les hommes comme leurs frères. Les Anglo-Saxons païens, au contraire, croupissaient encore dans une telle barbarie, qu'ils allaient jusqu'à vendre non seulement leurs compatriotes, mais leurs propres enfants, comme esclaves aux marchands du continent. Cette cruauté fut enfin sévèrement interdite. Ceux dont le pillage avait été l'occupation favorite en vinrent jusqu'à se dépouiller librement de leurs légitimes propriétés pour secourir les pauvres, fonder des hôpitaux, des églises, des couvents, ou simplement pour se délivrer de toutes les tentations de l'ambition et des soucis distrayants du monde. Ce n'était pas un mouvement frivole et passager, celui qui poussait tant de hauts personnages, rois, reines, enfants de rois, à renoncer totalement au pouvoir, aux richesses, aux jouissances de tout genre, pour se

jeter dans les austérités de la vie du cloître. Parmi les rois qui, durant ou peu après l'époque de Théodore et de Wilfrid, déposèrent la couronne pour aller au couvent, ou dans la solitude, mener une existence pénitente et consacrée à Dieu, on cite, outre les rois de Wessex Céadwalla et Ina, le roi des Ostangles Siegbert, le roi de Mercie Ethelred et son successeur Kenred, les rois d'Essex Sebba et Offa, les rois de Northumbrie Céolwulph et Eghbright. On compte plus de trente rois et reines des Anglo-Saxons qui firent ce sacrifice aux VIe et VIIIe siècles (1).

(1) On compte en général vingt-trois rois anglo-saxons et soixante reines et enfants de rois placés parmi les Saints, depuis le VIIe jusqu'au XIe siècle.

CHAPITRE XIV.

QUERELLES EN BRETAGNE ET EN IRLANDE POUR LE JOUR DE LA CÉLÉBRATION DE PAQUES ET LA FORME DE LA TONSURE (1).

Le concile de Nicée avait mis fin à l'ancien débat pascal, en réglant que dans toute la chrétienté Pâques serait célébré le même jour, à savoir le dimanche d'après le quatorze de la première lune du mois. Une nouvelle difficulté s'était élevée pour fixer quand commençait la lune pascale. Les premiers chrétiens s'étaient dans ce but servi du cycle hébraïque de quatre-vingt-quatre ans; ensuite le concile de Nicée avait chargé l'église d'Alexandrie de calculer le jour pascal et de communiquer au pape le résultat de ses recherches, pour qu'il le fît proclamer dans toutes les églises: depuis lors le cycle juif était remplacé en Orient par le cycle de dix-neuf ans, d'Anatolius, corrigé par Eusèbe. Mais Rome et les Latins

(1) Livres consultés: Beda, Hist. eccl. Cummianus hibern. Epist. de controv. pascali dans Usser (Sylloge), p. 17.

tenaient encore au cycle vicieux de quatre-vingt-quatre ans, dans lequel le cours des lunes était retardé de deux minutes et quelques secondes, de sorte que les jours du mois où devait se rencontrer la nouvelle lune pascale flottaient chez les Occidentaux du 5 mars au 2 avril, pendant que chez les Alexandrins ils étaient renfermés entre le 8 mars et le 5 avril. De cette manière, le quatorzième jour, ou le dimanche de Pâques, pouvait arriver en Occident dès le 18 mars, et jamais plus tard que le 15 avril; en Orient, au contraire, il ne pouvait tomber que le 21 mars, et souvent était reculé jusqu'au 18 avril. Enfin, les Latins fixèrent que la Pâque n'arriverait plus avant le 16 du mois, et les Alexandrins qu'ils ne la célébreraient pas avant le 15. Mais de ces différences il résulta que dès l'an 387 Rome célébrait déjà Pâques le 18 avril, pendant que cette fête n'était solennisée que le 25 à Milan et à Alexandrie. En 444, il y avait presque un mois entre les deux Pâques alexandrine et romaine, ce qui détermina le pape Léon à reporter le jour pascal au 23 avril, adopté par les Alexandrins. Après la mort de ce pape, Rome adopta le cycle de cinq cent trente-deux ans, inventé par Victorius d'Aquitaine, et qui se rapprochait davantage du calcul d'Alexandrie. Complétement d'accord avec ce calcul, le cycle de Denis-le-Petit fut enfin adopté vers le milieu du VIe siècle et rétablit l'unité dans la célébration du jour de Pâques pour Rome et pour Alexandrie.

Dès son origine, l'Eglise de Bretagne avait adopté le cycle pascal romain. Quand Augustin et ses compagnons romains abordèrent dans cette île, ils y trouvèrent l'ancien cycle de quatre-vingt-quatre ans et le même calcul que pratiquait Rome avant l'adoption du cycle de Denis, avec cette seule particularité que les Bretons célébraient la Pâque dès le quatorzième jour du mois, s'il se trouvait être un dimanche, pendant que les Romains, dans ce cas, attendaient au seizième jour.

Le pape Grégoire ayant donné à saint Augustin juridic-

tion sur tous les évêques bretons, celui-ci employa son autorité pour réformer les églises bretonnes, encombrées d'abus, et notamment pour rétablir l'harmonie dans la célébration du jour pascal. Mais la conscience même des vices introduits dans leur discipline ecclésiastique, et le penchant de l'évêque Augustin pour les Saxons, leurs irréconciliables ennemis, éloigna les Bretons de l'obéissance à ce prélat. Plusieurs de leurs évêques se laissèrent, il est vrai, attirer, par l'influence du roi Ethelbert, à une conférence avec Augustin; mais toutes ses raisons et ses prières ne purent les déterminer à abjurer les usages tombés chez les Latins en désuétude, et que les Bretons regardaient toujours comme un pieux héritage de leurs ancêtres. Augustin proposa enfin de remettre la décision de cette querelle au jugement de Dieu, manifesté par un miracle. Les Bretons y consentirent quoiqu'à regret; un Anglo-Saxon aveugle fut introduit, et les évêques bretons n'ayant pu le guérir, Augustin lui rendit la vue par ses prières. Toutefois les Bretons demandèrent qu'on assemblât un second synode plus nombreux, vu qu'ils ne pouvaient, sans l'approbation des leurs, abolir d'antiques usages. A la seconde assemblée parurent sept évêques bretons et plusieurs savants moines du couvent de Bangor. Ils avaient d'abord interrogé un ermite jouissant d'une réputation de sainteté et qui leur avait dit de se conformer aux désirs d'Augustin, s'il leur parlait avec douceur et modération, mais de le repousser avec dédain dans le cas contraire; que s'il se levait à leur approche, ils devaient le prendre pour un homme humble et doux; que s'il restait assis, c'était un orgueilleux qui ne méritait pas d'être écouté. Il arriva par hasard qu'Augustin, à l'arrivée des Bretons, resta assis; en conséquence, ils décidèrent de lui refuser toutes ses demandes. Il en exposa trois : qu'ils célébrassent la Pâque le même jour que Rome, qu'ils administrassent le baptême suivant le rite romain, qu'ils se missent en communication plus intime avec lui et avec ses frères, pour qu'ils pussent ensuite de concert porter l'Évangile

chez les Anglo-Saxons (1). Les Bretons ne lui accordèrent aucun de ces trois points; ils déclarèrent de plus ne pas le reconnaître pour leur archevêque; car, disaient-ils entr'eux, si maintenant il ne se lève pas même pour nous saluer, combien ne nous mépriserait-il pas encore davantage si nous nous soumettions à lui. Irrité de leur entêtement, Augustin finit par leur prédire que, puisqu'ils ne voulaient rien faire pour la conversion des Anglo-Saxons, ils en seraient punis par ce peuple même. Cette prédiction, comme le dit Bède, s'accomplit; huit ans après la mort d'Augustin, le roi païen de Northumbrie, Edilfrid, pénétra avec une armée chez les Bretons, qui marchèrent au-devant de lui, accompagnés d'un grand nombre d'ecclésiastiques, surtout de moines de Bangor. Comme ces derniers, pendant la bataille, réunis dans un lieu à part, levaient les mains au ciel en priant, Edilfrid s'écria : puisqu'ils invoquent leur Dieu, ces hommes, quoique sans armes, combattent de fait contre nous; et il les fit charger si violemment que douze cents d'entr'eux périrent, et il n'en échappa que cinquante.

Depuis sa fondation par saint Patrik, l'Église irlandaise employait aussi le cycle de quatre-vingt-quatre ans, mais tel que Sulpice Sévère l'avait corrigé dans les Gaules, c'est-à-dire en admettant que le dimanche pascal pouvait tomber le quatorzième jour de la lune, vu qu'en réalité le seizième jour, terme le plus avancé où, dans le système romain, Pâques pût arriver, n'était que le quatorzième jour de l'ancien cycle. Ce calcul corrigé avait été introduit par Patrik en Irlande, d'où Colomban et ses disciples l'avaient porté dans le

(1) Le clergé breton paraît avoir été alors assez déréglé. Il différait de Rome en baptisant sans l'addition de l'huile, en trouvant canonique la consécration épiscopale par un seul évêque et en employant pour l'Eucharistie du pain azyme, tandis que Rome et tout l'Occident se servaient de pain fermenté. Quant aux dogmes, il les avait conservés purs.

nord et le sud de la Bretagne. Pendant ce temps les Romains avaient adopté la méthode alexandrine, et dans le calcul breton et irlandais, qui admet que le dimanche pascal peut arriver même le quatorzième jour de la lune, ils croyaient retrouver l'ancienne erreur des quartodécimants, ne remarquant pas que ce quatorzième jour était le même qu'ils avaient auparavant nommé le seizième, et que du reste la Bretagne, comme l'Irlande, ne fêtait Pâques le 14 que s'il se trouvait être un dimanche. Les Irlandais ne furent avertis de ces différences qu'en 609, par une lettre de l'archevêque de Cantorbéry, Laurentius, et des évêques Mellitus et Justus. Mais on n'en conserva pas moins l'ancien calcul jusqu'à ce que, en 630, le pape Honorius Ier écrivit à ce sujet à l'église d'Irlande. Les évêques et abbés du midi de cette île se réunirent à Old-Leighlin. Là les principaux prélats déclarèrent que, conformément à la tradition reçue de leurs prédécesseurs, ils se croyaient tenus à observer les ordonnances des successeurs des Apôtres, et qu'en conséquence ils étaient décidés à célébrer désormais Pâques le même jour que l'Église universelle. Des obstacles inattendus venant s'opposer à l'exécution de ces résolutions, on envoya des députés à Rome, comme à la mère commune; ces envoyés, à leur retour, décrivirent comment ils avaient vu à Rome des représentants de tous les pays chrétiens les plus éloignés et les plus différents, s'accorder sur le jour pascal. Dès-lors, c'est-à-dire depuis l'an 633, le nouveau cycle pascal romain régna dans le sud de l'Irlande, dans le Munster, une portion du Connaught et la plus grande partie du Leinster. Le moine Cummian composait alors son traité sur la Pâque, dédié à l'abbé Segienus de Hy, dont les moines, zélés partisans du cycle irlandais, murmuraient contre Cummian, qui avait adopté le nouveau cycle romain. Cummian, pour sa défense, disait entr'autres choses : « Y a-t-il rien de plus dé-
» raisonnable que de prétendre que Rome, Alexandrie, Jé-
» rusalem, Antioche et le monde entier se trompent, que
» seuls les Scots et les Bretons ont raison ! »

Le nord de l'Irlande commença aussi à s'agiter au sujet du jour pascal; l'archevêque d'Armagh, Thomian, plusieurs évêques et nombre d'ecclésiastiques en écrivirent au pape : mais leur lettre étant arrivée au moment de la mort du pape Sévérin, resta quelque temps sans être ouverte. Il y fut répondu en 640, pendant la vacance du Saint-Siége, par les chefs du clergé romain. Cette réponse prouve que l'on se faisait, même à Rome, une fausse idée des causes et de la nature du débat; car on y reproche aux partisans du calcul irlandais de renouveler l'ancienne hérésie des Quartodécimants et de fêter la Pâque comme les Juifs. De pareils malentendus, joints à l'influence des moines de Hy dans tout le nord de l'île, firent naturellement rester les choses dans l'ancien état. Le vieux cycle fit même des prosélytes; saint Aïdan, évêque de Lindisfarne, l'introduisit en Northumbrie; et, comme sous son successeur Finan, ancien moine de Hy, des ecclésiastiques de Kent et de France vinrent aussi en missionnaires dans la Bretagne septentrionale, ce pays, qui est aujourd'hui le Northumberland et le sud de l'Écosse, devint le théâtre des querelles pour le jour pascal. Un Irlandais, Nonan, qui avait appris sur le continent le calcul le plus exact, et le diacre Jacob, que Paulinus avait laissé à York, étaient à la tête de ceux des Northumbres qui fêtaient Pâques à la romaine; avec eux tenait la reine Eanfleda; le roi Oswio, au contraire, soutenait avec l'évêque Finan l'ancien cycle irlandais. Il en résultait que pendant que les uns étaient dans la joie pascale, les autres se trouvaient encore dans les jeûnes préparatoires. Cette diversité devait introduire un dérangement funeste dans la discipline, parce que toutes les fêtes mobiles se réglaient sur celle de Pâques.

L'Irlandais Colman, également moine de l'ordre colombanique, ayant succédé à Finan, en 661, sur le siége de Lindisfarne, la querelle pascale se renouvela et s'étendit cette fois à une autre question, bien moins importante, celle de la forme des tonsures. Rome paraît n'avoir fait aucune attention à ce dernier point; mais nouveaux convertis, les

Anglo-Saxons dont plusieurs, comme Wilfrid et son parti, étaient plus zélés pour Rome que les Romains eux-mêmes, ne voulaient rien faire qu'à la romaine, et attachaient un grand prix à des choses indifférentes. A Rome, on se rasait le haut de la tête, laissant à l'entour une couronne de cheveux; en Irlande et en Bretagne, on ne se rasait que le devant de la tête, en forme de demi-lune, et on laissait les cheveux croître par derrière, sorte de tonsure que certains moines du continent avaient portée d'abord (1). Wilfrid et les siens prétendaient que la tonsure romaine venait de l'apôtre saint Pierre, mais que la tonsure irlandaise avait pour auteur Simon le magicien; on ignore sur quels faits s'appuyait cette étrange polémique, dont le but était de faire rejeter la tonsure nationale, comme venant du père des hérétiques.

Après avoir passé une partie de sa jeunesse parmi des Irlandais, au couvent de Lindisfarne, Wilfrid était allé à Rome, où l'archidiacre Boniface lui avait enseigné le calcul pascal romain; et, de retour dans sa patrie, il avait gagné la confiance et l'amitié de son élève Alchfrid, qui régnait en Northumbrie, de concert avec son père Oswio. Il en reçut le couvent de Rippon, dont les moines avaient mieux aimé l'abandonner que de renoncer au cycle et à la tonsure d'Irlande. En 664, les troubles, causés par ces différences, provoquèrent enfin, pour rétablir l'uniformité, une conférence au couvent de religieuses de Strenæshalch (Whitby), où furent présents les deux rois Oswio et Alchfrid. L'évêque Colman avec son clergé scot, l'abbesse Hilda et l'évêque Cedd parurent comme défenseurs des usages irlandais; Wilfrid, l'évêque Agilbert et son ami le prêtre Agathon, enfin Nonan et Jacob, plaidèrent pour le rite romain. Colman parla le premier, s'appuya de la tradition des ancêtres et de l'apôtre saint Jean qui, avec toutes les églises soumises à

(1) Voir Paulin de Nole, ep. 7.

sa direction, avait fêté Pâques de la même manière. Wilfrid répondit très-sensément que Jean fêtait la pâque avec les Juifs le quatorzième jour du mois, sans égard au jour de la semaine, tandis que les Irlandais ne célébrant cette fête qu'un dimanche, ne pouvaient s'appuyer de l'Apôtre. Mais Wilfrid, à cette observation juste, joignit une erreur, celle que le cycle romain d'alors datait de saint Pierre, et était toujours resté le même. La vraie raison de l'attachement obstiné des Irlandais à leur cycle pascal se trouve dans cette question de Colman : peut-on admettre que le vénérable Colomban et ses saints successeurs, hommes éprouvés par le don des miracles, se soient trompés et aient agi contrairement à l'Écriture? Wilfrid répliquait que, même en admettant que ces saints hommes aient suivi par ignorance un cycle pascal inexact, le culte qui leur est dû n'en reçoit aucun échec; mais que leurs descendants, mieux instruits, pécheraient s'ils n'acceptaient pas les décisions connues du siége apostolique et de l'Église universelle, le véritable sens des Écritures. Ici Wilfrid allait trop loin. Dans cette querelle, purement astronomique, l'Écriture ne pouvait être invoquée ni pour, ni contre, et l'Église universelle n'avait pris aucun parti : les seuls quartodécimants judaïsants avaient été rejetés de l'Église, et on ne pouvait leur comparer les Irlandais, qu'en dénaturant tout à fait l'état de la question.

Mais ce qui produisit sur l'assemblée et sur Oswio, l'ami des Irlandais, une impression décisive, ce fut l'autorité de saint Pierre et de ses successeurs que Wilfrid opposa à celle de saint Colomban, invoquée par l'autre parti. Colman dut avouer que Pierre seul et non pas Colomban avait reçu du Christ les promesses et la puissance; et sur cet aveu, le roi Oswio se déclara en faveur du rite romain. La forme de la tonsure ne fut point discutée; elle était tellement subordonnée à la question pascale, que ceux qui abandonnaient le cycle irlandais pour le romain adoptaient en même temps la tonsure romaine, dite *corona*.

Fermement résolu à défendre la pâque irlandaise, Col-

man donna, en 664, sa démission de l'évêché de Lindisfarne, et avec les moines irlandais de son couvent et une partie de ses disciples anglais, il quitta le pays. Il eut pour successeur sur son siége Tuda, qui, formé et ordonné dans l'Irlande du Sud, adhérait au rite romain; mais celui-ci mourut bientôt. York reçut alors pour évêque un élève de saint Aïdan, Céadda : et un autre élève du même maître, nommé Eata, d'abord abbé de ceux des moines anglais qui étaient restés au couvent de Lindisfarne, monta sur le siége épiscopal de cette ville. Quant à Colman et aux moines scots et anglais qui l'avaient suivi, ils allèrent fonder, sur la côte ouest d'Irlande, un couvent dans l'île d'Innisboffin. Là, les moines des deux nations s'étant querellés, les Anglais furent transférés à Mayo, où ne tarda pas à se former un grand monastère, qui, au VIIIe siècle, était encore exclusivement peuplé d'Anglais. Ces derniers moines acceptèrent le rite romain, et Bède dit qu'ils vivaient sous leur abbé du travail de leurs mains et dans une grande pureté de mœurs.

Adamnan, abbé de Hy depuis 679 et général de tout l'ordre colombanique, étant allé, en 701, comme député des Irlandais, à la cour du roi Alfred de Northumbrie, se convainquit des avantages religieux que produiraient l'acceptation du cycle romain et le rétablissement de l'unité de rites. De retour parmi les moines de Hy, il s'efforça de répandre sa conviction dans tous les couvents de son ordre. N'y ayant pas réussi, il passa, l'an 703, en Irlande, où ses efforts furent tels qu'il détermina presque toutes les églises du nord de l'île, excepté celles qui dépendaient de Hy, à prendre le cycle pascal de Rome. L'année suivante, Adamnan mourut à Hy. Ce qu'il n'avait pu accomplir fut enfin consommé par le prêtre anglais Egbert, qui, après un long séjour en Irlande, aborda à Hy en 716 et parvint à persuader aux habitants de ce monastère d'adopter le cycle de Rome et la tonsure romaine. La longue querelle fut ainsi terminée et l'uniformité fut rétablie partout, jusque dans les districts bretons de l'ouest.

L'histoire de ces débats nous montre des deux côtés une grande exagération et des accusations injustes, le siège romain seul fait preuve de libéralité et de modération ; loin de voir dans l'attachement au cycle irlandais un penchant au schisme ou à l'hérésie, il canonisa comme saints, même durant la querelle, les deux hommes qui avaient le plus ardemment défendu l'ancien cycle, Aïdan et Colomban de Luxeu, dont les noms furent inscrits au martyrologe romain. Mais Wilfrid et même Bède donnaient à cette question une importance presque dogmatique. Wilfrid voyait dans les évêques, ses antagonistes, des quartodécimants, des schismatiques séparés de Rome, et pour cela ne voulait recevoir l'onction épiscopale ni d'eux, ni de ceux qu'ils avaient consacrés ; ce qui ne l'empêcha pas d'être convaincu de l'orthodoxie des églises bretonne, irlandaise et picte, au point de prononcer, au nom de ces églises, une profession de foi solennelle dans un concile romain de cent vingt-cinq évêques.

Quant aux Bretons, ils apportaient dans le débat une amertume et une hostilité dirigées surtout contre les Anglo-Saxons, leurs oppresseurs, dont la question pascale n'était que le prétexte. Aussi les églises irlandaises des deux îles avaient déjà toutes accueilli le rite romain, que les Bretons traitaient encore les Anglo-Saxons comme s'ils eussent été des païens. Dans son aversion, le clergé de Demetia allait jusqu'à regarder comme souillés les vases dont un prêtre anglais s'était servi et les faisait soigneusement purifier avec du sable ou de la cendre. Tout Anglo-Saxon obligé d'établir son domicile parmi des Bretons n'était reçu à la participation des sacrements qu'après une pénitence publique de quarante jours.

CHAPITRE XV.

DU CHRISTIANISME EN ALLEMAGNE ET DANS LES PAYS VOISINS (1).

Au temps de la domination romaine, le christianisme s'étendait en Germanie aussi loin que la puissance, la culture et la colonisation des Romains. Il se trouvait donc des églises dans la première et la seconde Germanie, sur la rive gauche du Rhin, en Helvétie, Rhétie, Vindelicie et Norique. Mais les grandes migrations et les ravages, qui commencèrent à la fin du IVe siècle, détruisirent les églises avec les cités et dispersèrent les populations. Le très-petit nombre

(1) Livres consultés: Jonas, vita s. Columbani, dans Mabillon. Walafrid, vita s. Galli, ibid. Eugippius, vita s. Severini, dans Pezius, scriptor. rer. Austr., t. I. Meginfredus, vita s. Emmerani (Basnage). Baudemundus, vita s. Amandi (Mabillon). Audœnus, vita s. Eligii (ibidem). Dans Kleinmayrn, Nachrichten von Juvavia, Salzbourg, 1784, vita antiquissima s. Ruperti; altera vita S. R. in Act. Martyr., t. III. Calles, annales eccl. germ. Winter, ælteste Kirchengesch. von Altbayern, Osterreich und Tyrol, Landshut, 1813. — Muchar, Rœmisches Norikum; ælteste Kirchengeschichte Œsterreichs, Gratz, 1826.

des églises qui prolongèrent avec peine leur existence et continuèrent de nommer leurs évêques, ne purent toutefois sauver leur histoire de l'oubli : et les annales chrétiennes de la Germanie d'alors ne se retrouvent plus que par fragments, dispersés dans les légendes des Saints et les signatures des conciles. Au VIIe siècle seulement, l'histoire commence à devenir plus claire, et laisse voir d'une manière plus précise la marche et le progrès de la conversion des diverses tribus allemandes.

Vindonissa, en Helvétie, était le siége d'un diocèse qui s'étendait sur une grande partie de l'Allemannie, encore païenne. Les confins de ce vaste diocèse, du côté d'Augsbourg, de Bâle (Augst), de Strasbourg, de Lausanne et de Chur, sont tracés, en 630, par le roi Dagobert Ier, dont le diplôme, qui a été perdu, est mentionné plus tard par l'empereur Frédéric Ier. Bubulcus, qui assistait, en 517, au concile d'Epaona, est le premier évêque connu de Vindonissa; son successeur, Maxime, transféra, de 553 à 561, son siége sur le lac de Constance, dans la ville de ce nom, soit à cause de l'augmentation des chrétiens allemands, soit parce que Vindonissa, détruite, n'était plus habitable. L'évêché d'Aventicum (Avenche, près de Berne) paraît avoir été fondé plus tard; son évêque, Superius, prit part en 535, au synode de Clermont. L'auteur d'une chronique de cette époque, Marius, l'un des prélats assistants, en 584, au synode de Mâcon, semble avoir établi le premier son siége à Lausanne, car d'anciens monuments le nomment évêque d'Avenche et de Lausanne. Les signatures du concile d'Epaona (517), parmi lesquelles se trouve un Maxime de Genève (Genava ou Gebenna), sont la seule preuve qu'il y avait alors dans cette ville un siége épiscopal. Une des plus anciennes églises était celle d'Octorum, dans le Valais, dont l'évêque Théodore siégeait déjà, en 381, au concile d'Aquilée; mais depuis 584 ces prélats prenaient leur titre de Sitten et non plus d'Octodurum. La Rhétie avait aussi, au milieu du Ve siècle, un évêque à Chur; et au concile de Chalcedoine,

Abundantius, évêque de Como, signa au nom de l'évêque de Chur, Asimon.

Sous la domination des Francs, l'idolâtrie disparut peu à peu du sein de l'Allemagne; des missionnaires d'Irlande y venaient avec intrépidité prêcher la foi. L'un d'eux, Fridolin, après de longs travaux apostoliques en France, avait fondé vers l'an 511, dans une île du Rhin, au-dessus de Bâle, le couvent de nonnes de Seckingen, et prêché l'Évangile sur les deux rives du fleuve. Cent ans plus tard, saint Colomban et ses disciples parurent chez les Allemands du lac de Constance, en grande partie idolâtres.

Colomban, d'abord moine au grand couvent irlandais de Bangor, sous la direction de saint Comgall, passa, en 590, avec douze frères dans les Gaules, qui avaient alors un pressant besoin de missionnaires éclairés et actifs pour obvier aux progrès croissants de la barbarie parmi le peuple, et préserver le clergé indigène de la chute dans l'indifférence et l'immobilité intellectuelle. Une quantité de personnes venant se mettre sous sa direction, il fonda dans une solitude des Vosges le couvent de Luxeu, et se vit bientôt forcé d'en élever dans le voisinage un second, plus tard appelé Fontaines. Quoique demeurant parmi les Francs, il célébrait la pâque à l'irlandaise, ce qui lui attira des reproches de la part des évêques du pays et le décida à écrire au pape Grégoire Ier une défense de son cycle pascal. En 602, il écrivit de même à un concile d'évêques francs, qui s'étaient réunis à son sujet, et leur déclara sa résolution de conserver le cycle que lui avaient légué les Saints de l'Église d'Irlande; il invoqua de nouveau l'appui de Rome, et demanda à l'un des successeurs du pape Grégoire la permission de garder ses usages, qui n'étaient point contraires à la Foi, priant qu'on ne le troublât pas plus qu'il ne troublait les autres : « nous désirons, disait-il, la paix et une union comme celle » qui liait entr'eux Polycarpe et le pape Anicet. »

Bientôt Colomban fut persécuté par Brunehaud, grand'-mère du jeune roi burgonde, Théoderic. Cette femme am-

bitieuse avait jeté son petit-fils dans des débauches précoces pour pouvoir plus aisément le conduire et gouverner en son nom. Mais le jeune roi, qui vénérait Colomban, ému de ses reproches, lui ayant promis de se corriger, la reine-mère fit enlever par des soldats, en 610, le saint personnage du couvent de Luxeu, et le bannit avec tous ses Irlandais et ses Bretons. Ils furent conduits vers la côte ouest de France, pour y être embarqués; cependant le navire fut rejeté par les vagues sur la rive du continent, où le maître du vaisseau les laissa libres. Ils vécurent quelque temps à Nantes; puis après s'être arrêté dans les états de Clotaire, Colomban se rendit près du roi d'Austrasie, Théodebert, qui l'invitait à se choisir une demeure dans son royaume. Il remonta le Rhin, la Limat et le lac de Zurich; et près des bouches de la Limat, à Wangen, non loin de Tuggen, il s'établit avec ses disciples au milieu des païens. Un de ses moines, Gall, ayant jeté dans le lac des objets destinés en sacrifice à Wodan, et ayant mis le feu au temple de cette idole, le peuple irrité voulut tuer le téméraire et flageller Colomban. Ils fuirent de ce lieu vers Arbon, sur le lac de Constance, où un prêtre, Willimar, leur donna l'hospitalité et leur indiqua, comme le meilleur point pour leur établissement, les environs de la ville détruite de Bregenz. Là, Colomban se mit à travailler à la conversion des Souabes; il s'enhardit bientôt jusqu'à faire briser par Gall trois idoles d'airain, très-vénérées du peuple, et changea en église le temple qui les contenait. Un couvent s'éleva près de l'église, et l'apôtre et ses compagnons y vivaient du travail de leurs mains. Cependant Brunehaud et Théodoric, ayant vaincu Théodebert, en 612, devinrent puissants en Allemagne; et les païens ayant tué à Colomban deux disciples, il quitta cette contrée pour passer en Italie. C'est alors qu'il écrivit de Milan sa lettre, déjà mentionnée, au pape Boniface IV, au sujet des *trois chapitres*; il fonda dans les Apennins, en 613, le couvent de Bobbio, où il mourut deux années après, âgé de soixante-douze ans.

Son disciple, Gall, qu'une maladie avait retenu en arrière,

se choisit un ermitage dans un vallon, sur le torrent de Steinach, guérit la fille du duc allemand Geuzo, et, sur l'invitation de celui-ci, alla assister dans la ville de Constance à l'élection de l'évêque, pour laquelle se trouvaient réunis les prélats Flavien d'Autun, Hermanfrid de Verdun, Athanase de Spire. Tous proclamèrent comme le plus digne Gall, qui refusa cet honneur, sous prétexte qu'il était étranger, et recommanda son élève, le diacre Jean, né dans le pays. Ce dernier, qui s'était caché, fut donc amené et sacré; à sa première messe, Gall prononça un sermon, qui nous est resté. Il se retira ensuite dans sa solitude; et lorsque, en 625, les moines de Luxeu lui députèrent six Irlandais de leur couvent pour le prier de devenir leur abbé, il refusa cette dignité, afin de ne point abandonner ses Allemands païens ou seulement à moitié convertis. Il mourut, occupé d'eux, à Arbon, âgé de quatre-vingt-quinze ans, en 645. Son tombeau devint bientôt un lieu de pèlerinage très-fréquenté. Ses disciples continuèrent à vivre suivant la règle sévère de saint Colomban, dans le cloître nommé aujourd'hui Sankt-Gallenzelle. Deux d'entre eux s'en allèrent prêcher les païens : l'un, Théodore, à Kempten, où il fonda un nouveau couvent; l'autre, Mang, à Füszen, sur le Lech, où il mourut, en 666.

Dans cette partie de la Pannonie, appelée maintenant la Styrie, subsistait, depuis la fin du IIIe siècle, l'évêché de Petau, dont le prélat, Marcus, en 380, fut chassé par l'évêque arien Julianus Valens, appuyé des Goths; mais le peuple catholique ne pouvant le souffrir, l'arien dut bientôt faire retraite vers Milan. On ignore l'origine de l'évêché de Cilly (Celeja), dont l'évêque Jean, en 558, parut au concile d'Aquilée. Dans la deuxième moitié du Ve siècle, Paulinus était évêque à Tiburnia, en Carinthie, ville que d'autres prennent pour Ratisbonne. Par leur liaison avec la métropole Aquilée, plusieurs prélats de ces contrées furent entraînés dans le schisme de cette époque. Les rois d'Austrasie ayant alors subjugué une partie de l'Italie et les districts

allemands voisins, l'épiscopat franc se permit d'arracher trois de ces diocèses au schisme, en y plaçant des évêques de son choix, acte dont se plaignirent, en 590, les évêques de la province d'Aquilée auprès de l'empereur grec, Maurice. Ils nomment ces trois églises violentées par les Francs, Beconensis, Tiburniensis et Augustana. Sur la première, on n'a que des conjectures ; Augusta peut avoir été Cilly, mais aussi Augsbourg. Toutefois on ignore si Augsbourg avait alors un évêque ; la liste des prélats de cette ville, jusqu'au VIIIe siècle, ne se lie à aucun événement. Obscure rivale d'Aquilée, s'élevait aussi l'antique métropole de Laureacum (Lorch), d'où la haute et la basse Pannonie avaient reçu les lumières de la Foi, comme l'attestent les bulles des papes Symmaque et Agapet II. Petau en Styrie et Sciscia (Sissek) en Croatie étaient probablement dépendantes de Lorch. Un évêque de Sciscia, Marcus, assistait, en 347, au synode de Sardique ; de Lorch, on ne connaît que deux évêques, Constance, mentionné dans la vie de Sévérin, et Théodore, à qui le pape Symmaque donna, l'an 500, le pallium en termes qui prouvent que plusieurs de ses prédécesseurs avaient déjà reçu ce signe de dignité.

Dans la partie de la Rhétie qui forme le Tyrol actuel, Trente et Brixen étaient siéges épiscopaux depuis le IVe siècle, où l'on cite déjà Abundantius et Vigilius de Trente, Philastrius et Gaudentius de Brixen. L'évêché de Sabiona ou Seben en Tyrol est postérieur ; son premier évêque connu, Ingenuinus, vers la fin du VIe siècle, prit, comme son contemporain l'évêque de Trente, Agnellus, part au schisme d'Aquilée. Plus ancienne, l'église d'Æmona (Laibach) avait son évêque Maxime présent aussi à Aquilée en 381.

Natif de Belgique, saint Valentin parut en 440 dans le castel romain de Castra-Batava (Passau), au confluent de l'Inns et du Danube, et se mit à prêcher tant aux païens qu'aux ariens, la doctrine orthodoxe. Sentant bientôt qu'il avait besoin d'être confirmé dans cette mission par le siége apostolique, il partit pour Rome, où le pape Léon lui donna

pleins pouvoirs et le renvoya à Castra-Batava. La haine des païens et des ariens le força de s'en aller de nouveau à Rome. Là le pape le sacra évêque et lui permit, s'il était chassé une troisième fois, de se tourner vers d'autres peuplades. A son retour sur le Danube, ayant été maltraité par les païens et les ariens et renvoyé de la ville, il gagna la haute Rhétie (Alpes tyroliennes), où il réussit à baptiser beaucoup d'indigènes et mourut enfin d'une sainte mort.

Peu de temps après, vers l'an 454, parut en Pannonie et en Norique, saint Sévérin, que l'on croit né en Afrique. Apportant des secours physiques et spirituels aux chrétiens dispersés et malheureux de ces contrées, il sut se faire craindre et vénérer par les chefs barbares des Germains et employa son ascendant sur eux à défendre les Romains tombés en leur pouvoir. Il résidait principalement dans le district de Fabiana (Vienne) et dans celui de Passau; il avait une cellule près de Vienne, aux environs de laquelle s'éleva un monastère dont les pieux habitants contribuèrent par leurs prédications à étendre la foi en Pannonie et en Norique; il avait aussi fondé un petit couvent près de Passau, mais prévoyant bientôt la ruine de cette ville, il persuada aux habitants de se retirer avec lui à Lorch, et réellement ceux qui ne le suivirent pas, surpris par les Thuringiens, furent ou massacrés ou emmenés comme esclaves.

A sa mort, arrivée en 482, dans son couvent, près de Vienne, Sévérin prophétisa que tous les chrétiens romains évacueraient la Norique, qui serait complétement ravagée. Cette évacuation s'accomplit au bout de six ans; Juvavia (Salzbourg), Reginum (Ratisbonne), Quintana (Osterhofen) et Castra-Batava étaient déjà changés, par les Allemands, les Hérules, les Thuringiens, en amas de décombres; les chrétiens fugitifs du haut Danube s'étaient réunis à Lorch, d'où il leur fallut se diriger vers l'Italie, sous la protection d'Odoacre. Toutes les villes et les castels romains étant détruits, Lorch même ayant été rasée par les Slaves, le pays resta désert jusqu'en 526, et le christianisme paraît en avoir

disparu entièrement. Trois peuplades germaines, les Allemands, les Bavarois, les Thuringiens, s'étaient partagé la Germanie méridionale. On ne connaît pas les origines des premières églises fondées parmi les Bavarois, émigrés en Norique et en Vindelicie : leur union avec les Francs, dont ils étaient tributaires, dut aplanir le chemin aux missionnaires; et vers la fin du VIe siècle un de leurs ducs, Garibald, père de Théodelinde, était chrétien. Son parent, le duc Théodo, qui gouvernait une autre partie de la Bavière, quoique païen, comme tout son peuple, invita près de lui saint Rupert, évêque de Worms : sans doute il voyait dans l'adoption du christianisme un moyen de se lier plus étroitement avec la cour d'Austrasie, comme Garibald s'était lié avec la cour des Lombards. Rupert vint à Ratisbone en 580, instruisit le duc et le baptisa avec beaucoup de ses sujets, nobles et plébéiens; puis il descendit le Danube jusqu'aux confins de la basse Pannonie. Sur le lac nommé Wallersée, près de Salzbourg, il bâtit une église, appelée depuis l'église du lac (Seekirchen), et se choisit pour résidence l'ancien emplacement de Juvavia, dont Théodo lui fit présent, ainsi que des terres environnantes. Rupert y construisit une église en l'honneur de saint Pierre, puis un couvent à l'ombre duquel beaucoup de colons vinrent se fixer, de sorte que Juvavia sortit enfin de ses ruines sous le nom de Salzbourg. Ayant fait un voyage en France, Rupert en ramena sa nièce, Ehrentrud, et douze prêtres ou moines missionnaires. Salzbourg devint le premier évêché Bavarois et la mère de beaucoup d'églises en Bavière, Autriche, Styrie et Carinthie. Son monastère devint une école pour les ecclésiastiques, et le couvent de femmes qu'Ehrentrud fonda sur le Nonnberg, ouvrit également une école pour le sexe féminin. Après quarante ans de pieux travaux, Rupert mourut en 623; c'est l'apôtre de la Bavière. Peu avant sa mort, Eustase, élève de saint Colomban, était arrivé dans ce pays avec son ami Agilis sur l'invitation du roi franc Clotaire II; mais bientôt, découragés par les difficultés, ils re-

vinrent dans leur couvent de Luxeu, où Eustase mourut en 625.

L'évêque franc Emmeran vint, en 652, à Ratisbone, séjour du duc Théodo, avec la résolution d'aller évangéliser les Avares de Pannonie. Mais le duc bavarois retint de force l'évêque en Bavière pour qu'il y achevât l'instruction de son peuple nouvellement converti et éclairât ceux qui étaient encore païens. Emmeran travailla trois ans avec succès à cette œuvre, puis il partit pour Rome, ayant auparavant autorisé la fille du duc, qui était enceinte, à le désigner comme son séducteur, afin de la sauver elle et le coupable par ce sacrifice de sa propre réputation. Cependant le fils du duc, Landpert, courut après l'évêque, et le fit périr cruellement en lui coupant les membres les uns après les autres.

Si maintenant l'on se tourne vers le Rhin, on y trouve au IVe siècle, à Argentoratum ou Strasbourg, une église dont le premier évêque, Amandus, assista au synode de Sardique. Interrompue au Ve siècle, la succession des évêques est rétablie au VIe, mais n'offre qu'une liste sans faits jusqu'à saint Amandus II, qui de Strasbourg passa à Maëstricht, en 646. Rothar, à qui Amandus avait cédé le siége de Strasbourg, eut pour successeurs deux Irlandais, Arbogaste et Florentius (673 - 693); ils étaient probablement venus avec le roi Dagobert, qui, dans sa jeunesse, avait trouvé un refuge en Irlande.

Spire (Augusta-Nemetum) avait pour évêque, au IVe siècle, Jessé, envoyé du siége romain, dont le nom se trouve parmi les signatures du synode de Sardique. La province Germania prima embrassait alors la métropole de Mayence et les diocèses suffragants de Strasbourg, Spire et Worms (Civitas-Vangionum). Hilaire de Poitiers nomme les évêques de ces siéges les premiers dans sa lettre sur les conciles adressée, en 358, au corps épiscopal des Gaules. L'église de Spire disparut, comme tant d'autres, pour un long espace de temps, dans le tourbillon des invasions barbares; entre Jessé et Athanase, qui vivait au milieu du VIIe siècle, on ne cite plus d'évê-

ques à Spire. Les commencements de l'église de Mayence sont ténébreux; on n'a qu'une liste vague de ses évêques jusqu'à l'an 546. Pourtant on range parmi eux saint Aureus, qui, d'après le martyrologe romain, fut, en 451, massacré par les Huns, avec sa sœur et beaucoup de chrétiens, dans l'église de cette ville. Le souvenir de l'évêque Sidonius a été conservé par l'éloge que lui donne, en 547, le poète Venantius Fortunatus.

A la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle, Maternus, Eucharius et Valerius fondèrent l'église de Trèves; ils étaient sans doute venus de Rome; de là la tradition que saint Pierre lui-même les avait envoyés. Maternus quitta Trèves pour aller prêcher les Ubiens et les Eburons; il fonda ainsi l'évêché de Tongres, et mourut enfin évêque de Cologne. Le premier évêque en titre de Trèves paraît avoir été Agrœcius, qui parut au concile d'Arles en 314. Il fut suivi par saint Maximin, qu'on voit au synode de Sardique, puis par Paulinus, que Constance condamna à l'exil pour son opposition courageuse à l'arianisme. L'évêque Félix reçut, en 386, l'ordination de la main des Ithaciens qui se trouvaient à Trèves, par suite des troubles priscillianistes, et il fut pour cela excommunié, en 398, au synode de Turin. Durant les migrations barbares, Trèves fut ravagée quatre fois, et quoique le Ve siècle offre treize noms d'évêques de Trèves, il est réellement douteux que la succession se soit maintenue dans cette église. Elle se releva peu à peu depuis la conversion de Clovis et retrouva sa première splendeur grâce au mérite de plusieurs de ses évêques. Parmi eux se distingue saint Nicetius de Limoges, qui, n'étant encore qu'abbé, réprimanda le roi Théoderic si librement et l'excita au repentir avec tant de zèle, que celui-ci, après la mort de saint Aprunculus, crut devoir le faire élire évêque de Trèves (527).

Une antique tradition donne à l'église de Metz pour fondateur et premier évêque Clément, venu probablement de Rome au commencement du IVe siècle. Parmi ses succes-

seurs, Sperus ou Hesperius, présent au concile de Clermont, en 535, est le seul connu historiquement, jusqu'à saint Arnoulf, ancêtre de Charlemagne, et la gloire de cette église. D'abord, au service du roi d'Austrasie, Théodebert II, Arnoulf avait engendré deux fils; puis, de concert avec sa femme, s'était voué à la continence: en 611, le peuple et le clergé de Metz le demandèrent pour évêque à la mort de Pappolus; quoiqu'il fût encore laïque, la réputation de ses vertus fit passer par-dessus les lois de l'Église, et on lui donna la consécration épiscopale. Devenu, en 623, premier ministre du jeune roi d'Austrasie, Dagobert, il exécuta, au bout de trois ans, en dépit des efforts et même des menaces du roi, sa résolution de renoncer entièrement au monde. Il fit élire saint Goerich pour son successeur, et se retira dans les Vosges, où il soigna plusieurs lépreux de ses mains. Enfin, il s'enferma dans une cellule, où il mourut, en 640. Un de ses deux fils, saint Chlodulf, devint également, en 650, évêque de Metz. — L'église de Verdun honore comme son fondateur saint Sanktius, disciple de saint Denis, premier évêque de Paris, qui l'avait d'abord sacré pour l'évêché de Meaux; de là il passa, en 332, à Verdun dont il fut le premier pasteur durant vingt-un ans. De ses successeurs on n'a conservé que les noms ou d'incertaines légendes; l'histoire ne commence pour eux qu'aux VIe et VIIe siècles. — A Toul, la ville des Leuciens, le premier missionnaire paraît avoir été saint Mansuetus, prétendu disciple de saint Pierre, et qui vivait au IVe siècle. L'évêque de Toul, Auspicius, qui mourut en 478, est connu par les louanges de Sidoine Apollinaire et par son poème sur le comte Arbogaste. En 680, l'évêque Adeodatus assistait, comme envoyé des prélats francs, au concile tenu à Rome contre les monothélites.

Le premier évêque connu qu'ait possédé Cologne est saint Maternus, que l'on trouve, en 314, au synode d'Arles. Son successeur, Euphratas, fut un illustre et ferme défenseur de la Foi contre les ariens, et fut comme tel envoyé à l'empereur, en 347, par le concile de Sardique. Toutefois il paraît

avoir renié plus tard l'orthodoxie, et pour cela un synode de Cologne le déposa, en 346, mais les actes de ce synode sont très-suspects. L'évêque Evergistus périt, l'an 439, en évangélisant les païens, près de Tongres. Des évêques de Cologne, du temps de la domination franque, on ne connaît que Domitien, qui souscrivit, en 535, les décisions du synode de Clermont, puis Charentinus, que Venantius Fortunatus mentionne en 570. Saint Cunibert, d'abord archidiacre de Trèves, puis évêque de Cologne, en 623, fut choisi par le roi Dagobert pour tuteur de son fils, Siegbert, et gouverna, pendant cette minorité, l'Austrasie avec son ami le majordome Pepin, jusqu'en 656. Il n'est point authentique que Cologne ait déjà été métropole, ni que Cunibert soit son premier archevêque.

La Belgique possédait déjà plusieurs siéges épiscopaux au commencement du IVe siècle, comme le prouve le livre de saint Hilaire sur les conciles, lequel est adressé aux évêques de la première et de la deuxième Belgique, aussi bien qu'à ceux de la première et de la deuxième Germanie. Le plus ancien évêché belge semble être celui de Tongres, dont l'évêque Servatius assista aux synodes de Sardique et d'Ariminum. Plus tard Victricius, de Rouen, évangélisa avec succès le pays des Nerviens et des Morins, la Flandre actuelle. Seulement les invasions destructrices des Huns, des Vandales, des Alains, et enfin des Francs, anéantirent les églises du Hennegau, du Brabant, de la plus grande partie des Flandres; et le paganisme y dominait encore cent cinquante ans après la conversion de Clovis. Quelques évêques y paraissent pourtant aux Ve et VIe siècles. Celui de Tongres, Arvatius, transporta, en 452, son siége à Maëstricht, quoique ses successeurs soient encore nommés parfois évêques de Tongres. Théodore fut, en 487, le premier évêque des chrétiens de Tournay, chassés de leur ville par les païens; son successeur, Eleuthère, après le baptême de Clovis, rentra avec ses ouailles dans la cité, et convertit beaucoup de païens. En 532, saint Médard, qui était déjà

évêque de Noyon, le devint en même temps de Tournay, et les deux églises restèrent ainsi unies sous un seul prélat jusqu'en 1146. — Saint Remy donna, l'an 500, à Arras, pour premier évêque, saint Vedaste, qui joignit à ce siége celui de Cambray, et les deux églises continuèrent de former un même diocèse jusqu'en 1093. L'évêque Vedoulf quitta, en 545, Arras pour s'établir à Cambray, qui donna depuis lors son nom à tout le diocèse.

Saint Amand, qu'on a déjà vu évêque de Strasbourg, entreprit, en 630, de convertir les païens de Belgique; mais s'apercevant bientôt qu'il ne produisait aucun effet sur ces grossiers et abrutis idolâtres, il obtint du roi Dagobert une ordonnance en vertu de laquelle tous sans exception devaient se faire baptiser. Amand ne voulait par ce moyen que se faciliter l'accès auprès d'eux, car il avait assez l'esprit évangélique pour dédaigner dans sa mission l'emploi de la force. Aussi n'usa-t-il point de cette ordonnance; ce ne fut qu'à force de persévérante patience, après avoir supporté les plus durs traitements et même avoir été abandonné de tous ses compagnons, qu'il parvint enfin à convertir les habitants du pays de Tournay et de Gand; il fonda un couvent dans cette dernière ville et une église dans Anvers; il accepta ensuite du roi Siegbert II l'évêché de Maëstricht en 646. Découragé par la résistance d'une partie de son clergé aux réformes de discipline qu'il avait projetées, il présenta au pape Martin sa démission en 649. Loin de l'accepter, le pape l'excita à persévérer dans sa voie; enfin Amand se rendit en personne auprès du pape et obtint de lui la retraite qu'il désirait. Il mourut dans l'abbaye d'Elnones en 684.

Contemporain d'Amand, saint Audemer ou Omer, allemand de naissance et élève du couvent de Luxeu, évangélisa les païens Morins, établis le long de la mer, de Boulogne à l'embouchure de l'Escaut; il détruisit leurs idoles et leurs bois sacrés, en baptisa un grand nombre; il pourvut à la conversion des autres par la fondation du cloître et de l'école de saint Bertin. Un Irlandais, saint Livin, parut

aussi alors comme missionnaire parmi les Brabançons, qui le reçurent avec des insultes et des mauvais traitements, comme il le raconte lui-même dans son épître en vers à l'abbé Floribert de Gand (1). L'espérance du martyre, qu'il exprimait dans cette épître, ne tarda pas à se réaliser ; il périt sous les coups des païens de Hauthem en 656. Saint Eloi travailla avec plus de succès à la destruction du paganisme dans l'ouest des Flandres. D'abord orfèvre, il s'était distingué par sa piété et sa charité à un tel point qu'encore laïc il fut sacré évêque de Noyon et de Tournay en 646. Son biographe mentionne surtout ses missions d'Anvers et la conversion opérée par lui des Suèves établis dans cette contrée depuis le temps des grandes migrations.

(1) Cette épître et l'épitaphe de saint Bavon sont peut-être les meilleures productions poétiques de l'époque ; elles donnent, l'une et l'autre, une haute idée de la culture intellectuelle qui régnait alors en Irlande. Voici un passage de l'épître de saint Livin à Floribert :

Hos postquàm populos conspexi luce serenâ,
Sol mihi non luxit, non fuit una mihi.
Impia barbarico gens exagitata tumultu
Hic brabenta furit, meque cruenta petit.
Quid tibi peccavi, qui pacis nuncia porto?
Pax est quod porto ; cur mihi bella moves?
Sed quâ tu spiras feritas sors læta triumphi,
Atque dabit palmam gloria martyrii.
Cui credam novi, nec spe frustrabor inani :
Quid spondet Deus est, quis dubitare potest?

(*Usser. epist. hibern. sylloge n°* 8.)

CHAPITRE XVI.

DE L'ISLAMISME ET DE MAHOMET (1).

Pendant qu'aux extrémités de l'Occident le christianisme développait sa force triomphante et que de florissantes églises s'élevaient parmi des peuples, naguère encore engourdis et comme ensevelis sans vie dans la nuit du paganisme, les secrets desseins de Dieu s'accomplissaient en Orient d'une manière bien différente. Un puissant rival de la vraie religion, d'une force bientôt gigantesque, s'éleva de la presqu'île arabique et marcha rapidement à la double destinée que lui avait marquée la Providence, à savoir de châtier les églises perverties et schismatiques de l'Orient et de servir d'école préparatoire pour le christianisme à tous les peuples non encore mûrs de l'Est et du Sud.

(1) Livres consultés : Le Coran. Abulfeda, de vitâ et reb. gest. Mohamedis, Oxon., 1723. Gagnier, la vie de Mahomet, Amsterd., 1732, 2 vol. Forster, Mahometanism unveiled., Lond., 1829, 2 vol. Reinaud, descrip. des monum. musulm. du cabinet de M. le duc de Blacas., Paris, 1828, 2 vol.

Eloignés du théâtre des grands événements, les Arabes furent, jusqu'au commencement du VIIe siècle, une nation peu connue, en apparence insignifiante, libre à la vérité, mais sans influence au-dehors, cachée au fond des plaines presque inaccessibles de sa péninsule et dépensant ses forces en petites guerres interminables entre ses diverses tribus. Tout-à-coup ce peuple inobservé sortit de ses déserts de sable, devenu terrible par son union dans une seule foi et sous un seul gouvernement monarchique, déclarant la guerre à tous les peuples qui n'acceptaient pas sa croyance; il fonda un empire plus étendu que celui des Romains et qui ne le céde qu'à celui-ci en durée et en solidité.

La religion qui inspira subitement à ce peuple une si irrésistible énergie commença obscure et cachée. Son fondateur fut un Arabe illettré, appartenant, il est vrai à une tribu puissante, mais qui, loin de trouver dans sa tribu un appui pour son entreprise, fut au contraire traité d'imposteur et comme tel longtemps persécuté par les siens. Ce nouveau culte que rien n'avait préparé, dont le fondateur, sans prétendre au don des miracles, n'apportait pour preuve de sa mission et de sa véracité que la simple assurance que Dieu s'était révélé à lui; ce culte, dans le court espace de vingt ans, changea une population désunie, morcelée par les luttes et les haines héréditaires de tribu à tribu, en une grande nation de frères, unie comme une famille, animée d'un même esprit et dont le paganisme enraciné, d'abord si ardemment défendu, céda rapidement la place à la croyance en un seul Dieu. Ce premier triomphe de l'islamisme fut suivi par d'autres non moins merveilleux. Il vainquit et détruisit, au point d'en laisser à peine quelques fragments, l'antique magisme des Perses; il subjugua les pays les plus anciennement et universellement chrétiens, la Syrie, la Mésopotamie, la Palestine, l'Egypte, le nord de l'Afrique. Après plusieurs siècles, il conservait encore une telle force d'attraction, que les peuples païens qui assaillirent l'empire des kalifes, non seulement adoptèrent le mahométisme, mais

en devinrent les plus zélés propagateurs. Privée de la pompe poétique et brillante du polythéisme grec et de la solennité divine du christianisme, qui saisit l'homme entier, ne parlant ni aux sens, ni au sentiment par son culte, théisme nu et abstrait, aux cérémonies arides et vagues, cette religion sans Sauveur, sans sacrements, sans sacerdoce et sans sacrifices, a pourtant exercé sur l'esprit et le cœur de ses fidèles une domination extraordinaire ; après douze siècles, elle est encore, dans tous ses traits essentiels, ce qu'elle était à son origine ; quoiqu'elle se soit longtemps répandue par le glaive et l'exaltation conquérante, elle a aussi marché par des moyens plus doux, et des peuples entiers sont entrés dans son sein, attirés par la conviction et des prédications paisibles.

La Bible contient de remarquables prophéties sur le rôle historique réservé au peuple arabe en vertu de sa descendance d'Ismaël, fils d'Abraham. Elles sont contenues dans les promesses faites à ce patriarche et à Agar. Dieu avait annoncé à Abraham que de lui sortirait un grand peuple et qu'en lui seraient bénies toutes les nations de la terre ; ces paroles se réalisèrent de deux manières par la postérité des deux fils d'Abraham : le fils légitime Isaac, enfant de la promesse, obtint l'héritage spirituel et divin, base de l'alliance éternelle entre les cieux et la terre; le fils illégitime, Ismaël, eut l'héritage inférieur et terrestre, base aussi d'une promesse, celle de la puissance et du régne temporel pour ses descendants. Les deux promesses faites aux deux frères et leurs deux héritages ont été conservés d'une manière remarquablement fidèle par les deux peuples, Juif et Arabe, qui en montrent l'accomplissement dans tout le cours de leur histoire. Comme Isaac engendra par Jacob douze patriarches, souches des douze tribus d'Israël, de même Ismael, d'après la promesse divine, eut douze enfants, d'où sortirent douze peuplades. Comme les douze tribus hébraïques entrèrent en possession de la terre promise de Chanaan, ainsi les douze peuples ismaélites d'Arabie, confor-

mément à cette parole qu'Ismaël habiterait en présence de ses frères, s'étendirent tout le long de la frontière du pays de Chanaan, de l'Euphrate à la mer Rouge. Les deux races conservèrent, sauf quelques modifications dues à l'idolâtrie, la croyance patriarcale au Dieu unique d'Abraham (1); l'une et l'autre gardèrent la circoncision, sceau de l'alliance faite avec leur père commun; comme les Juifs, à l'exemple de leur patriarche Isaac, sont circoncis le huitième jour après leur naissance, de même les Arabes le sont dans leur treizième année, à l'exemple d'Ismaël qui n'avait reçu la circoncision qu'à treize ans. Enfin comme les priviléges de l'alliance conclue avec Abraham devaient se concentrer sur le plus jeune fils de Jacob, sur Juda et sa tribu, à laquelle toutes les autres tribus dissoutes devaient aboutir, ainsi il était réservé à la tribu de Kedar, le plus jeune fils d'Ismaël, d'absorber peu à peu les douze tribus issues de leur commun père.

Toutefois la complète réalisation des promesses faites à Ismaël, ne commença que quand naquit, de la race de Kedar et de la famille royale des Hachemites, le faux messie, Mahomet, comme le vrai messie, Jésus-Christ, était né de la race de Juda et de la souche royale de David. Alors en face de la religion pure, fondée par le descendant d'Isaac, fils de la femme libre et légitime, fils des promesses célestes, s'éleva une religion fausse et chargée d'erreurs, fondée par un rejeton du fils de l'esclave Agar. Alors se réalisa pour les

(1) Au-dessus de leurs idoles, les Arabes, du temps de Mahomet, plaçaient un dieu suprême qu'ils invoquaient dans le danger. L'adage : « Il » n'y a d'autre dieu que Dieu, » était populaire chez les Arabes avant leur réformateur. Les statues d'Abraham et d'Ismaël étaient vénérées dans la Caaba de la Mecque. La pierre noire y avait été apportée par les descendants immédiats d'Ismaël. Ce culte des pierres sacrées est aussi reproché par Isaïe aux Hébreux (Isaie LVII, 6). C'était une corruption de l'antique usage de placer des pierres dans certains endroits en l'honneur du vrai Dieu.

descendants de celui-ci la prédiction qu'ils formeraient un grand peuple, habitant en face de leurs frères, que leur main serait levée contre tous et que tous leveraient la main contre eux. Le kalifat, en quatre-vingts ans, conquit plus d'états que Rome n'en avait soumis en huit siècles. Les Ismaélites s'élançaient pour la première fois de leurs déserts ; triomphants et armés contre toute l'espèce humaine, la main levée sur chacun et chacun levant la main contre eux, ils inondèrent le globe de leurs essaims comme avaient fait les Juifs, avec cette différence qu'au lieu de s'y répandre en vaincus opprimés, ils le parcoururent en conquérants et en maîtres. Ils s'établirent d'une manière plus stable dans les pays où les Israélites habitaient en plus grand nombre ; Ismaël tyrannisa de nouveau Isaac, les Ismaélites persécutèrent leurs frères renégats; ils furent aux mains de Dieu la verge vengeresse.

Avant d'étudier l'islamisme et son auteur, jetons un regard sur l'état où se trouvait alors l'Arabie. Sa population était morcelée en une foule de tribus, formant des confédérations plus ou moins considérables, sous l'autorité de leurs chefs respectifs. Au sud, l'ancien Yemen (royaume des Homérites) dépendait alors de la Perse ; au nord-est se trouvaient les petits états de Gassan et de Hira. Dans le Hedjaz avait régné et fleuri, dès les premiers temps, la race des Djorhamites, issus de Djorham, fils d'Ioktan; les tribus, spécialement appelées Ismaélites, étaient alliées à cette race. La Mecque, capitale du Hedjaz, possédait le plus antique sanctuaire national, la Cabaa, temple carré, où l'on vénérait la pierre noire, et le puits de Zemzen. Les Djorhamites étaient les gardiens de ce saint lieu, et comme tels régnaient sur le Hedjaz, jusqu'à ce que les Khozaïtes, quatre cents ans avant Mahomet, réussirent à s'emparer des clefs de la Caaba, et de la prépondérance qui y était attachée. Mais, en 464, ils furent chassés à leur tour et remplacés par la race ismaélite de Khoréïch. Si l'on excepte les habitants juifs et chrétiens, la population d'Arabie était alors tombée dans un culte

grossier des étoiles et des idoles. Chaque tribu, chaque famille avait son dieu protecteur. Dans l'intérieur et autour de la Caaba se trouvaient trois cent soixante idoles, introduites et installées par les Khozaïtes. Le Koran mentionne surtout trois divinités femelles, Allat, Al-Uzza et Manah, que les Arabes nommaient les filles de Dieu. Quelques-unes de ces idoles n'étaient que de grosses pierres informes, autrefois emportées par les tribus sorties de la Mecque. Quoique ce paganisme fût adouci par la foi en un être suprême, il n'en corrompait pas moins les mœurs; on sacrifiait aux idoles des êtres humains; et l'exposition, même l'immolation des enfants, surtout du sexe féminin, était un usage journalier. Répandus en grand nombre dans ces contrées, depuis la destruction de Jérusalem, les Juifs habitaient, tantôt mêlés aux païens, tantôt réunis, sous leurs propres chefs, dans des villes et châteaux qui leur appartenaient; ils étaient principalement puissants dans le Midi. Il y avait aussi des chrétiens. Enfin, le parsisme avait conquis à ses dogmes plusieurs tribus arabes, notamment celle de Tamim.

Ce fut en 569 que naquit Mahomet (littéralement le précieux, le désiré), dans la tribu des Koréïchites, et de la famille des Hachemites. Quand il vit le jour, son père, Abdallah, n'existait plus, et à l'âge de six ans il perdit également sa mère : son grand-père, Abdelmoutalleb, le premier personnage de la Mecque, chef de sa tribu et intendant de la Caaba, se chargea d'élever l'enfant, qu'il laissa, au bout de deux ans, aux soins de son fils, Abou-Taleb, oncle de Mahomet. Formé pour la profession la plus honorée au Hedjaz, celle de marchand, Mahomet accompagna son oncle dans ses voyages de commerce en Syrie, et fut par lui recommandé à la riche veuve Kadidcha, comme capable de conduire ses affaires commerciales. Le jeune homme qui, dans une guerre contre deux tribus ennemies, s'était déjà acquis le surnom de *fidèle*, après un nouveau voyage de commerce en Syrie, devint, à l'âge de 25 ans, époux de cette opulente veuve, qui le rendit un des plus riches habi-

tants de la Mecque. De nombreux voyages étendirent son intelligence, augmentèrent sa connaissance des hommes, et lui firent connaître les différents cultes de l'Arabie et des pays voisins. Peu à peu se développa en lui l'amour de la solitude; tous les ans il passait un mois dans une caverne du mont Héra, près de la Mecque. Enfin, il se retira du commerce, et à l'âge de quarante ans, il commença sa carrière de prophète, en 609. Il raconte lui-même qu'étant dans sa caverne, la nuit du 23 au 24 ramadhan (nommée la nuit du conseil divin, *Elkadar*), l'archange Gabriel le visita, et lui annonça qu'il était choisi pour détruire, comme apôtre de Dieu, le culte des idoles et réformer à la fois le judaïsme et le christianisme, en les ramenant à l'islam ou à la vraie et primitive religion d'Abraham et de tous les prophètes de Dieu : en même temps Gabriel lui déroula tout le koran, dont les chapitres ne furent ensuite publiés que peu à peu, durant l'espace de vingt-trois ans, il lui remit ce livre, et par le simple toucher lui communiqua la faculté de lire, qui lui manquait jusqu'alors. Mahomet ne raconta ce prétendu événement qu'à ses plus proches parents et amis : sa femme fut la première qui crut à sa mission; puis il gagna son cousin, le jeune Ali, son esclave Séid, Abou-Bekre, Othman, et quelques autres, parmi lesquels des premiers citoyens de la Mecque. Il attendit cependant encore trois ans pour proclamer sa doctrine et sa mission; il se dévoila d'abord à sa tribu dans un grand festin, préparé par Ali, mais sans succès. Il prêcha le peuple qu'il trouva également incrédule. Alors il se déchaîna en critiques amères contre l'idolâtrie et les superstitions de ses compatriotes, les menaçant de l'enfer, ce qui les aigrit et les rendit ses ennemis. Toutefois son oncle, le puissant Abou-Taleb, prit sa défense, mais sans adopter sa doctrine; loin de là, sur les représentations pressantes des principaux Koréïchites, il conseilla à son neveu de renoncer à ses plans; n'ayant pu réussir même à l'ébranler, il lui promit et lui garda sa protection. Cet appui n'empêcha pas les partisans du nouveau prophète de subir à la Mecque

tant d'avanies, qu'avec la permission de leur chef, seize d'entre eux se refugièrent en Abyssinie. Le roi chrétien de ce pays, Negousch, les ayant reçus favorablement, d'autres les rejoignirent, jusqu'à ce que le nombre de ces réfugiés s'éleva à quatre-vingt-trois hommes et à dix-huit femmes. Pendant ce temps, retiré dans la maison d'Orkam avec ceux de ses fidèles qui ne voulaient pas l'abandonner, Mahomet augmentait son parti par la conversion de son oncle Hamsa et d'Omar. Ce dernier, qui jusque là haïssait le prophète au point de chercher à le tuer, fut tout-à-coup changé en son plus zélé disciple par un passage du Koran qu'il entendit réciter. Enfin les Koréïchites ayant résolu la mort de l'ennemi de leurs dieux, la septième année de sa mission (616), Mahomet, protégé par Abou-Taleb, les Hachemites et les enfants de Moutalleb, s'enfuit de la Mecque dans un château-fort de son oncle. Une sentence des Koréïchites, déposée dans la Caaba, le déclara proscrit, ainsi que les Hachemites. Deux ans après (618), un puissant chef arabe, Habib, fils de Malek, d'abord Juif, puis chrétien et enfin adorateur d'Ormuzd, fut appelé par le peuple de la Mecque pour servir de médiateur. Mahomet sut se le rendre favorable. Une légende arabe prétend que, sommé par ce chef de prouver sa mission par des miracles, il guérit la fille de Habib, puis fit descendre la lune du ciel et d'un mouvement de la main la coupa en deux, ce qui convertit aussitôt à l'islamisme Habib et quatre cent soixante-dix citoyens de la Mecque; les autres ne virent dans ce prodige qu'un tour de magie. Néanmoins les Koréïchites révoquèrent l'arrêt d'exil lancé contre lui et sa famille, lorsqu'ils eurent constaté la réalisation de la prophétie de Mahomet, qui avait dit qu'un ver rongerait, dans la Caaba, le diplôme de cette proscription, jusqu'aux lettres initiales signifiant : *Au nom de Dieu.* Mais cet avantage fut bien contrebalancé huit mois après par la mort de son oncle et protecteur Abou-Taleb et de son épouse Khadidcha. Banni de nouveau par les Koréïchites, à l'entrée de la onzième année de sa mission (620), Mahomet alla faire une

vaine tentative pour convertir les Thékifites à Tayef; en retour, il gagna six hommes de Yathreb et de la tribu des Khosredchites, lesquels lui procurèrent bientôt dans leur ville un fort parti.

Le prophète avait jusqu'alors prétendu recevoir ses révélations de l'ange Gabriel; mais, entré dans la douzième année de sa religion, il annonça hardiment avoir été jugé digne, comme Moïse sur le Sinaï, d'un entretien avec Dieu même. Il le raconta d'abord à ses amis, puis à tous les Koréïchites rassemblés aux portes de la Caaba : « Une » nuit, leur dit-il (la nuit dite de l'Ascension par les Mu- » sulmans), éveillé par l'ange Gabriel, je chevauchai, » à travers les airs, sur le coursier céleste Elborak, de » la Mecque à l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, » d'où, traversant les sept cieux, je fus conduit jusqu'à » deux portées de flèche du trône de l'Être suprême. Là » je pus contempler tous les êtres et le mystère de l'uni- » vers, saluer les prophètes et les saints des sept cieux, » leur parler et jouir de la vue la plus intime et des com- » munications les plus ineffables de Dieu, sur le trône du- » quel je lus ces mots : Nul autre dieu que Dieu! et Mahomet » est son prophète. » Or, un si long voyage avait duré si peu d'instants, qu'on n'aurait pu remarquer son absence. Par ce récit, Mahomet s'attira les amères railleries de ses ennemis, de la part d'un grand nombre le reproche de mensonge, et ne trouva de la foi que parmi ses plus ardents et dévoués disciples, grâce encore à Abou-Bekre. Quelques-uns concilièrent leur incrédulité à l'égard de ce voyage nocturne et leur confiance dans le prophète, en regardant tout le récit comme l'effet d'un rêve. Quoique Mahomet prétendît bien que son voyage avait été un fait réel, après sa mort son épouse Ayecha et son gendre, le kalife Moaviah, le présentèrent comme une vision de l'esprit, à laquelle le corps n'avait point participé. Toutefois, les Sunnites, qui forment la majorité des Musulmans, considèrent cette ascension du prophète comme ayant été réelle;

ils en solennisent tous les ans le souvenir, et y voient une preuve capitale de la divinité de sa mission.

L'islamisme s'étendait dans l'intérieur de la Péninsule. Douze députés d'Yathreb vinrent à la Mecque et s'engagèrent par serment, entre les mains de Mahomet, à n'adorer qu'un seul dieu, à s'abstenir du vol, de l'adultère et de l'immolation païenne des enfants. Un disciple du prophète, Mozab, accompagna cette ambassade, retournant à Yathreb; et il prêcha dans cette ville avec tant de succès, qu'il n'y eut bientôt plus une seule maison où ne se trouvât un fidèle. L'ancienne jalousie et antipathie d'Yathreb contre la Mecque, et de la tribu des Khasredchites contre celle des Koréïchites, ne contribua pas peu à ce rapide succès. Soixante-quinze convertis Khasredchites et Aussites reconduisirent, en 622, Mozab à la Mecque, où Mahomet changea subitement ses principes de morale. Jusqu'alors il avait dit : « Pardonnez à vos ennemis, abstenez-vous jusqu'à ce que » Dieu ordonne. » (II, 109.) Devenu plus fort, il commença à dire : « Les fidèles peuvent combattre ceux qui leur nuisent, » ils seront secourus de Dieu. » (XXII, 41.) Dans une réunion nocturne et secrète sur la colline d'Akaba, les Yathrebites lui jurèrent de le défendre lui et les siens, comme ils défendraient leurs femmes et leurs enfants; et Mahomet leur promit que tous ceux qui périraient pour lui trouveraient le paradis ouvert. Les guerriers d'Yathreb, ayant prêté leur serment, reçurent le nom d'Ansars (auxiliaires), par opposition aux Mohadchers (fugitifs), nom des habitants de la Mecque qui avaient été les premiers partisans de l'islamisme. Les Ansars durent se choisir douze chefs, qui représentèrent les Apôtres du Christ. Pour échapper à la guerre qui les menaçait, les Koréïchites essayèrent encore de tuer Mahomet, mais il leur échappa par ruse, et s'enfuit avec Abou-Bekre à Yathreb, où il avait d'avance envoyé ses disciples. Cette fuite ou hégire, arrivée le 15 juillet 622, dans la cinquante-quatrième année de son âge et la quatorzième de sa mission, est le point de départ de l'ère mahométane. Son

entrée à Yathreb fut un triomphe, et cette ville, dès-lors, fut appelée ville du prophète (Medinat-al-Nabi) ou Medine. Aussitôt il bâtit une mosquée pour les prières communes, ordonna des purifications et des aumônes légales, ainsi que le jeûne sévère du mois de ramadhan; sans doute, pour plaire aux Juifs et aux chrétiens, il décida qu'on se tournerait pendant la prière vers Jérusalem, direction qu'il changea dix-huit mois après pour celle de la Caaba de la Mecque. L'islamisme avait alors promulgué ses dogmes fondamentaux; Mahomet était reconnu par ses croyants comme chef religieux et civil; dans sa profonde habileté, il établit une union sacrée et indissoluble entre les Mahadchers et les Ansars, une association par couples toujours composés d'un Arabe de la Mecque et d'un Arabe de Medine.

Durant cinq années, il fit aux Koréïchites une guerre de détail, qui s'étendait toujours et consistait principalement dans le pillage des caravanes de l'ennemi et l'enlèvement de ses troupeaux. Sûrs d'un riche butin, ou du paradis, s'ils mouraient, beaucoup d'aventuriers sans ressource accoururent sous ses étendards, et, en 624, avec trois cent treize guerriers, il vainquit, à Bedre, neuf cent cinquante Koréïchites, commandés par son principal ennemi, Abou-Sofian, un des dix magistrats de la Mecque. Pendant le combat, Mahomet avait prié avec une inquiétude portée jusqu'à la défaillance; il déclara aux siens que la victoire était l'œuvre, non d'eux, mais de Dieu, et qu'il avait vu une troupe d'anges, conduits par Gabriel, mettre en déroute les ennemis. L'argent, pour ses entreprises, lui était fourni moitié par la cinquième partie qu'il se réservait dans toute espèce de butin et moitié par les aumônes faites à la cause de Dieu, espèce de contribution libre, qu'il demandait, au nom d'Allah, à ses partisans, comme impôt de la guerre sainte. Sous un prétexte frivole, il chassa de Medine les Juifs qui l'incommodaient. Mais bientôt il essuya au mont Ohod une rude défaite, où son oncle Hamza périt et où lui-même fut blessé; les vainqueurs cependant retournèrent à la Mecque,

sans profiter de leur victoire. Mahomet déclara martyrs tous les morts; il apprit de l'ange Gabriel que son oncle Hamza avait été élevé au septième siècle, et que cette défaite était un châtiment pour la bienveillance que les siens avaient témoignée aux ennemis pris à Bedre.

La guerre contre les infidèles se développa avec une irritation et une cruauté croissante; des deux côtés on se permettait les trahisons, les assassinats contre le parti opposé; mais l'avantage de la concorde, des mouvements bien combinés, de l'enthousiasme dans sa première ardeur et du mépris de la mort étaient entièrement du côté des nouveaux croyants. Toute l'Arabie centrale était devenue le théâtre de leurs sanglants ravages. La terreur même et le récit des atroces vengeances exercées contre tous ceux qui résistaient servaient la cause du prophète; ceux que la conviction et la libre volonté n'auraient pas amenés sous ses drapeaux s'y rendaient par crainte. En 627, ameutés par les Juifs, les Koréïchites et plusieurs autres tribus dirigèrent contre Medine une grande attaque, appelée la guerre des nations, qui échoua complètement. Alors Mahomet commença à songer sérieusement à la conquête de sa ville natale. « La » Mecque, dit-il, a droit aux respects du genre humain, » la Caaba a été consacrée par la présence d'Abraham et » d'Ismaël; le devoir des Musulmans est d'y aller en pèle- » rinage adorer l'Éternel. » A la tête de quatorze cents guerriers, avec soixante-dix chameaux destinés au sacrifice et une escorte nombreuse de nomades indisciplinés, il partit donc pour ce lieu saint. Les Koréïchites lui ayant fermé le passage, il conclut avec eux un traité de paix, stipulant que l'année suivante il reviendrait et serait introduit dans la Mecque.

Le prophète avait peu à peu élargi son système, au point de ne plus se borner à en faire une religion nationale adaptée à la race arabe, mais de prétendre l'ériger en religion universelle. Il fit graver sur son sceau : *Mahomet, apôtre de Dieu*, et invita les rois voisins à le reconnaître comme

tel. Le roi de Perse Khosrou-Parviz, auquel il écrivit d'abord, ayant déchiré sa lettre, « de même, s'écria le prophète » à cette nouvelle, son empire sera mis en pièces. » L'empereur Heraclius, alors en Syrie et en guerre contre les Perses, reçut mieux sa missive, sans toutefois y satisfaire. Mais le gouverneur grec d'Égypte lui envoya, en retour de sa lettre, de riches présents; et un roi d'Abyssinie, suivant les auteurs arabes, alla jusqu'à accepter l'islamisme d'après cette simple invitation : c'était sans doute un petit chef, sur la côte ouest de la Mer Rouge, car les rois d'Abyssinie demeurèrent toujours chrétiens. Quant aux chefs et princes juifs, chrétiens et païens, tant d'Arabie que des districts environnants, les uns adoptèrent le koran, les autres se soumirent au tribut; ceux qui renvoyèrent ses députés avec mépris éprouvèrent bientôt la vengeance du terrible prophète. Les Juifs de Khaïbar furent soumis avec tous leurs châteaux forts; mais alors la juive Zeynab, dont Ali avait tué le frère dans un combat singulier, empoisonna Mahomet au milieu d'un festin, en 628. Il resta depuis lors languissant et ne survécut que quatre ans. Amenée devant lui, la juive dit avoir voulu éprouver sa mission prophétique, et, au cas qu'il ne reconnût pas la présence du poison, délivrer le pays d'un tyran.

Au temps fixé, Mahomet avait fait en grande pompe son pèlerinage (Elkadha, accomplissement) au temple national de la Caaba. Les cérémonies avaient duré quatre jours et soixante-dix chameaux avaient été sacrifiés. Cet événement augmenta beaucoup son influence sur les Arabes païens, dont des tribus entières s'unirent à lui; parmi elles se trouvaient Khaled, que Mahomet appela plus tard l'épée de Dieu, puis le sage Amrou et Othman, intendant et gardien des clefs de la Caaba. Dès 629, pour venger l'assassinat d'un de ses envoyés, Mahomet lança sur la frontière syrienne une petite armée d'élite, qui, après un sanglant combat avec les Grecs, revint sans être vaincue. Une violation du traité de paix, de la part des Koréïchites, lui procura enfin le prétexte

désiré pour réduire la Mecque sous sa puissance. Avec une armée composée de dix mille Ansars, Mohadchers, Khosaïtes et de Musulmans d'autres tribus, il assaillit à l'improviste les Koréïchites et prit la Mecque presque sans résistance. Le chef des vaincus, Abou-Sofian, se convertit en tremblant à l'islamisme, et Mahomet fut assez sage pour se montrer, contre sa coutume, généreux à son égard. Il accorda la vie à tous les Koréïchites, excepté à quelques-uns des plus signalés, et encore plusieurs de ces derniers se sauvèrent-ils en embrassant l'islamisme. A son entrée dans la ville sainte, Mahomet revêtit l'habit de pélerin et récita les premiers versets de la quarante-huitième soure (1), où Dieu lui assure la rémission de tous ses péchés passés et futurs. Après que tous les habitants lui eurent juré fidélité sur la colline El-Zafa, il visita la Caaba, dont il fit sept fois le tour à cheval, il toucha et baisa la pierre noire, mais fit briser les trois cent soixante idoles qui entouraient le sanctuaire, sans en excepter les statues d'Abraham et d'Ismaël. Il resta quinze jours dans la ville, en changea la constitution, donna un caractère religieux aux trois seules magistratures qui devaient la régir désormais, et envoya ses officiers de divers côtés pour renverser les idoles des tribus voisines. Il marcha en personne contre les Thékifites et les Havasenites. Dans la bataille de la vallée de Honein, ses guerriers prirent la fuite, et les païens de la Mecque, qui avaient dû le suivre, en témoignaient déjà leur joie, lorsqu'il réussit à rallier ses troupes et vainquit. Il attribua ensuite sa victoire à une légion d'anges invisibles qui avaient repoussé l'ennemi. Il dut cependant lever le siége de Tayef. Une grande partie du riche butin fait dans cette campagne fut distribuée aux nouveaux convertis d'entre les Koréïchites, dans l'intention d'affermir leur foi encore très-faible; et le prophète sut apaiser par de flatteuses paroles la jalousie qu'en ressen-

(1) Chapitre du Koran.

taient les Ansars. A Medine, le peuple le reçut avec d'autant plus de joie qu'il avait craint davantage de le voir transférer son siége à la Mecque. La soumission de cette capitale convainquit toutes les tribus qu'elles ne pouvaient résister à la puissance du nouveau prophète, et de toutes parts elles envoyèrent des députés et des félicitations à Medine. C'était la neuvième année de l'hégire (631). A la vérité quelques tribus, déjà converties, trouvant trop pesant l'impôt qu'elles devaient payer à titre d'aumône, se révoltèrent; mais elles furent bientôt remises sous le joug. Même le prince chrétien de la tribu de Tay embrassa l'islamisme. La dernière guerre sainte, que Mahomet dirigea en personne, et où marchèrent trente mille Arabes, avait pour but de chasser les Romains de la Syrie. Mais comme ces derniers se tinrent concentrés dans l'intérieur du pays, il n'y eut point de bataille, et le prophète se contenta d'assujétir au tribut les princes chrétiens de ces contrées. Enfin les païens de Tayef se soumirent aussi; leur demande de conserver encore une année leur culte sans être astreint aux prières du Koran, fut rejetée. Comme il n'y avait plus dès-lors en Arabie de tribu païenne considérable, Mahomet, pour achever d'anéantir l'idolâtrie, fit publier que dans un délai de quatre mois tous les païens encore non convertis devraient passer à l'islamisme ou seraient condamnés à mort. Alors parut la IXe soure, qu'Ali lut à la Mecque devant tout le peuple rassemblé, où il est dit : « Quand les mois saints (où » l'on ne doit pas verser de sang) seront passés, exterminez » tous les esclaves des idoles, poursuivez-les partout, assiégez-les et faites-les prisonniers. Mais sitôt qu'ils se convertissent, font la prière et donnent l'aumône fixée, ne » les considérez plus que comme des frères. » En même temps, le pélérinage à la Mecque fut interdit à tous les infidèles.

Les plus lointaines tribus de l'Arabie étaient soumises; cinq rois de l'Yemen, de la souche des Hamiares, avec tous leurs sujets, embrassèrent de plein gré la religion nouvelle;

le reste des païens de l'Yemen fut converti par le glaive d'Ali. Mahomet, qui ne quittait plus Medine, était sans cesse occupé à recevoir ou à expédier des députations. En 632, il fit un nouveau pèlerinage à la Mecque, entouré de toute sa famille et de quatre-vingt-dix mille pèlerins, venus de toute la Péninsule. Après avoir accompli, dans les sanctuaires de la Mecque, toutes les cérémonies prescrites, et avant l'immolation des animaux, il laissa tomber du haut du ciel ces paroles qui sont considérées comme la conclusion de tout le Koran : « Aujourd'hui, j'ai complété votre reli-
» gion et ma miséricorde pour vous s'est manifestée dans sa
» plénitude par la promulgation de l'islamisme. » Après cela, il abolit l'observation des quatre mois sacrés, qui étaient une sorte de trêve de Dieu et déclara que tous les mois étaient également bons pour combattre les ennemis du Koran; puis il réforma le calendrier arabe. Ce fut là son pèlerinage d'adieu, comme les Arabes le nommèrent; il ne lui fut pas donné de jouir plus longtemps de la domination absolue qu'il avait acquise sur toute l'Arabie. A peine arrivé à Medine, il sentit avec plus de violence les effets du poison reçu dans la campagne de Khaïbar, effets qui, au bout de quinze jours, amenèrent sa mort. Les souffrances et la vue de sa fin prochaine ne l'ébranlèrent point, il garda une grande égalité d'âme, prépara une nouvelle expédition contre la Syrie et disposa tout pour abattre deux rivaux dangereux qui venaient de s'élever dans la Péninsule. L'un, El-Asved, renégat de l'islamisme, s'appuyant sur les révélations de deux anges, parcourait l'Yemen en prophète ; son éloquence et de prétendus prodiges lui attachaient le peuple; il avait déjà soumis tout l'Yemen, lorsque, par suite d'ordres secrets envoyés à des musulmans de cette province, le prophète rival fut égorgé dans son propre palais, la nuit même d'avant le jour où mourut Mahomet. L'autre compétiteur était Moseilama, chef de la tribu de Honeifa, dans l'Yemama, qui, l'année précédente, à la tête d'une députation des siens, avait embrassé l'islamisme à Medine, mais qui se prétendit bientôt

aussi lui inspiré de Dieu et envoyé contre les idolâtres. Il écrivit des révélations à la manière de celles du Koran, trouva beaucoup d'adeptes, surtout dans sa tribu, et expédia à Mahomet la lettre suivante : « Moseilama, apôtre de » Dieu, à Mahomet, apôtre de Dieu ! Partageons la terre, » une moitié à toi et l'autre à moi ! » La réponse fut : « Mahomet, apôtre de Dieu, à Moseilama, l'imposteur ! » La terre est à Dieu ; il la donne à qui il veut d'entre ses » serviteurs, et ceux qui le craignent sont heureux. » Mais les progrès de Moseilama devinrent si menaçants, que le kalife Abou-Bekre dut envoyer contre lui Khaled avec une grande armée ; Moseilama périt dans la bataille avec dix mille des siens ; les autres retournèrent à l'islamisme.

Mahomet, à ses derniers moments, ne fit et ne dit rien qui manifestât un doute sur sa mission ou du repentir sur les moyens employés pour atteindre son but ; il était calme, parlait sans cesse de Dieu et de la vie éternelle, et, s'étant fait porter à la mosquée, devant tout le peuple réuni, il pria ceux auxquels il aurait pu avoir fait du tort de lui pardonner et promit réparation de tout dommage. Aux Ansars, ses plus dévoués fidèles, il recommanda, comme sa dernière volonté, trois choses : de chasser de l'Arabie tous les idolâtres, d'accorder des droits égaux à tous les prosélytes, sans faire de différence entre ancien et nouveau croyant, et d'accomplir les prières avec le plus grand soin. Puis il maudit les Juifs et affranchit ses esclaves. Avant son dernier soupir, il demandait encore une plume pour écrire certaines règles, qui devaient empêcher toute erreur après sa mort ; mais Omar lui représenta qu'ils avaient déjà le Koran. Il expira dans les bras de son épouse Ayecha, seule témoin de son agonie, le 8 juin 632, à l'âge de soixante-trois ans.

N. B. D'après la tradition arabe, il faut distinguer trois branches dans l'ancienne population de la Péninsule, à savoir : la branche éteinte, ou celle des descendants de Sem, fils de Noé ; les Arabes purs, issus de

Joktan, fils d'Heber, et les Arabes naturalisés ou provenant d'Ismaël. Ces derniers se mêlèrent aux Joktanides par le mariage d'Ismaël avec la fille de Modad le Jorhamite. Dans tous les cas, les Ismaélites devinrent bientôt en Arabie la tribu prépondérante, comme l'attestent plusieurs passages de l'écriture sainte et les auteurs arabes eux-mêmes. Dans l'ancien Testament, ismaélite et arabe sont synonymes, et comme la prépondérance des Ismaélites se concentra peu à peu dans la tribu de Cédar (Kedar), ce dernier nom est généralement employé dans les livres saints pour désigner la population arabe. (Voir les passages rassemblés par Forster, Mahometanism unveiled, t. II, p. 388.) Les Ismaélites proprement dits habitaient l'Arabie pétrée et certaines parties de l'Arabie heureuse, notamment l'Hedjaz, dont la Mecque était l'ancienne capitale. Dans la Caaba, à la Mecque, se trouvaient les statues d'Abraham et d'Ismaël, auxquelles les Arabes du temps de Mahomet rendaient les honneurs divins. La haute idée que les Arabes avaient de leur dignité nationale et de leur destination, en qualité d'enfants d'Ismaël, se manifeste dans la formule prononcée par Abou-Taleb au mariage de son neveu Mahomet avec Khadidcha : « Loué soit Dieu qui nous a fait naître de la » race d'Abraham et d'Ismaël, qui nous a donné la terre sainte pour hé» ritage, et qui nous a constitués à la fois gardiens de la maison de pèle» rinage et juges des hommes ! » Le passage suivant de Scherestani, traduit et cité par Pocock (specim., p. 54), montre aussi la manière de voir des Arabes mahométans sur la part qu'ont eue les Ismaélites à la révélation divine : « Postquàm divisa est lux, quæ ab Adamo ad Abra» hamum, deindè ab eo ad posteros derivata est, in duas partes, quarum » una apud filios Israelis mansit, altera apud filios Ismaelis ; fuitque lux » quæ in posteros Israelis descendit, manifesta, quæ ad posteros Ismaelis » pervenit, occulta ; lucis illius clarioris indicium factum est multarum » personarum apparitione, et prophetiæ in multis ex ipsis manifesta» tione ; at lucis obscurioris, declaratione rituum et signorum, et inter » paucos conclusus est rei status. Keblah autem sectæ primæ fuit tem» plum Hierosolymitanum, secundæ verò, templum Meccanum : Lex » prioris judicii manifestis constabat, posterioris, observatione signo» rum sacrorum. Inimici prioris fuerunt infideles, ut Pharaoh et Haman, » posterioris autem idolorum et statuarum cultores. » C'est une chose singulière que des mahométans reconnaissent eux-mêmes la supériorité du judaïsme, et par conséquent du christianisme, sur la religion ismaélite.

CHAPITRE XVII.

CARACTÈRE DE MAHOMET. — LE KORAN.

Mahomet paraît avoir possédé au plus haut degré toutes les qualités qui pouvaient lui gagner sa nation et l'attirer à sa doctrine. Gai, affectueux, égal, il traitait avec dignité les étrangers et avec bonté et indulgence ses esclaves et les gens de sa maison. Eloigné de toute pompe et de toute mollesse, dans sa simplicité il ne dédaignait pas de traire ses chèvres, de réparer ses habits et ses chaussures, d'allumer son feu et de nettoyer sa chambre. Ses repas étaient de la plus grande frugalité ; il se livrait souvent à des jeûnes sévères. Chaque jour, il priait en commun avec le peuple dans la mosquée ; il le faisait debout appuyé au tronc d'un palmier pendant les huit premières années de l'Hégire ; il se fit depuis élever un siége à trois marches, sur la plus haute desquelles il se plaçait. Très-charitable envers les pauvres, il en nourrissait ordinairement quarante et ne refusait jamais l'aumône, ce qui le mettait quelquefois lui-même dans le besoin. « Dieu, disent les croyants, lui avait offert les clefs » des trésors de la terre, mais il les avait refusées. »

Son vice prédominant était la volupté. Si sage d'ailleurs, si maître de lui-même, il ne pouvait résister à l'effet que produisait sur lui la beauté d'une femme ; il devenait l'es-

clave aveugle de chaque nouvelle passion, et pour la satisfaire il compromettait même sa dignité de prophète. « Deux » choses m'entraînent, disait-il lui-même, les femmes et les » parfums ; par ces deux choses, mon cœur réjoui devient » plus apte à la prière. » Il paraît avoir réellement mêlé dans sa pensée la religion et la volupté, mélange propre au paganisme et qui forme un des traits les plus hideux du culte des démons. Il ne pouvait retenir à la vue d'une femme les mouvements de la plus frivole vanité, et il dévoila sans honte sa jalousie en défendant à qui que ce fût de dire un seul mot à ses femmes. Cette jalousie, jointe à la crainte que les détails de ses faiblesses, inconnues au public, ne fussent révélés par ses femmes dans l'intimité du mariage, lui fit ordonner qu'aucune d'elles ne pourrait être épousée, après sa mort, par un musulman. De là ces paroles de la XXXIIIe soure : « Le prophète est le plus intime parent qu'aient les » fidèles et ses épouses sont les mères des croyants, de sorte » qu'un mariage avec une d'elles serait pour le croyant un » inceste. » Tant que vécut Khadidcha, sa première épouse, il lui resta fidèle ; mais quand elle fut morte, il s'abandonna à sa passion, et quoique âgé de cinquante ans épousa successivement jusqu'à douze femmes, dont neuf lui survècurent, sans compter les esclaves qui durent se livrer à lui. Dans la soure qu'on vient de citer, il se fait accorder, par la voix de Dieu, le privilége sur tous les croyants d'augmenter à son gré le nombre de ses femmes, tandis que les autres fidèles n'en pouvaient avoir que quatre à la fois. En outre, il se prétendait autorisé d'en haut à en agir à l'égard de ses femmes suivant son caprice, les répudiant et les reprenant à volonté.

Deux traits, conservés dans le Koran même, prouvent jusqu'à quel degré il poussait l'abus du nom de Dieu et des entretiens avec Gabriel, sans désabuser pourtant ses aveugles disciples. Il s'éprit subitement d'amour pour la femme de Séid, son affranchi et son fils adoptif, lequel divorça par complaisance pour le prophète ; mais comme un tel

mariage était illégal et contre nature aux yeux des Arabes, Mahomet dut évoquer du ciel une révélation pour se tirer d'affaire et calmer le scandale. Il se fait en conséquence, dans la XXXIIIe soure, envoyer de la part de Dieu même l'avertissement que le ciel lui a donné pour femme Séïneb, pour laquelle il avait trop longtemps caché son amour, par crainte des préjugés humains; « qu'à l'avenir » les croyants ne s'abstiennent donc plus, par scrupule de » conscience, d'épouser, s'ils en sont épris, les femmes de » leurs fils adoptifs.» La LXVIe soure fait allusion à un autre cas du même genre. Déjà arrivé à l'âge de cinquante-neuf ans, Mahomet avait embrassé, chez son épouse Hafza, fille d'Omar, une esclave du nom de Marie, envoyée parmi les présents du gouverneur d'Egypte. Hafza avait aperçu l'action de son mari, qui ne l'avait calmée et n'avait obtenu d'elle le silence qu'en lui promettant par serment qu'il ne toucherait plus à Marie. Mais Hafza ne fut pas discrète, elle raconta l'histoire aux autres femmes du prophète, ce qui les rendit jalouses et mécontentes. Mahomet alors répudia Hafza, se sépara pour un mois de toutes ses femmes et fit descendre du ciel une soure qui le déliait de son serment et l'invitait à ne plus désormais se refuser, par complaisance pour elles, ce que Dieu lui avait permis. En même temps, ses femmes étaient menacées d'être remplacées par de meilleures, que Dieu lui enverrait.

Un autre vice du novateur était la cruauté froide avec laquelle il se débarrassait des ennemis de sa personne et de sa doctrine, par tous les moyens, même par l'assassinat. Il n'était pourtant pas naturellement cruel, ni plus vindicatif que ne le sont en général les Arabes. Dans la suite, quand sa puissance fut affermie, il se montra même parfois généreux envers ceux qui avaient été ses ennemis les plus acharnés; mais où sa cause était en péril, la vie d'un homme n'était rien, et les instruments aveugles de ses ordres odieux accomplissaient dans ce cas la vengeance, de manière à en porter seuls la responsabilité dont il savait toujo ursse dé-

charger. Un Arabe, qui l'avait gravement offensé, vint un jour lui demander grâce. Mahomet le laissa longtemps dans une posture suppliante, espérant que les assistants par de prompts coups de sabre le débarrasseraient de cet homme. La chose n'étant point arrivée, il se crut en honneur obligé de pardonner au suppliant ; quand il l'eut enfin congédié, il demanda à ses disciples pourquoi ils ne l'avaient pas vengé en voyant sa répugnance à pardonner ; sur leur réponse qu'ils avaient attendu de lui un signe, il répondit froidement qu'il ne convenait pas à un prophète de faire des signes.

Nul doute qu'il n'ait possédé à fond l'art de séduire et de s'attacher les hommes. L'hypothèse qu'il ne fut qu'un rusé imposteur ne se soutient pas devant l'histoire. L'Arabie de son temps, par le contact des religions juive, chrétienne et persique, était dans un état de crise ; le passage d'un culte à un autre était fréquent, ainsi que le prouve l'exemple de ce prince arabe qui avait successivement embrassé le judaïsme, le christianisme et le parsisme. Comme enfant de la Mecque et membre d'une tribu renommée, dont la gloire se fondait sur la possession de la ville sainte et de la Caaba, comme descendant de la famille gardienne du sanctuaire national, Mahomet prit de bonne heure une tendance religieuse et apprit à juger les événements de son pays dans leurs rapports avec la religion. A trente-cinq ans, il fut arbitre d'un procès concernant la Caaba ; accoutumé dès sa jeunesse à s'enorgueillir de sa descendance d'Ismaël et d'Abraham, il s'était convaincu dans ses voyages que la foi de ces patriarches n'était plus celle de leurs descendants dégénérés, que l'idolâtrie était une funeste innovation et que la réhabilitation du monothéisme serait le plus grand bienfait pour son pays. A mesure que la nécessité de cette régénération lui apparaissait plus clairement et qu'il se convainquait qu'une telle transformation serait agréable à Dieu, à mesure aussi il mûrissait en lui la pensée qu'il était l'élu de Dieu, il sentait en lui l'énergie et la supériorité nécessaires pour accomplir

cette grande œuvre. Dans la longue solitude à laquelle il s'astreignit, l'exaltation de son âme peut aussi avoir éveillé chez lui l'état magnétique; dans cet état, il peut avoir eu des visions et avoir entendu des voix d'anges, qui lui décernaient l'apostolat et lui annonçaient que le moment était arrivé pour l'accomplissement de son vœu le plus ardent. Dès-lors, il peut, en toute sincérité, avoir cru à ces visions et à la réalité de sa mission, comme fit plus tard Swedenborg. L'imagination enflammée et poétique de Mahomet revêtit à l'orientale les pensées, qui dormaient depuis longtemps dans son âme ou que le magnétisme lui donnait pour la première fois; il les exprima avec une harmonie de langage, une richesse et une majesté d'images, qui enchantèrent ses contemporains. Retombé dans la vie vulgaire, pourquoi n'aurait-il pas lui-même admiré les vers sublimes qui s'échappaient de sa bouche dans ses moments d'hallucination religieuse? Pourquoi n'y aurait-il pas vu sincèrement quelque chose qui surpassait ses forces ordinaires? Vers la fin de sa vie, on ne peut plus si facilement le justifier du reproche d'imposture et de mensonge; il en était venu alors à se faire à lui-même les illusions les plus grossières, les plus inexplicables, pour tromper ses adeptes. Il arriva sans doute peu à peu au principe que le but sanctifie les moyens et que sa cause était celle de Dieu. L'aveuglement avec lequel ses paroles étaient prises pour des oracles divins dut le séduire lui-même et le porter à user de ses prétendues révélations pour satisfaire à tous ses désirs. Une fois entré dans cette voie, il ne s'arrêta plus et appela les oracles de Dieu à l'appui de toutes ses faiblesses et même de ses crimes.

On ne peut dire que la religion ait été dans ses mains un simple instrument pour obtenir et fonder son pouvoir en Arabie. Le progrès de sa doctrine resta toujours son principal but, celui auquel tout devait céder. La puissance politique ne lui fut décernée que plus tard par le cours naturel des choses; il paraît ne l'avoir pas cherchée pour elle-

même, mais seulement comme un moyen d'assurer la durée et la propagation de sa croyance. Destinée d'abord à n'être qu'une religion nationale du peuple arabe et l'instrument de la réunion de toutes les tribus, jusque là hostiles entr'elles, en un grand peuple et en un seul état, cette croyance devait naturellement confondre le culte avec l'ordre civil et donner la puissance politique au réorganisateur de la nationalité, en le proclamant à la fois grand-prêtre et roi, conformément au caractère de toute religion, faite exclusivement pour un peuple. Il faut pour bien apprécier le réformateur, distinguer dans sa vie de prophète deux périodes : la première et la meilleure dura jusqu'à la mort de Khadidcha ou jusqu'à la fuite de la Mecque. Durant cette époque, persécuté et honni par ses ennemis, il resta personnellement à peu près sans reproche ; ses actions ne ternirent point la dignité de la cause qu'il soutenait contre les idoles, il ne voulait la faire triompher que par la conviction et non par la force, ni par le glaive. La seconde période, celle de tout son séjour à Medine, fut souillée par la volupté et le meurtre, par les blasphêmes contre Dieu, rendu complice de ses désordres moraux, et enfin par la violence avec laquelle il se servit du sabre pour détruire les païens et fonder son système.

Ses croyants avaient pour lui une vénération presque idolâtrique, buvant avec respect l'eau où il s'était lavé et avalant dans leur fanatisme même la salive qu'il avait crachée ; à plus forte raison ses cheveux, quand il les coupait, étaient-ils recueillis avec empressement. Ceux qu'il s'était coupés, dans son dernier pèlerinage à la Mecque, étaient conservés par le célèbre chef Khaled, qui les portait continuellement à son turban comme un gage assuré de la victoire. Le trait suivant prouve l'amour extrême dont il était l'objet : les Koréïchites ayant pris Khobaïb-Ebn-Ada, le firent périr dans de lentes et affreuses tortures ; comme il les subissait, interrogé ironiquement par ses ennemis s'il ne voudrait pas mettre Mahomet à sa place : « Non,

» répondit-il, je préférerais souffrir encore davantage pour » épargner à Mahomet même l'égratignure d'une épine. »

Souvent sollicité de prouver sa mission par des miracles, Mahomet s'y refusa constamment, quels que fussent les sarcasmes dont l'accablaient à ce sujet les incrédules. Le Koran est plein de commentaires et de justifications du faux prophète, relativement à cette impuissance reconnue. Tantôt il prétend que sa mission est de prêcher et non de faire des prodiges, qu'il est un simple homme envoyé de Dieu et ne pouvant faire que ce que Dieu lui a commandé; tantôt il se rejette sur le Koran, où sont déposées assez de preuves de sa mission divine, ou bien il prétexte la volonté de Dieu, qui n'a pas décidé d'amener par cette voie les incroyants à la vérité. Il rappelle qu'aux villes anéanties jadis pour leur impiété, Dieu n'a pas daigné accorder des miracles pour les convertir. « Car, fait-il dire à Dieu dans la VIe soure, » quand je leur aurais envoyé des anges, quand j'aurais fait » parler les morts, quand je leur aurais dépeint toutes mes » splendeurs, ils n'auraient cependant pas cru. » D'où il conclut : « La foi n'est qu'un don libre de Dieu; celui à qui » Dieu accorde cette grâce n'a pas besoin de miracles pour » croire, et ceux à qui Dieu la refuse, aveuglés et maudits, » ne croiraient pas, même à la vue de tous les miracles. » D'après le Koran, l'absence du don des miracles chez Mahomet est précisément un signe de la clémence et de la miséricorde divine; puisque s'il en avait fait, les témoins de ces prodiges, restant malgré cela incroyants, auraient perdu ainsi tout moyen de conversion ultérieure et reçu immédiatement de Dieu leur juste punition, comme autrefois les cités impies, tandis que dans le cas contraire le ciel peut encore temporiser avec eux. Aux Juifs surtout qui lui demandaient d'opérer des choses surnaturelles, il répondait qu'ils avaient appelé menteurs les anciens prophètes venus à eux avec la puissance thaumaturgique, et que même après avoir contemplé les plus éclatants miracles, ils relevaient le veau d'or pour l'adorer. Des railleries dont il était l'objet,

il se consolait avec les prophètes antérieurs qui n'avaient pas été mieux traités. Parfois aussi il prétendait que sa mission n'était pas sans miracles quoiqu'ils ne ressemblassent point à ceux des premiers prophètes, et il présentait comme un incontestable prodige l'ensemble du Koran, que ses antagonistes montraient au contraire comme un tissu de rêveries et de contes, lequel prouvait le talent poétique, mais non la mission divine de Mahomet. Plus tard, il invoqua son ascension nocturne, dont à la vérité personne ne fut témoin ; enfin il présenta sa première victoire à Bedre comme un prodige réel, parce que les ennemis étaient dans ce combat deux fois plus nombreux que leurs vainqueurs.

Après et même avant la mort du prophète, et sans doute non à son insu, on commença à répandre parmi le peuple des récits d'événements merveilleux accomplis par lui ou à cause de lui. Ces prodiges furent ensuite invoqués par les fidèles. Un arbre était allé à sa rencontre ; deux autres arbres très-éloignés l'un de l'autre s'étaient rapprochés à son ordre, puis étaient retournés à leur ancienne place ; l'eau avait coulé de ses doigts, des pierres l'avaient salué apôtre de Dieu, une poutre avait soupiré à son approche, une épaule de mouton lui avait révélé qu'elle était empoisonnée, etc. Sur les mots de la LIVe soure : « L'heure approche, la lune se » fend, » allusion aux signes avant-coureurs du dernier jour, ses amis bâtirent une histoire d'après laquelle leur prophète aurait, sur le mont Abou-Kobéïs, près de la Mecque, devant une grande multitude de croyants et d'infidèles, d'un simple geste de la main, fendu la lune en deux moitiés.

Néanmoins le Koran ne cessa jamais d'être donné comme le plus décisif des miracles, ainsi que le défi lancé par Mahomet aux plus éloquents des Arabes, qui ne l'acceptèrent pas, de composer, avec l'aide de tous les hommes ensemble, une seule soure comparable à celles du Koran. Quoique l'Arabie fût alors pleine des plus éloquents poètes, que leur art fût cultivé avec la plus ardente émulation, chacun pourtant reconnut, ou formellement ou par son silence, l'inimita-

ble beauté de ce livre et l'impossibilité de produire quelque chose de semblable. Aussi des passages, même des vers isolés, produisaient-ils de soudaines et miraculeuses conversions, comme celles d'Omar et du poète Lebid. Celui-ci fut tellement ravi de la IIe soure, qu'il enleva du temple de la Mecque, où il était suspendu, son propre poème, pour le remplacer par les paroles de Mahomet, et se déclara aussitôt son disciple. La polémique des théologiens musulmans en faveur de leur chef se fonde donc avant tout sur ce miracle permanent du Koran, qui est plus grand que la résurrection des morts; le motazelite Iza-Almerdar et ses adhérents, ayant soutenu que d'autres hommes pourraient un jour produire un livre égal au Koran en éloquence et en beauté, furent anathématisés comme hérétiques.

Quant au don de prévoir l'avenir, Mahomet n'y prétendit jamais formellement, quoique ses théologiens le lui aient attribué plus tard et même à un degré plus haut qu'à aucun prophète antérieur. La XXXe soure contient cependant une prédiction; en mentionnant une déroute des Grecs par les Perses, il ajoute que les Grecs reprendront le dessus, ce qui se réalisa sous l'empereur Héraclius. Mais une prédiction pareille, sans époque fixe, ne courait guère le risque d'échouer. Les autres prédictions du réformateur sont relatives aux progrès futurs de sa doctrine et aux triomphes de ses croyants.

La révélation faite à Mahomet et par là même la publication du Koran ou *ce qu'il faut lire* dura vingt-trois ans. D'après l'auteur, c'est une copie d'une partie du livre des décrets divins, apportée dans le ciel inférieur par l'ange Gabriel, qui lui en communiqua successivement tous les chapitres. Ce dévoilement progressif eut pour objet de lui fournir à chaque événement imprévu la règle de conduite qu'il devait suivre et le moyen de sortir de chaque embarras, en même temps que de graver plus complétement dans sa mémoire l'ensemble de la révélation; car, ne sachant ni lire ni écrire, contrairement à la plupart des réformateurs primitifs, il

n'aurait pu retenir d'un seul coup tout l'ensemble. Dans le fait les diverses parties du Koran correspondent si fidèlement aux principaux et même à plusieurs insignifiants événements de sa vie, qu'on y trouve toute son histoire unie aux destinées de sa doctrine. A chaque mauvais pas de sa carrière, pour condamner un homme important, confirmer un dogme, établir une loi nouvelle ou en raffermir une ancienne, Mahomet recevait du ciel une feuille du Koran, qui lui devenait par là un moyen toujours prêt d'ordonner ce qui chaque jour lui semblait bon en prétextant la volonté de Dieu. La tradition que chaque nouveau passage du livre, en se dévoilant au prophète, l'ébranlait au point de couvrir tout son corps d'une sueur froide est croyable relativement aux premières années de sa mission ; de tels symptômes peuvent accompagner une inspiration profonde et une extase même toute terrestre.

Ses contemporains soutenaient déjà qu'il avait eu un ou plusieurs aides pour la composition de son livre ; ce fait n'a rien que de vraisemblable ; des auteurs chrétiens lui donnent pour conseillers un Juif, Abdallah-Ebn-Salam, un chrétien de la Perse, Salman, et un moine nestorien, Sergius. Nul doute que le réformateur n'ait employé des secours étrangers ; au reproche que lui en firent ses rivaux, il répondit simplement que son prétendu maître parlait une autre langue, et que son livre au contraire était l'ornement de la langue arabe.

La collection des soures du Koran, restées éparses et dans la mémoire des disciples, tant que vécut Mahomet, fut faite deux ans après sa mort. Comme un grand nombre des plus anciens croyants avaient péri dans la bataille contre le faux prophète Moseilama, le kalife Abou-Bekre, craignant que certaines parties du livre ne tombassent en oubli, chargea Séïd Ebn-Thebeth, un des scribes de Mahomet, de rassembler tous les chapitres dispersés du Koran en un seul volume, qui fut déposé chez Hafza, fille d'Omar et veuve du prophète, pour pouvoir être consulté en cas de doute sur

le texte. Mais des copies vicieuses ne tardèrent pas à se répandre en foule et à causer des querelles théologiques; c'est pourquoi le kalife Othman fit rédiger, en 650, beaucoup de copies, d'après l'original conservé chez Hafza, et les répandit dans tous les pays musulmans, donnant ordre d'anéantir toutes les copies antérieures. L'ordonnance du livre par Séïd avait été faite sans goût et souvent à contresens; l'ordre chronologique des chapitres, qui aurait singulièrement aidé à les comprendre, fut si négligé, que la plus ancienne révélation forme aujourd'hui les deux premiers versets de la soure XCVI^e^. Tout fut entassé sans choix et sans critique. Un seul et même fragment, apporté avec variantes par diverses personnes, était reproduit dans différents chapitres avec toutes ses variantes. De là ces continuelles et monotones répétitions, qui rendent si fatigante la lecture non interrompue du Koran. Les dernières soures, les plus courtes et les plus obscures, sont sans doute des fragments que Séïd n'avait pu insérer dans les grands chapitres ou qui lui vinrent trop tard, quand il avait déjà classé tout le reste. On ne peut faire retomber sur Mahomet la faute d'un tel désordre, d'une telle confusion de sujets et de vers, rapprochés mal à propos et sans liaison d'idées; si son auteur en avait lui-même coordonné les différentes parties, le Koran présenterait probablement de bien plus grandes beautés.

Loin d'être simple et clair, ce livre est donc en grande partie obscur, vague, plein de phrases douteuses et à double sens ou même de contradictions. Aussi les théologiens musulmans ont-ils entassé sur leur Koran une masse de commentaires, dont le plus estimé est celui de Beïdhavi. Mais ces commentateurs rattachent au texte sacré tant de détails arbitraires et des temps postérieurs, qu'ils obscurcissent le sens primitif au lieu de l'éclairer. En outre, composé dans le dialecte koréïchite, qui n'est parlé que dans l'Hedjaz, le Koran contient une foule d'idiotismes, dont les Arabes mêmes ont souvent perdu le sens. Pour parer à cet inconvénient, qui

commença à se faire sentir bientôt après la mort de Mahomet, le kalife Othman décréta que toutes les explications du livre auraient lieu en dialecte koréïchite.

Durant le long cours de sa mission, il arriva que des circonstances ou des changements survenus dans sa pensée obligèrent le réformateur de modifier ce qu'il avait auparavant donné comme la volonté de Dieu ; il déclare donc que, malgré l'origine divine, quant au sens et quant à la forme, de chaque vers du Koran, cependant il peut arriver que Dieu retire une de ses ordonnances et commande justement le contraire. « Si nous retirons un vers du Koran ou » t'en faisons oublier un, dit la IIe soure, c'est pour le rem- » placer par un semblable ou un meilleur. » Les commentateurs ont basé là-dessus tout un systême d'*abrogation*, au moyen duquel ils concilient les contradictions du texte. Ainsi ils regardent comme abrogé le premier passage où Mahomet donne mille ans de durée au jour du jugement en faveur d'un autre texte où il le fait durer cinquante mille ans, de même que, après avoir promis, dans la XLIIe soure, le paradis à qui pardonne une injure, il recommande ailleurs la vengeance des insultes comme une vertu. Les textes des premières années qui conseillent de tolérer et de protéger les idolâtres sont également déclarés abrogés. On distingue en général trois espèces de passages abrogés : ceux qui le sont quant à la lettre et quant au sens, ceux qui ne le sont que quant à la lettre et dont le sens est resté, enfin ceux qui, abrogés quant au sens, demeurent néanmoins comme texte. De cette dernière espèce, on compte deux cent trente-trois passages dans soixante-trois chapitres.

CHAPITRE XVIII.

EXAMEN DE LA DOCTRINE DU KORAN.

Incomparable, indescriptible, Dieu est le premier et le dernier, le Seigneur de l'Orient et de l'Occident. Le ciel et la terre, toute la création chante ses louanges; chaque créature, jusqu'aux animaux et aux plantes, a sa prière et son hymne. Mais lui se suffit sans les mondes; il n'a besoin ni des hommes, ni de leur foi. Sur la sainteté de Dieu, le Koran se borne aux formules, peu précises, qu'il hait les orgueilleux, les impies et les injustes, qu'il aime les hommes purs et bienfaisants, qu'il ne commande rien de mauvais. La toute-puissance divine est, au contraire, exaltée dans mille passages, surtout pour la création du monde et de toutes les créatures, et pour la résurrection future des morts avec leurs corps. Le Koran est de même surchargé de proverbes et d'exclamations sur la bienfaisante organisation de la nature, où la bonté de Dieu a tout disposé pour le bonheur des hommes. Sa science infinie est figurée par un livre où est écrit tout ce que font les êtres créés, tant bons que mauvais. Il n'y a point de mystère entre trois ou

entre cinq, sans que Dieu se trouve au milieu d'eux comme quatrième ou comme sixième; il est la clef de tous les secrets, aucune feuille ne tombe à son insu. Il est juste; Seigneur de la vengeance et du dernier jour, puissant dans ses récompenses, mais qu'il sait proportionner aux actions, ne réclamant de personne plus qu'il n'a pu faire. Celui qui n'aurait fait de bien ou de mal que ce qui équivaut au poids d'un atôme solaire, en sera récompensé ou puni. Cette équité de rétribution est ensuite modifiée par la thèse que Dieu donne une récompense double, même décuple, aux bons, dont il apprécie les plus petites comme les plus grandes actions pour sa cause, dont il compte chaque pas dans un vallon ou à travers un fleuve, pour leur donner dans sa munificence plus même qu'ils n'ont mérité; tandis que les péchés graves, notamment l'idolâtrie, seront punis doublement au dernier jour. Comme preuves de la sévère justice de Dieu, sont très-fréquemment cités les fléaux dont furent accablés des villes et des peuples entiers, après avoir été toujours avertis deux et trois fois par des prophètes. Près de la justice est la miséricorde: elle éclate surtout dans la grande grâce de l'islamisme, complément de l'amour divin, qui procure à ceux qui l'embrassent l'indulgence pour leurs fautes et la rémission des peines; la facilité de Dieu à pardonner et à exaucer ne doit donc s'appliquer qu'au fidèle. Mais un infidèle cesse-t-il de l'être, toutes ses fautes antérieures sont oubliées; un croyant, pour obtenir le pardon d'un péché et le paradis, n'a qu'à se repentir d'une manière effective et à demander grâce. La miséricorde divine ne doit jamais être mise en doute. Néanmoins, comme la foi et l'incroyance dépendent de Dieu, qui les infuse irrésistiblement dans le cœur de l'homme, il s'ensuit que la miséricorde est tout-à-fait arbitraire; de là ces mots du Koran : « Dieu châtie qui » il veut; il récompense sans mesure qui bon lui semble; il » a créé beaucoup d'anges et d'hommes pour l'enfer; et les » infortunés qu'il a résolu de laisser dans l'erreur sont pri- » vés de tout secours. »

L'unité de Dieu, par opposition au paganisme et à la trinité chrétienne, est le fondement du mahométisme, dont la formule sacramentelle est : « il n'y a de dieu que Dieu! » Dieu lui-même, les anges et tous les hommes raisonnables attestent qu'il n'y a qu'un Dieu. S'il y en avait deux ou plusieurs, ils se seraient combattus entr'eux. L'idolâtrie consistant à adorer des hommes ou à associer des esprits créés à la Divinité, est un crime pour lequel il n'y a point de pardon. Sur l'adoration des statues impuissantes et inertes, le Koran s'exprime ordinairement d'une manière toute bibliques ; il paraît néanmoins admettre l'animation de ces idoles par de mauvais esprits, car il montre, au jour du jugement, les idoles reprochant avec ingratitude à leurs adorateurs le culte qu'elles en ont reçu, et précipitées pêle-mêle dans le feu de l'enfer avec eux. Quant au polythéisme mitigé qui, reconnaissant un seul et suprême Dieu, invoque des génies inférieurs, espérant par eux arriver plus près du Dieu souverain, il le menace également de la colère divine.

La même horreur que lui inspire l'idolâtrie, Mahomet l'exprime à l'égard de la trinité chrétienne, qu'il défigure entièrement, ainsi que le dogme relatif au Fils de Dieu. Ces croyances sont pour lui des blasphêmes qui devraient déchirer le ciel, entr'ouvrir la terre, et renverser les montagnes. Il prétend que les chrétiens adorent trois dieux : le Père, Marie, son épouse, et Jésus, son fils ; d'après lui, Dieu ayant un fils, doit nécessairement avoir une épouse, ce fils ne pouvant être sans mère. Comme les anges étaient du sexe féminin chez les Arabes, et que par le Saint-Esprit Mahomet entendait Gabriel, le premier des archanges, il concluait que les chrétiens en avaient fait une divinité femelle et mère de Jésus, conçu par elle dans son union avec Dieu. Aussi, la Ve soure déclare que la mère de Jésus fut une véritable femme ; et la XXIe soure, mentionnant l'idée chrétienne que Dieu a engendré un fils, ajoute : « Les anges ne sont que les premiers » serviteurs de Dieu ; et si l'un d'eux disait : je suis autant » dieu que lui, il serait aussitôt précipité dans l'enfer. »

Quelle cause put faire comprendre le christianisme si à contre-sens par Mahomet? Ce ne fut ni l'hérésie des Kollyridiennes d'Épiphane, ni celle des prétendus Mariamites, il faut en demander la raison aux livres apocryphes, où Jésus nomme le Saint-Esprit sa mère. Un autre passage du Koran dit : « Comment Dieu, n'ayant point d'épouse, aurait-il eu » un fils? s'il en avait un, moi, Mahomet, je serais le pre- » mier à l'adorer; mais s'il en avait désiré un, il l'aurait » choisi parmi ses créatures. Loin de se donner pour un » Dieu, Jésus lui-même se reconnaissait comme l'esclave de » Dieu, son maître; et au dernier jour, il témoignera contre » les chrétiens, protestant qu'il n'a jamais dit aux hommes : » reconnaissez dans moi et dans ma mère deux dieux, en » face du Dieu unique. »

Dieu a créé en six jours la terre et les sept cieux. Mahomet conserve l'idée chrétienne que tout sort du néant, en ce sens que rejetant l'existence éternelle de la matière, il fait produire par Dieu les éléments; mais il distingue entre cette production et la formation de l'univers. Avant l'homme, les diverses classes d'anges furent formées d'un feu pur ; ils entourent le trône de Dieu, le contemplent, le célèbrent jour et nuit, et demandent grâce pour les croyants. Le premier d'entr'eux est Gabriel, le Saint-Esprit, l'ange des révélations, tous les autres lui obéissent. Puis vient Israfil (le crieur), gardien de la table du destin dans le plus haut ciel, héraut du dernier jugement, pour lequel il éveillera tous les morts. Chaque homme a son ange qui le surveille et le protège, même après sa mort, et qui correspond à notre ange gardien. Il y a aussi un ange du trépas, dont la charge est de fixer l'heure de la mort de chaque être.

Eblis ou Satan, créé par Dieu du souffle enflammé et empoisonné du vent Simoun, était autrefois un des premiers anges et tomba par orgueil. Lorsque Dieu eut ordonné aux anges de se prosterner devant l'homme nouvellement créé, en signe de vénération, Eblis s'y refusa, parce qu'étant créé du feu, il se voyait plus parfait qu'un être créé d'argile. En

conséquence Dieu le maudit et le chassa du ciel, le laissant toutefois, sur sa prière, libre jusqu'au jour de la résurrection; il lui permit même d'employer ce délai à séduire les hommes. Eblis n'y a que trop réussi et a entraîné la plupart d'entr'eux dans ses voies; les seuls croyants, par un décret divin, échappent à sa puissance. Les Djines forment une espèce particulière de démons, aussi créés de feu, et primitivement bons, mais déchus, quoique la plupart ne le soient pas pour toujours. C'est à eux, et non aux anges, que les païens rendent les honneurs divins. Ces génies apostats cherchent à se glisser dans le ciel, pour y surprendre les paroles de Dieu à ses anges, et celles des anges entr'eux, et au moyen de ces secrets séduire les habitants de la terre, mais les anges, qui gardent les portes, les repoussent avec leurs glaives de feu. Un jour une troupe de Djines ayant ouï attentivement la lecture du Koran, se convertit à l'islamisme et s'efforça d'entraîner les autres vers cette religion.

Le premier et le père de tous les hommes fut formé d'argile; Dieu l'anima d'un souffle de son esprit, et lui enseigna à nommer toutes les créatures terrestres, dont il devait être le gouverneur. Puis il créa de lui une femme; il donna à tous les deux pour demeure le jardin du paradis, et pour nourriture ses fruits, excepté ceux d'un seul arbre. Satan vint et leur persuada que Dieu leur avait interdit cet arbre pour les empêcher de devenir immortels : trompés, ils mangèrent du fruit défendu, découvrirent qu'ils étaient nus, et furent chassés du paradis vers la terre inférieure, emportant pour malédiction la certitude que leurs enfants se combattraient entr'eux.

Si le Koran se tait, ou passe en deux mots, sur les questions de la rédemption, de la justification, de la grâce et de ses effets, en retour il décrit dans le plus grand détail l'état d'après la mort. La VIIIe et la XLVIe soure, ainsi qu'une tradition remontant à Mahomet, indiquent un jugement particulier pour chaque défunt, prononcé sur sa tombe immédiatement après ses obsèques, par les deux anges du

sépulcre qui l'interrogent sur sa foi. Fidèle, ils le laissent reposer en paix; infidèle, ils le frappent avec des massues de fer brûlant et le livrent à des tortures effroyables jusqu'au jugement dernier. L'état des âmes jusqu'à ce dernier jour n'est cependant pas défini dans le Koran, et là-dessus les opinions des Musulmans se partagent (1). Quant à la résurrection des corps, elle se trouve dans une foule de passages, comme un dogme fondamental, et aussi essentiel que celui de l'unité de Dieu. Le prophète est sans cesse occupé à défendre cette croyance contre les objections et l'incrédulité de ses compatriotes païens. Il appelle la résurrection une seconde création, montre que Dieu, ayant tiré l'homme de la poussière une première fois, il ne lui sera pas difficile de l'en tirer encore, qu'il accomplit journellement des œuvres tout aussi miraculeuses, comme la formation de l'embryon au sein de la mère, la fécondation du sol par la pluie, le développement du blé, l'éclat de la flamme jaillissant de deux branches, frottées l'une contre l'autre. Mais il n'est nulle part fait mention d'une différence entre le corps ressuscité et celui d'avant la mort; le corps glorieux ou transfiguré du dogme chrétien est inconnu à l'islamisme, qui ne voit dans ces corps renouvelés qu'une sensibilité plus grande, soit pour les douleurs, soit pour les jouissances charnelles.

Le jugement dernier sera précédé de signes terribles et de fléaux qui ravageront toutes les villes sans aucune exception. Iadchouch et Madchouch (Gog et Magog) dévasteront la terre et Jésus reparaîtra. Quand sera venu le dernier jour,

(1) Les âmes des prophètes et celles des martyrs semblent être les seules qui entrent immédiatement dans le paradis. Une tradition montre celles des martyrs voltigeant quelquefois dans le ciel sous la forme d'oiseaux verts. Il paraît que les âmes des morts sont censées dormir, puisque le Koran dit qu'au dernier jour elles s'éveilleront comme si elles n'avaient dormi que du soir au matin.

connu de Dieu seul, une épaisse fumée obscurcira les airs et apportera à tous les infidèles de cuisantes douleurs ; le soleil se plissera, la lune s'obscurcira, les montagnes s'écrouleront, le ciel se déchirera ; fendue, à force de secousses, la terre rejettera tout ce qui était dans son sein ; elle sera broyée et réduite en atômes ; les étoiles dans leur chute incendieront la mer. Au premier son des trompettes, tous les habitants du ciel et de la terre, excepté ceux que Dieu préservera, tomberont inanimés ; au second, tous les morts se lèveront. Le jour du jugement durera mille ans (cinquante mille suivant un autre passage) et néanmoins il paraîtra s'être rapidement écoulé. Chaque âme sera amenée devant le juge qui sait tout par deux anges, l'un guide, l'autre témoin. D'autres anges descendront du ciel avec le livre des actions humaines ; les prophètes et les martyrs rendront témoignage ; chacun d'eux parlera à son tour. La sentence, motivée sur ses actes, sera remise à chaque homme, aux fidèles dans la main droite, aux infidèles dans la main gauche.

Alors le paradis, grand comme le ciel et la terre, reçoit les bons, et l'enfer ouvre pour les impies ses sept portes. Les premiers, couchés sur de riches tapis, dans de délicieux bosquets, près des fontaines, reçoivent de la main de beaux enfants, brillants d'une jeunesse éternelle, les mets les plus doux, le breuvage le plus enivrant. Mais leur principale félicité consiste dans la compagnie des houris aux yeux noirs, qui, pures de tout défaut terrestre, avec une virginité sans cesse renaissante, sont données comme épouses en grand nombre à chaque fidèle. Ces voluptés sensuelles, peintes dans le Koran et surtout dans les traditions avec les plus menus détails, sont évidemment prises à la lettre ; les Musulmans les ont toujours entendues dans le sens réel et elles sont peut-être la principale cause de cet irrésistible enthousiasme, de ce dévouement dans les combats, qui étendirent si vite l'islamisme sur une grande partie de la terre. Quelques mystiques, comme Al-Ghazali, ont cherché à

coûvrir cette partie honteuse de leur doctrine en soutenant avec les chrétiens qu'au-dessus de toutes les autres jouissances du paradis est une félicité suprême consistant dans la contemplation continue de Dieu, laquelle fait oublier tout le reste. Mais le Koran n'en dit rien et déclare seulement en général que Dieu augmentera sans cesse le bonheur de ses élus (1).

L'enfer est peint sous d'affreuses couleurs ; situé au centre de la terre et partagé en sept zônes, il fait subir aux coupables le feu, la soif et mille tortures ; les damnés prient en vain l'ange, placé aux portes de ce lieu, d'obtenir du Seigneur leur anéantissement ; mais aussi souvent que le feu éternel a consumé leurs chairs, aussi souvent il leur croît une chair nouvelle. L'éternité des peines est expressément soutenue, contre l'opinion attribuée aux Juifs, qu'ils ne souffriraient qu'un temps dans l'enfer. Cependant Mahomet paraît, en deux endroits, avoir cru à la possibilité d'une rédemption de l'enfer, dont il fait dépendre la durée de la volonté de Dieu. Aussi l'opinion dominante des Musulmans est-elle que si un croyant mourait dans l'impénitence, il ne resterait pourtant pas éternellement damné et que son supplice ne serait qu'un moyen de purification pour le rendre capable de paraître devant Dieu et de jouir du bonheur des élus. La condamnation éternelle n'atteint donc que les infidèles; encore ceux d'entre ces derniers qui meurent dans l'enfance vont-ils au paradis, attendu que tout enfant, selon Mahomet, naît avec l'islamisme dans le cœur et ne devient Juif, chrétien ou adorateur du feu que par les suggestions de ses parents. Il est inutile de remarquer quelle pernicieuse influence a eu sur la moralité des Musulmans la croyance que la foi suffit pour être sauvé.

Quant aux principes moraux du Koran, ils s'appuient sur

(1) Les femmes musulmanes ont un paradis à part et sans communication avec celui des hommes.

ce que le penchant au mal est naturel à l'homme et que la corruption est générale dans le monde, quelle que soit la source d'où elle vient ; car il n'est point dit qu'elle est la suite du péché originel, étendu à toute l'humanité. Cependant l'hérédité de la faute est une tradition musulmane, puisqu'il est dit que deux Anges ouvrirent le cœur de Mahomet, à l'âge de trois ans, et en arrachèrent la tache noire qui est dans l'homme la source de tous les péchés; de même les théologiens de l'islamisme regardent deux seuls êtres, Marie et son fils, comme ayant été exempts du péché originel.

On est frappé de voir que le Koran ne parle que des actions extérieures et jamais de l'intention ni de la sainteté intérieure. Pendant qu'il évite tout contact avec cette morale universelle, qui fait la base de l'Évangile, le Koran se hérisse de prescriptions et d'observances particulières ; ce qui a mené ses adeptes à croire permis tout acte, même immoral, qui ne se trouvait pas être l'objet d'une prohibition spéciale. En outre, les conseils moraux du Koran sont une série monotone de continuelles répétitions et de lieux communs sur ce que l'homme doit être bon, pieux, juste. Les passages, qui résument les devoirs, disent brièvement qu'il faut croire en Dieu et en son jugement, aux Anges, au Koran, aux prophètes; secourir ses proches, les orphelins, les pauvres, les pélerins, délivrer les captifs, dominer sa colère, supporter l'adversité, faire les prières voulues et payer l'impôt de la guerre sainte.

Les crimes, condamnés dans le Koran, sont : le meurtre d'un croyant, d'un enfant ou de soi-même, l'insulte aux fidèles et l'usure. L'orgueil et la jactance apparaissent comme haïs de Dieu. L'enfer le plus profond est promis aux hypocrites qui abandonnent Dieu ou se partagent entre lui et les idoles. Mais le seul péché irrémissible, d'après le Koran, c'est l'idolâtrie. La prostitution est punie par des coups et l'adultère d'une femme lui attire un emprisonnement à

perpétuité. Suivant Omar, un texte disparu du Koran fixait pour ces deux crimes la lapidation.

Le Koran conseille de pardonner l'injure et de rendre le bien pour le mal, mais il déclare permise la vengeance. Celle pour le sang versé est même approuvée, mais elle ne doit s'exercer que par les mains du plus proche parent de l'assassiné, de sorte que, s'il pardonne au criminel, ce dernier ne peut plus être condamné qu'à une amende pécuniaire. Il faut remplir les vœux faits à Dieu et les promesses jurées; pourtant un serment peut être rompu; mais en expiation il faut vêtir et nourrir dix pauvres ou jeûner pendant trois jours. Tous les croyants doivent se regarder comme frères et à des esclaves croyants qui demandent la liberté, ils feront bien de l'accorder. La polygamie n'est pas permise sans restriction; nul ne peut avoir plus de quatre femmes, mais chacun peut jouir de toutes ses esclaves; elles sont la ressource de qui est trop pauvre pour épouser plusieurs femmes libres. Le Koran interdit le mariage entre les mêmes degrés de parenté que ceux marqués dans la Bible. Il défend de s'unir à des idolâtres, mais non à ceux qui ont reçu l'Écriture, c'est-à-dire aux Juifs et aux chrétiens. La chasteté, la retenue pudique et l'obéissance sont les devoirs des épouses; l'autorité du mari sur elles est absolue, il peut même les châtier par des coups; son pouvoir n'est tempéré que dans quelques cas particuliers. Quoique regardé par le Koran comme un mal à éviter, le divorce est rendu facile; il dépend entièrement du bon plaisir de l'homme; le seul amortissement de sa passion est une raison suffisante; il peut répudier deux fois sa femme, mais à la troisième fois il n'a plus droit sur elle, jusqu'à ce qu'un autre l'ait épousée et répudiée à son tour, car au bout d'un temps fixé les femmes divorcées peuvent se remarier.

Le sentiment de la chasteté est proprement inconnu du Koran; là où il le recommande aux femmes, ce n'est que comme fidélité conjugale et moyen d'éviter tout ce qui éveillerait la jalousie de l'époux. Appliquée aux hommes,

la chasteté ne signifie que l'abstinence de la prostitution, de l'adultère, du commerce avec des femmes ou esclaves étrangères. Le célibat des vierges est interdit. Suivant le commentateur Thalebi, dix des disciples de Mahomet s'étaient réunis dans la maison d'Othman pour mener une vie ascétique sévère, s'abstenant de viande et de toute jouissance sensuelle, jeûnant, veillant, se macérant dans la contemplation; mais le réformateur les blâma et déclara au peuple que l'abstinence des femmes, de la viande et des parfums, lui paraissait vicieuse; qu'il n'entendait point qu'on s'épuisât en veilles, ni qu'on vécût comme les prêtres et les moines chrétiens; qu'à ses yeux le véritable moine était le guerrier.

Les quatre grands devoirs de l'islamisme sont la prière, l'aumône, le jeûne et le pèlerinage à la Mecque. La prière est nommée la colonne du culte et la clef du paradis; aux Thakefites offrant de se soumettre sans accepter la prière. Mahomet répondit qu'une religion sans prière n'était bonne à rien. Peu à peu il établit cinq prières pour les vingt-quatre heures du jour, au soleil levant, à midi, dans l'après-midi, avant le coucher du soleil, après son coucher et avant la première veille nocturne. Une tradition fait remonter l'ordre de ces cinq prières à l'ascension du prophète vers le trône de Dieu; elles ne se trouvent pas clairement ordonnées dans le Koran, quoiqu'il mentionne différents temps pour prier, par exemple, une partie de la nuit, ce que les commentateurs interprètent par la cinquième prière. Pour bien accomplir cet acte, il faut faire la *kebla*, série très-variée de mouvements du corps en se tournant vers le temple de la Mecque et en prononçant des litanies de louanges sur les qualités du Dieu unique. Toutes ces règles sont censées venir du prophète par tradition, car elles ne se trouvent pas dans le Koran, qui ne prescrit que les purifications avant chaque prière, en se lavant le visage, les mains et les pieds, ou bien tout le corps si l'on s'est souillé par des rapports sexuels. Suivant le législateur, la propreté

est la moitié de la religion et les ablutions sont si indispensables qu'à défaut d'eau on doit se frotter avec du sable fin.

L'importance de l'aumône est souvent mise en parallèle avec celle de la prière. Sous le nom d'aumônes sont compris et les dons libres aux parents, aux orphelins, aux pauvres, et les contributions légales pour les frais de la guerre sainte. Il faudrait à la rigueur donner tout son superflu en aumônes, tant secrètes que publiques ; le Koran est plein de menaces contre les avares. Mahomet, conformément aux traditions, nommait le jeûne la porte de la religion, et disait que l'haleine du jeûneur est plus agréable à Dieu que l'odeur du musc. Tout le mois de ramazan, pendant lequel Dieu fit descendre le Koran du ciel, il faut s'abstenir des femmes, de tout aliment et de toute boisson depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil. Les malades et les voyageurs, dégagés de cette obligation, doivent jeûner plus tard un nombre de jours égal à celui qu'ils ont omis. A certaines époques des mois saints, les fidèles observent en outre des jeûnes volontaires.

Tous les hommes et même les femmes doivent faire une fois dans leur vie le pèlerinage de la Mecque. « Nous condamnerons, dit la XXIIe soure, aux plus terribles peines » les incroyants qui détournent leurs frères soit de la vraie » religion, soit du voyage à la Mecque, que tout homme » doit visiter. » Là sont la Caaba, maison de Dieu, et la sainte montagne Arafat, où Adam et Ève se retrouvèrent, et où l'ange Gabriel instruisit Abraham. Ismael et les saints patriarches ont foulé ce sol, d'où est sorti primitivement la vraie religion, et où le dernier et le plus grand des prophètes l'a relevée sous le nom d'islamisme. Les nombreuses et pénibles pratiques auxquelles le pèlerin doit se soumettre avant, pendant et après son pèlerinage, sont déjà en grande partie indiquées dans le Koran. Il faut faire ce voyage pendant les mois saints, et, tant qu'il dure, ne tuer aucun animal, pas même un insecte, laisser croître sa barbe, ses

ongles et ses cheveux ; il faut faire sept fois le tour de la Caaba, trois fois d'un pas pressé, les autres fois d'un pas lent ; aussi souvent qu'il passe devant la pierre noire, où sont empreints les pas d'Abraham, le pèlerin la baise ou la touche de sa main qu'il baise ensuite. Il parcourt également sept fois la vallée entre les monts Safa et Merva ; il visite la source de Zemzem, qui jaillit autrefois de la terre pour Ismaël mourant de soif ; il boit de ses eaux : puis il gravit la cîme de l'Arafat, passe une nuit à prier et à réciter le Koran dans la chapelle de Mosdalifa, et jette, comme Abraham, sept pierres dans la vallée de Mina, pour chasser les mauvais esprits. Enfin, dans ce vallon, sont immolées les offrandes des pèlerins, brebis, chèvres, vaches ou chameaux. Ils mangent ensemble de la chair des victimes, en distribuent les restes aux pauvres et alors ils peuvent se couper les ongles et les cheveux : leur pèlerinage est accompli.

Cependant la participation à la guerre sainte est plus méritoire que tous ces actes si recommandés. D'abord purement défensive, comme le prouve la IIe soure, qui déclare un crime d'attaquer ceux qui n'attaquent pas, cette guerre, par suite de l'éblouissement du triomphe, devint agressive, et animée d'une insatiable soif de conquêtes. Les païens n'eurent plus que le choix entre la mort et la conversion à l'islamisme ; aux croyants de l'Écriture, tant juifs que chrétiens, la guerre dut être faite jusqu'à ce qu'ils devinssent tributaires. Aussi le combat pour la foi devint-il obligatoire pour tous sans exception ; quiconque, non malade, ni estropié, s'en exemptait, était destiné à l'enfer. Le prophète dit, d'après la *Sunna :* « Le paradis est sous l'ombrage des épées. » Il est mieux de combattre que de prier 70 ans dans sa mai- » son ; aller une fois à la guerre sainte vaut mieux que 50 » pèlerinages ; une blessure suffit pour recevoir de Dieu le » sceau du martyre. Les martyrs au ciel aspirent à retour- » ner sur la terre pour y périr encore dix fois sur le chemin » de Dieu, instruits qu'ils sont des récompenses attachées à » une telle mort. » Par de semblables images le novateur

sut enflammer les fidèles d'une ardeur guerrière, à laquelle nulle puissance terrestre ne put alors résister, et qui ébranla tous les empires.

Les quatre mois sacrés, le premier, le septième, le onzième et le douzième de l'année, continuèrent à être, comme sous les Arabes païens, des mois de trève et de paix, excepté à l'égard de ceux qui violaient les premiers l'armistice. Le sabbat des Juifs et le dimanche des chrétiens furent remplacés par le vendredi, que le Koran nomme jour des assemblées, et qui fut choisi comme terme de la semaine, soit parce que Dieu finit en ce jour la création, soit parce que c'est celui qui termina la fuite de Mahomet et vit son entrée dans Médine, ou plutôt parce qu'il fallait avoir un jour de fête différent du jour juif et chrétien. Les Musulmans l'appellent le jour par excellence ; quoiqu'obligé de le sanctifier en assistant aux offices de la mosquée, le croyant peut, sans le profaner, en consacrer une partie à des travaux manuels. « La prière » publique finie, retournez à vos affaires, dit la LXIIIe soure. »

Mahomet conserva l'usage païen des sacrifices dans la Caaba, mais en ordonnant que le nom du Dieu unique serait invoqué sur la victime, et en rappelant que ce n'est pas le sang des animaux, mais la piété du suppliant qui peut apaiser le ciel. Outre les holocaustes à la Mecque, chaque fidèle, à la seconde fête de Beyram, doit, s'il le peut, immoler de sa main une brebis, un bœuf ou un chameau, en manger, et distribuer le reste à ses frères. On offre encore des sacrifices, lors de la naissance d'un enfant, comme fit Mahomet pour son fils Ibrahim, ou lors de la circoncision, après la guérison d'un malade, à la fin d'un voyage ou d'une bâtisse. Enfin le gouvernement lui-même, dans les circonstances solennelles, offre des animaux. Mais ces sacrifices musulmans ont presque perdu tout caractère religieux, et ils n'appartiennent point à la partie publique et générale du culte. Ils ne se font pas sur un autel, ni par une main sacerdotale, mais sont un acte vulgaire que chacun exécute dans la cour de sa maison. Etranger à toutes les conceptions

profondes de la religion, Mahomet ne leur donne d'autre sens que celui d'action de grâces à la bonté de Dieu, qui procure le bétail aux hommes. L'idée d'une victime médiatrice ne se trouve point dans le Koran.

Ce livre ne fait nulle part mention d'une classe enseignante et consacrée au culte; les kalifes étaient eux-mêmes grands-prêtres, et prêchaient les fidèles; ils finirent pourtant par reconnaître la nécessité d'établir un corps spécial d'hommes voués, sous le nom d'*imans*, au service des temples. Cette espèce de clergé se compose de cinq classes : les chéïkes, qui prêchent à la mosquée; les khatibs, qui font chaque vendredi la prière publique; les imans qui récitent devant le peuple les cinq prières du jour, et, comme une sorte de curés, circoncisent, marient, enterrent les fidèles de leur district; les muezzins, qui du haut des minarets crient les heures où il faut prier; et les kayïmes, portiers et serviteurs des mosquées.

Un usage antérieur, que Mahomet conserva, sans le mentionner dans le Koran, la circoncision, fut respectée par lui comme venant d'Abraham, mais non jugée, comme chez les Juifs, absolument nécessaire : aussi quantité de Musulmans, qui n'ont pas subi cette opération dans leur enfance, restent incirconcis. Le Koran défend expressément de se nourrir de sang, de chair de porc, ou d'animaux étouffés; il défend aussi d'user de vin et d'autres boissons enivrantes, de se livrer au jeu, d'élever des statues, inventions de Satan, qui éloignent du Dieu unique, comme le vin et le jeu désunissent les hommes et les poussent à se haïr. La sunna va jusqu'à égaler le buveur de vin à l'idolâtre. L'interdiction des statues, dirigée d'abord uniquement contre les idoles, s'étendit par degrés à toute représentation soit d'hommes, soit d'animaux, et détermina chez les Musulmans cette horreur fanatique des arts qui a causé la destruction de tant de chefs-d'œuvre. Toutefois les deux défenses du vin et des images ont fréquemment été violées, la première de tout temps et la seconde surtout dans notre siècle. La musique

même fut bannie par le prophète qui éprouvait une aversion singulière pour tous les arts, la poésie exceptée. « Ecouter » ou faire de la musique, dit-il, c'est pécher contre la loi. » Peut-être craignait-il pour ses guerriers les effets énervants de cet art. Mais en dépit du Koran, la nature prévaut et cette défense est violée bien plus souvent encore que celle du vin et des images.

L'ensemble de la législation mahométane est une étrange confusion de choses mal assorties et dont l'influence contradictoire se montre dans le caractère des peuples qu'elle a soumis. Son principal défaut est l'oubli complet du médiateur et de la rédemption, oubli qui fait pencher par la base la plupart de ses institutions et de ses doctrines, privées ainsi d'un principe vivifiant; c'est ce qui a fait devenir l'islamisme une froide et stérile affirmation de l'unité de Dieu et de son prétendu prophète, une antithèse violente et matérielle contre le polythéisme et tous les antagonistes du Koran. Pendant que le chrétien, convaincu de son insuffisance, espère son salut des infinis mérites du Sauveur, unis à ses actes personnels, le Musulman tranquille n'attend le sien que de sa foi dans Mahomet, son unique intercesseur, comme le dit positivement la sunna. De cette manière, le mérite des œuvres devient un pur hasard, qui, loin de découler de l'intervention d'un médiateur, n'émane pas même de l'intention intérieure, puisque la fatalité règle tout et que les actions n'ont de mérite que comme obéissance passive aux commandements du ciel.

Les textes du Koran relatifs à la majesté et aux attributs de Dieu rappellent les prophètes de l'ancienne alliance, dont l'esprit semble avoir plus d'une fois animé le réformateur. D'un autre côté, beaucoup de ses préceptes moraux respirent l'amour évangélique. Ses sévères prescriptions du jeûne et de l'aumône pouvaient contribuer puissamment à éveiller dans l'homme l'abnégation de lui-même. Mais la quantité de menues et frivoles observances dont ces pratiques sont surchargées rabat de nouveau l'âme

vers la matière ; cette tendance a peu à peu enveloppé la vie du fidèle d'un immense réseau de petits commandements (les commentateurs en comptent soixante-dix mille) qui empêchent l'esprit de s'élever dans une sphère supérieure.

Plus fatale encore est la croyance à la prédestination et à l'invariable destin de chaque être. Le Koran et les théologiens musulmans cherchent, il est vrai, à l'affaiblir en soutenant dans maint passage le libre arbitre de l'homme quant à ses actions et réduisant à la seule foi religieuse l'influence irrésistible. Mais quoique non étendue aux événements politiques, cette fatalité est trop souvent exprimée dans le Koran, trop intimement liée avec l'ensemble de l'islamisme, le croyant est trop accoutumé à voir sur le front de tout infidèle le sceau indélébile de la réprobation pour qu'il puisse cesser de se considérer comme l'unique élu. Cette foi au destin inévitable le précipita mille fois dans la mêlée contre des ennemis extrêmement supérieurs en nombre et lui procura la victoire. Mais les conséquences destructives de l'erreur ne tardèrent pas à succéder à ces avantages momentanés. Dès la dix-huitième année de l'hégire, le calife Omar revenant à Medine d'une campagne de Syrie, d'où le chassait la peste, ses soldats murmuraient de ce que leur kalife voulait échapper aux arrêts immuables de Dieu et protéger sa vie contre le danger qui venait du ciel. De là résulta une lâche et léthargique soumission au destin, qui paralysa les forces, tant individuelles que nationales, et fit tomber successivement tous les empires de l'islamisme.

Les formules de la prière, avec ses ablutions et ses mille postures du corps, distrayant l'esprit au lieu d'élever le cœur à Dieu, tendent à faire du culte un ensemble de cérémonies toutes physiques. C'est, en effet, à cet état de pétrification qu'arrive nécessairement une religion purement humaine, dans laquelle toutes les prescriptions arbitraires, données comme expression de la volonté de Dieu, finissent par absorber la partie générale et bonne de la doctrine. Les

menaces de Mahomet contre les incrédules de son temps, ses anathèmes contre les ennemis de sa personne, l'éternelle damnation qu'il leur annonce, tout cela, resté dans le Koran, repasse continuellement avec la prière sur les lèvres du croyant et nourrit son fanatique mépris pour l'humanité non élue. En même temps, les invocations, toujours les mêmes, au Dieu unique et à son prophète, la récitation monotone et sans cesse renouvelée des quatre-vingt-dix-neuf attributs divins, les louanges intarissables données à Mahomet et aux quatre premiers kalifes, toutes choses qui doivent être rigoureusement accomplies dans le nombre et l'ordre voulu, font de la prière musulmane un exercice mécanique, qui a tout au plus le mérite de rappeler habituellement la présence de Dieu, mais sans inspirer ce libre élan vers lui, cet essor de l'âme, que provoque la prière chrétienne. Dieu pour le Musulmans n'est pas un père, c'est un maître; tout l'amour mystique qui s'est développé plus tard dans les sectes mahométanes ne peut être regardé comme une émanation du Koran; il est dû au voisinage et à l'influence des chrétiens.

CHAPITRE XIX.

RAPPORTS DE L'ISLAMISME AVEC LES RELIGIONS ANTÉRIEURES ET NOTAMMENT AVEC LE JUDAÏSME ET LE CHRISTIANISME (1).

Mahomet présenta sa religion comme la révélation primitive, annoncée par une série de prophètes et toujours restée essentiellement la même. Il prétendait avoir reçu mission non pour fonder une nouvelle doctrine, mais pour rappeler aux hommes celle déjà révélée par les anciens prophètes et lui rendre sa force. Chaque époque et chaque peuple avaient eu, selon lui, des envoyés divins; mais de ceux apparus chez les peuples éloignés il ne sait rien du tout; à l'exception d'Adam, de Noë, d'Edris (Henoc), de Saleh et Choaïb, envoyés aux tribus arabes, il ne connaît que les prophètes juifs. Il n'établit aucune différence entre tous ces révéla-

(1) Livres consultés : Dav. Millius, De Mohammedismo ante Mohammedem, dans ses Dissertationes selectæ, Trèves, 1724. Geiger, Emprunts faits par Mahomet au judaïsme, Bonn, 1833. Mœhler, sur le rapport établi par le Koran entre Jésus-Christ et Mahomet, l'Évangile et l'islamisme, dans le recueil allemand : Theol. quartalschrift., 1830.

teurs d'une même foi, seulement, comme Ismaélite, il se croit spécialement appelé à rétablir la religion patriarcale d'Abraham dans son antique pureté. Ayant d'abord borné ses vues à la réforme du culte national de l'Arabie, le succès seul l'encouragea plus tard à vouloir imposer ce culte particulier et local à l'univers entier. De là vient qu'après avoir présenté aux siens son Koran comme une traduction dans leur langue des livres sacrés juifs et chrétiens, il le donne comme un complément nécessaire, confirmant et rectifiant tout à la fois les révélations antérieures et contenant les règles destinées à mettre fin aux divergences religieuses; car les querelles théologiques des Juifs et des chrétiens entr'eux sont ce qui rend à ses yeux une nouvelle loi nécessaire, afin d'étouffer l'esprit de secte parmi les possesseurs de l'Écriture, laquelle avait été envoyée aux hommes précisément pour maintenir l'unité parmi eux. Mais comme ils en ont abusé en se livrant aux plus étranges et perverses interprétations, il a fallu un livre nouveau, et maintenant que le monde possède le Koran, tout débat théologique est criminel, attendu que le Koran est d'une clarté telle qu'il répond à tout et ne peut subir aucune fausse explication.

Le réformateur nomme la religion qu'il est venu rétablir islamisme ou soumission plénière à Dieu. Elle est la seule vraie, la seule qui sauve, la seule faite pour tous les hommes, qui doivent s'unir en elle, de manière qu'il n'y ait plus de sectes, mais que tous deviennent comme Abraham, qui n'était ni juif, ni chrétien, mais véritable Musulman ou homme dévoué à Dieu. Or, d'après Mahomet, quoique toutes les révélations se ressemblent quant aux dogmes, elles diffèrent quant aux lois plus particulièrement adaptées à tel peuple ou à tel autre; la pluralité des cultes s'explique par la pluralité des nations; de là vient que les révélations ne sont pas immuables et que chaque temps les modifie ou les développe d'après ses besoins. Le prophète indique comme ses précurseurs, Adam, Noë, Abraham,

Ismaël, Isaac, Jacob, Moïse, David, à qui Dieu révéla les psaumes, et Jésus. Il ne désigne d'ordinaire l'ancien Testament que sous le nom de loi et l'Évangile ne paraît être à ses yeux qu'une confirmation du Pentateuque. Il se compare à chaque instant aux autres prophètes, montre qu'il est comme eux honni et persécuté, soumis comme eux à tous les besoins terrestres et qu'à chacun de ces hommes divins s'attache particulièrement un ennemi.

Sur les chrétiens et les Juifs, il tient en général un langage assez conciliant : leur Dieu ne fait qu'un avec celui de l'islamisme ; tous les croyants de l'Écriture, qu'ils soient disciples de Moïse, du Christ ou chrétiens de saint Jean, pourvu qu'ils fassent le bien, peuvent être exempts de crainte et de tristesse, c'est-à-dire sont assurés de la félicité. Ainsi parlait-il, lorsqu'il ne songeait encore qu'à placer sa religion nationale pacifiquement auprès de celle des Juifs et des chrétiens. Mais quand le dédain et les objections de ceux-ci l'eurent exaspéré, il changea de pensée à leur égard, les déclara infidèles et voués à la damnation, qu'ils ne pouvaient éviter qu'en embrassant l'islamisme. Contre les Juifs surtout, sa colère grossissait d'année en année ; il finit par voir en eux ses plus acharnés ennemis. Il était mieux disposé envers les chrétiens, parce qu'ils montraient moins d'orgueil et plus de bienveillance à ses disciples ; ce qu'il leur reprochait principalement c'était leur croyance à la divinité du Christ et leur division en sectes. Il reprochait au contraire aux Juifs l'usure, l'avarice, le parjure, le lâche attachement à la vie et l'opinion que les damnés d'entr'eux ne resteront pas dans l'enfer à jamais. Il accuse souvent les Juifs et les chrétiens d'avoir falsifié dans l'Écriture les textes prophétiques relatifs à lui et à sa venue et d'avoir anéanti à dessein les témoignages des livres saints sur sa mission. Lui-même cite deux passages du Pentateuque et de l'Évangile, dans l'un desquels (le dernier) Jésus dit aux Israélites qu'il viendra après lui un grand envoyé qui s'appellera Achmet, nom synonyme de Mahomet. Sur ces pa-

roles de la LXIe soure se base la prétention que Mahomet est le paraclet promis par Jésus-Christ. Peut-être le réformateur connut-il un de ces évangiles apocryphes, où au lieu de παρακλητος est écrit περικλυτος (le précieux), traduction du nom d'Achmet ou de Mahomet. Un évangile de Barnabé dont les Musulmans ont fait usage, porte en effet cette altération du nom du paraclet, mais on ignore si elle n'est pas postérieure à Mahomet et inventée pour justifier son assertion. Malgré le prétendu anéantissement des textes du Pentateuque sur Mahomet, les théologiens de l'islamisme en trouvent néanmoins d'autres dans la Bible. Ainsi les paroles suivantes: « Le » Seigneur vint du Sinaï, il se leva de Séïr et il apparut de » Pharan » (Deut. XXXIII, 2), sont appliquées, la première à Moïse, la seconde à Jésus et la troisième à Mahomet, sans égard pour l'énorme distance qui sépare le mont Pharan de la Mecque. Le passage d'Isaïe (XXI, 7) où deux hommes sont montés, l'un sur un âne, l'autre sur un chameau, s'applique au Christ et à Mahomet. Une foule d'autres passages sont cités non moins arbitrairement par les théologiens du Koran.

Quoiqu'il ne vît en Jésus qu'un simple homme et l'un des prophètes, Mahomet parle toujours de lui avec la plus grande vénération: il le nomme la parole de Dieu, passée du ciel dans Marie, l'esprit de vérité, le Verbe divin. Par ce mot, emprunté au langage chrétien, il n'entendait pas assurément le Logos de saint Jean, mais seulement un révélateur privilégié de la parole divine. Le Koran vante beaucoup la puissance thaumaturgique de Jésus, et, d'après des évangiles apocryphes, raconte qu'étant encore enfant, il prêchait dans son berceau ; qu'il faisait avec de l'argile des oiseaux et les animait ; qu'il rendait la vue aux aveugles, la pureté aux lépreux, la vie aux morts. Mais ce qu'il dit de plus singulier se trouve à la Ve soure : là Jésus, afin de prouver sa mission, obtient de Dieu qu'il lui envoie du ciel une table pour servir à ses repas avec ses disciples, légende où l'on aperçoit le souvenir défiguré de l'institution de l'Eucharistie et

du miracle des cinq mille hommes nourris avec quelques pains. L'Eucharistie ne pouvait avoir aucun sens pour le prophète arabe, qui niait la rédemption et même la mort du Christ sur la croix, un homme semblable à Jésus lui ayant été, dit la IVe soure, substitué pour le supplice, pendant que le vrai Jésus était enlevé au ciel et siégeait déjà tout près de Dieu. Cette manière d'envisager l'histoire du Messie, évidemment empruntée aux Gnostiques, mettait Mahomet à l'aise et lui permettait de se placer lui-même à côté du fils de Marie comme le dernier des prophètes. La mère du Christ est aussi dans le Koran l'objet des plus grandes louanges : elle est nommée l'élue d'entre toutes les femmes, le miracle de son temps ; les Anges mêmes la vénèrent et Dieu l'a élevée avec son fils au plus haut lieu du paradis. Par un étrange anachronisme, Mahomet paraît l'avoir confondue avec Miriam, sœur de Moïse et d'Aaron.

Assez familier avec la Bible, Mahomet n'avait que des idées très-vagues sur le nouveau Testament et notamment sur les Actes et les Épîtres des Apôtres; il ne dit rien des Apôtres eux-mêmes, si ce n'est qu'à l'incitation de Dieu ils se déclarèrent Musulmans. Son rôle de restaurateur du culte patriarcal d'Abraham le portait naturellement à faire un plus grand usage de l'ancien que du nouveau Testament. Les anciens personnages hébreux forment tout le cercle historique dans lequel se meut le Koran ; encore leurs actions les plus simples sont-elles complétement défigurées par un amas d'additions fabuleuses; les vies de Joseph, de Moïse, de Salomon en sont principalement surchargées, ainsi que le récit de la conception de la sainte Vierge. La plupart de ces rêveries vinrent à Mahomet du Talmud et des écrits rabbiniques; quelques-unes seulement paraissent d'anciennes légendes populaires. Il est à peu près certain que le prophète ne lut jamais lui-même la Bible et la reçut uniquement par tradition orale des Juifs et des chrétiens ; ceci explique pourquoi les faits et les préceptes qu'il lui a empruntés sont si étonnamment dénaturés. Ne se proposant

que de rétablir dans sa pureté la foi originelle du monde, il fut conduit à une sorte d'ecclectisme et à faire, pour la morale et la doctrine, un choix dans les livres et les institutions, tant judaïques et chrétiennes, que persiques et arabes. Les Djines et le rôle des mauvais anges sont dérivés du parsisme, comme les peintures grossières du paradis émanent des rabbins ; les diverses postures dans la prière, les ablutions répétées, les pélerinages au temple national avaient déjà été fixés par Moïse. Comme code à la fois religieux et politique, le Koran ressemble singulièrement au Pentateuque. Le pont du ciel (Al-Sirat), ainsi que les houris et plusieurs particularités des supplices infernaux, se retrouvent chez les Parsis; les cérémonies du voyage à la Mecque ne sont qu'un reste de l'antique paganisme arabe, aussi bien que la circoncision et l'abstinence de la viande de porc. Les lois du divorce sont moitié juives, moitié arabes. Quant aux emprunts faits à l'Évangile et à sa morale, ils sont en très-petit nombre; on peut dire en résumé que dans le Koran c'est le judaïsme qui domine.

CHAPITRE XX.

PROPAGATION DE L'ISLAMISME PAR LES KALIFES. — SORT DES CHRÉTIENS SOUS LA DOMINATION MUSULMANE (1).

La mort de Mahomet rendait nécessaire le choix d'un successeur pour gouverner, comme chef spirituel et civil, le nouvel empire. Les Ansars de Medine voulaient que ce chef fût pris parmi eux ou qu'il y en eût deux, l'un pour Medine, l'autre pour les Mohadchers; mais les Koréïchites parvinrent à faire décider que ce chef serait unique et choisi dans la tribu du prophète. Ali, gendre et cousin de Mahomet, eut pour lui quelques voix ; cependant les principaux

(1) Livres consultés : Aboulfeda, Annales muslemici, Hafniæ, 1789. Taberistanensis (Abou-Jafer), Annales regum atque legatorum Dei, arab. et lat., Lips., 1831. Elmacin, Historia saracenica, arab. et lat., Lugd. Batav., 1625, in-f°. Ockley, Conquest of Syria, Persia and Egypt by the Saracens, Lond., 1708. Eutychius, Annales, Oxon, 1658. Bar Hebræus, Chronicon syriacum, Lips., 1789, 2 vol. in-4°. Du même, Chronicon arabicum, Oxon., 1663, in-4°.

Koréïchites, Omar en tête, proclamèrent Abou-Bekre, père d'Ayecha, une des épouses du fondateur, parce qu'il avait été le plus fidèle des Mohadchers, s'était trouvé dans la caverne avec Mahomet fuyant et avait été nommé par lui pour le remplacer dans les prières publiques. Tous l'acceptèrent bientôt et il prit le titre de kalifa Resoul-Allah, vicaire de l'envoyé de Dieu. Comme pontifes de l'islamisme, lui et ses successeurs interprétaient le Koran et ses lois, réglaient la discipline religieuse, faisaient la prière et prêchaient dans la mosquée. Chancelant dans son berceau, l'empire avait besoin d'un homme qui réunît, comme Abou-Bekre, une prudence circonspecte à une inébranlable fermeté. Car le trépas du réformateur avait été le signal de la défection pour la plupart des tribus, entrées de force dans l'islamisme. Il ne resta de fidèles que ceux de Medine, les Koréïchites et les Thakifites. Encouragés par le succès de Mahomet, de nouveaux prophètes, se prétendant aussi inspirés, et parmi eux surtout Moseilama et Toleicha, avaient entraîné à leur suite des tribus entières. La cause de ce mécontentement général était l'odieux impôt, introduit sous le titre de pieux dons par Mahomet. Puis les tribus confédérées des Asadites, des Gatafanites et des Tajiites, aimaient mieux, par jalousie, suivre un prophète de leur choix que d'obéir à celui des Koréïchites, comme le disait le Gatafanite Ojeina en passant avec les siens au parti de Toleicha. Ces trois tribus firent déclarer au kalife qu'elles consentiraient à continuer la prière musulmane, mais non plus à payer l'impôt. « Ne refuseriez-vous qu'une corde de » chameau, répondit Abou-Bekre, ce serait pour moi une » raison de vous combattre. » Ensuite il envoya onze généraux, chacun avec une troupe de fidèles, contre les révoltés.

Ces chefs étaient précédés d'un message du kalife, disant que Dieu avait prédit dans le Koran la mort de Mahomet, regardée par beaucoup comme preuve de la fausseté de sa mission; qu'il n'avait été qu'un homme, instrument de Dieu;

que ceux qui n'adoraient que lui sachent donc qu'il n'est plus, mais que les adorateurs de Dieu restent assurés que Dieu vit et ne mourra jamais; qu'il se vengera de ses ennemis par la guerre sainte, et que ses envoyés détruiront par le fer et le feu les obstinés et n'épargneront que celui qui confessera l'islamisme. Les Musulmans étant unis, pendant que les insurgés étaient divisés et que chaque tribu ne songeait qu'à protéger ses femmes, ses enfants et ses biens, les bandes de ceux-ci furent soumises l'une après l'autre par la valeur de Kaled et rentrèrent sous le joug. Moseilama ayant péri avec dix mille des siens dans une bataille, toute l'Arabie se trouva au bout de deux ans reconquise par le kalife. Le sang avait cimenté les bases de la nouvelle religion, le sang devait en garantir la durée. Les plaines de la Péninsule étaient semées de cadavres; les grandes tribus des Hanifites et des Kandites étaient à peu près anéanties; les Musulmans eux-mêmes avaient acheté cher leur victoire; trois cent soixante, suivant d'autres, six cents vainqueurs avaient succombé dans la guerre contre Moseilama. Des exécutions suivirent le triomphe; mais Abou-Bekre suspendit les cruautés de Kaled et pardonna aux vaincus.

Maîtres absolus de l'Arabie, les croyants se tournèrent avec toute l'énergie de leur enthousiasme contre la Perse et la Syrie. « A qui combattra pour Dieu, dit Abou-Bekre, » Dieu comptera pour chacun de ses pas sept cents bonnes » actions, il lui pardonnera sept cents péchés et lui accor- » dera sept cents degrés d'honneur. » La richesse, la fertilité et la beauté des contrées voisines attiraient les fils indigents du désert; Mahomet avait déjà sanctifié à leurs yeux leur amour du pillage; en tirant le sabre du brigand, chacun d'eux croyait combattre pour Dieu. Le roi Yesdezerd ayant reproché aux Arabes qui avaient été accueillis jusqu'ici dans son empire comme marchands et gens pauvres, vêtus de haillons et se nourrissant des plus misérables aliments, de vouloir, après avoir goûté des richesses et des douceurs de la Perse, s'en emparer violemment sous un

prétexte religieux, le cheikh Maghourah répondit : « Ce que » tu dis, ô roi ! de l'ancien état des Arabes est vrai ; ils se » nourrissaient de lézards verts, enterraient vivantes leurs » filles nouvellement nées ; quelques-uns même se repais- » saient de cadavres et buvaient du sang, tandis que d'autres » égorgeaient sans honte leurs parents, pour s'appro- » prier leurs possessions ; ils étaient vêtus de bure en crin ; » ils ne distinguaient pas le bien du mal, ni la loi de l'illé- » galité ; mais Dieu dans sa miséricorde nous a envoyé par » un prophète un saint livre, où se trouve la vraie foi, qui » nous commande de lutter contre les infidèles et d'échan- » ger notre misère pour leur opulence. Nous te sommons » donc d'accepter volontairement notre foi et alors aucun » Arabe ne foulera plus sans ta permission le sol de tes » états. Tu n'auras à payer que l'impôt légal ordonné par » le Koran. Si tu refuses de te convertir, il te faudra payer » le tribut des infidèles, trente-cinq pour cent de tous tes » biens ; si tu refuses ce tribut, prépare-toi à la guerre. »

La sommation aux chrétiens et aux Perses était la même : « Nous vous apportons le paradis ou l'enfer ; choisissez » entre l'islamisme, le tribut, ou la mort par le glaive. » Le cri de guerre était : « Devant vous le paradis ! derrière vous » l'enfer ! » Avec de telles convictions, ces hommes aguerris ne pouvaient être arrêtés par les légions énervées de la Perse et de l'empire grec. Les Byzantins ne résistaient guère qu'à l'aide de soldats étrangers ; comme on coupe, disaient-ils, le diamant avec le diamant, ainsi ils opposaient aux Arabes musulmans des Arabes chrétiens. Mais grevées d'impôts et de tyrannies, et minées par l'esprit de secte, la Syrie et l'Egypte étaient devenues pour le moins indifférentes à un changement de gouvernement. Pillées par leurs propres garnisons, des villes et des provinces acceptèrent même avec joie le joug arabe, espérant y trouver plus de sécurité. Les chefs des armées grecques, lâches et jaloux, se trahissaient, ou se déchiraient les uns les autres, pendant que les musulmans, dans leur pieux élan, savaient sacrifier au bien gé-

néral leurs antipathies privées. Quand Omar déposa le victorieux Kaled, ce dernier se soumit malgré sa haine contre Omar, et oubliant la querelle qu'il avait eue avec Abou Obeida, il lui obéit avec la même joie qu'il avait auparavant montrée dans le commandement suprême. « J'obéirais » à un enfant, disait-il, si le kalife lui confiait la con- » duite de l'armée. »

Abou-Bekre mourut en 634, le jour de la conquête de Damas; comme kalife il ne prenait pour lui sur le trésor public que trois drachmes par jour, et à sa mort il n'en laissa que cinq; il n'avait jamais possédé qu'un chameau et un esclave abyssinien. Désigné par lui, son successeur fut Omar, dont le prophète avait déjà dit que, si Dieu voulait envoyer un autre prophète, ce serait Omar qu'il choisirait. Omar est bien, avec Ali, le plus noble caractère de l'islamisme primitif, qu'il représente, on peut le dire, dans ses meilleures parties, mieux que Mahomet lui-même. D'abord impétueux, même sanguinaire, ne parlant que d'abattre les têtes des païens, et réalisant souvent sa parole, quand il fut devenu kalife, il se domina complétement : son ancienne violence devint amour inébranlable de la justice; il fut simple, prudent, désintéressé; il n'eut, comme Abou-Bekre, ni palais, ni garde, ni cour. Il priait et prêchait dans la mosquée, s'asseyait sous le péristyle, y mangeait, y dormait avec le peuple, et y recevait les ambassadeurs des rois. Maître d'une partie des trésors de l'orient, il portait un habit rapiécé, se nourrissait de pain noir et d'eau. L'esprit d'égalité fraternelle des premiers Musulmans tempérait la puissance des kalifes ; Omar délibérait dans la mosquée, sur les affaires importantes, avec le peuple, et écoutait tranquillement les contradictions et le blâme. Lorsqu'il envoya Saïd-Ebn-Omir, comme chef d'un renfort, à l'armée de Syrie, celui-ci répondit à ses conseils, en lui recommandant de craindre Dieu plus que les hommes, d'aimer tous les Musulmans comme lui-même et comme ses propres enfants, de n'ordonner jamais que le bien. Omar écouta Saïd,

les yeux baissés et mouillés de larmes; et se levant il dit: « Qui peut accomplir ces choses sans l'assistance divine? »

Mais tout ce qui pouvait agrandir et développer la foi, la vie, les mœurs des Arabes, en les éloignant de l'observance la plus littérale du Koran, et de l'extrême simplicité des anciens nomades, était soigneusement écarté par Omar. A l'interdiction jetée sur la peinture, la sculpture, la musique, il joignit celle sur l'architecture, la navigation et l'étude des langues étrangères. A la prise de Modain (Ktesiphon), il fit jeter dans le Tigre la bibliothèque de cette ville. Quelques-uns de ses guerriers, séduits par le luxe syrien, ayant commencé à porter de longs vêtements de soie, il les fit étendre dans la boue, et mit en lambeaux leurs habits. D'autres, qui avaient bu du vin, furent punis de quatre-vingts coups de bâton; après quoi Omar invita les croyants, qui auraient commis la même faute en secret, à en faire volontairement l'aveu; le sentiment religieux était si fort que plusieurs firent cet aveu, et se soumirent au châtiment. Une telle simplicité excluait toute tentative d'hérésie et de disputes pour l'interprétation du Koran: personne ne songeait à le sonder en critique; Omar d'ailleurs ne l'aurait pas souffert. Mahomet ayant défendu l'examen des questions religieuses, le kalife seul pouvait les résoudre, et le moindre doute sur sa parole aurait été un crime digne de mort. Dans un sermon qu'il prononça près de Jérusalem, Omar prit pour texte les mots du Koran: « Celui que Dieu guide ira toujours droit; et tu resteras » sans ami toi qui veux redresser celui que Dieu mène à » l'erreur. » Là dessus un prêtre chrétien s'étant écrié que Dieu n'égare jamais personne, le kalife, pour toute réponse, dit aux siens de couper la tête à cet homme, s'il osait répéter ses observations.

Cependant les Arabes faisaient en Syrie de continuels progrès. Vostra, Gaza, Damas tombées, Jérusalem fut menacée à son tour. L'empereur Heraclius ayant demandé dans une assemblée d'où pouvait venir que de pauvres bar-

bares à demi-nus, comme l'étaient les Arabes, si inférieurs aux romains en nombre, en moyens d'attaque, en science militaire, triomphaient pourtant, un vieillard répondit que leurs victoires venaient de la colère de Dieu contre les Romains, qui, foulant aux pieds l'Évangile, s'abandonnaient aux plus infâmes désordres, et par leurs excès, leurs violences, leur perversité, leurs usures, se faisaient entr'eux une guerre plus mortelle, que celle même des Sarrasins. L'empereur convint du fait, et décida qu'on abandonnerait la Syrie, avant même qu'Antioche et Jérusalem fussent prises. Désespérant de sauver cette dernière ville, il en enleva la vraie croix qu'il avait auparavant reprise sur les Perses, et l'emporta à Constantinople. Balbek et Emèse conquises, et l'armée grecque ayant été défaite à Yarmouk, Jérusalem ne put résister aux efforts des Arabes avides de la posséder, comme étant le berceau et la tombe des prophètes, et la ville sainte, d'où Mahomet avait fait son ascension nocturne. Le patriarche Sophronius ne voulut la rendre qu'au kalife en personne. Alors Omar quitta Medine (637) et dans le costume d'un Arabe du peuple, monté sur son chameau, qui portait des vivres contenus dans deux sacs, il se présenta aux portes de la ville. La capitulation, rédigée dans cette circonstance, servit de modèle aux Arabes pour toutes les autres des temps postérieurs. Les conditions accordées aux chrétiens furent : sécurité des personnes et des biens, et usage de leurs églises, où ils gardèrent seuls le droit de célébrer leur culte, mais sans en pouvoir interdire l'entrée aux Musulmans, sans pouvoir les surmonter de croix, ni en sonner les cloches, ni en bâtir de nouvelles; obligation de nourrir gratuitement pendant trois jours les voyageurs Musulmans; exemption pour les chrétiens de faire apprendre le Koran à leurs enfants, mais défense de parler de leur religion avec des Mahométans et de chercher à les convertir, ou d'empêcher leurs parents d'embrasser l'islamisme; défense de montrer dans les rues leurs croix et leurs livres, de prendre en quelque endroit que ce fût

le pas sur des Musulmans, de porter des vêtements ou la coupe des cheveux à la musulmane; obligation de se distinguer par un costume particulier, par une langue et des noms à part; prohibition du port d'armes, de l'usage des chevaux sellés, de la vente du vin, défense de se servir d'un valet qui eût déjà servi un Musulman; enfin obligation de payer ponctuellement le tribut des infidèles, et de regarder le kalife comme leur souverain.

Cette capitulation conclue, Omar entra dans la ville ayant le patriarche à côté de lui et pénétra dans l'église de la Résurrection, au centre de laquelle il s'assit. Sophronius dit en pleurant aux chrétiens qui l'entouraient que c'était bien là cette abomination dans le lieu saint prédite par Daniel. Omar ne consentit qu'avec peine à se dépouiller de son habit de poil de chameau et à revêtir un autre vêtement jusqu'à ce que le premier fût lavé. L'heure de la prière ayant sonné, il ne voulut pas, comme l'avait craint Sophronius, la faire dans la basilique, de peur que les Musulmans ne s'appropriassent ensuite un lieu où leur kalife avait prié; mais il se rendit sous la colonnade orientale de l'église de Constantin et y pria. Décidé à bâtir une mosquée sur l'emplacement où Jacob est censé avoir vu l'échelle des Anges durant son sommeil, Omar aida de sa personne à débarrasser ce lieu des immondices et décombres qui le couvraient. A l'instigation des Juifs, il fit abattre la croix qui couronnait le mont des Oliviers; après quoi toutes celles qui se trouvaient dans la ville furent détruites. Omar avait accordé une lettre de garantie à l'église de Bethléem, où il avait prié, ce qui n'empêcha pas les Musulmans de s'emparer plus tard de cette basilique, aussi bien que de la colonnade près de l'église de Constantin à Jérusalem, et d'élever des mosquées en ces deux endroits.

La Syrie et la Palestine étaient à peine soumises que déjà Amrou dirigeait sur l'Égypte une petite armée musulmane. Les Koptes ou indigènes, vexés de mille manières par les employés impériaux et les colons grecs, les uns et les autres appe-

lès Melchites ou partisans de l'empereur, s'étaient jetés en majorité dans le parti jacobite. Ils avaient repoussé les conclusions du concile de Chalcédoine par haine contre la cour qui les défendait et contre leurs tyrans melchites, qu'ils ne croyaient pas capables de soutenir autre chose qu'une hérésie. Dans cette disposition, les Koptes, qui formaient alors six millions d'âmes, tendirent les mains aux Arabes. Un traître, le jacobite Mokaoukas, receveur d'impôts, lequel exerçait sur ses compatriotes la plus grande influence et avait déjà lié une correspondance secrète avec Mahomet, fraya le chemin aux conquérants. Il conclut avec Amrou, au nom de la population kopte, un traité stipulant la liberté religieuse et un tribut annuel de la valeur de deux ducats pour chaque famille. Le patriarche des Jacobites, Benjamin, chassé d'Alexandrie, errait alors en proscrit dans la Haute-Égypte ; l'habile Amrou s'empressa de faire proclamer par toute l'Égypte que chaque lieu où s'arrêterait Benjamin jouirait d'une pleine sécurité et que le patriarche lui-même pouvait reparaître à la tête de son peuple et de son église pour en gérer les intérêts. A la première entrevue qu'il eut avec lui, Amrou le combla de caresses et lui demanda de prier pour le succès de la domination arabe et pour son extension sur l'Égypte. Ensuite il fit donner aux Jacobites toutes les églises appartenant aux Melchites. La conquête d'Alexandrie, après une vigoureuse résistance, entraîna la soumission de toute l'Égypte, en 640, et les Koptes s'aperçurent enfin, mais trop tard, combien était pesant le joug ismaélite.

Suivant Aboulfaradsch, Omar fit détruire à Alexandrie la bibliothèque impériale du Serapeum, qui était la plus grande du monde. Le philosophe Jean Philoponus ayant prié Amrou de lui faire présent des ouvrages philosophiques qui s'y trouvaient, le général arabe crut devoir en instruire d'abord le kalife ; celui-ci répondit : « Quant aux livres dont tu me » parles, si leur contenu est conforme à l'Écriture sainte, » nous n'en avons pas besoin ; s'ils lui sont contraires, nous

» pouvons encore moins en user ; détruis-les donc. » Ils servirent à chauffer les bains publics. Cet arrêt d'Omar est bien conforme aux idées d'un kalife qui avait déjà fait jeter dans le Tigre la bibliothèque de Modain (Ktesiphon) ; cependant on l'a revoqué en doute. Les contemporains n'en disent rien et ce fait n'est pas raconté avant le XIIe siècle. Une si énorme collection de livres aurait pu, du reste, bien difficilement être rassemblée après la perte de la bibliothèque de Bruchion et la dispersion de celle du Serapeum, arrivées à peine cent soixante ans avant la conquête d'Amrou. Toutefois Alexandrie devait avoir une bibliothèque publique, mais moins considérable qu'on ne l'a prétendu, et c'est elle qu'Omar livra aux flammes, suivant le récit du chrétien Aboulfaradsch, confirmé par l'Arabe Abdollatif qui écrivait avant lui.

Le règne d'Omar fut la belle époque du kalifat. L'étendard triomphant du prophète flottait des déserts de sable de la Cyrénaïque aux rives de l'Indus ; les Musulmans vainquaient dans chaque bataille, n'assiégeaient point de ville en vain ; il semblait dépendre d'eux de décider où ils placeraient leurs frontières et combien de peuples ils soumettraient au tribut. Mais sous Othman, successeur d'Omar, commença la dissolution intérieure. Ce noble élan et cette maturité de vertus, qu'on admire dans Omar et Ali, ne se retrouvèrent plus que dans quelques natures privilégiées ; l'islamisme était trop mêlé de passions humaines et même impures, pour être, comme le christianisme, en état d'ennoblir les masses, de les élever à une haute morale. La perspective des plaisirs sensuels du paradis peut faire braver avec joie la mort dans les combats, mais elle ne peut inspirer l'esprit de renonciation qui vous fait subjuguer vos propres penchants, maîtriser vos plus ardents désirs. Sous les deux premiers kalifes, l'énergie mahométane, dirigée entièrement vers l'extérieur et la lutte contre les infidèles, y avait trouvé un aliment puissant à toutes les passions. Mais quand les principales conquêtes furent accomplies, quand la Perse, la

Mésopotamie, la Syrie, l'Égypte, une partie du nord de l'Afrique, furent subjuguées, le feu de ces âmes, qui ne trouvait plus au-dehors assez d'activité, se replia au-dedans d'elles-mêmes avec une force dévorante. Beaucoup avaient adopté le Koran avec des doutes cachés au fond du cœur ; puis voyant qu'il assurait à ses fidèles les richesses du monde, que dans leurs mains s'entassaient les trésors des nations, ils s'abandonnèrent aux passions hypocrites favorisées à un si haut point par l'islamisme ; ils couvrirent du masque religieux leur avarice, leur ambition, leur soif du pillage. Les germes de meurtre et de tyrannie semés par le prophète produisirent leurs innombrables fruits. Une anarchie sauvage, d'atroces vengeances, la déloyauté, l'aveuglement, le fanatisme, devinrent des génies vengeurs, qui, à partir de l'assassinat d'Othman, commencèrent à mettre en lambeaux l'empire de l'islamisme et apportèrent une mort violente à presque tous les chefs qui avaient aidé Mahomet dans son œuvre sanguinaire. Othman et Ali, Yezid, les fils d'Ali et d'Abou-Bekre, les neveux et les gendres du prophète, périrent tous, avec des milliers de partisans, sous les poignards de leurs concitoyens, souvent même de la main de leurs proches.

Sous le kalifat d'Othman, l'antique simplicité et tempérance des mœurs arabes fit place à un luxe sans frein ; les richesses conquises produisirent leur effet. Abbas, oncle de Mahomet, laissait à sa mort une fortune de plusieurs millions. Le pressentiment des plaies morales qu'allaient engendrer la soif de l'or et la vénalité produisit une secte, fondée par Abou-Dar, ancien compagnon du prophète. Elle enseignait que les richesses étaient une source de perdition et qu'il fallait forcer les riches à donner leur superflu. Un visionnaire vint annoncer que Mahomet allait reparaître pour châtier les tyrans avides qui pressuraient ses fidèles. La primitive liberté de parole dans les assemblées publiques dégénéra, sous le faible Othman, en une telle violence, que le kalife fut un jour chassé de la tribune à coups de pierres.

Des bandes armées, parties d'Égypte et des nouvelles villes de Koufa et de Bassora, vinrent assiéger Othman dans sa maison de Medine et le massacrèrent en 656. Ce crime, dit Aboulfeda, ouvrit la porte à tous les autres. Lorsqu'Ali, cousin et gendre de Mahomet, qui l'avait déclaré son Aaron, prit le kalifat, toutes les horreurs de la guerre civile commencèrent. Une de ses causes fut l'ancienne jalousie des Ommiades contre les Hachemites ou la famille de Mahomet, jalousie que la fusion des intérêts par l'islamisme avait suspendue, mais non éteinte. Le chef des puissants Ommiades, Moaviah, fils de cet Abou-Sofian, si long-temps antagoniste du prophète et alors gouverneur de Syrie, se déclara le vengeur du kalife Othman, son parent, de la mort duquel il prétendit qu'Ali était complice, parce que les meurtriers avaient contribué à son élévation. Un motif religieux vint encore envenimer la discorde: favori de Mahomet, son premier initié et son premier croyant, Ali devait posséder mieux que personne la pure doctrine et le vrai sens du Koran, pendant que les chefs des Ommiades, s'inquiétant peu du fond de la doctrine, voulaient, au moyen de prétendues traditions, plier l'islamisme à leurs vues.

Moaviah et Amrou, avec l'armée de Syrie, n'avaient pas encore paru, que déjà la veuve du prophète, Ayecha, les précédait pour venger la mort d'Othman, et, avec une troupe d'habitants de la Mecque, marchait contre Ali. Talha et Zobeir, respectés pour leurs anciennes liaisons avec Mahomet, la suivaient, quoiqu'ils eussent tous les deux prêté serment d'obéissance à Ali. Zobeir se débarrassa de sa parole de la manière indiquée par le Koran, c'est-à-dire en affranchissant un esclave. A la bataille de Chariba, Ali vainquit Ayecha, qui fut faite prisonnière, et dix-sept mille Musulmans jonchèrent le sol. Sept mois après, les deux plus grandes armées arabes qui eussent encore été vues étaient en présence dans les plaines de Saffein, l'une sous Ali, l'autre sous Moaviah. Quatre-vingt-dix escarmouches enle-

vèrent au kalife vingt-cinq mille soldats et à Moaviah quarante-cinq mille; il y eut parmi les morts vingt-six compagnons de Mahomet, qui avaient déjà combattu à Bedre. Craignant une déroute complète, Moaviah fit apporter le Koran sur le champ de bataille et demanda que la querelle fût décidée par des textes du livre; Ali fut contraint par ses soldats d'accepter cette proposition et deux juges furent choisis dans les deux camps. L'un d'eux, Amrou, trompa l'autre, Abou-Mousa, en le convainquant de la nécessité de déposer à la fois Ali et Moaviah, puis en allant proclamer dans son parti Moaviah pour kalife, tandis qu'Abou-Mousa dans le sien annonçait fidèlement la déposition convenue. La guerre recommença; mais l'armée d'Ali était démoralisée par la désertion; beaucoup passaient à la secte des Kharedchites (désunis), lesquels rejetaient Moaviah et refusaient également de reconnaître Ali, parce que, disaient-ils, en appelant la force humaine à décider dans une cause où Dieu seul est juge, il s'était rendu indigne du rang suprême. Un corps de quatre mille guerriers, formant l'élite de cette secte, fut taillé en pièces par Ali. Mais trois Kharedchites se dévouèrent pour assassiner en même temps Ali, Moaviah et Amrou, comme auteurs de tous les maux. Moaviah ne fut que blessé, un des officiers d'Amrou périt à sa place, Ali seul fut frappé à mort, en 661.

A partir de ce jour, la race d'Abou-Sofian et de Henda, qui, à la bataille d'Ohod, lacérait avec ses dents les cadavres des Musulmans tombés, gouverna quatre-vingt-dix ans. Moaviah transforma le kalifat électif en une dignité héréditaire et fit reconnaître par le peuple et l'armée son fils comme son successeur. Damas en Syrie devint la capitale de l'empire. L'aîné des fils d'Ali, le faible et dégénéré Hassan, se retira volontairement; son frère cadet, Hossein, et une bande, presque uniquement composée de ses frères, fils et proches parents, périrent, cernés à Kerbela, en 680. Ali avec sa famille fut maudit dans toutes les mosquées; mais les

partisans de ses fils étaient encore nombreux et déterminés; le thékifite Mokhtar marcha à leur tête pour venger le massacre de Hossein et des siens, vainquit successivement les armées des kalifes ommiades Yezid, Mervan, Abdelmalek, et, sans compter les morts des batailles, immola à sa fureur, en divers lieux, cinquante mille victimes. Cependant les Arabes du Hedjaz, notamment les Koréïchites de la Mecque et les Ansars de Medine, refusèrent obéissance au despotique Yezid et lui opposèrent dans Abdallah, fils de Zobeir, un kalife rival. Après un siége meurtrier, où furent tués les derniers Ansars, la ville sainte de Medine fut conquise par l'armée d'Yezid, qui la pilla durant trois jours et passa au fil de l'épée toute la population mâle. En 693, la Mecque succomba également et le kalife ommiade Abdelmalek devint enfin maître absolu du monde musulman (1). Une horrible tyrannie, fondée sur le sabre, avait remplacé l'antique liberté des mœurs patriarcales arabes, respectée par les premiers kalifes. La longue durée et l'atrocité des guerres civiles avaient donné à la nation une nouvelle nature. Tous les disciples et premiers croyants de Mahomet, tous ses fils et ses neveux, ayant péri par le glaive, le peuple, sans guides spirituels, se livrait aveuglément au premier fanatique ou imposteur qui savait exploiter le zèle religieux. Il s'élevait ainsi chaque année de nouvelles sectes et de nouvelles révoltes qui ne pouvaient être étouffées que dans des flots de sang. De plus les partisans toujours nombreux de la famille d'Ali se maintinrent et fondèrent le grand schisme, encore existant, des Chiites et des Sunnites.

Les renseignements exacts manquent sur la situation des

(1) Aboulfeda raconte que quand on annonça à ce prince la mort de son père Mervan et par conséquent son élévation au kalifat, il ferma le Koran qui était ouvert devant lui en disant: « Adieu, livre, c'est ici le » dernier entretien que nous aurons eu ensemble. » Ce trait peint les sentiments religieux du nouveau représentant du prophète.

chrétiens soumis à la puissance musulmane ; les historiens de l'islamisme n'en disent rien, par suite de leur orgueilleux mépris pour tous les non-croyants, et les sources chrétiennes de l'histoire d'Orient, pour le VIIe siècle, sont tout à fait insuffisantes. D'après Almakyn, Mahomet lui-même avait déjà accordé des garanties, scellées de son sceau, aux chrétiens d'Arabie ; mais ces chrétiens ne pouvaient guère être que les Nestoriens de Negran. Le patriarche de la secte, Iesuiab II, avait obtenu, moyennant le don de deux mille vêtements, un diplôme où leur étaient assurés le libre exercice du culte, l'exemption du service militaire, le droit de rebâtir leurs églises, même avec l'aide d'ouvriers musulmans, et où les chrétiens en retour s'engageaient à payer une taxe, les pauvres de quatre et les riches de douze drachmes, de laquelle les prêtres et les moines étaient exempts. D'autres chrétiens, en Arabie, obtinrent encore de Mahomet assurance de protection à la condition d'un tribut annuel (1) ; mais en mourant il recommanda à ses disciples de ne plus tolérer deux religions dans leur pays. Le kalife Omar chassa donc les chrétiens de Doumeh, probablement aussi de Negran, et les derniers d'entr'eux paraissent avoir émigré en Perse. La disparition du christianisme du sein de l'Arabie, quoiqu'on n'en puisse préciser l'époque, fut complète. Dans les pays conquis, les destinées des chré-

(1) Le soi-disant *Testament de Mahomet*, apporté de Palestine par un missionnaire capucin, Pacifique Scaliger, et imprimé à Paris dès 1630, ainsi qu'un autre diplôme censé octroyé par le prophète aux moines du mont Sinaï, portent tous les caractères de la fiction. Outre des droits pareils à ceux octroyés aux chrétiens de Negran, l'un et l'autre contiennent encore de nombreux priviléges qui auraient mis les chrétiens dans une position plus avantageuse que les Mahométans eux-mêmes, comme le remarque Tychsen dans sa dissertation : De Muhammœde aliarum religionum sectatores tolerante. (T. XV des Mémoires de la société de Gœttingue.)

tiens furent très-diverses; sur certains points, on les dépouilla même de leurs églises; on n'en laissa subsister que sept à Damas, et la défense d'en bâtir de nouvelles, ainsi que de nouveaux monastères, faisait espérer aux vainqueurs qu'avec le temps l'extinction de l'Évangile suivrait la chute de ses temples. De tous les chrétiens, les moins opprimés étaient les Nestoriens en Perse et les Jacobites en Égypte.

APPENDICE

SUR

LES SACREMENTS, LE CULTE ET LA DISCIPLINE DE L'ÉGLISE DURANT LES SEPT PREMIERS SIÈCLES OU LES DEUX PREMIÈRES PÉRIODES.

---

§ I.

Catéchuménat, Baptême et Confirmation (1).

Dans l'Église primitive, les apôtres baptisaient ceux qui se présentaient, sans les préparer particulièrement à la foi en Jésus-Christ ; mais aussitôt que l'Eglise eut pris une forme et reçu de l'extension, le *catéchuménat* y fut établi comme un moyen d'épreuve et de préparation au baptême. On était

(1) Livres consultés: C. Chardon histoire des sacrements, Paris 1745; Jos. Vice Comitis Observationes eccl. de antiquis baptismi ritibus, Paris, 1618; Jo. Morini de Catechumenorum expiatione et ad baptismi susceptionem preparatione, in ej. op. posthumis, Paris, 1704 ; G. Walli Historia baptismi infantum, lat. vert. Schlosser, Bremæ, 1748 ; Jo. Sainte Bœuve de Sacr. Confirmationis et extr. unctionis, Paris, 1686 ; Morini de Sacr. Confirm., in op. posth. ; J. A. Orsi diss. de Chrismate confirmatorio, Mediol., 1733.

fait catéchumène par l'imposition des mains et le signe de la croix. La durée de cet état était inégale; elle dépendait des dispositions personnelles et de la conduite des catéchumènes. On la prolongeait pour ceux qui avant leur admission s'étaient souillés de fautes graves, ou qui venaient à pécher pendant le temps de leur catéchuménat. Comme au IVe siècle on était généralement porté à différer la cérémonie du baptême, et que beaucoup demeuraient volontairement plusieurs années dans le degré de catéchumène, quelques-uns en vinrent à passer ainsi toute leur vie hors de l'Église, soit par négligence et pour vivre plus librement, soit dans l'espoir de sortir de ce monde exempts de tout péché et assurés de leur bonheur éternel, s'ils recevaient le sacrement dans leur dernière maladie. Aussi les Pères de ce temps-là exhortent-ils fréquemment les catéchumènes à ne pas différer plus longtemps de se préparer sérieusement au baptême.

Le concile d'Elvire et une novelle de Justinien fixaient à deux ans la durée régulière du catéchuménat; les Constitutions Apostoliques plus anciennes l'avaient portée à trois; mais elle devint insensiblement plus courte, et le concile d'Agde, en 506, n'exigea que huit mois pour les Juifs qui voudraient se convertir. Enfin, lorsqu'il y avait danger de mort, on admettait sans délai le catéchumène au baptême.

Le catéchuménat était divisé en trois degrés auxquels correspondaient trois ordres de catéchumènes. Le premier était celui des *écoutants* (on donnait aussi ce nom à tous les catéchumènes indistinctement); ceux-ci étaient initiés aux principes fondamentaux de la foi; ils n'assistaient qu'à la messe des catéchumènes, c'est-à-dire qu'ils écoutaient seulement les lectures tirées de l'Écriture sainte, et au sermon prononcé par l'évêque, après quoi on les renvoyait. Les agenouillés formaient le second ordre; ils pouvaient demeurer dans l'église pendant les prières qui avaient lieu ensuite et recevoir la bénédiction épiscopale. La troisième

classe se composait des élus (*competentes*, φωτιζόμενοι) qui ayant parfait leur catéchuménat, étaient destinés à recevoir la baptême à la fête la plus prochaine. On ne communiquait qu'à ceux-ci le symbole et l'oraison dominicale, qu'ils devaient apprendre par cœur. Primitivement, les paroles de cette prière n'étaient pas prononcées devant les élus; on se bornait à une paraphrase; pourtant saint Augustin cite déjà les paroles elles-mêmes dans son *explication*. Selon la règle on n'expliquait les mystères de la foi qu'aux compétents. Quarante jours avant Pâques, on inscrivait leurs noms sur un registre; ils se préparaient en même temps au baptême par le jeûne, la prière, la continence, et par une confession générale des péchés qu'ils avaient antérieurement commis. Alors, commençaient aussi les scrutins: c'étaient des assemblées destinées à la purification et à l'examen des compétents; il y en avait tantôt sept, tantôt cinq, et pour les enfants, trois seulement. Souvent dans ces scrutins on exorcisait les catéchumènes à l'aide des prières, de l'invocation du nom de Jésus, du signe de la croix et du souffle. Le principal scrutin avait lieu dans l'église romaine à la messe de la quatrième semaine du carême. Les compétents étaient marqués du signe de la croix par leurs parrains ainsi que par les clercs; on leur mettait dans la bouche du sel bénit à cet effet. En Afrique, cette cérémonie était plusieurs fois répétée. Ils étaient ensuite exorcisés, on leur ouvrait les oreilles, c'est-à-dire qu'on les touchait, et on leur lisait le commencement des quatre évangiles. A cela succédait la remise de la feuille qui contenait le symbole, le renoncement aux erreurs par une profession de foi solennelle, et l'oraison dominicale. Comme plus tard on ne baptisa plus la plupart du temps que des enfants, on réunit en une seule cérémonie les pratiques qui dans l'origine avaient lieu en des temps différents.

Les catéchistes (*doctores audientium*) étaient habituellement pris dans le clergé, spécialement parmi les lecteurs ou les diacres; mais parfois c'étaient de simples laïques. L'écrit

de saint Augustin *de catechisandis rudibus* donne une méthode pour l'enseignement du catéchisme. Les catéchèses de Cyrille de Jérusalem (345) indiquent le fond et la marche des instructions. L'évêque instruisait lui-même les compétents en une ou deux leçons, ou les faisait instruire à sa place par un prêtre expérimenté. Immédiatement après le baptême que l'on administrait dans la semaine de Pâques, on initiait les néophites au moyen d'une série d'instructions à la connaissance des mystères pratiques, des sacrements, et en particulier de l'eucharistie. De cette sorte sont les cinq catéchèses mystagogiques de Cyrille, et ensuite celles de l'évêque Gaudence de Brescia, et de saint Augustin. Au nombre des cérémonies qui précédaient immédiatement le baptême étaient celle du lavement de la tête, et celle du lavement des pieds du catéchumène; la première avait lieu le dimanche des Rameaux, et la seconde le Jeudi-Saint. Le samedi était destiné à l'abjuration (αποταξις), usitée dès le temps des apôtres; le catéchumène renonçait à satan, à ses œuvres et à ses anges; le catéchumène, en prononçait une ou trois fois la formule debout et tourné vers l'occident; il se tournait ensuite vers l'orient et promettait d'appartenir à Jésus-Christ. Alors on l'oignait avec de l'huile exorcisée, en Orient sur tout le corps, dans l'église latine d'abord seulement sur la tête, et plus tard en outre entre les épaules et sur la poitrine. Enfin, on exigeait de lui qu'il confessât les principaux articles de foi, tels que la croyance à la Trinité, à l'Église catholique, à la rémission des péchés et à la résurrection.

Le baptême, dans les premiers temps, s'administrait en tout lieu convenable, dans les maisons, dans les prisons, au bord des fleuves; mais après que les persécutions eurent cessé, la coutume s'établit de donner le baptême dans les baptistères : c'étaient des bâtiments ronds, séparés de l'église, et la plupart du temps situés au sud de celle-ci; dans les grandes villes ils étaient si vastes, que l'on y tenait même des conciles. On y trouvait aussi des autels destinés

au sacrifice de la victime sainte et d'où l'on donnait la communion aux néophytes. Dans les premiers siècles, il n'y avait dans chaque diocèse qu'un seul baptistère dépendant de la cathédrale; Rome seule en avait plusieurs; de même aussi, jusqu'à la fin du VIIe siècle, les évêques étaient ordinairement les seuls qui baptisâssent, et les prêtres ou les diacres ne le faisaient que par une délégation particulière de l'évêque. Les laïques sans doute pouvaient aussi baptiser en cas de nécessité; cependant, le trente-huitième canon du concile d'Elvire refusait ce droit aux bigames et à ceux qui avaient brisé par un péché mortel l'alliance que le baptême leur avait fait contracter avec Dieu. On reconnaissait généralement en Occident la validité du baptême administré par les laïques; mais en Orient on ne paraît pas avoir permis à ceux-ci de donner le baptême, au point que saint Basile suppose que le baptême administrè par un laïque doit être renouvelé, et que les Constitutions Apostoliques rejettent expressément le baptême dont une femme aurait été le ministre. Le baptême avait lieu par une immersion complète, répétée trois fois; usage destiné à représenter la foi en la sainte Trinité, et que l'on faisait remonter à l'institution apostolique ou au commandement de Jésus-Christ lui-même. Cependant le pape Grégoire-le-Grand déclara qu'une seule immersion était suffisante; il recommanda même aux fidèles de l'Espagne d'en user ainsi, par opposition aux Ariens qui voulaient exprimer par la triple immersion la différence essentielle qu'ils admettaient entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit; le concile de Tolède de l'année 633 érigea en précepte le conseil donné par le pape. Dans l'Orient, au contraire, ce fut Eunome qui, baptisant en mémoire de Jésus-Christ, introduisit l'usage d'une seule immersion, de sorte que là l'Eglise, conformément au cinquantième canon apostolique, défendit sous peine de déposition cette manière de baptiser.

Le baptême par immersion totale demeura dans toute l'Eglise la coutume dominante jusqu'au XIVe siècle. On bap-

tisait les malades pour lesquels l'immersion ne pouvait avoir lieu complétement, en leur versant de l'eau sur la tête et sur le corps (*baptismus clinicorum*) ; mais plusieurs conciles déclarèrent indignes de recevoir les ordres sacrés ceux qui avaient été baptisés ainsi, parce que le danger seul les avait amenés à demander le sacrement. L'eau baptismale était consacrée au moyen d'une bénédiction que mentionne saint Cyprien, et que saint Basile a rapportée à l'institution apostolique. Cette bénédiction se faisait dans l'origine par la prière, le signe de la croix et l'invocation de la Sainte-Trinité ; plus tard on y ajouta le souffle usité dans les exorcismes, le saint chrême et l'immersion du cierge Pascal. Les Pères attribuaient à l'eau bénie de cette manière une vertu particulière de purification et de sanctification ; les fidèles en emportaient dans leur maison, et s'en servaient pour différentes bénédictions.

Le baptême s'administrait dès les commencements sous l'invocation des trois personnes divines, comme le témoigne déjà saint Justin. L'onction avec le saint chrême après l'ablution, dont le livre pontifical attribue l'introduction au pape saint Sylvestre, a été mentionnée pour la première fois par Innocent Ier ; elle ne devint pas d'un usage général, et demeura inconnue à l'église grecque. On mettait entre les mains du nouveau baptisé un cierge qu'il allumait ensuite, et il portait pendant huit jours des vêtements blancs. En signe d'amour fraternel et d'admission dans l'Église on lui donnait le baiser, et on lui faisait goûter, dans l'Église d'Occident du lait consacré et du miel, ou encore du vin et du miel. Dans quelques églises cette cérémonie était encore suivie d'un lavement de pieds. Il y avait, dès le second siècle, des parrains qui présentaient le catéchumène pour qu'il obtînt le sacrement, qui le recevaient à sa sortie de l'eau (*susceptores*) et qui se portaient garants de sa foi (*sponsores*).

L'usage de recevoir au baptême un nouveau nom chrétien emprunté ordinairement à quelque apôtre ou à quelque martyr, ne fut pas introduit partout, quoiqu'on en trouve

plusieurs exemples. L'administration solennelle du baptême avait lieu habituellement à Pâques, ou encore à la Pentecôte, et même dans la nuit qui précédait ces jours de fête. Le pape Sirice défendit d'administrer solennellement le baptême aux fêtes des apôtres et des martyrs. Le concile d'Auxerre, en 578, rejeta l'usage qui s'était introduit de baptiser aussi à la fête de l'Épiphanie. Pourtant, en Orient et en Afrique, on baptisait souvent à cette fête.

Origène regardait le baptême des enfants comme une coutume qui reposait sur l'institution apostolique; saint Irénée l'admet aussi, puisqu'il parle de la renaissance en Jésus-Christ, non-seulement des adultes, mais encore des enfants. Tertullien, il est vrai, tenait pour convenable l'ajournement du baptême jusqu'à un âge plus mûr; mais le concile de Carthage de l'an 252 déclara que l'on devait baptiser aussitôt que possible les enfants nouveaux-nés, sans même attendre le huitième jour. Cependant, cette coutume ne se répandit pas partout; Grégoire de Nazianze conseillait de différer de baptiser les enfants jusqu'à l'âge de trois ans, et dans les églises de Thessalie, comme dans celles d'Espagne et des Gaules, on devait, quand il n'y avait pas de danger pressant, remettre même le baptême des enfants à la fête de Pâques.

Les dissentiments sur la validité du baptême administré par les hérétiques, durèrent encore longtemps après la contestation qni eut lieu à ce sujet, au milieu du troisième siècle. La question ne fut à proprement parler, décidée que par le concile d'Arles, qui le déclara valable, lorsqu'il aurait été administré au nom de la Sainte-Trinité. Le concile de Nicée rejeta le baptême des Paulianisants, c'est-à-dire, non-seulement celui des adhérents de Paul de Samosate, mais encore en général celui de tous les adversaires de la doctrine catholique sur la Trinité; celui des Novatiens fut admis comme bon. Cette décision était trop indéterminée pour opérer dans l'église d'Orient une uniformité complète sur le point en question. Aussi, même après ce concile, plu-

sieurs Pères, tels que saint Athanase, saint Cyrille, saint Optat, tinrent pour insuffisant le baptême administré par certains hérétiques qui pourtant invoquaient en le donnant la Sainte-Trinité. Cependant, le concile de 381 désigna plusieurs sectes hérétiques dont les membres ne devaient pas être baptisés de nouveau après leur retour à l'Église.

Le baptême ou la renaissance spirituelle, était suivi de la communication du Saint-Esprit par le sacrement de confirmation (*chrisma*, *signaculum*, *perfectio*, σφραγις μυρον βεβαιωσις της ὁμολογιας), qui élevait le fidèle baptisé au rang de parfait chrétien. Ce sacrement consistait dans l'imposition des mains et l'onction faite avec le saint chrême. Dans l'Église d'Orient l'onction accompagnée des mots : « c'est ici » le signe du don du St-Esprit », était regardée comme l'action principale qui imprimait à l'âme le sceau de l'Esprit-Saint. Toutefois l'imposition des mains, à laquelle était ajoutée une prière pour que les dons du Saint-Esprit fussent communiqués au fidèle, formait aussi dans l'Église d'Orient une partie constitutive de ce sacrement ; c'est ce qui résulte des témoignages de Firmilien, de saint Chrysostôme et de Théodoret. On pratiquait l'onction en forme de croix sur différentes parties du corps, par exemple sur les oreilles, les yeux, la bouche et les pieds ; mais la plus importante, et en Occident la seule, avait lieu sur le front. Le saint chrême était dès les premiers temps consacré par l'évêque sur l'autel, et saint Cyrille explique dans ses catéchèses, que c'est par cette consécration qu'il devient un don de Dieu capable d'opérer la sanctification de l'âme. Dans l'Église d'Orient, la consécration du chrême était une des cérémonies les plus saintes et les plus solennelles ; les patriarches plus tard se la réservèrent. En Occident elle continua d'appartenir de droit à tous les évêques ; elle avait lieu régulièrement depuis le Ve siècle le Jeudi-Saint, jour où l'on consacrait aussi l'huile destinée à l'extrême-onction, aux exorcismes et aux catéchumènes. Dans les Gaules, lors-

qu'un fidèle baptisé ne pouvait à cause d'un danger pressant recevoir la confirmation, le prêtre qui le baptisait, lui faisait pour lui en tenir lieu l'onction sur le sommet de la tête; et c'est pour cela qu'un canon du concile d'Orange enjoignit à tout ecclésiastique qui avait le pouvoir de baptiser, d'avoir toujours du saint chrême avec lui.

Les adultes, comme les enfants, quand ils étaient baptisés par l'évêque, ou en sa présence par un prêtre, recevaient immédiatement la confirmation. Sauf ce cas, le néophyte devait attendre l'arrivée de l'évêque; mais dans l'intervalle il était admis au sacrement de l'Eucharistie. Aussi, le concile d'Elvire prescrivit-il aux prêtres et aux diacres de conduire devant l'évêque ceux qu'ils auraient baptisés pour recevoir de lui la confirmation (*perfectio*); et déjà au temps de saint Jérôme les évêques étaient obligés de visiter les parties éloignées de leur diocèse pour confirmer les néophytes qui s'y trouvaient.

La confirmation imprimant à l'âme un caractère, il fut toujours de principe de ne pas la renouveler, lorsqu'elle avait été administrée dans le sein de l'Église catholique. Mais les opinions et les manières d'agir n'étaient pas les mêmes à l'égard de la validité de la confirmation administrée par des hérétiques. Saint Cyprien et ses adhérents qui regardaient comme non valable le baptême donné par les hérétiques, étendaient naturellement cette conclusion à la confirmation; d'autre part, dans l'Église romaine on la considérait comme suffisante, et l'on n'avait recours, pour admettre les hérétiques dans le sein de l'Église, qu'à une imposition de mains accompagnée d'une prière qui n'avait rien de sacramentel. Alors considérant que l'hérésie avait jusque-là empêché l'action du sacrement, on invoquait le Saint-Esprit afin qu'il répandît maintenant en effet ses dons dans l'âme du converti; c'est pour ce motif que dans les lettres des papes, la communication des dons du Saint-Esprit est aussi attribuée à cette imposition de mains. L'église d'Afrique se conforma sur ce point, depuis le IVe siècle, à la pratique de l'É-

glise romaine, d'autant plus que le concile d'Arles, en 314, avait ordonné la même chose. Mais dans les églises de l'Orient, de l'Espagne et de la Gaule, ceux des hérétiques que l'on ne soumettait pas à un nouveau baptême, n'étaient admis à rentrer dans le sein de l'Église qu'en recevant dans toutes les formes le sacrement de confirmation avec onction et imposition des mains. Dans l'Orient, on distingua expressément depuis le Ve siècle trois classes d'hérétiques, dont les uns, comme les Marcionites et les Manichéens, devaient recevoir même le baptême lors de leur conversion; les autres, tels que les Novatiens, les Ariens et les sectateurs de Macedonius, étaient seulement soumis à être confirmés de nouveau; ceux de la troisième classe enfin, dont faisaient partie les Nestoriens et les Monophysites, n'étaient tenus qu'à faire profession d'adhérer au symbole de l'Église catholique.

D'après l'exemple des apôtres qui perfectionnaient, en administrant la confirmation, ce que d'autres avaient commencé par le baptême, les évêques étaient, selon la règle, les seuls dispensateurs de ce sacrement. En Orient pourtant, les simples prêtres entrèrent de bonne heure en partage de ce droit des évêques. Cet usage s'établit d'abord en Egypte, d'où il se répandit dans le reste des églises grecques. En Occident aussi, particulièrement dans les Gaules et en Espagne, les prêtres pouvaient confirmer, dans le cas de nécessité, et lorsqu'ils n'y avait précisément aucun évêque à proximité; et le pape saint Grégoire-le-Grand accorda cette permission aux prêtres de la Sardaigne.

§ II.

Liturgies de l'Eglise primitive (1).

Les apôtres ainsi que le prouve saint Paul, avaient déjà introduit un ordre déterminé dans le service de Dieu, c'est-à-dire qu'ils avaient établi une suite de prières et de cérémonies à joindre à l'immolation de la victime sainte. Il en était résulté de l'uniformité entre les différentes églises pour les parties principales de leurs liturgies, pour la succession des cérémonies liturgiques, et pour le fond et l'essence des prières. Au milieu de cette uniformité il régnait une certaine liberté d'introduire de nouvelles formes ; un prêtre dans son enthousiasme, pouvait par de nouvelles prières donner carrière à ses inspirations sur le sacrifice de la sainte victime, il pouvait restreindre ou agrandir les formes données. Les évêques surtout pouvaient changer ou ajouter quelques détails en respectant les éléments essentiels de la liturgie. Pourtant, les églises suffragantes furent de bonne heure, eu égard à la liturgie, obligées à se borner à celle de leur mé-

(1) Livres consultés: I. *La liturgie des Constitutions Apostoliques* dans Cotelerii Patres apostol. t. 1. Amstel., 1724; Renaudot liturgiarum oriental. collectio, Paris, 1716; Muratori liturgia Romana vetus, Venet, 1748; Pamelii Liturgicon ecclesiæ Latinæ, Colon., 1571; Mabillon de liturgiâ Gallicanâ, Paris, 1729; Leslei Missale mixtum dictum Mozarabes, Romæ, 1755; Jos. Al. Assemani Codex liturgicus ecclesiæ universæ. Rom., 1749-66; Grancolas les anciennes Liturgies et l'ancien Sacramentaire de l'Eglise, Paris, 1704; P. Le Brun explication de la Messe, contenant les dissertations hist. et dogm. sur les Liturgies de toutes les Eglises, Liége, 1778; A. Krazer de apostolicis nec non antiquis ecclesiæ occid. liturgiis, Aug. Vindel., 1786; Th. Lienhart de antiquis liturgiis et de discipl. arcan. Argentorati, 1829.

tropole, et les conciles de Vannes, en 461, d'Agde, en 506, et d'Epaone, en 517, en firent une loi. Le quatrième concile de Tolède, en 633, prescrivait déjà qu'une seule et même liturgie serait observée dans toute l'Espagne.

Il paraît que dans le temps des apôtres et même après eux, on n'avait pas encore de liturgie écrite; mais on trouve déjà citées dans les écrits des Pères du second siècle des formules liturgiques et des usages arrêtés qui se transmirent pendant longtemps de bouche en bouche, et même les lois de Justinien supposaient encore aux prêtres et aux évêques l'obligation de savoir par cœur ces formules. A quelle époque mit-on pour la première fois la liturgie par écrit, c'est ce qu'on ne peut détermiuer; peut-être cela n'eut-il lieu que dans le IIIe siècle, mais certainement la première rédaction n'en doit pas être reculée plus loin, et jusque dans le Ve siècle, par exemple, comme quelques modernes l'ont fait. Saint Jérôme attribue à saint Hilaire, évêque de Poitiers, un livre des mystères, c'est-à-dire un véritable code des sacrements et de la liturgie; saint Paulin de Nole écrivit aussi un sacramentaire; saint Basile avait, selon le témoignage de saint Grégoire de Nazianze, composé un formulaire de prières, autrement une liturgie; et, en effet, la tradition constante de l'église grecque le nomme ainsi que saint Chrysostôme, comme auteur d'une liturgie spéciale, à moins qu'ils n'aient fait, à proprement parler, selon l'assurance plus précise que nous en donne Proclus, lequel fleurissait vers 437, que réduire en abrégé la liturgie déjà existante.

Indépendamment des liturgies existantes, les citations disséminées dans les écrits des quatre premiers siècles, nous font connaître l'ordonnance de la liturgie à cette époque, et voici en quoi elle consistait essentiellement. L'évêque célébrait le saint sacrifice avec l'aide des prêtres et des diacres. Il commençait par la salutation: «le Seigneur soit avec vous.» Ensuite, venaient les lectures de l'Ecriture-Sainte; en Orient, tirées des prophètes et des apôtres, comme le dit saint

Justin, au lieu que dans l'église romaine on lisait seulement d'ordinaire un morceau des épîtres des apôtres, après quoi, l'on chantait un psaume suivi de l'évangile. Ensuite, l'évêque faisait un sermon ou homélie. Quand les catéchumènes et les pénitents étaient sortis et que les fidèles étaient seuls, on récitait les prières destinées pour eux. On couvrait alors l'autel de linge; l'évêque et les prêtres rangés autour de l'autel se lavaient les mains, et les fidèles se donnaient, dans l'Orient et dans la Gaule, le baiser de paix. Tous ceux qui étaient présents remettaient ensuite leurs oblations. On présentait alors à l'évêque le pain destiné au sacrifice et le calice qui renfermait le vin mêlé d'eau. On récitait, soit avant soit après la préface, plusieurs prières pour les évêques et tout le clergé, pour les empereurs et les états, pour le maintien de la paix, pour les besoins généraux, pour tous les fidèles vivants et morts. On faisait aussi la commémoration des martyrs, et particulièrement de ceux qui avaient fait partie de la même église. La préface commençait par le *sursùm corda* et se terminait par le *Sanctus*. A la consécration à laquelle on faisait le signe de la croix, on répétait les paroles sacramentelles; on récitait ensuite les actions de grâces et l'on invoquait le Tout-Puissant pour qu'il daignât changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ. Aux prières du canon les fidèles répondaient *amen*. Après la fraction de l'hostie pour la communion on récitait l'oraison dominicale. Cette prière terminée, l'évêque bénissait le peuple en étendant les mains. Alors seulement, dans les églises d'Italie et d'Afrique, on se donnait le salut et le baiser de paix. Après que l'on avait crié: «les choses saintes »aux saints», on ôtait le rideau qui couvrait les sacrés mystères; l'évêque participait le premier au saint sacrifice et distribuait ensuite le corps de Notre-Seigneur aux fidèles, pendant que le diacre leur présentait le calice. Chacun adorait l'eucharistie en la recevant; l'évêque disait: « Le » corps de Notre-Seigneur », et le fidèle répondait: *amen*. Tout finissait par des actions de grâces; l'évêque saluait le

peuple, comme au commencement, par ces paroles : « que la paix soit avec vous », et le peuple répondait par celles-» ci : « et avec votre esprit. »

Les liturgies, en usage dans les différentes églises métropolitaines, portaient le nom du fondateur ou de l'évêque le plus célèbre de chaque église. C'est ainsi que la liturgie de saint Jacques est celle dont on se servait à Jérusalem, la liturgie de saint Marc celle qui était suivie à Alexandrie, la liturgie de l'église de Milan celle de saint Ambroise, et la liturgie de l'église de Constantinople celle de saint Jean-Chrysostôme. Saint Ambroise et saint Jean - Chrysostôme furent regardés dans la suite comme les auteurs des liturgies déjà existantes dans leurs églises, probablement parce qu'ils y avaient introduit quelques changements.

I. *Liturgies de l'Orient.* La plus ancienne liturgie parvenue jusqu'à nous est celle qui se trouve dans le huitième livre des Constitutions Apostoliques et qui chez les anciens porte le nom de saint Clément. Elle paraît avoir été rédigée au commencement du IVe siècle, et, d'après son contenu, elle appartient presqu'entièrement au IIIe ; seulement la mention qu'on y fait des hypodiacres se rapporte au IVe siècle. Distinguée des autres par la longueur des prières qui se trouvent abrégées dans les liturgies postérieures, elle s'accorde presque entièrement avec la liturgie de Cyrille de Jérusalem, autant du moins que ce Père nous la fait connaître dans ses catéchèses mystagogiques. La mention d'Evode, évêque d'Antioche, qui est nommé seul avec saint Jacques et saint Clément, nous autorise à conclure qu'elle était en usage à Antioche ou dans une des églises de ce patriarcat.

La liturgie de l'église de Jérusalem ou de saint Jacques, sous le nom duquel elle est citée dans les actes du concile *in Trullo* de 692, a reçu plus tard quelques additions qui, néanmoins, sont toutes antérieures au règne de Justinien. On y trouve notamment, l'ὁμοουσιος, le θεοτοκος, et le symbole introduit dans les liturgies en 519. Du reste, la liturgie de

Cyrille ne se distingue de celle-ci qu'en ce qu'elle contient le *lavabo* qui manque dans l'autre, et que le baiser de paix précède l'oblation. La première fut adoptée par un grand nombre d'églises, surtout par celles de Syrie, jusqu'à ce que la liturgie de Constantinople l'eût emporté parmi les Syriens orthodoxes; depuis lors on ne s'en servit plus qu'une fois l'an à la fête de saint Jacques, le 23 octobre. L'église de Constantinople eut de bonne heure deux liturgies. L'une, celle de saint Basile, existe aussi dans des imitations syriaque et copbte, mais elle a subi, dans sa forme actuelle, de grands changements, comme le prouve la prière citée par Pierre Diacre en 520 et qui ne s'y trouve que d'une manière très-défigurée. L'autre, appelée liturgie de saint Chrysostôme, est sans doute, à de notables changements près, celle dont on se servait dans le principe dans l'église de Constantinople, que Léonce nomme la liturgie des Apôtres, et qui ne reçut qu'à dater du VIIIe siècle le nom du célèbre évêque. — La liturgie de saint Marc, c'est-à-dire de l'Eglise d'Alexandrie, qu'on nomme aussi celle de saint Cyrille, d'abord écrite en grec et ensuite traduite en cophte et en arabe, est, selon toute apparence, la véritable ancienne liturgie, introduite en Egypte avant le schisme des Monophysites, puisque les catholiques de cette contrée s'en servirent constamment après Dioscore. Les Jacobites d'Egypte suivaient encore, outre celle-ci, deux autres liturgies portant le nom de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze. Les Ethiopiens empruntèrent leurs douze liturgies des Jacobites d'Egypte; deux de ces liturgies, celle de Dioscore et une autre appelée la liturgie de Jésus-Christ, sont d'une haute antiquité; elles furent probablement écrites avant la fin du Ve siècle. Les Nestoriens possèdent trois liturgies syriaques, la première intitulée : l'ancienne liturgie des églises de Syrie, ou des Apôtres; la seconde de Théodore, ou de l'église de Mopsueste, que Léonce cite comme une liturgie défigurée par les erreurs de cet hérésiarque; et la troisième de Nestorius, c'est-à-dire la liturgie de Constantino-

ple avec des changements introduits par Nestorius, ou par Théodore, en faveur du Nestorianisme. Les Arméniens ont aussi une liturgie particulière que distinguent d'excellentes prières et une haute antiquité.

II. *Liturgies de l'Occident.* Innocent I et Vigile attribuent la substance de la liturgie romaine à la tradition des Apôtres. S'il est vrai, comme l'assure Grégoire-le-Grand, qu'à la consécration, les Apôtres, outre les paroles sacramentelles, ne récitaient que l'oraison dominicale, les autres prières du canon qui suivent la consécration ne durent être ajoutées qu'au second ou au troisième siècle. Ce pape mentionne aussi une prière qu'on récitait à la consécration et qui devait avoir été rédigée par un scholastique ou prêtre instruit. Dans tous les cas, le canon romain de la messe était, pour la plus grande partie, au commencement du Ve siècle, tel que nous le possédons aujourd'hui. Le pape Léon y ajouta les mots : *sanctum sacrificium, immaculatam hostiam;* Gélase l'inséra dans son Sacramentaire; Vigile l'envoya en 538 en Espagne, et Grégoire-le-Grand plaça l'oraison dominicale, qui jusqu'alors se récitait après la fraction de l'hostie, à l'endroit où elle se trouve maintenant; aussi ajouta-il à la prière *hanc igitur* la formule *diesque nostros.* Depuis l'an 600 le canon s'est maintenu dans sa forme actuelle.

Le plus ancien sacramentaire de l'Eglise romaine (appelé dans Muratori *Sacramentarium Leonianum*), dont les chapitres les plus récents datent du Ve siècle, qui ne renferme encore aucune fête de confesseur et où l'on ne fait pas encore usage de la Vulgate, mais de l'ancienne Italique, est attribué par divers auteurs au pape Léon I; mais il a probablement été recueilli par un homme de condition privée peu de temps avant Gélase. Le Sacramentaire du pape Gélase en trois livres est un recueil de formules liturgiques, parmi lesquelles il y en a beaucoup qui appartiennent aux premiers siècles de l'Eglise, d'autres au pontificat de Léon, et auxquelles Gélase lui-même ajouta quelques préfaces. Cependant sa forme actuelle présente plusieurs changements

par suite des additions qui y ont été faites. Le Sacarmentaire de Grégoire-le-Grand comprend celui de Gélase que Grégoire retoucha, dont il retrancha plusieurs choses, auquel il fit quelques additions, où il introduisit une nouvelle division, mais dont le texte a été extrêmement défiguré dans la suite par de fréquentes interpolations. Les *Ordines* de l'Eglise romaine, lesquels décrivent les rites et la succession des cérémonies liturgiques, et dont les plus anciens publiés par Mabillon vont jusqu'au VIIe siècle, servent à compléter ces Sacramentaires qui renferment particulièrement les formules de prières publiques alors en usage.

La liturgie d'Afrique paraît avoir été conforme en grande partie à la liturgie romaine, toutefois elle avait adopté les leçons de l'ancien Testament et quelques formules de prières particulières.

La liturgie de l'Eglise de Milan, ou de saint Ambroise, est en général antérieure à ce Saint et diffère en plusieurs points de la liturgie romaine, en même temps qu'elle se rapproche davantage des liturgies de l'Orient. On ignore ce que saint Ambroise peut y avoir changé ou ajouté ; ce que l'on sait, c'est que, à la manière de l'église d'Orient, il y introduisit la coutume de chanter alternativement des hymnes et des psaumes. La liturgie de saint Ambroise a trois leçons, à savoir outre celle des prophètes, la formule de consécration grecque, l'oraison dominicale, seulement après la fraction de l'hostie, et l'*agnus Dei* uniquement dans la messe des morts. On trouve une autre liturgie dans les six Livres des Sacrements attribués à tort à saint Ambroise, et qui appartiennent à une époque un peu plus récente. L'église dans laquelle cette liturgie fut rédigée, suivait pour la majeure partie les rites de Rome ; toutefois elle avait quelques usages particuliers, par exemple, celui de laver les pieds aux nouveaux baptisés.

La liturgie des Eglises de la Gaule était d'origine orientale, parce que les premiers fondateurs et évêques de ces églises étaient venus de l'Orient. Elle avait une leçon de

l'ancien Testament, un canon différent pour chaque messe, lequel était beaucoup plus court que celui de saint Grégoire; dans les messes des Saints on lisait leurs actes au commencement. Il nous reste encore, comme monuments de cette liturgie, quatre missels ou Sacramentaires : le missel gothique-gaulois qui fut en usage dans la Gaule Narbonnaise soumise à la domination des Goths, et qui date du VIIe siècle ou du commencement du VIIIe; le missel franc, où se trouvent déjà plusieurs rites romains et qui est du milieu du VIIIe siècle; un autre missel de l'église gallicane qui n'appartient qu'au commencement du IXe siècle, et enfin le missel trouvé à Bobbio, lequel remonte au VIIe siècle. Celui-ci est probablement le *Cursus Scotorum*, ou l'ancienne liturgie irlandaise, que saint Patrice reçut des évêques gaulois Germain et Loup, et qu'il apporta en Irlande. Là elle fut pendant cent ans exclusivement en usage, mais après l'introduction d'autres liturgies, elle fut encore observée dans la suite par les religieux de l'ordre de Comgall et par les disciples de saint Colomban. C'est ce dernier qui paraît l'avoir portée à Bobbio. Un extrait d'une explication de la messe rédigée, en 555, par saint Germain, évêque de Paris, sert aussi à nous faire connaître la liturgie de l'église gallicane.

En Espagne le concile de Brague de l'an 561 avait ordonné de suivre, dans les églises de Gallice, le canon de la messe envoyé par le pape Vigile, mais une décision du concile de Tolède de 633 le remplaça par la *liturgie gothique* qui, depuis l'invasion des Maures, reçut le nom de *mozarabique*, parce qu'on nommait *Mozarabes* les chrétiens vivant en Espagne sous la domination musulmane. Cette liturgie ne présente rien de commun avec le rite romain ou ambrosien, tandis qu'aucune des liturgies gallicanes n'a échappé à à son influence. Elle se distingue par une grande variété de prières; elle a encore la communion journalière, la distribution du calice par le diacre, l'élévation de l'hostie pour la montrer au peuple lorsqu'elle vient d'être rompue, et la

fraction de l'une des deux moitiés en neuf parties, pour rappeler les neuf mystères de Jésus-Christ, à savoir : son incarnation, sa naissance, sa circoncision, l'épiphanie, sa passion, sa mort, sa résurrection, sa gloire et sa domination. Comme les anciennes liturgies gallicanes, elle a chaque fois une leçon de l'ancien Testament conjointement avec l'épître, et des leçons des actes de Saints à leurs fêtes respectives. Dans les liturgies gallicanes la préface est remplacée par la *contestatio* ou *immolatio* qui est plus longue, et dans la liturgie gothique par l'*inlatio* qui varie avec chaque messe. Au lieu du canon romain on y trouve l'action de grâces *post sanctus*, ensuite les roles sacramentelles, et après celles-ci, la courte formule *post mysteria*, laquelle varie également dans la plupart des messes, ou *post secreta* qui est appelée *post pridiè* dans la liturgie gothique; enfin une bénédiction solennelle toujours variée et qui se donne entre l'oraison dominicale et la communion. Cette grande conformité entre les deux liturgies explique pourquoi Charles-le-Chauve, désirant connaître l'ancien rite gallican, fit célébrer la messe en sa présence selon le rite de l'église de Tolède.

§ III.

L'ordre du culte. La messe des catéchumènes et la messe des fidèles (1).

La messe (*Missa* au lieu de *Missio*) ainsi appelée, parce que les catéchumènes et les pénitents étaient renvoyés avant l'oblation, se divisait en deux principales parties, dans l'église primitive, à savoir la messe des catéchumènes et la messe des fidèles. La première comprenait le chant des psaumes, les leçons de l'Ecriture sainte, le sermon et les prières destinées aux catéchumènes, aux énergumènes et aux pénitents. Non seulement les catéchumènes, mais encore les païens, les juifs et les hérétiques pouvaient aussi assister aux psaumes, aux leçons et aux prières; toutefois, dans les trois premiers siècles de l'Eglise, la lecture de l'Evangile et le sermon n'appartenaient pas encore à la messe des catèchuménes, auxquels on n'accorda l'un et l'autre qu'au IVe siècle. On admit également dans la suite les païens et les hérétiques, bien que le concile de Laodicée eût absolument défendu l'entrée de l'église à ces derniers. La messe des catéchumènes s'ouvrait par le chant des psaumes ; mais dans les églises latines et selon la liturgie des Constitutions, elle commençait avec les leçons de l'Ecriture sainte, entre lesquelles on

(1) Livres consultés : Jo. Bona Card. rerum liturgicarum commentario hist. auxit Rob. Sala. Aug. Taurin., 1753 ; Bocquillot Traité hist. de la Liturgie sacrée ou de la Messe, Paris, 1701 ; Dom. Georgii de liturgiâ Rom. Pontificis in solemni celebratione missarum, Rom. 1731 ; Fr. De Berlendis de oblationibus ad altare, Venet. 1743 ; Orsi de liturgicâ S. Spiritûs invocatione, Mediol., 1731.

chantait des versets de psaumes qu'on appelait répons pour cette raison. Ce fut le pape Célestin I qui introduisit d'abord en Occident, peut-être à l'exemple de saint Ambroise, la coutume de chanter un psaume dès le commencement de la messe. Dans le principe, toute l'assemblée chantait les psaumes ensemble et debout, mais à dater du IVe siècle, l'usage prévalut en Orient, et ensuite aussi en Occident par l'entremise d'Ambroise, de les faire chanter alternativement, comme antiennes et comme répons, par les assistants divisés en deux chœurs. La mélodie des psaumes était simple, c'était presque un récitatif; cependant sur la fin du IVe siècle on introduisit dans les églises, par exemple dans celle de Milan, une musique plus savante. Le psaume ou l'antienne qui était chantée par le peuple, et plus tard par le chœur, lorsque le prêtre allait à l'autel, s'appelait *introït* (*introitus* ou *ingressa*). Dans la suite, au lieu d'un psaume entier, on ne chanta que quelques versets, comme on peut le voir dans l'antiphonaire de Grégoire-le-Grand et dans les liturgies gallicane et mozarabique.

La confession des péchés par le prêtre se faisait avant le moment où il montait à l'autel, mais elle n'avait pas encore de formule déterminée. Le *Kyrie eleïson* qui, dans les liturgies gallicane et mozarabique, était précédé du trisagion, se trouve dans toutes les anciennes liturgies de l'Orient; il fut aussi introduit, du moins depuis le Ve siècle, dans les églises d'Italie, et dans celle de la Gaule depuis l'an 529; il était chanté dans l'église grecque par les laïques et dans l'Église romaine alternativement par ceux-ci et par les clercs. Ensuite venait (à Rome le dimanche seulement) la grande doxologie, le *gloria*, qui existe déjà en entier dans les Constitutions Apostoliques, mais sous une forme un peu différente de celle d'aujourd'hui. La liturgie mozarabique et le sacramentaire de Bobbio l'adoptèrent dans sa forme actuelle, tandis que la liturgie gallicane mit à sa place la prophétie de Zacharie ou l'hymne *Benedictus Dominus Deus Israël*. Après le salut adressé au peuple en ces termes :

« La paix soit avec vous » ou « le Seigneur soit avec vous, » on récitait la courte prière, adressée toujours au Père et terminée par une invocation au Fils, qu'on nommait collecte, parce qu'elle exprimait la pensée de toute l'assemblée qui y répondait par le mot *amen*.

Après cela, on lisait les chapitres de l'Écriture sainte. Outre la leçon des épîtres des Apôtres, la plupart des églises en avaient aussi une de l'ancien Testament; l'église de Rome n'avait que la première. Les fêtes particulières avaient aussi leurs leçons propres; c'est ainsi qu'au IVe siècle, à Milan et à Alexandrie, on récitait entre la fête de Pâques et la Pentecôte les Actes des Apôtres, le dimanche de la Quadragésime la Genèse, et dans la semaine sainte le livre de Job. On se servait à cet effet de missels particuliers, dont il existe encore un ancien appartenant à l'église gothique. Quelquefois les évêques prescrivaient de leur propre autorité des leçons particulières; dans les quatre premiers siècles de l'Église, on lisait aussi des écrits et des lettres de personnages remarquables, jusqu'à ce que le concile de Laodicée et celui de Carthage, en 397, défendirent de réciter autre chose que des morceaux tirés de l'Écriture sainte. Entre l'épître et l'évangile, on chantait un psaume (*gradualis*). Dans le principe, c'était le lecteur qui lisait l'évangile; dans la suite, notamment depuis le VIe siècle, cette fonction fut exclusivement attribuée au diacre et le peuple écoutait debout, après quoi, l'évêque, ordinairement assis sur son siége, quelquefois aussi debout sur les degrés de l'autel, prononçait le sermon (ὁμιλία, *tractatus*). Dans l'église orientale, souvent des prêtres, quelquefois même des laïques chargés par l'évêque de ce soin, prêchaient en sa présence; mais en Afrique les évêques seuls avaient rempli cette fonction jusqu'au temps de saint Augustin. Suivant Sozomène, ce n'était ni l'évêque ni une autre personne qui prêchait à Rome; cette coutume, dans tous les cas, n'était pas sans exception et fut abolie dès le pontificat de Léon Ier. En revanche, on faisait souvent en

Orient plusieurs sermons dans une seule réunion. Un grand nombre d'évêques prêchaient aussi à différents jours de la semaine, surtout pendant le carême et aux fêtes des martyrs, ou bien deux fois successivement, la première pendant la messe des catéchumènes, et la seconde pendant la messe des fidèles, où ils pouvaient s'exprimer avec plus de liberté sur les mystères et sur les sacrements. On ne prêchait pas la plupart du temps dans les églises des campagnes, bien que le concile de Vaison de 529 eût ordonné de le faire. Souvent l'admiration pour les bons prédicateurs se manifestait par des applaudissements ou par des battements de mains; de même leurs sermons, surtout quand ils les improvisaient, étaient souvent mis par écrit à l'église par quelque particulier ou par un notaire public, comme ceux d'Origène, de Chrysostôme, d'Atticus, de Grégoire de Nazianze, d'Augustin.

Dans les églises d'Orient, après le départ des simples auditeurs, on récitait des prières spéciales pour les catéchumènes, les pénitents et les énergumènes. D'abord le diacre exhortait les catéchumènes eux-mêmes à prier, et en même temps les fidèles à prier pour eux; après les avoir congédiés, il disait à haute voix: « Priez, énergumènes, » et vous qui êtes tourmentés par des esprits impurs! » Puis, après que ceux-ci avaient reçu la bénédiction de l'évêque et qu'ils étaient sortis, la même chose avait lieu pour les pénitents de la classe des prosternés. On ne sait pas au juste si ces prières particulières se récitaient dans le même ordre en Occident; saint Augustin et saint Ambroise s'expriment comme si la messe des fidèles eût été célébrée immédiatement après le sermon.

Les portes de l'église étaient aussitôt fermées et l'on commençait la messe des fidèles restés seuls; elle consistait en deux parties principales: l'oblation, y compris la consécration, et la participation. Conformément aux liturgies les plus anciennes, après que le diacre avait recommandé le silence aux assistants, ceux-ci disaient à voix basse une

prière suivie de la συναπτη ou προσφωνησις, que récitaient à haute voix et alternativement l'évêque ou le diacre et le peuple à genoux pour l'Église, pour les évêques et les clercs, ainsi que pour les différentes classes de fidèles ; ensuite l'évêque prononçait l'ἐκκλησις ou la παραθεσις, *collecta*, dans laquelle il suppliait Dieu d'exaucer la prière commune. — Le symbole de Nicée, avec les additions du concile de 381, fut d'abord introduit dans la liturgie à Constantinople en 519. Le concile de Tolède de 589 l'introduisit également dans la liturgie dominicale de l'église espagnole ; cet exemple fut ensuite suivi par l'église gallicane et enfin aussi par l'église romaine.

L'oblation était précédée du salut que le prêtre adressait à l'assemblée, et en Orient du baiser de paix. Aussitôt les fidèles apportaient leurs offrandes consistant en pain et en vin. Anciennement les prémices de toute espèce de fruits composaient les oblations et étaient bénies par l'évêque ; un canon apostolique permettait de déposer sur l'autel, outre des épis et des raisins, de l'huile et de l'encens. La mention de l'encens prouve que l'on en fit usage de bonne heure dans la célébration du saint sacrifice. Puisque saint Ambroise parle de l'encensement des autels, et saint Éphrem le Syrien de l'encens qu'on brûlait dans le sanctuaire, cet usage doit avoir été introduit dans quelques églises dès le IVe siècle.

Les diacres et les sous-diacres prenaient dans les offrandes de pain et de vin ce qu'il fallait pour la communion des fidèles ; le reste était partagé entre le clergé et les pauvres. Il n'était reçu aucune offrande de ceux qui étaient exclus de la communion. On recevait aussi de l'argent et d'autres objets destinés aux besoins du clergé et des pauvres, mais ces objets n'étaient pas déposés sur l'autel. Quiconque offrait quelque chose, remettait en même temps son nom par écrit (*nomen offerebat*) au diacre, lequel lisait ensuite à haute voix les noms des donateurs, même de ceux qui étaient décédés, avec indication de leurs offrandes ; du moins dans

les églises d'Afrique et de Rome, le prêtre mentionnait dans sa prière les donateurs et leurs dons. Les prières *Super oblata* ou *Secretæ*, qui se trouvent dans les anciens sacramentaires romains, renferment ordinairement le vœu que Dieu daigne accepter favorablement les dons déposés sur l'autel et rendre les fidèles eux-mêmes propres à lui être offerts en holocauste. En effet, l'Église offrant dans l'Eucharistie d'abord le pain et le vin, en tant qu'ils doivent être changés au corps et au sang de Jésus-Christ, et ensuite ce corps et ce sang même; s'offrant de plus elle-même en holocauste à Dieu, les prières avant la consécration, surtout la secrète et la préface, expriment souvent cette première oblation du pain et du vin comme le commencement du saint sacrifice. Mais le pain et le vin ne formant une offrande parfaite que par leur transformation en la chair et le sang de Notre-Seigneur, les dons présents et à venir étaient aussi représentés dans ces prières comme l'expiation de nos péchés, comme l'offrande sans tache engendrée dans le sein de la sainte Vierge, à savoir le Seigneur lui-même. Il est dit dans les préfaces que Jésus-Christ se sacrifie lui-même pour nous sur l'autel comme une vivante victime, et dans la liturgie de Constantinople, on lit les paroles suivantes: « Nous » vous offrons le vôtre du vôtre (τα σα ἐκ των σων), » c'est-à-dire la chair et le sang de votre fils, formés du pain et du vin créés par vous; le canon romain contient ces autres mots correspondants : « *De tuis donis ac datis.* » A partir du VIe siècle, on commença insensiblement à ne faire des offrandes que le dimanche. Pendant l'oblation, le chœur, conformément à l'usage établi d'abord en Afrique, chantait des psaumes, plus tard quelques versets seulement qu'on appelait antiennes, *offertorium*. Lorsque le nombre des communiants eut beaucoup diminué, et qu'à dater du VIIe siècle on employa en Occident, pour l'Eucharistie, du pain azyme préparé par les clercs eux-mêmes, les offrandes tombèrent peu à peu en désuétude ou bien celles en nature furent remplacées par de l'argent. — Après l'oblation, un

diacre présentait au prêtre l'eau pour le lavement des mains et tous les hommes qui assistaient à la messe se les lavaient pareillement.

D'après l'exemple donné par Jésus-Christ, la *préface* (προλογος, εὐχαριστια, appelée *contestatio*, *inlatio*, *immolatio* dans les anciennes liturgies de l'Occident), précédait toujours la consécration. Les mots que le prêtre prononce immédiatement avant la préface, ainsi que les réponses des assistants, se trouvent déjà dans la liturgie des Constitutions Apostoliques et ont absolument le même sens que ceux de notre liturgie actuelle. Dans l'Orient, la préface était la même pour chaque messe et contenait une action de grâces pour tous les bienfaits que nous avons reçus de Dieu. Dans l'Occident, elle variait à chaque fête, de sorte que le plus ancien sacramentaire romain en renferme deux cent soixante-sept, mais le sacramentaire grégorien n'a que le petit nombre de celles qui sont encore en usage de nos jours. La préface était suivie immédiatement du *trisagion*, *sanctus*, ou hymne séraphique chanté par toute l'assemblée des fidèles.

Alors commençait la partie la plus essentielle et la plus sainte, le *canon*, comme on l'appelle depuis Grégoire-le-Grand, mais qui portait antérieurement le nom d'*actio, secretum* chez les Latins et d'ἀναφορα chez les Grecs. Une chose qui prouve la haute antiquité du canon romain, c'est qu'on trouve déjà, avec de légères différences, dans le Livre des Sacrements, composé peu de temps après saint Ambroise, les quatre principales prières de ce canon, à savoir : « *Quam* » *oblationem*, — *Qui pridiè quam pateretur*, — *Undè et* » *memores*, — *Suprà quæ propitio.* » Le pape Gélase inséra dans son sacramentaire le canon tel qu'il existait de son temps, et c'est dans cette forme, abstraction faite du peu que le pape Grégoire y a ajouté, qu'il est parvenu jusqu'à nous.

Dans le canon, on priait d'abord pour tous les fidèles, nommément pour l'évêque; en Orient, on priait aussi pour

le patriarche, pour l'empereur ou le roi, pour les bienfaiteurs de l'Église et pour tous ceux qui faisaient des offrandes. On fit aussi de bonne heure mention du pape dans la liturgie tant en Orient qu'en Occident, et son nom était pour cette raison inscrit dans les diptyques ; le concile de Vaison, tenu en Gaule dans l'année 529, ordonna d'en agir ainsi. Ces diptyques contenaient les noms de tous ceux pour lesquels on intercédait ; le diacre les lisait à haute voix ; dans la suite, en Occident, c'était le prêtre lui-même qui les lisait. Indépendamment de la première intercession qui se faisait en Orient au commencement de la messe des fidèles, il y en avait une seconde pour l'Église en général, pour l'évêque, le clergé et les différentes classes de chrétiens ; elle n'avait lieu qu'après l'invocation qui suivait la consécration. Le prêtre récitait d'abord seul une prière de cette espèce et le diacre exhortait ensuite les assistants à réciter une seconde prière semblable.

Après avoir nommé les vivants, on faisait mention des Saints, surtout de la sainte Vierge, des Apôtres et des Martyrs les plus connus et les plus révérés dans chaque église ; car c'était dans la communion des Saints, toujours unis à l'Église par l'amour, et par leur intercession que devait s'accomplir le saint sacrifice. Les plus anciens Pères et les plus anciennes liturgies parlent d'un sacrifice qu'on offrait aux Saints et aux Martyrs ; on y faisait leur commémoration pour remercier Dieu des grâces qu'il leur avait accordées et afin que, par leurs supplications, il agréât et exauçât les prières des vivants.

Dans les liturgies gallicane et espagnole, le *sanctus* était suivi d'une autre prière (*postsanctus*) qui contenait une doxologie ou glorification du Fils; immédiatement après venait la consécration (*actio sacra*) commençant par ces mots : *Qui pridiè quam pateretur*. La liturgie de saint Ambroise contient les trois prières du canon avant la consécration, comme la liturgie romaine, toutefois avec quelques différences dans les expressions. Dans la liturgie des Constitu-

tions Apostoliques, la préface est aussitôt après suivie du récit de l'institution de la sainte Cène et de la consécration au moyen de ces paroles de Jésus-Christ : « Ceci est mon » corps, ceci est mon sang. » Dans toutes les liturgies grecques, on ajoute aux paroles du Seigneur une prière (ἐπίκλησις, invocation), dans laquelle on prie Dieu d'envoyer son Esprit afin de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ. Dans la liturgie mozarabique se trouve aussi une pareille invocation et à la même place ; mais dans le canon romain, l'invocation, dont l'essence d'ailleurs est la même, puisqu'elle a pour but d'implorer la grâce et la toute-puissance de Dieu, afin qu'il change le pain et le vin au corps et au sang de son fils, précède immédiatement les paroles de la consécration. Plusieurs Pères de l'Église orientale s'expriment comme s'ils faisaient dépendre de cette invocation la consécration proprement dite, bien que d'autres et en particulier saint Chrysostôme, d'accord avec les Pères de l'Église latine, attribuent la consécration aux paroles sacramentelles. Mais les prières par lesquelles l'Église demande à Dieu la réalisation du sacrement et qui, en exprimant l'intention de l'Église, déterminent le sens et la force efficace des paroles sacramentelles, font assurément partie de la consécration, et il est naturel que les Pères de l'Église orientale attribuent la transsubstantiation particulièrement à l'invocation qui, dans leurs liturgies, forme la dernière partie de la consécration. Car ce que Dieu accomplit en un moment est représenté comme successif et divisé en plusieurs parties dans le langage, dans les prières et les cérémonies de l'Église qui doit s'accommoder à la faiblesse de l'intelligence humaine ; et c'est ainsi qu'il arrive souvent que tantôt l'une, tantôt l'autre partie est désignée particulièrement comme la base et la cause efficace du mystère.

Dans les églises grecques, les paroles de la consécration se prononçaient comme les autres prières à haute voix et l'assemblée répondait *amen* ou πιστεύομεν (nous le croyons) aux différents versets, à moins que ces répons n'aient été

insérés dans les liturgies en vertu de la loi de Justinien; car cet empereur avait ordonné par une loi particulière de réciter les prières à haute voix, afin que le peuple pût tout comprendre. La plus ancienne liturgie, celle des Constitutions Apostoliques, place l'*amen* de l'assemblée à la fin des prières du canon; la coutume de l'église orientale, déjà mentionnée par saint Chrysostôme, et qui consiste à cacher par des rideaux les objets sacrés pendant la consécration, semble plutôt prouver qu'on récitait encore à cette époque les prières du canon à voix basse. Du moins, dans l'Occident on le faisait ainsi à dater du VIe siècle, mais nous manquons de dates précises pour éclaircir ce point.

La consécration renfermait aussi la consommation du sacrifice commencé par l'oblation du pain et du vin. En même temps que par la transubstantiation, Jésus-Christ se montrait comme une victime vivante sur l'autel, par la séparation mystique de sa chair et de son sang, il était offert à son Père céleste en commémoration de sa mort, et c'est pour cette raison que les chrétiens regardaient toujours le sacrifice de la messe comme la continuation du sacrifice de la Croix, avec lequel il ne faisait qu'un seul et même sacrifice, dont les fruits se répandaient continuellement sur les fidèles.

Après la consécration, on priait, conformément à l'usage des temps apostoliques, pour le repos de ceux qui étaient décédés dans la communion de l'Église; leurs noms se trouvaient consignés dans les diptyques des morts et se lisaient à haute voix à cette occasion, de sorte que l'on priait d'abord pour les anciens évêques de l'église où l'on se trouvait, ensuite pour le reste des ecclésiastiques, et enfin pour les empereurs et pour les laïques trépassés.

Comme préparation à la communion on récitait l'oraison dominicale avec l'antique préambule qui se trouve déjà dans les mêmes termes dans saint Cyprien; cette prière ne manque que dans la liturgie des Constitutions Apostoliques. Dans les églises de l'Orient et des Gaules, elle était récitée à

haute voix ou chantée par tous les assistants. Les mots *Libera nos*, ajoutés à la fin du *Pater*, se trouvent déjà dans le sacramentaire du pape Gélase. Dans les églises de Gaule et d'Espagne, l'évêque donnait aussitôt après la bénédiction au peuple. Dans les plus anciennes liturgies de l'Orient, cette bénédiction n'est rien autre chose que la παράθεσις ou recommandation à Dieu, par laquelle on le prie de sanctifier les corps et les âmes des fidèles et de les rendre dignes de recevoir la communion.

Ensuite le prêtre ou le diacre, se tournant vers le peuple, disait : « *Sancta sanctis* (aux saints les choses saintes) » et l'on répondait par une doxologie et par le *Gloria*, qui, chez les Orientaux, se récitait en cet endroit après la consécration. La fraction de l'hostie en plusieurs parties se pratiquait dans toutes les églises ; dans les églises d'Orient et dans celle de Milan, elle avait lieu immédiatement après la consécration et avant l'oraison dominicale, seulement après celle-ci dans l'église de Rome. L'hymne *Agnus Dei*, que le prêtre et le peuple chantaient pendant la fraction de l'hostie, fut introduite dans la liturgie romaine par le pape Sergius Ier, en 687. Le mélange du pain et du vin bénis dans le calice est déjà mentionné par le concile d'Orange de 441 et se trouve aussi dans la liturgie de saint Jacques. Le salut et le baiser de paix se donnaient dès le IIe siècle, d'après le témoignage de saint Justin, avant l'oblation ; mais dans les liturgies orientales et dans la liturgie mozarabique, ils se trouvent après celle-ci et avant la préface ; dans l'église de Rome et dans la plupart des églises d'Occident, à dater du IVe siècle, ils ne sont placés qu'à la fin du canon ; le prêtre embrassait le diacre, celui-ci un des assistants, et ensuite les fidèles s'embrassaient entre eux.

Dans l'église grecque, avant la communion, on montrait solennellement l'Eucharistie au peuple ; on tirait les rideaux qui avaient caché le sanctuaire pendant la consécration et le prêtre élevait le pain changé au corps du Seigneur, afin qu'il pût être vu et adoré par tous les assistants. Cette élé-

vation, qui se trouve dans toutes les liturgies orientales à l'exception des plus anciennes, est déjà rapportée par Cyrille de Scythopolis dans la vie de saint Euthyme, vers l'an 473. Dans les églises d'Occident, il n'y avait pas encore à cette époque d'élévation proprement dite, mais l'Eucharistie, au rapport de saint Ambroise et de saint Augustin, était adorée par tous les assistants avant la communion.

Le prêtre participait le premier à la communion ; après lui, les ecclésiastiques, les ascètes ou religieux, les diaconnesses, les vierges, les veuves et enfin tous les fidèles la recevaient à leur tour. Dans les premiers temps, les diacres distribuaient seuls l'Eucharistie, le pain aussi bien que le vin; ensuite l'usage fut que le prêtre donnât le pain et que l'administration du calice restât aux diacres. Cependant un diacre n'administrait jamais l'Eucharistie à un prêtre, et des conciles du IVe siècle décidèrent qu'en présence d'un prêtre, un diacre, sauf le cas de nécessité, ne prendrait point part à la distribution de l'Eucharistie. Dans les églises d'Orient, d'Espagne et d'Italie, les prêtres et les diacres seuls pouvaient communier à l'autel, dans l'intérieur du sanctuaire, les autres ecclésiastiques à l'entrée du sanctuaire ou dans le chœur ; enfin l'Eucharistie était donnée au reste des fidèles au balustre en-dehors du chœur. Mais dans les Gaules et vraisemblablement aussi dans l'Égypte, il n'y avait point de distinction à cet égard. Chacun recevait l'Eucharistie debout et, à certaines époques, à genoux, exprimant son adoration par l'inclination de la tête; on la lui donnait en main et l'on prenait les plus grands soins pour n'en pas laisser tomber à terre la plus petite partie. Le communiant répondait *amen* à ces paroles du prêtre : « Le » corps de Jésus-Christ, le sang de Jésus-Christ. » Au temps de saint Grégoire-le-Grand, on se servait déjà d'une plus longue formule : « Le corps du Seigneur garde ton âme. » Pendant la communion, on chantait des psaumes qui s'y rapportaient. La prière après la communion : *Quod ore sumpsimus*, se trouve déjà dans le sacramentaire antérieur au pape

Gélase. Toutes les liturgies ont une action de grâces après la communion; les liturgies orientales contiennent aussi une bénédiction du peuple par l'évêque, après quoi le diacre congédiait l'assemblée en disant : « Allez en paix, » et dans l'Occident par ces paroles : « *Ite missa est* » (missio, congé).

§ IV.

Administration de l'Eucharistie; ses éléments. Différentes espèces de messes. Communion sous une seule espèce. Agapes.

Dans le principe, l'Eucharistie était reçue tous les jours par les fidèles qui en avaient la permission, ou du moins toutes les fois qu'on célébrait le saint sacrifice. Cet usage était encore en vigueur au temps de saint Cyprien, qui explique par le pain de l'Eucharistie le pain quotidien que nous demandons dans l'oraison dominicale. Des canons plus anciens (deux canons apostoliques et un canon du concile d'Antioche, en 341) défendent aussi aux fidèles de quitter la cérémonie du saint sacrifice sans avoir reçu la communion. Dans la Cappadoce, on célébrait la sainte Messe avec la communion quatre fois par semaine; à Constantinople, trois fois, le vendredi, le samedi et le dimanche; à Alexandrie, deux fois; dans les églises de Rome et d'Espagne, ainsi que dans les églises d'Afrique, on donnait la communion tous les jours, probablement excepté le jeudi. Saint Chrysostôme se plaint déjà de la réception trop rare de l'Eucharistie, que bien des personnes recevaient à peine une fois par an; enfin, au VIe siècle, on excommunia ceux qui ne communiaient pas trois dimanches de suite. Le concile d'Agde, en 506, ordonna à tous les fidèles d'approcher de la sainte Table au moins trois fois par an, à Pâques, à la Pentecôte et à Noël. Cependant la plupart des chrétiens continuaient de le faire chaque dimanche. Dans plusieurs églises, et en particulier à Constantinople et dans les Gaules,

les restes de l'Eucharistie étaient administrés à des enfants dans l'âge d'innocence; dans d'autres églises, comme à Jérusalem, ils étaient brûlés.

La messe des présanctifiés (λειτουργια των προηγιασμένων) dans laquelle on ne consacrait pas et où la communion se faisait avec du pain consacré antérieurement, fut en usage de bonne heure et particulièrement dans l'église grecque. Déjà le concile de Laodicée avait décidé que, dans le Carême, le saint sacrifice ne serait consommé que les dimanches et les fêtes, et, en 692, le cinquante-deuxième canon du concile *in Trullo* ordonna que les autres jours la communion serait administrée avec du pain consacré à la messe du dimanche et conservé, et qu'en conséquence l'office des présanctifiés serait célébré le soir avant la rupture du jeûne. La chronique d'Alexandrie, contient à l'année 615, une description de cette messe, et, dans les prières qui y sont citées, on lit l'adoration formelle par les Anges et par les hommes du pain changé au corps de Jésus-Christ. Dans l'église d'Occident, une pareille messe n'était usitée que le vendredi-saint. Il faut remarquer l'usage de l'église gallicane, mentionné par saint Germain vers l'an 550, lequel consiste en ce qu'au commencement de la messe on déposait sur l'autel, dans un vase en forme de tour, l'Eucharistie conservée de la messe du jour précédent, et qu'on célébrait le service divin en présence du corps de Jésus-Christ exposé sur l'autel.

La messe solennelle, destinée à tous les fidèles, était célébrée par l'évêque avec l'assistance des prêtres et des diacres et quelquefois aussi de plusieurs évêques, de manière que le peuple assemblé y prît une part active par son oblation, ses réponses, et par la communion. Mais dès les premiers temps de l'Église, les messes particulières étaient dites aussi par un seul prêtre ou évêque et sans la communion des laïques. On disait la messe à la campagne dans de petites chapelles de martyrs ou dans des oratoires et dans des maisons particulières; dans les temps de persé-

cution, le saint sacrifice se célébrait assez souvent dans les prisons de ceux qui allaient subir le martyre. L'évêque Paulin de Nole, sur le lit de mort, fit dire la messe sur un autel élevé à la hâte; Grégoire, l'ancien évêque de Naziance, célébrait souvent le saint sacrifice dans l'intérieur de sa maison; Jean, patriarche d'Alexandrie, vers l'an 609, voyant un jour que le peuple quittait l'église aussitôt après l'Évangile, s'écria qne c'était pour eux qu'il était venu à l'église et qu'il aurait pu dire la messe pour lui-même dans sa demeure. Le concile de Tolède, en 687, suppose aussi dans ses canons que la communion du prêtre est seule nécessaire pour la consommation du saint sacrifice.

Dès les premiers temps, on célébrait aux fêtes des saints martyrs des messes en leur commémoration ; mais le sacrifice, comme saint Augustin le fait observer contre le Manichéen Faustus, était offert, non aux martyrs, mais à Dieu. Déjà deux des plus anciens sacramentaires, l'un antérieur à Gélase et l'autre de ce pape, contenaient des messes particulières pour les Saints ; saint Grégoire-le-Grand dit qu'on célébrait presque chaque jour des messes en l'honneur des martyrs. Ces messes se distinguaient des autres par des leçons tirées des actes de leur martyre et par des prières qu'on y récitait pour remercier Dieu de la victoire qu'ils avaient obtenue et invoquer leur intercession. Depuis le Ve siècle, il y eut aussi des messes en l'honneur des autres saints. On célébrait déjà le saint sacrifice pour les fidèles trépassés, au rapport de Tertullien, et même une seconde fois au jour anniversaire de leur mort ; d'après la remarque d'Isidore de Séville, cette coutume provenait des Apôtres. Selon la liturgie des Constitutions Apostoliques, le service des morts se faisait le troisième, le neuvième, le trentième jour et le jour anniversaire.

A la fin du VIIe siècle, la liturgie pour les trépassés était déjà différente des messes ordinaires, comme on le voit par le cinquième canon du dix-septième concile de Tolède, en 699. Les messes votives se disaient pour une intention par-

ticulière ou pour remercier Dieu d'une grâce spéciale ; déjà dans le sacramentaire du pape Gélase, on trouve des messes pour le salut des fidèles vivants, pour demander de la pluie, pour détourner la stérilité de la terre, etc.

Presque toutes les églises d'Orient employaient pour l'Eucharistie du pain levé ; aussi saint Epiphane pouvait reprocher aux Ebionites l'usage du pain non levé comme une violation de la règle générale. Cependant quelques églises, et en particulier celle d'Ethiopie, se servaient de pain azyme le jeudi-saint. Les Arméniens schismatiques n'introduisirent, en 640, le pain non levé dans l'Eucharistie que pour exprimer ainsi l'unité de nature et de volonté dans Jésus-Christ. Dans les églises d'Occident, jusqu'au temps de Photius, on se servait aussi en général de pain levé pour l'Eucharistie ; cependant quelques églises paraissent avoir employé de bonne heure le pain azyme. Dans tout l'Orient et dans tout l'Occident, on mêlait de l'eau au vin destiné pour l'Eucharistie ; seulement quelques sectes des Monophysites, par exemple, les Julianites et les Gayanites, depuis le VIe siècle, ne se servaient que de vin pour l'Eucharistie, afin de figurer par là l'unité de nature dans Jésus-Christ ; les Arméniens le firent aussi à dater de 640 ; chez ceux-là cet usage se perdit plus tard, mais il s'est conservé chez les Arméniens.

Dès les premiers temps, on permettait aux fidèles d'emporter chez eux du pain consacré et de recevoir ainsi l'Eucharistie les jours que l'on n'offrait point le saint sacrifice. On ne craignait pas de confier le corps du Seigneur à la vénération des fidèles ; saint Jérôme dit au sujet de cette coutume introduite également à Rome : « N'est-ce pas le même » Jésus-Christ que l'on reçoit dans les maisons et à l'église. » Les ermites conservaient aussi l'Eucharistie dans leurs déserts avec eux, afin que, manquant de prêtres, ils pussent s'administrer à eux-mêmes la communion. Au rapport de saint Basile, généralement chaque chrétien, en Egypte, avait encore de son temps l'habitude de porter chez soi l'Eucha-

ristie et de la recevoir de temps en temps; même au VIe siècle, à Thessalonique, comme on redoutait une persécution, on distribua pour long-temps aux chrétiens l'Eucharistie à pleines corbeilles; cet usage s'est toujours maintenu dans les églises d'Orient. L'usage de recevoir à jeun le sacrement de l'autel paraît s'être établi d'abord spontanément chez les chrétiens par respect pour cette sainte nourriture; Tertullien en fait déjà mention; au IVe siècle, il était généralement suivi; de sorte que les ennemis de saint Chrysostôme purent l'accuser d'avoir donné la communion à des personnes qui n'étaient plus à jeun. Le concile de Carthage, en 397, défendit de recevoir le corps du Seigneur autrement qu'à jeun, excepté seulement le jeudi-saint, jour où l'on célébrait la messe le soir en mémoire de la Cène.

L'Eucharistie était conservée dans les églises; on se servait ordinairement à cet effet d'un vase qui avait la forme d'une colombe ou bien d'une petite tour. Le second concile de Tours ordonna, en 567, que le corps du Seigneur serait conservé sur l'autel, au-dessous de la grande croix. Mais on se servait aussi à cet usage de petits appartements (παστοφόριον, *thalamus, sacrarium*), qui se trouvaient à côté des églises. D'après les liturgies romaine et gallicane, à chaque messe, on réservait une partie de l'hostie consacrée pour le sacrifice suivant, et alors on la mêlait dans le calice avec le sang précieux; on voulait exprimer par cette coutume la durée perpétuelle et sans interruption du sacrifice eucharistique, aussi bien que l'identité de la victime.

Dès le commencement, l'Eucharistie était portée par des diacres ou d'autres serviteurs de l'Église à ceux qui ne pouvaient pas assister au service divin; l'acolyte Tharsicius, pris par les païens, en 250, aima mieux se laisser tuer que de montrer le saint sacrement qu'il portait sur lui à cet effet. Les évêques avaient aussi coutume de se l'envoyer en signe de communion ecclésiastique, même à de grandes distances, puisque, selon saint Irénée, les évêques de Rome, avant Victor, l'envoyaient aux évêques de l'Asie. Cepen-

dant le concile de Laodicée abolit cet usage et on commença à s'envoyer, en signe de communion et de charité chrétienne, simplement des pains bénits, appelés Eulogies. Ces eulogies s'administraient aussi aux laïques avec du vin béni, lorsqu'ils ne reçurent plus comme anciennement la communion, à chaque messe qu'ils entendaient; elles devaient en quelque sorte tenir la place de l'Eucharistie et on employait à cet usage le reste du pain et du vin qui n'avaient pas été consacrés. Au IVe et au Ve siècles, on trouve aussi, particulièrement dans l'église romaine, l'usage d'envoyer, le dimanche, dans les églises succursales ou plus petites, l'Eucharistie (*fermentum*) consacrée par un évêque dans la métropole ; mais on ne l'envoyait pas dans les églises de campagne trop éloignées, parce que, comme le dit Innocent Ier, les sacrements ne doivent pas être portés au loin. Cependant on prenait quelquefois l'Eucharistie avec soi dans les voyages lointains et dangereux. L'usage vicieux de la mettre dans la bouche des morts qui n'avaient pas pu la recevoir pendant leur vie, fut condamné dans plusieurs conciles; mais on regardait comme permis d'enterrer le saint sacrement avec les morts, en le déposant sur la poitrine du cadavre ; cela avait lieu surtout à l'enterrement des évêques.

Ordinairement dans la primitive église, on administrait l'Eucharistie sous les deux espèces lors du service divin, et la plupart la recevaient ainsi; cependant on ne douta jamais que la substance du sacrement ne fût aussi toute entière sous une espèce, que celui qui recevait le pain seul ou le vin seul, ne reçût tout le sacrement et la grâce qui lui est propre, c'est-à-dire de s'incorporer Jésus-Christ, et de se nourrir de son corps, et que, quoique la consécration sous les deux espèces fût nécessaire pour l'intégrité du sacrifice, la participation à la communion, et ses effets ne fussent complets par la réception d'une seule espèce. Déjà l'Apôtre avait dit, celui qui mange le corps *ou* boit le sang du Seigneur indignement, est coupable du corps *et* du sang du Seigneur; c'est-

à dire que par la réception indigne de l'un, on profane les deux, de même que celui qui reçoit l'un dignement participe à la grâce de l'un et de l'autre. Ainsi la communion sous une espèce était très-fréquente dès les premiers siècles, et même plus fréquente que la communion sous les deux espèces. En effet, la communion domestique par laquelle on ne recevait que le pain consacré dans l'Eglise et emporté dans les maisons, était plus ordinaire, surtout dans les temps de persécution, que la communion à l'église.

Les anachorètes dans le désert ne se nourrissaient également que de la communion du pain, et saint Basile dit que leur communion n'est pas moins sainte ni moins complète que celle que l'on reçoit dans l'Eglise. Les malades ne communiaient aussi ordinairement que sous l'espèce du pain, parce que, surtout dans les pays chauds on ne conservait pas facilement le vin longtemps, et parce qu'on voulait éviter le danger de le répandre. Les plus anciens exemples de la communion des malades, montrent qu'on ne leur donnait que le pain le plus souvent trempé d'eau; c'est ainsi que le reçut le pénitent Sérapion cité par Denys, et qu'Honorat l'administra à saint Ambroise mourant. On ne s'avisa que plus tard du mélange des deux espèces; le concile de Brague en 675, qui mentionne le premier cet usage, le condamne formellement. Les petits enfants auxquels on donnait l'Eucharistie immédiatement après le baptême, aussi bien que plus tard, ne recevaient que le vin; c'est ce que montre le récit de saint Cyprien sur une petite fille qui avait d'abord mangé d'un sacrifice païen, et qui ayant reçu quelques gouttes du sang précieux que lui avait fait prendre le diacre à l'Eglise, ne put les supporter. Un écrivain grec du VIe siècle, Jobius, dit sur l'ordre dans lequel les enfants recevaient les sacrements : «Nous sommes baptisés, oints, et jugés » dignes du sang précieux. » Ainsi, du moins dans quelques églises d'Orient, il était d'usage de faire recevoir le sang de Notre-Seigneur aux enfants, immédiatement après le baptême. Mais les adultes pouvaient aussi, s'ils le voulaient, ne

participer à la communion publique dans l'église, que sous une seule espèce. C'est ainsi qu'à Rome les Manichéens qui par aversion pour le vin, et parce qu'ils ne croyaient pas à la réalité du sang répandu par Jésus-Christ, évitaient soigneusement le calice, échappèrent assez longtemps à la surveillance ecclésiastique. Par exemple, pour mieux rester ignorés, ils se mêlaient aux catholiques dans le service divin, et recevaient le corps du Seigneur, mais non le saint Calice. Comme beaucoup de fidèles ne communiaient que sous l'espèce du pain, ils pouvaient espérer de rester inconnus; enfin cependant, on les reconnut à leur éloignement continuel et inquiet du calice, et le pape Léon ordonna de les chasser des églises. Gélase voulut, pour mettre fin à cet outrage, que chacun communiât sous les deux espèces, « parce » que un pareil partage d'un seul et même mystère, fondé sur » une opinion erronée, ne pouvait se faire sans sacrilège. » Or, le pape, par ce partage sacrilège n'entend pas la réception du pain sans le vin, mais le rejet du sang de Jésus-Christ par les Manichéens, et le refus d'une partie essentielle du sacrifice eucharistique. Dans l'Église grecque, on ne consacrait dans le carême, que les samedis et les dimanches. Les cinq autres jours de la semaine, on se servait de la liturgie des présanctifiés, et l'on ne recevait à la communion que le pain consacré, qui avait été gardé. Dans l'Église latine, le célébrant, le reste du clergé et les laïques, ne communiaient également que sous l'espèce du pain, le vendredi saint, jour où l'on dit la messe avec du pain déjà consacré.

Les Apôtres, à l'exemple de Jésus-Christ qui avait institué le sacrement de son corps et de son sang après le repas ordonné par la loi, introduisirent les Agapes ou repas de charité. C'étaient des repas en commun auxquels les riches surtout contribuaient, et qui précédaient la cérémonie de l'Eucharistie. Les abus qui en découlèrent, en ce que les riches mangeaient seuls ce qu'ils apportaient, et traitaient les pauvres avec hauteur et mépris, sont déjà censurés par saint Paul dans la première épître aux Corinthiens; proba-

blement dès les temps apostoliques, on trouva qu'il était mieux que la célébration du saint sacrifice précédât les Agapes. Ces repas se maintinrent encore longtemps, et avaient lieu surtout le dimanche ; Tertullien dans son Apologétique trace un tableau très-favorable de la tempérance, de la dignité et de la piété avec laquelle les Chrétiens s'y comportaient. Les évêques et les prêtres y présidaient, et comme le plus souvent la célébration des saints mystères précédait ou suivait ces repas, on entend en général sous le nom d'Agapes l'un et l'autre. Le concile de Gangra prend encore les Agapes sous sa protection contre les Eustathiens; mais le concile de Laodicée défend déjà de faire les repas de charité dans les églises, et interdit aux prêtres de rien emporter chez eux de la part qu'ils y recevaient. Les Agapes n'avaient plus alors aucun rapport avec le saint sacrifice, et se faisaient surtout aux fêtes des martyrs dans les chapelles qui leur étaient dédiées, et même ensuite aux noces et aux enterrements. Comme l'intempérance y prenait le dessus, saint Ambroise les abolit à Milan, et les années suivantes elles disparurent en grande partie dans le reste de l'Italie ; saint Augustin conseille à Aurelius, évêque de Carthage, de les supprimer aussi en Afrique. Le troisième concile de Carthage décida également d'en éloigner le plus possible les fidèles. Cependant Grégoire-le-Grand permit aux nouveaux convertis en Angleterre de faire des repas dans les églises aux fêtes solennelles, et cet usage se soutint aussi quelque temps dans les Gaules et à Rome. Dans l'Orient on renouvela seulement la défense de les faire dans les églises.

§ V.

La Pénitence, la Confession, l'Absolution (1).

Jésus-Christ, en confiant à ses Apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de remettre les péchés des fidèles, avait institué, pour ceux qui en avaient commis après le baptême, le sacrement de pénitence comme l'unique moyen de salut qui leur restât. Dans la primitive Église, on l'appelait aussi Exomologèse en Occident; car on entendait par là quelquefois il est vrai la confession des péchés, mais plus souvent tous les exercices de la pénitence. Les pères la nommaient un second baptême laborieux, la seconde planche de salut après le naufrage, et la distinguaient quelquefois, comme seconde pénitence, de la première, qui pour les catéchumènes précédait la réception du baptême. Elle comprenait, outre la contrition, la confession des péchés et la satisfaction.

I. La nécessité de confesser en particulier tous les péchés graves et mortels, même les plus secrets, fondée sur le pouvoir de lier et de délier conféré aux prêtres, était généralement reconnue comme le commencement de la guérison. Ceux qui n'accomplissaient pas ce devoir, les Pères et déjà Ter-

(1) Livres consultés: J. Morini commentarius hist. de disciplinâ in administratione pœnitentiæ, Paris, 1651. Jac. Sermondi historia pœnitentiæ publicæ, Paris, 1651. D. Petavii de pœnitentiâ publicâ et præparatione ad communionem, in ej. dogm. theol. Antwerp, 1700. t. IV. Jac. Boileau historia confessionis auricularis, Paris, 1684. Denis de sainte Marthe, traité de la confession, Paris, 1685, Orsi diss. hist. de capitalium criminum absolutione, Mediol., 1730.

tullien les comparaient à des malades qui ne montreraient pas aux médecins les parties secrètes de leur corps, et qui, par une fausse honte, descendraient ainsi au tombeau. Saint Cyprien témoigne que ceux qui, dans la persécution, avaient péché seulement par la pensée de se sauver au moyen de sacrifices aux idoles ou de certificats de présence à ces sacrifices, le confessaient également aux prêtres. On prémunissait par là les fidèles, comme le fit Pacien, contre la tentation de tromper le prêtre ou de ne lui confier ses fautes qu'à moitié; on blâmait aussi ceux qui confessaient, il est vrai, tous leurs péchés, mais qui ne voulaient point se soumettre à la pénitence imposée.

La confession était en partie publique et avait lieu devant le clergé et toute l'assemblée, ou devant le clergé seulement, en partie secrète, aux pieds d'un évêque ou d'un prêtre. Les fautes qui, par leur nature ou par hasard, étaient déjà connues et qui avaient causé un scandale public, entraînaient en général une pénitence publique; mais les péchés secrets étaient souvent aussi, dans les premiers siècles, l'objet d'une confession publique, tantôt devant toute l'assemblée, tantôt devant le clergé. Cette confession se faisait ou bien spontanément, ou bien par le conseil d'un prêtre, à qui on s'était d'abord confessé en secret; et c'était alors une partie de la pénitence imposée au moyen de laquelle on obtenait, outre la rémission des péchés et de la peine éternelle, celle des peines temporelles, et le rachat des souillures de l'âme et des restes du péché.

Delà, le conseil donné par Origène, que le Chrétien doit se consulter et examiner à quel prêtre il confesse ses péchés, et quand celui-ci regarde comme salutaire une confession publique devant l'assemblée des fidèles, s'y soumettre suivant son avis et après mûre réflexion. Cependant on n'employait pas légèrement une pareille publicité qui pouvait facilement avoir des suites fâcheuses, dans l'ordre civil, pour le pénitent; et c'était, au rapport de saint Basile, une ancienne loi de l'Église, d'en exempter les femmes coupables

d'adultère, quoiqu'on leur imposât la pénitence canonique.

II. La discipline de la pénitence était loin d'être la même partout; selon la différence des temps, des lieux, et des circonstances particulières, elle était tantôt d'une plus grande sévérité, tantôt comparativement plus douce; elle était le plus sévère dans le IIe siècle, et au commencement du IIIe; mais depuis la persécution de Dèce, on fut obligé de se montrer plus doux, à cause du grand nombre des chutes. En général, la pénitence était longue et pénible; on la considérait comme une guérison longue et douloureuse, en comparaison de la renaissance subite du baptême; non-seulement le pécheur lui-même, mais d'autres aussi devaient par l'exemple d'une pénitence si difficile et si prolongée, être remplis d'une horreur profonde pour le péché. On voulait à la fois opérer une conversion sérieuse et durable, et donner au pénitent l'occasion de satisfaire autant que possible en cette vie à la justice de Dieu, et purifier son âme des dernières souillures du péché.

La permission d'entreprendre la pénitence, était une faveur qu'on n'accordait qu'à ceux qui la sollicitaient, souvent dans la posture la plus humiliante et même par l'intercession des laïques. Pour les plus grands péchés mortels, l'apostasie, l'idolâtrie, le meurtre, l'impureté et autres semblables, la pénitence publique était exigée; plus tard on l'étendit à d'autres péchés très-graves, l'usure, l'ivrognerie, le faux témoignage, etc. Si ces péchés étaient secrets, le pénitent se soumettait à la pénitence publique d'après le conseil du prêtre à qui il s'était confessé, toutefois il n'y était pas forcé, au moins du temps de saint Augustin, sous peine d'excommunication. Si la pénitence publique n'était point regardée comme nécessaire, alors l'imposition des œuvres de la pénitence et la recommandation avaient lieu en secret, comme aussi la confession. Les péchés moins graves étaient expiés par la pratique des vertus contraires, par la prière continuelle, le jeûne et l'aumône. Les travaux de la péni-

tence commençaient par l'imposition des mains, de l'évêque et de son clergé, accompagnée d'une prière. Plus tard cette imposition solennelle eut lieu surtout le mercredi des cendres. Le pénitent devait s'abstenir de tout divertissement et même des relations conjugales; c'est pourquoi le mari avait besoin du consentement de sa femme pour entreprendre la pénitence publique. Il prenait place dans une partie de l'église éloignée, ou même au dehors; il était couvert de cendres, avait les cheveux rasés, il devait se prosterner à terre, revêtu de mauvais vêtements, et pratiquer assidûment d'après les canons, ou d'après la pénitence particulière qui lui était imposée, les œuvres de continence, de mortification, d'humilité et de contrition. Dans les premiers temps, les péchés plus légers n'étaient punis que par la privation du sacrement de l'autel (ἀφορισμος, *segregatio*), ce qui n'était point encore considéré comme une véritable pénitence. Les pécheurs plus coupables ne pouvaient assister à la célébration du saint sacrifice et devaient se soumettre à un jeûne rigoureux. Quant à ceux qui avaient commis des crimes, ils étaient exclus des assemblées, leurs noms étaient rayés de la liste des fidèles et l'entrée de l'église leur était interdite (καθαιρεσις). Après quelques épreuves et sur leurs instantes prières, on les admettait au nombre des pénitents, ensuite ils pouvaient prendre part aux prières communes, mais pas encore au saint sacrifice de la messe. De légères fautes entraînaient la suspension des clercs; pour des fautes graves, ils étaient déposés et réduits au rang de laïques; au pis-aller, ils étaient même privés de cette faveur et totalement exclus de l'Église. Dans les premiers siècles, la pénitence proprement dite était ordinairement imposée par l'évêque et seulement une fois dans la vie. Celui qui après cela commettait les mêmes péchés ou d'autres d'une égale gravité, n'était plus admis à la pénitence publique; il était retenu pour le reste de ses jours dans l'état d'excommunication. En 589, le concile de Tolède promulgua de nouveau la loi relative à la pénitence publique et à l'en-

tière exclusion de ceux qui retombaient dans le même crime. Dans l'Orient, au contraire, cette discipline sévère cessa beaucoup plus tôt, bien qu'on y fît un sujet d'accusation à saint Jean Chrysostôme d'avoir invité les fidèles à renouveler la pénitence primitive.

Après la persécution de Dèce et le schisme des Novatiens, on établit, dans les églises d'Orient, un pénitencier spécial, chargé de faire ce que jusqu'ici l'évêque avait fait seul ou conjointement avec son clergé. Il recevait d'abord la confession secrète des fidèles, prescrivait à chacun l'espèce et l'ordre de la pénitence, déterminait ce qui devait rester secret ou ce qui, pour augmenter la peine, devait être révélé publiquement, veillait sur la conduite des pénitents et fixait l'époque de leur admission à la communion. Bientôt après, l'ordre de la pénitence en général fut plus particulièrement déterminé en Orient et partagé en quatre degrés ou stations, c'est-à-dire les pleurants, les auditeurs, les prosternés et les consistants (προσκλαυσις, ἀκρόασις, ὑποπτωσις et συστασις). Saint Basile est le premier qui mentionne toutes ces diverses stations; avant lui on ne parle que de l'une ou de l'autre spécialement. La première classe ne formait un degré particulier que dans l'Église grecque: les pénitents de cette classe devaient rester à la porte de l'église, ils ne pouvaient pas même assister aux lectures ni au sermon et priaient les fidèles qui entraient d'intercéder pour eux auprès de Dieu et de l'évêque. Les *auditeurs* attendaient également à la porte et devaient se retirer, avec les infidèles et les simples catéchumènes, au commencement de la messe de ces derniers, en d'autres termes, au moment où les prières et les impositions des mains commençaient pour les compétents et les pénitents de la troisième classe. En Occident, l'*auditio*, comme degré particulier de pénitence, n'est mentionnée qu'une seule fois, à savoir dans un écrit du pape Félix III. Mais la véritable pénitence expiatoire et satisfactoire n'avait lieu que dans la troisième station, à laquelle les deux premières ne faisaient que préparer; elle durait le plus longtemps et

constituait, à proprement parler, l'entrée de la pénitence pour ceux qui y étaient admis. Les pénitents de ce degré avaient leur place, auprès des catéchumènes et des énergumènes, dans l'espace intérieur de la basilique jusqu'à l'ambon, et ils devaient sortir avec eux au commencement de la messe des fidèles. Les *prosternés* avaient ce nom parce qu'ils recevaient à genoux l'imposition des mains de l'évêque immédiatement avant de sortir de l'église, et qu'ils entendaient ainsi la prière que l'on récitait spécialement pour eux. Les pénitents de la quatrième classe pouvaient participer à toutes les prières, assister au saint sacrifice, toutefois sans faire aucune oblation ni recevoir la communion; l'on ne priait pas non plus pour eux pendant la messe comme pour les autres fidèles. Souvent aussi on mettait dans cette classe ceux qui, à raison des fautes légères qu'ils avaient commises, n'étaient pas traités comme de véritables pénitents, ou bien ceux qui, avouant spontanément leurs péchés et se montrant disposés à toute espèce de satisfaction, paraissaient dignes d'être traités avec ménagement; car les pécheurs qui n'avouaient pas volontairement leurs fautes, mais qui en étaient convaincus, devaient subir une pénitence beaucoup plus sévère et plus longue. Lorsque l'évêque ne connaissait la faute d'une personne que par la confession, il ne pouvait pas l'exclure de la communion de l'Église ni l'astreindre malgré elle à la pénitence publique. Mais si quelqu'un avait péché publiquement, on n'attendait pas qu'il s'en confessât lui-même, on lui imposait aussitôt sa pénitence. Souvent des personnes, dans la maladie, promettaient de leur propre mouvement de faire la pénitence publique et devaient accomplir leur vœu aussitôt qu'elles avaient recouvré la santé.

La charge de pénitencier fut abolie à Constantinople dans l'année 390, et ensuite aussi dans la plupart des autres églises d'Orient. Une femme de condition avait avoué dans sa confession publique que, pendant qu'elle était à l'église pour faire la pénitence qui lui était imposée, un diacre

l'avait déshonorée. Cet événement causant beaucoup de scandale, l'évêque Nectaire, pour prévenir des scènes semblables, abolit, sur l'avis du prêtre Eudémon, la confession publique et la charge de pénitencier. Dès lors il fut permis à chacun de faire, sans confession publique, la pénitence et la satisfaction que le pénitencier avait jusqu'ici dirigées et surveillées, et de les terminer tôt ou tard en recevant la communion. Par là Nectaire donna lieu à un état de choses semblable, sous un rapport, à celui d'aujourd'hui; chacun put choisir un prêtre pour la confession secrète et satisfaire plus ou moins consciencieusement à la pénitence recommandée ou imposée. Le premier, le second et le quatrième degré tombèrent d'eux-mêmes; quant au troisième, on n'en conserva, dans quelques églises, que le renvoi des pénitents au commencement de la messe des fidèles, quoique souvent ils s'éloignassent sans y être invités. Ainsi la confession secrète ou auriculaire, qui précédait la pénitence et mettait le prêtre en état de donner ou de refuser l'absolution des péchés, resta en usage comme auparavant; il n'y eut que la confession publique, à laquelle jusqu'ici on s'était soumis comme à une satisfaction nécessaire, qui cessa, et dès-lors il dépendit de la conscience de chacun de se confesser et de faire pénitence ou de recevoir immédiatement le sacrement de l'Eucharistie. Faisant allusion au changement introduit par son prédécesseur, saint Chrysostôme dit souvent, dans ses homélies, qu'il ne demande pas que le pécheur s'accuse publiquement comme sur un théâtre et qu'il suffit de s'avouer coupable devant Dieu seul. Mais le même Père parle itérativement aussi de la nécessité de se confesser à un prêtre, et montre par là que la confession devant Dieu, qu'il recommande, devait simplement remplacer la confession publique et l'aveu des péchés tel qu'on l'exigeait autrefois. En Occident, le pape Léon déclara également que la confession secrète faite à un prêtre suffisait, et il défendit d'exiger la confession publique de tous les péchés, surtout de ceux dont la publication exposait les pénitents aux poursuites des lois

civiles. Le pouvoir d'entendre en confession appartenait immédiatement aux évêques et ensuite aux prêtres auxquels ils avaient donné l'autorisation nécessaire. Un peu plus tard, les moines purent aussi confesser, mais avec certaines réserves, comme on le voit par le concile de Rheims qui ordonna, en 639, que, pendant le carême, le curé aurait seul le pouvoir d'ouïr en confession. On vante le zèle montré à cet égard par plusieurs évêques, tels que saint Ambroise et saint Hilaire d'Arles qui consacrait spécialement les dimanches à remplir cette partie de ses fonctions. Sur la fin de la même époque, on remarque déjà quelques confesseurs de princes et de grands personnages; l'abbé Ansbert se trouvait en cette qualité, dans l'année 680, à la cour de Thierry, roi des Francs.

On ne regardait pas les peines canoniques et les œuvres de pénitence comme arbitraires et comme n'ayant aucun rapport avec les péchés commis, mais on les déterminait d'après la tradition et d'après l'esprit de la discipline dominante. Dans l'Orient, on suivait particulièrement sur ce point les épîtres canoniques des docteurs les plus distingués, tels que Grégoire-le-Thaumaturge, Pierre d'Alexandrie, Athanase, Basile et Grégoire de Nice, qui désignent les pénitences affectées à certains péchés. Les canons des conciles d'Elvire (306), d'Ancyre (314) et d'Arles (314), ainsi que la moitié des canons apostoliques, forment aussi un code pénitentiaire. En Occident, pour les cas extraordinaires on s'adressait au pape. Dans la suite, on eut recours aux pénitentiels qui guidaient la conduite des prêtres. Ces collections renfermaient, outre les prières et les formules de confession et d'absolution, toutes les espèces de péchés avec la pénitence qu'ils méritaient; la matière en avait été puisée dans les canons et les anciennes coutumes des principales églises. Jean-le-Jeûneur, patriarche de Constantinople, composa un pareil ouvrage au commencement du VIIe siècle, et dans l'Occident, Théodore, archevêque de Cantorbéry, publia son Pénitentiel en 670. Les écrits de

l'évêque espagnol Pacien et de saint Ambroise sur la pénitence nous font connaître la discipline suivie à cet égard durant le IVe siècle.

Lorsque les Montanistes et les Novatiens refusèrent à l'Église le pouvoir d'absoudre les plus grands crimes, par exemple, l'apostasie, l'assassinat, l'adultère, et qu'ils partagèrent les péchés en rémissibles et en irrémissibles, l'Église maintint constamment son droit d'accorder à tout péché le pardon et l'absolution après la pénitence. Cependant, durant le IIe et le IIIe siècle, des évêques catholiques même imposaient, dans quelques contrées, à ceux qui avaient commis de ces crimes, une pénitence qui durait toute leur vie et ne leur laissait aucun espoir de rentrer jamais dans la communion de l'Église. Saint Cyprien dit qu'avant son temps quelques évêques d'Afrique avaient excommunié pour toujours les adultères (sans doute aussi les idolâtres et les assassins), et c'est problablement ce qui donna lieu au décret du pape Zéphyrin, si amèrement critiqué par Tertullien, en vertu duquel après la pénitence, il accordait l'absolution aux adultères et aux impudiques. Néanmoins au commencement du IVe siècle, les canons du concile d'Elvire imposaient encore à toute une série de péchés, surtout aux différentes espèces d'idolâtrie, d'adultère et d'impudicité, la peine rigoureuse d'une excommunication perpétuelle *(nec in fine recipiat communionem)*.

Il est probable que des mesures aussi sévères tendaient à arrêter la corruption des mœurs alors répandue en Espagne; mais il n'est pas croyable qu'on ait poussé la sévérité jusqu'à refuser l'absolution à ceux qui, à l'article de la mort, avaient un sincère repentir de leurs fautes. En revanche, la décision du concile d'Arles, tenu peu de temps après, avait pour base la justice: on y refusait, même sur le lit de la mort, la communion à ceux qui, par suite d'un grand crime, s'étaient entièrement séparés de l'Église et qui n'avaient nullement cherché à expier leurs péchés; mais déjà saint Cyprien avait prescrit la même chose. Il paraît qu'on

était plus indulgent en Orient, puisque le concile de Nicée ordonne de ne priver personne du sacrement de l'Eucharistie à l'article de la mort. Au Ve siècle les papes Innocent, Célestin et Léon se prononcèrent dans le même sens. Ainsi, en Occident même, on se relâcha tellement de la sévérité primitive, que partout on accordait aux mourants, pourvu qu'ils donnassent quelque signe de repentir, la paix et les secours de l'Église. Du temps de Nectaire, la pénitence était encore si rigoureuse en Orient, que Grégoire de Nysse, dans sa lettre à Ectorius, en fixe la durée pour l'apostasie au reste de la vie, pour l'adultère à dix-huit ans, et, à neuf ans pour les crimes moins graves. Dans plusieurs églises de l'Occident, les pénitents qui, près de mourir, avaient reçu l'absolution, étaient obligés, s'ils revenaient à la santé, d'accomplir leur pénitence. Cependant en vertu d'un canon du concile de Nicée, on se contentait de les reléguer pour quelque temps dans la classe des consistants. Ceux qui, reprenant leur ancien genre de vie, cessaient de faire pénitence, étaient entièrement exclus de l'Eglise. Mais déjà le sixième concile de Tolède força ces apostats, même malgré leur résistance et en invoquant au besoin le bras séculier, de continuer leur pénitence dans un couvent ; c'est là le premier exemple de cette espèce. On avait du reste aussi recours, en Espagne, au bannissement et à la réclusion comme peines canoniques. Il est vrai que dans l'Église de Rome et dans d'autres églises de l'Occident, on employait également, au VIIe siècle, la réclusion comme pénitence, mais le pénitent s'y soumettait de son plein gré. Toutefois la sévérité de l'ancienne discipline s'était considérablement relâchée en Occident, et déjà saint Augustin se plaignait de ce que les évêques, au milieu du grand nombre de péchés qui se commettaient, n'osaient souvent pas imposer la pénitence publique aux laïques, ni déposer les ecclésiastiques. A dater du VIIe siècle la pénitence publique ne fut plus pratiquée dans tout l'Occident que pour des crimes commis en public et causant nn grand scandale; alors aussi elle eut lieu plus d'une fois. Conformément

aux décrets des papes Sirice et Léon, ceux qui avaient reçu les ordres majeurs, ne devaient plus être soumis à la pénitence publique; la suspension et la déposition étaient les peines ordinaires de leurs égarements. Par la déposition, à moins qu'ils ne fussent en outre excommuniés, ils étaient réduits au rang des laïques (*communio laica*), c'est-à-dire, qu'ils appartenaient encore à l'Église, non comme clercs, mais comme laïques et qu'ils recevaient l'Eucharistie, avec ceux-ci, en dehors de l'autel. Il existait une censure moins rigoureuse condamnant les clercs à la communion étrangère ou pérégrine (*communio peregrina*), espèce de suspension par laquelle ils étaient assimilés à ces prêtres étrangers qui ne pouvaient pas exhiber des lettres formées (*litteras formatas*) de la part de leur évêque; c'est-à-dire qu'ils conservaient leur rang, leur part aux biens de l'Église, mais qu'ils ne pouvaient pas remplir de fonctions ecclésiastiques, et étaient, en quelque sorte, exclus de la moitié des prérogatives attachées à leur caractère. Les prêtres déposés pour un crime restaient, d'après l'ancienne discipline, toute leur vie dans la communion des laïques, et lors même qu'on leur rendait leur ancien rang et leur ancienne prééminence, ils ne pouvaient plus jamais en exercer les fonctions.

III. Suivant les règles de la discipline primitive, l'absolution et la réconciliation avec l'Église ne s'accordaient, en général, qu'après la pénitence. La réconciliation de ceux qui faisaient la pénitence publique était réservée à l'évêque; elle avait lieu avant l'offertoire et après le sermon, pendant le saint sacrifice, auquel on attribuait la vertu particulière de remettre les péchés; elle se pratiquait au moyen de prières sous la forme déprécatoire et par l'imposition des mains. Les jours destinés à cette cérémonie étaient, dans l'Église de Rome, le jeudi saint, et dans les églises d'Espagne et d'Orient, le vendredi ou le samedi saint. Immédiatement après l'absolution, les pénitents recevaient le corps du Seigneur, comme le sceau de leur parfaite réconciliation avec Dieu et avec l'Église. L'absolution de ce genre (*plena com-*

munio ou *absolutissima reconciliatio*) était souvent précédée d'une réconciliation moins importante et moins parfaite, en vertu de laquelle le pénitent recevait la paix de l'Église sans pouvoir participer à l'oblation ni à l'eucharistie, et qui par conséquent, correspondait au quatrième degré pénitentiaire des Orientaux. Ceux qui expiaient leurs péchés en secret, recevaient l'absolution en tout temps, et, à part la solennité, de la même manière que ceux qui faisaient la pénitence publique. Les prêtres et les diacres prenaient part, il est vrai, à l'absolution, comme aux sacrements, en ce sens qu'ils imposaient les mains avec l'évêque ; mais aucun prêtre ne pouvait, pendant les quatre premiers siécles de l'Église, se charger de la réconciliation aux offices divins, les prêtres n'étant autorisés à donner l'absolution que dans les demeures particulières, en cas de nécessité ou par un ordre spécial de l'évêque. Lors donc que l'on ne pouvait pas avoir de prêtre, le diacre, d'après le témoignage de saint Cyprien et suivant le trente-deuxième canon du concile d'Elvire, avait le pouvoir de donner aux malades la paix de l'Église par l'imposition des mains et d'administrer l'eucharistie. Dans ce cas, un repentir sincère et le désir d'obtenir l'absolution du prêtre remplaçaient la véritable absolution; c'est pour cela que Sérapion qui était tombé pendant la persécution de Dèce et qui faisait pénitence de sa chute, reçut l'eucharistie sur son lit de mort, bien qu'il n'eût pas été absous. D'après les principes anciennement en vigueur dans la discipline romaine, ceux qui mouraient subitement sans absolution ou sans réconciliation, étaient privés de la communion, par conséquent aussi de l'intercession de l'Église ; mais en Afrique, dans la Gaule, et même à Rome depuis le VIe siècle, on fut moins sévère et l'on accorda à tous ceux qui mouraient avant d'avoir achevé leur pénitence, les mêmes prérogatives dont jouissaient les diverses classes de fidèles vivant dans la communion de l'Église.

IV. Les évêques, de même que l'avaient déjà fait les Apôtres, pouvaient abréger la durée ou modérer la rigueur de

la pénitence. Ces modifications étaient absolument ce qu'on a appelé dans la suite les *indulgences*, lesquelles procurent, sous de certaines conditions, la rémission des peines infligées par l'Église au pécheur, afin de faire à Dieu la satisfaction qui lui est due. On accordait cette faveur soit aux pénitents qui montraient un zèle extraordinaire, soit à ceux que les martyrs avaient particulièrement recommandés aux évêques. Depuis le IIe siècle, on accordait, dans plusieurs églises, aux fidèles qui avaient déjà souffert le martyre ou qui attendaient la mort dans les prisons, le droit de recommander par des lettres certaines personnes auxquelles ils étaient particulièrement attachés. Ces lettres engageaient l'évêque, eu égard aux grands mérites des martyrs devant Dieu, à remettre aux pénitents recommandés une partie de la durée de leur peine. Mais dans l'Église d'Afrique cette coutume devint, pendant la persécution de Dèce, une source d'abus dangereux. En effet, un grand nombre de martyrs, donnant à leurs lettres de recommandation la forme des lettres de paix et de communion, les accordaient indistinctement et avec une véritable profusion, de sorte qu'une foule de lapses prétendaient, au moyen de ces lettres et sans avoir fait aucune pénitence, rentrer immédiatement dans le sein de l'Église et être admis de nouveau aux sacrements. Le confesseur Lucien alla si loin qu'il déclara avoir accordé, en son nom et au nom d'autres confesseurs, la paix à tous les lapses et leur avoir remis leurs péchés ; puis il engageait saint Cyprien d'un ton presque menaçant à vivre en bonne intelligence avec les martyrs. Les évêques africains, soutenus par l'Eglise de Rome, s'opposèrent énergiquement à cette dissolution de la discipline ; saint Cyprien écrivit son ouvrage intitulé : *Des Lapses*, et deux conciles, tenus à Rome et à Carthage, en 251, déclarèrent qu'à la vérité il ne fallait pas ôter à ceux qui étaient tombés l'espoir de la paix, mais qu'on ne devait les y admettre qu'après une longue et sévère pénitence. Cependant le second concile de Carthage, voyant l'Église menacée

d'une nouvelle persécution, décida qu'on accorderait la réconciliation à tous les lapses, et en effet on remit à Rome et à Carthage la pénitence entière à un grand nombre de ces derniers. Or, d'après la doctrine catholique, telle que l'entend saint Cyprien, on ne satisfait pas tant à l'Église qu'à Dieu par la pénitence qui nous procure le moyen d'apaiser le ciel et de nous purifier; donc cette rémission partielle de la peine était en même temps une rémission d'une partie de la satisfaction due à la justice divine, rémission basée à la fois sur le pouvoir de l'Église de délier les péchés, sur les mérites de Jésus-Christ et sur l'intercession des martyrs. Comme sur la fin du IVe siècle on se relâcha de jour en jour davantage de la discipline primitive, les indulgences durent devenir de plus en plus fréquentes, et l'on voit par le pénitentiel de Théodore de Cantorbéry qu'on donnait ordinairement la communion aux pénitents au bout d'un an ou de six mois.

§ VI.

L'Extrême-Onction. L'Ordination. Le Mariage (1).

Le sacrement de *l'extrême-onction* (*unctio sacra, oleum sanctum*, ἅγιον ἔλαιον), cité d'après l'institution des Apôtres dans l'épître de saint Jacques, possède d'un côté comme remède physique, de l'autre comme complément et accomplissement de la pénitence, la vertu de remettre les péchés. Ce sacrement est souvent mentionné dans les écrits de saint Chrysostôme, de Victor d'Antioche, de Césaire d'Arles et de plusieurs autres, comme aussi dans les vies des Saints et dans l'histoire de Grégoire de Tours. Le pape Innocent Ier, dans sa lettre à Decentius, déclare que l'extrême-onction est un sacrement, lequel, en conséquence, comme les autres sacrements, ne doit pas être administré à ceux qui ne se sont pas encore réconciliés avec l'Église. Dans l'Occident, on ne se servait jamais que d'une huile consacrée à cet effet par l'évêque ; le sacramentaire de Grégoire-le-Grand contient déjà le rite à observer pour l'extrême-onction. Dans l'Orient, au contraire, dès le temps de Théodore de Cantorbéry, c'est-à-dire sur la fin du VIIe siècle, les prêtres bénissaient l'huile à employer. L'extrême-onction était administrée tantôt avant tantôt après la communion, et souvent

(1) Livres consultés : J. Morini, commentarius de ss. ecclesiæ ordinationibus. Amstelod., 1709 ; Gilbert, Tradition de l'Église sur le sacrement de mariage, Paris. 1725 ; le droit matrimonial des chrétiens jusqu'à Charlemagne, par M. Ernest de Moy, professeur de droit à l'université de Munich, Ratisbonne, 1833.

par plusieurs prêtres, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans l'Église grecque, mais on la trouve donnée également par un seul prêtre. Ce sacrement ne s'accordait pas indistinctement à tout le monde : les enfants, ceux qui venaient d'être baptisés et dont les péchés se trouvaient dès lors effacés, les personnes qui faisaient une pénitence continuelle ou qui menaient une vie édifiante, ne le recevaient pas ordinairement parce qu'on le considérait comme faisant partie de la satisfaction pénitentielle dont ces personnes paraissaient n'avoir pas besoin sur le lit de mort. C'est pour cette raison que dans les vies des Saints, on regarde comme une preuve de leur humilité la demande qu'ils faisaient de l'extrême-onction à l'article de la mort, tandis que leurs amis ne la jugeaient pas nécessaire.

Le sacrement de l'*ordination (ordinatio, sacramentum antistitis, benedictio presbyterii*, χειροτονία) s'administrait en général depuis le temps des Apôtres par l'imposition des mains, accompagnée de prières, à l'effet d'obtenir la communication du Saint-Esprit. Dans l'Orient et en Afrique, outre l'imposition des mains, on mettait encore le livre des Évangiles sur la tête de l'évêque qui devait être consacré. En revanche, l'onction dont le pape Léon fait déjà mention était inconnue en Orient, en Afrique et probablement aussi en Espagne. La prêtrise se donnait par l'imposition des mains de l'évêque et de tous les prêtres présents. L'onction de la main n'était en usage ni dans l'Orient, ni à Rome encore au IXe siècle, mais elle avait lieu dans l'Église gallicane. Les diacres étaient ordonnés par la simple imposition des mains de l'évêque. Le sous-diaconat, appartenant alors aux ordres mineurs, ne s'administrait pas, comme le diaconat et la prêtrise, dans le sanctuaire devant l'autel, mais dans la sacristie ou diaconique et sans imposition des mains. On conférait d'ordinaire les ordres mineurs en présentant aux ordinants les signes de leur vocation ; en conséquence, on remettait au sous-diacre les vases sacrés, à l'acolyte les

candélabres, à l'exorciste le livre des exorcismes, au lecteur l'Écriture sainte, et auportier les clefs de l'église.

La décadence et l'avilissement dans lesquels le *mariage* était généralement tombé sous la domination païenne dans l'empire romain, étaient de nature à faire croire que les principes sévères puisés par l'Église dans la doctrine de Jésus-Christ et des Apôtres, rencontreraient la plus forte opposition et ne deviendraient dominants que peu à peu. Avant tout, l'unité du mariage était inviolable dans l'Église primitive; non-seulement on ne permettait jamais au mari et sous aucune forme de quitter sa première femme pour en prendre une autre, on regardait même les secondes noces, aprés la mort d'un des deux conjoints, comme une chose permise à la vérité, mais très-irrégulière. Quoique les catholiques fussent très-éloignés du sentiment des Montanistes qui rejetaient indistinctement les secondes noces, il y en eut cependant parmi eux, comme Athénagore et Origène, qui improuvèrent fortement une pareille union, tandis que d'autres, tels qu'Ambroise, Chrysostôme et Jérôme, la déconseillèrent formellement. Dans quelques contrées de l'Orient, on imposait même une peine canonique aux bigames; ils étaient pour toujours exclus de l'état ecclésiastique; ils n'avaient aucune part aux aumônes; on refusait à leur union la bénédiction de l'Église et la fiancée ne portait ni le voile ni la couronne nuptiale. Les troisièmes noces étaient considérées, en Orient, comme illicites par plusieurs Pères et entraînaient une longue pénitence; mais les quatrièmes avaient déjà été signalées dans les Constitutions Apostoliques comme une impudicité manifeste, et l'Église grecque les repoussa constamment.

La dissolution du mariage par le divorce que la loi de Moïse accordait aux Juifs à cause de la dureté de leurs cœurs et pour éviter de plus grands maux, était regardée comme abolie dans l'Église par Jésus-Christ et par saint Paul. Immédiatement après le temps des Apôtres, la conviction intime des chrétiens se prononça clairement sur

l'indissolubilité du mariage, même en cas d'adultère, comme on le voit dans Hermas et dans Athénagore. Mais on ne peut pas suivre plus loin avec certitude la tradition de l'indissolubilité du mariage, si ce n'est dans l'église de Rome et dans celle d'Afrique. Dans d'autres églises, on hésitait à cet égard, ou bien l'on accordait sans difficulté la dissolution du mariage et les secondes noces pour cause d'adultère, soit parce qu'on avait des doutes relativement au vrai sens des paroles de Jésus-Christ dans saint Mathieu, soit parce qu'on croyait que Notre-Seigneur permettait réellement aussi, dans son Église, la dissolution du mariage pour cette seule cause; soit enfin, parce qu'on désespérait de pouvoir maintenir dans son intégrité la discipline de l'Église en présence des lois impériales qui favorisaient le divorce et même le permettaient, jusqu'au régne de Justinien, lorsqu'il était consenti de part et d'autre. A la vérité, plusieurs Pères, entre autres Chrysostôme, Ambroise, Grégoire de Nazianze et Jérôme, désapprouvèrent ces lois ou les regardèrent comme incompatibles avec celles de l'Église; mais depuis le IIIe siècle, aucun Père, en Orient, ne se prononça plus en faveur de l'indissolubilité absolue du mariage; le quarante-huitième canon apostolique défendait seul encore, en général, sous peine d'excommunication, tout mariage d'une femme divorcée.

Dès le temps d'Origène, il y eut des évêques qui permettaient les secondes noces du vivant de l'époux divorcé. Asterius, Epiphane et Basile ne nous laissent aucun doute que, dans tous les cas, la théorie et la pratique n'aient donné, en Orient, le droit à l'homme de se remarier ou du moins qu'elles n'aient toléré de semblables unions. Après que les lois de Justinien eurent légitimé le divorce pour adultère, pour crime de haute trahison, pour attentat à la vie et pour calomnie, le droit de convoler en secondes noces paraît avoir été reconnu généralement par l'Église d'Orient. Ceci semble du moins positif pour le cas d'adultère, et quoique le concile *in Trullo*, de 692, adoptât deux canons opposés,

savoir le quarante-huitième apostolique et le dix-septième du synode de Milève, il montra cependant, en adoptant aussi la décision de saint Basile, qu'il ne prétendait pas soutenir une indissolubilité complète du mariage.

Dans l'Occident, au contraire, l'indissolubilité du mariage fut maintenue à Rome et en Afrique, comme on le voit par les déclarations des papes Innocent et Léon, comme aussi par les canons du concile de Milève de l'an 416, lequel statuait que, conformément à la discipline évangélique et apostolique, les femmes abandonnées ou séparées de leurs maris ne pourraient plus s'engager dans les liens du mariage. Saint Augustin, tout en se prononçant aussi lui dans le même sens, regarde néanmoins comme obscur le sentiment exprimé par Jésus-Christ à cet égard. En Espagne, le concile d'Elvire défendit aux femmes de convoler en secondes noces, mais il garda le silence au sujet des hommes. Dans les Gaules, la discipline sur ce point était chancelante et variable. Les conciles de Vannes, de 465, et d'Agde, de 506, paraissent avoir accordé ou toléré les secondes noces du mari en cas d'adultère de la part de la femme. Le premier concile d'Arles n'avait fait que conseiller de s'abstenir des secondes noces, tandis qu'un concile tenu à Nantes (on ignore à quelle époque, mais c'est peut-être en 658) remit en vigueur l'ancien principe, en vertu duquel l'époux ne pouvait pas se remarier tant que vivait la femme séparée de lui pour crime d'adultère. On voit par les Formules de Marculfe et par les Capitulaires de Théodore de Cantorbéry, que les divorces n'étaient pas rares dans les Gaules et dans la Grande-Bretagne.

Le mariage avec des infidèles, fortement désapprouvé par les premiers Pères de l'Église, fut placé par le concile d'Elvire au même rang que le mariage avec les hérétiques et pareillement interdit; mais dans la suite on le toléra, et, dans tous les cas, on ne le regardait pas encore comme invalide; quant au mariage avec des Juifs, il fut défendu par les conciles des Gaules et de l'Espagne, du VIe et du VIIe

siècle, sous peine de bannissement, jusqu'à ce que les conjoints se fussent séparés. Le mariage entre parents en ligne directe était naturellement et toujours regardé comme impossible. Dans la ligne collatérale, le mariage entre cousins-germains, prohibé aussi pendant quelque temps par la loi civile, ne cessa point d'être considéré par l'Église comme illicite, à plus forte raison, le mariage avec la fille de son frère ou de sa sœur, également défendu par l'État. Dès le commencement du IVe siècle, l'Église promulgua l'interdiction, souvent renouvelée depuis, du mariage avec une belle-sœur. Au temps de Grégoire-le-Grand, la prohibition du mariage entre parents s'étendait jusqu'au septième degré, d'après la manière de compter à cette époque. L'empêchement pour cause d'affinité spirituelle fut introduit ou confirmé par Justinien, le rapport entre le parrain et le filleul étant regardé comme identique avec celui de l'adoption. Depuis le concile de Chalcédoine et en vertu des décrets des papes Innocent et Léon, il ne fut plus permis aux moines et aux religieuses de se marier après avoir une fois embrassé l'état monastique.

Conformément à la coutume de l'Église primitive, le sacrement de mariage s'administrait au moyen des prières liturgiques et de la bénédiction du prêtre. Tertullien vante le bonheur d'un mariage contracté par l'entremise de l'Église, auquel la célébration du saint sacrifice imprime le sceau, et ainsi annoncé au ciel par les Anges ; puis il exprime en termes énergiques l'aversion que l'on avait de son temps pour une union qui ne se confirmait pas à la face des autels. Toutefois on ne voyait pas dans la bénédiction de l'Église une condition *sine quâ non* de la validité du mariage. Comme on attribuait à ce sacrement une vertu sanctifiante, le quatrième concile de Carthage ordonna aux jeunes mariés de s'abstenir, pendant la première nuit, par respect pour la grâce qu'ils avaient reçue. Lors de la bénédiction, qui avait lieu pendant la messe interrompue à cet effet, les fiancés étaient l'un et l'autre couverts d'un

voile de pourpre et on leur posait une couronne sur la tête ; ils apportaient leur offrande et recevaient la communion. Ensuite on attachait leurs mains jointes ensemble avec un lien blanc et rouge en signe de leur union indissoluble. L'acte de mariage était souvent revêtu de la signature de l'évêque.

§ VII.

Les Mystères (1).

Si Jésus-Christ lui-même usait d'une sage réserve en enseignant sa doctrine, de sorte qu'à l'égard de la foule qui ne comprenait pas ses paroles, il se servait de paraboles pour exposer les mystères du royaume de Dieu qu'il dévoilait à ses disciples; s'il usait de cette réserve envers ses disciples eux-mêmes, ne leur révélant les mystères que successivement, l'Église primitive pouvait et devait en dérober la connaissance aux profanes, ainsi qu'aux fidèles nouvellement convertis et qui n'étaient pas suffisamment préparés ni purifiés. Elle le fit pour ne pas exposer ce qu'elle a de plus sacré à une fausse interprétation, aux insultes et aux blasphèmes des incroyants, pour ne pas scandaliser les catéchumènes qui n'étaient pas encore en état de bien comprendre et pour leur inspirer avec le respect des choses saintes le désir d'y participer. Les mystères avaient rapport soit aux dogmes soit aux cérémonies, et saint Basile distingue avec soin, dans la doctrine de l'Église les δόγματα qu'on tenait secrets et les κηρύγματα qu'on enseignait publiquement; il entend par les derniers, les dogmes pratiques, les préceptes moraux, et par les premiers, les mystères, notamment celui de la Trinité. La discussion de l'évêque Archelaüs

(1) Livres consultés : Schelstrate, diss. de disciplinâ arcani, Romæ, 1685 ; De Moizzy, Méthode dont les Pères se sont servis en traitant des mystères, Paris, 1683 ; Scholliner, diss. de disciplinâ arcani, 1756.

avec Manès prouve qu'on cachait aux païens ce dogme qui donnait lieu, par dessus tout autre, aux erreurs les plus grossières et aux blasphêmes ; mais depuis la lutte contre l'arianisme, cette mesure ne pouvait plus être rigoureusement observée ; aussi n'était-ce qu'un pieux désir exprimé par Grégoire de Naziance quand il disait, dans une de ses homélies, que même dans la chaleur de la dispute, il fallait dérober le mystère de la sainte Trinité aux yeux des infidèles. La formule de la profession de foi et même l'oraison dominicale étaient toujours tenues secrètes : on ne les communiquait aux catéchumènes qu'immédiatement avant le baptême, et saint Ambroise prémunissait contre le danger de faire connaître l'une ou l'autre inconsidérément. On observait particulièrement les mystères pendant l'administration des sacrements. Les fidèles seuls pouvaient assister au baptême, et le premier concile d'Orange défendait encore d'y admettre les catéchumènes. La même chose avait lieu à la confirmation, et le pape Innocent Ier, dans sa lettre à Decentius, passe sous silence la formule usitée dans le sacrement de l'extrême-onction, « pour ne pas paraître en divulguer le » secret. » D'après un canon du concile de Laodicée, l'ordination ne devait jamais s'accomplir en présence des catéchumènes *écoutants*. On prenait soin surtout de cacher le dogme de l'Eucharistie et la célébration de ce mystère. Les apologistes du IIe et du IIIe siècle, Athénagore, Minutius, Tertullien et Origène, qui avaient, dans les calomnies des païens, une occasion si pressante de répandre sur ce point des idées justes, n'osèrent cependant pas rompre le silence ; Justin seul, dans son apologie adressée à l'empereur et au sénat, essaya, en dévoilant le mystère eucharistique, d'imposer silence aux accusations d'anthropophagie et d'inspirer des sentiments plus modérés envers les chrétiens. C'est à cet esprit de réserve qu'il faut attribuer les tournures de phrases qui se trouvent si souvent dans les sermons des Pères, surtout dans ceux de saint Chrysostôme : « Les initiés » savent ce que je veux dire ; les fidèles me comprennent. »

Même dans les écrits qui pouvaient facilement tomber dans les mains de personnes non baptisées, on prenait de semblables précautions ; on aimait mieux dire : « Les symboles, » la figure, l'image, » que nommer ouvertement le corps et le sang de Jésus-Christ. Epiphane, ayant à parler de l'institution de l'Eucharistie, cita les mots de la consécration d'une manière qui n'était intelligible que pour les initiés (τουτο μου ἐστι τοδε). Lorsque saint Jean Chrysostôme, dans sa lettre au pape Innocent, raconte l'irruption subite des soldats dans l'église, il dit ouvertement que le sang sacré de Jésus-Christ a été répandu; Pallade, au contraire, rapportant le même fait dans son ouvrage qui s'adresse à un public nombreux, parle en termes couverts de l'effusion des symboles. Les Ariens ayant fait examiner publiquement, en présence des païens, l'accusation intentée à Athanase d'avoir brisé un calice destiné à administrer le sacrement de l'Eucharistie, le pape Jules et le concile d'Alexandrie de 339 exprimèrent leur indignation au sujet de cette profanation du saint mystére. Déjà Tertullien adressait aux hérétiques, et surtout aux Marcionites, le reproche de ne pas observer les secrets de la discipline. Lorsque le paganisme fut à peu près éteint, et que tous les chrétiens ou du moins la plupart reçurent le baptême dans leur enfance, cette discipline tomba d'elle-même en désuétude.

§ VIII.

Les Eglises. Les Autels. Les Images. La Croix (1).

Les premières assemblées religieuses des chrétiens avaient lieu dans des maisons particulières. Au IIe siècle, ils avaient déjà des édifices destinés spécialement à leur culte. Or, afin de ne pas éveiller les soupçons, ces édifices ne se distinguaient nullement dans le principe des habitations ordinaires, et, dans tous les cas, n'avaient rien de commun avec les temples du paganisme : aussi les apologistes prétendirent-ils longtemps que les Chrétiens, différents en tout des Juifs et des Païens, n'avaient ni temples, ni autels. Déjà, en 202, l'église d'Édesse fut détruite par une inondation. Dès l'an 236, Maximin fit renverser les églises des chrétiens; mais Gallien restitua aux évêques le terrain où elles avaient été construites. Jusqu'en 303 on bâtit un nombre considérable de grandes églises : elles excitèrent, comme on devait s'y attendre, le mécontentement et la jalousie des païens, de sorte que durant la persécution de Dioclétien, il fut ordonné de les raser de fond en comble. Mais grâce à la

(1) Livres consultés : Pomp. Sarnelli, antica Basilicografia, Napol., 1686 ; Jo. Ciampini, Synopsis hist. de ædificiis a Constantino M. exstructis, Rom., 1693 ; Ejusd., vetera monumenta, Rom., 1690 ; God. Voigt Thysiasteriologia, Hamburg., 1709 ; Thiers, sur les principaux autels des églises, Paris, 1688 ; Münter, Sinnbilder und Kunstvorstellungen der alten Christen, Altona, 1825 ; P. Aringhi, Roma subterranea, Paris, 1659 ; Bottari, Sculture e Pitture sagre, estratte dai Cimiteri di Roma, Rom., 1733 ; J. Gretseri, de cruce Christi., Ingolst., 1608.

protection de Constantin, des églises beaucoup plus spacieuses qu'auparavant, s'élevèrent de toutes parts. La ville de Rome possédait au IVe siècle plus de quarante basiliques. et dans l'Orient un grand nombre d'églises, la plupart magnifiques, furent construites aux frais de l'empereur et de sa mère Hélène. Les temples des païens, n'étant pas destinés de leur nature à contenir une grande quantité de personnes, et pouvant difficilement servir d'églises à cause du peu d'espace qu'ils présentaient à l'intérieur. étaient beaucoup moins souvent appropriés à cet usage qu'on ne l'aurait fait autrement. En revanche, les empereurs chrétiens abandonnaient souvent au nouveau culte les *basiliques*, comme on les appelait, c'est-à-dire les superbes édifices destinés à l'exercice de la justice et aux délibérations publiques: ainsi fut cédée à Rome la *Basilica lateranensis;* dans la suite on donna aussi ce nom aux églises bâties dans le même goût. Le plus grand nombre et les plus remarquables sont dues à Justinien, surtout à Constantinople, et parmi elles il faut distinguer particulièrement sainte Sophie. A la consécration de cette église, Justinien se vanta d'avoir surpassé Salomon; plus de quatre cents clercs et cent portiers étaient chargés de la desservir. A Rome, le Panthéon, construit par Agrippa sur le champ de Mars et cédé par l'empereur Phocas au pape Boniface IV, fut transformé, en 606, en une église dédiée à la sainte Vierge et aux martyrs.

Les *églises* (on les appelait *ecclesiæ*, *dominica*, κυριακαι, προσευκτηρια, et depuis le IVe siècle, *templa*, *basilicæ*) avaient, dès les temps les plus reculés, la forme oblongue d'un vaisseau et étaient ordinairement tournées vers l'Orient. Depuis le règne de Constantin la plupart furent construites soit en forme de croix, soit en octogone. L'édifice comprenait d'ordinaire trois parties principales. Le vestibule (ναρθηξ, προναος) avait une cour à colonnades et une fontaine ou citerne servant aux ablutions; il s'appelait aussi, en y comprenant l'entrée, *portique extérieur*. Le vestibule intérieur, ou portique proprement dit, contenait l'espace où se plaçaient les

catéchumènes, les pénitents et les païens. De ce vestibule, on entrait par les *grandes* portes ou portes *royales* dans la nef, où se tenaient les pénitents plus avancés et les fidèles ; là se trouvait l'ambon pour les lecteurs et les chantres. Les deux sexes avaient des places particulières, séparées par des cloisons de bois ou par des rideaux, et du côté des femmes se plaçaient les religieuses et les veuves qui étaient également séparées des autres. En Orient les femmes avaient aussi leurs places dans des jubés. Le sanctuaire (βημα, ἅγιον, *presbyterium*, *chorus*), élevé ordinairement de quelques degrés, était séparé de la nef par une balustrade de bois et n'était accessible qu'aux clercs; un rideau dérobait particulièrement la vue de l'autel. Dans la partie la plus reculée du sanctuaire nommée *Apsis*, étaient rangés en demi-cercle les siéges des prêtres avec le trône de l'évêque au milieu. L'autel — c'est ainsi que l'appellent toujours les anciens Pères qui soutenaient en face des païens qu'ils n'avaient pas d'autels, c'est-à-dire semblables aux leurs — était placé, en forme d'une table reposant sur quatre colonnes, au milieu même du sanctuaire. Dans le principe il était ordinairement de bois ; depuis le IVe siècle il était quelquefois de pierre et couvert d'un baldaquin dans les grandes églises. Pendant longtemps il n'y eut dans chaque église qu'un seul autel, comme c'est encore l'usage en Orient. Les épîtres de Grégoire-le-Grand font pour la première fois mention de plusieurs autels: elles parlent par exemple des treize autels que Pallade, évêque de Saintes, éleva dans sa cathédrale en l'honneur des Apôtres. A l'un des côtés de l'autel se trouvait l'*Oblationarium* ou la *Prothesis*, comme on l'appela dans la suite : c'était une table destinée à recevoir les oblations des fidèles.

Les bâtiments attenants étaient le baptistère et le *secretarium* ou grand diaconique (il y en avait un plus petit dans le chœur où les prêtres s'habillaient). Le grand diaconique que nous nommons aujourd'hui sacristie, était un lieu où l'on renfermait les vases et les ornements sacrés, en un mot,

tout le trésor de l'église, et il était en même temps si spacieux qu'on pouvait y tenir des conciles. Des écoles et des bibliothèques considérables renfermant, outre les livres de liturgie, des bibles et des dyptiques, étaient aussi attachées à plusieurs églises. La consécration des églises paraît être presque aussi ancienne que les églises mêmes, car immédiatement après la persécution de Dioclétien, elle était déjà généralement en usage et se faisait avec la plus grande solennité. Plusieurs évêques se réunissaient d'ordinaire à cet effet; voilà pourquoi l'on tenait aussi des conciles à l'occasion de ces pieuses cérémonies. La fête même durait quelquefois plusieurs jours et l'on en célébrait régulièrement l'anniversaire. Lorsque l'autel était de pierre, il était pareillement béni au moyen de l'onction du saint chrême, ainsi que l'ordonne le canon du concile d'Agde de 506. Dans le sacramentaire de saint Grégoire, la consécration des églises et des autels est signalée comme une cérémonie très-solennelle et composée de six actions. On apportait à cette consécration des reliques de martyrs que l'on gardait ensuite sous l'autel; en général on élevait chaque autel sur la tombe d'un martyr, ou bien on y déposait des reliques. L'image de la croix, à dater du Ve siècle, ne se trouvait pas sur l'autel, mais au-dessus : de là le canon du concile de Tours de l'an 567 qui dit que le corps de Notre-Seigneur doit être gardé sur l'autel sous l'image de la croix. Dès le Ve siècle on suspendait dans les églises des martyrs, à l'intercession desquels on attribuait sa guérison, des images votives ou des figures en or et en argent représentant les membres guéris d'une manière miraculeuse. On allumait dans les églises, du moins depuis le IVe siècle, des cierges et des lampes, même pendant le jour; aux fêtes solennelles on en allumait une plus grande quantité. On ne les plaçait pas sur l'autel, mais tout à l'entour, ou sur des lustres suspendus au plafond. Dans beaucoup d'églises les lampes ou cierges brûlaient jour et nuit.

Les premiers chrétiens, parmi lesquels régnait encore l'ancienne aversion des Juifs pour tout ce qui représentait

la forme du corps humain, et qui avaient en horreur le culte des païens et tout ce qui s'y rattachait, n'avaient pas d'*images* dans leurs églises. Les premières représentations plastiques dont ils se servirent, étaient des symboles du Christ, de la Foi et de l'Espérance. C'était un poisson, une colombe, un navire, une lyre, une ancre; on les fixait à des cachets, à des lampes et à des sarcophages; selon Tertullien, on mettait sur les calices l'image d'un pasteur. Le concile d'Elvire défendit, à la vérité, dans un temps où le paganisme était encore plein de vie, d'orner les églises d'images, « parce » qu'il ne convenait pas de représenter sur les murs l'objet » de notre adoration, » ce qui semble se rapporter particulièrement aux images du Christ. Il faut aussi reconnaître que l'emploi de ces signes extérieurs était incompatible avec la doctrine secrète alors en usage. Sur la fin du IVe siècle, Épiphane crut même qu'il fallait ôter un rideau portant l'image de Jésus-Christ ou d'un Saint, qu'il vit dans l'église d'Anablathe en Palestine. Mais de son temps les images étaient déjà introduites dans plusieurs églises, et il dit lui-même, dans le fragment d'une lettre (si toutefois elle n'est pas apocryphe), que son zèle aveugle contre cet usage éprouva une vive opposition de la part des évêques et des prêtres. Grégoire de Nysse parle de certaines images représentant l'histoire des martyrs, dans les églises qui leur étaient dédiées, et Paulin, évêque de Nole, fit peindre, dans celles de Nole et de Fundi, des sujets tirés de la Bible, comme aussi le supplice de quelques martyrs et même la sainte Trinité. Mais celle-ci était figurée d'une manière symbolique, à savoir: le Christ sous la forme d'un agneau, et le Saint-Esprit sous celle d'une colombe; quant au Père, il n'était représenté que par les mots qui se firent entendre du ciel lors du baptême de Jésus-Christ dans les eaux du Jourdain. Saint Ambroise crut retrouver, dans une personne qui lui apparut la nuit, la figure de l'apôtre saint Paul qu'il connaissait bien par ses portraits. Plusieurs Pères, tels que Nil, disciple de saint Chrysostôme, et, dans la suite, Gré-

goire-le-Grand, conseillèrent d'orner les églises de représentations tirées de la Bible, par la raison que c'étaient des sujets convenables et instructifs pour le peuple. Grégoire-le-Grand, lui-même, blâma Serenus, évêque de Marseille, d'avoir arraché et fait briser les images qui se trouvaient dans les églises de son diocèse, et une grande partie des ouailles de celui-ci abandonnèrent, pour ce motif, la communion de leur premier pasteur. Les images du Christ et des Saints une fois placées dans les églises et dans les maisons particulières, il était naturel qu'aussitôt après la disparition du paganisme, et lorsqu'on ne fut plus menacé du danger de voir rétablir le culte des idoles, le souvenir vivant des originaux chrétiens fît témoiguer à leurs copies une vénération extérieure, qui ne se rapportait nullement à celles-ci, mais aux personnes qu'elles représentaient. C'est ainsi que le pape Grégoire-le-Grand dit qu'il était déjà d'usage de son temps de se prosterner devant l'image du Sauveur, non parce qu'on regardait cette image comme la divinité même, mais parce que l'on adorait de la sorte celui dont elle figurait la naissance, les souffrances ou la majesté.

Il n'existait du reste dans l'Église primitive aucune tradition précise à l'égard du corps et du visage du Sauveur. Plusieurs Pères, tels que Tertullien, Clément, Basile et Cyrille d'Alexandrie, prétendent qu'il ne se distinguait en aucune façon par la beauté physique, et qu'il avait plutôt un extérieur difforme; mais cette assertion n'est appuyée d'aucun témoignage historique, elle repose uniquement sur l'interprétation donnée à quelques passages du prophète Isaïe (LII, 14, et LIII, 1, 3, 12). Cependant les mêmes Pères reconnaissent que l'essence divine s'exprimait en lui par la dignité de son maintien, par la puissance de son regard, par le calme et la majesté de tous ses traits. Le concile *in Trullo* de l'an 692 ordonna que Jésus-Christ ne fût plus figuré, suivant l'ancienne coutume, sous la forme d'un agneau, mais seulement sous forme humaine. Il est

difficile de dire à quelle époque on a commencé à représenter le Sauveur sur la croix. Avant le VIe siècle on ne trouve aucune trace certaine de l'usage du crucifix, ni dans l'Orient, ni dans l'Occident; il paraît qu'on ne se servait que de la simple image de la croix. Dans les catacombes de Rome, qui sont la plus riche mine de l'art chez les anciens chrétiens, on a trouvé des images du Christ, de la sainte Vierge, des Apôtres saint Pierre et saint Paul et d'autres Saints, des symboles du Christianisme, des croix, des images représentant des sujets tirés de l'Écriture sainte et le supplice des martyrs, ainsi que des tableaux figurant le baptême et l'agape, mais on n'y a pas découvert un seul crucifix.

Ce qui prouve que, dès les temps les plus reculés, les fidèles avaient de la vénération pour l'image de la croix, c'est le reproche de l'adorer que leur adressaient les anciens païens et qui fut renouvelé par Julien. On attacha aussi de bonne heure la croix à des lampes et à des sarcophages. Depuis le règne de Constantin, qui fit mettre des croix sur les places publiques et sur la monnaie, on rivalisa de respects et d'honneurs pour ce signe de la rédemption. L'exemple de sainte Paule cité par saint Jérôme prouve que l'on se prosternait devant la croix. Mais on avait une vénération particulière pour la vraie croix du Sauveur, qu'Hélène, mère de Constantin, retrouva à Jérusalem. On en distribua de tous côtés des parcelles; les fidèles les enchâssaient dans de l'or et les portaient suspendues au cou comme un préservatif contre les dangers. Grégoire de Nysse et Paulin en possédaient. Il y avait à Jérusalem, sous le nom de σταυροφυλαξ, un prêtre spécialement attaché à la garde de la croix, laquelle selon le témoignage de saint Paulin, ne diminuait pas de volume malgré les parcelles qu'on en détachait.

§ IX.

Les Fêtes et les jeûnes ds l'Église (1).

D'après la doctrine de l'Église primitive, chaque jour, à proprement parler, devait être regardé par les chrétiens comme un jour consacré à Dieu, et la vie chrétienne toute entière comme une fête continue. C'est dans ce sens que, suivant une dénomination introduite de bonne heure, chacun des jours de la semaine s'appelait *férie* (feria). Toutefois, depuis le temps des Apôtres, il n'y en eut pas moins, dans chaque semaine, certains jours regardés comme les anniversaires des grands événements du christianisme, et destinés à ranimer la piété de la masse du peuple, que l'uniformité de la vie ordinaire entraîne facilement dans la paresse et l'indifférence.

Le *dimanche* (κυριακή, *dominica*), signalé déjà dans l'Apocalypse comme le jour du Seigneur, était sanctifié, depuis les Apôtres, comme le jour auquel Jésus-Christ, par sa résurrection glorieuse, avait accompli et scellé l'œuvre de la rédemption. Le dimanche étant un jour de jubilation, on ne jeûnait jamais ce jour-là, et l'on priait debout, coutume qui fut transformée en règle par un canon spécial du concile de Nicée. On ne voit pas encore dans les premiers siècles

(1) Livres consultés : Guyeti Heortologia, Paris, 1657 ; Ad. Baillet, histoire des festes, dans ses Vies des Saints, Paris, 1707 ; Prosp. Lambertini comm. de Jesu Christi ejusque matris festis, Patav., 1752 ; Thomassin, Traité des jeûnes de l'Église, Paris, 1680.

de l'Église qu'on eût appliqué au dimanche les lois du sabbat des Juifs ; seulement Tertullien demande que l'on remette les affaires de ce jour au lendemain. Constantin fut le premier qui, en faisant de la célébration du dimanche une loi civile, obligatoire même pour les païens, ordonna de suspendre ce jour-là tout travail manuel, ainsi que les fonctions judiciaires ; il permit toutefois les travaux de la campagne. Le concile de Laodicée recommanda le repos le dimanche, mais seulement « au degré où il serait possible aux » chrétiens. » Des lois impériales défendirent aussi dans la suite de choisir le dimanche pour la célébration des jeux publics. L'observation de ce jour devint insensiblement plus sévère, surtout dans l'Église grecque. D'après les maximes de cette église, Théodore de Cantorbéry fit du dimanche, dans la Grande-Bretagne, une fête pendant laquelle on devait même renoncer à toute affaire domestique et à tout voyage. Le concile d'Orléans de 538 déclara, au contraire, que l'extension qu'on donnait de cette façon au repos du dimanche, était plutôt conforme à la loi juive qu'au christianisme; il statua en conséquence qu'il suffisait de s'abstenir des travaux de la campagne et de tout ce qui empêchait de fréquenter les églises. Le concile de Mâcon de 585 alla jusqu'à ordonner d'interrompre les travaux de la campagne sous peine de châtiments corporels.

Outre la fête du dimanche, celle du sabbat fut maintenue dans un grand nombre d'églises, nommément dans celles de l'Orient qui, dans le principe, se composaient pour la majeure partie, de Juifs convertis. On attribuait aux Apôtres l'institution de cette fête célébrée, en mémoire de la création du monde, de la même manière que le dimanche, mais il n'était pas défendu de travailler. Le jeûne du samedi fut donc regardé dans ces églises comme inadmissible, et un des canons apostoliques le défendit même sous peine d'excommunication, parce qu'il était en usage chez les Marcionites. Toutefois cette fête n'existait ni dans l'Église de Rome, ni dans celle d'Alexandrie ; même en Syrie, où on la célébrait

particulièrement, saint Ignace s'était prononcé contre ceux qui l'observaient avec un zèle minutieux et exclusif. Le concile de Laodicée avait défendu d'interrompre le travail le samedi, et il paraît que du temps d'Épiphane on ne chômait pas ce jour là dans l'île de Chypre. A Rome et antérieurement aussi en Espagne, il avait été ordonné, par opposition au sabbat des Orientaux, de jeûner le samedi à cause des souffrances du Sauveur, tandis que dans les églises de Milan, de la Gaule et d'une partie de l'Afrique ce n'était ni un jour de jeûne ni un jour de fête. Cette diversité scandalisait beaucoup de chrétiens, surtout ceux venant d'Orient, comme par exemple Cassien; mais saint Ambroise leur donna le conseil bien simple de se conformer toujours à l'usage de l'église où ils se trouvaient, par conséquent de manger le samedi à Milan et de jeûner le même jour à Rome.

Le *mercredi* et le *vendredi* étaient, depuis le temps des Apôtres, des jours de station, c'est-à-dire de jeûne et de prières en commun. Le jeûne pendant ces jours s'appelait demi-jeûne, parce qu'il finissait à trois heures (ainsi trois heures plus tôt qu'en carême), et qu'il était, surtout en Occident, plutôt une coutume qu'une obligation. Dans l'Église grecque on a conservé le jeûne des mercredis et vendredis de toute l'année, à l'exception du *dodécahéméron*, c'est-à-dire des douze jours qui se trouvent entre Noël et l'Épiphanie et des trois semaines appelées *Prosphonésima*, *Apocréos* et *Tyrophagos*. Dans l'Occident, ce jeûne resta facultatif jusqu'au IXe siècle. Constantin ordonna de célébrer en général, outre la fête du dimanche, celle aussi du vendredi en mémoire de la passion de Notre-Seigneur, et l'usage s'établit bientôt en Orient de suspendre ce jour-là les fonctions judiciaires.

Le carême (τεσσαρακοστη, *quadragesima*), jeûne observé par les chrétiens pour se préparer à la fête de Pâques, est, sinon une institution apostolique, du moins un usage qui date du temps de Apôtres. Cependant au IIe siècle il ne régnait rien moins que de l'uniformité dans l'observation

de ce jeûne. Quelques personnes ne jeûnaient qu'un seul jour, d'autres deux ou plusieurs jours, comme jours de jeûne prescrit par l'Église, et pendant lesquels il n'y avait ni messe ni baiser de paix; le reste dépendait de la volonté de chacun. Encore au Ve siècle, on ne jeûnait que trois semaines dans quelques églises. Mais dès le IVe siècle, il était généralement d'usage dans l'Occident, en Afrique et en Égypte de jeûner pendant six semaines avant Pâques, ce qui, déduction faite des dimanches, donnait trente-six jours de jeûne. Le carême durait le même temps en Orient où, à dater du IVe siècle, on commençait déjà à jeûner la septième semaine avant Pâques, parce que les samedîs n'étaient pas jours de jeûne. L'usage de s'abstenir de la viande les dimanches fut également établi de très-bonne heure. L'abstinence de la viande et du vin, avec la coutume de ne manger que vers la fin de la journée, tels sont en général les traits caractéristiques du jeûne quadragésimal. Les chrétiens fervents transformaient souvent leurs repas en une xérophagie, dans laquelle ils ne prenaient que des aliments secs. Dans l'Asie mineure et dans la Syrie, ces xérophagies qui ne se composaient que de pain et d'eau, et tout au plus de légumes, étaient généralement observées. Le concile *in Trullo* de l'année 692 introduisit en Orient une pratique uniforme à cet égard, et ce fut ainsi que le jeûne quadragésimal y devint, en quelque sorte, une xérophagie continuelle, car on s'abstenait de viande, de poisson, d'œufs, de lait, de vin et d'huile d'olive. Il y avait moins de sévérité en Occident, où la xérophagie n'était d'obligation que le vendredi saint; ce fut le huitième concile de Tolède de 653 qui le premier frappa de peines canoniques l'usage de la viande pendant le carême. Le jeûne libre durant plusieurs jours sans rien prendre, s'appelait *superpositio* (ὑπέρθεσις) et s'observait particulièrement dans la semaine sainte. Tant que durait le carême on ne célébrait point de fêtes des martyrs; d'après un canon du concile de Laodicée, les noces et les réjouissances à l'occa-

sion du baptême étaient interdites, et les lois impériales défendaient d'appliquer pendant ce temps les punitions corporelles. On trouve une série de sermons pour chaque jour du carême dans les œuvres de saint Jean Chrysostôme.

Dans le principe, le vendredi et le samedi étaient seuls consacrés à la commémoration de la passion et de la mort de Notre-Seigneur; bientôt on y ajouta le mercredi, et depuis la fin du IIIe siècle, on consacra toute la semaine d'avant Pâques, qu'on nomma alors la *grande semaine*, à la célébration et à la méditation de ces mystères. Elle se distinguait par un jeûne rigoureux, par des veilles et, comme la semaine de Pâques elle-même, par la cessation de tout travail et de toute affaire temporelle. Le jeudi était spécialement consacré à la mémoire de l'institution de l'Eucharistie. Comme c'était un jour de joie, plusieurs personnes croyaient pouvoir rompre le jeûne, ce qui fut défendu par le concile de Laodicée, tandis qu'on le permettait en Afrique. Dans l'Occident, à dater du Ve siècle, on consacrait les saintes huiles le même jour. Dès l'époque de Tertullien on célébrait le vingt-cinq mars comme étant le jour de la passion de Notre-Seigneur, ce qui néanmoins ne peut pas être; mais bientôt on transforma en fêtes mobiles, le jour de la passion et celui de la résurrection, de sorte que le premier tombât toujours un vendredi. Chez les Grecs on l'appelait πασχα et même σταυρασιμον, pour le distinguer de la fête nommée πασχα ἀναστασιμον, c'est-à-dire le jour de Pâques. Ce jour était considéré, depuis le temps des Apôtres, plutôt comme une fête consacrée à la prière, au travail et à la mortification, qu'au repos et à la joie. Dans l'Orient elle commençait toujours la nuit précédente, que l'on passait à l'église, et où l'on faisait la lecture de l'histoire des souffrances de Jésus-Christ. Dans l'Église romaine, depuis le Ve siècle, on récitait aussi ce même jour les prières usitées encore aujourd'hui pour les infidèles, les Juifs, les hérétiques et les schismatiques, lesquelles étaient suivies de l'adoration de la croix. Le samedi soir commençait

la grande vigile de la fête de Pâques, qui durait jusqu'à l'aurore du dimanche, en sorte que les fidèles restaient à l'église d'un jour à l'autre; mais les cérémonies prescrites absorbant trop de temps, on en fixa insensiblement le commencement au samedi matin. Ces cérémonies étaient le dernier scrutin des catéchumènes, la bénédiction du symbole de la résurrection, c'est-à-dire du cierge pascal, laquelle décrite par Ennodius fut, dès le VIIe siècle, introduite dans la plupart des églises d'Occident, les leçons de l'ancien Testament relatives au baptême et la consécration de l'eau bénite. Ensuite avait lieu l'administration du baptême et l'on célébrait pour les néophytes le saint sacrifice qui, à proprement parler, faisait déjà partie de la fête de Pâques, et commençait à peu près à l'heure de la résurrection de Notre-Seigneur vers la quatrième veille. Le dimanche de Pâques (κυριακη μεγαλη) était la plus auguste fête de toute l'année; les chrétiens s'embrassaient les uns les autres en s'adressant cette salutation : « Le Seigneur est » ressuscité, il est vraiment ressuscité! »

Après que le concile de Nicée eut condamné ceux qui, comme les Juifs, célébraient la fête de Pâques le quatorzième de la lune de mars, et qu'il eut décidé que désormais toutes les églises célébreraient uniformément cette fête le dimanche après le quatorzième de la même lune, il resta encore un petit nombre de schismatiques sous le nom de Quartodécimans. Le concile de Nicée avait en outre chargé les évêques d'Alexandrie de notifier annuellement d'avance aux autres églises le jour auquel la fête de Pâques devait tomber. Ils se servaient à cet effet d'un cycle de dix-neuf ans, tandis qu'à Rome on employait un cycle de quatre-vingt-quatre ans plus ancien et défectueux; de là il résulta, surtout dans les années 387 et 444, une différence très-sensible dans l'Orient et dans une grande partie de l'Occident. Enfin, on rétablit l'uniformité par l'adoption qui eut lieu, en 527, du cycle de Denys-le-Petit, basé sur le cycle alexandrin. Durant toute la semaine pascale, appelée par les Grecs

διακαινησιμος et par les Latins *hebdomas alba* à cause des habits blancs que portaient les néophytes, on continuait de célébrer la Pâques, comme aussi d'administrer le baptême, et les lois impériales, d'accord avec les lois ecclésiastiques, ordonnèrent, à dater de 389, de suspendre pendant ce temps les fonctions judiciaires et de s'abstenir de toute œuvre servile. Le dimanche suivant (*Pascha clausum*, ἀντιπασχα) les néophytes déposaient leurs vêtements blancs (*Dominica in albis sc. depositis*, ou *post albas*), et se mêlaient pour la première fois à la masse des fidèles.

Les cinquante jours qui suivent la fête de Pâques, furent regardés, dès les premiers siècles de l'Église, comme un temps solennel consacré à la mémoire de la Résurrection de Notre-Seigneur et de ses effets. Dans cet intervalle le saint sacrifice était célébré tous les jours; tous les jours on communiait; on ne jeûnait pas, on ne priait pas à genoux, et Tertullien se réfère à ces cinquante jours pour prouver que les chrétiens avaient encore plus de fêtes que les païens. L'Ascension (ἑορτη της ἀναλημψεως, appelée en Cappadoce ἡ ἐπισωζομενη, jour du salut) qui se célébrait toujours le quarantième jour après Pâques, était une des quatre plus anciennes fêtes de l'Église. De même que la fête de Pâques chez les chrétiens remplaça la pâque hébraïque, ainsi la Pentecôte (πεντηκοστη dans un sens plus restreint, ἡμερα του πνευματος) fut instituée en mémoire de la descente du Saint-Esprit, à la place de la fête des Semaines et de celle des Prémices que célébraient les Juifs. En conséquence les premiers chrétiens imitèrent les Juifs dans la fixation de cette fête, aussi bien que de celle de Pâques, et la Pentecôte paraît avoir été toujours célébrée le dimanche, depuis que l'on eut renoncé, pour la fête de Pâques, au quatorzième de la lune de Nisan.

Le jeûne des *quatre-temps*, qui s'observe au commencement de chacune des quatre saisons de l'année, était déjà établi dans l'Église romaine vers le milieu du Ve siècle, de manière que le jeûne de l'été eût lieu immédiatement après

la Pentecôte, celui de l'automne en septembre, celui de l'hiver en décembre et celui du printemps dans le carême. Il paraît qu'on se proposa pour but, à Rome, de remplacer le jeûne volontaire de chaque semaine qui ne s'observait plus exactement, par celui des quatre-temps rendu obligatoire, et en effet les jeûnes des stations, surtout celui du mercredi, tombèrent dès lors de plus en plus en désuétude. Cette institution d'origine romaine fut adoptée, mais seulement peu à peu, dans les autres églises d'Occident. En Orient on jeûnait aussi la semaine après la Pentecôte, suivant une règle déjà établie par les Constitutions Apostoliques.

La fête de l'*Épiphanie* fut d'abord instituée en Orient, au plus tard depuis le IVe siècle, en mémoire du baptême de Notre-Seigneur, dans lequel le Père et le Saint-Esprit déclarèrent Jésus Fils de Dieu et Messie véritable. Ce jour là ou la veille, avait également lieu dans tout l'Orient, en Égypte et dans une grande partie de l'Afrique, l'administration solennelle du baptême aux catéchumènes (ἑορτη των φωτω); immédiatement avant cette cérémonie on consacrait l'eau bénite. A la fête du baptême on joignait celle du premier miracle opéré à Cana. Depuis un temps immémorial, la manifestation de Jésus-Christ aux prémices de la gentilité, ou l'adoration des Mages, fête que les Grecs joignaient à celle de la naissance du Sauveur, était particulièrement célébrée en Occident, et déjà saint Augustin défendait cette fête contre les Donatistes qui la rejetaient. A proprement parler, comme le remarquent Maxime de Turin, Pierre Chrysologue, etc., l'on célébrait à la fois en Occident le souvenir des trois faits auxquels convient également le nom d'Épiphanie, à savoir : le baptême dans le Jourdain, l'adoration des Mages et le miracle de Cana. La fête de la *Nativité de Notre-Seigneur*, instituée plus tard que les fêtes de Pâques, de la Pentecôte et de l'Ascension, semble avoir été à cause de cela, pendant longtemps, moins considérée que ces dernières, comme on peut le voir par ce qu'en dit saint Augustin. L'incertitude qui règne à l'égard

du jour de la naissance de Jésus-Christ, placé par les uns au mois de mai, par les autres au mois d'avril, par d'autres encore au six janvier, doit avoir donné lieu à cette différence. En Palestine et en Égypte, jusqu'au Ve siècle, on joignit, le six janvier, la fête de la Nativité à celle du baptême. Mais depuis le IVe siècle, l'église latine toute entière, à l'exemple de celle de Rome, célébrait la Nativité le vingt-cinq décembre. Les églises d'Antioche et de Constantinople suivirent cet exemple; et, à partir de 430, la fête de la Nativité fut célébrée à la même date dans tout l'Orient. La conjecture que c'est à Rome qu'on fixa pour la première fois cette solennité au vingt-cinq décembre, afin de donner à la fête du retour du soleil, que les païens célébraient le même jour, une direction et une signification conformes au Christianisme, se trouve corroborée par une remarque de saint Ambroise relative à la coïncidence de la fête chrétienne et de la fête païenne. Un jeûne servant de préparation à la fête de la Nativité fut d'abord introduit, en 462, dans les Gaules par Perpetuus, évêque de Tours, et ensuite approuvé par le concile de Mâcon en 581; depuis la Saint-Martin on jeûnait trois fois la semaine. A dater du VIe siècle, le premier janvier était célébré, dans quelques églises, comme l'octave de la Nativité, et en Espagne, depuis le milieu du VIIe siècle, comme la fête de la Circoncision de Notre-Seigneur. Déjà antérieurement l'Église avait fait du premier janvier un jour de fête, afin d'empêcher les Chrétiens de prendre part aux excès auxquels les païens se livraient ce jour là.

La fête de la *Purification de la Sainte Vierge* ou de la Présentation de Jésus-Christ au temple (ὑπαπαντη), se célèbre le deuxième jour de février, en vertu d'une loi de Justinien de l'an 542. Déjà le pape Gélase l'avait opposée à Rome aux Lupercales des païens, et au VIIe siècle elle fut célébrée dans toute l'Église. Insensiblement on établit aussi, le vingt-cinq mars, la fête de l'*Annonciation* (εὐαγγελισμος) en mémoire de l'incarnation du Verbe divin : elle est

mentionnée pour la première fois en Orient par le concile *in Trullo* de l'an 692. En Espagne, le concile de Tolède de 656 la transféra au mois de décembre à cause de sa coïncidence avec la fête de Pâques. Dans l'église grecque on célèbre, depuis le VIIe siècle, la fête de la *Transfiguration* de Jésus-Christ (της μεταμορφωσεως).

Une loi de l'empereur Valentinien prouve que, dans l'Église primitive, on célébrait annuellement la fête de tous les Apôtres et que, ce jour-là, les fonctions judiciaires étaient suspendues. En Orient, on la célébrait toujours le trente juin; dans l'Occident, la fête des Apôtres saint Pierre et saint Paul, laquelle tombe le 27 juin et qui était également célébrée dans l'Église orientale, paraît avoir remplacé la première. A dater du IIe siècle, les fêtes des martyrs se célébraient dans les églises où ils avaient vécu et souffert; en conséquence, il n'y avait pas de fêtes de martyrs célébrées d'une manière générale et uniforme; la seule fête du premier martyr saint Étienne avait lieu, depuis le IVe siècle, dans tout l'Orient et tout l'Occident. En général la fête des martyrs tombait le jour de leur mort qu'on nommait *natalitia* (γενεθλια). Elle était précédée d'une vigile dans laquelle les prières alternaient avec le chant des psaumes et des hymnes. Le sermon contenait le panégyrique du Saint, dont on lisait les actes; les riches donnaient ensuite un repas public aux pauvres. Une loi de Constantin ordonne déjà d'observer, même sous le rapport civil, les fêtes des martyrs à l'instar des dimanches. Il n'y avait que la très-ancienne fête de saint Jean-Baptiste, déjà regardée comme telle par saint Augustin, qui fût fixée au jour de sa naissance. Dans l'Orient, on célébrait annuellement une fête de tous les martyrs dès le IVe siècle. Les fêtes des Saints qui n'avaient point été martyrisés, se célébraient en Orient depuis le commencement du Ve siècle; elles furent établies plus tard en Occident. La première que l'on y rencontre de cette dernière espèce est celle de saint Martin, évêque de Tours, laquelle date de la fin du VIe siècle. En mémoire de l'épiscopat de saint Pierre, on

célébrait à Rome, depuis le milieu du IVe siècle, une fête (*natale Petri de cathedrâ*) qui fut aussi établie, dès le VIe siècle, dans la Gaule. Aux fêtes particulières des diverses églises, appartenaient également les anniversaires de l'ordination des évêques et de la bénédiction des temples chrétiens (*encœnia*) qu'on célébrait déjà dans le IVe siècle, ainsi que les anniversaires relatifs à des événements remarquables. Les Rogations, dans la cinquième semaine après Pâques, consistant dans un jeûne de trois jours avec des processions et des prières publiques, furent instituées en 469 par Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné. Cette fête fut d'abord établie dans toute la Gaule par des décisions synodales; bientôt elle le fut aussi dans les contrées voisines, et enfin à Rome dans l'année 795. La *grande litanie*, instituée dans cette dernière ville, en 590, par Grégoire-le-Grand à l'occasion d'une peste, était une fête semblable qui, à dater du VIIe siècle, se célébrait toujours le 25 avril.

§ X.

Les Prières journalières. La vénération des Saints et de leurs reliques. Les Bénédictions. Les Établissements de bienfaisance ecclésiastique. Les Funérailles. L'Excommunication.

Depuis le temps des Apôtres, certaines heures du jour étaient destinées à la récitation des psaumes. Dans les Constitutions Apostoliques, les fidèles sont exhortés à prier six fois par jour, au lever du soleil pour remercier Dieu de la journée qui commence, à la troisième heure, parce que c'est l'heure où Notre-Seigneur fut condamné à mort, à la sixième, à laquelle il fut crucifié, à la neuvième, à laquelle il mourut, au soir, par reconnaissance pour le repos que Dieu accorde aux hommes, et au chant du coq pour le retour du jour. Les chrétiens devaient s'assembler pour la prière, soit dans les maisons, soit dans les églises, et lorsqu'il n'était pas possible de prier en commun, chacun en son particulier, ou bien deux ou trois ensemble devaient remplir ce devoir. Tertullien et Cyprien citent la troisième, la sixième et la neuvième heure (9, 12, 3), comme les heures fixes consacrées à la prière. La prière du matin et celle du soir spécialement se faisaient en commun et en public, et l'on se réunissait à cet effet aux jours non liturgiques, c'est-à-dire aux jours où l'on ne célébrait pas le saint sacrifice. La prière du matin commençait pendant la nuit, avant le point du jour, par le psaume LXIIe, après quoi l'on récitait dans quelques églises les prières pour les catéchumènes et les pénitents, ainsi que pour les autres classes de personnes; ces prières se termi-

naient par une action de grâces et par la bénédiction de l'évêque. Lorsque les persécutions eurent cessé, les nocturnes avaient aussi toujours lieu, surtout aux vigiles qui précédaient les fêtes. D'après la division de la nuit en quatre veilles, usitée chez les Romains, on chantait ordinairement trois psaumes dans chacune des trois premières (au soir, à minuit et au premier chant du coq); la quatrième comprenait les matines dans lesquelles on chantait les laudes; mais à dater du Ve siècle on ne conserva plus que la quatrième veille, et l'on y récita ou chanta les psaumes de toutes les autres. Dans plusieurs églises on faisait d'abord une confession générale avant ces nocturnes que l'on prolongeait jusqu'au matin; ensuite l'assemblée des fidèles, partagée en deux chœurs, chantait alternativement les divers psaumes qui, à la pointe du jour, finissaient avec le L^e. La prière du soir commençait par le CXL^e psaume; ensuite l'on récitait les mêmes prières que le matin, et tout se terminait par la bénédiction de l'évêque. Souvent on joignait aux psaumes des leçons de l'Écriture sainte et des hymnes. Dans le IVe et le Ve siècle le peuple paraît avoir encore assisté en grand nombre à la prière du soir et au nocturne qui avait lieu avant le lever du soleil. Il est probable qu'on ne priait en commun et qu'on ne chantait les psaumes à tierce, à sexte et à none que dans un petit nombre d'églises; encore ne le fit-on pas longtemps, puisque, à partir de la fin du IVe siècle, cette coutume ne se retrouve plus que dans les couvents. L'heure de prime fut établie au commencement du Ve siècle, dans le couvent de Béthléem, d'où elle passa dans d'autres monastères.

Les chrétiens ont toujours cru que les *Saints*, qui jouissent de l'éternelle félicité peuvent, en vertu de la communauté des biens spirituels et de l'assistance que se prêtent mutuellement les membres de l'Église, obtenir de Dieu par leurs mérites et par leur intercession des faveurs pour les fidèles vivants: aussi a-t-on toujours regardé dans l'Église l'invocation des Saints comme une chose salutaire. Déjà au IIIe siècle, sainte Jus-

tine, vierge et martyre, invoquait, suivant le rapport de saint Grégoire de Nysse, l'assistance de la sainte Vierge. Dans les actes de saint Tryphon et de saint Respicius qui souffrirent le martyre sous l'empereur Dèce, on raconte que les fidèles qui enterrèrent leurs corps, se recommandèrent à leur intercession. Non-seulement les Pères du IVe siècle, Éphrem, Basile, Grégoire de Nazianze, Chrysostôme, Augustin et d'autres, recommandent souvent et expressément la vénération et l'invocation des martyrs, mais ils en donnent eux-mêmes l'exemple, et représentent cet usage comme généralement établi de leur temps. Les païens et les hérétiques, surtout les Manichéens accusaient, à ce sujet, les Chrétiens d'avoir substitué au culte des dieux le culte de personnes mortes, ou, comme disait le manichéen Faustus, d'avoir remplacé les idoles par les martyrs. Dans les premiers siècles de l'Église on vénérait les Esprits célestes de la même manière que les Saints, et Origène parle déjà de l'invocation d'un ange pour obtenir son aide et sa protection. Mais le culte superstitieux rendu aux anges par la secte des Angélites, culte païen plutôt que chrétien, fut condamné par le concile de Laodicée.

Les fidèles rassemblaient, conservaient religieusement et révéraient toujours les *reliques des Saints*. Ceux de Smyrne disent dans une lettre à leurs frères de Philadelphie, qu'ils ont soigneusement recueilli et enterré les restes du saint martyr Polycarpe, plus précieux pour eux que l'or et les pierreries, afin de pouvoir célébrer régulièrement l'anniversaire de sa mort sur la tombe qui renferme ses reliques. Voulant justifier cette vénération, les Pères invoquent le témoignage de l'Écriture sainte, d'après laquelle l'attouchement des os du prophète Élisée opéra la résurrection d'un mort; ils parlent du suaire et de la ceinture de saint Paul, lesquels guérissaient les malades qui les touchaient, et chassaient les démons; ils croient que ces diverses reliques possèdent une vertu sanctifiante particulière, et que cette vertu, se communiquant par le simple attouchement, passe même aux vases et au linge qui les contiennent. Les écrits

contemporains rapportent un grand nombre de guérisons miraculeuses opérées par les reliques. Saint Augustin raconte, comme témoin oculaire, qu'une foule de faits de ce genre signalèrent la découverte des corps de saint Gervais et de saint Protais par saint Ambroise à Milan, et celle des reliques de saint Étienne en Afrique. Isidore de Pelusium en appelle à ces guérisons pour justifier les hommages rendus aux reliques. Saint Chrysostôme mentionne déjà la coutume de les exposer à la vénération publique dans des occasions particulières et de les porter dans les processions. On les plaçait le plus souvent dans l'intérieur des autels ou dessous, quelquefois aussi dans les chapelles dédiées aux martyrs ; c'était là que les fidèles venaient leur rendre un culte assidu. Gaudence, évêque de Bresse en Italie, fit exprès le voyage de Cappadoce afin de s'y procurer des reliques pour son diocèse, et il arrivait que des villes entières s'en disputaient la possession. Au reste, Grégoire-le-Grand observe qu'on n'envoyait d'ordinaire à ceux qui demandaient des reliques à Rome, que des linges (*brandea*) bénits par l'attouchement des corps ou des tombeaux des Apôtres.

Au nombre des cérémonies les plus anciennes, puisqu'elles datent du temps des Apôtres, il faut compter les *bénédictions*, par lesquelles certains objets destinés à l'administration des sacrements sont délivrés de la malédiction qui pèse sur la création entière depuis le péché originel, et appropriés au service des fidèles comme agents d'une force supérieure. L'eau baptismale et l'huile qui sert à la confirmation et à l'extrême-onction, étaient bénites depuis le Ier siècle par le signe de la croix et par des prières. En remontant jusqu'au commencement du IVe siècle, on trouve des indices d'une eau bénite distincte de l'eau baptismale. Le VIIIe livre des Constitutions Apostoliques renferme déjà la formule de consécration, dans laquelle on attribue à cette eau la vertu de guérir et de chasser les démons ; mais on ne sait pas au juste si, dès le principe, elle différait de l'eau baptismale, ou bien

si l'on faisait également servir celle-ci à l'usage pour lequel on employa dans la suite une eau bénite particulière. La formule des Constitutions Apostoliques montre que l'on consacrait et qu'on employait aussi de l'huile pour un but semblable. La bénédiction des fruits et des aliments doit sa naissance à l'oblation des prémices qui étaient bénites par l'évêque; on conserva l'usage de bénir ces objets, même après que les oblations furent tombées en désuétude. Nous avons déjà parlé des pains bénits ou eulogies. La puissance ayant été donnée à l'Église de tout renouveler en Jésus-Christ et d'arracher tout à une puissance étrangère, la bénédiction de l'eau, du sel et de l'huile était souvent accompagnée d'exorcismes, ou bien la bénédiction même avait la forme d'un exorcisme. Pour tout cela, l'on faisait le signe de la croix dont les premiers chrétiens se servaient à chaque occasion, comme le remarque Tertullien; on le faisait particulièrement sur le front, et au rapport de saint Chrysostôme, telle était l'habitude de ce signe que plusieurs personnes le faisaient même en entrant dans un bain ou en allumant une chandelle, souvent sans y penser.

Les églises pourvoyaient, avec une sollicitude vraiment maternelle, aux besoins des pauvres dont le nombre ne pouvait pas être considérable en vertu de la constitution romaine; elles s'occupaient de même des orphelins et des enfants trouvés. A cet effet, les églises riches aidaient les églises pauvres, et sous ce rapport celle de Rome se distinguait particulièrement. On s'empressait d'exercer l'hospitalité envers quiconque prouvait, par une attestation de son évêque, qu'il appartenait à l'Église catholique. Les malades, même ceux qui étaient frappés de la peste. étaient l'objet des soins les plus assidus, et aussitôt que l'Église jouit de sa liberté, les évêques érigèrent des hospices appelés νοσοκομεῖα et ξενοδοχεῖα, ainsi que des établissements pour les personnes faibles et estropiées et pour les vieillards. Déjà Eustathe, évêque de Sébaste, dans le Pont, nommait Aerius directeur d'un pareil établissement (πτωχοτροφεῖον). Saint Basile construisit et dota

un immense hospice à Césarée; saint Chrysostôme fonda plusieurs établissements de ce genre à Constantinople, et le concile de Chalcédoine ordonna que les directeurs ecclésiastiques de ces maisons seraient toujours subordonnés aux évêques. Dans les localités moins importantes, les malades trouvaient aussi un asile dans la demeure de l'évêque; voilà pourquoi le biographe du grand évêque d'Hippone dit que ce Saint mangeait à une même table avec les malades.

La persuasion que le corps du fidèle est le temple du Saint-Esprit, béni par les Sacrements, destiné à être un jour renouvelé et à participer à la gloire éternelle, inspirait aux chrétiens une estime et une vénération inconnue des païens pour les morts. Dès le principe, ils avaient de l'aversion pour les bûchers et mettaient ordinairement les corps en terre: c'est pour cela que sous les empereurs chrétiens les bûchers tombèrent bientôt en désuétude. Ils embaumaient fréquemment les corps morts, surtout ceux des martyrs, ou du moins ils cherchaient, au moyen de l'embaumement avec de la myrrhe, à empêcher qu'ils ne se corrompissent, et pouvaient ainsi plus facilement tenir leurs assemblées religieuses dans les galeries et les corridors souterrains, dans les cryptes et les catacombes, où ils les ensevelissaient. Les chrétiens croyant ne contracter aucune souillure par l'aspect ou l'attouchement des corps morts, faisaient leurs enterrements, non comme les païens pendant la nuit, mais en plein jour depuis la fin des persécutions; toutefois à dater du IVe siècle on les accompagnait avec des flambeaux. On lavait le corps, on l'habillait décemment, quelquefois on le revêtait d'habits précieux, le plus souvent on l'enveloppait de linges blancs, puis on l'exposait dans la maison ou dans l'église et l'on veillait auprès de lui en chantant des psaumes. Les évêques portaient quelquefois eux-mêmes les personnes de distinction au tombeau; cet honneur fut rendu à Paule, matrone romaine, par les évêques de Palestine. Les frais de la sépulture des pauvres étaient supportés par l'église, qui, dans les grandes villes, avait ses parabolains et ses fos-

soyeurs pour remplir cette fonction. Ceux qui suivaient le convoi funèbre chantaient des psaumes, comme il est déjà prescrit dans les Constitutions Apostoliques; près de la tombe l'on récitait des prières pour le repos de l'âme du défunt. Si l'enterrement avait lieu le matin, on célébrait le saint sacrifice aussitôt après, autrement on le faisait l'un des jours suivants, ordinairement le troisième. Les Pères blâment un deuil immodéré et trop prolongé; en revanche, ils approuvent et recommandent la coutume d'honorer les morts par d'abondantes aumônes. Le premier concile de Brague ordonne de refuser la sépulture aux suicides. Les Chrétiens, comme les Juifs et les Païens, avaient leurs cimetières (*areæ*, *cœmeteria*, *dormitoria*) hors des villes. Dans leurs cryptes souterraines, les sarcophages de pierres se trouvaient souvent dans les renfoncements des murailles, et on les mûrait aussitôt que le corps y était déposé. Constantin-le-Grand fut le premier qui voulut être enseveli dans l'église des Apôtres à Constantinople; Théodose et Honorius y furent enterrés dans la suite. On avait aussi déjà commencé à enterrer quelques personnes à côté des tombeaux des martyrs, par conséquent dans l'intérieur ou près des églises consacrées à ceux-ci. Toutefois, pendant longtemps, on n'accorda qu'aux empereurs et aux évêques la permission de se faire enterrer dans les églises situées dans l'intérieur des villes, et plusieurs conciles s'opposèrent aux efforts que les fidèles ne cessaient de faire pour obtenir une sépulture dans les temples chrétiens.

Contre les hétérodoxes incorrigibles, les criminels et les récalcitrants, l'Église employait d'ordinaire, comme dernier moyen, *l'entière excommunication* (παντέλης ἀφορισμος), par laquelle on était absolument retranché du nombre des fidèles, et privé de tous les droits des chrétiens. L'Église avait reçu ce pouvoir de Jésus-Christ et s'en servait pour sa propre conservation, pour mettre ses membres à l'abri de toute corruption et pour sauver son honneur. Cette excommunication, appelée *Anathème*, différait de celle qu'on infligeait comme simple pénitence pour un certain temps; elle n'était

employée que contre des hommes incorrigibles qu'on abandonnait à eux-mêmes et qui, d'après les paroles du Seigneur, étaient regardés comme des étrangers avec lesquels on n'avait plus aucun rapport. Déjà saint Augustin distingue pour cette raison entre la *prohibitio mortalis* et la *prohibitio medicinalis,* et plusieurs Pères croient que la première a remplacé la peine de mort prononcée dans l'ancienne Alliance contre ceux qui violaient la loi. Celui qui était frappé de cette peine n'était plus reçu dans aucune église; on évitait d'avoir avec lui aucune relation, même dans la vie civile, et l'évêque qui l'avait excommunié, en informait les églises voisines, surtout celles où il était dans le cas de se rendre, ainsi que les principaux métropolitains, pour qu'il fût partout repoussé de la communion des fidèles. Tous les Pères conseillent de n'employer ce moyen extrême qu'avec beaucoup de circonspection et seulement dans le cas d'une absolue nécessité.

§ XI.

Le Célibat. Les ascètes et les anachorètes. Origine des couvents. Propagation de la vie monastique en Orient et en Occident. Ordre des Bénédictins. Couvents de religieuses (1).

De même que Jésus-Christ, né d'une vierge, resta lui-même vierge toute sa vie, et qu'il approuva le vœu de virginité fait en vue du royaume des cieux ; de même que les Apôtres, pour imiter et pour servir leur maître, avaient tout quitté jusqu'à leurs femmes, ainsi l'on adopta en principe, dès le commencement de l'Église chrétienne, que les prêtres les plus parfaits seraient ceux qui, pour offrir le saint sacrifice avec la pureté convenable, pour édifier leur troupeau par l'exemple des vertus les plus difficiles, et afin de vaquer en toute liberté aux fonctions de leur ministère, vivraient dans une continence perpétuelle. Les secondes noces, après la mort de l'épouse, trahissant un défaut de continence, saint Paul (I. Timoth. III, 2-12) défendit d'ordonner diacre un bigame. Or, par ce mot

(1) Livres consultés : Joh. Cassiani opera, Atrebati, 1628 ; Palladii historia Lausiaca, in Cotelerii monum. Eccl. græc.; Theodoreti historia religiosa ; Joh. Moschi pratum spirituale in Cotelerii monum.; Gregorii Magni, vita s. Benedicti, seu dialogorum liber in actis sanctorum Ord. s. Benedicti, Paris, 1668 ; Luc. Holstenii, Codex regularum monasticarum ; Alteserræ Asceticon, sive Origines rei monasticæ, Paris, 1674 ; Martene de antiquis monachorum ritibus, Lyon, 1690 ; Mabillon, Annales Ord. s. Benedicti, Paris, 1703.

entend une bigamie successive et non simultanée, comme le démontre d'une part la nature même de la chose, puisque celui qui vivait dans la bigamie simultanée, c'est-à-dire dans l'adultère, n'était pas même chrétien, et comme il résulte encore de la recommandation que l'apôtre fait plus loin (V, 9) de n'ordonner diaconesses que des veuves qui n'avaient été mariées qu'à un seul homme. C'était aussi une règle généralement établie dès le temps des Apôtres, et bientôt ce fut une loi formelle qu'un prêtre ne pouvait plus se marier après son ordination; s'il le faisait, il était nécessairement déposé, comme le concile de Néocésarée, de 314, l'ordonne dans son premier canon; l'on ne connaît point d'ailleurs d'exemple du contraire. Toutefois comme on manquait de célibataires dignes de l'état ecclésiastique, on ordonna un grand nombre d'hommes mariés, qui alors se séparaient ordinairement de leurs femmes; cependant cela n'était pas exigé, mais seulement laissé en général à la conscience individuelle. Le concile d'Ancyre ne permit aux diacres de se marier après leur ordination que dans le cas où l'évêque les aurait admis malgré la déclaration préalable de leurs intentions. D'après le témoignage de Socrate et de Sozomène, on avait, il est vrai, proposé au concile de Nicée, que les prêtres mariés avant leur ordination fussent obligés de s'abstenir de leurs femmes à l'avenir; mais le concile, sur la proposition de l'évêque égyptien Paphnuce, décida qu'on laisserait ce point à la discrétion de chacun. Ce fut encore ainsi que le concile de Gangra défendit les prêtres mariés contre les Eustathiens qui, rejetant le mariage en général, interdisaient à ces prêtres la participation au sacrifice de la messe.

Cependant saint Jérôme assure que le célibat était exactement observé dans les églises d'Égypte et de Syrie et que les prêtres mariés s'abstenaient aussi de leurs femmes. Epiphane dit la même chose de l'Église en général; mais ce qu'il ajoute que cela se pratique surtout dans les contrées où les lois de l'Église sont exactement observées, prouve qu'il y

avait déjà en Orient une différence à ce sujet. Toutefois les évêques en Égypte devaient vivre dans une continence parfaite, comme le montre l'exemple de Synésius, qui n'accepta point l'évêché de Ptolémaïs parce qu'il aurait dû renoncer aux relations conjugales avec sa femme. L'assertion de Socrate, que plusieurs évêques eurent des enfants même après leur sacre, doit donc s'appliquer particulièrement au patriarcat de Constantinople auquel cet historien appartenait; ce fut là aussi, dans le diocèse du Pont, que naquit saint Grégoire de Naziance d'un père déjà évêque. Le relâchement dans les mœurs et la tiédeur devinrent de plus en plus dominants en Orient; enfin le concile *in Trullo*, tenu en 692, et qui se composait d'évêques du patriarcat de Constantinople, ne conserva plus que les formes de l'ancienne discipline de l'Église, tandis qu'en réalité il détruisait le célibat dans ses fondements. On y déclara nul, il est vrai, le mariage contracté par un prêtre après son ordination; mais les évêques seuls devaient être privés des droits du mariage et leurs femmes reléguées dans des monastères éloignés; l'on ne dut exiger des prêtres ni des diacres, lors de leur ordination, aucune promesse de continence, ni mettre en général des entraves à leurs relations conjugales. Tout ce qu'on exigea d'eux, ce fut d'observer la continence lorsqu'ils devaient servir à l'autel. Les choses sont encore en cet état dans l'Église grecque.

Il en fut bien autrement dans l'Église d'Occident. Déjà le concile d'Elvire, en Espagne, ordonne, en 306, de déposer les prêtres qui ne quitteraient point les femmes qu'ils avaient épousées avant leur ordination. Cette discipline sévère se soutint dans tout l'Occident. Les papes Sirice et Innocent Ier maintinrent cette règle, et si, d'après le témoignage de Socrate, la loi d'une parfaite continence fut imposée à tous les ecclésiastiques ayant reçu les ordres majeurs, en Thessalie, en Macédoine et dans l'Achaïe, cela vint de ce que ces provinces appartenaient au patriarcat de Rome, à ce patriarcat auquel saint Jérôme attribue,

ainsi qu'à ceux de Syrie et d'Égypte, l'observation du célibat dans toute la force du terme. L'Église d'Afrique observait la même discipline ; deux conciles de Garthage, le second, en 390, et le cinquième, en 401, renouvelèrent, d'après les traditions du siége apostolique et la coutume de l'Église primitive, les lois relatives au complet célibat des prêtres. Les lois étaient si strictement obligatoires sur ce point, que saint Augustin a pu citer l'exemple de clercs mariés, qui, ordonnés malgré eux, supportaient néanmoins patiemment le lourd fardeau de la continence. Toutefois il y eut de fréquentes transgressions, comme le prouvent les plaintes de saint Ambroise et les suppliques adressées aux papes par les évêques gaulois et espagnols, et, en effet, les prêtres devaient être soutenus et fortifiés par la grâce de Dieu, pour observer une règle comme celle qui leur fut imposée par le pape Léon Ier, à savoir, que sans quitter les femmes qu'ils avaient prises avant leur ordination, ils devaient vivre avec elles dans des relations purement fraternelles et changer leur mariage charnel en un mariage tout-à-fait spirituel. Mais l'Église ne se relâcha point de cette rigueur et ne chercha à l'adoucir qu'en ordonnant le moins qu'il lui fut possible d'hommes mariés.

Du reste, on donnait toujours comme motif principal de la loi sur le célibat la pureté nécessaire pour celébrer le saint sacrifice et administrer les sacrements. L'Église d'Orient reconnaissait aussi ce devoir; mais on pensait, surtout depuis le concile *in Trullo*, que l'observation en pouvait être laissée à la discrétion de chacun des prêtres, d'autant plus qu'ils n'étaient point appelés à offrir chaque jour le saint sacrifice. Au contraire, dans l'Église latine on commença, depuis la fin du IVe siècle, à étendre aussi l'obligation du célibat aux sous-diacres parce qu'ils servaient à l'autel. Ceci s'observa d'abord en Afrique. En Espagne et en Sicile, ils purent, jusqu'au VIe siècle, continuer à user du mariage contracté avant leur ordination, mais le concile de

Tolède, en 527, l'interdit en Espagne et le pape Pelage II le défendit en Sicile.

Le besoin de mener une vie vraiment spirituelle dans le détachement le plus complet des choses de la terre et dans une union continuelle avec Dieu, qui ne soit point troublée par le monde extérieur, ce besoin de faire son salut loin des embarras de la vie temporelle est vraiment chrétien. La vie monastique, sous quelque forme qu'elle se présente, appartient essentiellement à l'Église chrétienne; aussi l'y a-t-on toujours rencontrée. Dès le temps des Apôtres, il y avait des vierges, des laïques et des prêtres, appelés ascètes, qui s'efforçaient de se soustraire à la corruption et même au contact du monde, se livraient aux exercices d'une piété plus austère, s'abstenaient du mariage, renonçaient à toute possession et s'imposaient un jeûne plus rigoureux. Les anciens Pères de l'Église appelaient ce genre de vie, qui cherchait à s'approcher le plus possible de la perfection évangélique, la suprême sagesse chrétienne, en prenant ce mot dans le sens antique, c'est-à-dire en marquant par là moins un système spéculatif qu'une manière de vivre fondée sur certains principes, et l'on cite plusieurs martyrs qui supportèrent d'autant plus courageusement les tourments de la torture romaine, qu'ils étaient déjà plus endurcis par la vie ascétique. Ces anciens ascètes, quoique habitant dans les villes et souvent même au sein de leur famille, avaient su pourtant se dégager des liens de la société dans leurs relations journalières; mais il y en eut d'autres, à dater du milieu du IIIe siècle, qui se retirèrent dans le désert, poussés d'abord par les persécutions, puis par le désir de renoncer complétement au monde; telle fut d'abord la vie des anachorètes d'Égypte. C'est ainsi que saint Paul s'enfuit, en 251, dans les solitudes de la Thébaïde, et qu'en 270, il y avait déjà en Égypte un grand nombre d'ermites, qui toutefois n'habitaient point dans le désert, mais près des villages. A cette époque, l'Égyptien Antoine, frappé de la parole du Seigneur (Saint Mathieu, XIX, 21), distribua ses

biens aux pauvres, se soumit à la direction de ces ermites ascètes, et, en 285, après avoir vécu quinze ans dans une complète solitude et soutenu les plus rudes tentations, traversa le Nil, s'avança dans le désert, au milieu des montagnes situées près de la mer Rouge, et là, visité de temps en temps par ses amis, passa vingt ans dans le renoncement le plus rigoureux. Sa sagesse et les guérisons miraculeuses opérées par lui, lui amenèrent un grand nombre de fidèles, qui se firent ses disciples et ses émules et qui vivaient sous sa direction dans des habitations séparées. Lorsqu'il vint à Alexandrie, en 311, pour fortifier les chrétiens persécutés, et en 325, pour combattre l'arianisme, il se fit honorer et admirer même des païens et en convertit plusieurs. La communauté de femmes dirigée par sa sœur est le premier couvent de religieuses dont l'histoire fasse mention. Amon, contemporain et ami d'Antoine, fonda dans la contrée de Nitrie, dans la Basse-Égypte, des communautés d'hommes pieux, qui vivaient dans des cellules séparées, mais qui se réunissaient le dimanche pour le service divin; leur nombre, à la fin du siècle, s'élevait à cinq mille. Un disciple de saint Antoine, saint Hilarion, qui mourut en 371, choisit pour sa retraite le désert entre Gaza et l'Égypte. Le bruit de sa sainteté et de ses miracles attira près de lui beaucoup de personnes qui se placèrent sous sa direction, de sorte que lorsqu'il visitait leurs cellules, il se voyait entouré de plus de deux mille frères. La solitude de Scété, en Égypte, se remplit aussi de cellules après que saint Macaire s'y fut établi.

Tous ces hommes vivaient en ermites; les couvents proprement dits furent institués par saint Pacôme. Formé par l'ermite Palémon aux dures privations et aux pratiques austères des anachorètes d'Égypte, il établit, en 325, une communauté religieuse à Tabenna, dans la Haute-Égypte, puis fonda huit autres monastères, et leur donna une règle que nous possédons encore dans la traduction latine de saint Jérôme. Tous ces couvents étaient étroitement

unis sous la conduite d'un abbé, et ils formèrent ainsi le premier ordre monastique, celui des Tabennésiotes. Les moines étaient divisés en plusieurs classes, selon leurs diverses occupations et leurs professions. Un économe administrait les intérêts temporels de l'ordre, et déjà on avait introduit un court noviciat. Le travail manuel remplissait la plus grande partie de la journée, le produit de ce travail nourrissait les frères, parmi lesquels un petit nombre seulement étaient prêtres et avaient été ordonnés avant d'embrasser la vie religieuse. Le couvent principal, dirigé par saint Pacôme, contint plus tard, d'après le témoignage de Palladius, jusqu'à quatorze cents moines.

De l'Égypte, la vie monastique passa en Palestine; il y avait encore, dans le IVe siècle, des monastères florissants sur le mont Sinaï et dans le désert de Raïthu, non loin du mont Horeb. L'an 580, saint Jean Climaque, abbé d'un monastère sur le mont Sinaï, dédia son *Échelle sainte* à l'abbé de Raïthu. Chariton fonda, dans la Syrie, à Pharan d'abord, puis à Suca, une *laure*, c'est-à-dire une réunion de cellules placées à quelque distance les unes des autres, et dont les habitants, se réunissaient le samedi et le dimanche pour assister au service divin dans l'église de la laure. De la Syrie, la vie cénobitique se répandit en Mésopotamie et en Perse; Eustathe, évêque de Sébaste, l'introduisit dans l'Arménie et la Paphlagonie; saint Basile en fut le plus illustre propagateur dans la Cappadoce et le Pont; en sa qualité de prêtre, il avait auparavant dirigé un couvent à Césarée et avait composé une règle pour ses disciples, tant pour ceux qui vivaient seuls que pour les cénobites.

Les anachorètes qui se maintinrent toujours près des cénobites et qui, après avoir été formés dans un cloître, embrassaient ordinairement un genre de vie plus solitaire pour atteindre à une plus haute perfection, habitaient des cavernes ou des tentes, quelquefois même des catacombes ou tombeaux que l'on appelait μεμοριται. Lorsque plusieurs habitaient dans un désert des cellules peu éloignées l'une de l'autre,

ils formaient une *laure*. Quelques-uns étaient continuellement en prière sur des colonnes en plein air, selon l'exemple que le fameux saint Siméon Stylite leur avait donné en 440. Bientôt après, saint Daniel vécut de la même manière aux environs de Constantinople. On en cite également qui vivaient sur les montagnes sans jamais rester sous un toit, et qui ne se nourrissaient que d'herbes. D'autres s'enfermaient dans d'étroites cellules pour le reste de leur vie. Cependant les hommes les plus graves et les plus illustres Pères de l'Église donnaient ordinairement la préférence à la vie monastique. Il y avait aussi une classe intermédiaire de moines, que l'on nommait Sarabaïtes ou Rebomoth, lesquels vivaient deux ou trois ensemble, mais ils n'étaient soumis à aucun supérieur et s'attirèrent un mauvais renom par leurs querelles, par une vanité enracinée et par leurs excès dans le boire et le manger après le temps des jeûnes.

En Occident, ce fut saint Athanase, qui, lorsqu'il chercha un asile à Rome, éveilla le premier le goût de la vie monastique par le récit de la vie de saint Antoine et par les moines qui l'accompagnaient. Saint Jérôme cite déjà plusieurs couvents de religieuses et un grand nombre de moines à Rome. A Verceil, l'évêque Eusèbe, par ses discours et par son exemple, avait introduit parmi son clergé le genre de vie austère des moines de l'Orient. Aux portes de Milan, il y avait un monastère sous la protection de saint Ambroise; déjà même quelques-unes des petites îles de l'Italie étaient peuplées d'anachorètes. Saint Martin, évêque de Tours, fonda le premier couvent dans les Gaules et déjà deux mille moines se trouvaient réunis à ses funérailles. Vers le même temps, c'est-à-dire à la fin du IVe siècle, parurent aussi les premiers cloîtres en Afrique, à Carthage, à Tagaste, à Hippone, et les Donatistes, qui faisaient un crime à saint Augustin d'avoir introduit la vie monastique, lui demandaient dans quel endroit l'Écriture sainte parle des moines. Ce grand docteur de l'Église avait déjà comme prêtre fondé à Hippone un monastère, dans lequel il vivait

avec des clercs dans la pauvreté et dans la communauté des biens. Plus tard, lorsqu'il fût évêque, il transforma jusqu'à son palais épiscopal en un couvent pour les ecclésiastiques.

Toutefois les moines proprement dits n'étaient primitivement que des laïques en Orient et en Occident, et pendant quelque temps l'état monastique parut incompatible avec l'état ecclésiastique, parce que les moines, jusqu'à la fin du IVe siècle, vivaient dans la solitude et loin des villes, et qu'un ecclésiastique ne pouvait être ordonné, d'après les canons, que pour une église déterminée. Mais bientôt on sentit le besoin, dans les grands monastères éloignés d'une église cathédrale ou paroissiale, d'avoir des prêtres particuliers, et lorsqu'en 392, une loi de Théodose-le-Grand eut permis aux moines de s'établir aussi dans les villes, il s'éleva bientôt dans les plus grandes cités de l'Orient des monastères très-peuplés, dont les supérieurs ou archimandrites étaient ordinairement des prêtres. Mais en général les moines furent encore considérés comme des laïques au concile de Chalcédoine. Il était d'ailleurs assez naturel de regarder les couvents comme une espèce de séminaires, et une loi de l'empereur Arcadius exhortait déjà les évêques à choisir au besoin leurs prêtres parmi les moines : on le fit d'autant plus ordinairement que les papes, tels que Sirice et d'autres après lui, renouvelèrent cette recommandation. Bientôt on choisit de préférence, dans tout l'Orient, les évêques parmi les moines, et la sixième novelle de Justinien dit simplement que l'évêque doit être pris soit parmi le clergé soit dans les couvents.

Les édits impériaux excluaient les curiales de l'état monastique, ainsi que du clergé, à moins qu'ils ne cédassent leurs biens à d'autres et ne fissent remplir par eux leurs fonctions. Les esclaves ne pouvaient entrer dans un monastère qu'avec la permission de leurs maîtres, les époux que d'un consentement réciproque et les enfants qu'avec l'agrément de leurs parents. Une loi de Justinien accordait,

il est vrai, aux deux époux un droit de *désertion*, indépendant du consentement mutuel. et prononçait en ce cas la dissolution du mariage, mais l'Église n'admit pas cette loi, du moins en Occident. Justinien défendit aussi aux parents de détourner leurs enfants de l'état religieux. Le quatrième concile de Tolède ordonna, contrairement à l'esprit général de l'Église, que ceux qui avaient été consacrés à la vie monastique dans l'enfance par leurs parents, ne pourraient plus l'abandonner dans l'âge mûr.

Il n'était pas d'usage dans les couvents de porter des habits d'une forme et d'une couleur particulières. Les disciples de saint Pacôme paraissent s'être distingués en Orient par un vêtement spécial; en Occident, les moines portaient le costume ordinaire, mais seulement d'une plus mauvaise étoffe. On ne connaissait pas encore les vœux proprement dits. C'était une règle générale que les religieux fussent dans une pauvreté complète et qu'ils se nourrissent du travail de leurs mains. Souvent ceux qui embrassaient la vie monastique distribuaient leurs biens aux pauvres, et les moines d'Égypte, en particulier, étaient tellement sévères à cet égard que leurs couvents ne possédaient aucuns biens ni revenus. Ils partageaient entre les pauvres les dons qui leur étaient faits. On insistait spécialement sur le travail manuel les dangers de l'oisiveté étaient représentés sous les couleurs les plus sombres ; aussi saint Augustin composa-t-il un ouvrage particulier sur cette matière. Ce que les moines gagnaient en sus de leurs besoins personnels appartenait d'ordinaire aux pauvres. L'obligation d'une continence perpétuelle était purement tacite ; mais bien qu'on ne retînt pas au monastère des personnes incorrigibles, on regardait néanmoins comme une chose illicite et même criminelle de rentrer dans le monde. Le concile de Chalcédoine prononça l'excommunication contre un moine ou une religieuse qui se marierait. Une obéissance prompte et parfaite aux ordres des supérieurs était considérée comme le premier devoir; le moine devait, selon le mot de saint Basile, re-

noncer à sa propre volonté et s'abandonner avec une entière confiance à la conduite de son chef. Les supérieurs portaient le titre d'abbés, d'hégumènes, d'archimandrites, et jouissaient d'une autorité suprême, c'est-à-dire qu'ils réglaient le service divin et les prières en commun, qu'ils maintenaient la discipline et infligeaient les peines. Ils étaient en même temps les directeurs spirituels des moines soumis à leur conduite. Les peines consistaient dans une privation temporaire des sacrements, dans des châtiments corporels, et enfin, lorsque tout cela était inutile, dans l'exclusion de la communauté. Du reste, les abbés avec leurs moines étaient sous la juridiction épiscopale. D'après le quatrième canon du concile de Chalcédoine, aucun couvent ne pouvait être construit sans la permission de l'évêque, et celui-ci était tenu de surveiller convenablement les monastères de son diocèse. Dans l'Occident, les monastères étaient aussi subordonnés complétement à l'autorité des évêques.

L'île de Lerins, sur les côtes de Provence, où Honorat, depuis évêque d'Arles, fonda, en 410, le premier couvent des Gaules, devint une florissante colonie de moines. C'est de ce monastère, dont les religieux vivaient soit en commun, soit séparés comme des anachorètes, que sortirent les grandes lumières de l'Église gallicane, entre autres Hilaire d'Arles, Loup, évêque de Troyes, Valérien, évêque de Cémèle, et Vincent, auteur du célèbre *Commonitorium*. Vers le même temps, Jean Cassien, qui s'était formé dans un couvent de Bethléem et qui avait ensuite visité les ermites d'Égypte et vécu avec eux, fonda deux monastères à Marseille. Il fut en Occident le plus grand maître de la vie monastique, ayant consigné les résultats de son expérience dans deux ouvrages, dont l'un, les *Institutions*, retrace la règle et l'organisation des couvents de l'Orient, et l'autre, les *Conférences*, contient les entretiens qu'il eut avec les anachorètes de Scété sur la vie contemplative et la prière continuelle. Les Orientaux eurent des traités semblables

dans les écrits ascétiques de saint Nil, qui, après avoir vécu pendant plusieurs années comme ermite dans le désert du mont Sinaï, mourut en 430, et dans l'*Échelle sainte* de Jean Climaque, surnommé le Sinaïte (580), où sont enseignés les degrés et les vertus de la vie spirituelle la plus élevée.

On ne tarda pas à s'apercevoir que les monastères rendaient de grands services aux prêtres et aux évêques comme établissements d'instruction. Saint Patrice, élevé lui-même à Tours sous saint Martin, donna cette direction aux couvents qui furent établis en Irlande de son vivant et après sa mort. Ailbe, Fiech de Sletty, Mel d'Ardagh, Moitheus de Louth et d'autres fondèrent, sur la fin du Ve siècle, de pareils séminaires en Irlande. Dans l'ouest de la Grande-Bretagne, il y eut, pendant le VIe siècle, la grande abbaye de Banchor, laquelle, dans chacune de ses sept subdivisions, comptait trois cents moines qui vivaient du travail de leurs mains. En Irlande, il existait aussi une florissante abbaye du même nom, d'où sortit saint Colomban, fondateur des monastères de Luxeuil, de Fontaine et de Bobbio. Sa règle, observée dans plusieurs couvents de la Gaule jusqu'à l'introduction de celle de saint Benoît, et la seule en usage dans l'Italie septentrionale jusqu'au IXe siècle, fut approuvée par les évêques de l'Église gallicane, au concile de Mâcon, en 624, malgré la critique qu'en fit un certain moine nommé Agrestius. C'est cette règle qui nous fait le mieux connaître la discipline des nombreux couvents de l'Irlande. Les points principaux consistaient dans une obéissance passive, dans le silence, dans l'abstinence de la viande et dans le travail des mains imposé aux moines comme moyen de subsistance. Toutefois il leur restait encore assez de temps pour se livrer à l'étude, pour copier des livres et pour assister aux leçons qui se donnaient dans tous les monastères irlandais. Dans la Gaule, Césaire, évêque d'Arles, avait déjà précédemment (520) composé une règle, d'après laquelle les moines devaient habiter ensemble dans une même chambre et consacrer leur temps alternativement à la

prière, à la lecture et au travail manuel. Le mérite d'avoir fait de la transcription des livres une tâche régulière pour les religieux, appartient au savant chancelier Cassiodore, lequel fonda, dans les environs de Squillace, sa ville natale, deux monastères, l'un de cénobites et l'autre d'ermites, et qui lui-même mourut moine en 565.

Mais en Occident toutes les institutions ascétiques furent peu à peu éclipsées et remplacées par l'ordre de saint Benoît. Ce patriarche des moines de l'Occident, né en 480 sur le territoire de Nursie, en Ombrie, se retira très-jeune dans une caverne isolée près de Subiaco, où il resta caché pendant trois ans. Cependant sa réputation de sainteté lui ayant insensiblement attiré un grand nombre de disciples, il fonda, en 520, douze monastères dont chacun contenait douze moines et dont il prit lui-même la direction. Des sénateurs romains lui confièrent leurs enfants, parmi lesquels Placide et Maure furent deux de ses disciples les plus distingués. Celui-là introduisit la règle de son maître en Sicile et l'autre en Gaule. Benoît fonda encore, en 529, le monastère du Mont-Cassin, si célèbre dans la suite, mais qui fut détruit quarante ans après par les Lombards ; il fonda également celui de Terracine, où il reçut une visite du roi des Goths, Totila, et mourut en 543.

Jusqu'ici une règle déterminée et uniforme n'avait été observée que dans un petit nombre de monastères. On possédait les règles de saint Basile, de Macaire, de Pacôme, les institutions de Cassien, les vies des anachorètes d'Égypte et de Syrie, les traditions des fondateurs et des premiers supérieurs; de tout cela, l'on composa une règle dans laquelle le choix des articles dépendait de la manière de voir des abbés, du plus ou du moins de zèle des moines et de la situation particulière du couvent, et qui par conséquent n'offrait, dans les divers monastères, ni assez d'uniformité, ni une différence assez notable pour en faire des ordres spéciaux. Cependant la règle de saint Benoît opéra à cet égard un grand changement, d'une part, parce que son au-

teur obligeait d'abord ses disciples, en vertu d'un vœu solennel, à l'observer; de l'autre, parce qu'ayant été préférée bientôt assez généralement à toutes celles qu'on connaissait en Occident, elle fut adoptée, dès le principe, dans plusieurs couvents nouvellement fondés et que peu à peu on s'en servit exclusivement dans les anciens monastères. En éloignant les moines de tout commerce avec le monde, en les mettant à l'abri de toute tentation extérieure et de tout soin temporel, en les soumettant à la pauvreté, à l'obéissance, au travail, à la contemplation journalière et à la prière continuelle, saint Benoît se proposait de faire de véritables adorateurs de Dieu en esprit et en vérité. Ceux qui postulaient avec humilité et constance pour entrer étaient seuls admis, et après un noviciat d'une année, ils faisaient des vœux solennels et perpétuels. Les prêtres eux-mêmes étaient mis à l'épreuve, mais ils avaient le premier rang après l'abbé. Après minuit, on chantait l'office de la nuit, et pendant le jour, on s'assemblait sept fois à l'église pour y chanter les autres parties de l'office et pour y prier. Il fallait consacrer sept heures au travail qu'imposaient les supérieurs, deux à l'étude et le reste de la journée au délassement du corps. La viande était exclue de la nourriture qui était simple, mais suffisante. Les moines devaient porter les habits alors en usage parmi les pauvres et les gens de la campagne. Nul ne possédait rien en propre; tout, jusqu'aux habits, appartenait au monastère. Pour se rendre d'autant plus vite à l'église au premier signal, on couchait avec ses habits. Les peines consistaient d'abord dans la séparation des frères, ensuite dans les châtiments corporels, et enfin dans l'expulsion du couvent. Cependant si, après avoir été expulsé, on montrait du repentir, on pouvait être accueilli de nouveau jusqu'à trois fois. L'abbé était choisi par la totalité des religieux; il nommait le prieur et le doyen qui était le supérieur de dix moines; dans les affaires importantes, il consultait tous les frères réunis, mais il décidait à lui seul.

La règle de saint Benoît ne fut d'abord observée à l'exclusion de toute autre que dans quelques monastères particuliers. Selon une ancienne tradition, c'est au monastère de Glanfeuil-sur-Loire qu'elle fut introduite pour la première fois en Gaule, et ce fut saint Maur qui l'y importa. Ailleurs on lui fit seulement des emprunts et on l'allia avec d'autres règles. Le pape Grégoire-le-Grand lui-même, bien qu'il en fasse l'éloge dans sa biographie de saint Benoît, ne paraît pas l'avoir adoptée, du moins complétement, pour son monastère de saint André à Rome : ce cloître étant destiné à être une pépinière de prêtres et de missionnaires, il voulut que l'on consacrât à l'étude le temps réservé par saint Benoît pour le travail manuel. Le monastère qu'érigea Augustin, disciple de saint Benoît, à Cantorbéry, observait, d'après l'assertion du pape Honorius, la règle de Grégoire. Il en fut de même sans doute des autres monastères anglo-saxons, dont celui-ci fut le berceau, tandis que les moines qui appartenaient aux couvents du nord de la Grande-Bretagne, suivaient pour la plupart la règle que l'Irlandais Columbkill avait introduite dans l'île d'Hy. Avant le VIIIe siècle, on ne trouve en Espagne que çà et là quelques traces d'un usage partiel de la règle de saint Benoît ; ainsi la grande extension et la domination universelle de cette règle n'appartiennent qu'à l'époque suivante.

Le pouvoir des évêques sur les monastères ne reçut dans son ensemble aucune atteinte. Les priviléges que les évêques octroyaient à certains couvents et que les rois et les papes confirmaient quelquefois, concernaient la libre élection de l'abbé, la protection donnée à leurs biens temporels contre toute entreprise arbitraire. Le pape Adéodat fut le premier qui, en l'an 670, accorda une exemption de la juridiction spirituelle de l'évêque au monastère de saint Martin à Tours, toutefois, comme il le dit lui-même, contre la coutume et la tradition du siége de Rome, et uniquement parce que l'évêque de Tours y avait consenti de plein gré avec d'au-

tres évêques de l'Église gallicane. Le concile de Carthage avait, dès l'année 525, limité considérablement le pouvoir des évêques sur les monastères de l'Afrique, qu'il avait soumis immédiatement au primat de Carthage; dans le patriarcat de Constantinople, il y avait, au VIIe siècle, beaucoup de couvents entièrement exempts de la juridiction épiscopale et placés directement sous celle du patriarche ou de l'exarque délégué par celui-ci. Ce rapport d'un couvent avec le patriarche était indiqué au moment même de sa fondation par la croix patriarcale qu'on y plantait.

Il y avait déjà, dans l'Église primitive, un grand nombre de vierges consacrées à Dieu. Elles demeuraient avec leurs parents, mais l'obligation dans laquelle elles étaient de garder une chasteté perpétuelle, était regardée comme inviolable, et une infraction à cet égard était, suivant l'expression de saint Cyprien, un adultère commis contre Jésus-Christ. Une fille qui désirait se consacrer à Dieu déclarait publiquement sa résolution dans l'église, en présence de l'évêque, et faisait le vœu de chasteté; elle recevait alors des mains de l'évêque le vêtement des vierges, dont le voile et un ornement d'or pour la tête (*mitrella*) faisaient spécialement partie. Si plus tard elle venait à se marier, elle encourait l'excommunication d'après un canon du concile de Chalcédoine; une loi de l'empereur Jovien menaçait de mort celui qui épouserait une vierge consacrée à Dieu. La consécration des vierges était un acte réservé à l'évêque : en Afrique pourtant, elle se faisait aussi par des prêtres avec l'autorisation de leur prélat. D'anciens synodes n'exigeant pour l'admission à cet état que l'âge de dix-sept ans (par exemple le troisième concile de Carthage) ou celui de vingt-cinq, il est tout à fait surprenant que des conciles postérieurs, tenus dans la Gaule et en Espagne, n'aient pas permis de donner le voile à une vierge, c'est-à-dire de la consacrer, avant sa quarantième année.

Les monastères de filles sont aussi anciens que les monas-

tères d'hommes. Dès le temps de saint Antoine et de saint Pacôme, nous voyons leurs sœurs à la tête de couvents de religieuses. La règle de saint Pacôme s'appliquait également aux femmes qui étaient assujéties aux mêmes exercices que les hommes; lorsqu'il est fait mention de monastères où l'on vit en commun d'après sa règle, il faut entendre par là des couvents d'hommes et des couvents de femmes, situés les uns près des autres et dont une rivière par exemple fait toute la séparation. Du temps de Théodoret, il y avait dans certains couvents jusqu'à deux cent cinquante religieuses occupées la plupart du temps à tisser de la laine. Dans l'Occident, on cite des monastères de femmes à dater de la fin du IVe siècle. Saint Augustin, dont la sœur était supérieure d'un monastère, ébaucha une règle pour des religieuses, d'après laquelle elles étaient dirigées par une supérieure, nommée en Syrie Amma, c'est-à-dire mère, et par un prêtre, toutefois sous la surveillance de l'évêque. Dans le royaume des Francs, la règle de saint Césaire d'Arles fut suivie dans plusieurs monastères de religieuses. Dans l'Orient, elles se faisaient couper les cheveux lors de leur entrée dans le couvent, ce qui ne se pratiquait pas en Occident. Outre les religieuses vivant en commun dans les monastères, il continua à y avoir encore des vierges qui, quoique consacrées à Dieu, habitaient avec leurs parents : ce qui le prouve, c'est un canon du cinquième concile d'Orléans, en 549. Ce canon constate en même temps l'observation de la clôture dans quelques monastères sinon dans tous, et la durée du noviciat qui était d'un an. Plusieurs conciles de l'Église gallicane défendirent et déclarèrent invalide le mariage des religieuses. Saint Grégoire-le-Grand, sous le pontificat duquel il y avait trois mille religieuses à Rome, ordonna que chaque monastère de femmes aurait un prêtre expérimenté qui lui servirait de conseiller et de représentant, afin que les religieuses, sans relations avec le monde, pussent vivre tout à fait selon leur vocation. Dans l'origine, ces monastères n'avaient que de simples oratoires,

et les religieuses se rendaient le dimanche en commun à l'église, mais, à dater du VIe siècle, elles obtinrent des églises particulières, et ainsi toute occasion de passer le seuil de la porte du couvent fut supprimée. Dans l'Orient surtout, et aussi en Espagne, les monastères d'hommes et de femmes étaient réunis ou formaient deux bâtiments contigus, de sorte que les moines et les religieuses pouvaient s'assister mutuellement par leur travail; mais Justinien ordonna de séparer ces monastères.

§ XII.

Collections des canons et ouvrages canoniques de l'Église grecque et de l'Église latine (1).

Dans les premiers temps, l'Église ne fut pas gouvernée d'après des lois écrites, mais d'après la tradition des Apôtres et de ceux qui, parmi leurs successeurs immédiats, jouissaient de plus de considération. Le plus ancien ouvrage renfermant les lois, les coutumes et les institutions de l'Église, ce sont les six premiers livres des *Constitutions Apostoliques*, dont l'auteur (probablement un évêque ou un prêtre syrien de la fin du IIIe siècle) expose, sous la forme d'épîtres apostoliques, les devoirs des prêtres et des laïques, les cérémonies du culte, les fêtes et la doctrine religieuse en opposition avec les hérésies de cette époque. Elles sont vraisemblablement identiques avec la διδαχη apostolique qu'on lisait, comme nous l'apprend Athanase, aux catéchumènes et aux néophytes. Un peu plus tard, toutefois avant le concile de Nicée, un autre auteur paraît avoir recueilli le septième livre, lequel renferme à peu près la même chose que les autres et contient de plus des formules particulières de li-

(1) Livres consultés : Vœlli et Justelli Bibliotheca juris canonici veteris, Paris, 1661 ; Beveregii Synodicon seu Pandectæ canonum ab ecclesiâ græcâ receptorum, Oxonii, 1672 ; Jos. Sim. Assemani Bibliotheca juris orientalis canonici et civilis, Romæ, 1762-66 ; Sylloge de vetustis canonum collectionibus, collegit Andr. Gallandius, Venet., 1778.

turgie. Dans le principe, c'était sans doute un ouvrage à part; enfin l'on y ajouta, au IVe siècle, le huitième livre ou rituel épiscopal.

Les plus anciens synodes dont les canons se trouvent dans les collections faites ultérieurement, sont ceux d'Ancyre et de Néocésarée (314). Les canons du concile de Nicée, et ensuite ceux du concile d'Antioche de l'an 332 ou 341, jouirent tout d'abord de la plus grande considération en Orient et en Occident. Il faut y ajouter les décrets d'un concile tenu à une époque incertaine à Gangra, en Paphlagonie. Du temps du concile de Chalcédoine, une collection qui réunissait tous ces matériaux était généralement répandue, et l'on y puisa, dans ce concile même, les canons auxquels on se référait. On confirma en même temps les canons des synodes précédents, et de cette manière, le code dont plusieurs évêques avaient des copies à ce concile, fut regardé comme un recueil authentique des lois de l'Église. La première collection des cinquante canons *apostoliques* paraît avoir été faite vers l'époque du concile de Chalcédoine. L'auteur (probablement syrien de nation) l'a composée en grande partie avec les Constitutions Apostoliques et les décrets du concile d'Antioche. Or, pour donner plus d'autorité à ces canons, il attribue aux Apôtres eux-mêmes bien des choses appartenant aux temps apostoliques, d'autres qui portent le cachet du IIe et du IIIe siècle, d'autres enfin et en grand nombre qui ne datent que du IVe. Dans la suite on s'enrichit encore de trente-cinq canons provenant d'une autre source, et la collection entière s'éleva ainsi à quatre-vingt-cinq canons. Dans les collections faites depuis 451, on réunit, outre les canons du concile de Chalcédoine, les décisions de celui de Laodicée, de l'an 372, lesquelles, du reste, ne sont que l'abrégé d'anciens décrets, et celles des conciles de Constantinople, d'Éphèse et de Sardique. Jean-le-Scolastique, d'abord prêtre à Antioche et ensuite patriarche à Constantinople (565), inséra toutes ces pièces, conjointe-

ment avec les soixante-huit canons de saint Basile et les quatre-vingt-cinq canons apostoliques, dans sa collection qu'il distribua par ordre de matières. Les lois impériales concernant les affaires ecclésiastiques étaient renfermées dans le code publié par Justinien en 534. Dans une collection divisée en quatre-vingt-sept chapitres, le même Jean donna des extraits des Novelles de Justinien qui parurent plus tard. Indépendamment de cette collection, on en fit, au VIIe siècle, une autre plus considérable, comprenant les Novelles de Justinien et d'Héraclius relatives aux affaires de l'Église. Le concile *in Trullo*, tenu, en 692, pour compléter les deux derniers conciles œcuméniques qui ne s'étaient point occupés de la discipline de l'Église, énuméra les canons auxquels on devait reconnaître force de loi dans l'Église grecque. Ce sont, outre les canons des Apôtres et des synodes précités, les canons du concile de Constantinople de 394, ceux de l'Église d'Afrique, tels qu'ils furent promulgués, en 419, par le concile de Carthage renouvelant les décrets des conciles antérieurs, les épîtres canoniques de Denys et de Pierre d'Alexandrie, de Grégoire le-Thaumaturge, d'Athanase, de Basile, de Grégoire de Nysse, de Grégoire de Nazianze, d'Amphiloque, de Timothée, de Théophile, de Cyrille, et de Gennade, patriarche de Constantinople. On y ajouta encore les cent deux canons de ce concile même, lesquels devinrent une des principales sources du droit canon de l'Église grecque.

L'Église romaine fut longtemps sans avoir une collection de canons reconnue pour authentique. Le pape Innocent Ier déclara que le Siége apostolique n'attribuait une autorité légale qu'aux seuls décrets du concile de Nicée ; toutefois il faut y comprendre ceux du concile de Sardique, regardé comme une suite de celui de Nicée et qu'on désignait sous le même nom. Les papes promulguaient leurs décrets dans les synodes, ou bien ils les adressaient aux métropolitains, et par là ils les faisaient connaître suffisam-

ment; les archives de Rome, où on les conservait, suppléaient à un code authentique. Depuis le Ve siècle, on possédait des traductions latines des canons des conciles orientaux faites par des particuliers; aussitôt que l'on commença à s'en servir comme d'un code de lois canoniques, on y introduisit aussi des décrétales des papes. Trois collections renfermant de semblables décrétales ont été faites avant Denys-le-Petit, mais celle qui porte le nom de *Prisca*, et qui parut probablement en Italie vers le milieu du Ve siècle, ne se composait que des canons des conciles orientaux, y compris ceux du concile de Sardique. L'ouvrage le plus important de ce genre pour l'Occident est la collection de Denys-le-Petit, moine scythe, qui, à la prière d'Étienne, évêque de Salone, recueillit d'abord, vers l'année 525, cinquante canons apostoliques, ensuite les décrets des conciles orientaux jusqu'à celui de Chalcédoine, avec une nouvelle traduction, ainsi que ceux des conciles de Sardique et d'Afrique. Dans une seconde partie publiée plus tard, on joignit les décrétales de quelques papes depuis Sirice jusqu'à Anastase II, qui mourut en 498.

L'Église d'Espagne possédait une collection plus ancienne, dans laquelle il n'y avait pas de canons apostoliques, mais qui renfermait les décrets de quelques conciles de la Gaule. En 610, elle reçut une nouvelle collection considérable, peut-être par les soins de saint Isidore de Séville. Cette collection comprenait, outre les canons de l'Orient et de l'Afrique, les décrets de dix-sept conciles de la Gaule et de quinze de l'Espagne, ainsi que quelques décrétales des papes depuis Damase; elle s'enrichit insensiblement, dans la suite, des ordonnances des conciles et des papes d'une époque postérieure. L'Église gallicane ne possédait, jusqu'au VIIIe siècle, aucune collection de canons authentiques. L'Africain Fulgence Ferrand fut le premier, en Gaule, vers 540, qui rédigea, d'une manière systématique, sous le nom de *Breviatio canonum*, une collection abrégée des canons orientaux et

africains. Les canons orientaux se trouvent aussi en abrégé dans la collection de Martin, évêque de Brague, laquelle date de l'année 570. Enfin Cresconius, évêque d'Afrique, inséra, en 690, dans sa *Concordia canonum* et dans son *Breviarium*, la substance de la collection de Denys-le-Petit disposée par ordre de matières.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME.

Pages.

CHAPITRE Ier. Lutte entre le christianisme et le paganisme dans l'empire romain. 1

CHAP. II. Julien; ses essais de restauration du paganisme. . . 17

CHAP. III. Sort du paganisme sous les successeurs de Julien . . 35

CHAP. IV. Polémique païenne et apologétique chrétienne; état intérieur du paganisme vis-à-vis du christianisme; action de l'un sur l'autre 51

CHAP. V. Propagation du christianisme en Orient; conversion des Arméniens, des Ibères et des Albanes; destinée de l'Église arménienne 91

CHAP. VI. L'Église persique; les persécutions des chrétiens en Perse; le nestorianisme et ses destinées dans cet empire . . . 107

CHAP. VII. Du christianisme en Abyssinie, dans l'Arabie, l'Inde et la Chine 124

CHAP. VIII. Propagation de l'Évangile et son histoire en Occident; conversion des Goths; l'arianisme chez les peuplades allemandes, les Ostrogoths en Italie, les Burgondes en Gaule. . 135

CHAP. IX. Les Suèves et les Visigoths dans le midi de la Gaule et en Espagne; leur conversion au catholicisme 145

CHAP. X. Les Vandales en Afrique et leurs persécutions contre le catholicisme. 152

CHAP. XI. Conversion de Clovis et des Francs; le christianisme parmi les Lombards en Italie. 162

Pages.

CHAP. XII. Introduction du christianisme dans les îles britanniques et l'Irlande ; saint Patrik ; saint Colomban, apôtre des Pictes ; l'Église irlandaise. 168
CHAP. XIII. L'Église britannique ; les premiers temps de l'Église anglo-saxonne 179
CHAP. XIV. Querelles en Bretagne et en Irlande pour le jour de la célébration de Pâques et la forme de la tonsure 199
CHAP. XV. Du christianisme en Allemagne et dans les pays voisins. 209
CHAP. XVI. De l'islamisme et de Mahomet 223
CHAP. XVII. Caractère de Mahomet ; le Koran 241
CHAP. XVIII. Examen de la doctrine du Koran 253
CHAP. XIX. Rapports de l'islamisme avec les religions antérieures, notamment avec le judaïsme et le christianisme. . . 271
CHAP. XX. Propagation de l'islamisme par les kalifes ; sort des chrétiens sous la domination musulmane. 277

APPENDICE.

Pages.

§ Ier. Catéchuménat, baptême et confirmation 293
§ II. Liturgies de l'Église primitive 303
§ III. L'ordre du culte. La messe des catéchumènes et la messe des fidèles. 312
§ IV. Administration de l'Eucharistie ; ses éléments. Différentes sortes de messes. Communion sous une seule espèce. Agapes. 325
§ V. La pénitence, la confession, l'absolution. 334
§ VI. L'extrême-onction. L'ordination. Le mariage 348
§ VII. Les mystères 355
§ VIII. Les églises. Les autels. Les images. La croix. 358
§ IX. Les fêtes et les jeûnes de l'Église 365
§ X. Les prières journalières. La vénération des saints et de leurs reliques. Les bénédictions. Les établissements de bienfaisance ecclésiastique. Les funérailles. L'excommunication. . . . 376
§ XI. Le célibat. Les ascètes et les anachorètes. Origine des couvents. Propagation de la vie monastique en Orient et en Occident. Ordre des bénédictins. Couvents de religieuses. . . 384
§ XII. Collections des canons et ouvrages canoniques de l'Église grecque et de l'Église latine 402

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

Author Doellinger, Johann Joseph Ignaz von 116100. HEgcl D.
Title Origines du Christianisme.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 26 25 11 013 2